


201
43 E
3
201
43 - E
3

à Monsieur Chasles membre de l'Institut de France [illegible]

hommage affectueux de l'auteur

Quetelet

# SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES

## CHEZ LES BELGES,

### AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE,

PAR


**AD. QUETELET,**

DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE ROYAL DE BRUXELLES;

Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique; Président de la Commission centrale de statistique du royaume; Correspondant de l'Institut de France; de l'Institut d'Égypte; des Sociétés royales de Londres, Édimbourg, Gottingue, Copenhague, Breslau, Prague; des Académies des sciences de Be[illegible] Turin, Saint-Pétersbourg, Moscou, Lisbonne, Boston, Naples, Palerme, [illegible] Munich, Stockholm, Vienne, Amsterdam, Florence, Rome, Pesth, Ve[illegible] Padoue, Genève, Rio-Janeiro, Batavia, etc., Commandeur de l'ordre [illegible]





BRUXELLES,

H. THIRY-VAN BUGGENHOUDT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

22, rue de l'Orangerie, 22.

—

1866

# SCIENCES

# MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES

## CHEZ LES BELGES,

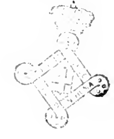
### AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE,

PAR

AD. QUETELET,

DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE ROYAL DE BRUXELLES;

Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique; Président de la Commission centrale de statistique du royaume, Correspondant de l'Institut de France; de l'Institut d'Égypte; des Sociétés royales de Londres, Édimbourg, Gottingue, Copenhague, Breslau, Prague; des Académies des sciences de Berlin, Turin, Saint-Pétersbourg, Moscou, Lisbonne, Boston, Naples, Palerme, Madrid, Dublin, Munich, Stockholm, Vienne, Amsterdam, Florence, Rome, Pesth, Venise, Milan, Padoue, Genève, Rio-Janéiro, Batavia, etc., Commandeur de l'ordre de Léopold, etc.



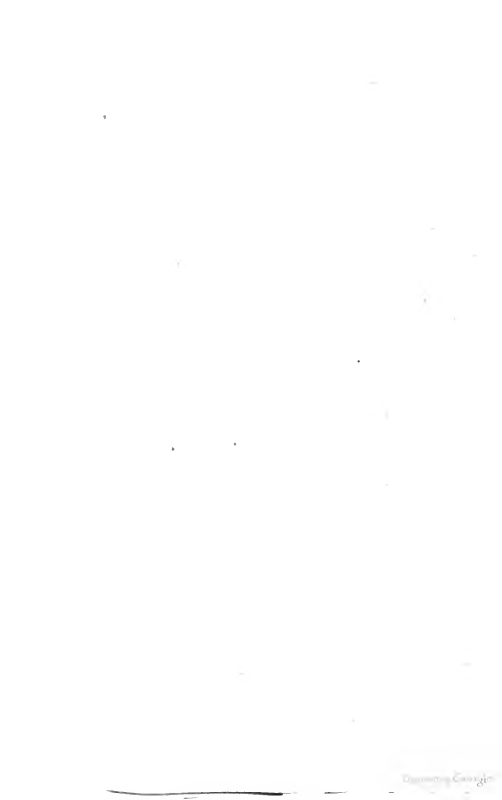


BRUXELLES,

H. THIRY-VAN BUGGENHOUDT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

22, rue de l'Orangerie, 22.

1866



# PRÉFACE

J'ai publié récemment l'*Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*. J'ai dû, pour la composer, en recueillir péniblement les documents dans de nombreux ouvrages anciens et modernes, ainsi que dans de vieux manuscrits, dont plusieurs appartenaient à des bibliothèques particulières.

Mon intention, ici, n'est pas de continuer ce même travail pendant le cours de ce siècle; mais j'ai tâché de préparer d'avance des documents, qui, plus tard peut-être, pourront aider à l'écrire. Quel que soit le désir de rester dans le vrai, nous sommes trop près des événements pour pouvoir les juger avec tout le discernement et toute l'impartialité nécessaires; je me suis donc borné à réunir des matériaux pour la composer et pour faire disparaître, au moins en partie, les lacunes que je signale.

Dans le *premier livre*, j'appelle l'attention sur un sujet qui ne paraît pas avoir été suffisamment étudié. Par suite de l'avancement des sciences, il devient facile aujourd'hui de s'entendre avec d'autres savants et de concerter ensemble ses recherches pour élucider un même point scientifique, contre lequel venait échouer autrefois toute la capacité d'un seul homme, quelle que fût son ardeur au travail : je citerai, par exemple, les perturbations simultanées du magnétisme sur les différents points du globe et leur mode d'action dans un instant donné. Il faut évidemment substituer à un seul observateur, quel que soit son mérite, une réunion d'observateurs actifs, répandus sur les différentes parties du globe, qui, avec toute l'attention possible, constatent les mêmes faits d'après les mêmes méthodes et avec les mêmes instruments. Notre Belgique, si ralentie dans sa marche, par plusieurs causes indépendantes d'elle, a été l'une des nations qui est entrée avec le plus d'ardeur dans cette voie. J'ai tâché de faire comprendre ensuite quels ont été les principaux travaux exécutés dans ce pays, soit individuellement, soit collectivement et en dirigeant l'attention de plusieurs savants à la fois vers une difficulté qu'il s'agissait d'étudier et de surmonter.

Je me suis attaché, dans le *deuxième livre*, à présenter un aperçu des ouvrages scientifiques de plusieurs de nos compatriotes, dont j'avais pu apprécier les heureux travaux et rappeler les circonstances qui devaient le mieux les caractériser. Il a fallu par ce motif abandonner la gravité de l'histoire, et me borner à reproduire, dans de simples esquisses, les principaux traits de leur physionomie.

Des moyens analogues ont été employés, dans le *troisième livre*, pour rappeler le souvenir des *littérateurs*, qui, dans nos provinces, se sont relevés en même temps que les savants et qui avaient partagé leurs habitudes et leurs pensées. Il eût été difficile de séparer les uns des autres : dans un pays qui, comme le nôtre, recommençait en quelque sorte sa vie intellectuelle, ces rapprochements étaient nécessaires.

Enfin un *quatrième livre* présente quelques-unes des physionomies les plus imposantes de l'époque moderne, dont les relations avec notre pays ont pu opérer sur son état intellectuel avec le plus d'énergie : tels étaient Alexandre de Humboldt, Arago, Bouvard, Gauss, Schumacher, Malthus, parmi les savants; Gœthe, Gioberti, Droz, parmi les littérateurs, et particulièrement Falck, cet homme d'État éclairé pour lequel notre pays a conservé peut-être plus de souvenirs que son pays natal. L'estime que ces hommes distingués ont montrée pour notre Belgique prouve assez que les anciens titres de nos aïeux ne sont point oubliés par les illustrations étrangères. Je serais heureux si cet écrit pouvait en offrir la preuve et témoigner la reconnaissance que l'ancienne Belgique nous inspire ([1]).

([1]) Cet écrit et l'*Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, auquel il fait suite, servent en quelque sorte d'introduction à trois ouvrages que je publierai successivement avec l'aide de mon fils, attaché depuis onze ans à l'Observatoire royal de Bruxelles. Les trois ouvrages sur l'*Astronomie*, la *Météorologie*, et la *Physique du globe* comprendront les résultats des travaux d'observation faits, chez nous, pendant les trente-cinq dernières années.

SCIENCES

# MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES

CHEZ LES BELGES,

AU COMMENCEMENT DU XIX$^e$ SIÈCLE.

## LIVRE PREMIER.

### ÉTAT GÉNÉRAL DES SCIENCES.

Après la chute des républiques de la Grèce et la ruine de l'école d'Alexandrie, les sciences et les lettres descendirent des régions élevées où elles étaient parvenues à se placer. Plus tard, les Arabes cherchèrent à conserver et à développer les importantes découvertes de leurs prédécesseurs; mais, à la suite des croisades, les chrétiens d'Occident voulurent montrer qu'ils n'avaient à leur céder ni pour la puissance du glaive, ni pour la force de l'intelligence.

On vit alors les lumières se répandre dans les différents pays et les peuples belliqueux aspirer à l'honneur d'étendre leur domaine. Les plus illustres combattants de l'Europe furent les premiers à se ranger sous les drapeaux déployés par les sciences. La Belgique, si petite par son étendue, mais qui toujours avait marché au premier rang depuis les temps de Mérovée et de Charlemagne, la Belgique mit hardiment le pied sur les terrains nouveaux qu'il s'agissait de conquérir.

Déjà pendant que ses guerriers, avec Godefroid de Bouillon, faisaient la conquête de la terre sainte, les études historiques et les sciences avaient fait leur apparition. La carrière de l'intelligence s'ouvrait devant elle, après celle des combats, et les Belges furent des premiers à se distinguer parmi les champions qui s'y présentèrent. Non-seulement les sciences se montrèrent avec éclat, mais on vit bientôt se développer les lettres sous les auspices de Jean le Bel, de Froissart, de Philippe de Commines et de tous ces brillants chroniqueurs dont la plus grande partie appartenait à nos provinces; la peinture à l'huile s'illustra par les talents des frères Van Eyck et des Memelinck; la musique, par cette merveilleuse école dont Tinctor fut un des premiers maitres à la cour de Naples, et ensuite par cette série de musiciens célèbres qui firent, pendant près de deux siècles, le charme de toutes les cours de l'Europe. L'industrie réalisait des progrès non moins rapides, et le Belge devra de la reconnaissance à celui de ses compatriotes qui retracera cette époque brillante où le pays se plaçait en première ligne à côté des régions les plus florissantes.

Nos aïeux, dans la carrière de l'intelligence, se montrèrent avec tout autant d'éclat pendant les progrès immenses qui marquèrent le quinzième siècle : on les trouve parmi les plus ardents promoteurs de la précieuse invention de l'imprimerie (1459). Leurs services ne sont pas moins marqués au moment de la découverte de l'Amérique (1492); déjà, dès 1446, Vandenberghe avait fait connaitre les Açores, que l'on nomma les *îles flamandes :* on trouve aussi chez eux et chez les ducs de Bourgogne les premiers vestiges du changement dans la nature des armes de guerre.

L'époque fameuse de la Renaissance se distingue par les grands noms de François I[er] et de Charles-Quint. Ce dernier prince, surtout dans son active jeunesse, méritait sous

tous les rapports de briller comme l'un des restaurateurs des sciences et des beaux-arts. Quand il quitta le ciel de sa patrie, il voulut, en Espagne, s'entourer de ses compatriotes les plus illustres, et donner à son pays, même de loin, des témoignages de son estime affectueuse. Le grand anatomiste Vésale avait toute sa confiance; Mercator, Ortelius et les autres géographes de son époque attirèrent ses généreux encouragements, de même que les mathématiciens nombreux que produisaient alors ses États. La fin de son règne ne répondit malheureusement pas à des commencements aussi beaux. La Belgique continuait cependant à s'illustrer par une série d'hommes que les décrets funestes de son successeur Philippe II chassèrent successivement de leur patrie, et parmi eux se distinguait Simon Stevin, un des plus célèbres mathématiciens de son époque et le grand maître de l'artillerie de Guillaume de Nassau.

Privée de ses hommes les plus marquants par les cruelles proscriptions de l'Espagne, la Belgique cependant sut montrer, malgré ses malheurs, qu'elle n'avait point perdu de vue la culture des sciences qui avaient tant ajouté à sa gloire. Un coup fatal lui fut porté au moment même où les sciences exactes produisaient leur plus belle découverte, où le calcul infinitésimal faisait sa première apparition : le géomètre De Sluze, qui avait pris une part active à ces brillants travaux et qui jouissait de l'estime de Pascal, de Descartes, de Newton, de Huyghens, mourut quelques mois après la première publication de l'ouvrage de Leibnitz sur le calcul différentiel. A partir de cette féconde découverte, les mathématiques marchèrent à pas de géant, aidées par une réunion de savants des plus distingués que les sciences aient produits; mais la Belgique n'était plus de force à y prendre part.

On trouve encore de loin en loin quelques hommes de mérite, mais vivant en dehors de ce milieu plein d'activité :

ils étaient comprimés par la domination étrangère. Marie-Thérèse chercha, plus tard, à rendre la Belgique à elle-même; mais la révolution française arrêta tous les plans concertés à cet égard. Les terribles mouvements politiques qui agitaient alors la France et les guerres qui suivirent durent ajourner tous les projets, lorsque enfin, après 1814, les esprits se calmèrent et se tournèrent vers des travaux plus paisibles (¹).

Réunie à la Hollande, la Belgique put alors songer à revenir librement à ses anciennes habitudes et à ses goûts de science et de splendeur. Comme sa noble alliée, elle reçut trois universités; elle s'enrichit de bibliothèques, de musées pour l'histoire naturelle et pour les tableaux, de jardins pour la botanique, d'une Académie royale pour les sciences et les lettres, d'un observatoire et de tout ce qui pouvait favoriser le développement de l'intelligence. Après quinze années d'existence commune, cette union fut fatalement rompue, et les deux États se séparèrent. Mais déjà la Belgique, dans un intervalle aussi court, avait pu remonter à son ancien état et se refaire à ses premières habitudes, dont un à deux siècles de malheurs ne l'avaient pas entièrement dépouillée; sous quelques rapports même, les malheurs qu'elle avait subis avaient retrempé sa force et lui avaient donné une vigueur nouvelle. Elle se releva donc avec plus de confiance, et les peuples lui tendirent une main affectueuse : ils lui témoignèrent une bienveillante amitié qui lui rendit son ancienne ardeur.

Pour apprécier le chemin que la Belgique avait à parcourir, afin de se mettre au rang que semblait lui marquer son passé, il faut jeter les regards en arrière et voir la marche qu'avaient suivie les arts, les lettres et les sciences. Un pays, s'il mérite véritablement ce titre, s'il est animé d'une vie qui

(¹) Voyez, pour ce qui précède, *L'Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, par Ad. Quetelet, un vol. grand in-8°. Bruxelles, chez Hayez, 1864.

lui est propre, doit aussi avoir sa biographie qui retrace son origine et ses progrès, l'esprit qui l'a dirigé et les travaux qu'il a exécutés en dehors des travaux particuliers de chacun de ses concitoyens. Au moment où la Belgique dut quitter le champ de la science, il s'opérait une innovation intellectuelle d'une grande importance, innovation qui peut-être n'a pas été assez remarquée. L'homme de talent, dans certains cas, cesse d'agir comme individu et devient fraction d'un corps qui permet d'atteindre aux résultats les plus importants. A toutes les époques, sans doute, les hommes instruits ont senti le besoin de se réunir pour s'aider et s'éclairer mutuellement sur l'objet de leurs études communes. Au siècle brillant de la Grèce, nous voyons, à Athènes, les savants les plus illustres se grouper ensemble au Portique, au Lycée, à l'Académie, lieux célèbres dont les noms sont devenus caractéristiques dans nos temps modernes. Nous retrouvons, plus tard, une réunion semblable dans la fameuse école d'Alexandrie.

Rome ne semble pas avoir ambitionné les palmes de l'intelligence, comme s'il lui avait suffi de dicter des lois au reste de l'univers. Cependant, sous Auguste, une société littéraire aussi brillante que polie s'était formée autour de Mécène; et, sans titre officiel, elle a illustré à jamais le siècle qui l'a vue fleurir. Ces réunions, toutefois, annonçaient l'esprit élevé et la délicatesse du souverain bien plus que l'harmonie combinée des hommes éclairés qui se trouvaient autour de lui.

Il est intéressant de suivre ce mouvement nouveau de l'esprit humain et d'étudier les phénomènes qui lui ont donné la preuve des ressources immenses qu'il porte en lui et dont il n'avait fait aucun usage jusque-là. C'est à Charlemagne qu'on doit, paraît-il, la fondation de la première académie, organisée d'une manière régulière. Ce grand

homme, par cette création, ne poursuivait pas une vaine illusion, mais il cherchait à atteindre un but utile, à donner l'essor aux sciences et à soumettre la langue parlée de son temps à des principes fixes qui lui manquaient encore. Son académie, par ses premiers essais, exerça la plus heureuse influence : elle a servi de modèle à celles qui ont été créées depuis.

Néanmoins, ce ne fut que vers le milieu du dix-septième siècle que l'on vit se développer l'esprit d'association et plusieurs savants se dépouiller de leur individualité pour penser et agir ensemble comme un seul homme doué d'une seule et même intelligence. C'est alors que l'on vit naitre, presque en même temps, la plupart des académies et des corps savants qui ont rendu le plus de services aux sciences: l'Académie *del Cimento*, fondée à Florence en 1657, par Léopold, grand duc de Toscane, la Société royale de Londres, créée en 1659, par Charles II, et l'Académie royale des sciences de Paris, créée en 1666, par Louis XIV. Quelque illustres que fussent ces sociétés dès leur origine, quelque appui qu'elles aient donné aux sciences, elles ne comprirent cependant pas également la puissance infinie qu'elles pouvaient puiser dans l'esprit d'association.

Ici commence pour les sciences une ère nouvelle, qui n'a peut-être pas assez frappé l'esprit des observateurs ; ici principalement les savants ont cessé d'agir comme individus, et plusieurs d'entre eux ont appris à réunir leurs connaissances pour en déduire des conclusions utiles. L'Académie de la Crusca mit tous ses soins à composer un dictionnaire qui fait encore loi en matière de goût, et elle s'attacha particulièrement à fixer les principes de la langue. L'Angleterre et la France sentirent également l'influence que pouvaient exercer sur les sciences et les lettres les corps savants qu'elles venaient de créer. Ce fut particulièrement en 1735

que l'Académie des sciences de Paris entreprit la solution d'un des problèmes les plus difficiles et les plus délicats que l'on puisse avoir à résoudre.

Elle conçut le hardi projet d'apprécier directement la courbure de notre globe, et entreprit à cet effet de partager en deux sections les astronomes et les physiciens les plus célèbres qu'elle renfermait, pour aller mesurer un degré du méridien, les uns en Laponie et les autres au Pérou. Ainsi, comme le fait observer Delille, qui remplaça à l'Académie française l'auteur de ce projet gigantesque : « Tandis que MM. Maupertuis, Clairaut, Camus et Lemonnier allaient, pour le même objet, braver les frimas du Nord; MM. Godin, Bouguer et Lacondamine allaient affronter les ardeurs du Midi. Jamais les souverains n'avaient rien fait de si beau pour l'honneur de la philosophie, jamais la philosophie n'avait médité un plus grand effort, et la vérité allait se trouver poursuivie du pôle à l'équateur (1). » Cette expédition, qui fut entourée de tant de dangers et de gloire, restera à jamais dans l'histoire comme un des plus beaux monuments élevés à la science, et comme le premier exemple de ce que peut l'association pour le domaine de l'intelligence. Dans un siècle plus poétique, ces nouveaux Argonautes eussent trouvé des interprètes éloquents pour célébrer leur brillante conquête. An. 1735.

Déjà, avant cette époque, on avait vu les savants des pays les plus éclairés unir leurs recherches communes et partager en quelque sorte leurs pensées, pour arriver à la solution d'un grand problème qui semblait se révéler à tous et que tous attaquaient de différentes manières, mais dont la solution finit par appartenir à deux des plus puissants génies que les sciences aient vus naître, à Newton et à Leibnitz. Déjà du

(1) Delille, *Discours de réception à l'Académie française*, le 11 juillet 1774.

temps de Pascal et des grands mathématiciens ses contemporains, on sentait le besoin d'appréciations nouvelles dans les méthodes mathématiques : chacun faisait un secret de la marche qu'il suivait dans ses travaux; des prix étaient proposés pour la solution des problèmes les plus difficiles; on voyait une arène nouvelle dans laquelle entraient les rivaux les plus puissants : la lutte, en effet, s'établissait entre Pascal, Descartes, Huyghens, Fermat, Newton, Leibnitz, De Sluze [1], Roberval, Hudde, les frères Bernouilli, Maclaurin, le marquis de Lhôpital, et tous les savants qui signalèrent à jamais ce siècle remarquable.

C'est alors aussi que commencèrent les grands travaux pour la détermination des heures et des hauteurs des marées, auxquels Newton prit une part si active, et qui, plus tard, furent repris avec une activité nouvelle par Laplace et par les nombreuses investigations faites dans les différents ports de mer. Ces recherches furent revues ensuite et données avec plus de développements pour les côtes de l'Europe, par MM. Whewell et Lubbock, dans les Mémoires de la Société royale de Londres. En voyant ces travaux immenses, exécutés sur les différents points du globe par les voyageurs et par les savants de tous les pays, on sent, mieux peut-être que par tous les autres exemples, les avantages qu'on peut retirer de travaux combinés entre eux et dirigés vers un même but. L'histoire nous apprend que déjà le problème des marées avait fixé l'attention d'Aristote, dans les limites de la Méditerranée; mais elle ajoute que le phi-

(1) « De Sluze, en mourant, put saluer le grand siècle qui s'ouvrait aux connaissances mathématiques et se rendre cette justice qu'il avait brillé parmi les princes de la science à qui l'on devait la voie nouvelle dans laquelle on allait entrer. Il mourut au commencement de l'année qui suivit celle dans laquelle Leibnitz publia, dans les Actes de Leipsick (oct. 1684), son écrit à jamais remarquable. » *Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, page 264; in-8°, 1864.

losophe, ne pouvant en apprécier les causes, s'était noyé de désespoir. Cet exemple, s'il était vrai, tendrait à nous montrer, mieux que tous les raisonnements, la supériorité de l'association d'une réunion d'hommes sur les efforts du génie humain le mieux organisé, abandonné à ses forces individuelles au milieu des grandes œuvres de la création.

Dans la dernière partie du siècle précédent, la petite ville de Mannheim, de son côté, avait formé une association assez vaste pour étudier les phénomènes atmosphériques; mais cette association ne fonctionna que pendant quelques années. Différentes sociétés cherchèrent à atteindre le même but, sans arriver à des résultats plus précis. On a senti la nécessité d'y revenir depuis avec des moyens plus puissants et avec un nombre d'observateurs plus considérable et mieux pourvus d'instruments pour apprécier les grands phénomènes de l'atmosphère.

Sir John Herschel, pendant son séjour au cap de Bonne-Espérance, avait demandé à plusieurs savants de l'Europe de faire, pendant trente-six heures continues, des observations météorologiques aux époques des solstices et des équinoxes, et de les prolonger dans l'intention de recueillir des données sur plusieurs problèmes importants. Mais ces observations *horaires* étaient généralement faites à des distances trop grandes entre elles pour pouvoir donner toutes les indications de l'air et en montrer les mouvements. En quittant le Cap, cet illustre savant voulut bien engager notre Belgique à continuer ces études, du moins dans leurs rapports avec les points les plus rapprochés. Pour répondre à ses vues, des demandes furent faites aux différents pays, et la Belgique parvint à réunir sur la surface de l'Europe les observations de plus de quatre-vingts stations (¹),

(¹) Elles furent publiées par l'Académie royale de Bruxelles; elles ont été discutées ensuite dans un travail spécial *Sur les Ondes atmosphériques en général,*

qui, de 1838 à 1843, durèrent pendant près de six ans. Aujourd'hui, par les puissants moyens de la télégraphie électrique, on réunit sur les différents lieux du globe, de nombreux documents qui nous manquaient à peu près complétement, malgré leur importance. Il reste cependant un point essentiel à régler : pour arriver sûrement et plus vite à ses fins, il faut viser au même but avec des moyens parfaitement comparables. La France a commencé et publie régulièrement ses résultats; l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et plusieurs autres États suivent cet exemple [1]; mais ces moyens, au lieu de se simplifier, tendent au contraire, par le trop de zèle des observateurs, à se gêner et à se paralyser mutuellement. Il faudrait, avant tout, oublier l'individualité et du savant et de la nation : il faudrait être entièrement à la science. Aujourd'hui chaque pays éclairé recueille et publie ses observations; mais les méthodes d'observer et les instruments sont différents, les unités de mesure sont dissemblables, presque tous les moyens de comparaison manquent. Il faudrait plus que jamais que des délégués des différents pays, unis par la science, pussent se voir et s'entendre à une époque donnée et dans un lieu déterminé : on conviendrait des méthodes et des heures d'observation, ainsi que des instruments à employer et des réductions à faire pour rendre

dans l'ouvrage publié par l'Observatoire *Sur la climat de la Belgique*, tome II; in-4°, 1857, 4e partia, pages 73 et suivantes. De nombreux tableaux montrent la marche et la vitesse des ondes atmosphériques au-dessus de l'Europe et de l'Asie.

(1) La France publie, avec ses propres observations météorologiques, les observations les plus importantes des autres pays européens; mais ce travail peut s'étendre encore, et, sans détruire les travaux des différentes nations, on peut chercher à obtenir les documents des points les plus essentiels recueillis sur le globe en général; surtout si, comme on a lieu de l'espérer aujourd'hui, les lointains climats pouvaient communiquer avec l'Europe par voie de la télégraphie électrique. Plus les comparaisons s'étendront, plus elles seront fécondes, et surtout pour la marine : la météorologie, si longtemps dédaignée, deviendrait une des sciences les plus utiles!

les valeurs immédiatement comparables. Chaque pays serait dirigé par un délégué; et, parmi ces représentants des nations, on ferait choix d'un directeur pour conduire l'ensemble. Cette unité est le seul moyen d'arriver *promptement* à un résultat utile. Une publication unique, pour les grands phénomènes, pourrait ainsi tenir au courant des différents travaux de la météorologie et en favoriser singulièrement les succès. Les avantages d'une pareille unité de vue seraient immenses pour la science, pour le commerce et pour l'État en général.

On pourra voir plus loin ce que la science a fait pour la marine et pour la statistique : on comprendra mieux ainsi les résultats heureux qu'on a recueillis déjà, en posant nettement les moyens d'arriver à un but général que des observateurs particuliers ne peuvent jamais atteindre.

Ce fut aussi en 1841 que la Belgique entreprit un travail considérable qui avait principalement pour objet la direction et la vitesse des ondes atmosphériques au-dessus de l'Europe et de l'Asie. En même temps, des travaux horaires à peu près semblables s'exécutaient en Angleterre, par M. Birt, et dans les États-Unis d'Amérique, par M. James P. Espy. Ces savants voulurent bien communiquer leurs résultats à notre Académie, et par leur secours et celui des nombreux météorologistes qui les aidèrent de leurs observations, on put former un travail qui fut complété par un grand nombre de planches (1).

(1) Les résultats auxquels on est parvenu furent exprimés dans les termes suivants :

1° L'atmosphère est généralement traversée par plusieurs systèmes d'ondes différents. Ces ondes interfèrent et produisent, pour chaque lieu de la terre, un état spécial de pression.

2° Au milieu de tous ces mouvements particuliers, il se prononce un système d'ondes prédominant qui semble rester à peu près constant pour un même climat.

3° Les ondes atmosphériques, tant en Europe qu'en Asie, se propagent du nord au sud, sans avoir toutefois la même vitesse; elles marchent plus rapidement

Ces travaux *simultanés*, faits dans différents pays, d'après des principes arrêtés, ont surtout pour objet de connaître et d'étudier complétement des phénomènes spéciaux que des

dans le système asiatique et dans le système de l'Europe centrale qu'en Russie ou dans les montagnes de l'Oural.

4° Les ondes atmosphériques semblent se propager avec moins d'obstacles à la surface des mers qu'à l'intérieur des terres. En général, les aspérités du globe, et particulièrement les chaînes de montagnes, diminuent leur vitesse et modifient aussi leur intensité.

5° L'inégalité de vitesse sur le continent, d'une part, et dans le voisinage de la mer, de l'autre, expliquent les inflexions qu'éprouve, dans toute son étendue, la ligne qui figure la marche générale de l'onde dans notre hémisphère.

Cette ligne se replie de manière à être poussée en avant dans le sens de la plus grande vitesse : ainsi l'onde pénètre presque en même temps sur le continent européen par les différentes côtes de la mer du Nord, de l'Océan et de la Méditerranée; d'une autre part, elle vient aboutir, presque en même temps aussi, le long de la chaîne de l'Oural et de celle des Alpes tyroliennes.

6° La vitesse avec laquelle les ondes barométriques se propagent est très-variable; elle peut être estimée moyennement de six à dix lieues de France à l'heure : elle est un peu plus grande dans l'Europe centrale et moindre en Russie.

Au reste, cette vitesse varie d'une onde à l'autre; elle varie même pour les différentes parties d'une même onde. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, elle est plus grande vers les côtes et dans tous les endroits où la propagation du mouvement paraît plus libre. Au contraire, dans le voisinage des montagnes et des plateaux, cette vitesse diminue notablement; dans l'Oural, elle se réduit parfois à moins de deux lieues par heure.

7° Les directions des vents n'ont pas de rapports apparents avec les directions des ondes barométriques. Ce fait important semble favorable à l'hypothèse de courants compensateurs marchant dans le bas de l'atmosphère et dans les directions opposées à celles des courants qui vont du pôle vers l'équateur. Remarquons, du reste, que l'air peut aussi se condenser par des pressions latérales, sans qu'il y ait des affluents d'air nouveau et, par suite des vents sensibles dans les directions de ces pressions. Au contraire, les vents dominants peuvent fort bien subsister sans altération pendant que les masses d'air qu'ils déplacent changent sensiblement de densité. Il doit en être de certaines ondes barométriques comme des ondes sonores, qui se transmettent dans toutes les directions, malgré l'obstacle des vents, lesquels peuvent, à la vérité, en modifier l'intensité et la vitesse. Voyez l'ouvrage *Sur le Climat de la Belgique*, IV[e] partie, *Des Ondes atmosphériques*, pages 91 et suiv., tome II, in-4°, 1857.

Les systèmes d'observations météorologiques qu'on emploie aujourd'hui, et spécialement celui qui reçoit l'indication des données fournies par les divers pays, au moyen de la télégraphie électrique, sont en général d'un secours très-énergique, et ils nous donneront sans doute des moyens plus précis et plus

observations régulières, exécutées sans accord préalable, ne peuvent mettre en évidence. Ces dernières observations, du reste, sont loin de perdre de leur valeur, et l'examen des travaux météorologiques faits par MM. Dove et Kæmtz l'a spécialement prouvé.

Il est un autre genre de recherches qui exige également les observations simultanées d'un grand nombre d'hommes : c'est celui qui se rapporte à la nature animée et qui tend à faire connaître l'influence que peuvent avoir sur l'époque du développement progressif des plantes et des animaux, les divers points du globe, en raison de leur latitude, de leur longitude, de la hauteur des stations, des circonstances atmosphériques, etc. Linné, avec quelques amis, avait abordé cette question curieuse, mais difficile, pendant les années 1750 à 1752. Quels que fussent les talents de ce grand naturaliste, la difficulté des communications, le manque d'identité dans la nature des observations et bien d'autres causes rendirent ce problème à peu près insoluble pour l'époque où il fut posé. Les temps modernes, grâce au progrès des sciences, ont pu marcher avec plus d'assurance : déjà des études identiques permettent de voir une solution prochaine d'une des questions les plus curieuses et les plus utiles. La plupart des pays de l'Europe et les États-Unis d'Amérique s'entendent aujourd'hui; ils sont favorisés surtout par les découvertes faites dans ces derniers temps, qui donnent les moyens, par l'électricité et les méthodes télégraphiques, de communiquer rapidement leur pensée. Jusqu'à présent, ce mode si favorable et qui rend déjà des services si importants à la météorologie et à la navigation,

sûrs pour déterminer les diverses circonstances qui se rattachent à ce genre de phénomènes. L'Observatoire de France, sous ce rapport, a rendu un véritable service à la science et a étendu de beaucoup le champ de ces belles recherches.

étendra son cercle et produira ses fruits dans les deux règnes de la nature, qui n'ont encore tiré que de médiocres avantages de la simultanéité des observations dont nous ne jouissons, du reste, que depuis peu d'années ([1]).

Le commencement de ce siècle a offert, à son tour, un exemple curieux d'une association semblable pour l'astronomie. L'étude du ciel et de la subordination des planètes, quant à l'ordre des distances, avait fait concevoir *à priori* qu'il devait exister une planète encore inaperçue : on allait jusqu'à désigner sa distance au soleil, le temps de sa révolution et plusieurs autres circonstances de son cours. Six astronomes allemands se réunirent à Lilienthal et résolurent de la chercher; ils formèrent à cet effet une association d'observateurs expérimentés, qui devaient passer en revue toutes les étoiles télescopiques du zodiaque, pour reconnaître parmi elles la planète rebelle qui se dérobait à leur poursuite. Leurs premiers efforts furent infructueux; mais ils apprirent bientôt qu'un astronome plus heureux avait aperçu l'astre tant cherché : Piazzi en avait fait la découverte à Palerme, le premier jour de ce siècle. L'association prit une noble revanche, et deux de ses membres, Olbers et Harding, découvrirent trois planètes presque aussitôt après. En cherchant la dernière, Olbers avait reconnu que les trois planètes nouvelles présentaient plusieurs caractères communs qui pouvaient les faire considérer comme ayant appartenu

([1]) On a cherché à présenter les résultats des vingt et une années d'observations, de 1839 à 1860, dans l'ouvrage *Sur la physique du globe,* chapitre VI *Sur les phénomènes périodiques des plantes et des animaux*, pages 323 à 409; 1 vol. in-4°; Bruxelles, 1861. — M. Ch. Fritsch, de Vienne, et M. Linsser, aide à l'Observatoire de Pulkowa, ont entrepris le même travail. On peut voir les premiers résultats que ces savants m'ont communiqués, dans le tome XIX, n° 4, de la 2e partie des *Bulletins de l'Académie de Belgique,* pages 395 et suiv., année 1865. Ces travaux sont basés sur les observations de plusieurs centaines d'observateurs qui prennent simultanément part aux mêmes travaux.

primitivement à un corps plus grand; et comme la théorie, en ce cas, montrait que les fragments devaient passer périodiquement par le même lieu où la séparation s'était faite, il crut pouvoir indiquer la place où il fallait se poster pour saisir au passage les autres débris.

Cependant la nature, en vérifiant quelques-unes de nos conjectures, ne nous donne pas toujours le dernier mot de ses secrets. C'est ce qu'a fort bien compris l'Académie royale de Berlin, qui fit également un appel à l'esprit d'association et demanda, à son tour, vingt-quatre astronomes dévoués qui consentissent à faire un inventaire général du ciel et à en dresser des cartes détaillées avec un catalogue si exact, qu'il ne fût plus possible de confondre désormais une planète avec une étoile. Cette heureuse idée porta ses fruits : au lieu d'une planète que l'on cherchait primitivement entre les orbites de Mars et de Jupiter, on en compte aujourd'hui plus de quatre-vingts, sans les cinq petites comètes périodiques qui sillonnent perpétuellement les mêmes régions, et tout porte à croire que la liste est loin d'être épuisée.

J'ai insisté sur ces exemples pour montrer que quelques sociétés savantes ont compris leur mission autrement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors; elles ont commencé des travaux simultanés que des individus isolés n'auraient jamais pu réaliser.

Brandès et Benzenberg, à la fin du siècle précédent, entreprirent, de leur côté, d'observer les circonstances curieuses que présentent les étoiles filantes, phénomène à peu près négligé jusqu'à cette époque. Plus tard, les physiciens belges s'occupèrent des mêmes recherches, et ces observations se répandirent dans les différents pays. On sait les développements considérables qu'ont pris ces travaux dans les derniers temps et ceux qu'ils promettent encore [1].

[1] Voyez l'ouvrage *Sur la physique du globe*, chapitre *Des étoiles filantes*, pages 266 à 322. Bruxelles, chez Hayez, in-4°, 1861; de même que l'*Histoire des*

Le magnétisme était connu des anciens, qui étaient loin cependant d'en apprécier les principales propriétés et les moyens d'en tirer parti pour les usages de l'homme. Cet élément curieux prit néanmoins un rang élevé, surtout quand la découverte de l'Amérique eut fait mieux comprendre son importance pour se diriger à la surface du globe. On reconnut successivement et on analysa avec plus de soin ses diverses propriétés. On finit par apprécier sa puissance directrice, qui varie selon les divers points de la terre, son inclinaison, sa force absolue et tout ce qui est susceptible d'une mesure exacte : on parvint même à reconnaître la variabilité de l'aimant pour un même point du globe. MM. Arago et Kupffer eurent les premiers, paraît-il, l'idée de comparer ses variations diurnes à de grandes distances, telles que Paris et Saint-Pétersbourg, et les changements simultanés qui s'y faisaient remarquer. L'illustre Gauss, en 1840, se proposa de mieux en observer les variations périodiques pour différents lieux : il réussit à le faire avec quelques savants qui voulurent bien l'aider de leurs expériences. Les épreuves étaient faites de cinq en cinq minutes pendant vingt-quatre heures consécutives, chaque mois et dans plusieurs des principales villes de l'Allemagne, ainsi qu'à Leide et à Bruxelles. On y vit clairement que les mêmes perturbations s'appliquaient identiquement aux mêmes éléments magnétiques et aux mêmes instants. M. De Humboldt suggéra alors un système d'observations plus vaste dont Londres devint le centre et qui s'étendaient sur Dublin, Saint-Pétersbourg, Bruxelles, Munich, Vienne, les États-Unis et les différents points des possessions anglaises des autres continents du globe. On put reconnaître que le système des variations diurnes était universel, mais

*sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, pages 348 et suivantes. Bruxelles, chez Hayez, grand in-8°, 1864.

qu'indépendamment des résultats généraux, il se présentait des perturbations purement locales. Il fallait un système semblable pour parvenir à reconnaître ces phénomènes, qui auraient échappé à un observateur isolé, quelle que fût sa force d'intelligence [1].

L'électricité de l'air ne méritait pas moins d'attention; mais, malgré les soins mis à l'observer, malgré les avantages qu'elle promet, on paraît peu disposé à en suivre l'étude. On sera peut-être étonné un jour de connaître la cause des incertitudes auxquelles on a été exposé depuis qu'on s'en occupe. La plupart des observateurs ont abandonné l'instrument, sans même chercher à exposer les motifs de cet abandon, et sans avoir soupçonné que les causes des obstacles éprouvés tiennent à des conditions généralement négligées qui doivent amener les difficultés les plus grandes; tandis que, si l'on y a égard, l'observation devient des plus faciles et des plus concluantes.

On observe, à Bruxelles, l'électricité statique depuis plus de vingt ans, et les résultats annuels, d'après les observations faites chaque jour, à midi, offrent, on peut le dire, presque autant de régularité que les résultats du thermomètre. L'électricité, plus forte en janvier, diminue successivement jusqu'en juin et juillet pour augmenter de nouveau jusqu'à l'hiver. Le même résultat a été observé, dans ces derniers temps, à Gand, à Kew et à Munich.

Les époques des *maxima* et des *minima* sont les mêmes, mais les différences entre ces termes extrêmes varient selon les lieux. L'électricité pour Bruxelles est dix fois plus forte

[1] Voyez à ce sujet l'ouvrage *Sur la physique du globe*, in-4°, page 260, et surtout les *programmes* successivement donnés par la Société royale de Londres, de même que les volumes des observations sur le magnétisme, in-4°, faites à Londres, Dublin, Hobarton, Toronto, Sainte-Hélène, le cap de Bonne-Espérance, etc.

en janvier qu'en juin, toutefois cette différence est moindre pour les trois autres localités. La variation diurne est aussi marquée semblablement ([1]).

S'il existe jusqu'à présent peu d'observations comparables pour l'intensité de l'électricité *statique*, il s'en trouve bien moins encore pour l'électricité *dynamique*, qui s'observe surtout d'une manière extrêmement intéressante pendant les orages. Ces sortes d'observations présentent de grandes difficultés, sans doute, puisque les variations les plus importantes ne peuvent être constatées que dans des circonstances exceptionnelles et dans les lieux les plus exposés aux coups de la foudre. On doit s'étonner parfois de voir, dans l'espace de moins d'une minute, passer le maximum d'électricité *positive* au maximum d'électricité *négative*, et *vice versâ*, sans qu'on ait le temps d'observer l'état intermédiaire avec les instruments actuellement employés. Mais ces effets énergiques, et surtout ceux de l'électricité négative, ne se montrent que pendant les orages ou pendant le passage d'un nimbus.

L'étude de l'électricité atmosphérique, l'une des plus intéressantes de la météorologie, en est à peine à sa naissance; elle exige la plus grande attention, et l'on ne saurait assez recommander la prudence dans ces sortes de recherches. Nous n'avons aucun doute sur l'immense utilité qu'on pourra en recueillir pour la météorologie, quand on aura mieux appris à juger toutes les phases qu'offre ce phénomène important, encore si peu connu dans les véritables circonstances où il faut savoir se placer pour en bien connaître les effets et pour ne pas substituer des faits purement accidentels à des faits normaux. En général, on ne peut juger que très-incomplétement des phénomènes de l'air, en faisant abstraction de l'influence incessante de l'électricité, surtout

([1]) Voyez, *Sur la physique du globe*, le chapitre *Électricité de l'air*, pages 80 à 124. 1 vol. in-4°; Bruxelles, 1861.

durant les orages; mais, nous le répétons, cette étude n'est pas sans danger pour l'observateur ([1]).

Depuis le commencement de ce siècle, il s'est formé des associations nouvelles; on a cru voir que les sociétés et les académies anciennes ne répondaient plus au but de leur institution, et qu'il leur manquait surtout la liberté nécessaire pour que chacun pût y venir exposer ses pensées dans des conditions beaucoup plus faciles que celles admises aujourd'hui dans les sociétés savantes : c'est alors que se sont formés les congrès et les autres associations semblables des différents pays. On n'a pas tardé cependant à s'apercevoir que ces réunions, généralement temporaires, ne pouvaient guère exister que pour l'examen de certaines questions ou pour l'exposition de découvertes nouvelles. Au premier instant, la manière dont ces associations libres se posaient semblait avoir pour but de renverser les corps savants. Ceux-ci examinèrent, et avec raison, ce qui pouvait leur manquer, et ils tâchèrent d'y suppléer. C'est à cette première attaque, qui paraissait fondée, que toutes les sociétés savantes eurent soin de répondre, en publiant des *Comptes rendus* ou des *Bulletins* de leurs séances qui permettaient à chacun de prendre en quelque sorte part aux sujets qui avaient été traités ([2]).

([1]) M. Peltier, qui entreprit, avec nous, les premières observations électriques faites à Bruxelles sur l'électricité de l'air, nous assura qu'il lui avait été impossible de les faire avec succès dans l'intérieur de Paris; tandis qu'ici, placé dans un lieu élevé, *où il n'était dominé absolument par aucun édifice, par aucun obstacle*, les résultats étaient des plus concluants. Des observations répétées nous firent voir combien ses conjectures étaient fondées, et je pus mieux comprendre la cause de son insuccès dans Paris : il suffit, en effet, d'être dominé par un corps plus élevé, placé même à une certaine distance, pour obtenir les valeurs les plus différentes. Voyez à cet égard les *Annales de l'Observatoire*, tome VII, pages 1 et suivantes, 1849; tome X, pages 47 et suivantes, 1854; et, dans l'ouvrage *Sur la physique du globe*, in-4°, 1861, le chapitre II, *De l'électricité de l'air*, pages 80 à 124.

([2]) Voici les dates auxquelles ont commencé les publications des *Bulletins*,

Dans les associations nouvelles, on procéda néanmoins avec une certaine symétrie et l'on prit des mesures qui parurent concilier tous les partis; nous citerons en particulier l'exemple de l'Angleterre. Depuis longtemps, la Société royale existe comme une des gloires de la nation : cette institution est entièrement libre et ne reçoit du gouvernement que le lieu où se tiennent ses séances. L'admission pour les régnicoles est peut-être moins difficile que pour les étrangers : on exige cependant des conditions qui sont assez rigoureusement observées. Avec la profonde estime que ce corps a méritée des hommes les plus distingués, il est resté au milieu de toutes les sociétés spéciales qui se sont formées successivement, comme le représentant de la science en Angleterre, et il a jugé à propos de prendre en quelque sorte la direction de l'Association britannique, qui peut être regardée comme le premier degré conduisant à l'association supérieure.

En France, l'Institut impérial a non-seulement le local où se tiennent ses séances, mais reçoit une dotation considérable, et, de plus, les membres reçoivent encore une pension

des *Comptes rendus*, etc., etc., des principaux corps savants de l'Europe :
*Proceedings* de la Société royale de Londres, 1830.
*Bulletin de la Société géologique de France*, 1830.
*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1832.
*Rendiconto* de l'Institut de Bologne, 1833.
*Compte rendu de l'Institut de France*, 1835.
*Geschichts Anzeigen* de l'Académie royale de Munich, 1835.
*Bulletin de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg*, 1835.
*Bericht, etc.*, de l'Académie royale de Berlin, 1836.
*Proceedings* de l'Académie de Dublin, 1836.
*Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou*, 1837.
*Proceedings* de la Société royale d'Édimbourg, 1838.
*Giornale* de l'Institut de Milan, 1841.
*Geschichts Anzeigen* de la Société royale de Göttingue, 1842.
*Compte rendu de l'Académie royale des sciences morales et politiques de l'Institut de France*, 1842.
*Rendiconto* de l'Académie royale de Naples, 1844.
*Rendiconta* de l'Académie des Lincées de Rome, 1848.

annuelle et des jetons de présence, de façon que la position n'est pas la même que celle de l'Angleterre. Il en est résulté aussi que l'Institut, corps national, n'a pris aucune part aux différents congrès libres qui se sont formés. Ici l'on trouve une indépendance complète dans ces corps, qui se forment successivement; tandis qu'en Angleterre, il y a en quelque sorte fraternité et subordination [1]. Les autres États ont généralement suivi la marche indiquée par la France : les conférences scientifiques et les congrès s'éloignent communément, par leur forme et la nature de leurs travaux, des académies constituées dans les divers pays. Ils s'organisent pour suivre une même pensée et en réaliser l'exécution, et dès que le but est atteint, leur mission est remplie, ils cessent d'exister, excepté cependant en Angleterre, où l'Association britannique est véritablement un corps scientifique, avec des séances annuelles d'une durée à la vérité fort courte.

Dans le monde matériel, comme dans le monde intellectuel, l'esprit d'association se révèle sous toutes les formes: le point essentiel est de savoir ce qu'on peut lui demander avec chance de succès. Ce qui constituera toujours un des principaux avantages des académies et des grands corps savants, établis sous les auspices des différents peuples, c'est leur caractère de permanence : c'est à eux qu'appartient l'exécution de ces immenses travaux auxquels la vie et l'activité d'un seul homme ne pourraient suffire; c'est à eux qu'est

[1] *L'Association britannique* pour l'avancement des sciences est un véritable corps savant, composé de membres publiquement reconnus, payant une cotisation, se réunissant à des époques déterminées, faisant exécuter des travaux spéciaux et publiant annuellement leurs actes sous une forme régulière. L'Association, d'ailleurs, se compose exclusivement d'Anglais, bien que les étrangers y soient reçus avec courtoisie et qu'elle en admette, à titre d'*associés*, comme dans les autres sociétés savantes. C'est un véritable corps, disons-nous, mais qui ne se réunit qu'une fois l'an, pendant huit jours et dans des lieux différents. Après chaque session, il paraît un volume in-octavo de ses procès-verbaux et des communications qui ont été reçues.

confié le soin d'entretenir le feu sacré dans une nation; de stimuler le goût des sciences par leur exemple et par leurs encouragements; d'opposer avec énergie une digue au débordement des fausses théories et des erreurs, et de faire aimer et respecter la science, en se faisant aimer et respecter soi-même.

Depuis des siècles, les mers sont sillonnées en tous sens par les diverses nations, et chaque vaisseau, pour sa propre sûreté, recueille les faits scientifiques les plus importants observés pendant ses voyages. Les recueils qui les renferment étaient restés à peu près sans usage pour la science: un officier américain, l'ingénieux et savant M. Maury, sut en tirer parti et féconder son heureuse pensée. En compulsant un grand nombre de registres de la marine, il réussit à se former des idées plus justes sur la nature des courants, soit de l'air, soit de la mer, et les premiers fruits de ses études amenèrent bientôt des simplifications considérables dans quelques traversées : ainsi, le voyage des États-Unis à la Californie, qui se faisait en cent quatre-vingts jours, fut réduit à cent jours seulement. Un résultat aussi remarquable fit naturellement penser aux avantages immenses qui proviendraient de la comparaison des registres de bord, non pas de quelques vaisseaux seulement, mais de tous les vaisseaux, quel que fût leur pavillon, surtout si ces registres étaient tenus d'une manière parfaitement uniforme et si les observations étaient comparables entre elles.

Pour arriver à un accord aussi désirable, le gouvernement américain fit un appel à toutes les nations maritimes et les invita à envoyer des représentants à une conférence générale dont le lieu fut fixé à Bruxelles. Cet appel fut accueilli avec faveur, et dans la réunion qui eut lieu au mois de septembre 1853, presque toutes les nations maritimes étaient représentées par des officiers distingués [1].

[1] Plusieurs États firent connaître, plus tard, leurs regrets de n'avoir pas eu le temps nécessaire pour se faire représenter à la réunion.

L'esprit de conciliation et de fraternité qui domina dans les discussions doit, en outre, être remarqué comme un des faits caractéristiques de notre époque. Après quinze jours de délibération, on parvint à un système uniforme d'observations sur mer qui obtint l'assentiment de tous les membres et qui, depuis, a été adopté par la plupart des gouverueméments [1].

Le succès de cette première réunion a prouvé qu'on peut tenter un pas de plus et arriver au plus vaste système d'observations que l'esprit humain ait jamais conçu : celui de couvrir le globe entier, dans toutes ses parties accessibles, d'un vaste réseau d'observateurs, espacés de manière qu'aucun phénomène naturel de quelque importance ne puisse se manifester sans avoir été vu et observé avec soin, sans qu'on ait le moyen de le suivre et de l'étudier dans sa marche; en sorte que l'œil de la science reste pour ainsi dire incessamment ouvert sur tout ce qui se passe à la surface de notre planète.

Pour arriver à l'exécution d'un pareil plan, il faudrait, cette fois, non-seulement le concours des navigateurs, mais encore, sur terre, celui des observateurs les plus exercés. Déjà la plupart des nations ont organisé des systèmes d'observations météorologiques et en ont confié la direction à des hommes spécialement versés dans ce genre de connaissances. Ce seraient donc ces hommes surtout qu'il s'agirait de réunir: ils devraient étudier en commun quelles sont les lacunes que présente le réseau d'observateurs actuellement existant pour aviser au moyen de les combler, et rechercher s'il n'y aurait pas quelque utile réforme à introduire, soit dans les

[1] Voyez : *Conférence maritime tenue à Bruxelles pour l'adoption d'un système uniforme d'observations météorologiques à la mer*, etc., in-4°; Bruxelles, 1853, chez Hayez. Voyez aussi l'*Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, pages 397 et suivantes. Bruxelles, in-8°; 1864, chez Hayez.

instruments, soit dans la manière de les observer. On arrêterait ensuite quels résultats doivent être publiés et sous quelle forme il convient de les présenter pour les rendre comparables.

Les gouvernements devraient intervenir dans une entreprise d'une étendue aussi considérable. Le moyen le plus sûr d'écarter l'esprit de rivalité serait qu'ils fussent représentés tous et qu'on discutât librement et sur le pied de l'égalité, dans une conférence qui aurait la plus stricte neutralité. Les conférences des nations s'écartent essentiellement par leur forme et par la nature de leurs travaux des académies : elles s'organisent, avons-nous dit, pour suivre une même pensée et en réaliser l'exécution, et dès que le but est atteint, leur mission est remplie, elles ont cessé d'exister.

C'était dans la prévision d'une réunion prochaine des officiers des différentes marines et des savants des différents pays que M. Maury, avant la rupture du nord et du sud des États-Unis, écrivait à l'un de ses anciens collègues une lettre concernant le *projet d'une nouvelle conférence internationale, pour étendre au globe entier le système des observations météorologiques adopté pour la mer* [1]. « La conférence, disait cet habile marin, recommandait un programme dans lequel étaient spécifiés tous les genres d'observation qu'exige la bonne conduite des vaisseaux. Ce plan a été encouragé par toutes les nations commerçantes et généralement adopté par les marins les plus intelligents naviguant sous les divers pavillons, de manière que la mer est maintenant couverte d'observatoires flottants, qui tous agissent de concert et qui observent avec un intérêt philosophique les phénomènes des vents et des ondes..... L'avantage d'avoir à terre des météorologistes, pour coopérer avec les navigateurs dont la con-

[1] Voyez ce projet dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, tome IX, 2e série, page 415, 1860. Lettre de M. Maury à M. Quetelet.

férence réclamait l'appui, est rendu si évident que tout progrès ultérieur de la science météorologique demande absolument que ce système s'étende à la terre [1]. »

Au moment où se formait le congrès maritime, s'assemblait, également à Bruxelles, un congrès formé par les différents États de l'Europe pour la classification et la coordination de certains faits dont eux seuls possèdent en général les éléments; je veux parler de la statistique des nations. C'était pour la première fois que l'on voyait les gouvernements concourir entre eux, au moyen de délégués spéciaux, à la confection de travaux qui intéressent à la fois tous les peuples. Les deux réunions nationales, pour la marine et pour la statistique, eurent lieu à un mois de distance et dans la même ville. Toutefois à ce dernier congrès, on jugea à propos d'appeler également des statisticiens libres, afin de recueillir tous les suffrages : les gouvernements s'engagèrent à publier les volumes des documents produits et à faire résumer tour à tour les principaux travaux entrepris dans ces assemblées, qui eurent lieu à deux ou trois années de distance. Le congrès statistique, commencé en 1853, s'est jusqu'à présent tenu successivement à Bruxelles, à Paris, à Vienne, à Londres et à Berlin : les gouvernements n'ont pas négligé de lui donner toute la splendeur qu'ils jugeaient nécessaire et de recevoir les membres effectifs comme des délégués des autres nations. La représentation était généralement confiée à l'un des ministres de chaque État, et, en

[1] On sait qu'une immense association se préparait au moment même où la guerre d'Amérique a suspendu tous ces travaux, qui méritaient, à tous égards, d'exciter l'attention publique par leur tendance à élargir les liens de l'amitié et des sciences entre les différentes nations.

M. Maury a fait paraître successivement neuf éditions de son ouvrage, qui a été traduit en plusieurs langues. Depuis, les malheurs de son pays ont suspendu la marche des sciences qui, d'ailleurs, n'est que ralentie, il faut du moins l'espérer, dans une nation aussi énergique.

Angleterre, à l'excellent prince Albert, enlevé trop tôt aux sciences politiques ainsi qu'à sa nouvelle patrie.

Au congrès de Londres, on sentit le besoin de réunir, avant la séance générale, les délégués des nations, pour convenir des travaux qui pouvaient intéresser les peuples. On comprenait que les statistiques officielles forment un travail différent de celui des statistiques spéciales, où chaque auteur peut considérer sous son point de vue les documents dont il veut faire usage ([1]). Mais, pour une statistique officielle, les besoins sont les mêmes chez tous les peuples : ils doivent être réunis de la même manière et autant que possible en adoptant les mêmes divisions, les mêmes mesures, la même langue : ce n'était qu'en admettant une identité pareille que l'on pouvait parvenir à économiser un temps considérable aux statisticiens et aux hommes d'État : on leur évitait la peine de rechercher les documents de tous les pays et de comparer les nombres exprimés sous différentes unités et sous les formes les plus dissemblables.

L'essai du travail fut décidé à la conférence de Londres. Chacun des délégués qui formaient le congrès des nations prit l'engagement de fournir un aperçu des travaux statistiques officiels qui s'opéraient dans son pays et celui d'en présenter les éléments numériques. Toutes ces données furent recueillies par un même pays, que désigna l'association pour

([1]) Voici la distinction qu'établissait à cet égard l'un des délégués au congrès de Londres :

« La statistique des États ne doit pas être confondue avec une statistique individuelle. Celle-ci doit procéder librement ; elle peut traiter des questions particulières, examiner des difficultés qui appartiennent spécialement à un État donné, peut-être même à une classe d'hommes. La statistique des États, marchant dans la voie suivie par toutes les nations similaires, doit, au contraire, offrir entre ceux-ci des rapprochements faciles. Pour établir les comparaisons, on doit éviter de recourir à un grand nombre d'ouvrages et n'user que de chiffres constatés officiellement. S'il s'y trouve des erreurs, on les aura bientôt aperçues, et les hommes les plus compétents seront les premiers à les signaler. » (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2e série, tome XII, page 102, in-8°, 1861.)

prêter son ministère à cet effet ; et l'ensemble général concernant la population a pu paraître, comme essai, dans le cours de cette année, sous le titre de ***Statistique internationale** (**Population**), **publiée avec la collaboration des statisticiens officiels des différents États de l'Europe et des États-Unis d'Amérique*** (1).

C'est en considérant la statistique de son point de vue le plus élevé que le prince Albert, en inaugurant le congrès de statistique de Londres, dont il était Président d'honneur, disait avec modestie, dans son discours d'installation : « Bien qu'en ces circonstances il eût appartenu à un membre du gouvernement, ministre de la couronne, mieux qu'à moi, d'occuper le fauteuil de la présidence et de procéder à l'ouverture de cette assemblée, comme cela s'est pratiqué ailleurs dans les précédentes sessions du congrès, cependant, la nature de nos institutions et les habitudes de notre population, au sein de laquelle le congrès devait siéger, ne pouvaient manquer d'exercer leur influence sur son organisation. Nous formons un peuple qui jouit de la vie politique la plus complète, dans laquelle toute question qui intéresse la nation ou qui a de l'importance pour elle est publiquement examinée et débattue. Toute la nation, pour ainsi dire, depuis le plus élevé jusqu'au plus humble, prend une part active à ces débats et porte à leur égard un jugement sur le résultat collectif des pensées et des opinions appelées ainsi à se produire. Ce congrès pouvait donc être une réunion particulière de délégués des divers gouvernements, discutant des questions spéciales au

(1) Cet ouvrage, qui forme un seul volume in-4°, publié par le gouvernement belge, renferme les documents qu'on devrait aller chercher dans des centaines de volumes, écrits dans les différentes langues et avec des unités différentes : il présente ces divers documents, réduits autant que possible sous une même unité et exprimés dans une même langue. Dans sa forme, cet essai sur la *population* montrera déjà l'utilité qu'on en pourra tirer pour la statistique générale.

milieu du tumulte commun de l'activité politique, ou bien il pouvait prendre un caractère plus général en s'adressant au public et en demandant sa coopération. Le gouvernement s'est décidé pour le dernier parti et a reçu de tous côtés la réponse la plus décisive. Je crois que le gouvernement a bien fait, car il est de la plus grande importance pour l'objet que le congrès a en vue — à savoir, non-seulement la diffusion des informations statistiques, mais encore la déclaration de l'utilité et de l'importance de cette branche des connaissances humaines, — que le public entier s'empare des questions qui doivent être examinées, et leur prête ainsi son puissant concours. Ce que je viens de dire, messieurs, me sert d'explication et d'excuse pour l'acte que je fais en occupant le poste de la présidence, poste à l'égard duquel, sous tout autre rapport, je sens mon insuffisance. Cependant, lorsque les commissaires de l'organisation du congrès m'ont exprimé le désir que j'agisse ainsi, j'ai cru de mon devoir de ne pas refuser ma coopération personnelle, qui apportait avec elle, pour ainsi dire, l'assurance au peuple anglais que l'objet de la réunion avait les sympathies de la Reine, et témoignait aux délégués étrangers l'estime qu'elle accorde à leurs personnes et la haute appréciation qu'elle fait de la science qu'ils cultivent. Permettez-moi de leur souhaiter la bienvenue au nom du pays.

» C'est ici que l'idée d'un congrès national de statistique a pris son origine, lorsque les délégués et les visiteurs de toutes les nations se sont assemblés pour montrer, avec une noble rivalité, les produits de leur science, de leur habileté et de leur industrie à l'exposition universelle de 1851; c'est ici que la statistique a pris ses premiers développements, et M. Farr a rappelé avec justesse que Bernouilli, dont l'autorité est imposante, avait nommé l'Angleterre le berceau de l'arithmétique politique, et que nous pouvons citer notre

*Domesday Book* comme l'un des monuments existants les plus anciens et les plus complets de la science. C'est aussi ce pays qui doit recueillir les bienfaits les plus considérables des progrès de la science, et qui doit, par conséquent, vous témoigner le plus sa reconnaissance pour vos travaux.

» Messieurs, quoique votre science soit ancienne et quoique les services qu'elle a rendus à l'humanité soient incontestables, elle est peu comprise par la multitude; elle est nouvelle par la position qu'on lui a faite parmi les autres sciences, et elle est encore soumise aux effets d'un grand nombre de préjugés vulgaires.

» Elle est peu comprise, car, sous ses expressions arithmétiques représentant des faits vivants par des chiffres et des tableaux comparatifs, elle offre peu d'attrait au public. Il faut beaucoup de travail pour pénétrer au milieu de nombreuses colonnes de chiffres, beaucoup de patience pour s'y retrouver, et beaucoup d'habileté pour tirer des conclusions précises et correctes des masses de matériaux qu'elle présente à celui qui l'étudie, tandis que la valeur même des renseignements dépend tout justement de leur nombre, car cette valeur s'accroît en proportion de leur quantité et de leur étendue..... »

Ce qui précède montre assez que, depuis le milieu du dix-septième siècle, la marche des sciences a changé et que l'homme est parvenu à substituer, dans certains cas, le travail combiné de plusieurs savants, ou même de plusieurs nations, au travail d'un simple individu, et à obtenir ainsi de grands résultats qui devaient nécessairement lui échapper. On peut songer aujourd'hui à résoudre des problèmes auxquels l'homme isolé n'aurait jamais osé prétendre, car il ne s'agit pas seulement de son savoir et de sa valeur personnelle, mais l'intelligence doit se multiplier et fonctionner en même temps d'une manière éclairée et uniforme sur plu-

sieurs points, et quelquefois sur tous les points du globe à la fois, pour rendre les observations immédiatement comparables. Il faut encore que les instruments et les méthodes d'opérer deviennent uniformes pour qu'on puisse économiser un temps considérable.

Selon la nature des travaux, l'œuvre doit donc appartenir exclusivement à un seul homme, ou bien devenir l'ouvrage d'une réunion d'hommes qui s'identifient et concentrent ensemble leurs idées. Pour parvenir à cette identification, la marche à suivre sera parfois extrêmement difficile et dépendra toujours des plans de travail qui auront été adoptés avec plus ou moins de mesure et d'intelligence.

Il a paru nécessaire d'entrer dans quelques détails sur ce mode nouveau d'utiliser les sciences et sur les avantages qu'il présente. Il est ici parlé d'un petit pays, il est vrai, mais d'un pays qui, par sa position, au milieu des puissances les plus importantes de l'Europe, a mérité peut-être une attention spéciale : sa part est assez grande, si on le croit utile à recueillir les documents nécessaires, à les coordonner et à les transmettre ensuite aux différentes nations.

Au moment de sa séparation des provinces hollandaises et de l'organisation de la Belgique en royaume, il y eut naturellement un moment de suspension dans la marche des sciences : des modifications furent faites de différents côtés, mais quand l'ordre put se rétablir, le pays se présenta avec des changements nombreux et marcha avec plus de confiance dans la route nouvelle qui lui était ouverte : nous n'avons à considérer ici que l'état des lumières, et surtout sous le rapport des sciences.

La liberté générale fut spécialement admise pour l'enseignement : le gouvernement crut devoir conserver néanmoins deux de ses universités, en y adjoignant des cours pour les travaux publics et pour l'industrie. Par suite, l'Uni-

versité de Louvain fut supprimée et fit place à l'Université catholique de la même ville : en même temps elle fut consacrée au culte et dirigée sous la protection d'un prince de l'Église, le cardinal de Malines. A côté de cette université s'établit, à Bruxelles, une seconde université libre, par les soins du parti libéral, et les quatre universités furent admises, par le gouvernement, à conférer, à titre d'égalité, des diplômes aux élèves qui se présentaient devant elle [1].

De son côté, l'Académie des sciences et des lettres prit successivement des développements nouveaux : elle chercha à favoriser l'élan qui s'était si heureusement manifesté dans le pays. Elle adopta, l'une des premières, le principe des ***Bulletins*** imprimés, où l'on consigne les communications faites pendant les séances : cette innovation est aujourd'hui généralement adoptée par tous les corps savants [2]. L'Académie fut aussi l'une des premières à fonder un ***Annuaire*** qui relate les principaux faits littéraires de l'année et les propositions faites pour l'avenir. En 1845, elle se sépara en trois classes, consacrées aux sciences, aux lettres et aux beaux-arts : et on lui adjoignit la Commission pour la publication des chroniques inédites du royaume. De plus, un arrêté royal créa, dans son sein, trois Commissions spéciales qui furent successivement chargées de former : 1° une biographie nationale ; 2° une collection française des grands écrivains du

(1) La création aux différents grades se fait deux fois par an, dans deux villes différentes : les professeurs d'une université libre s'unissent aux professeurs d'une université de l'État. Les jurys sont donc formés par trois professeurs de l'État pour chaque faculté, qui sont réunis à trois professeurs de l'une des universités libres, et ils reçoivent pour président une personne choisie par le gouvernement en dehors des universités. On n'exige plus, comme précédemment, la publication d'une thèse inaugurale. Du reste, la position de l'élève est entièrement changée : autrefois, il paraissait devant des professeurs qui le connaissaient et avaient su l'apprécier d'avance ; aujourd'hui, il se montre devant des juges dont la plupart lui sont inconnus.

(2) Voyez plus haut, page 20.

pays avec traductions, notices, etc.; 3° une publication des anciens monuments de la littérature flamande ([1]). Grâce au désir des membres de justifier les espérances que l'État avait mises dans leur activité, l'Académie put donner un développement considérable à ses publications. Elle compte aujourd'hui trente-quatre volumes in-4° des mémoires de ses membres, et trente-deux volumes des mémoires des savants étrangers. L'Académie royale fut aussi l'une des premières à entrer dans la voie nouvelle qui s'ouvrait devant elle et qui répandit tant d'activité parmi les savants et les gens de lettres : elle a publié, depuis le commencement de **1832**, 63 volumes in-8° de ses bulletins et 31 volumes de ses annuaires. D'après le désir de ses membres, elle a fait paraître encore, sous format in-8°, 17 volumes de ses mémoires, ainsi que plusieurs autres publications spéciales. Les commissions qui en font partie ne mettent pas moins d'activité dans leurs publications, bien que quelques-unes soient de création tout à fait récente. La Commission royale d'histoire, depuis sa formation, a publié un nombre considérable d'anciens manuscrits dans les formats in-4° et in-8°, ainsi qu'une collection étendue de *Comptes rendus* de ses séances. Les autres commissions promettent une égale activité dans leurs travaux, mais leur formation est beaucoup plus récente ([2]).

([1]) La réorganisation eut lieu en 1845, sous le ministère de M. Van de Weyer.

([2]) Voici la formation des commissions, telles qu'elles existaient en 1865 :

Pour la *Commission royale d'histoire :* MM. le baron de Gerlache, président; De Ram (que les lettres viennent de perdre), vice-président; Gachard, secrétaire-trésorier; De Smet, Du Mortier, Bormans, Borgnet;

Pour la *Commission da publication des anciens monuments de la littérature flamande :* MM. David, président; Snellaert, secrétaire; Bormans, De Decker, Blommaert;

Pour la *Commission d'una publication des écrivains du pays :* MM. le baron de Gerlache, président; le baron Kervyn de Lettenhove, secrétaire, Polain, Van Hasselt, le baron de Saint-Genois.

La commission pour la *Biographie nationale* ne tardera pas à commencer également ses publications.

Un corps savant, pour mériter véritablement ce titre, ne doit pas, comme nous l'avons dit, se borner à réunir de loin en loin les membres qui le composent et à publier leurs productions : l'objet de sa mission est plus noble et plus étendu. S'il s'agissait de n'avoir de séances que pour annoncer les ouvrages que les académiciens se proposent de faire paraitre ou pour faciliter les impressions des écrits qui sont présentés, les académies et les sociétés savantes seraient inutiles : on pourrait abandonner facilement leurs travaux à des employés éclairés d'un ministère. Avec une administration capable, les choses marcheraient sans doute avec plus d'unité et peut-être avec moins de complaisances amicales; mais ce ne sont pas là les premiers besoins ni les devoirs d'une institution savante. Notre Académie a montré, dès son origine, comment elle entendait remplir sa mission, elle a fort bien senti que l'union de ses membres et la communauté de vues pour les intérêts scientifiques et littéraires de la patrie doivent former sa principale étude; que devant des intérêts aussi sacrés doivent se perdre les idées personnelles, le soin d'obliger des amis et de fouler en quelque sorte aux pieds l'avenir intellectuel du pays pour n'exercer qu'un étroit favoritisme. L'Académie royale, faible dans ses commencements, sut reprendre bientôt sa véritable position : nous n'en donnerons qu'un exemple, parce qu'il montre mieux comment ses vues étaient coordonnées et comment elle en déduisit des conséquences véritablement utiles. L'Académie parvint, par des études consciencieuses, qu'elle dirigea avec ensemble et avec ardeur, à se mettre sur une ligne avancée, spécialement dans une science qui nous manquait à peu près complétement, quoiqu'elle fût de l'intérêt le plus grand pour notre industrie : je veux parler de la géologie. Dès sa réorganisation, elle s'occupa d'une manière active de cette branche importante; on la vit met-

tre successivement au concours la question géologique de chacune de nos provinces; elle attira avec ardeur toute l'attention des naturalistes sur cette étude ([1]). Après avoir épuisé, en quelque sorte, l'examen de ces différentes par-
N. 1809. ties, elle chargea M. André Dumont, l'un de ses membres
M. 1857. les plus instruits et les plus capables, de faire le travail d'ensemble; et le gouvernement, adoptant ses conseils, lui donna toutes les facilités pour accomplir cette œuvre importante. La carte géologique du Royaume parut, et, en 1855, à l'exposition de Paris, elle remporta, dans le concours de toutes les nations, le prix qu'elle méritait ; mais l'auteur, fatigué d'une pareille œuvre, succomba pour ainsi dire en la terminant. Il sut du moins qu'il avait fixé l'attention des hommes les plus compétents, qu'il emportait l'estime de ses concitoyens et les témoignages de leur reconnaissance.

En parlant de la géologie, j'ai touché à l'une des sciences modernes qui parlent le plus vivement à l'imagination : elle se rattache à la fois à presque toutes les branches de nos connaissances; la poésie même peut trouver place dans son

([1]) Le savant M. D'Omalius, à qui l'on doit la première carte géologique de notre pays, fut un des plus ardents promoteurs de cette science; et, par ses conseils, l'Académie mit successivement au concours la description géologique de chacune de nos provinces, puis, en dernier lieu, la carte générale du royaume. Tous ces travaux furent successivement exécutés par MM. Draplez, Cauchy, Belpaire, Steininger, Engelspach-Larivière, Dumont, Davreux, Galeotti, auxquels se rattachaient, d'une autre part, MM. Kickx père, Bonesuel, Schmerling, Dewalque, Du Mortier, Ch. Morren, De Vaux, et spécialement pour les fossiles MM. De Koninck, Nyst, de Selys-Longchamps, Lebon, etc. (Voyez l'*Histoire des sciences en Belgique,* pages 330 et suivantes.)

Une statue a été votée à M. Dumont, au moyen d'une souscription générale : c'est sans doute le suffrage le plus légitime qu'un auteur puisse ambitionner. Ses travaux ont été spécialement continués par M. Dewalque, l'un de ses élèves et de ses amis.

A côté du nom de M. Kickx père, que nous venons de citer, il convient de nommer son fils, qui lui succéda avec tant de distinction pour les sciences naturelles et que la science a perdu depuis ; nous citerons encore son petit-fils, qui s'est fait connaître déjà par des recherches importantes dans la même carrière et qui promet de marcher dignement sur les pas de son père et de son aïeul.

domaine. Quelle brillante étude, en effet, que celle qui nous fait connaître la structure de notre globe et les trésors qu'il recèle, qui remonte aux causes probables de sa formation, et qui, en faisant l'inventaire des débris organiques renfermés dans ses différents terrains, assiste en quelque sorte à la résurrection de ces nombreuses générations de plantes et d'animaux que la nature y a enfouis en silence et dans l'ordre de leur apparition, à des époques où l'homme n'était pas encore appelé à être le témoin de ce vaste enfantement! L'astronomie avait tâché de saisir les premiers fils de ce dédale, dans lequel s'enfonce l'observateur, avide de sonder les secrets de la création; elle avait recherché les causes du mouvement uniforme des planètes autour du soleil, de leur aplatissement commun et des lois admirables qui lient tous ces mondes entre eux et qui font que, bien qu'isolés à nos yeux, ils forment cependant un vaste ensemble et pour ainsi dire un seul corps.

Dans l'hypothèse que notre terre, immense lambeau de l'atmosphère solaire, se serait progressivement condensée et que les autres globes de notre système planétaire auraient eu une origine semblable, on pouvait s'expliquer les phénomènes célestes qui se passent sous nos yeux; toutefois l'observation de la structure de notre terre devait pouvoir sanctionner une supposition aussi hardie. Ici, comme il arrive presque toujours, ce ne furent pas les besoins de la science, mais les besoins des hommes qui firent jaillir les lumières qui nous manquaient. L'exploitation des mines, secondée par de savantes inductions, débrouilla le chaos apparent de notre globe; et bien que la géologie n'ait pu porter ses investigations au delà de l'épiderme de ce grand corps, cependant elle a acquis des notions importantes sur sa structure et sur son origine probable. Elle a pu pénétrer assez avant pour reconnaître qu'à une certaine profondeur et en arri-

vant aux terrains primitifs, la contexture du globe est partout la même; que les couches déposées ensuite par le temps à de longs siècles d'intervalle, offrent partout une grande ressemblance dans leurs traits principaux et se succèdent à peu près dans le même ordre; qu'à travers ces couches brisées et soulevées de différentes façons, on peut suivre la nature pas à pas dans sa marche pendant la création des êtres organisés. Elle-même a pris soin de sceller dans la pierre leurs empreintes ineffaçables, et elle les a répandues avec une munificence telle qu'on en rencontre presque en chaque lieu où l'on fouille le sol. Ainsi, l'on voit apparaître d'abord, sur les limites des terrains primitifs, des êtres d'une organisation si simple qu'on ne sait s'il faut les ranger parmi les plantes ou les animaux; on voit ensuite se débrouiller successivement le règne végétal et le règne animal: les individus qu'ils composent ont une organisation de plus en plus complète. Mais, ici, l'imagination s'effraye à la vue des débris des êtres monstrueux, fantastiques habitants de cet ancien monde. Formés pour vivre tour à tour dans les eaux, dans des terrains fangeux ou dans une épaisse atmosphère, les uns, avec les allures des reptiles, sont doués des organes nécessaires pour la natation, d'autres déploient de vastes ailes entre les écailles dont ils sont cuirassés; la végétation même est en rapport avec ces êtres extraordinaires dont la plupart sont inconnus aujourd'hui; elle se développe avec un luxe inouï; et de simples fougères atteignent à la hauteur de nos plus grands arbres modernes. Ce n'est que dans les couches supérieures de la terre que l'on voit apparaître enfin les débris fossiles des mammifères; et, chose étonnante, l'homme seul ne semble point en faire partie! Dernier ouvrage de la création, il en est aussi le plus parfait; comme si sa mission était d'en étudier les merveilles.

On a pu reconnaître, par l'esquisse rapide que je viens

de tracer, quelle est l'étendue immense du domaine de la géologie [1]. Cette science et celles qui s'y rattachent n'excitèrent pas exclusivement l'attention de nos savants : la botanique et la zoologie, surtout dans leurs rapports avec le sol de notre pays, finirent par former, pour nos naturalistes belges, un objet d'études tout à fait spécial.

Nous avons indiqué avec quelques détails tout ce qui se fait, depuis près d'un demi-siècle, dans nos provinces et sur le globe en général, pour répandre le plus de lumières possibles sur les phénomènes *périodiques* des plantes et des animaux [2]. Nous avons publié un premier résumé pour déduire des conclusions de tous ces travaux, et nous avons eu le plaisir de pouvoir donner, dans les Mémoires de l'Académie, l'aperçu de deux ouvrages pareils que ne tarderont pas à publier M. Fritsch, qui dirige ces sortes de travaux en Autriche, et M. Linsser, attaché à l'Observatoire impérial de Pulkova en Russie [3].

Les recherches mathématiques fixèrent également l'attention au milieu du mouvement général qui ramenait les esprits vers une science qui avait autrefois fait honneur à la patrie. Le vieux commandeur de Nieuport, dont nous avons déjà parlé dans notre ouvrage sur l'*Histoire des sciences ma-* N. 1746. M. 1826.

[1] Voyez *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, page 295, tome VII, 2e partie, in-8°; 1840.

[2] Voyez, pour ce genre de phénomènes, les travaux de MM. Van Mons, Kickx, de Selys-Longchamps, Morren, Wesmael, Van Beneden, Du Bus de Ghisignies, Gluge, Schwann, Spring, Bellynckx, Vincent, Poelman, Candèze, Coemans, Chapuis, etc.

M. Édouard Morren continue activement le journal de botanique que son père avait commencé avec tant de succès; et il est, sans aucun doute, le coopérateur le plus actif dans l'association scientifique qui lie ensemble tous les amis de l'horticulture que renferme le royaume. On doit lui savoir gré de cette extrême activité.

[3] Voyez *Histoire des sciences mathématiques et physiques*, page 431, 1 vol. in-8°; Bruxelles, 1864. Voyez aussi l'ouvrage : *Sur la Physique du globe*, par A. Quetelet, chapitre V. *Phénomènes périodiques des plantes et des animaux*, pages 323 à 409; in-4°, 1861; et les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, tome XIX, 2e série, pages 395 et suiv.; 1865.

*thématiques*, avait été l'un des premiers à ouvrir la carrière, et une foule de jeunes savants s'étaient hâtés de marcher sur ses pas. On remarquera encore ici cet ancien désir de sortir de son isolement et d'embrasser avec l'humanité entière l'étude de ce qui peut contribuer à son bonheur. Un appel fut fait à toutes les nations et spécialement à la France, à l'Angleterre, à l'Allemagne, pour favoriser cet élan, et pour aider à remettre la géométrie à côté de l'analyse, qui l'avait dépassée de beaucoup dans les deux siècles précédents. A peu près tous les hommes d'un mérite reconnu dans cette partie réunirent leurs efforts, et une réponse à une question de géométrie, posée par l'Académie royale de Belgique, résuma de la manière la plus heureuse ce qui avait été fait pour cette science et les terrains qu'il s'agissait de déblayer encore pour arriver au but désiré. Le prix fut remporté par M. Chasles, l'un des savants modernes les plus distingués dans la géométrie et qui fit connaître avec succès les travaux qu'il fallait entreprendre pour franchir l'obstacle encore existant [1]. On peut reconnaître qu'il en avait été à peu près de même pour l'analyse, au moment de l'invention du calcul différentiel et intégral. Les hommes les plus versés dans la science avaient senti la nécessité d'avoir sous la main tout ce qui avait été fait avant de chercher à surmonter les derniers obstacles [2]. Le problème toutefois n'est pas encore complétement résolu; mais tout porte à croire que du milieu même de ces riches trésors géométriques que l'on a su réunir naitra une science plus

(1) Voyez l'*Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, page 345, in-8°; Bruxelles, 1864.

(2) Si je ne cite pas ici les *Annales mathématiques de Gergonne*, le *Journal für die reine und angewandte Mathematik* de Crelle, et, plus tard, de Borchardt, le *Journal de mathématiques* de Liouville, l'*Archiv der Mathematik und Physik*, par J.-A. Grunert, etc., c'est que ces recueils, consacrés aux parties les plus élevées de la science, n'avaient pas en vue le but de s'occuper plus spécialement d'une branche des sciences mathématiques.

simple et plus générale que celle que nous avons aujourd'hui, quels que soient ses progrès.

Nous parlerons avec plus de détails, dans les livres suivants, de ce qui a été fait par la plupart des savants belges de l'époque actuelle pour marcher avec succès sur les pas de leurs devanciers et pour se remettre dans la vraie voie, abandonnée au milieu des malheurs de la patrie. On y verra avec plaisir les noms du commandeur de Nieuport, de Dandelin, Verhulst, Garnier, Pagani, Simons, Belpaire, Crahay, et de tant d'autres savants dont le souvenir doit être conservé avec reconnaissance [1]. Les mêmes sentiments s'arrêteront, nous n'en doutons pas, sur le baron Falck, sur Van Huttenhove, Van Marum, Arago, de Humboldt, Bouvard, Gioberti, Schumacher, etc., qui, bien qu'étrangers, ont secondé par leurs talents la marche scientifique de nos compatriotes [2]. Nous ne devons pas omettre cependant de citer les ouvrages les plus importants qui ont été publiés sous nos yeux, et ceux mêmes dont les auteurs sont encore parmi nous. On concevra toutefois que nous serons forcé de nous restreindre dans nos jugements et nos citations.

(1) A ces noms, nous devons joindre encore celui de Charles Thiry, qui était né à Mons, le 8 janvier 1783, et que l'Académie royale perdit, le 24 janvier 1851. Charles Thiry avait suivi de bonne heure la carrière de l'enseignement; en 1805, un décret des consuls l'avait nommé professeur de mathématiques au Lycée de Bruxelles, où il avait été appelé dès l'organisation de cet établissement (1804), en qualité de maître d'études. Quand l'Académie royale fut réorganisée, en 1816, il fut désigné par le gouvernement pour faire partie des membres de la section des sciences. La confiance qu'il avait inspirée lui valut, en 1815, le titre de commissaire et, plus tard, d'inspecteur général du cadastre. Ce sont ces fonctions qui le portèrent à publier, en 1835, le *Règlement pour la conservation du cadastre en Belgique*, le seul ouvrage que nous ayons de lui. Par suite de la révolution de 1830 et de l'achèvement des travaux auxquels il avait été préposé, il fut appelé à la présidence du conseil des monnaies.

N. 1783.
M. 1851.

(2) Nous ne devons pas oublier de citer également les noms de MM. Van Rees et Van Breda, qui, en 1830, ont quitté nos universités, sans perdre les droits qu'ils ont à la reconnaissance des Belges comme professeurs distingués pour les sciences.



L'un de nos compatriotes les plus anciens dans la carrière
N. 1801. des sciences était Alexis Timmermans, qui, en 1830, avait
M. 1864. passé dans le génie militaire, comme la plupart des jeunes savants de cette époque. Il retourna, en 1835, vers des travaux plus paisibles, et entra à l'Université de Gand en qualité de professeur de mathématiques [1]. Il avait été couronné déjà, en 1819, dans la même université pour un travail académique sur la théorie de la composition et de la résolution des forces. Au mois d'août 1822, il prit le grade de docteur en sciences, et publia à cette occasion une dissertation latine sur la figure de la terre. Ses goûts le portaient particulièrement vers la carrière scientifique qu'il avait adoptée en dernier lieu. C'est pendant son professorat qu'il publia successivement deux ouvrages qui servirent de texte à ses leçons : l'un était un *Traité de mécanique rationnelle*, 1 vol. in-8°, 1855, et l'autre un *Traité de calcul différentiel et de calcul intégral*, 1 vol. in-8°, dont il fit paraître une seconde édition en 1860. L'écrit se termine par un aperçu sur le calcul des variations. Ces deux ouvrages étaient plus spécialement destinés à servir de texte aux leçons qu'il donnait à l'Université de Gand, en même temps qu'à l'École d'application.

C'est dans les travaux de l'Académie royale de Belgique que l'on peut surtout reconnaitre Timmermans comme savant. Dès le commencement de la publication des *Bulletins de l'Académie royale* [2], son nom est honorablement cité pour la présentation d'un mémoire sur la *Théorie des pressions*

[1] Jean-Alexis Timmermans, né à Bruxelles, le 22 août 1801, avait fait ses études dans cette ville, puis à l'Université de Gand, où il avait reçu le diplôme de docteur en sciences. Il fut nommé professeur dans cette dernière localité, en 1835, et il y est décédé le 2 septembre 1864, presque en même temps que son collègue à l'Université de Gand, M. Kickx, qui mourut subitement, à Bruxelles, le lendemain.

[2] *Bulletins de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, in-8°, 1832, n° 2, page 7.

*et torsions*. Ces recherches, y est-il dit, qui supposent des connaissances très-étendues en analyse, reposent sur un principe arbitraire : l'auteur, comme le remarquaient les juges du concours, admet que le polygone formé par les points d'appui est décomposé dans tous les triangles possibles, et que le poids peut être considéré comme supporté par chacun des triangles qui passent sous lui. La charge de chacun de ces triangles est le poids divisé par le nombre des triangles. Quant à la position du point d'application dans chaque triangle, elle est connue. On conçoit donc la possibilité d'exprimer analytiquement la pression exercée sur chaque point. Ce mémoire ne fut point imprimé par l'Académie; mais cette société savante nomma l'auteur au nombre de ses membres, dans la séance du 12 octobre de l'année suivante.

Dès l'année 1829, le même corps savant avait couronné, dans la séance générale du mois de mai, un de ses mémoires *Sur les ailes des moulins à vent et sur la forme la plus avantageuse qu'il convient de leur donner*. Cet écrit a été imprimé en 1831, dans le tome VIII des Mémoires couronnés; et l'Académie lui décerna sa médaille d'or. L'auteur fait preuve de connaissances et montre que les secrets de la haute analyse lui étaient familiers. Il commence son travail par quelques considérations intéressantes sur la nature de la question. Parmi les diverses inventions arabes que les croisés nous firent connaître à leur retour d'Orient, dit-il, à la fin du onzième siècle, aucune, sans contredit, n'a rendu de plus grands services à l'industrie que les moulins mus par la force du vent. C'est surtout dans les pays de plaine, comme la Flandre et la Hollande, qu'on peut le mieux apprécier tous les avantages de ces ingénieuses machines, parce que la position géographique de ces pays le long des côtes et à l'embouchure des grands fleuves, permet rarement aux habitants de mettre à profit la force motrice de l'eau, à cause

de la largeur ordinaire des rivières et de leur peu de pente. Aussi est-ce dans ces provinces que les moulins à vent ont acquis le plus haut degré de perfection. Coulomb, dont le génie observateur s'exerça successivement sur toutes les branches de la physique et de l'industrie, composa plusieurs mémoires curieux sur les avantages de ces machines et fut conduit, en examinant les moulins établis dans ces contrées, à un résultat curieux. Il remarqua qu'en Flandre, tous les moulins produisaient à fort peu près la même quantité d'effet, malgré certaines différences assez légères dans le mécanisme et dans la disposition des engins. Appliquant à cette observation la théorie des *maxima*, il en conclut que cette quantité d'effet était la plus grande possible, et que, par conséquent, toute disposition nouvelle dans les proportions du moulin, ne tendrait qu'à diminuer cet effet. Cette application d'une théorie abstraite des mathématiques à un procédé industriel est peut-être à la fois une des plus simples et des plus ingénieuses que l'on ait faites. Cette question, considérée sous le point de vue pratique, doit donc être regardée comme résolue depuis longtemps. On peut même affirmer avec fondement que les moulins à vent ne sont plus susceptibles d'un perfectionnement de quelque importance ; mais il n'en est pas de même de leur théorie mathématique : un grand nombre de géomètres célèbres, tels que d'Alembert, Euler, Lambert, Lulofs, etc., etc., y ont, à la vérité, consacré leurs veilles, et cependant, malgré les travaux de ces grands hommes, le problème reste encore presque entièrement à résoudre. L'auteur ne dissimule pas les difficultés qui se présentent; « aussi estime-t-il qu'il servira la science s'il parvient à aplanir le sentier qui doit conduire à la parfaite solution de la question. »

Il est un autre mémoire qui fut également présenté à l'Académie vers la même époque et qui ne reçut point de

publicité, parce qu'il avait plutôt pour but de faire connaître les tendances et les travaux de l'auteur que de donner à la science des recherches nouvelles et directement applicables : c'est une ***Théorie mathématique de l'homme et des animaux, considérés comme moteurs et machines.*** Mais l'Académie imprima, dans les tomes XV et XXI de ses Mémoires, deux de ses écrits qui méritent une attention spéciale, l'un traitait des ***Solutions singulières des équations différentielles,*** et l'autre, ***Des axes principaux d'inertie et des centres de percussion.***

La théorie des solutions singulières des équations différentielles déduites de la variation de la constante arbitraire qui entre dans leur intégrale, est, sans contredit, remarque l'auteur, une des plus ingénieuses et des plus élégantes conceptions de Lagrange : aucune branche ne l'emporte sur elle, sous le rapport de la simplicité et de la généralité. Cependant elle n'est pas exempte d'un inconvénient qu'elle partage avec la plupart des théories purement analytiques. Timmermans a cherché les caractères de l'existence des solutions singulières dans la composition de l'équation différentielle, et il a considéré ensuite les conditions analytiques comme des conséquences de cette composition. C'est sous ce rapport qu'il a envisagé la théorie des solutions singulières qui fait l'objet de son travail.

Dans son écrit sur les axes principaux d'inertie, l'auteur ne perd jamais de vue l'objet principal qui l'occupe, et il évite certaines propositions, même importantes, qui le détourneraient de sa marche. Il commence par prévenir que son travail a spécialement pour objet la recherche des conditions analytiques et géométriques, pour qu'une droite donnée de position dans un corps y soit un axe d'inertie principal relativement à l'un de ses points ; il s'occupe ensuite de la détermination de ce point quand il existe et de la recherche des propriétés dont il jouit.

A la suite de 1830, Timmermans, par le nombre de ses travaux comme professeur à l'Université, ainsi qu'à l'École du génie civil, dut nécessairement se trouver arrêté dans ses recherches géométriques; on vit néanmoins qu'il savait utiliser le peu de loisirs qui lui restaient encore. Il composa successivement, outre les deux traités mentionnés plus haut, divers ouvrages de mérite qui furent autographiés pour servir de texte à ses leçons. Mais ce fut spécialement à l'Académie royale des sciences qu'il dut sacrifier un temps considérable pour prendre connaissance des nombreux ouvrages qui furent confiés à son examen.

Les travaux des Belges, dès la fondation de l'Académie, s'étaient tournés vers les mathématiques et leurs applications. Le journal spécialement consacré à ces recherches, la *Correspondance mathématique et physique de Bruxelles,* entretenait cette utile tendance, qui semble exiger un centre spécial pour être cultivée avec soin et activité. Nous tâcherons de faire connaître successivement les géomètres qui prirent part à ce mouvement si utile dans un pays où les sciences, pendant près de deux siècles, avaient été en quelque sorte condamnées au silence [1].

Timmermans fut, pendant quelque temps, aidé dans ses travaux, à l'École du génie civil, par plusieurs de ces jeunes géomètres qui se firent plus tard connaitre par leurs

[1] La première tentative qui fut faite à cet égard est due à une réunion de jeunes élèves de l'Université de Gand, qui, arrivés au moment de prendre leurs grades universitaires, vers 1818, sentaient le besoin de suppléer par eux-mêmes aux lacunes que présentait alors l'instruction. Ces jeunes gens se réunirent au nombre de trente à quarante et se partagèrent en trois sections, selon le degré de leur force. Il fut convenu que ceux de la première section s'exerceraient entre eux et serviraient de guides et d'appuis à ceux de la seconde section, et ceux-ci à ceux de la troisième. MM. Timmermans et Lemaire, qui furent, plus tard, professeurs de mathématiques aux Universités de Gand et de Liége, étaient au nombre de ces jeunes étudiants. Nous avons fait connaître les travaux de M. Timmermans; ceux de M. Lemaire concernaient plutôt les sciences naturelles. Le plus ancien

écrits. M. Lefrançois communiqua quelques-unes de ses recherches à l'Académie et fut couronné dans un des concours pour un travail sur les formules d'évaluation des produites continues, en mai 1839 [1]. On sait que plusieurs géomètres modernes ont nommé *produites continues*, le produit d'un nombre infini de facteurs soumis à une loi de succession déterminée. Les premières recherches sur les propriétés de semblables fonctions sont dues à Jean Bernouilli, qui fut conduit à l'expression des sinus ou cosinus en produites continues. Ces recherches furent abandonnées ensuite; Euler et d'autres géomètres les reprirent plus tard. Kramp essaya de résoudre le problème inverse de celui dont on s'était occupé jusque-là; étant donnée une produite continue avec la loi de succession des facteurs, il se proposa de remonter à la fonction génératrice. M. Lefrançois a cru voir dans le mémoire de Kramp une lacune et il a cherché à la combler. Ce travail, ainsi que plusieurs autres que M. Le-

N. . . .
M 1832.

d'entre eux, M. Quetelet, était professeur depuis 1814 et avait été autorisé à prendre, en 1819, les grades de candidat et de docteur en même temps. Quelques-uns de ses écrits furent insérés, vers cette époque, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*. Nous devons nous borner à en citer les titres :

I. *Sur une formule générale pour déterminer la surface d'un polygone formé sur une sphère par des arcs de grands ou de petits cercles, disposés entre eux d'une manière quelconque.* (Mémoires des membres, t. II ; 1822.)

II. *Sur une nouvelle théorie des sections coniques considérées dans le solide.* (Mémoires des membres), t. II ; 1822.

III. *Sur une nouvelle manière de considérer les caustiques, soit par réflexion, soit par réfraction.* (Mémoires des membres, t. III ; 1826.)

IV. *Sur quelques constructions graphiques des orbites planétaires.* (Mémoires des membres, t. III ; 1826.)

V. *Sur différents sujets de géometrie à trois dimensions.* (Mémoires des membres, t. IV ; 1827.)

VI. *Résumé d'une nouvelle théorie des caustiques, suivie de différentes applications à la théorie des projections stéréographiques.* (Mémoires des membres, t. IV ; 1827.)

VII. *Démonstration et développement des principes fondamentaux de la théorie des caustiques secondaires.* (Mémoires des membres, t. V ; 1829.)

[1] *Mém. cour. de l'Académie*, t. XIV, in-4°, 184.



françois communiqua à l'Académie de Bruxelles, montrent assez le mérite de l'auteur qui, malheureusement, succomba dans un âge où l'on pouvait attendre encore beaucoup de ses capacités [1].

N. 1804 Après avoir remporté plusieurs prix dans les universités
M. 1849 de l'État, pendant qu'il étudiait à Gand, M. Verhulst fit paraître, en 1840, un ouvrage remarquable sous ce titre : ***Traité élémentaire des fonctions elliptiques***. Cet écrit rappelait d'une manière heureuse les travaux principaux qui avaient été faits sur cette branche importante et difficile des sciences mathématiques. L'écrit n'obtint pas d'abord le favorable accueil qu'il méritait : les lecteurs au courant de cette partie de la science étaient encore trop peu nombreux en Europe, mais le succès de ce livre fut assuré bientôt après, particulièrement en Allemagne, et l'accueil qu'il y reçut dépassa les espérances de l'auteur [2].

Un autre jeune géomètre fut également enlevé de bonne
N. . . . heure aux sciences qu'il cultivait avec succès : ce fut M. Pioch.
M. 1846. Il était doué d'une véritable aptitude pour les mathématiques; il s'était rendu à Bruxelles dans un âge encore trop jeune pour avoir pu développer les talents qu'il avait reçus de la nature. Son ignorance complète des usages du monde et son inexpérience faillirent même compromettre entièrement son existence. Cependant un ami des sciences s'intéressa à sa position et obtint de M. Gaggia, qui possédait alors à Bruxelles un des plus beaux établissements d'instruction du pays,

(1) On trouve plusieurs de ses recherches, et de celles des géomètres belges de cette époque, dans les volumes de la *Correspondance physique et mathématique de Bruxelles*, qui parut périodiquement pendant les années 1825 à 1839.

(2) Nous aurons occasion d'en parler avec plus de détails dans la notice particulière sur l'auteur, que l'on trouvera dans le livre suivant. Voyez aussi les *Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles*, tome VII, 1re partie, pages 2 et 322; in-8°, 1840.

qu'il lui donnât un asile, non pour tirer parti de ses connaissances, mais pour lui laisser le temps de se reconnaitre et de ne pas se compromettre d'emblée aux yeux de ses jeunes auditeurs [1]. Dès la formation des Bulletins de l'Académie, M. Pioch avait, comme M. Lefrançois et plusieurs autres jeunes savants, pris soin de présenter ses premiers essais à la compagnie, qui les avait accueillis avec faveur dans ses recueils. L'ouvrage le plus important de lui a été imprimé dans le tome XV des *Mémoires couronnés par l'Académie royale de Bruxelles,* qui parut en 1843. Il porte pour titre : *Mémoire sur les fonctions arbitraires exprimées par des intégrales doubles*, et il fut jugé de la manière la plus favorable par MM. Pagani et Dandelin, qui avaient été chargés de son examen. Dans ce travail, dit M. Pagani, que l'on peut considérer comme une suite et un perfectionnement des mémoires antérieurement présentés à l'Académie par M. Pioch, et qui ont mérité des encouragements de la part de la compagnie, l'auteur s'est proposé de faire connaître une méthode très-simple qui conduit directement à une formule remarquable dont Fourier a enrichi l'analyse, et à plusieurs formules du même genre. Fourier, et après lui Poisson, Deflers, Cauchy et d'autres géomètres ont donné des démonstrations plus ou moins ingénieuses, mais généralement

(1) M. Pioch non seulement réussit à se faire à la profession qu'il avait choisie, mais il devint un des bons professeurs de l'établissement Gaggia, qu'on pouvait regarder alors comme un des premiers de ce pays, car il comptait parmi ses professeurs, outre M. Gioberti, qui était l'un des premiers écrivains de l'Italie, MM. Plateau, Raoul, Meyer, dont les noms sont bien connus des savants. Plus tard, il passa à l'École militaire, où il fut chargé de professer l'analyse.

Ce jeune géomètre mourut au commencement de 1846, d'une maladie dont il souffrait depuis longtemps. Voici ce qu'on lit dans les *Bulletins de l'Académie de Belgique,* séance du 7 février 1846 : « M. Verhulst demande à pouvoir déposer dans les archives de l'Académie le manuscrit d'un mémoire sur l'intégration des fonctions différentielles d'un ordre quelconque, par M. Pioch qu'une mort prématurée vient d'enlever aux sciences. »

ou trop peu rigoureuses ou trop difficiles de la formule fondamentale dont il est ici question. M. Pioch, à son tour, démontre d'abord la formule de Fourier, en suivant une marche inverse à celle qu'avait suivie Deflers; mais il fait remarquer les défauts de ces deux méthodes, et il appuie sa démonstration sur d'autres formules qu'il a démontrées auparavant, et qui sont relatives à certaines intégrales définies. La marche que l'auteur a suivie est plus élémentaire que celle de ses devanciers, et pour mieux faire comprendre aux personnes peu familiarisées avec la haute analyse la signification et la généralité de la formule de Fourier, il l'applique à des exemples particuliers : il en est un surtout qui est assez remarquable par sa singularité. Généralisant sa méthode, M. Pioch finit par établir une formule qui peut être considérée comme la partie la plus intéressante du mémoire. Cette formule comprend, comme cas particuliers, celle de Fourier, toutes celles que M. Cauchy a données et une infinité d'autres formules analogues. En résumé, le travail de M. Pioch fut reçu comme un travail qui se recommandait par l'importance des matières et par la manière simple et rigoureuse avec laquelle il avait su les mettre à la portée des jeunes géomètres.

N. 1802. M. 1857. Comme M. Pioch, M. Meyer appartenait également au Luxembourg, mais à la partie allemande. M. Meyer se distinguait à la fois par des qualités très-diverses; il était mathématicien habile et ses compatriotes le considéraient comme un poëte distingué dans le dialecte de son pays. Professeur d'abord, avec M. Pioch, à l'établissement Gaggia dont nous avons parlé précédemment [1], il fut attaché ensuite au ministère de la guerre, ainsi qu'à l'Université libre de

[1] Il avait été, en commençant, professeur de mathématiques à l'École militaire de Bréda, en 1828, pendant la réunion de la Belgique avec les provinces septentrionales.

Bruxelles; puis envoyé à Liége comme professeur de mathématiques pour l'enseignement universitaire. Il était d'une constitution rude et vigoureuse et portait dans tout ce qu'il entreprenait une âpreté marquée, tempérée toutefois par les sentiments les plus bienveillants. Il s'occupait avec succès des différentes branches des sciences mathématiques, mais la grande mobilité de sa détermination l'a parfois conduit sur ce terrain un peu plus loin qu'il ne voulait aller et a donné lieu à des discussions inattendues. Il fit preuve d'un véritable talent dans divers écrits destinés aux Mémoires et aux Bulletins de l'Académie. Ses ouvrages concernaient plus spécialement les travaux de géodésie et la théorie des probabilités.

M. Meyer a fait paraître, dans les tomes XXI, 1847, et N. 1802.
XXVII, 1852, des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, trois écrits qui portent pour titres : *Sur l'application du calcul des probabilités aux opérations du nivellement topographique; Sur le développement en séries de quatre fonctions; Sur l'intégration de l'équation générale aux différences partielles du premier ordre d'un nombre quelconque de variables.* Il a inséré, de plus, un assez grand nombre de notices dans les Bulletins de la compagnie. Pendant qu'il était attaché au ministère de la guerre, il fit partie de la commission chargée d'examiner les travaux du capitaine Hersey sur la triangulation du pays, et c'est lui qui calcula plus spécialement les triangles observés pour les comparer aux résultats donnés précédemment. M. 1857.

On doit aussi à notre auteur différents ouvrages publiés séparément pour faciliter son enseignement mathématique [1]. On trouve, dans le journal de Crelle, un de ses mé-

[1] Voici les principaux :
*Quelques développements d'analyse combinatoire.* Bruxelles, 1838; 1 vol. grand in-8°.

moires sur les intégrales définies, et plusieurs autres articles ont été publiés dans la *Correspondance mathématique de l'Observatoire de Bruxelles.*

En se rendant à Liége, M. Meyer y trouva pour collègue l'un de ses compatriotes et émules dans les sciences mathé-
N. 1802. matiques, M. Brasseur, à qui l'Académie royale doit également quelques communications sur les sciences, et en particulier un mémoire sur divers lieux géométriques du second degré, déterminés par la géométrie descriptive [1]. L'auteur a déduit, comme conclusions de son travail, les deux propositions suivantes :

1° Le lieu géométrique dont les distances de chaque point à deux autres lieux donnés sont dans le rapport constant $k$, chacun des lieux donnés étant à volonté ou un point, ou une droite, ou un plan, est une surface du second degré;

2° Le lieu géométrique plan dont les distances de chaque point aux mêmes lieux donnés sont dans le rapport constant $k$, est une courbe du second degré.

Luxembourgeois, ainsi que les deux géomètres précé-
N. 1804. dents, M. Steichen, actuellement professeur de mécanique à l'École royale militaire de Bruxelles, a publié un grand nombre d'ouvrages, soit pour son enseignement, soit pour le développement des sciences. On lui doit aussi divers travaux qu'il a fait paraître dans les recueils du pays et de l'étranger, tels que le *Journal de Liouville*; celui de *Crelle*, à Berlin; les *Archives de Grunert* et la *Correspondance mathématique de l'Observatoire de Bruxelles.* Il a égale-

*Nouveaux éléments de mathématiques pures*, 1re livr., Bruxelles, 1841; grand in-8°.

*Leçons de trigonométrie rectiligne.* Bruxelles, 1843; 1 vol. in-8°.

*Leçons de trigonométrie sphérique.* Bruxelles, 1844; 1 vol. in-8°.

*Exposé élémentaire de la théorie des intégrales définies.* Liége, 1851; 1 vol. grand in-8°.

*Nouveaux éléments de géométrie.* Liége, 1853.

[1] Tome XXI des *Mémoires couronnés et des savants étrangers*; 1847.

ment inséré quelques ouvrages dans la *Collection de la Société des sciences de Liége* et dans les *Mémoires de l'Académie de Belgique*. Nous citerons en particulier un mémoire *Sur la roue à palettes, emboîtée dans un coursier rectiligne, et sur la roue à aubes courbes* (¹). L'auteur, comme il le dit, s'est proposé, dans ce travail, d'établir la théorie mathématique de cette espèce de roue, et de découvrir notamment la formule qui en représente l'effet réellement utile dans toutes les circonstances possibles.

Un mémoire assez curieux de M. Steichen est celui qu'il a publié, en 1846, sur la vie et les travaux de Simon Stevin, le célèbre géomètre brugeois, qui, vers le commencement du dix-septième siècle, fut attaché au prince Maurice de Nassau, en qualité de ministre ou d'intendant de sa maison.

M. Noël eut le bonheur d'initier à sa science de prédilection plusieurs des nombreux professeurs que la province de Luxembourg a fournis à notre enseignement naissant : il ne s'est pas distingué seulement par le nombre de ses élèves, mais ses propres écrits sur les sciences sont les travaux d'un homme de bien, essentiellement ami de ses élèves et cherchant à tempérer la rigueur de l'enseignement par l'intérêt qu'inspiraient les exemples cités. On doit à M. Noël des traités sur l'arithmétique, sur l'algèbre, sur la géométrie, sur l'application de l'algèbre à la géométrie, sur la mécanique, etc. Ses ouvrages prouvent suffisamment, par le nombre d'éditions qu'on en a faites, l'utilité qu'on a pu en déduire. N. 1783.

Le Luxembourg a vu naître également plusieurs autres professeurs attachés à nos universités et à de grands établissements scientifiques ; nous nommerons parmi eux MM. Schaar, le général Weiler, Gloesener et les frères Valérius.

(¹) Voyez les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, in-8°, tome XVI ; chez Hayez, 1864.

N. 1817. M. Schaar, après avoir pris, à Gand, le titre de docteur en sciences et avoir été professeur à l'Athénée de cette ville et répétiteur à l'École du génie civil, devint professeur à l'Université de Liége. Il retourna ensuite à Gand pour remplir les fonctions qu'avait occupées précédemment M. Timmermans. Trois de ses mémoires, qu'on peut placer parmi les ouvrages d'un vrai mérite, ont paru successivement dans les volumes des savants étrangers, et trois autres figurent dans les volumes des membres, publiés pendant la période de 1846 à 1851 (¹). Ses autres publications, au milieu de ses occupations nombreuses, ont été faites successivement par la voie des Bulletins.

On pourra, par le rapport que fit M. Timmermans à l'Académie royale, sur la *Théorie des résidus quadratiques*, juger de l'importance de ces recherches et des résultats qu'on est en droit d'en attendre pour cette partie importante de l'analyse. « Le mémoire de M. Schaar, disait-il, sur lequel je suis appelé à faire un rapport à la classe, concerne les résidus quadratiques dont l'illustre Gauss a fait la base de la résolution des équations indéterminées du second degré. On sait que les propositions fondamentales de cette théorie ont

(¹) Les mémoires de M. Schaar que les recueils académiques renferment sont les suivants :

1. *Sur la théorie des intégrales Eulériennes*, t. XXII des *Mémoires des savants étrangers*, 1846-1847.

2. *Sur les intégrales Eulériennes et sur la convergence d'une certaine classe de séries. Ibid.*

3. *Sur une formule d'analyse*, t. XXIII. *Ibid.*, 1848-1850.

4. *Sur la théorie des résidus quadratiques*, t. XXIV des *Mémoires des membres*, 1850.

5. *Recherches sur la théorie des résidus quadratiques*, t. XXV. *Ibid.*, 1850.

6. *Sur les oscillations du pendule en ayant égard à la rotation de la terre*, t. XXVI ; 1851.

M. Schaar est né à Luxembourg, le 28 décembre 1817. Il est entré à l'Académie comme correspondant, le 15 décembre 1849, et il a été nommé membre le 15 décembre 1851.

été démontrées par ce géomètre au moyen d'une analyse sublime qui lui est propre, mais qui a le défaut d'isoler cette branche des mathématiques. Les deux principaux théorèmes ont été repris par plusieurs géomètres et démontrés par des procédés divers plus en rapport avec l'analyse vulgaire : des géomètres, comme Legendre, leur ont donné plus d'extension et ont fait connaître des propriétés nouvelles et importantes. Il restait encore à les faire découler d'une source commune et à les vulgariser, en quelque sorte, en rendant plus simple et plus facile l'accès de cette théorie. C'est ce que M. Schaar est parvenu à faire avec un grand bonheur. La théorie des résidus quadratiques, qui jusqu'à présent était réservée aux mémoires académiques, peut aujourd'hui entrer dans le domaine de l'enseignement, même assez élémentaire. C'est là un service réel rendu à la science [1]. » Immédiatement à la suite de ce mémoire, qui fut imprimé dans le tome XXIV des ***Mémoires de l'Académie royale de Belgique***, M. Schaar fut proclamé correspondant de la compagnie [2].

Nous aurons occasion de parler plus loin des services ren- N. 1796
dus aux sciences par M. Pagani : il fut remplacé à l'Univer- M. 1855.
sité de Louvain par M. Gilbert, professeur de mérite, qui le secondait déjà précédemment et qui a fait parvenir successivement à l'Académie de Belgique différents écrits qu'elle a imprimés dans ses Mémoires et dans ses Bulletins : un des principaux a été publié en 1861, sous le titre : ***Recherches sur les propriétés géométriques des mouvements plans*** [3].

D'une autre part, la chaire de mathématiques, devenue vacante, à Liége, par le départ de M. Schaar, fut confiée à

[1] *Bulletins de l'Académie royale*, séance du 1er décembre 1849, page 545, 2e partie, du tome XVI, 1850.

[2] *Bulletins*, séance du 15 décembre 1849, page 615, 2e partie, t. XVI.

[3] *Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers*. In-4°, t. XXX ; 1858 à 1861.

N. 1814. M. Catalan, déjà connu précédemment par différents ouvrages mathématiques, dont quelques-uns ont été imprimés par l'Académie royale de Belgique. L'un a paru dans le tome XIV, in-4°, des *Mémoires des savants étrangers* et traite de la *Transformation des variables dans les intégrales multiples;* un autre a été inséré, depuis peu, dans le tome XXXII du même recueil, sous le titre : *Mémoire en réponse à la question: Trouver les lignes de courbure du lieu des points dont la somme des distances à deux droites qui se coupent est constante.*

La ville de Liége, pendant la première partie de ce siècle, a dignement soutenu la réputation qu'elle a méritée dans les sciences exactes. Aux noms que nous venons de mentionner nous devons joindre encore ceux de ses professeurs, MM. Lemaire, De Cuyper, Bède, etc., qui ont également prêté leur concours au développement des connaissances positives.

N. 1828. M. Bède, de Stavelot, a présenté à l'Académie, qui les a imprimés (¹), plusieurs ouvrages de mérite; nous citerons en particulier le *Mémoire sur l'ascension de l'eau et la dépression du mercure dans les tubes capillaires*, et celui *Sur les chaleurs spécifiques de quelques métaux à différentes températures*. La méthode employée par l'auteur pour résoudre le dernier problème est celle des mélanges. La description détaillée qu'il en donne inspire beaucoup de confiance dans les résultats qu'il en a déduits. Les métaux qui ont fait l'objet de ses recherches sont : le fer, le cuivre, l'étain, le plomb, le zinc, l'antimoine et le bismuth. Chacun a été soumis sept à dix fois à l'expérience, à des températures qui ont varié entre 100 et 247° centigrades. Il en déduit, pour chaque métal, trois coefficients moyens correspondant à des points différents entre ces limites. Ceux qu'il a

(¹) *Mémoires couronnés, ou présentés à l'Académie*, Bruxelles, in-4°, tomes XXVII, XXV, XXX, XXXI, XXXII.

trouvés entre 0° et 100° sont un peu inférieurs aux nombres déterminés par M. Regnault, et varient légèrement par rapport à ceux donnés par Dulong et Petit. Les différences sont de l'ordre de celles qu'il est difficile d'éviter dans ces sortes d'expériences, où les méthodes d'opérer n'ont pas été identiques et où les corps soumis à l'examen ont pu ne pas être de même composition ou de même agrégation.

Les travaux de M. Bède se sont plus particulièrement portés sur les phénomènes de la capillarité. M. Plateau, qui avait été chargé, par l'Académie, de faire, avec deux autres commissaires, l'examen de ces écrits, présenta, en juillet 1860, un rapport sur leur mérite, et ses conclusions leur furent entièrement favorables. « Dans un mémoire précédent, dit-il, M. Bède avait soumis à l'épreuve de l'expérience, pour le cas des liquides déprimés, la théorie de M. Bertrand relative aux colonnes capillaires interrompues par des bulles d'air, et ses observations ne l'avaient point vérifiée; cela tenait à des causes de résistance dont l'auteur n'avait pas découvert la nature et qui ont été signalées par M. Jamin, dans un travail récent sur un même sujet. Dans le mémoire actuel, M. Bède répète les mêmes essais pour le cas de l'ascension, et il trouve les résultats d'accord avec le théorème pour l'huile d'orange et l'éther sulfurique; il a opéré aussi sur l'eau et l'acide sulfurique, et a obtenu des écarts considérables. Ces résultats s'accordent encore avec ceux de M. Jamin, dont le travail, du reste, n'a été publié qu'après l'époque où M. Bède a présenté le mémoire actuel à l'Académie. L'auteur, prenant pour mesure des cohésions des liquides les produits respectifs des densités de ces liquides par les hauteurs auxquelles ils s'élèvent dans un même tube capillaire, cherche quels changements subissent les mêmes cohésions quand les liquides contiennent en dissolution une substance étrangère. Ses expériences s'ac-

cordent à montrer que la cohésion d'un liquide est augmentée par la dissolution d'une substance solide, et d'autant plus fortement que celle-ci y est en plus grande proportion. Les expériences dont il s'agit paraissent, en outre, indiquer, mais d'une manière moins nette, que les cohésions de différentes solutions d'une même substance solide dans un même liquide, sont proportionnelles aux racines carrées des densités de ses solutions. » M. Bède a fait voir, en dernier lieu, que l'expérience ne s'accorde pas avec les résultats de la loi que pose Poisson. Ce travail, assez considérable, a été imprimé dans le tome XXX, in-4°, des *Mémoires des savants étrangers* publiés par l'Académie royale de Belgique. On voit que l'auteur ne s'occupe pas seulement de la théorie, mais qu'il attache, et avec raison, une importance très-grande aux vues de la pratique.

N. 1794. Avant son entrée à l'Académie, M. De Vaux, aujourd'hui inspecteur général des mines, s'était également occupé de la solution d'un problème qui concernait ses travaux habituels : il s'agissait de déterminer le mode le plus avantageux d'élever l'eau à des hauteurs de plus de cent mètres par le moyen de l'air atmosphérique. Il composa un travail sur ce sujet important, et par son *Mémoire sur l'épuisement des eaux dans les mines*, qui a été inséré dans le tome XII des Mémoires couronnés, année 1837, il remporta le prix du concours. On trouve encore plusieurs autres ouvrages de ce savant dans les *Annales des mines*, recueil intéressant que publie le ministère des travaux publics [1].

N. 1806. M. Lamarle, professeur à l'Université et à l'École du génie civil de Gand, a publié, de son côté, différents travaux qui ont été imprimés dans les Mémoires de l'Académie [2]. Dans

[1] Il existe actuellement 16 volumes in-8° de cette collection dont la publication remonte à l'année 1843.

[2] Les Mémoires de l'Académie contiennent de ce savant les travaux sui-

ses *Notions fondamentales sur plusieurs points élémentaires de géométrie et de dynamique*, il blâme, et avec raison, la tendance manifeste et peu raisonnée qui existe parfois à simplifier l'enseignement mathématique et à lui imprimer une marche plus rapide. « Considérée en elle-même, dit-il, cette tendance peut être légitime, et pourvu qu'on n'y sacrifie rien d'essentiel, elle mérite qu'on tente quelques efforts pour lui donner satisfaction. Tel est, en partie, l'objet du travail que je viens soumettre au lecteur. » On conçoit que l'objet que se propose M. Lamarle est, en effet, d'une grande importance, surtout dans sa position de professeur, car rien ne tend plus à donner le goût et l'aptitude à des études approfondies que des explications nettes et précises des vérités mathématiques. On doit, dans l'enseignement, avoir soin de combattre ces démonstrations insuffisantes qui conduisent souvent, sans qu'on s'en aperçoive, sur le terrain de l'absurde. On voit, par les travaux de M. Lamarle, qu'il aime à se placer dans la voie qu'affectait Newton, et qu'il se plaît principalement à faire sentir, par de simples constructions géométriques, les vérités qui ne sont que trop souvent cachées sous des formules embarrassantes. On a tort, croyons-nous, de faire peu de cas de la méthode géométrique, même au sortir du beau siècle où l'analyse a produit des progrès si brillants ; on doit reconnaître ses avantages en s'appuyant sur le jugement même de Newton, du savant qui lui a fait faire les pas les plus assurés. L'analyse, sans doute, marche généralement en avant et fait les plus heureuses conquêtes; mais la géométrie lui vient en aide comme un auxi-

vants : *Emploi de l'infini dans l'enseignement des mathématiques élémentaires*, t. XXVII, in-4°, des *Mémoires de l'Académie.*

*Récréation mathématique.*—Solution d'un coup singulier du jeu de dames, *Ibid.*

*Étude approfondie sur deux équations fondamentales*, t. XXIX.

*Notions fondamentales sur plusieurs points élémentaires de géométrie, de dynamique*, etc., t. XXX.

liaire inséparable qui aplanit les terrains conquis, y répand facilement ses lumières et sait, dans bien des cas, prendre largement sa part sur les terrains nouveanx dont il s'agit de garantir la possession. C'est voir incomplétement la marche de ces deux sciences que de vouloir anéantir l'une pour suivre nniquement l'autre : toutes deux ont leurs avantages réciproques, et un esprit éclairé sait les apprécier et les suivre.

L'analyse mathématique et l'application qu'on peut en faire ont beaucoup occupé les jeunes mathématiciens dans ces derniers temps : dans leur nombre, nous nous plaisons à citer M. Smith, l'un des professeurs à l'Université de Bruxelles; nons indiquerons aussi différents mémoires qui ont été présentés à l'Académie par MM. Folie, répétiteur à l'École des mines de Liége, et ceux de MM. Vander Mensbrugghe et Delbœuf, attachés à l'Université de Gand.

Il a paru, à Bruxelles, en 1849, sous le titre d'*Encyclopédie populaire*, nne série de traités sur les différentes parties des sciences, des lettres et des beaux-arts : cette création nouvelle était dirigée par un homme intelligent qui chercha à en faire bien moins une spéculation commerciale qu'une entreprise utile à laquelle il pût intéresser ses lecteurs. La plupart des écrivains du pays aidèrent à cette publication, et ce qui prouve le mienx son utilité, c'est que plusieurs de ces traités ont été accueillis avec plus de faveur encore à l'étranger qu'à l'intérieur du royaume; quelques-uns même reçurent deux ou trois éditions successives ([1]).

([1]) Voici ceux des ouvrages scientifiques de l'Encyclopédie de M. A. Jamar qui concernent plus spécialement l'objet de nos études. Plusieurs autres, qui avaient été annoncés, n'ont pas été publiés ensuite :

*Principes de la science du calcul*, par Ed. Mailly.

*Notions de la mécanique générale*, par Lefrançois.

*Physique*, par J. Plateau et Ad. Quetelet. (Cet onvrage, en trois volumes, a été publié presque entièrement par M. Plateau.)

*Astronomie et Théorie des probabilités*, par Ad. Quetelet.

*Physique du globe et météorologie.—Règles de climatologie*, par J.-H. Houzeau.

Parmi les savants qui s'intéressèrent à ce travail, M. Lefrançois, professeur à Gand, qui venait d'être couronné par l'Académie royale, pour la ***Solution d'un problème de calcul intégral*** [1], s'occupa spécialement de la mécanique générale; M. Mailly, connu par divers écrits et par la discussion des observations sur la hauteur des marées en Belgique, faisant suite à l'ouvrage anglais de MM. Whewell et Lubbock sur ce point important, donna un exposé des ***Principes de la science du calcul***, science dont il s'était spécialement occupé; M. Plateau composa, sur la *physique*, un traité qu'il n'acheva pas entièrement, mais qu'on pourrait placer, pour la clarté, à côté des élégants ouvrages d'Euler et assimiler à ses Lettres à une princesse d'Allemagne; M. A. Brialmont, dans une série d'écrits pleins de savoir et d'élégance, présenta un précis intéressant de l'art militaire qui servit de prélude aux ouvrages qu'il a publiés depuis.

Le vénérable M. D'Omalius ne dédaigna pas non plus, malgré son grand âge, de prendre part à ce travail, et il publia un excellent manuel de géologie et de minéralogie [2]. M. Houzeau, de son côté, s'occupa de la physique du globe [3]; et M. Ch. De Brouckere, malgré ses travaux administratifs comme bourgmestre de Bruxelles, sut trouver le

*Éléments de géographie et de topographie*, par J. Liagre.
*Précis d'art militaire*, par A. Brialmont.
*Économie politique*, par Ch. De Brouckere.
*Géologie et minéralogie*, par D'Omalius d'Halloy.
*Anatomie*, par Van Beneden.
*Physiologie*, par Gluge.

[1] *Mémoires couronnés*, tome XXII, année 1846 à 1847.

[2] En 1862, il a paru une nouvelle édition de l'ouvrage de M. D'Omalius sous le titre : *Abrégé de Géologie*, in-8° : c'est la septième; elle a continué à mériter un grand succès dans le monde savant et elle a placé son auteur parmi les géologues les plus illustres de cette époque. On doit à ce savant encore plusieurs autres ouvrages sur les sciences, et en particulier des recherches sur la grandeur de la population du globe.

[3] M. Houzeau a produit différents ouvrages et entre autres les deux sui-

temps nécessaire pour répandre les principes de l'économie politique, science qui avait particulièrement attiré son attention. D'une autre part, MM. Van Beneden, Gluge, Spring, Fallot, Burggraeve, donnèrent tous leurs soins à l'anatomie et à la physiologie, pour tâcher de placer ce recueil à la hauteur convenable. Il nous est impossible de suivre tous les détails de cette grande entreprise et d'énumérer les travaux qui furent exécutés avec succès dans les différentes parties. Cependant nous avons cru ne pas devoir lui refuser notre attention, pour mieux éclairer l'entrée de l'édifice dont nous tenions à faire connaitre l'ensemble.

On a pu voir, dans l'*Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, les essais qui ont été successivement faits pour obtenir une carte exacte du sol de la Belgique, et apprécier les causes qui ont porté chaque fois obstacle à son achèvement. Dans ces derniers temps, des travaux nouveaux ont été entrepris par le gouvernement et
N. 1808. ont été exécutés par M. le général Nerenburger et par le nombreux personnel qui opérait sous ses ordres. Espérons que le passage récent de cet officier supérieur à l'École militaire ne suspendra que provisoirement ces travaux géodésiques, et que nous verrons conduire à bonne fin cette carte importante qui manque encore à notre royaume [1].

Si nous avions à parler des ouvrages qui ont rapport au service des armes, nous devrions citer avec éloge un grand

vants, qui parurent dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique :*

*Sur les étoiles filantes périodiques du mois d'août*, t. XVIII, *Mémoires couronnés*, 1845.

*Méthode pour éliminer simultanement la latitude, la longitude, l'heure et l'azimut, par des passages observés par deux verticaux*; t. XXV, *Mémoires couronnés*; 1854.

[1] En parlant de la géodésie, nous ne devons pas omettre de citer l'établissement géographique de M. Vandermaelen. Bien que formé sous le rapport commercial, il prend sa source dans le désir de pouvoir répondre à la fois au besoin du commerce et de la science.

nombre d'écrits produits par notre École militaire, qui mérite de figurer parmi les institutions les plus belles que renferme notre pays. M. Arago, en visitant la Belgique, en 1839, prit plaisir à l'examiner avec détail et à interroger les jeunes gens sur les résultats de leurs études; il ajoutait même que cette école rivalisait dignement avec l'École polytechnique de France; et le jugement porté par la courtoisie ne fut, du reste, pas démenti par les résultats des examens de trois jeunes officiers belges qui furent envoyés, plus tard, à l'École d'application de la marine française, et auxquels le concours assigna un rang distingué.

Plusieurs professeurs de l'École militaire belge sont connus par des ouvrages scientifiques que nous avons eu occasion de citer déjà. On doit distinguer dans leur nombre le major Fallot, qui est auteur d'un excellent *Cours d'art militaire;* ce traité a été revu et augmenté par son gendre, le colonel Lagrange, officier d'un grand mérite à qui l'on doit plusieurs autres écrits et que le monde savant vient de perdre. J'en dirai autant du *Cours de construction* qui était professé à l'École militaire par M. A. Demanet, colonel du génie, et qui se compose de deux volumes in-8° avec un atlas. Ce qui prouve surtout en faveur de cette institution, c'est le grand nombre d'officiers de mérite qui y ont achevé leurs études et qui se sont distingués successivement dans les diverses branches de leur service par des travaux spéciaux qui témoignent de leurs talents. Je citerai en particulier : 1° le *Traité descriptif et raisonné des constructions hydrauliques à la mer et dans les eaux courantes, avec application aux travaux militaires,* par M. E. Roffiaen, capitaine du génie, 3 volumes in-8°, Bruxelles, 1863 [1]; 2° *Electricité et magnétisme sur le globe terrestre,* par M. R. Brück, capi-

[1] La science vient de perdre également ce jeune officier, vers le milieu d'octobre 1865.

taine du génie, 4 vol. in-8°, Bruxelles, 1851-1858 ; 3° *Des Substances militaires, de leur qualité, de leur falsification*, par M. J. Squillier, capitaine du génie, 1 vol. in-8°; Anvers, 1858. On doit, d'une autre part, à M. le major Brialmont différents ouvrages sur l'art militaire et sur la vie de lord Wellington, qui ont également obtenu, dans ces derniers temps, un succès mérité. Je dois citer encore plusieurs des officiers déjà mentionnés précédemment et en particulier : MM. le major Liagre, directeur des études à l'Ecole militaire [1]; Vinchent, directeur du service télégraphique; Biver, directeur d'une exploitation dans le midi de la France; Blondiau, auteur de divers ouvrages géométriques; Ernest Quetelet, actuellement astronome à l'Observatoire et qui, depuis dix ans, s'occupe d'un catalogue étendu d'étoiles à mouvement propre qui ne tardera pas à paraître, etc.

Il convient de rapporter aussi aux sciences mathématiques et physiques les travaux nombreux qui ont été faits en Belgique pour perfectionner la théorie de la ballistique, et particulièrement pour régler la justesse du tir. M. le général Bormans fut un des premiers à entreprendre des essais à cet égard : MM. le colonel Leurs, le major Navez, le lieutenant Boulengé, ont essayé, par leurs efforts heureux, de donner de nouveaux développements à la théorie et de régulariser de plus en plus la marche des projectiles. Tout récemment

[1] Les Mémoires de l'Académie renferment de lui différents écrits qui se rapportent, il est vrai, moins à des sujets nouveaux qu'à l'emploi de certains instruments ou de certaines méthodes de calcul. Ces écrits sont :

*Sur les corrections de la lunette méridienne*, t. XVIII des *Mémoires des savants étrangers* ; 1845.

*Sur la détermination de l'heure, de la latitude et de l'azimut au moyen des doubles passages d'une étoile par différents verticaux*, t. XXIII, *Mém. des savants étrangers*; 1850.

*Problème des crépuscules*, t. XXX, *Mémoires des savants étrangers*; 1857.

*De l'influence des phases lunaires sur la pression atmosphérique*, t. XXX, *Mém.*; 1857.

encore, M. Coqnilhat, lieutenant-colonel d'artillerie, a fait paraître un travail d'un grand intérêt sur les *Percussions initiales produites sur les affûts dans le tir des bouches à feu* [1].

Les études historiques eurent des représentants non moins actifs dans l'armée : nous citerons en particulier le général Renard, qui a su se faire un nom par ses savantes recherches [2], de même que le général Guillaume.

Les mathématiques ont généralement servi d'armure complète quand il s'est agi de conquérir le terrain de l'astronomie et de prendre la position qui convenait à cette science. Pendant longtemps, on s'était borné à l'étude des faits et on avait tâché de les enregistrer avec le plus d'ordre possible; mais quand, après avoir vu et observé les phénomènes célestes, on a senti le besoin de les expliquer et d'étudier la nature et les lois des forces qni les produisent, on a également compris la nécessité de recourir anx sciences mathématiques : la mécanique céleste est devenue, dès lors, la science la plus belle et la plus complète que le génie humain ait conçue. En moins de deux siècles, on vit se former et se développer ce magnifique monument. L'astronomie aujourd'hui, par son importance et son étendue, se divise en deux parties principales : celle de l'observation et celle des lois mathématiques. Cette division se remarque en général dans toutes les sciences qui ont pris leur développement complet.

Déjà, pendant notre union avec la Hollande, le gouvernement avait ordonné la construction d'un observatoire et l'avait fourni des instruments dus aux premiers mécaniciens de cette époque. On a pu voir, dans l'***Histoire des sciences***

(1) Un volume in-4°, avec planches; Liége, chez H. Dessain, imprimeur-libraire; 1863.

(2) *Bulletin politique et militaire de la Belgique*, 1 vol. in-8°; Bruxelles, 1847.

*mathématiques et physiques chez les Belges*, tout ce qui se rapporte à la construction de cet établissement et aux instruments qui le composent. Nous nous bornerons ici à rappeler, en quelques mots, quels sont ses principaux travaux pour l'astronomie. Les premiers eurent naturellement pour objet la détermination des éléments géodésiques de l'établissement : la latitude fut déterminée par différentes méthodes, mais plus spécialement au moyen du cercle méridien de Troughton et Simms. La longitude fut également estimée par rapport à différents observatoires, soit par l'observation méridienne des étoiles de même déclinaison que la lune, soit par les éclipses, soit par le transport des chronomètres, soit enfin par la méthode plus précise des télégraphes électriques. Cette dernière épreuve fut faite par Bruxelles, avec Greenwich et avec Berlin, pendant les années 1853 et 1857, et par le concours de deux des astronomes les plus habiles, MM. Airy et Encke, qui échangèrent successivement deux de leurs principaux assistants, MM. Dunkin et Bruhns, avec MM. Bouvy et Ernest Quetelet [1].

Dès l'origine de l'Observatoire, on avait commencé un travail qui fut interrompu plusieurs fois pour des ouvrages spéciaux faits dans ce pays sur la météorologie et la physique du globe, dont nous parlerons bientôt. Mais le travail sur les étoiles à mouvement propre fut repris avec plus d'activité et d'une manière continue à partir de 1855, par M. Ernest Quetelet, qui en a publié un spécimen dans le tome XXXIV

[1] Ces deux opérations importantes donnèrent lieu à deux mémoires ; le premier, par M. Airy, directeur de l'Observatoire de Greenwich, parut daos le tome XXIV des *Mémoires de la Société royale astronomique de Londres*, sous le titre de . *On the difference of longitude between the Observatories of Brussels and Greenwich*, Londres, 1855, brochure in-4°, 33 pages; et le second, de M. Encke, fut imprimé dans les *Mémoires de l'Académie royale de Berlin*, année 1858, in-4° : la traduction en a paru dans le tome XIII des *Annales de l'Observatoire de Bruxelles*, 1861 ; il renferme 54 pages in-4°.

des *Mémoires de l'Académie pour* 1864 [1]. « Bruxelles a déjà fourni deux catalogues d'étoiles, dit l'auteur, ayant pour but principal la détermination des mouvements propres. L'un, qui date de vingt-cinq années, est publié; l'autre est encore entre les mains des calculateurs. Le troisième catalogue, en cours d'exécution, a été conçu sur un plan plus vaste : il a pour objet la révision de tous les mouvements qui atteignent la grandeur d'un dixième de seconde d'arc par an, et de plus l'observation des étoiles des anciens catalogues qui n'ont pas été réobservées jusqu'ici par les astronomes modernes. Ce travail, commencé en 1857, se poursuit activement. Sept mille étoiles sont déjà en observation, dont trois mille peuvent être regardées comme convenablement déterminées [2]. » N. 1825

Les travaux de météorologie et de physique du globe prirent d'abord un développement très-grand, et occupèrent, pendant un temps assez long, la première place dans les travaux de l'Observatoire, parce que notre pays ne possédait à peu près rien sur ce sujet. Non-seulement il fallut tâcher d'obtenir avec exactitude ces éléments pour Bruxelles, considérée comme point central, mais encore les déterminer pour les stations les plus importantes du pays. Près de trente années

(1) Les publications de M. Ernest Quetelet, dans les *Mémoires de l'Académie*, sont les suivantes :

*Recherches sur les médianes*, t. XXV des *Mém. cour.*; années 1851 à 1853.

*Mémoire sur les foyers*, t. XXVI, des *Mém. cour.*; année 1855.

*Essai sur le mouvement propre en ascension droite de quelques étoiles*, t. XXXII des *Mémoires*; 1861.

*Sur le mouvement propre de quelques étoiles*, t. XXXIV des *Mémoires*; 1864.

M. Ernest Quetelet quitta le génie militaire dont il était lieutenant, pour passer, en 1855, comme aide, à l'Observatoire royal de Bruxelles. Pendant les dix années qui suivirent, il s'est spécialement occupé d'un catalogue des étoiles à mouvement propre, qui ne tardera pas à paraître.

(2) Toutes les observations des ascensions droites sont faites par M. Ernest Quetelet; il partage, de plus, l'observation au cercle mural avec M. Hooreman, et les calculs de réduction avec M. Mailly.

furent employées à ce soin. Le gouvernement et l'Académie voulurent bien activer ces travaux par tous les moyens qui dépendaient d'eux. Grâce à ce concours et au soin de plusieurs de nos physiciens les plus habiles, qui consentirent à nous aider de leur coopération [1], la Belgique se trouve aujourd'hui dans la situation la plus favorable.

Pendant six à sept ans, les travaux horaires de la météorologie et de la physique du globe exigèrent des soins extraordinaires; il fallut, par conséquent, recourir au gouvernement et au zèle des amis des sciences pour obtenir les observations pénibles qui restaient à faire [2].

Depuis un quart de siècle, les recherches sur les époques principales des plantes, telles que la floraison, la feuillaison, la maturité des fruits et la défloraison, ainsi que sur les phénomènes du règne animal, se font avec une grande régularité pour toute la Belgique, et, en général, pour plusieurs stations étrangères : elles sont consignées annuellement dans les Mémoires de l'Académie royale [3]. Elles ont été développées avec quelque détail dans le volume que l'Observatoire a publié récemment sous le titre de ***Physique du globe.*** On a proposé d'ajouter à ces différentes recherches une partie non moins intéressante qui complète l'ensemble de ces travaux : c'est le tableau de la végétation et du règne

[1] Nous rappellerons ici avec une véritable reconnaissance les noms de ces habiles physiciens : MM. Crahay, à Louvain; Duprez, à Gand; Dewalque, à Stavelot; Leclercq, à Liége; Montigny, à Namur; Maas, à Alost, puis à Namur; Germain, à Bastogne; Van Oyen, à Saint-Trond; Parent, à Waleffe; Loppens, à Arlon; Parent et Cavalier, à Ostende, etc.

[2] Nous devons particulièrement remercier MM. Bouvard, Peltier, Herschel, Wheatstone, Haidinger, de Martius, Hansteen, Lamont, Herrick, Newton, etc., pour l'obligeance avec laquelle ils ont bien voulu seconder les travaux spéciaux de l'Observatoire.

[3] Voici les ouvrages que l'Académie a insérés successivement dans ses Mémoires :

*Recherches sur l'intensité magnétique de différents lieux de l'Allemagne et des Pays-Bas* (*Mem.*, t. VI); *id. en Suisse et en Italie* (*Mem.*, t. VI). *Magné-*

animal, le 21 mars et le 21 avril, de même que de la chute des feuilles, le 21 octobre, quand arrive l'instant opposé à celui que l'on avait observé six à sept mois plus tôt ([1]). Le tome XXXIII des Mémoires académiques renferme un travail qui résume en quelque sorte tous les travaux qui ont été faits sur ce sujet intéressant; depuis, on a vu paraître aussi des observations sur le même sujet par M. Fritsch, de Vienne, et par M. C. Linsser, aide à l'Observatoire impérial de Pulkova ([2]). Ces divers documents tendront à faire mieux comprendre le mode d'action qu'impriment aux plantes et aux animaux la température et la nature du climat, la longueur des jours, l'espèce des terrains, l'humidité plus ou moins grande du sol, etc.

Le magnétisme terrestre avait été si peu étudié en Belgique, que, malgré tous les soins mis à rechercher ce qui se faisait pour cette branche importante de la physique, on ne trouvait

*tisme à Bruxelles*, 1827 à 1839 (*Mém.*, t. XII). *Deuxième Mémoire sur le Magnétisme en Italie* (*Mém.*, t. XIII).

*Sur la longitude de l'Observatoire de Bruxelles* (*Mém.*, t. XXII).

*Sur la latitude de l'Observatoire de Bruxelles* (*Mém.*, t. X).

*Sur la différence des longitudes des Observatoires royaux de Greenwich et de Bruxelles* (*Mém.*, t. XVI).

*Catalogue des principales observations d'étoiles filantes* (*Mém.*, t. XII).

*Nouveau catalogue des principales apparitions d'étoiles filantes* (*Mém.*, t. XV).

*Sur les variations des températures de la terre* (*Mém.*, t. X).

*Sur les variations périodiques et non périodiques de la température à Bruxelles* (*Mém.*, t. XXVIII).

([1]) Cette addition aux phénomènes périodiques annuels a été faite dans les *Mémoires de l'Académie*, par M. de Selys-Longchamps, à partir de l'année 1849.

Les deux volumes in-4°, *Sur le climat de la Belgique*, et le volume in-4°, *Sur la physique du globe*, publiés par l'Observatoire, ont paru successivement et ils complètent à peu près les recherches qu'on pouvait espérer pour notre pays dans l'état actuel de la science. Il s'agira maintenant de les réduire à leur forme la plus utile et la plus substantielle.

([2]) Voir un aperçu que ces savants ont présenté de leurs recherches dans les *Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles*, pour avril 1865, pages 395 et suivantes.

pas même une seule observation pour Bruxelles, qui, cependant, a été longtemps le siége d'une Académie impériale. Différents mémoires insérés dans les recueils (¹) permettent de croire qu'il est aujourd'hui peu de points en Europe dont les éléments magnétiques soient déterminés par un plus grand nombre d'observations : les vérifications faites par plusieurs physiciens distingués, MM. le général Sabine, Forbes, Rudberg, Lamont, Bache de Philadelphie, Langberg de Christiania, Angström, Mahmoud du Caire, etc., tendent à prouver que ces éléments ont toute la précision désirable.

« Le magnétisme terrestre est devenu un monde, disait Arago dans un rapport à l'Institut de France ; il faudra des siècles d'observations pour éclaircir les centaines de phénomènes qu'il embrasse déjà, pour les mesurer avec toute la précision requise et pour découvrir les lois qui les régissent. » De pareilles assertions doivent calmer un peu les inquiétudes des personnes étrangères aux sciences, qui pourraient craindre que les fonctions des observateurs ne devinssent des sinécures.

Depuis les années 1828 et 1829, on a observé annuellement, à Bruxelles, l'état absolu de la déclinaison et de l'inclinaison magnétique, de même que l'intensité horizontale et verticale de cette force. Des observations *horaires* ont été faites ensuite pendant la période de six à sept ans ; on les continue encore d'une manière régulière quatre fois par jour. De plus, des observations absolues ont été recueillies sur plusieurs autres points du pays, et l'on peut en déduire des éléments pour rattacher la Belgique aux cartes magnétiques des pays voisins (²).

(¹) Tomes VI, XII et XIII des *Mémoires*, et les *Bulletins de l'Académie*.

(²) On trouve les résultats de ces observations, pour chaque jour de l'année, dans les *Annales de l'Observatoire*. Les résultats *mensuels* sont donnés, de plus, dans les *Annuaires de l'Observatoire royal*, et des cartes magnétiques pour la

Il est une autre branche des sciences physiques qui mériterait peut-être un intérêt plus spécial, parce que les travaux qui la concernent sont encore peu nombreux, et que les renseignements obtenus jusqu'à ce jour diffèrent tellement entre eux, que le physicien ne sait auxquels s'arrêter et semble, dans l'état actuel des choses, disposé à les rejeter et à repousser entièrement ce genre d'observations. Il se présente, en effet, des difficultés très-grandes pour mesurer l'état habituel de l'électricité de l'air : nous avons eu l'occasion d'en parler plus haut (page 11). Ces difficultés tiennent, croyons-nous, surtout au manque de précautions employées. D'après de longs travaux et d'habiles observations, M. Peltier, en France, était parvenu à reconnaître les principaux obstacles contre lesquels la plupart des physiciens ont jusqu'à présent échoué, sans en soupçonner les motifs. Lui-même, après de longs travaux, avait renoncé à observer l'électricité de l'air dans Paris, à cause des anomalies nombreuses que lui présentaient la hauteur des bâtiments et l'état de l'atmosphère. Son invincible ardeur pour la

Belgique, en rapport avec les autres pays de l'Europe, ont été données dans les *Mémoires de l'Académie*, tomes VI, XII, XIII. On a reconnu, dans ces derniers temps, qu'il existe à Bruxelles, pour la déclinaison magnétique, une variation accidentelle par rapport aux points avoisinant la capitale.

D'après un ancien instrument construit à Louvain, en 1568, la déclinaison magnétique était alors, dans cette ville, à 15 degrés environ à l'orient du méridien; et, d'après Kircher, elle était, à Anvers, vers 1600, à 9° 0' également à l'orient; mais M. Hansteen, dans son grand ouvrage sur le magnétisme, croit cette observation plus ancienne. Ces déterminations ont totalement manqué ensuite. L'abbé Mann, en 1775, observait que la déclinaison était occidentale à Nieuport et il l'estimait à 19° 56'. On n'a plus fait d'observations ensuite; mais il paraîtrait assez que l'aiguille, à Bruxelles comme à Paris, atteignait, vers 1815, son plus grand écart du méridien. Quand elle fut observée à l'Observatoire pour la première fois, en 1827, son écart du méridien, était de 22° 28',8. Cet écart a progressivement diminué depuis cette époque; et, le 9 avril 1864, il n'était que de 18° 49' 52''. D'après M. Hansteen, sa valeur sera nulle vers 1924; ce qui donnerait plus d'un siècle pour le retour de l'état maximum à zéro. (Voyez l'*Histoire des sciences*, etc., pages 356 et 404, ainsi que l'ouvrage *Sur la Physique du globe*, page 134, 1 vol. in-4°; Bruxelles, 1861.

science, malgré son âge, le détermina à venir faire ses expériences sur une des tourelles de l'Observatoire de Bruxelles, *qui n'était dominée par aucun des bâtiments ni des arbres qui l'entourent*. Les succès qu'il obtint dépassèrent ses espérances, comme on peut le voir dans ses écrits publiés à ce sujet. Depuis 1844 jusqu'à ce jour, c'est-à-dire depuis plus de vingt ans, en usant de ses conseils et de son expérience, on a eu la constance d'observer l'état statique et l'état dynamique de l'air, et les résultats annuels s'accordent avec une précision tout aussi remarquable que ceux du thermomètre ou du baromètre. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, la quantité d'électricité statique donnée en été, est dix à douze fois moins grande qu'en hiver; l'électricité est généralement positive et ne devient négative qu'accidentellement, pendant les pluies ou dans leur voisinage. Durant les pluies orageuses l'électricité est considérable et peut varier rapidement de l'état extrême positif à l'état contraire ([1]). Le même changement s'observe dans l'électricité dynamique, quoique ses variations soient faibles dans d'autres circonstances, et particulièrement pendant des jours sereins.

Nous ne citons que quelques-uns des résultats de l'électromètre statique et de l'électromètre dynamique pour faire comprendre le désir que dut avoir l'Observatoire de Bruxelles

([1]) *Cet état d'anomalie de l'aiguille pendant les orages n'est point entré dans le calcul des moyennes*, parce que ces charges considérables, soit positives, soit négatives, donnent des états tout exceptionnels à l'instrument. Prend-on les mêmes précautions à Kew et à Munich? nous l'ignorons. De là pouvaient provenir peut-être les différences que produisent les orages de l'été. Il nous a paru que cet état de perturbation ne devait point être pris en considération dans le calcul des moyennes : c'était aussi la pensée de Peltier. Cet état ne se manifeste généralement que pendant quelques instants et pendant qu'éclate un orage : c'est une espèce d'anomalie dont il faut tenir compte, mais sous un autre rapport.

Voyez les derniers volumes des *Annales de l'Observatoire royal de Bruxelles*, et l'*Histoire des sciences mathématiques et physiques*, pages 409 et suiv. 1 vol.

de comparer ses valeurs observées à celles des autres observatoires. Malheureusement le nombre en fut très-faible : Bruxelles ne put mettre en comparaison avec ses résultats que les valeurs des électromètres *statiques* de Kew et de Munich. Les *maxima* et *minima* de l'électricité tombèrent aux mêmes instants du jour et aux mêmes instants de l'année, mais les valeurs absolues étaient bien différentes pour ces mêmes époques. Afin de pouvoir faire la vérification des résultats avec plus d'assurance, M. Duprez, professeur à l'Athénée de Gand, a eu la complaisance, depuis 1855, d'observer de jour en jour, à l'heure de midi, l'électricité statique de l'air, avec un des électromètres de Peltier comparé à ceux de l'Observatoire. Ses observations, continuées avec la plus grande constance, ont produit des résultats semblables à ceux de Bruxelles : les valeurs relatives étaient les mêmes; mais les valeurs absolues étaient beaucoup plus faibles à Gand. Les nombres des degrés observés en janvier et en juin étaient, pour Bruxelles, 422 et 44; tandis que, pour Gand, ils étaient 85 et 8 seulement, c'est-à-dire environ respectivement cinq à six fois moindres; et il en a été de même pour les nombres correspondants des divers mois de l'année. Nous n'avons pu trouver d'autre explication à ces différences que dans la position des observateurs : à Bruxelles, le physicien est placé sur une tourelle qui domine tout ce qui l'environne; et à Gand, il se trouve sur un toit, par lequel il est dominé ainsi que par une cheminée. On voit combien cet obstacle, léger en apparence, produit cependant d'effet sur les valeurs observées [1]. N. 1807.

Voici comment M. Duprez s'exprimait lui-même, après quatre années d'observations continues [2] : « Cet instrument

[1] Voyez les mêmes *Annales*, t. XIII, année 1861, et l'ouvrage *Sur la physique du globe*, page 107, chapitre *De l'électricité de l'air.*

[2] Voyez *Histoire des sciences mathématiques et physiques*, page 412.

(l'électromètre de Peltier) est placé sur une tablette qui est fixée à 1 mètre 3 décimètres au-dessus de la base d'une ouverture rectangulaire, pratiquée dans un toit dont la pente est telle, que la hauteur du sommet est à cinq mètres au-dessus de cette base horizontale, dont la longueur est de six mètres ; ce même toit est surmonté d'une cheminée d'environ un mètre de hauteur. Aucun autre objet environnant ne domine la tablette ; et celle-ci est élevée de 10 mètres 8 décimètres au-dessus du niveau du sol. Il résulte de cette disposition que l'électricité atmosphérique n'agit point librement sur l'électromètre et que, par conséquent, les nombres obtenus sont trop petits : aussi ne faut-il considérer que les valeurs relatives de ces derniers. »

Nous donnons ici les nombres recueillis à Bruxelles de 1845 à 1851, et ceux des trois autres localités, Gand, Kew et Munich. Pour permettre les comparaisons, les valeurs, dans chaque station, sont réduites en prenant pour *unité* la valeur moyenne d'un mois de l'année.

**Nombres proportionnels de l'électricité statique.**

| MOIS. | BRUXELLES. 1845-1851. | GAND. 1855-1858. | KEW 1845-1847. | MUNICH. 1850-1851. |
|---|---|---|---|---|
| Janvier | 2,82 | 2,21 | 2,40 | 1,48 |
| Février | 1,81 | 1,56 | 2,35 | 1,39 |
| Mars | 0,92 | 0,93 | 0,76 | 1,21 |
| Avril | 0,57 | 0,34 | 0,54 | 0,71 |
| Mai | 0,44 | 0,21 | 0,55 | 0,60 |
| Juin | 0,22 | 0,26 | 0,35 | 0,72 |
| Juillet | 0,23 | 0,93 | 0,42 | 0,73 |
| Août | 0,34 | 0,34 | 0,38 | 0,71 |
| Septembre | 0,40 | 0,31 | 0,41 | 0,66 |
| Octobre | 0,76 | 0,78 | 0,85 | 0,83 |
| Novembre | 1,25 | 2,31 | 1,34 | 1,28 |
| Décembre | 2,24 | 1 82 | 1,65 | 1,68 |
| | 12,00 | 12,00 | 12,00 | 12,00 |

Les observations de Bruxelles et de Gand sont encore continuées aujourd'hui, et confirment les mêmes différences : les deux appareils employés sont exactement les mêmes. L'appareil de Munich était aussi un électromètre de Peltier, mais surmonté d'une petite boule n'ayant qu'un centimètre de diamètre, tandis que les appareils de Gand et de Bruxelles ont des boules d'un diamètre dix fois plus grand. L'appareil de Kew était l'ancien appareil de Saussure (¹).

Quant aux effets dynamiques, nous ne connaissons pas d'observations imprimées auxquelles nous puissions recourir pour en comparer les résultats avec les nôtres : cependant elles méritent l'attention la plus grande. Nous croyons que, pour les étudier avec fruit, il faut nécessairement deux instruments, l'un qui permette d'observer les petites déviations périodiques pendant la journée, et l'autre qui aide à mesurer les déviations extraordinaires, produites pendant les orages.

(¹) Avant de se servir de l'électromètre, il est une autre précaution à laquelle il faut prêter l'attention la plus grande, car c'est d'elle que doivent dépendre la comparabilité des instruments, à différentes époques, et la valeur absolue des degrés observés : il faut à un bâton de cire (toujours le même) donner le plus d'électricité possible, puis le mettre pendant un instant en contact avec la boule de l'électromètre. Quand l'instrument est en bon état et suffisamment sec pour fonctionner convenablement, on voit dévier l'aiguille d'une quantité généralement la même. Dans notre appareil, l'aiguille dévie de 82 à 83 degrés : c'est son écart *maximum*. Il faudrait une force infinie pour écarter l'aiguille jusqu'à 90°. Après avoir acquis ainsi la certitude que tout est dans le même ordre, l'expérience peut être faite avec sûreté. On conçoit sans peine qu'il faut une table spéciale pour chaque électromètre et que les degrés ne sont pas immédiatement comparables entre eux. Quand l'aiguille, par exemple, s'écarte de sa position d'équilibre de 40 degrés, sa charge est plus que double de celle qu'elle aurait dans la position où elle n'indiquerait que 20 degrés : la théorie des forces le montre suffisamment. Les degrés réels s'écartent des degrés observés dans un rapport qu'on peut déterminer soit par le calcul, soit par l'expérience. Il faut que chaque observateur ait eu soin de déterminer sa table de réduction, avant de se livrer à de semblables observations. Nous avons donné la description de l'instrument et des différents calculs à faire dans notre ouvrage : *Sur le climat de la Belgique*, 3e partie, chapitre *De l'Électricité de l'air*, 1er volume, pages 4 et suivantes, in-4°; 1840.

Nous avons déjà fait remarquer que ce n'est, généralement, que pendant les pluies et les orages que l'on observe l'électricité négative; hors de ces causes accidentelles, l'électricité demeure positive. Pendant que le tonnerre se fait entendre, on voit l'électricité de l'air varier de l'état positif à l'état négatif; et, dans ses termes extrêmes, l'aiguille, avec la rapidité la plus grande et en moins d'une minute, passe du point extrême *maximum* au point extrême *minimum* (¹). Nous sommes loin encore de connaître les causes qui produisent ces grands phénomènes de la physique du globe. Ce que nous avons de mieux à faire, dans l'état actuel des choses, c'est de constater soigneusement les faits, en attendant que nous puissions mieux apprécier les forces qui les font naître.

Si des grands phénomènes de la nature nous descendons à ceux qui se produisent sur une échelle moindre, nous y rencontrons des sujets qui ne sont pas moins dignes de fixer notre admiration. En parlant des êtres microscopiques qui habitent les plantes, l'auteur des *Études de la Nature* a dit : « Une goutte de rosée qui filtre dans les tuyaux capillaires et diaphanes d'une plante, leur présente des milliers de jets d'eau; fixée en boule à l'extrémité d'un de ses poils, un océan sans rivage; évaporée dans l'air, une mer aérienne. Ils doivent donc voir les fluides monter au lieu de descendre; se mettre en rond au lieu de se mettre de niveau; s'élever en l'air au lieu de tomber.... Ils ont une autre chronologie que la nôtre, comme ils ont une autre hydraulique. »

N. 1801. C'est cette hydraulique dont M. Plateau est parvenu à rendre sensibles les phénomènes les plus délicats, en les produisant sur une grande échelle. Il a été conduit à ces résultats remarquables en partant d'une idée aussi simple

(¹) Voyez le chapitre II de l'ouvrage : *Sur la physique du globe*, publié en 1861, pages 61 à 124, in-4°; Bruxelles.

qu'ingénieuse. Il a fait voir qu'il était toujours possible de soustraire une masse liquide à l'action de la pesanteur, et d'opérer sur elle comme si notre globe était anéanti, comme si nous nous trouvions isolés dans les espaces planétaires en présence de la masse liquide soumise à l'expérience. Nous voyons alors cette masse se disposer en globe, ou *se mettre en rond, au lieu de se mettre de niveau*, pour me servir des expressions de Bernardin de Saint-Pierre. Les phénomènes capillaires subissent à leur tour les transformations les plus curieuses : ce qui n'était appréciable que par le calcul se montre avec toute évidence à l'œil de l'observateur; et l'expérience vient prêter ainsi à la théorie un appui inespéré jusqu'alors. Combien l'auteur des *Études de la Nature* eût été émerveillé, en voyant des lames liquides s'étendre et s'amincir au gré de l'expérimentateur, se placer sous toutes les inclinaisons, s'entrecouper et donner lieu aux figures les plus régulières, aux formes les plus inattendues. Tous ces phénomènes si curieux ne sont pas seulement des déductions ingénieuses d'un principe d'hydrostatique dont on n'avait pas tenu compte jusque-là, ce sont encore des expériences du plus haut intérêt pour différentes branches de la physique ([1]).

En parlant des travaux faits en Belgique avant 1830, nous avons eu l'occasion de citer les nombreuses expériences que M. Plateau avait exposées sur les phénomènes lumineux, soit dans les Mémoires et les Bulletins de l'Académie de Belgique, soit dans la *Correspondance mathématique et physique de Bruxelles*. Ses recherches ingénieuses sur l'optique annonçaient dès lors un des hommes les plus habiles dans cette partie délicate des sciences physiques. Plein de ses idées fécondes, il ne s'aperçut malheureusement pas qu'il abusait

([1]) Page 357 de l'*Histoire des sciences mathématiques et physiques*.

de cet organe précieux, qui prêtait tant de charmes à ses curieuses expériences : il finit par perdre la vue ; mais sa force intellectuelle, sans souffrir de cette perte douloureuse, lui donna en quelque sorte une force nouvelle pour continuer ses travaux : ses recherches ne furent ni moins nombreuses ni moins remarquables. Il publia successivement différents écrits qui fixèrent sa place parmi les physiciens les plus méritants qui se sont occupés des phénomènes de la vision. Il donna, dans les Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles, l'essai d'une théorie générale comprenant l'ensemble des apparences visuelles qui succèdent à la contemplation des objets colorés, et de celles qui accompagnent cette contemplation, c'est-à-dire la persistance des impressions de la rétine, les couleurs accidentelles, l'irradiation, les effets de la juxtaposition des couleurs, les ombres colorées, etc. (t. VIII, 1834), et un mémoire sur l'irradiation (t. XI, 1839), dans lequel il s'est proposé de faire disparaître les incertitudes qui règnent encore aujourd'hui parmi les astronomes et les physiciens sur l'existence même de l'irradiation, et de substituer aux notions vagues que l'on possède maintenant des idées plus précises sur la cause du phénomène, sur l'influence qu'il peut exercer dans les observations astronomiques et sur les lois qui le régissent. Ce qui caractérise surtout les écrits de M. Plateau, indépendamment du mérite de ses travaux scientifiques, c'est cette extrême netteté d'aperçus, cette grande précision de langage qui peuvent servir de modèle à bien des écrivains qui suivent avec plus ou moins de succès la carrière des sciences. Ses écrits sur l'optique, et particulièrement ses idées sur leur théorie, ont rencontré sans doute des opposants parmi les hommes les plus exercés dans les connaissances scientifiques; il suffirait de nommer Arago et Brewster pour le prouver; mais tous se sont accordés à reconnaître l'élégance et la nou-

veauté de ses recherches et à citer même ses écrits parmi les plus remarquables qu'ait produits l'optique moderne.

Ce n'est pas seulement dans cette branche intéressante des sciences physiques que M. Plateau s'est placé sur une ligne avancée parmi les physiciens modernes, il ne s'est pas fait moins remarquer par ses ingénieux travaux sur les phénomènes que présente une masse liquide libre et soustraite à l'action de la pesanteur.

Voici principalement le point de vue très-simple d'où l'auteur est parti et d'où il a déduit les résultats remarquables auxquels il est successivement parvenu par plus de vingt années d'études constantes [1] : « Les liquides étant doués d'une extrême mobilité moléculaire, ils obéissent avec facilité à l'action des forces qui tendent à modifier leur forme extérieure. Mais parmi ces forces, il en est une qui prédomine tellement sur toutes les autres qu'elle en masque presque complétement l'action : cette force est la pesanteur. C'est elle qui oblige les liquides à se mouler sur la forme intérieure des vases qui les renferment; c'est elle encore qui rend plane et horizontale la portion de leur surface demeurée libre. A peine peut-on reconnaître, le long du contour de cette surface libre, une légère courbure qui révèle l'action des forces combinées de l'attraction du liquide pour lui-même et de son adhérence pour la matière solide du vase. Ce n'est qu'en observant des masses liquides très-petites, et sur lesquelles l'action relative de la pesanteur est ainsi atténuée, qu'on peut voir se manifester d'une manière bien prononcée l'influence d'autres forces sur la figure de ces masses : ainsi les goutte-

[1] Pendant ce long espace, il n'a cessé de s'occuper d'une série de phénomènes relatifs à la capillarité, et dans une continuité de travaux qui ont donné lieu à sept mémoires, dont cinq sont déjà insérés dans les recueils de l'Académie de Bruxelles, il a présenté une succession d'expériences curieuses sur la capillarité. Voyez tomes XVI, 1843; XXIII, 1849; XXX, 1857 ; XXXI, 1859; XXXIII, 1861 des *Mémoires de l'Académie*.

lettes de liquide posées sur des surfaces qu'elles ne peuvent mouiller, s'arrondissent en sphères plus ou moins parfaites. A part ces qualités minimes, si l'on veut observer des masses liquides qui ont pris librement une figure propre, il faut quitter la terre, ou plutôt considérer le globe terrestre lui-même et les autres planètes comme ayant été primitivement fluides et ayant adapté leur forme extérieure à l'action combinée de l'attraction et de la force centrifuge. Alors la théorie indique que ces masses ont dû prendre la forme de sphéroïdes plus ou moins aplatis dans le sens de leur axe de rotation, et l'observation confirme ces déductions de la théorie. L'observation nous montre aussi, autour de Saturne, un corps de forme annulaire, et la théorie trouve, dans les actions combinées de l'attraction et de la force centrifuge de quoi satisfaire à l'équilibre de cette forme singulière. Mais si nous pouvions, par un moyen quelconque, soustraire à l'action de la pesanteur l'une de ces masses liquides sur lesquelles il nous est donné d'opérer, tout en la laissant libre d'obéir à l'action des autres forces qui tendraient à en modifier la forme, et si notre procédé permettait de donner à cette masse des dimensions assez considérables, ne serait-il pas bien curieux de lui voir prendre une figure déterminée et de voir cette figure varier de mille manières avec les forces dont elle dépend? Or, je suis parvenu, en effet, par un moyen extrêmement simple, à constituer, dans les conditions ci-dessus, une masse liquide considérable. » Dans ce premier travail, l'auteur montre, en effet, le moyen de parvenir, par un mécanisme très-simple, à étudier en grand les phénomènes de capillarité et d'équilibre qu'on n'étudiait avant lui qu'avec des difficultés extrêmes : ses expériences sont aussi simples qu'ingénieuses.

Dans les Mémoires qui ont suivi ce premier ouvrage, l'auteur continue à développer ses idées : il n'a pas rompu

avec ses premiers travaux : on le voit, chaque fois que ses expériences le lui permettent, rattacher à ses principes les phénomènes curieux de l'optique et de la symétrie des corps. « Dans la deuxième et la quatrième série de ce travail, dit-il en commençant son cinquième mémoire, j'ai appliqué mon procédé de l'immersion d'une masse liquide dans un autre liquide de même densité et avec lequel elle ne peut se mêler, à la réalisation d'une partie des figures d'équilibre en nombre infini qui appartiennent à une masse liquide supposée sans pesanteur et à l'état de repos. Dans la série actuelle, j'indiquerai un procédé tout différent, bien plus simple et plus commode, qui permet d'atteindre le même but, et j'exposerai une partie des nombreuses conséquences que m'ont fournies son emploi et les principes théoriques sur lesquels il repose. » On voit que l'auteur, uniquement occupé de son objet, cherche à donner à ses idées la plus grande clarté possible. Quant à la troisième série des recherches de M. Plateau, elle se rapporte à la théorie des modifications que subissent, sous l'influence des mouvements vibratoires, les veines liquides lancées par des orifices circulaires. C'est donc plus spécialement cette influence qu'il a en vue de reconnaître dans son travail. « En partant, dit-il, d'une idée émise par M. Savart, nous ferons voir comment ces mouvements combinent leurs effets avec ceux des forces figuratrices qui déterminent la transformation graduelle en masses isolées, et dès lors tous les phénomènes dont il s'agit s'expliqueront d'une manière naturelle. »

Nous n'avons pu donner, dans ce qui précède, qu'une idée des principaux travaux de M. Plateau, sans prétendre indiquer les recherches nombreuses auxquelles il s'est livré : nous ne pouvons cependant nous dispenser de dire quelques mots d'un mémoire plus intéressant, peut-être, sous le rap-

port de la curiosité que sous celui de la science (¹). Ne serait-il pas possible, s'est-il demandé, de soutenir en l'air une aiguille aimantée, sans aucun point d'appui et dans un état d'équilibre stable, par les actions émanées d'autres aimants convenablement disposés? L'auteur, après avoir examiné attentivement le problème, a compris que la solution était impossible, car il fallait supposer, comme il le fait observer, absolument quelconques le nombre de centres magnétiques agissant sur l'aiguille, leur distribution, enfin l'espèce et l'intensité de leurs magnétismes respectifs; « mais heureusement, ajoute-t-il, la forme des expressions algébriques a fait disparaître la complication, et je suis parvenu à une démonstration générale et relativement simple de l'impossibilité dont il s'agit. »

Au milieu de ses travaux dans lesquels il est aidé par plusieurs de ses collègues et par son jeune fils, qui s'est déjà fait connaître par des essais heureux, M. Plateau continue avec une ardeur toute spéciale les recherches délicates qu'il s'est
N. 1807. imposées. Il trouve surtout un affectueux appui dans M. Duprez, dont le concours intelligent lui est tout naturellement acquis pour ses expériences. M. Duprez, professeur de physique à l'Athénée de Gand, s'est fait connaître, en 1843, par un excellent mémoire sur le magnétisme. L'Académie royale de Bruxelles, dont il est devenu membre, plus tard, avait mis au concours une question par laquelle elle demandait un examen de l'état de nos connaissances sur l'électricité de l'air, et l'indication des moyens employés jusqu'à ce jour pour apprécier les phénomènes électriques qui se passent dans l'atmosphère. Le travail qu'il présenta dans cette circonstance fut jugé digne du prix, en 1843, et a été inséré dans le tome XVI des Mémoires couronnés de l'Académie.

(¹) *Sur un problème curieux de magnétisme*, par J. Plateau; tome XXXIV des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, in-4°; 1864.

Depuis cette époque, l'auteur a suivi avec ardeur ce genre de recherches et a produit des renseignements utiles, surtout en publiant un catalogue où il a énuméré le nombre de fois que les paratonnerres ont été atteints par la foudre, et particulièrement en cédant à des défauts de construction [1].

Depuis 1838, M. Duprez continue avec ardeur une série de recherches météorologiques, qui est une des plus étendues et des plus précieuses que l'on ait pour les Flandres; non-seulement il s'est attaché à recueillir ces documents, mais il publie encore avec un soin particulier les résultats des observations électriques qu'il a rassemblées lui-même. Il a eu également en vue de faire, avec l'Observatoire royal de Bruxelles, pour chaque jour et à l'heure de midi précis, au moyen de l'électromètre de Peltier, des expériences suivies qui présentent un grand intérêt, puisqu'elles tendent à faire voir quelle est l'influence des bâtiments avoisinants sur cet élément météorologique, si important et en apparence si capricieux. Ces recherches font naturellement suite aux travaux intéressants que l'auteur a publiés sur les effets des paratonnerres, et spécialement à son mémoire contenant la *Statistique des coups de foudre qui ont frappé des paratonnerres ou des édifices, et des navires armés de ces appareils* [2]. N. 1807.

On doit encore à M. Duprez deux mémoires, insérés dans les tomes XXVI et XXVIII des Mémoires de l'Académie royale de Belgique, *Sur un cas particulier de l'équilibre des liquides*. Il fait observer que les physiciens se sont peu occupés de la suspension du liquide quand le tube qui le

(1) Tout récemment, l'Académie s'est occupée de la construction des paratonnerres. M. Melsens a garni l'hôtel de ville de Bruxelles d'un appareil disposé d'après des vues spéciales qu'il a fait connaître, dans un travail publié à ce sujet.

(2) Voir *Mém. de l'Acad.*, t. XXXI, 1859.

renferme est étroit, et de l'écoulement de ce liquide lorsque le tube est large. Ceux qui en ont parlé, dit-il, semblent n'avoir vu dans le phénomène qu'un effet de la pression atmosphérique, pression qui, s'exerçant sur la surface libre et mobile du liquide, en refoulerait toutes les parties de manière à déformer et à diviser cette surface quand elle présente quelque étendue.

N. 1819. M. Ch. Montigny s'est également occupé de recherches sur la lumière, sur le magnétisme et sur les phénomènes du globe en général. Les Mémoires des savants étrangers à l'Académie, tomes XXIV et XXVI, renferment, pour les années 1852 et 1855, deux écrits qu'il a donnés sur les phénomènes de la persistance des impressions de la lumière sur la rétine, et un essai sur les effets de réfraction et de dispersion produits par l'air atmosphérique. On a du même auteur différentes notices qui ont été insérés dans les Bulletins de l'Académie et qui se rapportent, en général, aux propriétés de la lumière et de la physique du globe.

Au nombre des travaux publiés récemment, nous mentionnerons aussi un traité sur l'électricité de l'air, que M. Gloesener a fait paraître : c'est un sujet dont il s'est toujours occupé avec constance et qu'il a pris particulièrement soin d'appliquer à la télégraphie électrique. Nous citerons encore M. B. Valerius, auteur d'un écrit sur les séries et de différents travaux sur les sciences chimiques et physiques, dans lesquels s'est également fait connaître avec avantage son frère, M. H. Valerius, professeur à l'Université de Gand, qui a publié un ouvrage élémentaire remarquable sur les sciences physiques.

N. 1778 M. Gruyer, à qui l'on doit depuis longtemps de nombreux ouvrages sur la philosophie, a porté plus loin ses travaux, et il a spécialement composé un traité dans lequel il s'est attaché à examiner la partie métaphysique des sciences.

Cette partie est peu cultivée par les physiciens, qui recherchent plutôt le fait en lui-même que les motifs métaphysiques qui peuvent en faire varier les circonstances.

Les mémoires de l'Académie royale de Belgique renferment des recherches assez nombreuses et des catalogues intéressants sur les tremblements de terre que M. Alexis Perrey, professeur à Dijon, lui communique régulièrement depuis plus de vingt ans. Ce savant s'occupe, avec une ardeur et un soin remarquables, de réunir, pour les différents points du globe, les phénomènes de ce genre qui s'y manifestent. Sa patience éclairée a mérité l'attention de tous les physiciens, qui lui transmettent avec activité, non-seulement les observations qu'ils parviennent à recueillir sur tous les points du globe, mais encore les indications des phénomènes anciens, afin de compléter autant que possible nos connaissances sur ce point important. D'une autre part, on doit savoir gré à l'Académie de Belgique d'avoir toujours réservé une place dans ses recueils pour des recherches aussi intéressantes : c'est un véritable service rendu aux sciences. Les communications de M. Perrey, ainsi que celles de MM. Bravais et Martins, tiennent surtout à l'accord qu'ils avaient trouvé entre leurs idées, partagées aussi par quelques savants belges, sur la composition du globe et sur l'origine des volcans.

Le savant physicien Bravais, que les sciences ont perdu depuis peu, s'était chargé de résumer les opinions de ses collègues à cet égard, de faire apprécier le peu d'épaisseur de la couche déjà solide de notre globe, et l'état de fluidité intérieure qui souvent se fait passage par les ouvertures volcaniques : il se proposait d'examiner l'hypothèse d'un double mouvement de rotation dans ces deux parties du globe, qui seraient séparées l'une de l'autre et qui auraient des mouvements de rotation différents. L'état actuel de la science permettait, nous semble-t-il, l'examen rai-

sonné d'une hypothèse semblable, et personne ne l'eût soutenue avec plus de mérite que M. Bravais.

Parmi les sociétés qui, dans ce pays, s'occupent de l'étude des sciences exactes, nous devons signaler surtout la *Société royale des sciences de Liége*. Les différentes publications qu'elle a faites concernent plus particulièrement, il est vrai, les sciences naturelles et physiques; mais elle s'est efforcée de soutenir avec honneur le nom brillant que lui ont laissé ses prédécesseurs, dont plusieurs étaient aussi membres de l'Académie royale.

Quoiqu'il n'entre pas dans nos vues de traiter de l'histoire de la chimie, nous avons eu l'occasion de citer les travaux de Van Mons : plus tard, les recherches de Martens, Stas, Melsens, De Hemptinne, De Koninck, Donny, Marcska, Kesteloot, etc., ont fait connaître que cette belle science a trouvé de dignes soutiens dans nos provinces. Leurs différents écrits prouvent qu'ici encore la Belgique peut marcher avec les autres pays, même les mieux partagés.

A ces travaux nombreux, il convient de joindre les résultats obtenus pour les sciences médicales, qui se développent de la manière la plus heureuse. On peut mentionner spécialement les recherches produites par l'Académie royale de médecine, qui représente cette partie que les Belges ont cultivée à toutes les époques avec une sorte de prédilection, ainsi que les sociétés diverses pour le service sanitaire qui couvrent tout le pays et tendent à multiplier leurs bienfaits dans les provinces. L'art de guérir, qui a toujours eu, chez nous, des représentants de distinction et qui cite avec fierté le nom de Vésale, ne tardera pas à trouver de dignes historiens pour rappeler l'ensemble de ses mérites, comme nous l'avons pu voir déjà par d'heureux essais tentés par des hommes habiles. Nous sommes fiers de proclamer, dès à présent, que les anciens souve-

nirs recueillis dans le pays s'assemblent avec soin par des écrivains capables qui sauront les mettre sous leur véritable jour.

La théorie des probabilités n'a commencé à fixer l'attention des savants que depuis deux siècles : Pascal en fut un des premiers promoteurs ; et cette science nouvelle prit des développements assez rapides pour fixer l'attention des mathématiciens les plus habiles. On a vu, dans ces derniers temps, Laplace, Gauss, Fourier, Poisson, Baily et la plupart des grands mathématiciens faire marcher de front, avec les travaux les plus épineux de l'astronomie, les principes des probabilités et y chercher des règles pour mesurer les chances des événements et calculer la probabilité de leurs retours [1]. Cette théorie mathématique a, par les difficultés qu'elle présente, exercé les esprits les plus profonds : les résultats auxquels ils ont été conduits ont dû modifier les idées sur bien des points. On a compris qu'en étudiant les chances d'un événement, on peut calculer les probabilités de son retour et aborder un problème, lors même que ce retour présente des incertitudes plus ou moins grandes.

Pendant que les savants approfondissaient cette partie difficile du champ des recherches, les hommes d'expérience et en particulier ceux qui s'occupaient pratiquement de la théorie des chances, des jeux, des assurances et de tout ce qui appartient aux probabilités, leur présentaient des problèmes

[1] Nous citerons en particulier un ouvrage intéressant de sir John F. W. Herschel, sur plusieurs des sciences modernes, et intitulé : *Essays from the Edinburgh and quarterly Reviews*, 1 vol. grand in-8°, 1857 : dans un des chapitres, le célèbre auteur anglais a consacré une centaine de pages à examiner l'importance des principes de la théorie des probabilités sur les sciences en général et en particulier sur l'astronomie. Les idées, développées dans cette partie intitulée : *Quetelet on Probabilities*, prennent la question plus haut que leur titre ne semble l'indiquer et exposent, avec une grande clarté, l'importance de la théorie des probabilités, appelée en quelque sorte à devenir la régulatrice des sciences d'observation. Cette partie importante ne pouvait être confiée à de meilleures mains.

à résoudre et éveillaient leur attention par des questions d'un intérêt pressant. La pratique ici vint après la théorie, dont les conseils lui servirent de guides. On suivit une route à peu près opposée à celle qu'on observe ordinairement. Il se développa alors une vaste science dont les lois mystérieuses sont encore entourées de bien des nuages : la statistique, qui s'était formée sous le patronage des probabilités, prit les développements les plus rapides et finit par croire qu'elle pourrait se passer du concours de la science qui devait tracer sa marche. La statistique, si brillante et si riche pour l'avenir, crut pouvoir s'appuyer de ses propres forces, et donna parfois prise aux erreurs les plus déplorables, erreurs d'autant plus fâcheuses que souvent elles n'étaient pas comprises par ceux mêmes qui les faisaient. Ces abus, dont les causes n'étaient pas directement connues du public, finirent par retarder les progrès de cette science féconde : ils arrêtèrent ses pas au moment où, pour se développer, elle avait besoin de la plénitude de sa force.

On comprit alors que la science qui explique les faits sociaux et la probabilité de leur retour ne doit pas être confondue avec la simple connaissance de ces faits recueillis d'une manière plus ou moins vague et qui constitue la statistique *pratique*. Comme on l'entend aujourd'hui, celle-ci est bien différente de la statistique *mathématique*, qui ne procède que d'après les principes les plus sévères et que l'on peut classer à bon droit parmi les sciences rationnelles les plus utiles, ajoutons en même temps les plus difficiles. En effet, les phénomènes qu'il s'agit de considérer ne dépendent pas seulement de toutes les forces physiques que l'on est habitué de rencontrer dans les phénomènes étudiés jusqu'à présent; il faut encore savoir tenir compte de faits purement personnels et qui semblent dictés par le vouloir capricieux de l'homme. Il intervient ici un ordre spécial de

forces que, jusqu'à présent, l'on n'avait pas eu à considérer. Des esprits éclairés ont entrepris déjà de reconnaître leur influence et ont pu apprécier, malgré les préjugés reçus, que cette nouvelle nature de forces n'était pas dans le cas de devoir opposer un obstacle à l'étude de ces faits intéressants.

Notre pays a pris part à ces pénibles travaux : il n'a pas vu sans intérêt les essais entrepris pour régulariser la marche de l'expérience et en connaître les écarts probables : on s'égare parfois, il est vrai, dans des théories dont on peut facilement occasionner les abus dès qu'on veut en franchir les limites. Sur bien des choses, il a fallu marcher avec hésitation, parce que les principes sur lesquels on devait se baser échappaient à toute appréciation bien déterminée. Mais les sciences font chaque jour des progrès nouveaux ; il est néanmoins des parties qu'il a fallu abandonner jusqu'ici, parce qu'on ne possède pas encore les moyens de les soumettre à des principes calculables [1].

(1) Voyez, dans les Mémoires et les Bulletins de l'Académie royale, différents écrits de MM. Verhulst et Quetelet sur le même sujet. Ce dernier a donné aussi les ouvrages suivants :

*Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou essai de physique sociale*; 2 vol. in-8°; 1835, Paris, chez Bachelier.

*Théorie des probabilités appliquée aux sciences morales et politiques*. 1 vol. grand in-8°; 1846. Bruxelles, Hayez.

*Du système social et des lois qui le régissent*. 1 vol. in-8°; 1848, Paris, chez Guillaumin et comp.

*Sur la statistique morale et les principes qui doivent en former la base*, mémoire inséré dans le tome XXI de l'Académie royale, in-4°, 1848, avec les rapports de MM. De Decker et Van Meenen, qui ont traité chacun la même question philosophique sous des vues spéciales différentes.

Ces ouvrages ont été traduits dans plusieurs langues, et spécialement celui *Sur l'homme et le développement de ses facultés*. Bientôt paraîtra une édition nouvelle de celui-ci, avec des additions nombreuses puisées surtout dans les deux ouvrages suivants. Il sera précédé de l'aperçu remarquable sur ces travaux que sir John Herschel a publié dans la *Revue d'Édimbourg*, n° 185, pour juillet 1850, et qu'il a produit plus tard dans l'ouvrage *Essays from the Edinbourgh*

Sans s'arrêter à cette partie élevée de la science, différentes personnes, lancées dans les affaires politiques et administratives, ont, de leur côté, tourné leurs pensées vers des recherches purement spéculatives. M. Ch. de Brouckere, malgré ses occupations nombreuses, comme bourgmestre de Bruxelles, trouvait le temps de diriger la partie administrative et politique de l'Encyclopédie belge et de publier des écrits intéressants sur l'économie politique en général. Cette science a trouvé également de dignes représentants dans MM. le comte Arrivabene, de Molinari ([1]), le Hardy de Beaulieu, F. Laurent, Brasseur, Herry de Cocquiau, et dans plusieurs autres économistes qui ont su faire aimer la science et lui donner, en Belgique, un intérêt toujours croissant.

Nous avons eu l'occasion de parler déjà, dans un autre ouvrage ([2]), des développements que la statistique avait pris pendant le règne précédent, et de la formation des commissions *provinciales de statistique* qui avaient été rattachées à la Commission *centrale* établie auprès du ministère de l'intérieur; nous avons rappelé en même temps que le gou-

*and quarterly Reviews*, du même auteur; in-8°, 1 vol., chez Longman, en 1857. On verra sous quel point de vue élevé la science de la statistique a été considérée par cet astronome, l'un des plus remarquables de cette époque.

La statistique mathématique a été traitée par M. Verhulst, dans deux mémoires : *Recherches mathématiques sur la loi d'accroissement de la population*. Nous en parlerons dans le livre suivant.

M. J.-E. Horn a publié un excellent manuel de statistique, pendant son séjour en Belgique : *Bevölkerungs wissenschaftliche Studien aus Belgien*, 1 vol. in-8°. Leipzig, chez Brockhaus, 1854. Voyez aussi : *Die Gesetzmässigkeit, etc.*, par Adolphe Wagner, 1 vol. in-8°. Hambourg, chez Boyes et Geister, 1864.

On doit aussi à M. Liagre un traité élémentaire *Sur le calcul des probalités et la théorie des erreurs*. Bruxelles. 1 vol. in-12, 1852, et à M. Quetelet, *Des instructions sur le calcul des probabilités*. 1 vol. in-18; 1828.

([1]) M. de Molinari publie depuis longtemps, avec succès, le journal périodique *L'Économiste belge, organe des intérêts politiques et économiques des consommateurs*, qui paraît deux fois par mois; on lui doit aussi un grand nombre d'ouvrages sur l'économie politique, et son frère, M. E. de Molinari, a publié le premier volume d'une série d'*Annuaires* qui paraîtront annuellement sur la même science.

([2]) *Histoire des sciences math.*, pages 362 et suivantes. 1 vol. in-8°; 1864.

vernement actuel avait adopté, en 1841, le même système, mais en le modifiant et en y ajoutant des améliorations importantes par les soins de M. Liedts, alors ministre de l'intérieur. C'est peut-être ici le lieu de signaler les principaux services que cette organisation nouvelle a pu rendre au pays, soit pour aider les travaux administratifs, soit pour faciliter les travaux scientifiques, car la Commission devait opérer à la fois comme branche administrative et comme corps savant chargé de la publication de documents divers, et de sa mise en relation avec les corps savants de même nature qui existent dans les divers pays [1]. Elle doit être, sous ce rapport, une véritable société savante pour les sciences administratives.

[1] Voici, d'après son règlement d'ordre, l'indication de ses attributions principales :

1° Dresser un plan complet de la statistique du pays ;

2° Signaler les lacunes ou les détails superflus que présentent les publications statistiques;

3° Donner son avis sur les modèles des tableaux dans lesquels les renseignements recueillis doivent être classés, qui lui seront remis de la part des différents départements ministériels, et, le cas échéant, de proposer elle-même ces modèles;

4° Veiller à ce que tout double emploi soit évité dans les demandes de renseignements et dans les publications elles-mêmes;

5° Donner un avis motivé sur les projets de rapports au Roi, relatifs aux travaux statistiques des divers départements, lorsque ces rapports doivent être rendus publics;

6° Diriger les publications de statistique générale au ministère de l'intérieur;

7° Faire toutes les propositions qui lui paraîtraient propres à introduire de l'unité ou des améliorations dans les travaux statistiques.

Le même règlement statue que des membres correpondants peuvent être nommés par la Commission centrale avec l'approbation du ministre.

Voici quels furent les membres de la Commission au moment où elle fut organisée, il y a un quart de siècle : MM. L. Veydt, Visschers, Matou, Ed. Ducpetiaux, Sauveur, Ed. Smits, V. Misson, Quetelet, *président ;* Schiim, C. Detournay, Perrot, X. Heuschling, *secrétaire*. Généralement, tous les membres ont pris part à la rédaction des Bulletins ; mais plus particulièrement M. Heuschling, à qui l'on doit encore plusieurs autres ouvrages statistiques.

La Commission *centrale* de statistique se compose actuellement de quatorze

Au premier abord, l'organisation nouvelle peut paraître la même que l'organisation ancienne; mais elle est dans le fait bien différente. Ici, tous les travaux principaux se font par la Commission centrale du gouvernement, et les commissions provinciales n'interviennent que pour fournir des renseignements relatifs à leur localité, et très-rarement pour publier des documents spéciaux, qui alors prennent place dans les Bulletins de la Commission centrale. Il a paru successivement dix volumes de ces bulletins, qui, outre les procès-verbaux des séances, renferment les rapports et les actes officiels concernant la statistique, et de plus une série de mémoires et de communications qui forment une partie distincte.

Cette manière de travailler donne un intérêt nouveau aux recherches des membres; mais ce qui a surtout imprimé

membres, en y comprenant son président et son secrétaire. Les commissions *provinciales*, présidées par les gouverneurs, ont douze membres, et, de plus, la Commission centrale peut avoir jusqu'à quatre-vingts membres *correspondants* parmi les savants étrangers à la Belgique. Ses principales publications sont :

1° Dix volumes in-4° de ses Bulletins, destinés à recevoir : *a*, les mémoires et communications; *b*, les procès-verbaux; c, les rapports; *d*, les actes officiels; e, la bibliographie de la statistique.

2° Mouvement de l'état civil pendant les années 1841 à 1850 inclusivement, 10 volumes.

3° Recensement général de la population, de l'agriculture, de l'industrie, exécuté en 1846. 6 volumes.

4° Exposé de la situation du royaume pour la période décennale de 1841 à 1850. 1 volume.

5° Exposé de la situation du royaume pour la période décennale de 1851 à 1860. 3 volumes in-4°; 1864.

6° Recensement général de la population et de l'agriculture exécuté en 1856. 2 volumes.

Dans la Commission précédente, au moment où éclata la révolution de 1830, on n'avait publié que deux volumes très-incomplets de documents statistiques, et l'on venait de faire un essai assez étendu sur le dénombrement de la population. La partie de ce recensement relative à la Belgique fut publiée par MM. Smits et Quetelet, sous le titre : *Recherches sur la reproduction et la mortalité*. 1 vol. in-8°; 1832.

une puissante impulsion à leurs travaux, c'est l'espèce de fraternité qui s'est établie entre les délégués de tous les pays civilisés. Le gouvernement de la Belgique, en 1853, eut l'heureuse idée de demander aux différents États de réunir leurs statisticiens officiels pour chercher à introduire plus d'ordre et d'unité dans les travaux respectifs de chaque pays. Tous les États civilisés sentirent le but utile d'une pareille association, et dès lors se formèrent les congrès statistiques qui se sont successivement réunis à Bruxelles, à Paris, à Vienne, à Londres, à Berlin [1]. Bientôt, il faut l'espérer, l'on ira plus loin, et l'on devra aux bienfaits de cette association une uniformité de rédaction entre les travaux officiels de tous les pays éclairés, qui permettra de les comparer immédiatement les uns aux autres et de les juger d'une manière plus sûre. La discussion entre les personnes instruites des différents États donnera le moyen de choisir les méthodes les plus rigoureuses, et l'on sentira le besoin de les rendre uniformes, pour pouvoir les comparer immédiatement et pour réunir, sous un format régulier et dans quelques volumes, les résultats statistiques les plus généraux.

Cette idée a été adoptée au congrès de Londres, chez le peuple qui apprécie le mieux peut-être l'économie du temps et la simplicité des administrations. Un plan y fut admis pour l'adoption de mesures communes à tous les pays et pour rendre les documents immédiatement comparables. Tous les États de l'Europe et l'Amérique du Nord apprécièrent l'avantage d'un pareil travail; tous s'obligèrent à donner des documents comparables, et tous surent exécuter rigoureusement leurs promesses. Le premier essai a donc été fait relativement à la population : l'expérience prouvera, dans les

[1] Voyez plus haut, page 25.

séances du congrès qui suivront, si ce premier essai, sans doute défectueux encore, peut engager à persister dans la voie où l'association a cru devoir essayer le premier pas [1].

Lors du premier congrès qui fut tenu à Bruxelles, les statisticiens s'étaient d'abord joints aux économistes pour traiter ensemble les problèmes de l'ordre social qui semblaient leur appartenir en commun ; mais il fut facile de remarquer, dès la première réunion et malgré le désir de plusieurs savants, que ces deux sciences n'étaient pas encore assez avancées pour pouvoir se prêter un mutuel appui. La séparation eut lieu, en effet, sans froissement : l'union statistique, formée par les gouvernements, continua librement ses travaux dans une voie plus resserrée que l'économie politique et en demandant à l'observation tous les résultats dont elle pouvait disposer.

L'économie politique, plus hardie, et voyant les choses sous un point de vue plus élevé, mais peut-être moins sûr, entreprit de faire route séparément. Elle s'éloigna des gouvernements, dont la statistique, au contraire, sentait le besoin de se rapprocher, pour y trouver l'objet de ses études. Il se forma dès lors un congrès spécial, celui des sciences sociales (1861), dont les premières réunions eurent lieu successivement à Bruxelles, à Gand, à Amsterdam et en Suisse. Ce congrès, comme celui de statistique, publie le recueil de ses discussions après chaque session ; mais l'espace d'une session à l'autre ne se trouve pas rempli par les assemblées des commissions spéciales de chaque pays. On conçoit, du reste, l'intérêt que doivent inspirer de pareilles assemblées et l'avantage qu'elles présentent pour la science. Il est à

(1) Le volume a paru sous le titre : *Statistique internationale* (*population*) *publiée avec la collaboration des statisticiens officiels de différents États de l'Europe et des États-Unis de l'Amérique*, par A. Quetelet, président, et Xav. Heuschling, secrétaire de la Commission centrale de statistique de Belgique. Bruxelles, in-4°, chez Hayez. 1 vol. in-4°; 1865.

désirer que des sociétés semblables s'établissent dans les différents pays et que, pour arriver à la vérité, elles puissent mettre en œuvre les propositions que la raison et l'expérience leur indiquent, en attendant qu'elles aient fait assez de progrès pour sentir leur véritable force et pouvoir se prêter des secours mutuels.

Ces deux sciences, à la suite de leurs séances générales, ont publié des comptes rendus détaillés sur les objets qui y avaient été traités et sur ce qui tenait à leur formation. Elles ont produit plusieurs ouvrages remarquables, et elles donnent de nouvelles preuves qu'elles entrent sans peine dans les habitudes d'ordre et d'industrie qui les concernent plus spécialement. Elles ont trouvé néanmoins de la peine à s'ouvrir un passage avant qu'on pût bien en comprendre le but et l'utilité. On citait, chez nous, depuis plus d'un siècle, il est vrai, quelques recensements partiels et des essais plus ou moins heureux pour constater les naissances, les mariages et les décès. C'était le clergé qui était spécialement chargé, comme dans la plupart des autres pays, de faire les relevés dans les provinces; mais la marche sévère de ces sciences restait à faire; et les premiers succès qui ont été obtenus prouvent assez que l'on apprécie leurs services et qu'on tiendra compte de leurs efforts heureux.

Les beaux-arts, à leur tour, eurent, en 1863, un congrès solennel à Anvers. Cette assemblée, espèce d'hommage rendu aux arts et à ceux qui les cultivent avec succès, ne paraissait pas avoir eu d'autre but spécial, en la considérant sous le point de vue des lettres. On y parla, il est vrai, des grandes questions qui se rattachent à son domaine, plutôt pour en éclairer quelques points que pour déterminer les mérites des différentes écoles, ou pour indiquer la marche qu'il convient de suivre, en ayant égard à la nature et aux usages des différents pays.

Si nous n'étions forcé de nous renfermer dans les limites que fixent les sciences physiques et mathématiques, nous pourrions, outre les trésors des beaux-arts, faire valoir les bienfaits que les lettres doivent à l'ancienne Belgique, et citer particulièrement les écrivains distingués qui font revivre les souvenirs glorieux de leurs pères. Nous mentionnerons cependant les moyens, donnés aux sciences comme aux lettres et aux arts, de marcher avec plus de facilité et de grandeur. Plusieurs édifices scientifiques qui manquaient à la Belgique avaient été créés pendant les dernières années du règne précédent : ainsi, pour ne citer que les établissements de Bruxelles, nous compterons, en premier lieu, l'Académie royale de Belgique et sa Commission spéciale pour l'histoire du pays; le Jardin botanique de Bruxelles; l'Observatoire royal, placé dès sa naissance au nombre des principaux établissements semblables de l'Europe; le Musée royal d'histoire naturelle, le Musée d'armures et d'antiquités du pays, ainsi que le Musée d'industrie. Il en est de même des collections anatomiques et des magnifiques hôpitaux qui rappellent notre illustre Vésale; le long des boulevards de la capitale, où se trouve la statue de ce grand anatomiste, se sont formés depuis l'un des plus grands hospices du pays et, en face, le magnifique Jardin Botanique de la même ville. De pareils établissements se sont élevés dans le reste du pays, qui jouit maintenant du nombre d'institutions scientifiques le plus considérable que puisse montrer peut-être aucun autre pays dans un espace aussi limité.

Après la révolution de 1830 se forma, au moyen de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne, ainsi que de la Bibliothèque de Bruxelles et de la riche réunion des livres de Van Hulthem, une bibliothèque nationale, qu'on peut placer aujourd'hui, pour ses richesses littéraires, à côté des plus belles collections modernes. On y trouve parmi ses ma-

nuscrits, une quantité de livres de la valeur la plus grande : nous nous bornerons à mentionner, pour la science, les précieux manuscrits de Grégoire de Saint-Vincent. Nous devons citer aussi le magnifique Jardin Zoologique avec ses collections, dont les fêtes sont recherchées avec empressement par la population toujours croissante et par les étrangers nombreux qui affluent dans la capitale. Les arts ne se reproduisent pas avec moins de magnificence : sous un maitre habile, la musique a repris l'ancien rang qu'occupait l'école belge, et il en est de même de la peinture. On voit ces deux arts se replacer au premier rang où ils avaient toujours brillé autrefois.

Nous citerons encore, parmi les institutions consacrées aux sciences, aux lettres et aux arts, l'établissement géographique de Vandermaelen, et la nouvelle université de Bruxelles, dont les bâtiments et les collections n'auront plus aujourd'hui à le céder ni aux établissements de l'État, ni à celui de Louvain [1]. Certaines collections de la capitale, il est vrai, auront toujours, par leur but spécial, une importance moins grande : ainsi les collections géologiques, les appareils des usines et tout ce qui concerne l'exploitation du sol et les établissements métallurgiques présenteront plus d'importance et plus de richesse dans les provinces de Liége, de Hainaut et de Namur, qui peuvent lutter pour la magnificence avec les établissements industriels les plus beaux de l'Angleterre; les superbes musées

[1] Nous avons fait connaître, dans l'*Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, page 364, qu'en 1827, le gouvernement des Pays Bas, animé du désir de voir se répandre le goût des sciences, avait organisé des cours publics au Musée de Bruxelles ; ces cours furent suspendus à l'époque de la révolution de 1830, et furent remplacés plus tard par l'Université de Bruxelles. Nous saisissons cette occasion pour réparer une erreur qui s'est glissée au sujet du savant professeur Baron, dont le nom a été omis dans la liste des professeurs du Musée, insérée à la page 364 de l'*Histoire des sciences mathématiques*, et qui a été, plus tard, l'un des fondateurs de la nouvelle Université libre.

d'Anvers et les richesses agricoles et manufacturières des deux Flandres, attireront plus spécialement l'attention sur chacune de ces provinces. Notre principale ambition, après deux siècles de malheurs, est de pouvoir marcher avec aplomb et dignité dans la voie où se sont illustrés nos pères, et de pouvoir reparaître avec quelque distinction au milieu des autres nations éclairées de l'Europe.

---

# LIVRE II.

---

## SAVANTS BELGES.

Nous avons tracé rapidement, dans le livre précédent, les efforts faits par les Belges, depuis le commencement de ce siècle, pour reprendre, dans le champ de la science, le rang qu'occupaient leurs aïeux : d'autres, plus tard, exposeront avec plus d'avantage cette partie intéressante de notre histoire intellectuelle. Nous n'aspirons qu'à laisser des moyens d'appréciation, en donnant des esquisses de la plupart des savants de notre époque avec lesquels nous avons conservé, jusqu'à la fin, des relations qui nous ont permis de mieux rappeler leur position et leurs travaux. L'expérience nous apprend combien on oublie avec facilité les faits littéraires et scientifiques que l'on devrait connaître le mieux : il importe donc de rassembler, dès à présent, les souvenirs qui pourront aider plus tard à se faire une idée juste des services rendus.

Les notices qui suivent, dans le deuxième et le troisième livre, concernent à la fois les savants, les littérateurs et les artistes belges; de même, dans le quatrième livre, elles se rapportent à des hommes distingués de l'étranger dont les relations intellectuelles avec la Belgique peuvent offrir de l'intérêt et conduire au but que nous désirons atteindre. Ces notices ne forment pas l'histoire scientifique des temps présents, mais elles présentent des documents pour l'écrire.

---

## CHARLES-FRANÇOIS LE PRUD'HOMME D'HAILLY, VICOMTE DE NIEUPORT.

---

« L'éloge d'un homme de lettres doit être le récit de ses travaux; mais, ajoute d'Alembert, il peut être utile aussi de faire connaître ce qu'il a été, et de peindre l'homme en même temps que l'écrivain [1]. » Et en effet, ne rappeler que les travaux par lesquels il a servi la science, c'est le montrer d'une manière incomplète, le dépouiller de son individualité et ne satisfaire qu'imparfaitement la curiosité du lecteur.

En général, ce qui nous intéresse dans une biographie, c'est de nous sentir plus près de celui qui en est l'objet; d'être en quelque sorte initié dans le secret de sa pensée; et, s'il s'est distingué par un talent supérieur, de reconnaître, par les détails de sa vie privée, qu'il appartenait à notre nature.

Ces détails, d'ailleurs, ne sont pas sans intérêt pour l'histoire générale des sciences et des lettres. Si l'on veut juger des progrès qu'un écrivain a fait faire, il faut nécessairement

[1] *Réflexions sur les éloges*, page 151, t. II des *Œuvres de d'Alembert*, édition de Paris, 1821.

tenir compte des circonstances dans lesquelles il s'est trouvé et des obstacles qu'il avait à vaincre. C'est surtout à ceux qui ont vécu dans son intimité qu'il appartient de recueillir impartialement les éléments d'appréciation qui manquent presque toujours quand arrive l'instant d'en faire usage. Par suite de cette conviction et à défaut d'autre mérite, je me suis attaché, dans les différentes notices des savants belges que la mort a frappés d'être véridique avant tout, mais non cependant au point de me permettre d'entrer dans tous les détails de leur vie privée, surtout en présence de tombeaux quelquefois à peine fermés. « Le but des éloges littéraires, dit encore d'Alembert, est de rendre les lettres respectables, et non de les avilir [1]. »

Le vicomte de Nieuport était issu d'une ancienne famille de la Flandre. Il avait reçu le jour à Paris, le 13 janvier 1746, pendant que sa maison paternelle, à Gand, était occupée militairement par le maréchal de Saxe.

Dès le berceau, il avait été reçu dans l'ordre de Malte, et, plus tard, il entra au collége de Louis le Grand, où il acheva brillamment ses études. Au sortir du collége, il passa au service de l'Autriche, sous le règne de Marie-Thérèse, et fut nommé lieutenant au corps du génie. Quelque temps après, il obtint un congé, et alla faire ses caravanes à Malte. Il fut chargé, à l'âge de quarante ans, des affaires de son ordre, auprès de la cour des Pays-Bas : il rentra alors dans sa patrie, et, décidé à s'y fixer, il échangea une commanderie qu'il avait obtenue dans la Brie contre celle de Vaillampont près de Nivelles [2].

[1] *Réflexions sur les éloges*, page 151, t. II. Pour être plus sûr de rester dans le vrai, j'ai souvent emprunté, mais dans une juste mesure, à la correspondance intime des auteurs dont j'avais à retracer la vie, les particularités qui pouvaient le mieux les caractériser.

[2] Cette qualification de *commandeur* s'attacha tellement à sa personne qu'elle le désignait mieux que le nom qu'il tenait de sa famille. Il était né accidentel-

Ici, comme il avait l'habitude de le dire, commence véritablement sa carrière scientifique. Ses goûts et son extrême vivacité le portaient, au milieu de ses travaux, à faire de fréquentes absenees et à revoir les lieux où il était né. Il fut souvent ramené à Paris, où se trouvaient des savants illustres qui pouvaient répondre à ses besoins intellectuels, et il obtenait d'eux des secours qu'il était hors d'état de rencontrer en Belgique. Ces goûts passionnés pour les sciences l'avaient mis en relation avec d'Alembert, Condorcet, Bossut et la plupart des savants illustres de cette époque.

Quand, plus tard, éclatèrent les troubles révolutionnaires, le commandeur conserva ses anciennes traditions de famille et suivit le sort du parti vaincu. Il parlait souvent de ces temps difficiles et de la manière dont il avait pu échapper aux dangers nombreux qui le poursuivaient; mais il le faisait sans humeur, et comme le soldat, quand la paix est rétablie, parle des dangers qu'il a su braver.

Bientôt après, les commanderies furent supprimées. De Nieuport perdit la sienne sans obtenir aucune indemnité. Il supporta avec fermeté cette perte qui le laissait sans fortune, et chercha, dans le silence de la retraite, un noble soulagement à ses revers. Nous avons fait connaître les travaux que l'on doit à ce mathématicien distingué que l'Institut de France, ainsi que plusieurs autres sociétés savantes de l'étranger comptaient au nombre de leurs correspondants [1]. Lors de l'érection du royaume des Pays-Pas, en 1815, il fut appelé à la seconde chambre des états généraux ; il rentra en même

lement à Paris; mais, le commaodeur aimait à témoigner, en parlant le flamaod purement gaotois, qu'il appartenait à la capitale des Flandres. Sa maison paternelle était l'hôtel voisin de la grand'garde de la place d'Armes.

[1] *Histoire des sciencea mathématiques et physiques chez les Belges*, pages 334 et soivantes. 1 vol. in-8°; Bruxelles, 1864. Il se trouve dans le même ouvrage qoelques détails que je reproduis ici; mais je n'ai pas cru devoir revenir sur l'énnmération des travaux du commaodeor.

temps à l'Académie royale de Bruxelles, qui venait d'être réorganisée, et fut nommé membre de l'Institut des Pays-Bas.

Il vit successivement son sort s'améliorer par les bienfaits du roi; et, avec le titre de chambellan, il reçut la croix du Lion belgique; mais, fidèle aux statuts de l'ordre de Malte, il ne porta point cette marque distinctive. « Nous devons chercher à les mériter toutes, mais notre devoir est de n'en porter aucune, » disait-il, bien différent en cela de beaucoup de gens qui aimeraient mieux les porter toutes que de chercher à en mériter une seule.

Pour témoignage de sa reconnaissance, il dédia au roi son dernier ouvrage intitulé : *Un Peu de Tout, ou Amusements d'un Sexagénaire, depuis* 1807 *jusqu'en* 1816 (¹). Ce sont des entretiens sur la théorie des probabilités, des observations sur la littérature, la philosophie et les langues. On y trouve aussi des poésies grecques et latines de l'auteur. On aurait tort de traiter ces délassements d'un vieillard avec trop de sévérité ou d'y attacher plus d'importance qu'il ne le faisait lui-même. « Mon unique but, disait-il, est de laisser, avant mon départ, un petit souvenir à mes amis et à mes connaissances. Si, cependant, quelques exemplaires parviennent entre les mains des personnes dont je n'ai pas l'avantage d'être connu, j'espère qu'elles y trouveront partout l'homme bon, juste et honnête : et c'est à quoi se borne mon ambition. » Ce sont des qualités qu'on ne lui refusera certainement pas après avoir lu ses opuscules, et si l'on n'y trouve pas le cachet d'un talent littéraire, du moins on doit être surpris de la grande variété de connaissances dont il faisait preuve.

Je ne retracerai point ici tous les événements de la vie du

(¹) A Bruxelles, chez P.-J. De Mat, in-8°; 1818.

commandeur De Nieuport; ces événements ont trop peu d'importance, surtout ceux qui se rattachent à ses premières années. Il répétait lui-même que sa carrière octogénaire avait été partagée en deux parties, dont la première avait été consacrée à l'oisiveté et l'autre au travail. Ce singulier partage est justement ce que la vie de notre compatriote offre de plus remarquable; et c'est dans la connaissance de sa personne qu'il faut en chercher les causes. Peut-être les détails que je vais présenter pourront-ils conduire à cette connaissance; on voudra bien m'excuser si je me trouve parfois dans le cas de citer des faits qui me sont personnels; j'écris de souvenir, et j'ai cru ne devoir mentionner autant que possible que ce que j'avais vu ou entendu moi-même.

M. De Nieuport avait au delà de soixante-treize ans lorsque je le vis pour la première fois; je venais d'être appelé à Bruxelles pour occuper une chaire de mathématiques; mon premier soin fut de courir à la demeure de celui qui, depuis si longtemps, était pour ainsi dire le seul représentant des sciences exactes dans nos provinces méridionales. Je trouvai un beau vieillard, d'une taille élevée, d'un parler brusque, mais plein de franchise et de bienveillance. Il me reçut avec bonté: ma jeunesse et mon goût pour sa science de prédilection l'intéressèrent en ma faveur; il avait commencé par me recevoir en père, et, peu à peu en causant de sciences, il finit par se mettre à mon niveau et à me parler en véritable ami des divers objets de mes études. Dans son âge avancé, il avait conservé toute l'ardeur, toute la vivacité de la jeunesse; quand la conversation s'animait, on s'apercevait facilement à ses mouvements d'impatience, au tremblement de ses mains, à l'agitation de toute sa personne, que sa langue ne suffisait plus à rendre toutes les pensées qui se présentaient presque en même temps à son esprit. Son parler était vif,

coupé, plein d'images; j'ai connu peu d'hommes qui eussent un langage plus pittoresque. Sa figure, dont les traits n'étaient pas sans noblesse, et dont la teinte brunie par les feux du midi contrastait avec la blancheur de ses cheveux, avait une expression animée; ses yeux étaient petits et bleus, mais pleins de vivacité. Quand la discussion s'échauffait, son geste même avait de l'éloquence, et il ne fallait jamais attendre sa réplique pour connaître le fond de sa pensée.

Il occupait une petite habitation qui lui avait servi de retraite pendant ses revers : un fidèle serviteur lui était demeuré attaché dans toutes les circonstances de sa vie. Le rétablissement d'une partie de sa fortune ne paraissait avoir apporté aucun changement dans son intérieur.

Il se tenait habituellement dans sa bibliothèque, qui était assez peu fournie, mais qui suffisait amplement à ses besoins; car il lisait peu de livres, mais il usait ordinairement ceux qu'il lisait, à peu près comme Euler, qui, dit-on, renouvelait annuellement ses tables de logarithmes et sa Bible. Un cabinet voisin de la bibliothèque renfermait un lit sur lequel le commandeur se reposait d'ordinaire tout habillé. « Je fais ma toilette le soir, disait-il, je puis de cette manière me mettre au travail à toute heure de la nuit; en un instant je suis sur pied. » Cette habitude contractée dans ses caravanes avait été reprise pendant la révolution, époque à laquelle il fut contraint de se tenir caché : il l'avait conservée ensuite comme utile à son genre d'études. « Je vois mieux pendant la nuit, continuait-il; ma lanterne magique se déroule mieux sur un fond noir. » Il avait aussi l'habitude de travailler en se promenant; et il ne faisait guère dans son cabinet que les développements de calculs qui nécessitent des écritures. C'était sur une ardoise qu'il faisait ses premières recherches; puis il consignait ses résultats sur le papier avec un soin vraiment minutieux. Du reste, on concevra cette précaution, si l'on

songe à quels désagréments expose quelquefois, en mathématiques, un seul caractère mal indiqué.

M. De Nieuport portait loin l'amour de l'exactitude, et particulièrement dans tout ce qui était nombre. Je le trouvai un jour très-mécontent d'un article biographique qui venait de paraître et qui le concernait : c'était à une époque où les passions étaient encore vivement agitées. Il s'était toujours fortement exprimé contre la révolution qui lui avait été si funeste, et il avait cru voir une tendance aux mêmes excès dans le libéralisme, dont le mot alors était nouveau pour lui : je m'imaginai d'abord qu'on avait rudement froissé ses opinions. Je parcourus rapidement l'article, sans deviner le motif de son humeur. « Voici bien nos faiseurs, dit-il, ils m'ont fait naître le 14 au lieu du 13 ; et puis ça se répète : et puis c'est de l'histoire. Faire de l'histoire, répétait-il souvent, c'est faire des livres avec des livres. » Et il ne faut pas en conclure que ce fut chez lui faute de discernement. Peu d'hommes, avons-nous dit, lisaient moins de livres que le commandeur ; et il paraît que, dans ses études historiques, il avait eu le malheur de n'employer que des compilations mal faites : son jugement ne portait donc que sur ces derniers ouvrages. Ses amis lui reprochaient doucement ses préventions ; et, sur leurs instances réitérées, il se mit à lire quelques-uns des ouvrages modernes où l'histoire est considérée sous un point de vue philosophique ; il avoua dès lors ingénument qu'il s'était trompé. Mais il ne revint guère sur le compte des ouvrages d'érudition, quoique lui-même se fût livré à ce genre de travail, en étudiant les œuvres de Platon. C'est faire des livres avec des livres, était toujours son dernier mot. Il ne niait pas l'utilité de ces ouvrages, mais il les estimait peu. « Ce ne sont pas là des auteurs, disait-il ; vous me donnez des manœuvres pour des architectes. »

Le mot *libéralisme* l'effarouchait, et ceci tenait plutôt

à la nouveauté du mot qu'à la chose en elle-même. « Je ne sais vraiment ce qu'ils veulent, disait-il; de mon temps, libéral était synonyme de généreux, qui donne beaucoup. » Comme il n'avait pas l'habitude de dire sa pensée à huis clos, et que son humeur se manifestait toujours d'une manière âpre et souvent mordante, il s'attira, de la part des journaux, des articles qui n'étaient guère de nature à le calmer. Peut-être l'aurait-on mieux persuadé de l'idée qu'on doit attacher au mot libéralisme en montrant un peu plus de tolérance envers un vieillard d'une réputation intacte, d'un savoir profond et qui, dépouillé de tous ses biens, s'était montré ferme dans l'adversité; qui avait refusé les bienfaits de l'empire, mais sans jactance et seulement parce qu'il ne croyait pas devoir les accepter. Ces attaques contre sa personne et ses ouvrages littéraires produisirent sur son esprit une fâcheuse impression qui ne s'effaça jamais entièrement. Il s'aperçut que, sans modifier ses principes et sa règle de conduite, il pouvait fort bien s'entendre avec les hommes aux yeux desquels le mot libéralisme était quelque chose de mieux qu'un signe de ralliement pour les partis et les passions; mais il marqua toujours de la répugnance à se rapprocher de ceux qu'il croyait avoir eus pour ennemis.

Une chose étonnera sans doute, c'est son changement d'opinion à l'égard d'un homme qui tint longtemps dans ses mains les destinées de l'Europe. Pendant la toute-puissance de Napoléon, il avait constamment refusé ses bienfaits; après sa chute, il paya un tribut d'admiration à ce qu'il avait fait de grand. Je l'avais méconnu, disait-il pendant les dernières années de sa vie; et on le concevra facilement en considérant l'isolement dans lequel il vivait et les plaies récentes que la révolution lui avait laissées. A coup sûr, ces aveux n'étaient pas intéressés ; jamais savant n'est convenu

de ses torts avec plus de candeur dès qu'il avait cru les reconnaître.

Comme tous les hommes qui ont une imagination vive et un cœur aimant, M. De Nieuport avait une grande susceptibilité; il se prévenait souvent pour ou contre une personne; mais ses retours avaient quelque chose de touchant; et la manière affectueuse dont il cherchait à faire oublier ses torts aurait presque fait regretter qu'il en eût été exempt.

On veut que l'homme dont l'imagination est ardente demeure constamment impassible; mais comment conserver toujours le calme nécessaire et ne point s'affecter en voyant juger avec légèreté ce qui a souvent été l'objet de longues veilles, ou présenter sous un faux jour les intentions les meilleures, surtout si l'on se sent froissé au milieu des partis et si l'on veut s'exprimer hautement et selon sa conscience? La vérité n'a de charmes pour le commun des hommes qu'autant qu'elle flatte leurs passions; elle se trouve honteusement répudiée, si elle ne peut s'accommoder à leurs caprices. L'honnête homme, témoin de ces viles transactions, se replie sur lui-même et finit bien souvent par s'isoler : il trouve du moins dans sa retraite ses premières illusions. Peut-être le commandeur ne conservait-il pas toujours cette modération si désirable. L'impétuosité de son caractère lui arrachait quelquefois des mots durs et d'autant moins pardonnés qu'ils étaient presque toujours spirituels. « Ne m'en parlez pas », disait-il d'un pharmacien qui avait l'habitude de se vanter de ses connaissances en physique, « ne m'en parlez pas, c'est un homme dont les idées sont rétrécies; il voit toujours la nature à travers la canule de sa seringue. » « Quel homme, disait-il d'un autre, il vous désespère par sa lenteur; ses phrases, sans en avoir le tranchant, sont comme l'épée de Charlemagne, longues, larges et plates. »

Il est juste d'ajouter cependant que ces reparties ne devenaient vives qu'autant qu'il se sentait blessé lui-même. Il était surtout bienveillant pour les jeunes gens qui abordaient la carrière des sciences. S'il parvenait à les animer, à les mettre à l'unisson avec lui, on le voyait radieux, et le cadeau de ses ouvrages était le résultat ordinaire de leur visite. S'il se trouvait, au contraire, frustré dans son attente, on s'apercevait facilement qu'il éprouvait un sentiment pénible. « Ça ne va pas, disait-il, je l'ai essayé, mais il n'a pas mordu. »

Vers la fin de sa vie, M. De Nieuport avait entièrement cessé de s'occuper de mathématiques, non qu'il eût cessé d'aimer cette science, mais il ne se sentait plus ni l'énergie ni la force de tête nécessaires pour se livrer à de nouvelles recherches. « L'appétit n'y est plus, disait-il, c'est un signe de désorganisation. » Il regrettait surtout de n'avoir pu suivre les recherches de la géométrie moderne.

Il craignait l'oisiveté comme le plus grand fléau : aussi les études littéraires, qui exigent en général moins d'attention que les sciences, l'occupèrent jusqu'au dernier instant. Il relisait ses livres favoris, y faisait des annotations, ou s'amusait à composer des vers que lui suggérait l'un ou l'autre passage [1]. L'idée de la gloire qu'il pouvait acquérir par ses propres ouvrages semblait subordonnée chez lui à celle du plaisir qu'il retirait de leur composition, aussi passait-il facilement des sciences aux lettres et à la philosophie; mais il paraissait toujours cultiver les lettres et la philosophie comme une application des sciences mathématiques.

Depuis quelque temps, M. De Nieuport éprouvait des maux de poitrine et une gêne continuelle dont il se plaignait

[1] En mourant, il laissa plusieurs ouvrages à la bibliothèque de l'Académie, et entre autres un bel exemplaire de Platon, couvert d'annotations de sa main.

fréquemment; ses facultés intellectuelles avaient cependant conservé toute leur force, et le physique n'avait pas éprouvé d'altération bien sensible. Quand je le vis pour la dernière fois, c'était la veille de sa mort: j'étais sur le point de partir pour l'Angleterre; j'allais lui faire mes adieux, j'étais loin de prévoir qu'ils dussent être éternels. Je le trouvai assis à la même place et dans le même fauteuil où je l'avais vu lors de ma première visite : j'étais avec Dandelin, qui devait m'accompagner dans mon voyage. Le bon vieillard parut heureux de se retrouver avec nous; il nous tendit affectueusement la main, et nous parla de notre séparation, de l'objet de notre voyage, de nos études. Il reprit bientôt sa vivacité naturelle; puis, comme nous lui demandions quelle était la nature de son mal, « Que sais-je, dit-il gaiement, il n'y a qu'une manière de se porter bien, et il y en mille d'être malade. C'est toujours la même oppression; c'est mon diable qui me tient là.... » et il montrait sa poitrine. Le lendemain, vers la nuit, je retournai avec mon ami à la demeure du commandeur pour avoir des nouvelles de sa santé, dont on venait de nous parler d'une manière alarmante. Une faible lumière brillait dans la bibliothèque où il se tenait habituellement; nous nous arrêtâmes quelques temps, évitant de sonner de peur de troubler peut-être son sommeil : c'était l'heure, hélas! à laquelle il venait de rendre le dernier soupir. Il fut sur pied jusqu'au dernier instant : son agonie fut courte. Le jour de sa mort il eut quelques accès de délire. Vers dix heures du soir (20 août 1827), son mal habituel parut agir avec plus de violence : il fut saisi d'un vomissement subit et expira au même instant.

## JEAN-BAPTISTE VAN MONS.

Les hommes supérieurs sont comme les monuments : on ne peut bien les juger qu'en les voyant en place ; ils s'harmonisent avec les lieux et les climats qui les ont vus naitre ; si l'on vient à supprimer tous les rapports qui existent entre eux et leurs alentours pour les isoler et ne les considérer que d'une manière abstraite, les idées qu'on pourra s'en former seront nécessairement incomplètes, et les jugements qu'on en portera seront faux. Il faut tenir compte aux hommes des difficultés qu'ils ont eu à vaincre pour s'élever à une certaine hauteur, où peut-être ils auraient été naturellement portés sans efforts, s'ils étaient nés dans d'autres temps ou d'autres lieux. Si de pareilles considérations s'effacent aux yeux de l'historien qui retrace la marche progressive des sciences, elles doivent nécessairement occuper l'écrivain impartial qui veut apprécier le savant et vérifier ses droits à l'estime publique, droits que l'on peut regarder comme ses titres de noblesse.

Jean-Baptiste Van Mons naquit à Bruxelles, le 11 novembre 1765 [1], époque où commençait à se manifester en

[1] Son père, Ferd.-P. Van Mons, receveur du grand béguinage de Bruxelles, avait encore deux autres fils et une fille, femme d'un grand mérite, qui fut mariée, plus tard, au docteur Curtet.

Belgique le mouvement intellectuel, qui bientôt après donna naissance à la Société littéraire, et trois ans après à l'Académie impériale et royale de Bruxelles. En même temps s'opérait dans l'enseignement une réforme salutaire qui acheva de réveiller la Belgique et de la faire sortir de l'état de torpeur où elle était plongée depuis longtemps ([1]). Ces sortes de secousses ont rarement lieu sans agir d'une manière puissante sur de jeunes intelligences, et les premières années d'organisation produisent presque toujours les meilleurs résultats.

Van Mons devait tout à lui-même. Il avait appris dans un collége de la Campine le peu de latin qu'on enseignait alors, et il acheva de se former dans la modeste officine d'un pharmacien. Ses nombreux ouvrages font foi des connaissances variées qu'il parvint à acquérir ; on peut voir, par sa volumineuse correspondance avec les hommes les plus distingués de son époque, qu'il possédait à peu près toutes les langues vivantes de l'Europe.

En 1785, il publia son premier ouvrage ([2]) : c'était un essai sur les principes de la chimie antiphlogistique, et, deux ans après, désirant exercer la pharmacie, il subit avec distinction les épreuves de la maitrise ([3]).

([1]) Les principales réformes furent introduites en 1777. C'est à cette époque que remonte aussi l'établissement des écoles thérésiennes.

([2]) *Galerie historique des contemporains*, édit. de Brux., art. VAN MONS.

([3]) Nous lisons ce qui suit dans une notice inédite sur Van Mons, par M. le professeur Heusmans : « Les progrès que fit le jeune apprenti dans l'art pharmaceutique furent tels que, lorsqu'il se présenta pour subir les épreuves de la maitrise, le chef de la corporation des pharmaciens, étonné qu'il osât se soumettre à ces épreuves dans un âge si peu avancé, lui fit observer qu'il se trompait sans doute, et qu'au lieu d'une inscription pour subir ses examens, c'était probablement celle pour son entrée en apprentissage qu'il venait solliciter. » Le diplôme que nous avons entre les mains porte la date du 3 septembre 1787 ; Van Mons avait donc à cette époque vingt-deux ans. L'étonnement du chef de la corporation des pharmaciens prouverait que nos pères étaient moins pressés que nous d'entrer dans les carrières scientifiques.

La vivacité toute méridionale de son tempérament et de son imagination doit faire comprendre assez qu'il ne resta pas étranger au mouvement révolutionnaire qui tendait à renverser l'ancien ordre des choses. Dès l'origine de l'insurrection brabançonne, Van Mons s'était jeté dans le parti vonkiste avec une activité qui faillit lui devenir fatale : peu après l'arrestation du général Vandermersch, il fut incarcéré lui-même à la porte de Hal, comme fauteur de sociétés secrètes et coupable du crime de *lèse-majesté ou de lèse-nation*. Le procureur général insista pour réduire cette affaire aux formes les plus simples et les plus expéditives : il fallait des exemples, disait-il [1]. L'accusé demandait une défense qu'on persistait à lui refuser : cependant sa jeunesse parlait en sa faveur, et, malgré l'irritation contre le parti auquel il appartenait, il échappa à ce premier danger.

La bataille de Jemmapes avait ouvert la Belgique aux armées françaises (6 novembre 1792). En même temps s'organisait l'assemblée des représentants du peuple; Van

[1] Le passage suivant, que nous extrayons textuellement de l'acte d'accusation du procureur général du Brabant peut donner une idée de la manière dont la justice s'administrait alors : « En outre, pour ce qui concerne la demande d'un procureur et d'un avocat, l'accusateur fait remarquer que les faits imputés au détenu sont évidents et qu'ils établissent que le détenu est impliqué dans une conspiration contre le gouvernement par lequel le pays est régi; que ce méfait est un crime de lèse-majesté ou de lèse-nation, crime qu'il importe de réprimer le plus promptement possible, autant pour le repos public, qui ne peut souffrir aucun retardement, que pour servir d'exemple à ceux qui seraient tentés de l'imiter. En conséquence, le demandeur pense que, dans les circonstances actuelles, le détenu ne peut être admis à plaider par avocat et procureur, attendu que ces moyens jettent de la perturbation dans les délibérations de la justice et entravent grandement sa marche. Par suite de l'article 14 de l'ordonnance criminelle du 9 juillet 1570, et vu les dispositions qu'elle renferme, le demandeur conclut à ce que la demande du détenu tendante à pouvoir se servir de procureur et avocat, lui soit refusée, persistant de plus à ce que le détenu lui fasse connaître s'il a quelques moyens à faire valoir pour sa défense, et qu'il ait en outre à s'expliquer sur les faits que l'accusation vient encore d'imputer à sa charge dans le présent procès-verbal, etc. » Cette pièce est datée du 13 septembre 1790. Le premier acte d'accusation est du 3 août.

Mons fut désigné pour en faire partie, quoiqu'il n'eût alors que vingt-sept ans [1]. Ses relations avec la France prirent une nouvelle activité : qu'on ne croie cependant pas qu'en subissant l'influence de la fièvre révolutionnaire, Van Mons ait pu s'associer en aucune façon aux excès de cette époque ; sa correspondance prouve, au contraire, que le crédit immense dont il jouissait à Paris était entièrement employé en faveur de ses compatriotes. Aucune époque de sa vie ne met mieux en relief la bonté de son cœur et la générosité de ses sentiments.

La bataille de Nerwinde (18 mars 1793) avait rendu, pour un instant, la Belgique à la maison d'Autriche ; mais notre pays lui échappa entièrement par la défaite de Fleurus (26 juin 1794). C'est à cette dernière bataille que la science fit un premier essai de l'emploi des ballons pour observer les positions ennemies. A la suite de leur victoire, les Français transportèrent dans le parc de Bruxelles le ballon qui leur avait servi d'observatoire ; et les savants chargés du soin de le diriger se mirent d'abord en relation avec notre célèbre compatriote [2].

Le vainqueur, dès lors, s'occupa sérieusement de partager sa conquête en départements français. Van Mons trouvait dans cette fusion des deux peuples de nouvelles facilités pour ses études ; ses relations avec Paris s'accrurent de plus en plus, et les affaires politiques n'y demeurèrent point étrangères. Roberjot venait d'être envoyé en Belgique. A peine ce représentant du peuple fut-il à Bruxelles (7 jan-

[1] M. Bosc lui écrivait de Paris à ce sujet (24 novembre, 4 frimaire an I de la république) : « Vous êtes représentant du peuple ! je vous en félicite, mon cher, et j'en félicite vos concitoyens. Il faut actuellement agir, et agir vigoureusement. Du moment actuel, du moins en partie, dépend de vous le sort futur d'un peuple nombreux pour la suite des siècles, etc. »

[2] Je tiens ces détails de M. Hachette, qui se trouvait à la bataille de Fleurus et qui faisait partie de la compagnie chargée de la manœuvre du ballon.

vier 1795) qu'il s'empressa de s'adresser à notre concitoyen pour obtenir ses conseils sur divers objets d'utilité publique ([1]). Peu de jours après (le 22 janvier), Roberjot prit un arrêté par lequel il chargeait Van Mons de faire des recherches sur les mines de la Belgique, et de donner les résultats de ses opérations pour en connaître la nature et les richesses. Les considérants de cet arrêté sont très-honorables pour notre compatriote : ils donnent une nouvelle preuve de l'estime dont il jouissait auprès des savants français ([2]). Roberjot se lia de plus en plus intimement avec lui. Les opinions sur le caractère de ce représentant s'accordent généralement à lui être favorables; sa correspondance avec Van Mons prouve en effet en faveur de ses connaissances et de son intégrité; on y voit que, pendant qu'il occupait les fonctions les plus éminentes, il était forcé de faire en petit le commerce des vins pour subsister; il s'élève avec force contre les malversations et contre les intrigants qui affluaient alors à Paris. A la veille de succomber sous

([1]) Voici textuellement sa lettre :

« Bruxelles, 18 nivôse an III de la rép. une et ind. (7 janvier 1795.)

» Le citoyen Lamétherie, auteur du *Journal de physique*, m'a prévenu, citoyen, par une lettre que j'ai reçue de lui, qu'à l'amour de la révolution française vous joignez des connaissances très-étendues sur la chimie et l'histoire naturelle.

» Empressé de conférer avec vous sur plusieurs objets d'utilité publique, je vous prie de venir demain auprès de moi, à six heures du matin, pour obtenir de vous des éclaircissements nécessaires à rendre ma mission fructueuse. Veuillez quitter un moment vos occupations pour causer avec moi; je le désire très-ardemment.

» Sal. et frat.

» Roberjot, *représentant du peuple.* »

([2]) L'un des considérants porte :

« Informé que le citoyen Van Mons, pharmacien de Bruxelles, déjà connu par ses mémoires et ouvrages sur différentes parties de la chimie, est en état de procurer ces renseignements, et que ce citoyen s'est déjà rendu utile en communiquant au comité de salut public des procédés pour obtenir à moindres frais une quantité considérable de potasse, etc. »

un odieux attentat [1], il écrivit encore à Van Mons des paroles d'amitié. Je trouve dans la même lettre le passage suivant, qui, aujourd'hui même, peut encore présenter quelque intérêt, si l'on considère quelle main l'a tracé : « Ici, nous sommes à attendre la volonté de l'empereur d'autriche : il veut la guerre à tout prix ; il ne répond à aucune de mes notes et se prépare toujours, avec la plus grande activité, à nous attaquer. Je crois que toutes ces têtes privilégiées sont en démence. Rompre un traité comme celui de Campo, ruiner ses États, épuiser son crédit et ses finances, courir la chance de faire un bel acte d'abdication, tel est le plan qui se prépare pour l'Empereur. La diète imite son chef, pour l'indécision et les lenteurs, et nous ne savons quand elle répondra ni ce qu'elle répondra. Nous avons pris pour système de temporiser; il faut établir qu'on ne traite pas de plus mauvaise foi que ces gens-là, etc. »

Cependant la question de l'indépendance de la Belgique venait d'être jugée à Paris, et l'on avait décrété que les neuf départements qui partageaient le pays seraient réunis à la France. On sait que cette réunion se fit particulièrement sur les notes et le rapport de ce même Roberjot, qui avait fait une étude spéciale de la Belgique et avait eu soin de préparer les esprits à un événement bien médité d'avance, mais auquel la Convention était charmée de donner tous les caractères de la légalité [2]. Dès que son plan fut accompli,

(1) On sait que Roberjot fut assassiné avec Bonnier, à la suite du congrès de Rastadt, le 28 août 1799. Le troisième envoyé français, Jean de Brie, parvint à s'échapper. Après avoir séjourné longtemps en Belgique, il rentra en France à l'époque de la révolution de 1830, et y mourut le 6 janvier 1831, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Nous avons donné à la suite de notre première notice, dans le *Trésor national*, différentes lettres de Roberjot qui se rapportent à l'histoire de cette époque et particulièrement aux événements qui se passaient alors en Belgique.

(2) Qu'on me permette de citer encore deux lettres qui se rattachent à ce grand

Roberjot s'attacha à remonter l'enseignement en Belgique, et il s'adressa encore à son ami pour obtenir des conseils à ce sujet. « Faites-moi l'amitié, écrivait-il, de me faire passer, par le prochain courrier, une liste des personnes que vous connaîtrez s'adonner aux sciences, aux études de tout genre et qui ont acquis une réputation ; ce choix doit être fait non-seulement à Bruxelles, mais dans toutes les villes et communes des neuf départements réunis. Vous voudrez bien désigner leurs noms, la partie qu'elles suivent et les ou-

événement historique. Elles sont surtout curieuses par les circonstances dans lesquelles elles furent écrites :

« Paris, 28 thermidor an III de la rép. fr.

» Je vous adresse, mon cher Van Mons, un exemplaire du rapport que j'ai fait à la convention sur le pays que j'ai parcouru dans l'exercice de ma mission : vous verrez que je soutiens, de toutes mes forces, l'opinion de la réunion complète jusqu'au Rhin. J'ai appuyé mon système de raisons assez fortes, pour me persuader qu'il présentera beaucoup de facilité et beaucoup d'avantage dans son exécution. Je l'ai fait distribuer aujourd'hui. Plusieurs de mes collègues se rendent aux raisons que j'ai développées...

» Adieu, conservez-moi votre bonne amitié ; je suis tout à vous et aux bons habitants de la Belgique. Ne m'oubliez pas au ressouvenir de vos dames.

» Salut et frat.

» Roberjot. »

« Paris, 10 vendémiaire de l'an IV.

» Bonne nouvelle, vous êtes Français, mon cher Van Mons : la Convention nationale a décrété hier votre réunion, à l'acclamation générale et aux cris de Vivent les Belges, vive la liberté, vive la réunion !

» La discussion a duré deux jours, et les séances ont été prolongées jusqu'à six heures du soir. Plusieurs orateurs ont défendu votre cause ; deux seulement ont parlé contre la réunion. Mais leurs discours étaient si mal faits ; ils étaient tellement contraires aux vérités et aux principes de la liberté, qu'ils n'ont pas fait fortune.

» J'ai fait part à la Convention de mes observations ; j'ai combattu ceux qui demandaient l'indépendance ; je vous ferai passer mon discours dont la Convention a décrété l'impression.

» Ainsi, mon ami, à la première entrevue, je vous embrasserai comme frère, en nous jurant amitié éternelle et fraternité. Donnez cette bonne nouvelle à vos amis, et veuillez me rappeler au souvenir de vos concitoyens.

» Salut et frat.

» Roberjot. »

vrages qui les auraient fait distinguer. Grégoire, membre de l'Institut national, m'a demandé cette liste; j'attends de vous ces renseignements pour les lui fournir, etc. »

Van Mons s'empressa de répondre à ces demandes, et les résultats firent voir qu'on n'avait point eu tort de recourir à ses lumières. Notre compatriote reçut, dans cette circonstance, une preuve éclatante de l'estime de l'Institut de France, dont il venait d'être nommé membre associé (le 22 mars 1796) [1]. M. Lacépède, l'un des secrétaires, lui écrivit : « C'est avec une vive satisfaction que l'Institut a appris que vous ne négligez rien pour la prompte et entière organisation de l'instruction publique dans votre département; vous connaissez le grand intérêt qu'il prend au progrès des lumières, et l'on ne peut que féliciter vos concitoyens de trouver en vous d'une manière aussi utile et le précepte et l'exemple. » Car Van Mons avait été nommé lui-même professeur de chimie et de physique expérimentale à l'École centrale du département de la Dyle, le 11 avril 1797 [2].

[1] Cette nomination fut communiquée à Van Mons par plusieurs savants et entre autres par Berthollet : « Dans la dernière séance de l'Institut, écrivait-il, il s'est occupé de l'élection de six associés domiciliés dans la république, pour la section de chimie; et vous avez été nommé. »

[2] Nous voyons figurer ici le nom d'un autre compatriote qui, dans un rang fort élevé, soutenait les intérêts scientifiques de son pays. Lambrechts, d'abord commissaire du pouvoir exécutif près le département de la Dyle, puis ministre de la justice, s'était mis en relation avec Van Mons et lui écrivait ce qui suit au sujet du Musée de Bruxelles :

« J'espère, citoyen, que vous aurez remis une lettre à mon ami Van Hulthem, et qu'il vous aura mis sur la voie pour obtenir tout ce qui peut être utile à notre École centrale. Vous savez qu'on nous a enlevé beaucoup de livres et d'instruments de physique, il est bien juste qu'on nous dédommage...

» Bruxelles, le 28 fructidor an V (14 sept. 1797). »

« J'espère que vous continuez à soutenir l'École centrale avec courage. Le ministre des finances m'a promis qu'il mettrait bientôt le corps législatif à même de statuer sur l'emplacement de la ci-devant cour. Aurons-nous de bonnes élec-

A la même époque, il recevait un témoignage d'estime non moins flatteur de la part des chimistes les plus distingués de France, qui l'invitaient à prendre part à la rédaction des *Annales de chimie* (1). Nous verrons bientôt avec quel zèle, avec quelle immense activité, Van Mons répondit à cet appel. On sait que, pendant longtemps, les communications entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France étaient devenues très-difficiles, pour ne pas dire impossibles (2). Par sa connaissance des langues vivantes et par la position de la Belgique, Van Mons communiqua à l'Allemagne et à l'Angleterre les travaux des chimistes français, de même qu'à ces derniers, il faisait part des observations et des découvertes faites à l'étranger (3). Pendant longtemps, il inséra dans les

tions? Les vrais patriotes se serreront-ils? Choisiront-ils des hommes sages, purs, instruits, amants sincères de la liberté? — Salut et amitié.

» Paris, le 30 ventôse an VI (20 mars 1798). »

(1) « Paris 27 nivôse an V (16 janvier 1797).

» *Les auteurs des* Annales de Chimie *à leur confrère Van Mons.*

» Assemblés aujourd'hui pour nous occuper des *Annales*, nous arrêtons de vous inviter à être notre coopérateur et à permettre que votre nom paraisse à la tête du premier numéro du 21e volume. Répondez-nous sur-le-champ si cela vous convient comme à nous.

» Agréez l'expression de tous nos sentiments.

» FOURCROY, PELLETIER, L.-B. GUYTON, VAUQUELIN, C.-A. PRIEUR. »

*La lettre est écrite de la main de Fourcroy.*

(2) Voici ce que M. de Humboldt lui écrivit en date du 30 avril 1797 (extrait des *Annales de Chimie*, t. XXII, page 64) :

« J'ai adressé récemment plusieurs lettres à MM. Dolomieu et Fourcroy, à Paris, » Je vois, par celles que le premier m'a écrites qu'elles se sont égarées. Permettez, Monsieur, que je prenne la liberté de m'adresser à vous. Par votre » organe, je pourrai peut-être faire parvenir à Paris quelques éclaircissements » sur des faits qui, à ce que je sais, occupent l'Institut national. Agréez en même » temps l'assurance de la haute considération que depuis longtemps m'ont inspirée » votre zèle et vos découvertes chimiques. Les naturalistes de l'Europe ne devraient former qu'une seule famille : on se rapproche facilement quand on suit » le même but, etc. »

(3) « Tâchez donc de nous envoyer quelques extraits ou quelques nouvelles en

*Annales de chimie* la traduction des mémoires que contenaient les journaux allemands (*Ann. von Crel*), les journaux anglais, italiens (*Brugnatelli*), les journaux hollandais (*Journal de Casteleyn*). Dès qu'une découverte était faite, le monde savant en était instruit par l'intermédiaire de Van Mons. « C'était une véritable sentinelle avancée, me disait un savant anglais : il criait aux armes dès qu'il voyait apparaître quelque chose. » Loin de se refroidir, son ardeur ne fit que s'accroître, et il proposa à ses collaborateurs de donner, chaque mois, aux *Annales de chimie*, un cahier supplémentaire. Comme cette proposition ne put être accueillie, il prit la résolution de publier lui-même un recueil scientifique à Bruxelles. Ses confrères lui donnèrent, dans cette occasion, une nouvelle preuve d'affection, et témoignèrent leurs regrets d'apprendre qu'il renonçait à être un de leurs collaborateurs. La lettre datée du 19 brumaire an X (10 novembre 1801) est signée par Vauquelin, Fourcroy, Chaptal, Parmentier, Deyeux, Bouillon-Lagrange, Guyton, Berthollet et Hassenfratz.

chimie, pour notre journal de pharmacie, lui écrivait Bouillon-Lagrange en 1799. Votre correspondanca, outre qu'ella ma flatte infiniment, noos est très-utile pour nous mettre au courant de ee qui se passe ehez vous. » « Nous avons besoin que vous veniez un peu à notre secours pour les Annales da chimie, lui écrivait de son côté M. Adet, notre feuilla commenee à se vider. » Il lui demandait en même temps des renseignements sur les différants systèmes adoptès par les phlogisticiens d'Allemagne, pour les faire entrer dans sa réponse aux observations de Priestley, sur le phlogistique et la décomposition de l'eao, et il ajoutait : « Personne n'est plus au coorant qne vous de leors opinions; personne ne connait mieux l'état de la ebimie allemande et persenne ne sait mieox qne voos me rendre le serviee que je vous demande. » Non-seulement on avait recours à ses lumières mais on montrait encore la plus grande déférenee poor ses avis et ses critiques. « Ce que vons me dites du deruier numéro du Journal de pharmacie, écrivait Fourcroy, na me surprend pas; j'ai trop d'affaires pressantes et on me seconde trop peu, pour que je puisse faire mieux pour le moment; mais j'espère prendre bientôt des moyens d'avoir des matèriaux meilleurs et plus nombreux. Je compte aussi beaocoup sur voos, parce qne je connais et votre zèle pour le progrès de la science et votre facilité dans le travail. »

Van Mons fit servir dès lors sa vaste correspondance à alimenter son recueil périodique et à l'enrichir des découvertes qu'on lui communiquait de toutes parts. C'est à la pensée à la fois noble et généreuse de faire tourner au profit de ses concitoyens la réputation qu'il s'était acquise à l'étranger, que l'on fut redevable de la création de son *Journal de chimie et de physique,* dont le premier numéro parut le 15 vendémiaire an X (7 octobre 1801).

Nous ne parlerons pas de l'heureuse influence que ce recueil a dû exercer, non-seulement en Belgique et en France, mais encore en Allemagne et en Angleterre. Il a puissamment contribué à répandre le goût des sciences physiques et chimiques, et à en entretenir le culte au milieu des trophées militaires qui préoccupaient alors tous les esprits.

Si Van Mons n'a fourni qu'un faible contingent à son propre recueil, en revanche il l'a enrichi des travaux qui ont immortalisé les Volta, les Vauquelin, les Fourcroy, les Chenevix, les Brugnatelli ([1]), les Bucholz, les Trommsdorff, et tant d'autres; ses relations avec ces hommes célèbres lui per-

([1]) On lit dans l'*Exposition des principales découvertes*, etc., par Figuier, 4e édition, t. II, p. 257 : « Brugnatelli, élève et collaborateur de Volta, avait réussi, dès l'année 1801, à dorer l'argent au moyen de la pile, en conservant à l'or tout son brillant métallique. Mais le résultat obtenu par Brugnatelli n'avait à cette époque aucune importance scientifique, et l'intérêt que la galvanoplastie inspire de nos jours a pu seul conduire à chercher dans la poudre des recueils scientifiques de l'Italie les traces de cette tentative oubliée . . . . . . . . .

» Le recueil publié à Bruxelles par Van Mons, sous le titre de *Journal de Chimie et de Physique,* tome V, page 80, an. 1802, avait consacré quelques lignes au fait signalé par Brugnatelli : « La méthode la plus expéditive, dit Brugnatelli, de réduire à l'aide de la pile les oxides métalliques dissous, est de se servir, à cet effet, de leurs ammoniures : c'est ainsi qu'en faisant plonger les extrémités de deux fils conducteurs de platine dans l'ammoniure de mercure, on voit en peu de minutes le fil du pôle négatif se couvrir de gouttelettes de ce métal : de cobalt, si l'on opère avec du cobalt; d'arsenic, si l'on opère avec de l'arsenic, etc. Je me servis de fils d'or pour réduire de cette manière l'ammoniure de platine, que j'ai dernièrement obtenu et examiné. Le platine ainsi réduit sur l'or a une couleur qui tourne vers le noir; mais étant frotté entre deux morceaux de papier, il prend

mettaient de communiquer à ses compatriotes leurs découvertes les plus importantes, souvent même avant qu'elles fussent connues ou publiées dans les lieux où elles se faisaient.

On doit regretter qu'un recueil aussi utile ait été suspendu après deux années d'existence, et que l'heureuse pensée à laquelle il devait sa création ait été étouffée par des circonstances majeures et indépendantes de la volonté de l'auteur. Peut-être a-t-on trop perdu de vue aujourd'hui plusieurs des écrits remarquables qu'il renferme. On pourrait y trouver encore des observations neuves pour la science. Certainement, lorsque M. De la Rive s'occupait de dorer au moyen d'un courant électrique, il n'avait pas sous les yeux la lettre que Brugnatelli adressait à son ami Van Mons ; il aurait été frappé par la lecture de ce passage : « J'ai dernièrement doré, d'une manière parfaite, deux grandes médailles d'argent en les faisant communiquer, à l'aide d'un fil d'acier, avec le pôle négatif d'une pile de Volta, et en les tenant l'une après l'autre, plongées dans des ammoniures d'or nouvellement fait et bien saturé (¹). »

Pour se livrer plus exclusivement à ses études favorites, Van Mons avait renoncé à l'exercice de la pharmacie, et, en

l'éclat de l'acier. Je fis usage de fils d'argent pour réduire l'or, ce qui réussit promptement. »

« On trouve, dans une autre livraison du même recueil, le passage suivant, qui fait partie d'une lettre adressée par Brugnatelli à Van Mons :

» Volta travaille toujours sur l'électricité ; il a dernièrement construit différentes piles composées de seules substances salines de différentes matières, avec les solutions desquelles il imprégnait des disques d'or. Lorsqu'il aura terminé son travail, je vous le communiquerai.

» J'ai dernièrement doré d'une manière parfaite deux grandes médailles d'argent en les faisant communiquer, à l'aide d'un fil d'acier, avec le pôle négatif de la pile de Volta, et en les tenant l'une après l'autre plongées dans des ammoniures d'or nouvellement faits et bien saturés. »

(¹) Ce passage est aussi rappelé par M. Boquillon, dans sa lettre à M. Quesneville, sur l'*électrotypie* (*Revue scientifique et industrielle*).

1807, il s'était fait recevoir docteur à la faculté de Paris. Presque en même temps l'Université de Helmstad lui offrait spontanément le diplôme de docteur en médecine. Une pareille distinction lui avait déjà été accordée à Gœttingue. En prenant ce titre à Paris, Van Mons avait suivi les conseils de son ami Fourcroy, qui lui écrivait : « Votre dernière lettre contient une question sur laquelle voici mon avis. Le titre de docteur en médecine de Gœttingue, quoique prouvant votre savoir pour les hommes instruits, n'a rien de légal en France; ce n'est qu'une valeur confidentielle à défaut de possibilité d'obtenir un titre en France. Mais les lois une fois rétablies sur les réceptions, comme j'espère qu'elles le seront incessamment, il faudra vous faire recevoir chez nous. » Déjà, depuis longtemps, Van Mons faisait marcher de front l'art de guérir avec les soins de sa pharmacie. La tourmente révolutionnaire durait encore, qu'on le voyait passer tour à tour avec la plus grande facilité des affaires politiques à celles de la science: c'était encore là un des résultats remarquables de son heureuse organisation. L'intérieur de sa maison, sous ce rapport, méritait aussi bien l'attention de l'observateur que celle du peintre : on le voyait recevoir dans la même chambre, ses amis et ses malades, mêler des causeries scientifiques à des consultations médicales, et dicter en même temps plusieurs lettres, quelquefois même en langues différentes. Il savait, pour ainsi dire, se multiplier et imprimer partout l'action puissante qui l'animait.

Il est consolant pour l'humanité de trouver des idées d'ordre et d'organisation au milieu des grands bouleversements politiques. C'est du sein même des ruines qui couvraient la France qu'on vit surgir la plupart de ses grandes institutions scientifiques. Notre pays aussi suivit cette impulsion organisatrice. La *Société de médecine, chirurgie et pharmacie* de Bruxelles se forma en 1795, sous la devise

*Ægrotantibus*, et tint sa première séance le 30 septembre [1]. Elle nomma dans son sein une commission chargée de lui présenter un projet de règlement pour son régime intérieur et extérieur, et Van Mons fut l'un des quatre membres qui la composèrent ; il fut en même temps nommé secrétaire de la société. L'on peut voir, par la liste des ouvrages qui furent lus dans les séances, qu'il paya très-généreusement son tribut. Quelques-uns de ses écrits furent même imprimés dans le recueil des mémoires. Cependant la discorde qui se glisse partout vint s'asseoir aussi dans l'intérieur de cette modeste réunion. La société se réorganisa, le 3 juillet 1804, sous le titre de *Société de médecine de Bruxelles*, mais Van Mons n'en faisait plus partie [2]. Toutefois il ne lui garda point rancune ; car, dans le tome III des *Actes* de la société (1810), on trouve un mémoire de lui qui répondait à la question suivante, proposée au concours : « Quels sont les effets que produisent les orages sur l'homme et sur les animaux ? de quelle manière ces effets ont-ils lieu ? quels sont les moyens de s'en garantir et de remédier aux désordres qu'ils occasionnent ? » Il n'est point dit quelle distinction fut décernée à ce travail, qui obtint au moins celle d'être imprimé le premier des trois mémoires que publia la société.

(1) « Bruxelles avait possédé une académie distinguée dans le monde savant : elle fut la première ville de l'empire qui fonda une académie de médecine, etc. » *Discours d'int.* au t. I des *Actes de la Soc. de méd. Bruxelles*, p. VI, an. 1806.

(2) Il paraît que l'animosité fut d'abord assez grande et qu'elle eut du retentissement au dehors. M. Sédillot, secrétaire général de la Société de médecine de Paris, écrivait à Van Mons, le 31 août 1804 : « J'ai reçu votre circulaire en date du 1er thermidor (20 juillet) ; j'y ai vu avec peine qu'il s'était fait une scission dans votre Société de médecine de Bruxelles. J'ai reçu, depuis, des lettres de la division de la société dont M. Fournier est secrétaire, plus le tableau des membres de cette société ; permettez-moi, monsieur, de vous exprimer mon vœu de voir cesser la cause de ces divisions pour l'honneur de l'art et de ceux qui le cultivent. La juste réputation dont vous jouissez dans le monde savant, et qui m'a toujours fait attacher un grand prix à votre correspondance, donne un grand poids au vœu que je forme et que je ne formerai peut-être pas inutilement. »

Vers cette époque, Van Mons s'occupait assez activement des phénomènes de l'électricité ordinaire. « Les physiciens-géomètres embrassent presque généralement l'hypothèse des deux fluides; les physiciens-chimistes donnent la préférence à l'hypothèse de Francklin ; avec quelques légères modifications. L'électricité positive prend le non d'*électricité condensée,* et l'électricité négative celui d'*électricité raréfiée.* Dans ses *Principes d'électricité,* M. Van Mons tâche de fortifier l'hypothèse de Francklin, il fait plus, il attaque celle de ces deux fluides avec des armes maniées avec adresse, et qui seraient très-puissantes contre ceux qui admettraient la réalité de ces fluides » ([1]). Cet ouvrage n'est pas un de ceux qui font le moins d'honneur à notre savant chimiste.

Un des faits qui honorent le plus Van Mons dans sa carrière médicale, c'est qu'il fut le premier introducteur de la vaccine en Belgique; et il était si persuadé de l'efficacité de ce préservatif contre un de nos plus cruels fléaux, qu'il en fit la première application à son fils aîné.

Depuis son enfance, il s'était livré avec ardeur à la culture des fruits; il y avait apporté un esprit de pénétration qui devait le conduire aux plus brillantes découvertes. En 1795, Berthollet le remerciait, au nom de la Commission d'agriculture et des arts, pour ses importantes communications. Plus tard, la Société d'agriculture du département de la Seine, sous la présidence du ministre de l'intérieur, lui décerna, en séance publique, une médaille d'or, « pour reconnaitre le zèle et le succès avec lesquels il s'était occupé de la multiplication des variétés d'arbres fruitiers. » De pareilles marques d'estime lui étaient décernées dans plusieurs autres

([1]) A. Libes, *Histoire philosophique des progrès de la physique,* tome IV, page 173. Paris, chez Ve Courcier, 1813.

pays, et ses ouvrages étaient traduits dans les différentes langues.

Lui-même, dans l'intérêt des sciences, avait souvent traduit les ouvrages des autres: c'était un témoignage d'estime qu'il avait donné à Brugnatelli, à Swediaur, à Davy, etc. ; et, en général, il enrichissait les ouvrages originaux de notes et d'observations dont les auteurs le remerciaient. Ce ne fut cependant pas ce qui arriva, paraît-il, au sujet de la traduction des *Éléments de philosophie chimique* de Davy, qui fut publiée en 1813. L'illustre chimiste anglais supportait fort impatiemment les contradictions, et Van Mons s'en était permis dans ses notes. Du reste, Davy n'avait pu revoir la traduction du premier volume, qui se fit sur une première édition; il en exprima ses regrets à notre confrère, et lui fit l'offre de lui envoyer des rectifications; il lui adressait en même temps un exemplaire de ses *Éléments de chimie agricole*, corrigés pour une seconde édition.

Van Mons reçut un accueil plus favorable au sujet de sa *Lettre à Bucholz sur la formation des métaux* qu'il avait adressée à l'illustre Berzélius. Le chimiste suédois lui répondit dans les termes les plus affectueux (¹).

Le voyage que fit en Belgique, pendant l'année 1813, le comte François de Neufchâteau, fut une ovation continuelle pour le savant littérateur, qui cependant, au milieu des

(¹) « J'ai reçu avec bien du plaisir le 1er volume de votre *Lettre à Bucholz sur les métaux*, etc.; et je vous en ai de grandes obligations. Les nouvelles découvertes chimiques demandent une réforme de la théorie de cette belle science, ou, pour m'exprimer plus juste, nous forcent à nous introduire dans des régions plus reculées, où nos prédécesseurs n'ont pu pénétrer, et aux frontières desquelles l'illustre auteur de la théorie de l'oxydation a cru devoir s'arrêter. L'électricité a commencé à jouer un rôle chimique, qui, chaque jour, nous révèle de plus en plus sa haute importance, et qui nous oblige à y porter, dans nos discussions théoriques, toute l'attention qu'elle mérite. Chaque essai pour gagner plus de lumière, dans une matière si difficile à pénétrer et si délicate, mérite une attention particulière des chimistes. L'essai que nous décrit votre lettre à Bucholz est peut-être le premier et le plus étendu, etc. » (Stockholm, 26 mars 1812.)

fêtes dont on le fatiguait, sentait le besoin de se rapprocher de notre confrère et de mettre à profit son expérience. Il lui demanda d'abord une entrevue; puis il lui proposa d'aller dîner à la campagne pour causer plus librement; et, en partant, il le remercia encore de ses bons conseils [1]. Mais Van Mons avait aussi une demande à faire à son puissant ami, qui ne pouvait rien lui refuser. « Vous aurez du bitume de Tessel, avec une prière officielle de vous en occuper, lui écrivait le savant français. Peut-être trouverai-je, chemin faisant, d'autres produits à examiner par la chimie, *et eris mihi magnus Apollo.* » On voit que si le noble voyageur savait distinguer les talents, il connaissait aussi l'art d'en tirer parti. On aura pu remarquer encore que presque toutes les missions en Belgique avaient implicitement pour but de faire produire au pays le plus possible à l'avantage de la république ou de l'empire.

Lorsqu'après les événements de 1815, le roi Guillaume rétablit l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, détruite par l'invasion française, le nom de Van Mons fut compris dans la première nomination (2 juillet 1816);

[1] « Monsieur et cher confrère, il me peine beaucoup d'être déjà depuis deux ou trois jours à Bruxelles et de n'avoir pu encore aller vous chercher. Vous ne sauriez douter de l'empressement que j'ai de vous voir, de visiter votre pépinière et de conférer avec vous sur les moyens de mettre en valeur les bruyères de la Campine, ce qui est le principal objet de mon voyage. Nous causerons aussi des *parmentiers* ou pommes de terre, etc. Je vais ce matin à une cérémonie de la faculté de droit; je dîne en ville, malgré moi et au préjudice de mon régime. Demain, vendredi, je serai à votre disposition; mandez-moi à quelle heure vous serez libre. — A Bruxelles, 10 juin 1813. »

« Ne pourrions-nous pas, demain mardi, nous dérober ensemble et faire un pique-nique dans quelque guinguette rustique hors de la ville? ce serait la meilleure manière d'employer une agréable soirée, à la vue de la campagne, objet constant de mes méditations, et dont la prospérité est la seule passion qui me reste; vous me ferez dire ce que vous en pensez; et demain dans la matinée, je vous recevrai avec plaisir pour prendre nos mesures, convenir de l'heure et du lieu du rendez-vous.... — Ce lundi.

« Le sénateur comte François de Neufchateau. »

et il avait, sous tous les rapports, les plus grands titres à cette distinction. Le collaborateur des Lavoisier, des Fourcroy, des Volta, des Berthollet et de tant d'hommes illustres qui caractérisent cette époque à jamais mémorable, ne pouvait être oublié lorsque la patrie réunissait ses sommités scientifiques. On devait naturellement se rappeler la part qu'il avait prise aux grandes découvertes qui avaient marqué le renouvellement de la chimie, soit par ses propres travaux, soit par son immense activité. On se souvenait de ses relations avec Brugnatelli et Volta, et de ce qu'il avait fait pour propager et défendre la théorie de la pile. Son heureuse organisation lui avait fait deviner, pour ainsi dire, tout ce qu'il y avait d'avenir dans les nouvelles doctrines dont on venait de jeter les bases. Aussi, lorsque Pfaff vint montrer aux savants ses nouvelles expériences sur l'électricité, Volta l'invita à passer par Bruxelles, pour les répéter sous les yeux de notre célèbre compatriote; c'est encore à lui que furent adressés la plupart des résultats obtenus en Hollande par Van Marum, Paets Van Troostwyck et les autres savants dont les travaux donnèrent une juste célébrité au musée Télérien.

L'organisation des universités suivit de près celle de l'Académie royale; Van Mons fut un des premiers professeurs désignés pour y occuper une place importante; le gouvernement lui confia la chaire de chimie et d'agronomie à l'université de Louvain (1817) (¹). Dans toute autre circonstance, Van Mons aurait sans doute refusé la place qui lui était offerte, car comment se résigner à quitter sa pépinière, résultat de tant d'années de travaux et d'expérience ? Mais il venait d'être frappé successivement de deux coups cruels, dont le souvenir encore récent devait le porter à s'éloigner de Bruxelles.

(¹) Van Mons fut aussi compris, par le gouvernement, au nombre des savants appelés à composer l'Académie royale de médecine de Belgique.

Van Mons avait épousé, en 1795, Mlle Diellen, fille d'un médecin respectable de Bruxelles, et il en avait eu successivement quatre fils [1]. Il eut le chagrin de perdre le plus jeune en 1815, et presque immédiatement après, son épouse chérie, par un accident aussi déplorable qu'imprévu. Ce double malheur le plongea dans le désespoir, et changea même totalement ses habitudes. Van Mons pouvait passer pour un des plus beaux hommes de son époque : sa taille élevée et bien prise, sa physionomie spirituelle et franche, ses yeux noirs et pleins de feu, le rendaient véritablement remarquable. Lui-même prenait soin de faire valoir ces avantages naturels par une mise toujours recherchée. Mais, après la double perte dont nous venons de parler, il s'isola, se négligea entièrement; et, vers la fin de sa vie, il avait même porté cette négligence à un point tel que ses parents et ses amis s'en affligeaient.

On conçoit que les nouvelles fonctions qui l'appelaient à Louvain firent une heureuse diversion à ses chagrins; on conçoit encore comment il put se résoudre à quitter sa pépinière, objet de ses constantes études. Il y comptait alors plus de 80,000 arbres; la majeure partie en poiriers provenus de ses semis. Le voisinage de Louvain et son activité extraordinaire lui permettaient de concilier ses fonctions nouvelles avec les soins qu'il devait à ses arbres chéris, « quand, en 1819, *ex abrupto*, le terrain que contenait la pépinière de la Fidélité fut jugé indispensable à être distribué en rues et partagé en lots pour être couverts de bâtiments. Van Mons fut sommé de le vider dans le bref délai de deux mois,

[1] Louis-Ferdinand, général dans l'armée belge, mort; Charles, médecin d'une grande espérance, qui fut enlevé par le typhus, en 1837; Thédore, président de la haute cour militaire, et Auguste, qui mourut en 1815, à l'âge de trois ans. Jean-Baptiste Van Mons avait épousé en premières noces mademoiselle Coeckelberg, qu'il perdit peu de temps après son mariage, en même temps qu'une fille qu'il en avait eue.

sous peine de voir tous ses arbres coupés et jetés au feu. Une telle injonction eût été mortelle pour d'autres ; Van Mons en fut vivement affecté, mais non abattu. Professeur à l'Université de Louvain, il résolut de transporter sa pépinière dans cette ville, afin de l'avoir sous les yeux sans quitter l'université ; mais l'époque assignée pour vider le lieu était malheureusement celle du fort de l'hiver (1er novembre au 25 décembre). Van Mons n'avait de disponible qu'une partie du samedi et le dimanche de chaque semaine pour se rendre à Bruxelles. Cueillir des greffes, marquer les arbres les plus précieux et donner ses ordres pour le reste, fut tout ce qu'il put faire lui-même.... Il put à peine sauver le vingtième de ce qu'il possédait, et encore ce vingtième consistait en bourgeons à greffer. Le restant fut vendu ou donné à qui en voulait. Après une telle catastrophe, Van Mons aurait dû prendre des mesures pour n'être plus jamais exposé à en subir de la même nature ; mais, incapable de méfiance, il loue, à Louvain, un terrain, appartenant malheureusement à la ville, pour y déposer les débris de sa pépinière de Bruxelles et y continuer ses semis et ses expériences. »

Ici commence une source de nouveaux chagrins. L'autorité, qui aurait dû préserver ses jardins, comme l'étaient ceux des Hespérides, fut la première à les abandonner à un véritable pillage. Mais nous laisserons parler l'ami de Van Mons, le savant M. Poiteau, à qui nous avons déjà emprunté les détails précédents [1]. : « L'utilité publique avait juré d'empoisonner ses vieux jours. En 1831, nous allâmes faire le siège de la citadelle d'Anvers, et quoique la pépinière de Van Mons fût éloignée de l'armée, les ingénieurs n'eurent pu trouver un endroit plus commode que cette pépinière pour cuire le pain de nos soldats. En conséquence, une grande

(1) Voyez, dans l'*Horticulteur belge*, tome II, page 201 et suivantes, sa notice sur les arbres fruitiers et la théorie Van Mons.

partie des arbres fut détruite; on construisit à leur place des fours pour la nourriture de l'armée; quant aux fruits, ils furent exposés au gaspillage des allants et des venants. La philosophie de Van Mons le soutint encore dans cette dévastation inattendue : il loua deux nouveaux terrains plus grands l'un que l'autre, pour repiquer ses jeunes plantes des 7e, 8e et 9e générations sans interruption de mère en fils. Il se consolait même, parce qu'il eut le temps de cueillir, quoiqu'en été, des greffes sur les arbres sacrifiés pour faire place à la construction des fours; mais l'utilité publique n'avait pas encore épuisé toutes ses rigueurs contre lui. Il n'y avait malheureusement pas de Chaptal dans le conseil du prince, et les ingénieurs n'y voyant goutte, décidèrent encore, en 1834, au nom de l'utilité publique, que la pépinière de Van Mons, fût-elle aux antipodes, était le seul et unique point du globe propre à l'établissement d'une fabrique de gaz d'éclairage. Fasse le ciel que ces messieurs y voient plus clair par la suite. Mais il ne sera plus en leur pouvoir d'empêcher que les véritables amis des lumières et de la prospérité publique ne regardent leur décision comme un acte d'ignorance et du plus grossier vandalisme. » Ce jugement est sévère, mais nous ne pouvons qu'y souscrire, en voyant surtout avec quelle incroyable légèreté l'on traite parfois les établissements scientifiques. Il est bon que les vandales des temps modernes sachent qu'il existe un tribunal de l'opinion et que l'histoire inflexible est là pour y dénoncer leurs noms et leurs actes.

On a déjà pu voir que, malgré ces rigueurs, Van Mons poursuivait avec une incroyable persévérance le but qu'il voulait atteindre. Dans l'année même où on lui enjoignait de vider sa première pépinière, *pour utilité publique*, il entreprenait, avec Bory de Saint-Vincent et Drapiez, la rédaction des *Annales générales des sciences physiques*. Il inséra dans ce recueil, qui ne parut malheureusement que pendant deux

années, un grand nombre d'articles, et particulièrement sur la culture des fruits, en y joignant les dessins des variétés nouvelles qu'il avait obtenues.

Dans le cours de l'année 1825, se trouvant retenu au lit par une blessure grave à la jambe, il profita de ce repos obligé pour publier un catalogue de fruits, dans lequel on trouve mentionnées environ 200 variétés. Il fit connaître en même temps le principe de sa théorie, plusieurs de ses procédés de culture et sa manière de faire ses expéditions.

Van Mons exerça, à Louvain, l'influence qu'exerce partout l'homme supérieur, celle de répandre autour de lui la vie dont il est animé, et de former des élèves qui marchent fermement dans la carrière où il a guidé leurs premiers pas. Ce n'est pas toujours dans la chaire qu'il faut juger le professeur; il faut voir comment il sait allumer le feu sacré dans ceux qui l'entourent habituellement, mériter leur confiance et leur inspirer le goût de l'étude et le désir de se distinguer. Ainsi, quoique Van Mons laissât peut-être à désirer, dans son enseignement, du côté de l'ordre et de la clarté, cependant les jeunes gens qui suivaient ses cours s'attachaient à lui : ils aimaient à recourir à ses conseils; ils lui portaient une véritable affection qu'ils lui conservaient bien au delà du terme de leurs études [1].

La révolution de 1830, à ses débuts, se montra peu favo-

[1] Après la mort de Van Mons, plusieurs de ses anciens élèves se sont réunis et ont fait un appel à leurs anciens camarades d'études pour l'érection d'un monument funéraire à la mémoire de celui qui fut leur maître. Nous extrayons les mots suivants du prospectus qui a été imprimé : « Nous autres Belges, ses élèves, qui, dans nos relations intimes, avons été témoins de son inaltérable sérénité, au milieu des entraves que la malveillante médiocrité suscite toujours au génie, nous ne pouvions être inférieurs en gratitude aux peuples étrangers? hâtons-nous de le dire, l'école fondée par Van Mons, cette école dont tous les membres ont été constamment l'objet de sa sollicitude, à la nouvelle de sa mort, lui a voté spontanément un monument sur le lieu de sa sépulture, où seront gravés sur la pierre les noms de ses élèves reconnaissants, etc. »

rable aux universités de l'État : dans l'attente d'une réforme, elle leur fit subir une mutilation préalable ; l'Université de Louvain finit même par être légalement supprimée, et fit place à l'Université catholique. Van Mons, par suite de ce changement, fut nommé professeur à Gand ; mais son âge avancé, ses habitudes et l'impossibilité de transporter ses riches pépinières l'empêchèrent de se rendre à son poste. Le gouvernement sentit tous les droits que ce vétéran de la science avait si légitimement acquis à sa bienveillance, et il lui accorda, avec l'éméritat, le *maximum* de la pension de retraite. Bientôt après, le roi lui conféra la décoration de son ordre. J'ignore si notre confrère la porta jamais, non à cause de ses vieilles habitudes républicaines, mais parce qu'il ne paraissait plus en public. Il fallait même être de ses proches parents ou de ses amis intimes pour avoir accès auprès de lui. En 1837, il perdit le second de ses fils, et la douleur qu'il en éprouva rendit plus sévère encore l'espèce d'isolement qu'il s'imposa.

La volumineuse correspondance de Van Mons avec les hommes les plus savants et les plus influents de l'empire, celle particulièrement qu'il entretint avec le comte de Lacépède, chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, prouve assez qu'il se trouvait à la source de toutes les faveurs et qu'il ne cherchait point à en user pour lui-même. A deux reprises différentes, le comte de Lacépède lui avait offert, de la part de l'empereur, soit l'étoile de la Légion d'honneur, soit de se rendre à Paris pour y occuper des fonctions lucratives. « J'aime trop mon indépendance, lui disait Van Mons, pour accepter vos offres : cette indépendance, d'ailleurs, par suite des services que j'ai rendus à la France, me donne le droit de solliciter des faveurs pour mes compatriotes. »

Cette correspondance est pleine de détails intéressants

pour l'histoire des sciences et pour la connaissance de l'homme; il serait peut-être à désirer qu'elle fût soigneusement examinée; il y aurait, certes, plus d'utilité à en recueillir que de bien des publications volumineuses que l'on extrait à grands frais de la poudre des bibliothèques ([1]). Jus-

([1]) Oo a souvent parlé de l'intérêt que preoait le vainqneur d'Arcole aux travaux de l'Institut; il est curieux de savoir comment il assistait aux séances et de l'apprendre par Gnyton Morveau, l'un des membres les plus distiogués de ce corps savant :

« Nous avons eu uoe séance brillante, où le général Buonaparte a assisté : il n'en a pas manqué une particuliére depuis sa réception. Il y arrive avec tant de soin, que la moitié des membres présents oe savent qne le lendemain qu'il y était. Il me rappela, avant-hier, trés-bonnêtement qu'il était venu à mes cours à Dijon, étaot alors officier d'artillerie au régimeot de la Fére, en garnison à Auxonne, qni est à six lieues de Dijon. J'ai eu, en effet, souvent des officiers de cette garnison qui obtenaient des congés pour eela. J'en ai eu dix-buit l'année que Berthollet découvrit l'argent fulminant, et les rendis témoins de ce phénoméne, à la séance qui suivit l'arrivée de cette oouvelle en quatre lignes dans le journal de Paris.

» 6 janvier 1798. » » L. B. Guyton.

Malgré le souveoir affectueux de Buonaparte, il parait que la position de l'illustre chimiste ne fut point améliorée, du moins pendant les années qui suivirent; il écrivait, en effet, en date du 26 mars 1800, le passage suivant, qui peut servir de consolation à plus d'un savant réduit, comme Guyton Morveau, à corriger des épreuves par des lésineries parfois trés-mal entendues de ceux qui croieot diriger les sciences et les lettres :

« J'ai près de vingt-cinq tableaux pour mes cours, que je livre aux élèves depuis plusieurs anuées et qu'on me presse de donner à l'impression; j'en ai déjà communiqué une partie à l'Institut; mais le temps me manqne, et je dirais bientôt les forces, ear elles s'épuisent à me trainer tous les jours à l'École polytechoique, à la Monnaie, à l'Institut; et je n'ai pas de quoi me faire aider par d'autres jambes que les miennes. J'ai monté un laboratoire ehez moi, et je ne trouve pas en quioze jours un quart d'heure à y donner; j'ai quatre mémoires importants commencés, une suite d'expériences pour terminer mon travail sur le carbone, pour réduire en pratique les vues que je présente, ma découverte du prineipe colorant du lapis lazuli, que j'ai lue, il y a denx mois, à l'Institut; je oe puis y peoser que pour déplorer l'impossibilité de m'en occuper. N'avais-je pas lieu d'espérer, après quarante ans de services en tous geores, une autre part dans les nouvelles promotions? Je me rappelle quelquefois ce qu'Arthur Young a dit dans son voyage en France, qu'il regrettait le temps qne j'employais à corriger les épreuves. Que dirait-il en me voyant aujonrd'bui, n'ayant pas méme un copiste, et réduit à conrir d'nne fonction à une autre dans les boues de Paris! » L.-B. Guyton. »

Voici deux autres exemples semblables à celui que oous venons de citer.

qu'au dernier instant de sa vie, Van Mons continua à s'occuper de ses études, à se tenir au courant de tout ce qui se faisait de nouveau dans les sciences, à écrire et à imprimer les résultats de ses observations ([1]). Un mois avant sa mort,

Puissent-ils exercer quelque bon effet sur ceux qui distribuent les faveurs littéraires et scientifiques, ainsi que sur les hommes de talent qu'on oublie et qui auraient besoin qu'on leur rappelât leur dignité :

« Les circonstances m'ont forcé d'interrompre, depuis quatre mois, mon dictionnaire étymologique et complet de la langue française, six vol. in-fol., et je vous avoue que c'est un des chagrins de ma vie. Je l'ai commencé en 1776, et j'y ai dépensé quarante mille livres et fait trois mille lieues de voyage pour recueillir tous les matériaux dont j'avais besoin. La Commission exécutive d'instruction publique n'a rien fait pour moi, malgré des promesses réitérées : j'ai pris le parti de quitter les lettres pour trois ans et de faire le commerce de la librairie. J'ai mieux aimé me résoudre à ce sacrifice que de demander justice deux fois.

» 22 thermidor an III. POUGENS. »

« Je vous remercie des démarches que vous avez faites pour moi, je n'ai rien et espère peu. Je vais probablement me jeter dans l'instruction publique qu'on va modifier et où il y aura des places à donner. Je comptais aussi sur François, j'ignore s'il m'a servi, lorsque je me suis mis sur les rangs au Corps législatif, car lui qui m'accueillait si bien lorsqu'il était ministre et que Reveillière était directeur, m'a constamment fermé sa porte, et n'a répondu à aucune de mes lettres. J'en trouve beaucoup comme cela, mon cher, et mon cœur en souffre encore plus par raison de moralité que par raison d'intérêt personnel. Dans quelle situation nous sommes tombés! que j'aurais de choses à vous dire!

» 30 novembre 1800. BOSC. »

« On peut en croire ce savant sur parole, car c'est lui qui, dans un noble dévouement pour madame Roland, suivit jusqu'au pied de l'échafaud la charrette qui la traînait au supplice, et les derniers regards de cette noble victime des tyrans révolutionnaires purent, avant de s'éteindre pour jamais, se fixer sur l'ami courageux qui semblait en quelque sorte vouloir s'associer à sa mort. »(*Biographie des contemporains*.)

([1]) Près de mourir, il écrivait les mots suivants :

« Je recommande à mes fils de faire réunir sous leurs yeux par Ferdinand (son domestique), et chacun à part, les manuscrits des deux autres volumes de mon ouvrage des *Éthers*, du troisième volume de ma *Pomonomie* et du sixième de mon *Abrégé de chimie*... Ils trouveront dans mes papiers le manuscrit du mémoire de Volta sur la pile galvanique. C'est un in-folio italien, écrit en longues lettres espagnoles : il renferme la découverte la plus utile qui ait jamais été faite. L'auteur envoya le manuscrit à un Belge, pour être inséré dans son *Journal de Chimie et de Physique*, deux ans avant de le faire connaître par sa présentation à la Société royale de Londres... Déposez ce document, écrit de la main de l'auteur, aux archives de l'Académie.... » MM. Van Mons ont satisfait au désir de leur père.

il voulut revenir à Bruxelles, se rapprocher des deux fils qui lui restaient, et des tombeaux de ceux qu'il n'avait cessé de pleurer; mais bientôt la force de l'habitude l'emporta, et il retourna subitement à Louvain, pour se renfermer de nouveau au milieu de ses papiers : c'est là que la mort vint le surprendre, le 6 septembre 1842. Selon ses désirs, son corps fut transporté à Bruxelles et déposé au cimetière de Molenbeck, dans la même tombe qui s'était rouverte, quelques années auparavant, pour recevoir le second de ses fils.

Je n'ai point encore parlé des qualités personnelles de Van Mons: elles étaient telles, qu'il était difficile de le connaître sans l'aimer. Il était d'une bonté et d'une générosité à toute épreuve, d'un désintéressement dont on trouverait peu d'exemples, et toujours prêt à exalter les mérites des autres. Un seul trait, dont nous avons eu connaissance, non par lui, mais par la correspondance qu'il a laissée, prouvera de quelle estime il jouissait sous le rapport de l'honneur et de la probité. A l'époque de la déportation de Pichegru, une personne qui avait été attachée à ce général et qui se trouvait alors détenue au Temple, voulut mettre en sûreté un dépôt d'une valeur considérable qu'elle avait été forcée, avant son arrestation, de cacher en terre dans les environs de Bruxelles: c'était une valise contenant deux mille doubles louis et une collection de diamants. Dans sa détresse, le malheureux prisonnier ne savait à qui s'adresser pour assurer la conservation de ce dépôt: c'est sur Van Mons qu'il jeta les yeux, sur Van Mons qu'il ne connaissait pas, mais qui lui avait été désigné comme l'homme méritant le mieux une si haute marque de confiance [1].

La vivacité de son imagination ne lui permettait pas toujours de se resserrer dans les inflexibles limites du positif;

[1] Nous avons reproduit cette lettre dans une note spéciale que nous avons consacrée à la mémoire de Van Mons.

et, en donnant carrière à cette faculté, qui était prodigieusement développée chez lui, il savait imprimer à ses récits une tournure piquante et originale. Ceux qui ne le connaissaient pas ont pu l'en blâmer; pour les autres, il leur eût été difficile de ne pas lui passer les exagérations auxquelles il se livrait parfois, on pourrait dire avec une bonhomie qui jetait un nouveau charme sur sa conversation.

Sans insister sur le mérite des ouvrages de Van Mons et sur les services qu'ils ont rendus à la science, nous nous contenterons de reproduire ici quelques-uns des jugements portés sur les travaux de notre célèbre compatriote. «... Le nom de Van Mons, notre grand propagateur de bons fruits, dit Charles Morren, est aussi populaire aux États-Unis qu'en Belgique, et les bonnes espèces de poires ou de pommes que ce Nestor de notre jardinage a produites dans les plantations de Louvain tombent plus vite dans le commerce de l'horticulture américaine que dans celui de l'horticulture belge. Nous vouons, me disait un Américain, la plus vive reconnaissance à Van Mons, car c'est grâces aux procédés qu'il emploie pour produire de bons fruits et pour en propager les greffes, que nos tables, aux États-Unis, offrent des desserts délicieux et que nos jardiniers exercent un art lucratif. Croirait-on, en effet, qu'au printemps de 1834, plus de *trois cents* variétés choisies de poires belges, ou, comme les appellent les habitants de l'Union, des poires flamandes, ont été introduites à Boston? » (*De l'influence de la Belgique sur l'industrie horticole des États-Unis.*)

M. Mandel, chargé par la Société d'horticulture de Nancy de jeter quelques fleurs sur la tombe de celui qu'il nomme le *prince des horticulteurs contemporains*, termine ainsi son éloge : « Plus tard, la Belgique aura-t-elle à reprocher, à l'égard du célèbre Van Mons, la faute énorme commise par la France envers Parmentier? oubliera-t-elle de lui élever

une statue? on doit le craindre! car les hommes sont ainsi faits : ils déifient, ils immortalisent les héros et jusqu'aux tyrans qui les ruinent et les égorgent, et ils laissent tomber dans l'oubli les seuls grands hommes qui les instruisent et les nourrissent!... »

Enfin M. Poiteau, qui a pris soin de réunir les principales vues de notre célèbre compatriote et de présenter sous une forme claire et précise les moyens employés par lui pour améliorer les fruits ([1]), dit à son tour : « Aujourd'hui j'appelle le principe de ces moyens Théorie Van Mons, et mon but est d'en indiquer l'origine, de la développer, de l'appuyer par des raisonnements, par des faits, de tâcher d'en démontrer la solidité, de la faire admettre parmi nous, et de la présenter comme l'une des plus savantes et des plus utiles découvertes que le génie et le raisonnement aient faites vers la fin du xviii[e] siècle! »

Que peut-on ajouter à de pareils éloges? Ces paroles, sous une plume étrangère, prouveront du moins que notre pays s'est associé au grand mouvement intellectuel qui a marqué la fin du dernier siècle, et c'est particulièrement à Van Mons que nous en sommes redevables.

([1]) *Horticulteur belge*, tome II, pages 201 et 250, et les *Annales de la Société d'horticulture de Paris*, tome XXXI, page 288.

---

## LE COLONEL G.-P. DANDELIN.

Germinal-Pierre Dandelin, né au Bourget, près de Paris, le 12 avril 1794 [1], était encore enfant, lorsque ses parents vinrent s'établir en Belgique. Son père avait été attaché à la préfecture du département de l'Escaut par M. Faipoult, qui y laissa de si honorables souvenirs et qui, plus tard, fut nommé ministre des finances en Espagne.

Le jeune Dandelin entra au Lycée de Gand, en 1807, lors de la création de cet établissement; il ne tarda pas à s'y faire remarquer par sa bonne conduite et son aptitude aux sciences. Dès la première année, il fut décoré des galons de sergent-major, grade le plus élevé dans cette petite colonie militaire.

Cependant ses études furent troublées par l'attaque que l'Angleterre dirigea à cette époque contre l'île de Walcheren. Dandelin s'enrôla, comme volontaire, dans la première

(1) Il était fils de Pierre-Noël Dandelin, né en Bourgogne, et de Marie-Françoise Botteman, né aux Écaussines, en Belgique. La famille se composait de six garçons et une fille : Germinal était l'aîné. Je dois beaucoup de renseignements à l'obligeance de son plus jeune frère, Achille, ingénieur distingué des ponts et chaussées, que la mort à frappé dans ces derniers temps. J'ai fait usage également de ma correspondance particulière.

compagnie des gardes nationales de l'Escaut, dont il fut nommé sergent ([1]). Quand l'armée anglaise, décimée par les fièvres des polders, abandonna ensuite les bouches de l'Escaut, il vint reprendre sa place sur les bancs du Lycée, et remporta, au mois d'août 1813, le premier prix de mathématiques spéciales.

Au mois de novembre suivant, Dandelin entrait à l'École polytechnique. Mais ses paisibles études devaient encore y être interrompues par le bruit des armes. Vers la fin de 1813, en effet, parut le décret impérial qui mobilisait l'école et l'appelait sous les drapeaux avec la garde nationale. Dandelin prit part au combat qui fut livré sous les murs de Paris, le 30 mars 1814; il y fut blessé d'un coup de lance ([2]). Pendant les cent jours, il obtint la croix de la Légion d'honneur, comme récompense de sa bonne conduite. Cette distinction lui fut adressée avec une lettre flatteuse, par le comte Carnot, ministre de l'intérieur et l'un des géomètres les plus distingués de l'époque. Bientôt après, il fut attaché à ce général et abandonna l'École polytechnique, où il avait

([1]) Je cite cette circonstance d'après les états de service de Dandelin, et d'après une note écrite de sa propre main, dans laquelle on lit : « Avant ce temps (1813), j'avais servi volontairement, quoique très-jeune encore, dans l'île de Walcheren, sous le capitaine De Mahieu, aujourd'hui général, et qui commandait une compagnie de grenadiers dans les gardes nationales mobiles. Je fus employé longtemps, à cette époque, auprès du général de division Rousseau, qui commandait le corps d'observation de la rive gauche, et des généraux Nalèche et Laurent, qui le remplacèrent pendant quelque temps. »

([2]) Un certificat, signé par le comte Dejean contient ce qui suit : « Le gouverneur de l'École impériale polytechnique certifie que M. Dandelin (Germinal), né au Bourget, près Paris, le 12 avril 1794, a été admis à l'École polytechnique, au mois de novembre 1813, le 70e d'une promotion de 227 élèves; qu'il est passé, en octobre 1814, dans la première division, sous le n° 8, et qu'il a actuellement le grade de caporal dans cette division.

» Cet élève a montré une constante application depuis son entrée à l'école, et a tenu une excellente conduite. Il a fait, en 1814, le service d'artilleur dans la garde nationale, s'est trouvé à l'affaire du 30 mars, sous les murs de Paris, et a été blessé d'un coup de lance.

» Paris, le 5 mai 1815. »

été rappelé au mois d'octobre 1814, après quelques mois de séjour chez ses parents.

« La bataille de Waterloo, écrivait Dandelin, en forçant le ministre à s'expatrier, me décida à rentrer dans la Belgique, où j'avais toute ma famille et où j'avais passé presque toute ma vie. J'avais refusé de prendre du service aux Pays-Bas, en 1814, après la dissolution de l'armée de la Loire; et, mécontent du nouveau régime de la Belgique, que je n'avais eu le temps de juger qu'avec mes préventions napoléoniennes, je comptais partir pour les États-Unis, où l'on m'avait fait entrevoir des avantages [1]. »

Quoi qu'il en soit, Dandelin resta parmi nous, et personne plus que moi n'eut à se féliciter de cette détermination : je renouvelai avec lui d'anciennes relations, commencées pendant nos études au Lycée, et bientôt nous devînmes inséparables. Cette amitié si vive et si constante a contribué, surtout alors, à adoucir bien des chagrins communs et à préparer la carrière que nous avons suivie l'un et l'autre. Nous passions les journées ensemble, nous occupant de sciences, de littérature ou de beaux-arts [2] : la poésie obtenait chez nous une préférence marquée, toutefois, après les mathématiques [3].

[1] Notes manuscrites dans ses états de service.

[2] Dandelin dessinait fort bien et avait le sentiment de l'art. Quoiqu'il fût bon musicien, ce n'était cependant point par l'exécution qu'il brillait. Il s'était aperçu que, quand il jouait du violon, je n'étais pas du nombre de ses admirateurs; aussi avait-il adroitement tiré parti cette observation. Il était assez sujet à souffrir de la névralgie; son humeur alors devenait très-chagrine, et pour me faire comprendre qu'il désirait être seul, il allait prendre son instrument. J'allais, de mon côté, prendre mon chapeau; et nous nous quittions parfaitement d'accord. Le souvenir de ce stratagème, toujours couronné d'un plein succès, nous a souvent égayés par la suite.

[3] Malgré sa gaieté apparente, Dandelin était disposé à la mélancolie et avait quelque chose de romanesque dans la tournure de son esprit. Il parlait avec un charme infini des visions, des choses surnaturelles, et s'était créé à cet égard des théories qu'il avait ornées de tout le prestige de sa brillante imagination. On

L'idée nous vint de composer pour le théâtre, et elle fut exécutée avec tout l'enthousiasme que l'on peut avoir à vingt ans. Les plans de plusieurs ouvrages furent tracés presque en même temps, c'étaient *Jean Second, Les deux Troubadours* et *Le Railleur* [1]. L'opéra de *Jean Second* fut achevé

comprenait que les entreprises hasardeuses ne lui auraient point déplu. Un jour, c'était à l'époque de nos préoccupations poétiques, et peut-être Dandelin y joignait-il quelque préoccupation amoureuse, un jour il me demanda d'un air assez solennel s'il pouvait compter sur moi. Cet air me fit craindre qu'il ne lui fût arrivé quelque chose de fâcheux, et je lui promis tout ce qu'il voulut. « Hé bien donc, me dit-il, trouvez-vous vers minuit, près de l'église de Saint-Michel, et je vous dirai ce que j'attends de vous. » Ceux qui connaissent Gand savent que cet endroit est un des plus déserts de la ville. Cependant à l'heure indiquée, je m'y trouvai; Dandelin vint de son côté; il avait l'air fort préoccupé. Nous y attendîmes assez longtemps, en échangeant à peine quelques paroles, et nous nous quittâmes ensuite, sans que j'aie jamais rien su du motif de cet étrange rendez-vous. Quoique très-liés, très-dévoués l'un à l'autre, il était des choses sur lesquelles nous ne nous permettions jamais de nous questionner. Nous étions d'avis que les amis se doivent les plus grands égards, même dans les plus petites choses. Aussi le tutoiement n'a jamais existé entre nous, bien qu'il l'employât avec des personnes qui lui étaient parfaitement indifférentes.

[1] Les vers de Dandelin ne manquaient pas de cette grâce et de ce charme qui caractérisaient sa conversation; je voudrais pouvoir en citer quelques exemples; je ne retrouve malheureusement dans mes papiers qu'un fragment de l'opéra des *Troubadours;* c'est un monologue de Thibault, comte de Champagne, si connu par son amour pour la reine Blanche de Castille :

Il est enfin auprès de son amie....
Ah! je crains tout de sa douleur!
On observe ses traits, son geste, sa pâleur;
Un seul mot peut ouvrir les yeux de la vengeance;
Un regard peut trahir, dans Alfred sans défense,
La cause de l'amour et celle du malheur.
Amour, sur nous quel est donc ton empire?
D'Edgard, de moi tu causes tous les maux.
Pour toi, quittant le casque des héros,
Des troubadours nous avons pris la lyre;
Pour toi, de châteaux en châteaux,
Nous promenons notre délire.
Le triste Edgard ne doit qu'à toi
Le noir tourment qui le dévore;
Tu m'as rendu plus malheureux encore.
Infortuné rival d'un époux et d'un roi,
Je ne dois espérer de Blanche que j'adore.....
De Blanche!... à ce nom seul mes pleurs vont-ils couler?
Moi, Thibault, moi, Français, j'irais me désoler

le premier et représenté sur le théâtre de Gand, le 18 décembre 1816. Une musique agréable et une bienveillance très-prononcée de la part du public produisirent une espèce de succès qui faillit être compromis par un incident tout à fait inattendu. Le père de Dandelin, qui ne se souciait que médiocrement de nous voir suivre la carrière dramatique, avait promis d'ameuter tous ses amis contre nous et de faire siffler notre pièce chérie. Toutefois, au moment du danger, sa tendresse paternelle se réveilla; et, pendant la représentation même, il voulut rassurer son fils. Mais, en le cherchant aux abords du théâtre, il se trompa de route, et fit subitement une entrée en scène, à la grande surprise des acteurs et des spectateurs, qui furent pris de l'hilarité la plus bruyante.

Après deux représentations, Dandelin fut le premier à prendre son parti; il prétendait que le parterre avait fait acte de civisme et de dévouement, et qu'il serait peu loyal de le mettre à une troisième épreuve. Une fois dans cette voie, les représentations de ***Jean Second*** devinrent, pour nous, une source de plaisanteries qui nous ramenèrent tout naturellement dans la carrière des sciences.

Cependant, Dandelin se trouvait sans fortune et appartenait à une famille nombreuse; il fallait songer à se créer un

**Parce qu'une maîtresse à mes vœux insensible**
**M'oppose les rigueurs d'un devoir inflexible?**
**Non, non! le troubadour est enfant du plaisir;**
**Toujours aimant, quelquefois infidèle,**
**Il sait de ses malheurs chasser le souvenir;**
**Rit du présent, laisse en paix l'avenir;**
**Souffre, combat, et meurt, s'il faut mourir,**
**Aussi gaîment qu'il célébrait sa belle.**

**On voudra bien être indulgent pour ces péchés de jeunesse, et se souvenir que le grave et sévère général Carnot, le protecteur de Dandelin, se délassait lui-même en composant parfois des poésies légères, voire même la chanson de *Madame Gertrude*.**

état. Son talent avait été remarqué par le duc Bernard de Saxe-Weimar, général au service des Bays-Bas; et, grâce à l'intermédiaire de cet officier supérieur, il obtint successivement des lettres de grande naturalisation [1] et le brevet de sous-lieutenant du génie (le 16 avril 1817). Il reçut en même temps l'ordre de se rendre à Namur, où il fut employé à la construction de deux lunettes voisines de la citadelle, et dont l'une porte encore son nom.

C'est pendant son séjour à Namur que Dandelin écrivit la plupart de ses ouvrages mathématiques les plus remarquables. Jusque-là il n'avait publié que les solutions de deux problèmes de géométrie élémentaire, dans le 3e volume de la *Correspondance sur l'École polytechnique de France* [2]; et au mois de mars 1817, il avait présenté à notre Académie un mémoire manuscrit *Sur quelques parties de la Géométrie.* Cet ouvrage, parait-il, obtint peu de succès, et Dandelin renonça à en composer de nouveaux. Là, très-probablement, se serait fermée sa carrière mathématique, sans une circonstance toute particulière.

Nous étions séparés depuis deux ans, lorsque, en 1819, je publiai, à l'occasion de ma promotion au grade de docteur en sciences, une dissertation dans laquelle je faisais connaitre, sous le nom de *focale*, une courbe nouvelle jouissant de différentes propriétés. L'une se rapportait aux foyers des sections coniques et avait pour objet de montrer que, *sur le cône droit, la distance des deux foyers est égale à la différence des deux rayons vecteurs, menés du sommet du cône aux deux extrémités du grand axe de la courbe, quand c'est une ellipse; et à la somme, quand c'est une hyperbole.* Je m'empressai, comme on le comprend bien, d'envoyer mon travail à mon ancien ami, que, sous plusieurs rapports, je

[1] Elles portent la date du 4 avril 1816.
[2] Pages 103 et 205. Paris, mai 1815.

pouvais considérer comme mon maître. Il me répondit sur-le-champ qu'il se réservait de l'examiner avec soin et de m'en dire son avis. « J'ai justement sous la main les œuvres de Pascal, ajoutait-il; le rapport qui existe entre vos idées et les siennes me fournira un point de départ pour mes observations. » Nous verrons bientôt tout ce que son esprit supérieur sut tirer de la lecture des ouvrages du géomètre français.

Dandelin commença par m'envoyer un écrit, dans lequel il ajoutait aux deux générations que j'avais données de la *focale,* deux générations nouvelles de cette courbe et la solution d'un grand nombre de problèmes intéressants. Il s'établit entre nous, à ce sujet, une correspondance active, et nous continuâmes chacun nos travaux, en suivant une marche à peu près parallèle. Alors, je crois pour la première et seule fois de sa vie, Dandelin songea à mériter quelque réputation par ses travaux mathématiques. J'avais parlé de m'absenter : « Il faut renoncer absolument à votre voyage de Hollande, m'écrivit-il aussitôt; votre séjour ici peut avoir, pour nous deux, des résultats plus satisfaisants que vous ne pensez, pour arrêter un plan d'études suivi entre nous deux et une collaboration sur différents sujets dont je vous parlerai alors. Si vous le voulez, peut-être pourrons-nous ne pas rester obscurs et obscurcis. »

Cet appel était trop avantageux pour ne pas m'y rendre. Nous combinâmes, en effet, nos études et nos travaux. J'avais déjà présenté à l'Académie, en 1820, un nouvel écrit sur les sections coniques ([1]); je repris mes recherches avec plus d'ardeur, et Dandelin, de son côté, après avoir revu son mémoire *Sur la focale,* le présenta à l'Académie, le 4 mars

([1]) *Mémoire sur une nouvelle théorie des sections coniques considérées dans le solide.* Tome II des *Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles.*

1822 [1]. Ce travail, remarquable à tant de titres, lui servit de pièce de réception : il fut élu, à l'unanimité, dans la séance suivante. Un de ses résultats les plus curieux est, sans contredit, la démonstration si simple et si élégante qu'il donne de la propriété que j'avais reconnue aux sections coniques [2].

On voudra bien m'excuser si je suis entré dans quelques détails au sujet de cette propriété des foyers, qui, depuis, a servi de point de départ, dans plusieurs ouvrages élémentaires, pour démontrer toute la théorie des sections coniques. Quelques erreurs avaient été publiées à ce sujet, et il était peut-être utile de rétablir les faits historiques.

M. Hachette, le premier, fit usage du théorème des foyers, dans la seconde édition de son *Traité de géométrie descriptive*, imprimé en 1828. Mais personne ne montra mieux la fécondité de cette proposition et de quelques autres contenues dans les Mémoires de notre Académie, que M. Théodore Olivier, qui en a fait l'objet d'un travail spécial et leur a donné le nom de *Théorèmes belges* [3].

(1) *Mémoire sur quelques propriétés remarquables de la focale parabolique*, tome II des *Mémoires*.

(2) L'énoncé est donné de la manière suivante : *Si l'on fait mouvoir dans un cône droit une sphère, et que, dans une position quelconque de cette dernière, supposée tangente au cône, on lui mène un plan tangent, l'intersection de ce plan et du cône aura pour foyer le point de contact de la sphère et du plan.* On voit en effet immédiatement que le triangle qui a pour base le grand axe de la section conique et pour sommet le sommet du cône, a ses côtés touchés par la sphère, de manière que les points de contact sont, deux à deux, à égale distance de chaque sommet de ce triangle. On comprend, dès lors, que la différence des deux segments du grand axe de l'ellipse égale la différence des deux autres côtés du triangle, c'est-à-dire des deux rayons vecteurs menés du sommet du cône aux extrémités du grand axe de la courbe, quand c'est une ellipse, et à la somme quand c'est une hyperbole.

(3) *Additions au Cours de géométrie descriptive*, 1 vol. in-4°, avec atlas ; Paris, chez Carilian-Goeury, 1847. « Lorsque je me proposai d'écrire sur la géométrie descriptive, dit M. Th. Olivier, dans sa préface, avec des vues que je puis dire nouvelles, quoiqu'elles ne fussent réellement que la continuation de celles

« Les démonstrations (de ces théorèmes), dit le savant français, sont d'autant plus remarquables, qu'outre leur simplicité et la facilité avec laquelle les trois sections coniques se trouvent soumises à un même mode de *recherche géométrique*, elles sont comme un *reflet* de la géométrie *antique* (¹). »

Le même écrit *Sur la focale parabolique* renferme un théorème bien curieux, à cause de la singulière ressemblance de son énoncé avec celui de l'hexagone mystique de Pascal. L'auteur le fait servir fort ingénieusement à démontrer que les *focales*, courbes du troisième degré, ne sont que des transformations des sections coniques, avec lesquelles elles ont un grand nombre de propriétés communes. Ces analogies sont démontrées avec la plus grande élégance, au moyen de la théorie des projections stéréographiques que notre géomètre employait avec un rare bonheur.

Il en a fait encore un usage remarquable dans son mémoire *Sur les intersections de la sphère et d'un cône du deuxième degré*, qu'il publia au mois de juin 1825 (²), presque en même temps que son beau travail *Sur l'emploi des projections stéréographiques en géométrie* (³).

C'est dans ce dernier ouvrage que Dandelin, répondant aux sollicitations qui lui étaient adressées, fait connaitre sa

de Monge, fondateur de cette science, je dis, en 1831, à M. Quetelet, que je *baserais* toutes les recherches touchant les propriétés géométriques des sections coniques et des surfaces du second ordre sur les *Théorèmes belges*, c'est-à-dire sur le mode de démonstration employé par lui et M. Dandelin (mon ancien camarade à l'École polytechnique) pour la *manifestation* des propriétés principales des sections coniques. »

(¹) *Additions au Cours de géométrie*, etc., préface, page v.

(²) Tome IV des *Mémoires de l'Académie*, 1827. On y voit que les projections stéréographiques de l'intersection d'une sphère et d'un cône du 2ᵉ degré sont des *lemniscates*, formées par les pieds des perpendiculaires abaissées d'un point fixe sur les tangentes d'une conique.

(³) Tome IV des *Mémoires de l'Académie*, 1827.

manière de procéder en géométrie, pour résoudre les problèmes ou pour arriver à des théorèmes nouveaux ; on y trouve le cachet de son génie mathématique, en même temps qu'on admire les ressources et la variété de sa belle intelligence. L'auteur montre qu'un grand nombre de figures, et spécialement les polygones inscrits et circonscrits, peuvent être ramenés à des figures régulières dont ils conservent les propriétés dans leurs déformations. Il y revient encore sur la théorie des sections coniques et donne une élégante solution du problème du plus court crépuscule.

Mais de tous les ouvrages de Dandelin, le plus curieux est incontestablement celui *Sur l'hyperboloïde de révolution et sur les hexagones de Pascal et de Brianchon* (¹). Ce petit mémoire est un chef-d'œuvre d'élégance géométrique : c'est l'écrit le plus remarquable qui soit sorti de sa plume. En le reproduisant dans ses *Annales*, M. Gergonne ajoutait : « Ainsi se trouvent établis, sans calcul et par une sorte d'intuition, les deux théorèmes de Pascal et de M. Brianchon, c'est-à-dire les plus importants peut-être de tous ceux qui composent la théorie des sections coniques (²). »

Si l'on songe maintenant qu'un géomètre de cette force n'écrivait que pour répondre aux sollicitations de l'amitié, et qu'il fallait en quelque sorte lui arracher ses ouvrages, on concevra ce qu'il aurait pu produire s'il avait été stimulé par l'ambition et par la soif de la gloire (³). Dans presque

(¹) Tome III des *Mémoires de l'Académie*, 1826. L'auteur y généralise le théorème des foyers, et l'étend aux sections coniques considérées dans l'hyperboloïde de révolution, au lieu du cône droit.

(²) *Annales de mathématiques pures et appliquées*, tome XV, p. 396, années 1824 et 1825.

(³) Je saisissais presque toujours les occasions de ses voyages à Bruxelles, pour l'engager à rédiger ses travaux mathématiques. Mes instances un peu vives rencontraient souvent de l'opposition ; il se vengeait alors par des plaisanteries et allait raconter à nos amis communs que je l'appelais à Bruxelles pour l'enfermer et le forcer à écrire. Assez généralement, il se bornait à m'envoyer les

toutes ses lettres, il proteste de son désir de vivre tranquille et de ne s'occuper des sciences que pour exercer son esprit : on croirait entendre Pascal parlant de la géométrie et de la vanité des succès qu'elle procure ([1]). Combien il y a loin de cette abnégation de tout amour-propre à la susceptibilité irritable de tant d'écrivains médiocres qui se répandent en invectives et en outrages contre ceux qui ont le malheur de ne pas les admirer !

Pendant qu'il s'occupait de ses plus beaux ouvrages géométriques, Dandelin avait entrepris aussi un travail d'analyse, dans la vue, « moins de trouver des méthodes nouvelles pour la résolution des équations, comme il le disait, que de simplifier et de généraliser celles déjà connues, et d'en rendre l'usage plus commode. » Son mémoire *Sur la résolution des équations numériques* fut présenté à la séance du 5 mai 1823, et imprimé dans le tome III de nos *Mémoires*.

Cet écrit fixa l'attention du respectable commandeur de Nieuport, qui, dans un âge octogénaire, avait conservé le goût des sciences mathématiques et qui leur devait son entrée à l'Institut de France. Ce vétéran de la science demanda à son jeune confrère la résolution d'une équation

énoncés des théorèmes nouveaux qu'il avait rencontrés dans ses recherches, pour me laisser le plaisir, disait-il, d'en trouver les démonstrations, mais plutôt, je crois, pour s'éviter l'ennui de les rédiger lui-même. Il aimait à s'appliquer les mots de Figaro : *paresseux avec délices!* et cependant son esprit était constamment en action ; il n'avait réellement de paresse que pour écrire le résultat de ses méditations. Il professait, du reste, peu d'estime et une sorte de mépris pour ceux qui ne cultivent les sciences que par des motifs d'amour-propre ou de cupidité.

([1]) « Car, pour vous parler franchement de la géométrie, je la trouve le plus haut exercice de l'esprit ; mais en même temps je la connais pour si inutile, que je fais peu de différence entre un homme qui n'est que géomètre et un habile artisan. Aussi je l'appelle le plus beau métier du monde ; mais enfin, ce n'est qu'un métier ; et j'ai dit souvent qu'elle est bonne pour faire l'essai, mais non pas l'emploi de notre force : de sorte que je ne ferais pas deux pas pour la géométrie, et je m'assure que vous êtes fort de mon humeur. » *Lettre à Fermat*, PASCAL, tome IV, page 392.

qui l'avait arrêté et à laquelle il avait été conduit par l'examen d'un problème sur le calcul des probabilités. Dandelin leva la difficulté qui lui avait été soumise, et les deux écrits parurent ensemble dans les *Mémoires de l'Académie* (¹).

Vers la fin de 1821 (²), Dandelin avait quitté Namur et

(¹) Tome III des *Mémoires*.

(²) La lettre par laquelle il était envoyé à Gand porte la date du 22 novembre, et celle qui l'envoyait à Venloo est datée du 3 février 1824.

Le départ de Namur fut véritablement un événement : Dandelin s'était fait beaucoup d'amis dans cette ville, et il tenait à leur laisser des souvenirs. Il n'était point riche, et sa libéralité était grande. Il se dépouilla à peu près de tout ce qu'il avait, et s'en alla, disait-il en riant, comme s'il partait pour l'autre monde. Il avait des livres de choix, c'est même la seule chose à laquelle il parût tenir; cependant s'il arrivait à un ami d'examiner un de ses ouvrages avec quelque curiosité, il pouvait être certain de le retrouver, en rentrant chez lui. Quand on lui faisait des représentations sur cette prodigalité, Dandelin se bornait à répondre : « Je l'ai lu; » ce qui, chez lui, signifiait, en effet, qu'il en possédait parfaitement le contenu et que l'ouvrage lui était désormais inutile. Il présentait sous ce rapport une espèce de problème inexplicable; on ne le voyait presque point lire, et cependant il savait une infinité des choses dont il parlait fort bien.

Dandelin ne connaissait point la valeur de l'argent : il lui est arrivé même de le jeter, littéralement, par les fenêtres. Il se trouvait alors à Namur; il venait de toucher son traitement, et, rentré chez lui, il avait placé l'argent sur une table, en priant son hôtesse de vouloir bien le mettre en lieu de sûreté. Comme on tardait à obtempérer à ses désirs, Dandelin insista en disant que cet argent le gênait. L'on ne fit que rire de son impatience; et, la fenêtre étant ouverte, Dandelin en un tour de main débarrassa lui-même la table, à la grande satisfaction de plusieurs petits malheureux qui passaient en ce moment et qui prélevèrent une notable partie sur le traitement, dont les personnes de la maison s'empressèrent d'aller recueillir les restes.

Son premier séjour à Namur fut marqué par quelques autres excentricités de jeunesse. Les rochers sur lesquels est construite la citadelle, sont, dans un endroit, taillés à pic et laissent entre eux une fente immense sur laquelle on a établi un pont. A l'époque des travaux, on y avait jeté, pour les ouvriers, un simple pont en planches, non muni de parapets et dont le passage était fort dangereux. Dandelin eut la fantaisie de le passer à cheval; et il exécuta son dessein, malgré les représentations des ouvriers, qui lui étaient très-attachés.

Lui-même racontait avec beaucoup de gaieté une mésaventure qui lui était arrivée en se rendant à une revue. Il était en grande tenue militaire et passait devant la boutique d'un vannier, quand tout à coup son cheval s'avisa de saisir

avait été envoyé à Gand, pour être employé à la construction des forteresses entre la Lys et l'Escaut. Il semblait qu'en se rapprochant de sa famille, il dût avoir à se féliciter du changement; mais il n'en fut pas ainsi : les lettres qu'il écrivit à cette époque annoncent toutes le plus grand abattement et un véritable dégoût du service militaire. Ses plaintes devinrent plus amères encore, lorsqu'au commencement de 1824, il fut relégué dans la petite ville de Venloo; et bientôt elles n'eurent plus de bornes. « Au nom du ciel, écrivait-il, mon ami, aidez-moi à sortir de cet infernal séjour; j'y sens dépérir mes moyens et mollir mon caractère. A chaque instant l'atmosphère qui m'entoure m'enlève une nouvelle partie de mon intelligence.. .... Une des plus grandes privations que j'éprouve ici, c'est l'absence d'une bibliothèque : je suis absolument sans livres, et comme je suis aussi sans conversation, je m'y trouve bien malheureux. »

Le grade de lieutenant en premier auquel il fut promu, le 26 août 1824, ne calma point ses chagrins. Je crus que le seul moyen de le tirer de l'état pénible où il se trouvait était de l'aider à changer de carrière. Celle de l'enseignement paraissait la plus favorable : elle mettait à sa portée tous les moyens de travail, et permettait au pays de tirer parti de cette brillante intelligence, qui pouvait dépérir faute d'aliment.

Dandelin avait une organisation toute privilégiée; sa conception était vive et facile, son expression toujours nette et élégante; sa physionomie heureuse inspirait la confiance et la sympathie. Il savait, avec une flexibilité admirable, se mettre au niveau de toutes les intelligences, aborder les

un panier; Dandelin voulut le lui retirer; mais le cheval eut peur et se mit au galop; les passants ne firent que l'effrayer davantage en voulant lui enlever le panier malencontreux. C'est dans cet équipage que Dandelin parut subitement devant la troupe déjà réunie pour l'inspection.

questions les plus difficiles et parler à chacun le langage qui lui convenait. S'effaçant toujours pour mettre les autres en relief, il leur laissait croire que ses pensées les plus ingénieuses venaient d'eux-mêmes. Aussi, recherchait-on le charme de sa conversation, et chacun se sentait une valeur plus grande en le quittant. On n'apercevait véritablement sa supériorité que par le talent qu'il savait mettre à la cacher.

Je parlai du projet concerté avec Dandelin à notre vieil ami, le commandeur de Nieuport, qui l'appuya avec une bienveillance toute particulière et qui, par l'obligeante entremise de M. Walter, alors inspecteur général des études, obtint pour Dandelin une nominaton de professeur extraordinaire à l'Université de Liége (le 13 mai 1825). Malheureusement la chaire qui lui fut confiée n'était pas celle des sciences auxquelles il s'était voué : il fut chargé du cours d'exploitation des mines [1].

Les espérances de ses amis ne se réalisèrent donc pas complétement. Au lieu de pouvoir donner carrière à sa brillante imagination et de produire de nouveaux travaux de géométrie, Dandelin se vit d'abord forcé de se mettre au courant des études que nécessitait sa nouvelle position. Non-seulement il voulut acquérir la connaissance de tous les détails des sciences métallurgiques et de la pratique des ateliers, mais il descendit encore dans le labyrinthe des affaires, où le gouvernement lui-même l'appela par différentes missions administratives.

C'est un grand art que celui de savoir tirer parti des

[1] Je lis dans les notes écrites de sa main : « Je quittai le service le 13 mai 1825, sans la condition expresse d'être conservé sur les cadres de l'armée, condition qui n'eut pas son effet, puisque je reçus quelque temps après ma démission honorable, contre laquelle je m'inscrivis en réclamation. » Sous le rapport pécuniaire, Dandelin trouvait peu d'avantage en passant à Liége, où son nouveau traitement fut fixé à 1,600 florins (3,386 francs).

hommes et de les placer dans les postes qui leur conviennent : il exige un discernement qui n'appartient qu'aux esprits supérieurs. Les attributions généralement réparties au hasard expliquent les nombreux mécomptes que la société enregistre chaque jour. On pourrait juger un homme d'État par les personnes qu'il emploie et par les fonctions qu'il leur confie.

Notre confrère avait, du reste, trop de ressources en lui-même pour tarder à se mettre au niveau des exigences de son nouvel emploi; il commença même, au milieu de toutes ses préoccupations, à écrire quelques ouvrages élémentaires; il n'en a publié toutefois qu'un seul, les *Leçons sur la mécanique et les machines* [1], encore n'en avons-nous que le premier volume. Quant aux autres, je n'en connais que ce qu'il m'en écrivit lui-même, en me remerciant de l'envoi de quelques ouvrages, dont l'un lui était dédié. « J'ai refait en entier et reconstruit sur le modèle de votre *Astronomie populaire*, disait-il, un petit ouvrage qui va, dans quelques jours, paraître à Verviers et qui est destiné aux ouvriers et aux militaires. Vous le voyez, toujours votre étoile entraîne la mienne, à la façon des satellites, qui, malgré leurs perturbations et leur tendance à s'échapper par la tangente, n'en sont pas moins obligés de se retrouver, après de certaines périodes, au point dont ils étaient partis. » Sa métaphore était plus vraie qu'il ne pensait, car presque immédiatement après avoir écrit cette lettre, il subit je ne sais quelle perturbation, et je reçus cette autre missive. « Depuis que je vous ai écrit, j'ai fait une justice : j'ai brûlé tout ce que j'avais écrit jusqu'à ce jour, et j'ai bien fait; plus des trois quarts étaient inachevés, et je me sentais incapable de finir... Tous les jours, je sens davantage combien il m'est

[1] 1 vol. in-8°, 471 pages, avec pl. A Liége, chez Dessain, 1827.

impossible de bien écrire, et surtout d'être clair et concis ; d'une autre part, j'éprouve un dégoût invincible pour la publicité... »

Dandelin, comme tous les hommes d'une imagination vive, était d'une grande mobilité de caractère, du moins dans tout ce qu'il considérait comme secondaire. Il se laissait facilement influencer par les personnes qui l'entouraient ; il en prenait même les goûts et les habitudes. Cette trop grande facilité, résultat d'un naturel confiant, a quelquefois été mal interprétée et a fait naître des préjugés fâcheux chez ceux qui ne le connaissaient qu'imparfaitement [1]. Le plaisir de la conversation l'entraînait aussi à soutenir des paradoxes; mais il le faisait avec tant d'esprit, avec tant de finesse, et surtout avec tant d'abandon de tout amour-propre, qu'on aurait eu mauvaise grâce à se montrer sévère. Les seuls succès auxquels il se soit toujours montré sensible étaient précisément ceux que procure la conversation et, il faut en convenir, ses prétentions n'étaient point déplacées.

(1) Quand une personne lui plaisait, il lui trouvait d'abord cent belles qualités, souvent même des talents supérieurs. Je le voyais quelquefois s'arrêter près d'un simple ouvrier, entrer en conversation avec lui ; et, s'il lui trouvait quelque intelligence, il se prenait aussitôt à regretter que la société ne tirât point parti de facultés aussi remarquables.

Un jour, je trouvai l'administrateur général de l'instruction fort indisposé contre lui, pour une petite scène qui, si elle avait eu lieu, était de nature, en effet, à compromettre étrangement la gravité académique. Dandelin, disait-on, à la suite d'une excursion géologique, était rentré dans Liége jouant du violon et accompagné de ses élèves qui dansaient autour de lui. Je me hasardai à lui parler de l'accusation ; Dandelin en parut indigné. « Voilà, dit-il, comme on dénature les meilleures actions. Dans une promenade géologique que je fis avec mes élèves, nous rencontrâmes un pauvre ménétrier aveugle; j'en eus pitié, et lui donnai quelque argent. Je voulus ensuite essayer son violon ; et je jouai quelques airs qui mirent mes élèves en gaieté : la liberté de la campagne m'y autorisait en quelque sorte, et doit facilement me faire excuser : voilà le canevas sur lequel on a brodé toute une histoire. » Cette histoire, en effet, avait eu un certain retentissement que la médiocrité envieuse avait exploité à son bénéfice.

J'ai dit que le gouvernement le chargea de différents travaux administratifs. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'organiser, en 1825, les écoles des services publics, il fut appelé à la Haye pour faire partie de la commission qui eut à s'en occuper.

Presque immédiatement après, il fut envoyé en Allemagne (1825), pour comparer les établissements scientifiques et les mines de ce pays avec les nôtres. En 1827, il reçut une semblable mission pour l'Angleterre.

Lorsque le syndicat eut pris, en 1829, la résolution de mettre en exploitation les mines de fer et les autres ressources des forêts de Herzogenwald et de Grunhaut, il fut encore désigné pour intervenir dans cette opération, qui fut arrêtée par la révolution de 1830.

Son séjour en Saxe donna lieu à quelques lettres spirituelles [1]; surtout son excursion à Prague et ses démêlés avec une police tracassière, qui finit par le reconduire au delà des frontières : tout cela était raconté avec une verve et une gaieté qui répandaient sur son récit le charme du roman. Il aurait été difficile de trouver un compagnon de voyage plus habile à saisir le côté pittoresque des choses et à s'accommoder plus facilement de toutes les circonstances.

J'ai eu la bonne fortune de faire avec lui le voyage d'Angleterre, ou du moins une partie de ce voyage. Plus de quarante années se sont écoulées depuis cette époque; je venais d'être nommé à la place que j'occupe encore aujourd'hui, et le gouvernement m'avait chargé d'aller en Angleterre pour y commander quelques instruments destinés à notre futur Observatoire. Dandelin arriva la veille de mon départ, disant qu'il venait passer ses vacances avec moi. Que faire?

(1) Pendant l'impression de cette notice, M. Achille Dandelin m'a remis différents papiers, parmi lesquels se trouvent, sous le titre d'*Extrait d'un journal du voyage en Allemagne*, des renseignements scientifiques pleins d'intérêt.

cette difficulté cependant s'arrangea à notre grande satisfaction. Il fut chargé lui-même d'une mission scientifique, et nous pûmes partir ensemble. C'était le 20 août 1827, le jour même de la mort du digne commandeur de Nieuport. Nous partîmes sans avoir connaissance de cette perte cruelle, qui ne nous fut communiquée qu'après notre arrivée en Angleterre.

Jamais Dandelin ne fut aussi gai que pendant ce voyage; je ne crois pas l'avoir vu plus véritablement heureux. Cependant cet excès de bonne humeur fut altéré par un incident qui faillit nous devenir funeste. Nous nous étions embarqués à Ostende, après avoir été retenus dans le port une partie de la journée par une tempête affreuse; et, au milieu de la nuit, le bateau à vapeur alla échouer sur un banc de sable, à l'entrée de la Tamise. Notre position était des plus alarmantes; nous nous attendions à périr d'un instant à l'autre; mais, vers la naissance du jour, la marée montante parvint à nous dégager.

Après avoir visité Londres, notre dessein était de parcourir ensemble le nord de l'Angleterre et l'Écosse. Dandelin prit les devants et devait m'attendre à Sheffield. Quand j'arrivai dans cette ville, le nombre des connaissances et des amis qu'il s'était faits déjà, malgré son ignorance à peu près complète de la langue anglaise, était si grand que j'en fus effrayé. Ne pouvant répondre à toutes les invitations qu'il avait reçues pour moi, je dus me séparer de lui.

A mon retour en Belgique, je demandai vainement de ses nouvelles. Un mois, deux mois se passèrent sans que je fusse plus heureux; il en était de même dans sa famille et au ministère de l'intérieur. On commençait à concevoir des inquiétudes, quand Dandelin arriva subitement. Il envoya de Liége un rapport détaillé sur tout ce qu'il avait eu occasion d'observer; et le Gouvernement lui en témoigna sa satisfac-

tion, oubliant le déplaisir que lui avait causé un trop long silence.

On se ferait difficilement aujourd'hui une idée exacte de ce qu'était l'Académie des sciences et des belles-lettres de Bruxelles à l'époque où Dandelin y fut appelé. Composée en grande partie de savants qui habitaient les provinces septentrionales du royaume ou qui se trouvaient disséminés dans nos universités, elle ne comptait guère qu'une demi-douzaine de membres qui suivissent assidûment ses séances. On causait bien plus qu'on ne dissertait sur des points scientifiques; mais, en causant, on était souvent conduit à s'occuper des mêmes recherches, et l'un dénouait une difficulté devant laquelle l'autre avait échoué.

La géométrie pure occupait à peu près exclusivement quelques-uns des membres. La publication de plusieurs mémoires avait mérité l'attention des savants étrangers et avait contribué à étendre les relations de la compagnie, qui était devenue un centre pour ce genre d'études. Les amis de la géométrie ancienne encourageaient cette utile tendance; je citerai particulièrement MM. Ampère, Bobilier, Chasles, Gergonne, Gérono, Hachette, Lévy, Th. Olivier, Plana, Plücher, Poncelet, Michel Reiss; tous nous communiquèrent de leurs travaux, qui furent insérés soit dans les *Mémoires* de la compagnie, soit dans la *Correspondance mathématique et physique*. Nous n'avions pas encore les *Bulletins*, et l'on sentait le besoin d'un recueil qui pût recevoir les écrits de peu d'étendue, et même les simples communications.

Ce mouvement intellectuel se répandit dans nos universités et jusque dans nos athénées et colléges. La plupart des savants nationaux, qui se sont fait connaître depuis, essayaient alors leurs forces et déposaient dans la *Correspondance mathématique* les résultats de leurs recherches.

Les événements de 1830 donnèrent un autre cours aux idées : beaucoup de jeunes gens qui se destinaient aux sciences embrassèrent la carrière des armes, et les nouvelles études qu'ils eurent à suivre leur firent négliger celles dont ils s'étaient précédemment occupés.

Au moment où éclatèrent les premiers troubles, Dandelin se trouvait à Liége. Il se hâta d'abandonner sa paisible profession et rentra dans la carrière militaire : c'était la troisième fois qu'il déposait la plume pour prendre l'épée. Son esprit supérieur, ses relations nombreuses, ses connaissances spéciales lui assignèrent aussitôt un poste distingué : il fut nommé commandant de la légion d'artillerie de la garde urbaine, le 13 septembre 1830, et il reçut d'elle, peu de temps après, un sabre d'honneur. Quelques imprudences faillirent malheureusement le compromettre ; et, lui aussi, prouva, par son exemple, que

La roche Tarpéienne est près du Capitole.

Une accusation de trahison fut lancée contre lui ; et, dans le premier instant, il eut beaucoup de peine à s'y soustraire. L'autorité se hâta de détromper le public en annonçant que l'imputation faite à Dandelin était calomnieuse ([1]).

Le 12 octobre suivant, notre confrère recevait du gouvernement provisoire le brevet de major du génie et l'ordre de se rendre à Ypres. Il revint ensuite à Gand, où il fut employé, du 16 février 1831 jusqu'à la fin de juillet de

([1]) M. le comte de Berlaymont, commandant général de la garde urbaine, fit mettre à l'ordre du jour et afficher aux coins des rues l'annonce suivante :

« M. Dandelin, commandant de l'artillerie et du matériel de guerre, a été l'objet d'une imputation révoltante ; il est du devoir du commandant général, de tout son état-major et du corps des officiers de la garde urbaine, de reconnaître que l'imputation faite à M. Dandelin est calomnieuse.

» Fait à l'hôtel de ville, le 28 septembre 1830. »

la même année, comme chef de la brigade du génie, à l'armée des deux Flandres.

Cependant, il n'avait pas encore renoncé définitivement à l'enseignement, et le gouvernement le pressait de prendre un parti; sa nomination de lieutenant-colonel du génie, signée par le régent du royaume, le 24 juin, acheva de le déterminer à rester dans son ancienne carrière.

Dandelin, sous plusieurs rapports, pouvait être comparé à P.-L. Courrier. Il en avait la tournure d'esprit vive et piquante; il saisissait rapidement le côté pittoresque ou philosophique des choses; et, comme lui, à la veille d'une bataille, il se serait facilement oublié au fond d'une bibliothèque, au risque d'y être surpris et de se faire un mauvais parti, soit avec les siens, soit avec l'ennemi. Soldat de profession, partisan même d'une vie aventureuse, il était, sans s'en douter, homme de science avant tout.

Pour avoir passé dans une autre province, Dandelin n'avait pas entièrement échappé aux dangers de la tourmente révolutionnaire. Avec une tête aussi ardente que la sienne, il ne pouvait se tenir en repos, alors que tout était mouvement autour de lui. Il se mêla aux clubs les plus exaltés et bientôt il en devint l'orateur favori.

J'étais dans de vives inquiétudes à ce sujet, quand, un matin, un ami commun, aujourd'hui officier supérieur du génie, vint me donner avis que Dandelin était menacé d'être traduit devant un conseil de guerre. Nous courûmes aussitôt ensemble chez le Ministre, M. Ch. De Brouckere, pour tâcher de conjurer la tempête. Tout put s'arranger en effet, et Dandelin fut envoyé à Namur (le 7 septembre 1831). En rentrant dans son ancienne résidence, il y reprit aussi ses anciennes habitudes, hormis son goût pour les études. Il passa en effet plusieurs années dans cette nouvelle garnison sans presque s'occuper de travaux intellectuels.

Je crus que notre ancienne amitié me donnait le droit de lui adresser des reproches à ce sujet; et je le fis en lui envoyant un exemplaire de la 2e édition de mes ***Positions de physique***, qui lui étaient dédiées. Il me répondit par une lettre affectueuse qu'il terminait par ces mots : « Vous dites, mon vieil ami, que mon nom vous a porté bonheur; mais je retourne le compliment : vous devez porter bonheur à mon nom, et j'ajouterai plus encore, vous seul pouvez me rendre à la carrière où je n'ai jamais fait un pas qui n'eût pour objet de m'occuper d'une de vos occupations ou de caresser une de vos sciences favorites. » (8 novembre 1834).

Fort de cette promesse, je le pressai plus vivement de rentrer dans la lice. Il parlait de s'occuper de physique et d'astronomie, et plus particulièrement de la théorie de la lumière; mais les instruments lui manquaient: il en reçut enfin du gouvernement, qui les emprunta aux collections du Musée de Bruxelles (14 avril 1835).

Vers la même époque, il fut nommé professeur de physique à l'Athénée de Namur [1], sans cesser de conserver son service actif dans l'armée. C'est alors qu'il nous communiqua ses idées sur la composition du spectre solaire et sur la théorie de la lumière en général, dont il s'était toujours occupé avec une prédilection particulière. Il reprit aussi la théorie des équations [2], et mit en ordre ses ***Recherches sur la détermination géométrique des orbites***

(1) Le 9 novembre 1835.

(2) « Je viens d'achever un nouveau travail pour l'Académie. Il roule sur les formes des racines imaginaires des équations, et contient plusieurs choses nouvelles. Peut-être pourrai-je vous l'adresser avant la séance de l'Académie, mais cela est douteux.

» Je suis également sur le point de terminer la première partie de mon travail sur la décomposition de la lumière, et vous la recevrez bientôt... Vous voyez qu'enfin je me suis réveillé. »

De tout cela on n'a rien retrouvé dans ses papiers.

*cométaires,* mais ce n'est qu'au mois de mars 1840 qu'il nous transmit ce dernier travail.

Depuis longtemps, notre confrère témoignait le désir de se fixer à Bruxelles. Cette faveur lui fut accordée par le général Buzen, alors ministre de la guerre, qui l'appela au commandement du génie dans les places de Bruxelles, Louvain et Vilvorde (le 22 juin 1841).

Dandelin était heureux de ce changement, qui réalisait enfin pour lui des espérances conçues depuis longtemps. Mais à peine achevait-il de mettre en ordre sa nouvelle habitation, qu'il fut brusquement désigné pour aller prendre, à Liége, la direction des fortifications de la 3e division territoriale (le 23 octobre 1841). Ce coup lui fut très-sensible. Ses amis intervinrent en sa faveur, mais ils ne purent rien obtenir du général Buzen qui, cependant, portait à Dandelin un véritable attachement. « Il faut, répondit-il, que mes amis donnent, les premiers, l'exemple de la soumission : c'est le seul moyen d'établir la discipline. » Dandelin se résigna et partit le jour même.

Au mois de décembre suivant, M. Nothomb, alors ministre de l'intérieur, proposa au roi de reconnaître, dans la personne de quelques-uns de ses membres, les services rendus aux sciences et aux lettres par l'Académie royale de Bruxelles, et demanda des distinctions en leur faveur. Dandelin fut, à cette occasion, nommé chevalier de l'ordre de Léopold. Cette récompense était méritée et obtint l'assentiment général.

Quoique Dandelin fût incontestablement un des hommes les plus savants de notre royaume, c'était un de ceux qui, après une aussi longue carrière, comptaient le moins de titres honorifiques (¹). Si l'on se rappelle que, depuis dix-

(¹) Il avait été nommé docteur honoraire de l'Université de Gand, en 1825. Il était aussi membre de la Société minéralogique d'Iéna et des trois Sociétés établies à Liége pour l'étude des sciences.

huit ans, il avait composé ses plus beaux mémoires, ceux qui avaient été le plus admirés des juges compétents.

Notre confrère ne fut point insensible à ce témoignage de la bienveillance royale, et il voulut y répondre par de nouveaux travaux scientifiques. Au mois de décembre 1842, il nous présenta un écrit *Sur quelques points de métaphysique géométrique*, écrit qui fut inséré dans le tome XVII de nos *Mémoires*. L'idée lui en fut suggérée par un travail de Legendre, imprimé en 1833, dans le tome XII de la collection de l'Académie royale des sciences de Paris. « J'avais, il y a bientôt vingt-six ans, dit Dandelin dans l'*Introduction*, traité moi-même ce sujet dans un mémoire adressé à l'Académie royale de Bruxelles : j'ignore ce que ce mémoire est devenu, mais je croyais et je crois encore aujourd'hui qu'il renfermait l'exposé des vrais points de départ de la géométrie élémentaire. » Il est remarquable de voir l'auteur rattacher pour ainsi dire ensemble les deux extrémités de sa carrière scientifique, et revenir avec une sorte de prédilection sur un sujet qui l'avait occupé dans sa première jeunesse. Lui-même il s'étonne de voir Legendre, « ce savant illustre, poursuivre jusqu'à la fin de sa carrière les recherches destinées à éclaircir le point délicat de métaphysique sur lequel repose toute la géométrie. » Mais un pareil retour n'est point une anomalie dans les phases de l'intelligence humaine, c'en est, au contraire, une des lois; comme le prouve l'exemple de d'Alembert, de Lagrange, de Carnot, de Legendre et de Dandelin lui-même. C'est ordinairement après avoir usé des théories mathématiques que les savants se préoccupent le plus de la nécessité d'en consolider les bases.

Depuis notre nouvelle organisation politique, il ne s'était point passé d'année que notre confrère ne fût appelé à faire partie de quelque jury d'examen, soit pour les élèves de l'École militaire, soit pour les aspirants des ponts et chaussées.

En 1845, il avait été désigné par la Chambre des représentants comme membre de la commission chargée de l'examen des causes qui avaient pu amener la destruction du tunnel près de Tirlemont. Les études auxquelles il dut se livrer nécessitèrent un nouveau voyage en Angleterre, afin d'établir des comparaisons entre les travaux faits dans ce pays et ceux exécutés dans le nôtre pour l'établissement des chemins de fer.

La dernière commission dont il fit partie était celle qui fut instituée par arrêté royal du 9 février 1846. Elle était chargée « d'examiner les documents géodésiques de la triangulation du royaume, exécutée antérieurement à 1830, et d'arrêter les bases principales et le mode d'exécution du travail complémentaire de celui auquel ces documents appartiennent. » Tant que sa santé le permit, notre confrère prit part aux travaux de la commission, et l'aida de tous ses moyens dans l'accomplissement de la pénible et délicate mission qui lui avait été confiée.

La position de Dandelin s'était sensiblement améliorée. Le 1er août 1843, il avait été nommé colonel du génie, et il avait enfin été rappelé à Bruxelles, pour y prendre la direction des fortifications de la 2e division territoriale (1). Le siége de la direction était à Anvers, mais il obtint de pouvoir résider dans la capitale.

Il y arriva sous l'impression d'une vive douleur, causée par une perte cruelle qu'il venait de faire. Son père, qu'il avait toujours tendrement aimé, avait succombé, huit jours auparavant, aux suites d'un accident des plus déplorables (2).

(1) Le 30 septembre 1844.

(2) M. Dandelin père était dans sa soixante-seizième année; il avait été renversé et écrasé par une voiture que sa surdité ne lui avait pas permis d'éviter; il mourut des suites de ses blessures, le 22 août 1844. — Germinal n'avait pas une affection moins vive pour sa vieille mère, qui toujours s'était montrée extrêmement dévouée à ses nombreux enfants.

Non-seulement le moral de Dandelin était douloureusement affecté, mais ses habitudes mêmes étaient changées.

Cependant, quand il se retrouvait avec ses anciens amis, sa gaieté se réveillait encore ; sa conversation si animée, si spirituelle, reprenait toute sa chaleur, surtout quand ses souvenirs se reportaient sur ses premières années. Son cœur était aimant et avait besoin de l'affection des autres : il s'attachait aux choses comme aux hommes. « Je viens de Gand, me dit-il un jour, et, pendant une journée entière, je me suis fait promener en voiture par toute la ville ; j'ai voulu revoir jusqu'aux moindres rues, jusqu'aux promenades les plus solitaires que nous fréquentions autrefois. » Avait-il le pressentiment qu'il ne les reverrait plus ? Depuis quelques années, il suivait avec assez de régularité les séances académiques ; et s'il ne présentait plus de ces mémoires remarquables qui fixeront son nom dans l'histoire des sciences, cependant il prenait encore une part active aux travaux de l'Académie, par les nombreux et savants rapports dont il enrichissait les *Bulletins* de ce corps.

Quand eut lieu la réorganisation actuelle de l'Académie, et que la classe des sciences eut à nommer, pour la première fois, son directeur annuel, c'est sur lui que tombèrent les suffrages. Cet honneur lui était dû sous tous les rapports : il était un des plus anciens fils d'adoption de l'Académie, où il siégeait depuis vingt-quatre ans ; toujours il s'y était concilié l'estime de ses confrères, et ses travaux étaient de ceux qui honoraient le plus nos recueils.

Dans la dernière séance publique à laquelle il assista, Dandelin prononça des paroles qui, si elles ne rappelaient pas toute la force de son talent, témoignaient encore de la parfaite élégance de sa pensée, de la délicatesse exquise de ses sentiments et de cette urbanité si rare que l'esprit cherche en vain à simuler, mais que le cœur seul peut mettre en relief.

Cette séance couronna en quelque sorte sa carrière académique. Dès cet instant, il ne sortit plus.

Dandelin était d'une constitution robuste et semblait destiné à vivre longtemps encore. Cependant la maladie faisait de rapides progrès : aux douleurs physiques qu'il ressentait se joignaient malheureusement des chagrins réels qui précipitèrent sa fin. Ses derniers jours furent marqués par une résignation douce et religieuse, par des sentiments affectueux, et lorsque déjà la mort avait engourdi la plus grande partie de son corps, ses yeux, au défaut de ses mains, cherchaient encore ses frères et trois de ses anciens camarades d'études qui avaient voulu recueillir ses adieux (1).

Son agonie fut longue et pénible; mais, vaincu enfin par la douleur et ayant perdu toute connaissance, il rendit le dernier soupir, le 15 février 1847 (2).

(1) Dandelin avait eu, pour camarades, au Lycée de Gand, le docteur Lengrand, qui le soigna pendant sa maladie, et M. Dutilleul, général du génie, qui le suivirent de très-près au tombeau.

(2) Il mourut à Ixelles, faubourg de Bruxelles, rue de l'Arbre Bénit. Parmi ceux qui se rendirent les interprètes de la douleur publique se trouvait le lieutenant-colonel du génie Beuckers, qui lui avait été attaché dans la province de Liége et dans les Flandres, et qui, à la fleur de l'âge, était, lui aussi, destiné à le suivre de près dans la tombe. Au moment de sa mort, Dandelin avait pour aide de camp M. Alexis Brialmont, dont les travaux de stratégie ont obtenu depuis le plus brillant succès.

## PIERRE-FRANÇOIS VERHULST.

---

P.-F. Verhulst était né à Bruxelles, le 28 octobre 1804 : il appartenait à une famille honorable qui n'avait rien négligé pour faciliter ses études. Entré de bonne heure à l'Athénée de sa ville natale, il s'occupa avec succès de l'étude des langues anciennes ; et, deux années de suite, il remporta des prix de poésie latine. Ses inclinations l'entraînaient cependant de préférence vers les sciences exactes ; il s'y appliqua avec passion, au point même de négliger son cours de rhétorique; et, au mois d'août 1822, il partageait les premiers prix de mathématiques avec M. Plateau et quelques collègues, qu'il était destiné à retrouver, plus tard, dans la classe des sciences de notre Académie.

Déjà du temps de l'empire, l'Athénée, ou plutôt le *Lycée* de Bruxelles, avait donné à l'École polytechnique une série d'élèves distingués; le goût des sciences s'y était conservé ; et, par un concours de circonstances favorables, il se trouvait, à l'époque dont nous parlons, dans son plus complet développement. Cet établissement comptait, en effet, parmi ses élèves, un grand nombre d'hommes qui se sont distingués, depuis, dans le haut enseignement, la magistrature et

l'armée ([1]). Jamais cependant l'enseignement n'y fut réduit à des proportions plus simples; peut-être est-ce à cette simplicité même que l'on doit la fécondité des résultats qu'on y obtint : en n'étendant pas outre mesure le terrain à défricher, il est possible d'atteindre à plus de profondeur.

Verhulst se rendit à l'Université de Gand, au mois de septembre 1822, sans même avoir terminé ses études littéraires, tant était grand son désir de se pousser dans les sciences exactes. Ce manque de formalité lui causa quelque embarras pour obtenir son inscription comme élève de la faculté des sciences.

Parmi les savants auxquels il avait été adressé, il distingua particulièrement Dandelin, chargé alors du travail des fortifications; il conçut pour lui une véritable admiration; et il était difficile, en effet, qu'il en fût autrement. Voici comment, dans une lettre qu'il m'écrivit à cette époque, il rend compte de ses premières relations avec ce savant, dont le tombeau devait un jour être placé si près du sien : « Je ne vous ferai pas l'éloge de M. Dandelin; vous le connaissez assez pour savoir apprécier parfaitement son caractère obligeant et ses vastes connaissances dans les sciences. Je puis vous assurer que les entretiens que j'ai eus avec lui, m'en ont donné la plus haute idée. Que je lui expose une difficulté quelconque qui m'embarrasse, il me donne sur-le-champ toutes les explications désirables, énoncées avec une facilité et une clarté qui plus d'une fois ont excité mon admiration. Il traite de bagatelles ses découvertes les plus intéressantes. »

Les études de Verhulst à l'Université de Gand furent, comme à l'Athénée royal de Bruxelles, couronnées d'un plein

([1]) Entre autres, les professeurs des universités MM. Plateau, Kickx, Verhulst, Morren, Nypels, De Cuyper, Guiette, Van Esschen, Kindt, Van Ginderachter, Uytterhoeven, etc.

succès. Une même année lui vit remporter deux palmes académiques : au mois de février 1824, il fut couronné par la faculté des sciences de l'Université de Leyde, pour un mémoire sur la théorie des *maxima* et des *minima*, et, au mois d'octobre de la même année, il reçut la médaille d'or de la faculté des sciences de Gand, pour un travail sur le calcul des variations. Il serait injuste, on le conçoit, d'exiger des jeunes auteurs de pareils travaux autre chose que de la méthode et de l'élégance dans l'exposition; l'invention mathématique ne saurait être une condition nécessaire d'un semblable concours.

Le prix sur la question des *maxima* et des *minima* fut partagé avec M. Verdam, élève de l'Université de Leyde. On peut voir dans la *Correspondance mathématique et physique* [1], une analyse des ouvrages des deux concurrents, faite par M. le professeur Garnier. L'auteur de cette analyse n'a pas fait pencher la balance en faveur de son élève; il semble laisser comprendre, au contraire, que son jugement lui eût été défavorable, s'il eût été appelé à le prononcer.

Quant au second mémoire sur le calcul des variations, M. Garnier se borna à en promettre une analyse [2], qu'il ne publia jamais. Il n'existait pas entre le professeur et l'élève cette sympathie si favorable aux études et si propre à en assurer le succès. Des chagrins, éprouvés dans sa carrière professorale, avaient rendu M. Garnier méfiant dans ses relations avec ses élèves. D'une autre part, le jeune Verhulst n'avait peut-être pas conservé à l'Université de Gand toute la modestie qu'il y avait apportée, et il avait pu froisser, sans le vouloir, un vieillard naturellement ombrageux.

Deux prix universitaires remportés successivement et les ovations qui en sont la suite, en fallait-il davantage pour

(1) Tome I, pages 23 et suiv.
(2) *Correspondance mathématique et physique*, t. Ier, p. 284.

exciter l'amour-propre d'un jeune homme, dépourvu d'ailleurs d'expérience et de conseils? Au milieu de ses élans d'amour-propre, Verhulst conservait encore sa simplicité primitive; tout ce qu'il apprenait, il le croyait nouveau pour les autres; il les questionnait, les pressait sur le terrain qu'il croyait s'être conquis exclusivement; et, comme Gil Blas, il entamait avec feu des argumentations dont il était quelquefois très-difficile d'entrevoir la fin. La discussion a toujours eu pour lui un puissant attrait. Ce penchant pour les disputes scientifiques se tempéra cependant beaucoup au sortir des bancs de l'école, où il avait pris ses premiers développements.

La même inconstance qui avait conduit Verhulst à l'Université de Gand sans avoir terminé ses études littéraires, le porta à prendre ses grades académiques plus tôt que son intérêt ne semblait l'exiger. Il soutint sa dissertation pour le titre de docteur en sciences, le 3 août 1825, après moins de trois années d'études universitaires. Cette dissertation, qui traitait de la résolution algébrique et linéaire des équations binômes, était dédiée au commandeur de Nieuport, ce vénérable vieillard qui a rempli, à lui seul, dans notre histoire des sciences à peu près toute une époque de transition.

Quoique nous soyons peu éloignés du temps où s'organisèrent nos universités, cependant, chaque jour, le souvenir s'en efface davantage. Les facultés des sciences, dans leur origine, n'étaient composées chacune que de trois ou quatre professeurs. L'enseignement s'y réduisait à ses formes les plus simples et se donnait pour ainsi dire en famille. Les examens n'avaient guère lieu que pour remplir une formalité obligatoire; je ne pense pas même qu'aucun récipiendaire pour le doctorat en sciences ait jamais été refusé. C'est qu'aucun élève, en effet, n'eût osé se présenter à l'examen sans y être bien préparé et sans avoir préalablement obtenu

l'assentiment de ses professeurs. S'il se distinguait dans une branche, il était sûr d'avance de trouver des juges indulgents dans celles qu'il avait dû négliger. Ce vaste champ ouvert au développement des spécialités a singulièrement contribué à produire les excellents résultats qu'ont donnés les anciennes facultés des sciences ([1]).

La révolution de 1830, en proclamant la liberté de l'enseignement, a dû nécessairement amener une réforme dans les examens, et, par suite, modifier les relations entre les professeurs et les élèves. Aussi voit-on ces derniers moins occupés de la science que du désir de satisfaire des examinateurs, dont la plupart leur sont parfois complétement inconnus. Devant porter également leur attention sur un nombre considérable de branches des connaissances humaines, ils sont, en général, dans l'impossibilité d'en approfondir aucune ([2]). Comme il n'existe pas même de programmes détaillés qui précisent les limites dans lesquelles ils doivent se renfermer, leur admission reste toujours problématique. Serait-ce exagérer de dire que les docteurs en sciences, même les plus distingués, formés dans les anciennes universités, eussent très-probable-

([1]) On peut voir que le nombre des docteurs en sciences mathématiques qu'ont produit les trois universités de l'État, de 1816 à 1830, a été de vingt-cinq seulement. *Histoire des sciences mathématiques,* page 366 et suivantes. 1 vol. in-8°; Bruxelles, chez M. Hayez; 1864.

([2]) La physique figure jusqu'à trois fois parmi les sciences formant l'objet de l'enseignement, sous les noms de *physique expérimentale*, *physique mathématique* et *physique industrielle*. On pourrait y joindre aussi la physique médicale, la physique agricole, la physique du globe, etc. Il y aurait sur ce pied autant de physiques qu'on peut faire de combinaisons entre la physique et les autres sciences. Ne serait-il pas préférable de s'en tenir simplement à l'enseignement de la physique proprement dite? Quant aux dénominations de *physique mathématique, d'astronomie mathématique,* etc., qu'on emploie assez fréquemment, autant vaudrait dire *physique anglaise*, *physique allemande*, parce que les principes de la physique seraient écrits dans ces langues. Les mathématiques forment une langue aussi, et, pour ceux qui la connaissent, il suffit de l'étude de la physique et de l'astronomie.

ment échoué devant les jurys nouveaux? L'état de choses actuel peut être avantageux pour les services publics, où il s'agit bien moins de créer des hommes distingués dans l'une ou l'autre spécialité, quo de former des employés au courant de tout ce qu'exigent leurs fonctions. Mais ici, du moins, on a compris la nécessité de programmes dans lesquels rien ne soit laissé dans le vague ou livré à l'arbitraire des juges.

Une trop grande multiplicité d'études finit par engendrer la satiété, et souvent le jeune homme, après avoir conquis laborieusement ses grades, abandonne complétement la science. Verhulst n'était point arrivé jusqu'à ces fâcheuses limites; il prétendait, au contraire, qu'il ne rentrait à Bruxelles que pour se livrer plus exclusivement à la partie des mathématiques qu'il affectionnait le plus. La théorie des nombres fixait alors toute son attention; il inséra, dans la *Correspondance mathématique et physique*, quelques résultats de ses recherches et promit de devenir un des collaborateurs les plus assidus de ce recueil périodique, à la rédaction duquel concouraient alors à peu près tous les jeunes mathématiciens belges qui, depuis, se sont fait un nom dans la science.

Cependant un arrêté royal, qui parut à cette époque et qui réglait le payement de la dette différée, par la voie du sort et de 25 en 25 ans, fit descendre notre jeune géomètre de la région des abstractions sur le terrain de l'arithmétique politique. Un autre arrêté royal, qui créait une loterie nouvelle, le porta à examiner les chances que présentait cette institution et à en apprécier le côté financier en même temps que le côté moral.

Depuis ses premières études, Verhulst m'avait toujours conservé le plus sincère attachement; il me consultait souvent sur la direction à donner à ses travaux : je crus devoir lui conseiller de rester dans la voie où il venait d'entrer et

pour laquelle il montrait une aptitude toute particulière. Il pouvait être utile, d'ailleurs, d'avoir quelques hommes qui fussent en état d'examiner et d'approfondir les questions d'intérêt général en rapport avec les sciences mathématiques.

Il se mit à étudier la théorie des probabilités et à se rendre familiers les principes de l'économie politique; il se trouvait là sur un terrain nouveau, mais encore peu ferme et mal limité; il pouvait y donner large carrière à son goût pour la discussion; aussi ce genre d'études devint-il pour lui l'objet d'une passion nouvelle.

Verhulst m'avait parlé de publier une édition complète des œuvres d'Euler, cet admirable modèle de l'élégance mathématique. Je crus devoir l'engager, avant d'entreprendre une tâche aussi difficile, à consulter les hommes les plus compétents dans ces matières; et je l'adressai à M. Poisson, qui n'eut pas de peine à le détourner de son projet.

Il désirait cependant employer utilement ses loisirs et faire diversion à ses autres études. Je lui parlai de la traduction du *Traité de la lumière* par sir John Herschel, qui avait paru successivement, par parties séparées, dans la vaste collection de l'*Encyclopédie métropolitaine* de Londres. Il y avait de l'utilité à faire connaître sur le continent cet excellent ouvrage, dont l'accès était si difficile aux physiciens. Nous devions faire la traduction en commun; les parts changèrent ensuite : Verhulst s'occupa seul de ce travail, et je restai chargé de la rédaction du supplément à l'ouvrage de l'illustre astronome anglais.

Cependant le gouvernement avait organisé des cours publics au Musée de Bruxelles, où, déjà depuis plusieurs années, j'étais chargé de l'enseignement de la physique expérimentale. Comme les mathématiques n'étaient pas comprises dans cette organisation, j'engageai trois de mes anciens élèves à remplir cette lacune.

Verhulst s'était chargé de donner le cours d'analyse, mais il dut renoncer bientôt à la nouvelle tâche qu'il s'était imposée; sa santé s'était considérablement altérée [1]. Il lutta pendant longtemps contre le mal qui faisait des progrès rapides; mais cédant à la fin aux conseils de ses amis, il prit la résolution de se transporter sous un ciel plus favorable : il partit pour l'Italie, au commencement de 1830.

Il avait pris avec lui les livres nécessaires à ses études; mais à peine arrivé à Turin, il dut renoncer au désir de les porter plus loin, pour éviter des contestations incessantes avec les douanes des petits États qu'il avait à traverser. Il visita successivement Milan, Bologne, Florence, Pise, Livourne et Rome, ayant soin partout de se mettre en relation avec les hommes les plus éminents dans les sciences. Je le suivis de près dans ces différentes villes, mais en arrivant à Rome, j'eus le regret d'apprendre que nous nous étions croisés sur la route de Florence. Nous touchions alors à la fin de septembre : la révolution qui venait d'éclater en Belgique avait le plus vif retentissement en Italie; on en exagérait considérablement les effets et les résultats. Je dus précipitamment quitter Rome, sans y avoir vu Verhulst, qui n'y rentra que quelques jours après mon départ.

A cette époque et sous l'influence des nouvelles qu'il recevait de France et de Belgique, il lui vint à l'esprit un de ces projets qui ne peuvent guère trouver place que chez des jeunes gens dépourvus de la connaissance des hommes et des choses. Il conçut l'idée d'opérer une réforme dans les États pontificaux et de persuader au saint-père de donner une constitution à son peuple. Il ne s'en tint pas au projet : Verhulst marchait toujours droit aux conséquences d'un

[1] Cet état maladif semblait particulièrement dû à l'excès du travail et à un développement de taille peu ordinaire; sa hauteur était de $1^m,89$ ou de 6 pieds environ.

principe avec toute la fermeté que donne une pleine conviction. Il rédigea le pacte constitutionnel et alla le communiquer à des cardinaux dont il avait été bien accueilli. Ce qu'on aura peut-être peine à comprendre, c'est que ce projet fut pris en considération et renvoyé confidentiellement à l'avis de plusieurs ministres étrangers. Mais l'affaire passa des mains de la diplomatie à celles de la police, et notre compatriote reçut brusquement l'ordre de quitter Rome.

Des avis officieux lui avaient fait craindre déjà que des émissaires ne vinssent l'attaquer dans sa demeure. Verhulst résolut de se barricader; et, le cas échéant, de soutenir un siége; il avait pourvu à tout, même à la retraite, si ses premiers remparts étaient forcés. Il avait voulu associer à ses plans de défense l'un de nos confrères de l'Académie royale de Belgique, qui partageait alors son appartement, mais nullement son ardeur belliqueuse. Ces détails, je les tiens de la bouche même de Verhulst; et s'ils sont mentionnés ici, c'est parce qu'ils ont eu quelque retentissement dans les journaux et les mémoires de l'époque ([1]).

Après cet épisode, notre jeune compatriote rentra en Belgique; c'est dire assez qu'il ne demeura pas étranger aux événements qui s'y passaient alors. Il se trouva bientôt au courant du véritable état des choses, et déploya une activité qui semblait annoncer un complet rétablissement de sa santé. Quand, vers le milieu de 1831, l'armée hollandaise fit invasion sur notre territoire, Verhulst, malgré toutes les représentations de ses amis, voulut absolument se rendre à l'armée. Le 9 août, vers 9 heures du matin, je reçus de lui le billet suivant : « Je pars aujourd'hui, à 10 heures, pour le quartier général, chargé par le ministère de suivre l'armée

([1]) Particulièrement dans les *Mémoires de la reine Hortense*, qui avait fait un bon accueil à notre jeune géomètre.

pour tenir le gouvernement au courant des mouvements de nos troupes. »

Une fois lancé dans les affaires politiques, Verhulst abandonna à peu près complétement ses études mathématiques, et fit un appel aux électeurs pour devenir membre de la Chambre des représentants. Toutefois cet appel n'obtint pas le succès qu'il en attendait, et je crois que ce fut un bien pour lui.

Les savants, et les artistes surtout, doivent-ils chercher à se présenter dans l'arène parlementaire? On pourrait en douter, en considérant que peu s'y sont distingués et que beaucoup, au contraire, y ont perdu de leur réputation. On prétendra peut-être que la chose publique y a gagné : la thèse est plus problématique encore; la plupart du temps, l'État perd des hommes éminents dans leur spécialité, et il est souvent difficile de les remplacer, hormis dans le poste qu'ils ont cru devoir rechercher. La véritable source de leur talent, l'imagination, au lieu de s'exercer et de se développer dans les assemblées délibérantes, finit, au contraire, par s'émousser et s'éteindre en présence d'intérêts presque constamment matériels sur lesquels portent les discussions.

Au milieu de ses préoccupations politiques, Verhulst relisait notre histoire nationale et y cherchait avidement les époques qui pouvaient offrir quelque analogie avec celle où le pays se trouvait alors. Cette étude le porta à écrire le *Précis historique des troubles de Bruxelles, en* **1718**, publié avec des détails inédits sur le procès et l'exécution d'Agneessens, que le peuple bruxellois considère encore comme l'un des martyrs de ses libertés ([1]). Cet opuscule est écrit d'une manière intéressante et prouve que l'auteur

([1]) Une brochure in-18 de 72 pages. Bruxelles, chez Th. Lejeune, 1852.

ne se serait pas trouvé déplacé sur le terrain de l'histoire, s'il avait jugé à propos de s'y arrêter.

Lorsqu'en 1832, je m'occupai de réunir les éléments nécessaires pour calculer les premières tables générales de mortalité de la Belgique, où se trouve établie la distinction des sexes, Verhulst voulut bien m'aider dans ce pénible travail. C'était encore à ma prière qu'il avait calculé, en 1827, une table de mortalité pour la ville d'Amsterdam, en faisant usage des documents recueillis dans les *Annuaires* de Lobatto [1].

Ce genre de recherches porta son attention sur un travail relatif aux *populations spécifiques,* publié par le baron de Prony, dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes de France.* L'écrit qu'il composa à ce sujet fut inséré dans le même Annuaire pour 1833. L'illustre géomètre français reconnut avec courtoisie la valeur des observations du jeune géomètre belge, et lui adressa à ce sujet une lettre intéressante, dans laquelle il revenait sur plusieurs de ses premiers calculs pour les corriger [2].

En 1834, Verhulst avait été attaché à l'École militaire; il avait commencé par y remplir gratuitement les fonctions de répétiteur d'analyse. Nommé ensuite professeur, il se consacra tout entier à l'accomplissement de ses importantes fonctions. Quel plus digne éloge pourrait-on faire de sa carrière professorale que celui qu'a prononcé sur sa tombe l'honorable commandant de l'École militaire, qui avait su apprécier avec tant de tact toutes ses éminentes qualités? « Dans ses fonctions de professeur, disait le général Chapelié, dans ses relations avec ses collègues et avec ses élèves,

[1] Voyez page 105 du tome III de la *Correspondance mathématique et physique.*

[2] Voyez pages 227 et suivantes du tome VIII de la *Correspondance mathématique et physique.*

Verhulst montra continuellement et le besoin d'être utile et les sentiments de justice et d'équité dont il était pénétré. Il rédigea le précis des cours dont il était chargé. Chaque année, ce travail était perfectionné. Il s'en occupait avec ardeur, et s'efforçait, tout en tenant ses résumés à la hauteur de la science, d'aplanir les difficultés qu'offre l'étude des mathématiques. »

Sentant le besoin de concentrer ses affections, Verhulst s'était allié à une famille distinguée dans les beaux-arts et les sciences ([1]). Il avait épousé, en 1837, mademoiselle Debiefve, et de cette union naquit une fille, qui, plus tard, contribua à lui donner, dans son intérieur, un bonheur tranquille que l'état de sa santé ne lui permettait plus guère d'espérer.

Nos travaux les plus importants se rattachent souvent à de faibles causes. Verhulst avait acheté, dans une vente publique, un bel exemplaire des Œuvres de Legendre. Le plaisir que lui procurait cette acquisition lui inspira le désir d'étudier le *Traité des fonctions elliptiques*. Insensiblement le cercle de ses recherches s'étendit, et il conçut l'idée de réunir dans un traité élémentaire les principaux résultats analytiques obtenus par Legendre, Abel et Jacobi. Il ne recula pas devant les difficultés d'une pareille entreprise; il se mit à lire, la plume à la main, non-seulement, les différents mémoires de ces illustres géomètres, mais encore tous les écrits relatifs à ces matières, et finit par publier, en 1841, son principal ouvrage, le *Traité élémentaire des fonctions elliptiques*, destiné à faire suite aux traités élémentaires de calcul intégral ([2]).

([1]) Il avait pour beaux-frères M. le D[r] Debiefve et M. Ed. Debiefve, l'un de nos principaux peintres. Son frère, du côté maternel, M. Wynants, est officier du génie dans l'armée belge.

([2]) M. Garnier a donné une analyse de cet ouvrage dans les *Bulletins* de l'Aca-

La publication de ce livre était un véritable service rendu aux sciences; il fallait plus qu'un mérite vulgaire pour faire rentrer dans le domaine de l'enseignement une série de travaux de haute analyse qui se trouvaient disséminés dans différentes collections et écrits en différentes langues. Peut-être l'auteur a-t-il eu le tort de substituer quelques notations nouvelles aux notations généralement admises; il ne l'a fait, du reste, qu'avec la plus grande réserve et en protestant de sa *répugnance pour les innovations*.

La publication du *Traité des fonctions elliptiques* lui ouvrit les portes de notre Académie; Verhulst fut nommé correspondant de la section des sciences, le 7 mai 1841, et, dans la séance générale du mois de décembre de la même année, il fut nommé membre, en remplacement de M. Garnier, son ancien professeur à l'Université de Gand. Ces deux distinctions, données à des termes si rapprochés par le premier corps savant de son pays, ne furent pas les seules récompenses de ses travaux. Le roi lui conféra la croix de chevalier de son ordre, et le gouvernement l'indemnisa des frais de publication de son livre, dont le nombre des lecteurs devait être d'autant plus restreint que le sujet suppose des connaissances mathématiques assez approfondies.

Déjà, depuis le mois de septembre de la même année, Verhulst avait été contraint de reprendre le chemin de l'Italie et d'aller respirer sous un ciel plus favorable à sa santé. Son absence se prolongea jusqu'au printemps, et, à son retour, on pouvait croire, comme la première fois, à un complet rétablissement. Cependant ses facultés intellectuelles avaient perdu de leur énergie; il renonça presque

démie pour 1840, première partie, pages 322 et suiv. — M. Verhulst, avec la loyauté qui le caractérisait, a fait connaître que plusieurs tables renfermées dans son ouvrage ont été calculées par M. Loxhay, son ancien élève et son ami, qui lui donna les soins les plus touchants pendant sa dernière maladie.

entièrement aux études mathématiques, qui exigeaient un travail trop soutenu. Il publia cependant encore, en 1847, un petit opuscule intitulé : *Leçon d'arithmétique, dédiée aux candidats aux écoles spéciales* [1]. Il a cherché à y présenter quelques simplifications dans les procédés ordinaires de calcul pour la multiplication et la division, et dans les moyens de reconnaître le degré d'approximation où l'on est parvenu en faisant l'extraction d'une racine cubique.

Son attention s'était plus particulièrement tournée vers les sciences politiques et vers la théorie de la population ; voici à quel sujet. On admet, en général, que la tendance de la population à se multiplier suit une progression géométrique : c'est la loi de Malthus. Cependant de nombreux obstacles s'opposent à ce que cette loi mathématique se confirme par l'expérience. Le célèbre économiste anglais, qui s'était occupé avec soin de l'énumération et de l'examen de ces obstacles, avait gardé le silence sur leur mode d'action. Dans mon *Essai de physique sociale*, j'avais cru pouvoir avancer que la résistance ou la somme des obstacles opposés au développement indéfini de la population augmente proportionnellement *au carré de la vitesse avec laquelle la population tend à croître*. Une proposition analogue avait été avancée par Fourier, l'illustre auteur de la *Théorie de la chaleur*, dans son introduction au tome I[er] des *Recherches statistiques sur Paris* [2]. Je priai Verhulst de soumettre ce principe à un calcul approfondi et d'en faire l'application aux meilleurs documents connus sur la population. Notre confrère voulut bien se prêter à ma demande, et publia les résultats de ses recherches dans le tome X de la *Correspondance mathématique et physique*. Il fut conduit à cette conclusion, que les données de l'obser-

(1) Bruxelles, 1847, 1 vol. in-12.
(2) Page 277, chez Bachelier. Paris, 1835.

vation étaient encore trop peu nombreuses pour que le principe énoncé pût être vérifié de manière à ne laisser aucun doute sur son exactitude; ou, en d'autres termes, que la théorie avait devancé l'observation et qu'il était prudent de s'arrêter. Cependant il ne s'en tint pas à ces sages conclusions; et, l'année suivante (1844), il nous présenta un mémoire intitulé : ***Recherches mathématiques sur la loi d'accroissement de la population*** [1]; on trouve dans ce travail, remarquable, du reste, sous différents rapports, quelques conclusions qu'on peut considérer tout au moins comme hasardées. Aussi, l'auteur reprit-il son travail avec cette patience et cette bonne foi qui le caractérisaient; et, en 1846, il présenta un second mémoire sur le même sujet [2].

En recherchant, à son tour, le mode d'action des obstacles au développement de la population, notre confrère a cru pouvoir établir en principe qu'*ils augmentent proportionnellement au rapport de la population surabondante à la population totale*. Dans cette hypothèse, il a cherché les limites entre lesquelles la population belge doit toujours se trouver resserrée, et il a fixé la limite supérieure à 9,400,000 habitants. Dans son mémoire précédent, il avait fixé cette même limite à 6,600,000 habitants, en partant, cette fois, du principe que les obstacles croissent *exactement dans la même proportion* que la population surabondante.

On conçoit que lorsqu'on se place sur le terrain des hypothèses, on peut donner une vaste carrière à son imagination, surtout quand les observations manquent pour les mettre à l'épreuve. Si quelque chose peut les justifier, c'est la loi des analogies; mais dans la nature il n'existe, à notre connais-

[1] Tome XVIII des *Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*.

[2] Lu dans la séance du 15 mai 1846 et inséré dans le tome XX des *Mémoires de l'Académie royale*, 1847.

sance, aucun principe analogue à celui posé par notre savant confrère.

Il se montrait généralement peu favorable à l'application de la théorie des probabilités aux phénomènes moraux, et particulièrement aux déductions *a posteriori* que l'on tire de l'observation des faits. Il était, à cet endroit, d'une réserve et d'une timidité qu'on pouvait regarder comme extrêmes : il ne jugeait le calcul applicable que quand on apercevait un rapport direct entre la cause et l'effet. Sa conviction paraissait cependant ébranlée, lorsqu'on lui parlait des tables de mortalité et des applications diverses qui en ont été faites, même dans ses propres écrits.

Vers la fin de sa vie, il revint encore sur sa thèse favorite, et me confia qu'il méditait, pour une séance publique de notre Académie, un discours dans lequel il entreprenait de combattre mes idées sur la théorie des probabilités appliquée à la statistique morale. Il craignait que sa santé ne lui permît pas de le lire; j'offris d'en donner communication à sa place, disant que sa réfutation en serait d'autant plus piquante. Cette idée lui souriait, mais il n'eut ni le temps ni la force de donner suite à ce projet.

Moins exclusif que la plupart des écrivains politiques, il accordait une égale importance à la statistique et à l'économie sociale. Il ne concevait pas, comme on le fait si souvent de nos jours, le besoin de sacrifier l'une de ces deux sciences à l'autre. Naguère encore n'avons-nous pas vu la France supprimer son cours d'économie politique du Collége de France et y substituer différents cours de statistique, tandis que, chez nous, comme par représailles, l'économie politique prenait le dessus et que le nom de statistique disparaissait des programmes de nos universités?

La Belgique cependant, par une glorieuse initiative, régularisait ses travaux statistiques et donnait l'exemple du

plus vaste recensement qui ait jamais été exécuté chez aucun peuple [1]. C'est quand une science est naissante qu'il importe surtout de suivre, en historien fidèle et impartial, les différentes phases que présentent ses premiers développements, et de signaler les causes qui peuvent en accélérer ou retarder les progrès.

La nature des études de notre confrère, les excellentes qualités de son cœur et ses inflexibles principes de droiture lui valurent de nombreux témoignages d'estime et de confiance. Je citerai, en particulier, les pénibles fonctions de maître des pauvres qu'il exerça aussi longtemps que l'état de sa santé le lui permit.

Dans les derniers temps de sa vie, le gouvernement l'avait appelé successivement à faire partie de la commission pour l'amélioration de la condition des pauvres dans les Flandres et de celle pour les assurances générales par l'État. La classe des sciences, de son côté, l'avait nommé son directeur pour 1848, et le roi lui avait conféré, pour la même année, le titre de président de l'Académie.

Il s'attachait avec soin à justifier cette distinction par son esprit droit et conciliant, par ses habitudes douces et polies. Il prévenait avec le plus grand soin tout ce qui pouvait devenir un germe de discorde dans le sein de la classe. Jamais de paroles blessantes : il se montrait d'autant plus modeste que sa position devenait plus élevée.

Exempt lui-même de toute susceptibilité personnelle, il respectait religieusement les convictions des autres. S'il discutait, c'était par le désir de s'instruire et non par esprit de contradiction ou pour imposer ses opinions. Ce qui le distinguait surtout, c'était une inaltérable égalité de caractère.

Il eût été difficile d'être plus rigoureux observateur de

[1] Le triple recensement de la population, de l'agriculture et de l'industrie.

ses devoirs. « Pour juger du courage de l'homme dont nous déplorons la perte, il faudrait l'avoir vu, comme nous, disait auprès de son tombeau l'honorable général Chapelié, il faudrait l'avoir vu obligé de se reposer à chaque pas pour parvenir au lieu de ses leçons, et arriver essoufflé, haletant, après avoir mis près d'une heure pour parcourir la petite distance qui séparait son domicile de l'école. »

J'ai déjà rappelé que, sur son lit de mort, il ne croyait pas que ses souffrances pussent lui servir d'excuse et lui faire négliger ce qu'il regardait comme ses devoirs de président de l'Académie. C'est au milieu de ses confrères réunis, c'est en séance publique, qu'il eût voulu se faire entendre une dernière fois, comme on y avait entendu, dans des circonstances semblables, le colonel Dandelin, qui, lui aussi, avait pris à tâche de réserver en quelque sorte son dernier soupir pour remercier publiquement ses collègues de l'avoir nommé directeur de la classe des sciences (¹).

Il était un autre devoir à l'accomplissement duquel Verhulst n'attachait pas une importance moins grande. Nos usages réservent au président l'honneur d'exprimer au roi les félicitations de l'Académie au sujet de chaque renouvellement d'année. Verhulst avait préparé l'allocution qu'il comptait faire; il avait, pour ainsi dire, calculé ce qu'il lui fallait de force physique pour monter le grand escalier du palais; mais, ici encore, la gravité de sa maladie déjoua toutes ses prévisions. Il me mit dans la confidence du chagrin qu'il en éprouvait. Je crus pouvoir lui promettre que ses désirs ne seraient pas complétement trompés, et que le roi entendrait les paroles qu'il avait eu l'intention de lui adresser. Je m'empressai d'en parler à M. Fétis, son successeur à la présidence; et notre savant confrère, avec toute

(¹) Par un rapprochement singulier, tous deux sont morts le 15 février, l'un en 1847, l'autre en 1849.

la modestie et la bienveillance qui accompagnent d'ordinaire un talent supérieur, voulut bien accepter cette mission, peut-être insolite, mais dictée par un sentiment pieux.

Depuis cette époque, l'existence de Verhulst ne fut plus qu'une longue agonie qu'il supporta avec une résignation et un courage dont il serait difficile de se faire une idée. Habitué à lutter contre la maladie, lui seul n'en prévoyait pas le terme prochain, bien qu'il l'étudiât comme un problème et qu'il s'observât mourir, si je puis m'exprimer ainsi. Son extrême douceur ne se démentit pas un instant; la veille de sa mort encore, lorsque sa voix se refusait à rendre sa pensée, il me tendait affectueusement la main, voulant témoigner toute sa reconnaissance à ses confrères de l'Académie pour les sentiments d'amitié que je venais lui exprimer en leur nom. Il s'éteignit avec calme, après avoir reçu les secours de la religion et au milieu des soins les plus touchants de sa famille, le 15 février 1849, vers sept heures du soir.

Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
Rien ne trouble sa fin; c'est le soir d'un beau jour.

---

## GASPARD-MICHEL PAGANI.

---

G.-M. Pagani avait reçu le jour, le 12 février 1796, à San-Giorgio, division de Mortara, province de Lomellina, dans les États du roi de Sardaigne ([1]). « Il était né d'une famille ancienne et estimable; ayant perdu son père à l'âge de quinze mois, il fut élevé en Piémont par sa mère, sous la sollicitude d'un grand-oncle, le chanoine Chiesa, homme d'un grand mérite et qui le chérissait. Dès l'âge le plus tendre, il donna des preuves d'une organisation des plus heureuses. Destiné à entrer dans le sacerdoce, à cause des avantages d'un bénéfice de famille, il porta la soutane, comme c'est l'usage en Italie. Il fit ses premières études au Collége de Valence, et y obtint tous les premiers prix. Il avait quatorze ans quand son professeur de philosophie, le digne père Gozoni, déclara qu'il ne pouvait plus rien lui apprendre.

» A quinze ans, il eut le malheur de perdre sa mère. Se sentant des dispositions pour les mathématiques, il renonça à la carrière qu'on lui avait conseillée, et se décida à suivre les cours de l'Université de Turin. Son frère unique et son

([1]) Les détails que nous donnons dans cette notice sur les premières années de Pagani, sont dus à une personne qui a pu connaître, de plus près et mieux que nous, toutes les circonstances qui ont accompagné sa jeunesse.

ainé de quinze mois, fut nommé de la garde d'honneur de Napoléon Ier. Connaissant le peu de goût de son frère pour l'état militaire et sachant sa position déjà faite, il s'offrit, par amour fraternel, pour le remplacer, espérant aussi continuer ses études en sciences mathématiques; sa demande fut acceptée. Il servit sous le général Despinoit, qui bientôt le distingua à cause de ses connaissance et de son application. Il fut désigné pour donner des cours à l'École militaire d'Alexandrie (Piémont).

» Michel Pagani avait alors environ 17 ans. Il resta peu de temps au service et reprit ses cours à l'Université de Turin, où il donna bientôt des répétitions de mathématiques et eut pour premier élève le comte Laurent de Cardenas. Il passa son premier examen, le 12 août 1816, sur le calcul différentiel et intégral et reçut les plus brillants éloges de ses professeurs, MM. Plana et Bidone; son deuxième examen, le 9 janvier 1817, sur la mécanique, et le troisième et dernier, le 23 juin de la même année, sur l'hydraulique. Ses professeurs et les magistrats rendirent hommage à son talent en lui décernant un diplôme des plus flatteurs, à cause, y est-il dit, de ses connaissances étendues et de son expérience, spécialement dans l'art de mesurer et de distribuer les eaux courantes, de prévenir et réparer la corruption des eaux, d'empêcher les inondations, d'éviter le débordement des rivières et d'améliorer les terrains. Il obtint avec son diplôme, le titre d'ingénieur civil et d'architecte hydraulique.

» L'amour de la science absorba tout son temps. Pendant une de ses vacances, il avait été chargé déjà de tracer le lit d'un canal à Alexandrie (Piémont). Ses études terminées, il fut nommé provisoirement aux fonctions de conseiller-maître de la monnaie à Turin. Jeune encore, avec une imagination ardente, il rêvait, comme tant d'autres, l'indépendance de l'Italie. Beaucoup de ses camarades, ayant été entraînés

par les idées politiques d'alors, se virent forcés de quitter leur patrie. Les affaires ayant changé de face, bien qu'il ne partageât point en tout l'opinion de ses camarades, il jugea prudent de s'éloigner, sans cependant avoir rien à sa charge, et pour ne pas les abandonner au moment du danger. Il quitta tout : patrie, parents et carrière... »

Les lettres qu'il apporta de Genève et les connaissances solides qui les appuyaient lui ouvrirent d'abord la demeure de quelques amis, disposés à consulter bien plus le mérite du savant que l'état politique du pays dans lequel il était né. Pagani ne tarda pas à être mis en relation avec ce que Bruxelles renfermait de jeunes gens les plus distingués : on ne s'enquit pas de ses moyens de fortune, si ce n'est pour lui procurer des élèves qui pussent le mettre à même de faire face aux besoins nouveaux qu'il s'était créés. Il donna des leçons particulières en attendant qu'il pût être admis à en donner dans un établissement de l'État.

Il eut parmi ses élèves M. Vandermaelen, à qui il enseigna la partie élémentaire des mathématiques en rapport avec sa profession. Il donna ainsi plus de consistance à l'Établissement géographique qui venait d'être formé et chercha à lui imprimer une marche scientifique. Pagani était arrivé à Bruxelles vers la fin de 1822; ses relations dans le monde n'avaient pas nui à celles qu'il sentait le besoin d'établir dans les sciences. A l'aide d'un ami, il fit la connaissance de MM. le commandeur de Nieuport, Walter, Dewez, etc.; et il se prépara en même temps les moyens d'entrer à l'Académie : c'était le conseil que lui donnaient les personnes qui l'aidaient de tous leurs efforts à faire valoir ses talents.

Le moyen le plus sûr était, en effet, de se faire connaître d'abord de ses supérieurs dans l'enseignement; d'obtenir leurs suffrages par le succès dans plusieurs concours; de

mériter l'estime des professeurs après avoir conquis celle des académiciens, et de parvenir ensuite à s'assimiler à eux, en se montrant digne de l'assentiment du gouvernement.

Ces dispositions furent arrêtées entre Pagani et l'ami qui désirait se l'associer plus tard, à titre d'égalité, dans l'établissement dont il méditait alors la création. Pagani, jeune et sémillant, ne sut pas attendre, et crut qu'une première difficulté entrainait la ruine de l'édifice projeté. Il avait d'ailleurs réussi à être couronné deux fois de suite par l'Académie de Bruxelles, la première fois en 1824, pour son mémoire sur les sections annulaires. L'Académie avait posé la question dans les termes suivants : *On sait que les lignes spiriques ou sections annulaires sont des courbes formées par l'intersection d'un plan avec la surface du solide engendré par la circonvolution d'un cercle autour d'un axe donné de position; on demande l'équation générale de ces courbes et une discussion complète de cette équation.*

Les courbes que Pagani avait à considérer sont du quatrième degré : leur équation est assez simple et leurs propriétés, encore peu étudiées, sont très-belles. Elles avaient déjà occupé le géomètre ancien Perseus, auquel on en attribue la découverte; et, chez les modernes, M. Hachette, dans son *Cours de géométrie descriptive*, les a examinées plus particulièrement sous le rapport de leurs propriétés usuelles [1].

Pagani commence par faire remarquer que la question

[1] Le rapport qui suit le mémoire de M Pagani, t. V des *Mémoires couronnés de l'Académie de Bruxelles*, année 1824, est signé par MM. Van Uttenhove, Garnier et Quetelet; mais il est plus particulièrement l'ouvrage du premier géomètre, qui prit soin de citer les connaissances des anciens au sujet des spiriques. La médaille d'or fut accordée à M. Pagani, et la médaille d'argent à M. Demoor, ingénieur en chef du Waterstaat. Déjà, l'année précédente, une médaille d'argent avait été accordée, sur la même question, à M. Vène, capitaine du génie, en France.

mise au concours par l'Académie renferme deux demandes distinctes : 1° l'équation générale des lignes spiriques; 2° une discussion complète de cette équation. C'est avec raison que l'auteur observe que la seconde question est la plus intéressante et mérite le plus d'être étudiée. Il apporte à sa solution un soin tout particulier, mais il s'occupe des questions géométriques bien plus que des questions de pratique. On peut s'étonner, du reste, que ces courbes aient été jusqu'à présent assez peu soumises à un examen qui permette d'apprécier mieux leur usage. Les sections coniques aussi sont restées, pendant dix-huit siècles, comme de vaines spéculations dont la science avait seule à s'occuper, et ce n'est guère que depuis les recherches de Kepler qu'elles sont descendues dans la pratique. Peut-être Pagani a-t-il mal compris son but en prenant pour épigraphe : *Nisi utile est quod facimus stulta est gloria.* Personne, que je sache, ne lui a fait d'observation sur ces mots, bien qu'on eût pu lui répondre par l'inscription que, dans une circonstance semblable, Pythagore, le célèbre auteur des coniques, fit graver sur les portes de son école : *que nul n'entre ici s'il n'est géomètre*.

En 1825, Pagani put traiter une question qui rentrait plus spécialement dans son genre de recherches : il s'agissait du problème suivant, proposé par l'Académie : *Un fil flexible et uniformément pesant, étant suspendu par l'une de ses extrémités à un point fixe, et soulevé par son autre extrémité à une hauteur et à une distance quelconques, si l'on vient à lâcher cette seconde extrémité, et à abandonner ainsi ce fil à l'action libre de la pesanteur, on demande les circonstances de son mouvement dans l'espace supposé vide.* Ce problème était évidemment dans les idées de Pagani, qui s'en occupa d'une manière toute spéciale, bien qu'il en fit mystère aux personnes avec lesquelles il se trouvait habi-

tuellement. Je le voyais tous les jours : ma maison était la sienne; il s'y trouvait plus fréquemment que chez lui. Nous avions entrepris ensemble la lecture ou plutôt l'étude du grand travail de Laplace, la *Mécanique céleste*, qui nous plaisait par les questions scientifiques qu'elle faisait naitre; cependant il garda le plus sévère secret sur ce qu'il faisait chez lui.

La question proposée par l'Académie, disait-il en tête de son mémoire couronné, est un véritable problème de calcul intégral, et, sous un énoncé aussi simple, elle sera encore longtemps l'écueil contre lequel viendront se briser les efforts de l'analyse actuelle. Cette assertion n'aura rien de surprenant aux yeux des personnes versées dans l'histoire des mathématiques. On a vu de tout temps les plus grands géomètres arrêtés par des obstacles qui paraissaient très-simples au premier abord, mais qui n'étaient pas moins invincibles par les forces actuelles de la science. C'est ainsi que Platon et que tous les géomètres du premier ordre de l'antiquité se sont trouvés incapables de résoudre le fameux problème de la duplication du cube; et c'est encore ainsi que, dans les temps modernes, tout le savoir de Galilée a été insuffisant lorsqu'il s'est agi de déterminer la courbe de la chainette. « Nous ne prétendons pas que cet ouvrage soit remarquable par des aperçus nouveaux, par des théorèmes auxquels on n'avait pas songé encore, mais il présente, sans aucun doute, les différents résultats auxquels les grands géomètres de l'époque étaient parvenus. » Ce qui a toujours distingué Pagani dans ses travaux de géométrie analytique, c'est moins l'invention de méthodes nouvelles qu'une exposition claire et exacte de la méthode des grands maitres; et c'est par là qu'il se faisait remarquer surtout comme professeur de sciences mathématiques.

Le résultat de ce concours n'était pas encore connu, lors-

que Pagani fut nommé membre de l'Académie. Cette distinction lui fut particulièrement accordée sur la demande de MM. Dandelin, Quetelet et Van Uttenhove, nommés commissaires pour l'examen de son mémoire sur les *Vitesses virtuelles,* présenté en décembre 1824. Dans ce travail, l'auteur résume avec succès les recherches sur le même principe, dues particulièrement à son illustre compatriote Lagrange : on conçoit que Pagani ait eu en vue l'ensemble des recherches dont il s'occupait alors pour faire concourir vers un même point tous les travaux de la mécanique analytique. Il y fait preuve, comme dans ses mémoires antérieurs, d'une connaissance très-approfondie des meilleures méthodes mathématiques et d'une grande élégance dans le choix des formules.

Vers la même époque, le célèbre Wronski vint à Bruxelles; il avait passé quelque temps à Londres, où, avec sa finesse habituelle, il se flattait d'avoir trompé les plus habiles mathématiciens pour les faire servir, disait-il, de complément à ceux de Paris. Il s'adressait alors à l'Académie de Bruxelles pour avoir son avis sur une invention nouvelle, et l'Académie avait jugé à propos de me nommer, avec Pagani et Dandelin, pour être ses commissaires. Nous crûmes devoir user de toute la prudence nécessaire, mais sans aller plus loin : j'étais d'avis, comme Dandelin, de m'expliquer franchement sur ce point avec le savant géomètre polonais. Il nous comprit et ne fut pas offensé de notre réserve; il parla même de quelques compléments à l'aventure de Londres, qu'il avait publiée dans une brochure qu'il nous fit voir et qui était devenue très-rare; mais il se montra moins satisfait de Pagani, qui voulut le traiter avec défiance. Wronski avait fait apporter tous ses ouvrages et prenait plaisir à citer comme terminés les travaux difficiles mentionnés par son antagoniste; il indiquait les difficultés vaincues par lui, il

montrait les solutions auxquelles il était parvenu, et, avec une habileté incroyable, renversait toutes les hypothèses qu'on pouvait imaginer contre sa méthode. Son âge et ses malheurs nous imposaient de la réserve.

A quelques jours de là, Wronski fut arrêté pour dettes, et nous ne crûmes pas, Dandelin et moi, devoir lui refuser tout appui, malgré la connaissance que nous avions de ses antécédents et malgré l'aventure fâcheuse dans laquelle il se trouvait. Wronski nous en témoigna une reconnaissance infinie : Je conserve encore des preuves qui montrent qu'au fond, l'habile géomètre était meilleur qu'on ne le pensait communément, et que c'était peut-être pour avoir été repoussé avec trop de hauteur par des hommes dont plusieurs ne le valaient pas, qu'il montrait cette humeur intraitable.

Vers la fin de 1825, la chaire de mathématiques était vacante à l'Université de Louvain. Des amis puissants, et entre autres le baron Falck et le marquis de Trazegnies, engagèrent Pagani à la solliciter et lui promirent leur appui auprès du gouvernement. Pendant ce temps, il fit un voyage en Angleterre, en Écosse et en Irlande, dans le but de visiter les principaux établissements et d'étendre ses connaissances: c'était l'époque heureuse où ses talents se développaient avec le plus de fécondité. Tout semblait lui sourire; il avait devant lui le plus brillant avenir. Par arrêté royal du 17 janvier 1826, il fut nommé professeur extraordinaire à l'Université de Louvain, le jour même où il obtenait la naturalisation.

Le 19 avril suivant, il contracta mariage avec mademoiselle de Waepenaert de Termiddel Erpen d'Alost. Cette jeune dame, d'un esprit très-cultivé, acheva de fixer la position de notre confrère au bonheur duquel tout semblait concourir.

Chaque année alors vit paraître un travail de lui sur la mécanique analytique qu'il affectionnait particulièrement,

et dont, sans doute, il aurait fini par nous donner un traité complet. Le 24 février 1827, l'Académie accueillit son mémoire *Sur l'équilibre des systèmes flexibles* (¹). Lagrange, dans sa *Mécanique analytique*, et Poisson, dans un mémoire lu à l'Institut de France, en 1814, avaient traité ce sujet avec beaucoup de savoir : le chevalier Cisa de Gresy, dans les mémoires de l'Académie de Turin pour 1816, avait abordé un cas général, celui de l'équilibre des surfaces flexibles, qui semblait avoir échappé aux recherches de ses savants prédécesseurs. Pagani revint avec persévérance sur ce problème : il crut rendre un service à la science en cherchant à répandre quelques lumières nouvelles sur un sujet aussi délicat, et que Lagrange lui-même ne semblait pas avoir complètement embrassé. La difficulté, en effet, ne consistait pas dans l'emploi du principe des vitesses virtuelles pour mettre ce problème en équation, mais bien dans l'usage de la méthode des variations, pour exprimer algébriquement les conditions qui dépendent de la nature du système.

Ce mémoire fut suivi d'un autre qui parut dans le tome V des *Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*, sous ce titre : *Sur le développement des fonctions arbitraires en séries dont les termes dérivent de la même fonction continue* (²). Il importait encore ici de savoir comment Lagrange

(¹) Tome IV des *Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*.

(²) Ce mémoire fut présenté à l'Académie royale, le 1er mars 1828. Dans le courant de la même année, Pagani fit, à Paris, la connaissance de M. le baron Fourier, et put causer avec ce savant de leurs recherches communes. Il composait en même temps un traité élémentaire de géométrie; il n'y mettait aucune prétention et faisait même si secrètement la chose que ses amis n'en furent point prévenus. Ce désintéressement ne fit pas les affaires de son imprimeur, et Pagani dut acheter assez cher l'oubli de soi-même. Il fut forcé de faire un nouveau traité avec un autre libraire, mais en suivant si bien sa marche habituelle que je n'ai pas même gardé souvenir de l'ouvrage qui existe très-probablement, d'après la lettre suivante que je lis parmi celles qu'il m'adressait alors :

« Vous regrettez de ne pas voir terminer la publication de mon premier ouvrage

avait été prévenu par un autre géomètre en introduisant dans sa méthode une notation nouvelle; ainsi, il s'agissait de développer tous les coefficients des termes d'une série qui dérive d'une même fonction, d'après une certaine loi, de manière que la somme de tous ces termes fût égale à la valeur d'une fonction arbitraire donnée, pour toutes les valeurs de la variable comprises entre les deux limites connues. L'auteur décrit les tentatives de Lagrange à cet égard, celles plus explicites de Fourier, et enfin ce qu'il a essayé lui-même pour exposer la théorie de la transformation des fonctions arbitraires d'une manière générale et indépendante de toute question de physique.

Il ne sera peut-être pas inutile de le laisser parler lui-même, pour expliquer les idées qui l'occupaient alors : on verra que Pagani avait porté loin ses prévisions; et, s'il s'arrêta de bonne heure dans la voie de l'analyse, on comprendra peut-être les motifs, en songeant aux difficultés dont il s'entourait. L'extrait suivant se trouve dans une lettre qu'il m'adressa vers cette époque (31 janvier 1829); je la communiquai à l'Académie, mais je ne pus en obtenir qu'une

sur la géométrie des arts et des métiers. J'ai l'honneur de vous prévenir, mon cher M. Quetelet, que l'ouvrage en question a été terminé dès l'année dernière, et je crois même vous l'avoir dit, il y a quelque temps, à l'Académie. Je regrette seulement de n'en avoir aucun exemplaire à ma disposition pour vous l'envoyer. L'ouvrage consiste en vingt-six leçons et renferme un cours complet de géométrie, ou, pour mieux dire, le résumé de celui que j'ai professé, l'année dernière, à cette université. D'après la demande de mes auditeurs; j'avais cédé mon manuscrit à l'imprimeur F. M...., qui s'était chargé de l'imprimer et de le vendre à ses risques et périls. C'est l'unique raison pour laquelle j'ai cru qu'il serait plus utile de donner un résumé du cours normal de M. Dupin. Ce résumé est très-concis, c'est vrai; mais il est destiné aux personnes qui suivent mes leçons ou celles de tout autre professeur qui doit avoir soin de les expliquer au long et d'entrer dans de trop grands détails, pour jamais espérer qu'on puisse donner à bon marché un ouvrage que chacun pourrait lire et comprendre de lui-même.

» Louvain, 19 février 1828. »

mention dans les ***Bulletins***. « Je profite de cette occasion pour communiquer à la compagnie quelques idées sur un nouveau système de physique que j'expose depuis le mois de novembre, dans un cours public fréquenté par un nombreux auditoire. Ce qui m'engage à cette déclaration, c'est l'article suivant que je viens de lire dans le ***Courrier français***, du 17 janvier de cette année : « M. Parret, médecin à » Grenoble, annonce à l'Académie de Paris un nouveau sys- » tème de physique. Il croit avoir découvert les lois de la » cohésion moléculaire, la nature de la chaleur, de la lu- » mière et de l'élasticité, et les lois de ces phénomènes. »

» Depuis longtemps, les physiciens tâchent de ramener l'explication des phénomènes naturels à des lois très-simples et à un petit nombre de principes. Voici ceux que j'ai adoptés dans mon cours et au moyen desquels j'explique de la manière la plus facile toutes les lois générales et tous les phénomènes particuliers de la matière inorganique. Je les présente à l'Académie pour éviter le soupçon de plagiat que l'on pourrait m'appliquer plus tard.

» 1° Je donne le nom d'*atome* à une étendue extrêmement petite en tous sens, dont la forme est invariable et dont la figure et la densité ne peuvent être déterminées ***à priori;***

» 2° Tous les atomes sont doués de l'inertie et de l'impénétrabilité; ils sont, en outre, animés chacun de deux forces, l'une qui attire et l'autre qui repousse, en raison directe des masses et en raison inverse du carré de la distance;

» 3° En séparant les atomes en deux classes, tous ceux de la première classe, que j'appelle ***pondérables***, se repoussent entre eux et attirent ceux de la seconde classe que je nomme ***éthérés*** : les atomes éthérés se repoussent et ils attirent les atomes pondérables;

» 4° Tous les atomes pondérables n'ont pas la même figure

ni la même densité; les variétés dans la forme et dans la masse de ces atomes établissent les divers éléments des corps. Il est impossible de déterminer d'avance si tous les atomes éthérés sont identiques entre eux; cette détermination, aussi bien que celle des variétés des atomes pondérables, dépend des phénomènes particuliers qui doivent les fixer, comme toutes les constantes arbitraires introduites dans le calcul par les intégrations sont déterminées d'après certains faits connus.

» Ces quatre principes posés, je puis définir d'une manière claire et rigoureuse les mots *corps*, *corps simple*, *corps composé*, *corps homogène*, *corps hétérogène*, l'*état solide*, l'*état liquide* et *gazeux* d'un corps; la *cohésion*, la *viscosité* et l'*élasticité*.

» Une molécule corporelle étant un corps dont les dimensions sont très-petites, doit être considérée comme un assemblage de plusieurs atomes pondérables et éthérés. Deux molécules, placées à une distance très-grande comparativement aux dimensions des atomes, s'attirent toujours en raison directe des masses et en raison inverse du carré de la distance entre les deux centres d'action. Cette force, connue sous le nom de *pesanteur universelle*, n'est que l'excès de la force attractive des atomes pondérables d'une molécule relativement aux atomes éthérés de l'autre, et réciproquement, sur la force répulsive des atomes pondérables et des atomes éthérés d'une molécule par rapport aux atomes de même nom de l'autre molécule. Cette loi explique, comme on sait, tous les phénomènes *à distance*, ce qui comprend toute la mécanique céleste.

» La théorie des phénomènes capillaires, la théorie des vibrations des corps élastiques, les compositions et les décompositions chimiques, etc., s'expliquent par l'analyse des forces attractives et répulsives des atomes, en ayant égard

à leur figure et à leur dureté; ce qui peut donner des résultats tout opposés de ceux que fournirait la simple loi de la gravitation universelle.

» Enfin, la lumière consiste dans le mouvement vibratoire des atomes éthérés; la chaleur dans la condensation de ces atomes; le froid dans leur raréfaction. L'électricité vitrée n'est autre chose que le fluide éthéré rendu libre à la surface des corps; l'électricité résineuse se manifeste lorsqu'une certaine quantité du fluide éthéré est enlevée à la surface d'un corps. L'électromagnétisme et les phénomènes magnétiques s'expliquent par la considération des mouvements de *transport* des atomes éthérés et quelquefois des atomes pondérables, lequel mouvement est une conséquence nécessaire de la rupture de l'équilibre entre les atomes pondérables et les atomes éthérés.

» Voilà en peu de mots l'exposition des principes sur lesquels je m'appuie pour expliquer, dans mes cours, les phénomènes naturels. La facilité avec laquelle on a raison de tous les faits observés jusqu'à ce jour, et la possibilité de les soumettre à un calcul rigoureux dans la plupart des cas, me font croire qu'ils méritent d'être longtemps discutés avant de les rejeter. Au reste, quels qu'ils soient, je les soumets avec confiance à l'Académie, et, si mes occupations me le permettent, dans la suite, je pourrai peut-être écrire un traité complet de physique en le fondant sur eux.... »

Avec un pareil programme, on conçoit toutes les difficultés dont l'auteur s'entourait : on avait grande confiance en lui, cependant son explication générale de tous les faits de la physique par l'hypothèse de nouvelles forces, parut exiger d'autres moyens que des raisonnements pour l'établir. On crut donc devoir garder le silence; et je fus chargé d'écrire à Pagani dans ce sens. L'auteur ne fut point découragé; il ne se sentit que plus d'ardeur à revenir vers la

théorie, tout en prenant la précaution de ne s'appuyer pour le moment que sur les principes reçus.

Pagani était ici véritablement dans son élément; sa méthode prenait plus d'extension, son raisonnement plus de justesse; malheureusement la révolution qui suivit changea la constitution des universités et son avenir fut entièrement compromis; la question de sa propre existence le porta vers d'autres pensées. En 1831, le gouvernement provisoire prit une mesure qui obligea Pagani à quitter Louvain. La chaire de mathématiques fut placée à Liége; il passa donc dans cette dernière ville, le 17 septembre 1832, et fut nommé professeur *ordinaire* des sciences : le 8 février suivant, il devint membre de la commission administrative de l'École industrielle de la ville.

Déjà Pagani, dès le 7 avril 1832, s'était proposé de lire à l'Académie un travail très-court : ***Sur la théorie des projections algébriques et sur son application au mouvement de rotation d'un corps solide.*** L'auteur, en résumant ses idées dans ce travail, n'avait pas seulement la pensée de donner les principaux théorèmes relatifs aux projections, il voulait encore présenter une solution nouvelle de l'important problème où il s'agit de déterminer le mouvement de rotation d'un corps solide. On reconnait dès lors l'influence qu'eut sur lui son entrevue avec M. le baron Fourier, par sa tendance à traiter plus spécialement les questions relatives à la constitution de notre univers.

Dans le tome VIII des ***Mémoires*** parurent, en 1834, ses ***Recherches sur l'intégration d'une classe d'équations aux différentielles partielles linéaires, relatives au mouvement de la chaleur.*** Ce mémoire, dont différentes parties avaient paru successivement dans la ***Correspondance mathématique de Bruxelles,*** montre que l'auteur n'avait pas renoncé tout à fait à sa première pensée de traiter successivement les prin-

cipales conditions de l'équilibre et du mouvement, pour les reprendre ensuite et en former un ensemble complet. On y reconnait l'analyste habile, s'accoutumant à lire et à simplifier, dans l'occasion, les méthodes des grands maitres, mais s'habituant plutôt à leurs pensées qu'à suivre les siennes. Cependant, on aurait tort de porter ce reproche à l'excès: on le voyait aller et tourner autour des mêmes difficultés scientifiques plutôt par la satisfaction de les vaincre que par l'idée de se faire un nom. C'est, du reste, ce qu'il annonce lui-même au commencement de sa ***Note sur l'équilibre d'un système dont une partie est supposée inflexible, et dont l'autre partie est flexible et extensible.*** « Dans les derniers mois de l'année 1823, dit-il, je rédigeai sur le même sujet un essai qui fut présenté à l'Académie des sciences de Bruxelles, et qui mérita les encouragements de cette savante compagnie. Dans mon travail, je supposai, comme tous les géomètres qui s'étaient occupés de ce point de statique, que la forme du système est invariable, et après avoir établi *à priori* que la somme des carrés des pressions doit être un *minimum*, je fis voir que ce principe conduisait à l'hypothèse d'Euler. Je me propose maintenant de revenir sur le même objet, en ayant égard cette fois à la déformation du système; ce qui fait disparaître l'indétermination qui existe effectivement dans le cas général où la forme du système est supposée invariable [1]. »

Le ***Mémoire sur l'équilibre d'un corps solide suspendu à un corps flexible*** [2] renferme encore un exemple bien frappant du changement qui s'était manifesté dans notre confrère, à l'égard des théories mathématiques. On y trouve une nouvelle preuve qu'il a quitté les méthodes générales

[1] Tome VIII des *Mémoires de l'Academie royale des belles-lettres de Bruxelles.*
[2] Tome X, *ibid.*

pour s'occuper de problèmes qui attiraient l'attention. J'avais décrit, dans la *Correspondance mathématique,* une expérience assez curieuse de M. Gregory, professeur de mathématiques à Woolwich. Il s'agissait, entre autres, de l'équilibre d'un corps attaché par un point à l'extrémité inférieure d'un cordon, dont l'autre extrémité est fixée à l'axe vertical d'une roue qui tourne avec une vitesse constante. Pagani avait étudié avec soin les différents mouvements que prend le corps, et en avait fait l'objet de notes qui avaient excité l'attention de M. Salys : ce jeune officier du génie, nouvellement sorti de l'École polytechnique, présenta ses observations à ce sujet, dans le même recueil. Pagani, en s'attachant à répondre aux objections qui lui avaient été faites, était parvenu à faire un travail assez complet; c'est ce même travail qu'il reprend plus tard avec plus d'ensemble, mais sans trop se soucier de la distance qu'il met entre ses études sur la mécanique en général ([1]).

([1]) Ce travail est inséré dans le tome X des *Mémoires* de 1836, sans porter de date spéciale et sans qualité d'auteur ; Pagani avait, en effet, reçu sa nomination le 28 novembre 1835; la question de sa rentrée à Louvain avait déjà été agitée dès la fin de 1834, comme on peut le voir par la note ci-après :

« A cette époque (fin de 1834), on forma un personnel de l'Université catholique de Louvain. Des démarches furent faites auprès de M. Pagani, pour l'engager à contribuer par ses talents au bien-être de ce nouvel et utile établissement. Sur le point de partir, pour faire un voyage en Italie avec l'autorisation de S. M. le roi de Sardaigne, il ne prit aucun engagement. Tout le temps que M. Pagani passa en Italie, il reçut l'accueil le plus distingué de ses nombreux parents, amis et autres personnes avec lesquelles il fut en relations : à son arrivée à Turin, il eut la visite de plusieurs savants distingués. Après trois mois de séjour en Italie, M. Pagani revint à Liége dans l'intention d'y reprendre ses cours. De nouvelles démarches furent faites auprès de lui pour qu'il se décidât à aller occuper la chaire des mathématiques à l'Université catholique de Louvain. Un de ses collègues, homme de talent, accepta une chaire de droit à Louvain. M. Pagani suivit son exemple, dans le but d'être utile à ce nouvel établissement. Il reçut sa nomination le 28 novembre 1835, signée de tous les évêques de la Belgique. Il fut nommé membre et secrétaire de la commission administrative de l'École modèle de Louvain. Pendant huit années consécutives, il fit partie du jury d'examen de la faculté des sciences, et malgré ses nombreuses occupations, il produisit tous

Le tome XI des *Mémoires de l'Académie* renferme une note de Pagani *Sur l'équation* $A^B = C$ [1]. Cette difficulté avait déjà occupé Euler; on doit donc savoir gré à Pagani de s'y être arrêté, et d'avoir cherché à en donner une interprétation plus étendue que celle du célèbre géomètre allemand.

Enfin, dans le tome XII du même recueil, on trouve le dernier mémoire de Pagani : il parut en avril 1839. Cet écrit substantiel, mais assez court, du reste [2], concerne *Quelques transformations générales de l'équation fondamentale de la mécanique*. L'auteur s'attache surtout à montrer les avantages d'une notation qu'il avait indiquée sans lui donner un nom particulier, dans un travail qu'il avait publié en 1832. « Poisson l'employa depuis, dit-il, à la fin de l'introduction de son *Traité de mécanique,* publié en 1833, en lui donnant le nom de permutation *tournante.* » On voit, par tous ces travaux, que Pagani n'était certes pas un mathématicien ordinaire et que sa place était marquée parmi les hommes les plus distingués, s'il avait eu le vouloir ou la santé nécessaire pour s'y maintenir.

C'est à l'âge de 43 ans qu'il abandonne en quelque sorte la carrière mathématique pour se livrer à des travaux d'un ordre inférieur, et qu'il renonce à l'emploi de brillantes qualités intellectuelles pour ne plus s'occuper que de questions qui attirent accidentellement son attention. Cependant, il promet encore [3] de loin en loin des travaux importants

les ans des travaux scientifiques dans les annales de l'Académie des sciences. » *Communiqué.*

(1) Cette note ne renferme que 9 pages; elle porte la date du 21 septembre 1837.

(2) Il ne contient que dix-neuf pages.

(3) Voici ce qu'on lit à la page 162 du tome Ier des *Bulletins de l'Académie royale* pour 1846 : « M. Pagani annonce à l'Académie qu'il s'occupe de la rédaction d'un travail sur les principes fondamentaux de l'analyse algébrique, et qu'il se propose de le soumettre incessamment à l'approbation de la compagnie. Il se borne, pour le moment, à faire connaître qu'il croit être parvenu à établir une théorie complète des quantités négatives et imaginaires, et à démontrer que ces

dont il avait l'idée, mais qu'il abandonne presque au moment d'y toucher.

Les *Bulletins de l'Académie* montrent encore mieux que les *Mémoires* de cette compagnie ce qu'on pouvait attendre de Pagani. A cause de leur forme et de leur mode de publication, l'auteur s'y trouve plus à l'aise et annonce plus librement les ouvrages qu'il a l'intention de produire.

Les *Bulletins* et la *Correspondance mathématique* méritent d'être consultés sous ce rapport; ils nous permettent de voir de plus près et sous des conditions plus démonstratives, l'auteur que nous voulons étudier. Après avoir cessé d'écrire dans les *Mémoires*, on voit qu'il n'a pas encore abandonné le champ des recherches mathématiques; il promet à chaque instant d'y revenir, mais sa santé trop faible l'empêche d'accomplir ce qu'il a promis [1].

L'ordre de ses idées a changé : il cherche à jouir du repos qui lui est devenu nécessaire. Un premier voyage en Italie, de 1834 à 1835, avait fait renaître des espérances qui semblaient le quitter alors. « A l'époque des vacances de l'année 1845, il fit un autre voyage en Italie, où il eut l'occasion de se mettre en rapport avec des hommes d'un haut mérite: il avait toujours pour but d'augmenter ses connaissances. A Rome, il obtint pour la seconde fois une audience particulière de Sa Sainteté, qui lui rappela différentes circonstances de leur première entrevue, datant depuis près de dix ans. » A son retour en Belgique, Pagani, affaibli par l'étude et les travaux d'esprit, demanda l'autorisation de s'adjoindre M. Andries, un de ses élèves. Cette permission lui fut accor-

dernières quantités peuvent servir au même titre que les quantités négatives à la construction géométrique des problèmes de la géométrie analytique. »

[1] Le 17 février 1837, il avait reçu le diplôme de membre correspondant de l'Académie des sciences de Turin; le 20 septembre 1841, il fut créé chevalier de l'ordre de Léopold.

dée et le soulagea. Mais, hélas ! au bout de peu de temps, les fatigues et le zèle qu'il mettait à ses recherches l'échauffèrent, et il devint mortellement malade.

Depuis cette époque, Pagani semble avoir renoncé à peu près entièrement au vaste champ des sciences; il communique encore de loin en loin quelques notices ou plutôt quelques remarques à l'Académie, toutefois il abandonne ce travail aussitôt qu'il est commencé. Les notes qui figurent dans les *Bulletins* montrent qu'il n'a pas perdu de vue ses occupations habituelles, mais il ne se sent plus la force nécessaire pour les conduire à bonne fin [1].

Il assistait encore à nos séances; il se faisait un plaisir de se retrouver au milieu de ses anciens confrères, et prenait part à l'examen des travaux, bien qu'il désirât autant que possible que cet examen fût écrit et rédigé par un autre. Il parlait peu de ses douleurs, mais on apercevait sans peine qu'il souffrait et que le travail le dérangeait. Il vint pour la dernière fois aux séances de l'Académie, le 31 mars 1855. Quoique témoins de ses souffrances, nous étions loin de supposer que nous dussions le perdre bientôt. Il mourut à sa campagne de Wonbrechtegem, le 10 mai suivant, avec une pieuse résignation et après quelques jours de souffrance qui laissaient entrevoir sa perte prochaine.

[1] « Pendant ses vacances de 1850, il fit encore un voyage en Italie, pour y refaire sa santé; il reprit ses cours au mois d'octobre suivant avec le même zèle, quoique ses forces physiques diminuassent. Le 20 novembre 1851, il eut le malheur de perdre son frère unique; il accepta ce douloureux événement avec résignation, mais sa santé en souffrit beaucoup. En 1853, il se vit forcé de demander un congé d'un an, pour aller passer quelque temps dans son pays natal. Au bout de trois mois, par des circonstances imprévues, M. Pagani revint à Louvain, mais ne reprit plus ses cours. »

## JEAN-GUILLAUME GARNIER.

---

([1])... « Après mon cours d'étude au collége de Reims (Champagne), jusqu'à la philosophie inclusivement, je devais être jeté au séminaire pour remplir les vues de mes parents, qui se préparaient ainsi un asile dans leur vieillesse : mon assentiment était regardé comme un acte non de conviction, mais de soumission ; tel était alors, par rapport aux enfants, le despotisme paternel quant au choix d'un état et d'une épouse. On fut donc surpris de rencontrer chez moi une opposition qui n'offrait prise ni aux caresses, ni aux menaces. Il fallut composer, c'est-à-dire me laisser l'option entre le droit, la médecine et les sciences. Je fis quelques pas dans les deux premières carrières, puis je me jetai dans la troisième. Pendant les deux années de mes études mathématiques, qui me conduisirent de la numération à la mécanique de l'abbé Bossut, en passant par les traités élémentaires de

([1]) La première partie de cette notice se trouvait au nombre des manuscrits de M. Garnier : je l'ai insérée dans l'*Annuaire* de l'Académie royale pour 1841.
Jean-Guillaume Garnier était né à Reims, le 13 septembre 1766, et il mourut à Bruxelles, le 20 décembre 1840.

culculs différentiel et intégral de Mlle Agnesi [1], je rendais d'une main les leçons que je prenais de l'autre, et je dus m'applaudir d'autant plus de cette manœuvre, qu'elle m'était beaucoup plus profitable qu'à mes élèves. Je conseille donc aux jeunes gens d'en faire usage, et d'opposer ainsi l'amour-propre à la paresse. Ce eours fut elos par un exerciee public très-solennel, à la suite duquel je reçus le grand prix de mathématiques et un prix de dessin d'arehitecture. Tel fut le terme de mes études à l'Académie de Reims. Je me rendis alors à Paris, chez un oncle qui me tint lieu de père. Aprés quelques eours de chimie, de botanique, de physique et de mathématiques, sous les professeurs les plus distingués de ce temps, ma carrière fut déterminée par mon appel à l'École militaire de Colmar (Haute-Alsace), en qualité de professeur de mathématiques et de fortifications; j'y restai un an et trois mois, comme l'atteste un certificat du 30 juin 1789, date de la chute de eet établissement, qui, eomposé en grande partie d'élèves étrangers à la France [2], dut s'écrouler sous les premières eommotions de la révolution française. Là, je me liai avec le géomètre Arbogast [3], qui venait d'être couronné à l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, et qui alors jetait les fondements de son *calcul des dérivations*. Cet homme, l'un de nos premiers géomètres, et en même temps chimiste, botaniste, physicien et littérateur dans plusieurs langues, imprima à mes études une bonne direction, me donna l'éveil sur les ouvrages des

[1] Cet ouvrage est la traduction faite par Aothelmy, sous les yenx de Bossut, des *Instituzione analitiche* de Maria Gaetani Agnesi, morte à Milan, le 9 jaovier 1799. Voyez le *Dictionnaire des sciences mathématiques*, par une société d'anciens élèves de l'École polytechoique.

[2] Les élèves qui alimentaient cette école appartenaieot aux premières familles de l'Angleterre, du Danemark, de la Suède, de la Russie, de l'Allemagoe et de la Suisse. On y comptait quelques Français protestants : l'école était protestante.

[3] Voyez le *Nouveau Dictionnaire des sciences mathématiques*.

premiers géomètres de France, de Turin, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre, et, dans nos promenades, en faisait le texte habituel de nos conversations. Je lui voue une reconnaissance qui est, j'ose le dire, d'autant plus méritoire qu'elle est plus rare aujourd'hui, où les services et même les bienfaits sont soigneusement oubliés. Après ce début dans la carrière de l'enseignement, je revins à Paris, cherchant à renouer le fil de mes études que la première secousse révolutionnaire venait de rompre brusquement.

» Alors commençait à gronder en France ce torrent révolutionnaire qui devait ébranler l'Europe. Les idées de réforme, jetées antérieurement dans la circulation, fermentaient dans la masse : chez les uns elles étaient implicites, chez le plus grand nombre elles n'étaient encore que nébuleuses ou entrevues. Mais toujours est-il vrai qu'il y avait tendance générale vers un autre ordre de choses et, de la part de la minorité privilégiée, une résistance qui ne faisait que la rendre plus énergique. Tels étaient alors les avant-coureurs d'une explosion dont on ne pouvait encore assigner ni l'époque, ni la durée, ni le terme. Jeune encore, doué d'une imagination ardente et exaltée par les écrits du temps, je souriais à ce brillant avenir, qui annonçait des voies plus larges ouvertes à toutes les capacités. Mais des perturbations terribles et imprévnes apportèrent avec elles leur correctif. Cette période d'angoisses et de dangers personnels, qu'on ne brave que pendant un certain temps, me faisait désirer la fin d'une crise qui ne s'alimentait que de destructions. Enfin ceux qui avaient semé les vents ne recueillirent que les tempêtes : ils ne laissèrent que le souvenir de leurs noms et de leurs services à la fois odieux et salutaires. Lorsque la révolution eut accompli ce premier travail, qui est une de ses conditions, et que des projets d'ordre et de réorganisation vinrent occuper les esprits, je me sentis soulagé et je pus me livrer à des

études régulières et à des travaux qui exigeaient cette tranquillité dont je n'avais pu jouir antérieurement. Dans cet état de calme, troublé de temps à autre par des commotions qui tenaient encore à cette crise de transition, et enfin complétement rassuré par un ordre de choses qui faisait renaître l'espoir d'un avenir régulier, prospère et glorieux, j'étais loin de m'attendre qu'à une époque éloignée, j'aurais encore à souffrir d'une révolution qui viendrait remettre en question des droits que je croyais imprescriptibles et troubler une existence qui me paraissait garantie. Le choc qui, en France, renversa la branche aînée des Bourbons et porta sur le trône la branche cadette ou des d'Orléans, eut son contre-coup en Belgique : la fusion de ce pays avec la Hollande, arrêtée à Vienne, après la chute de Napoléon, fut dissoute pour abriter les limites les plus vulnérables de la France. Mon but n'étant pas de faire l'histoire de ces commotions, mais seulement la mienne, je me bornerai à dire que je dus à cette dernière révolution la perte d'une place que j'avais remplie à la satisfaction de tous.

» Je reviens maintenant à mon second séjour à Paris, pour en suivre toutes les phases, jusqu'au moment de mon appel dans le royaume des Pays-Bas.

» M. Firmin Didot, célèbre fondeur, graveur de caractères et imprimeur, d'ailleurs littérateur recommandable, auquel je donnais des leçons de mathématiques, me mit en rapport avec M. De Prony, alors ingénieur des ponts et chaussées, qui refaisait l'architecture hydraulique de Bélidor, travail qui, depuis, a été repris avec plus de succès et sur un autre plan, par M. Navier. Ce géomètre m'invita à étudier cet ouvrage et à lui faire part de mes observations, qui furent rédigées en notes et qui seront mentionnées dans la liste qu'on trouvera plus loin. Au 1er septembre 1791, M. De Prony, nommé directeur général du cadastre de la France,

me présenta au ministre des finances Clavière, et me fit agréer comme chef de la division géométrique. Je remplis ces fonctions, autour desquelles on groupa depuis d'autres attributions, jusqu'au 1er messidor an V de la république (¹), c'est-à-dire pendant 5 ans et 10 mois. Lorsque son organisation fut complétée, le bureau central du cadastre se composait de soixante employés, divisés en deux sections, l'une de géomètres et de calculateurs, l'autre de géographes et de dessinateurs : j'étais chef de la première section. Une nomenclature abrégée de ses travaux a été insérée en tête des *Tables de logarithmes de Callet*, par M. Firmin Didot, d'après une note que je lui ai fournie. Cet exposé se retrouve avec plus de détails dans le chapitre XIV de mon *Analyse algébrique;* on y lit, nº 119, ce passage : « C'est par ces procédés et d'autres qui leur sont analogues, qu'ont été calculées, dans les bureaux de l'ancien cadastre, les grandes tables de sinus et tangentes naturels, avec vingt-deux décimales exactes, ainsi que les logarithmes des nombres. » Dans le rapport fait à l'Institut, MM. Lagrange, Laplace et De Lambre disent des mêmes tables : « *qu'elles sont le monument de calcul le plus vaste et le plus imposant qu'on ait jamais exécuté ou même conçu.* Un des grands avantages des méthodes mises en œuvre, était de pouvoir employer à la fois un nombre indéfini de calculateurs, desquels on ne pouvait attendre d'autres connaissances que celles de l'addition et de la soustraction. » Enfin j'ai composé un mémoire très-étendu et très-impartial des travaux des géomètres, qui offrait, d'ailleurs, l'inventaire exact des

(¹) L'année et la nouvelle ère républicaine commencèrent au 22 septembre 1792, époque de l'institution de la république et de l'équinoxe d'automne ; elle se composait des douze mois : vendémiaire, brumaire et frimaire ; nivôse, pluviôse et ventôse ; germinal, floréal et prairial ; messidor, thermidor et fructidor, et de cinq jours complémentaires, ou de six jours tous les quatre ans. C'est à la même époque que se rapporte le nouveau système des poids et mesures, qui a survécu.

recherches propres à chacun des collaborateurs, et dont communication a été donnée aux parties intéressées. Ce travail a été remis à M. le directeur De Prony, qui en a fait la part du lion. On arrêtait, d'ailleurs, les bases des travaux à exécuter sur le terrain, lorsque le personnel, y compris le directeur, fut remplacé par une autre composition (1).

(1) Le cadastre a pour objet d'établir et de maintenir la répartition de la contribution foncière, proportionnellement à l'étendue, à la qualité et au revenu absolu ou relatif de chaque propriété. Le mode qui parut d'abord offrir le moins d'inconvénients fut celui de calculer les impôts anciens de tout genre que supportait chaque département, et de répartir la nouvelle contribution foncière au marc la livre de ces anciens impôts. Ce mode fut adopté par l'Assemblée constituante, le 23 novembre 1790, et devint la loi de l'État le 1er décembre de la même année. Le 28 août 1791, une seconde loi fut rendue sur cette matière, et ce fut dans cette loi que l'on jeta définitivement les premiers fondements du cadastre. Le 23 septembre 1791, on prescrivit, par une seconde loi, de diriger le mode d'exécution des plans des communes vers la confection d'un cadastre général qui aurait pour base les grands triangles de la carte de l'Académie des sciences. Enfin un décret de la Convention du 21 mars 1793 ordonna l'organisation du cadastre général et du bureau de direction. En vertu de ces lois, le cadastre fut établi; mais il fut presque aussitôt arrêté dans sa marche par les troubles politiques. Cependant, lorsque la tranquillité commença à renaître, on s'en occupa de nouveau; la répartition entre les départements, les arrondissements et les communes, établie sans bases fixes, suivant les intrigues de chaque département, et laissée, pour les communes surtout, à la merci d'un répartiteur, chargé de faire la matrice des rôles, c'est-à-dire d'inscrire chaque propriétaire et de déterminer le revenu foncier d'après lequel sa taxe devait être réglée, offrit les plus grands abus et les plus grandes irrégularités, et jusqu'en 1802, de vives réclamations s'élevèrent sur tous les points de la France. On essaya alors de mesurer et d'évaluer par masses de culture dix-huit cents communes; on tenta ensuite de généraliser cette opération, mais on n'obtint encore aucun résultat satisfaisant, et pensant que l'obstacle, né de ce que le cadastre par masse de culture ne faisait pas connaître les contenances des propriétés particulières, on adopta le *cadastre parcellaire* au commencement de 1808; mais on eut le tort de vouloir appliquer ce dernier mode à la péréquation générale, et de remonter ainsi du plus petit au plus grand. Il en résulta des irrégularités choquantes dans la répartition de l'impôt, des réclamations réitérées, et on arriva, après de longs essais, à reconnaître que la manière de procéder sur des bases équitables était de se borner à la seule répartition individuelle, de ne plus se fixer d'après les revenus réels, absolus, mais simplement d'après des revenus relatifs que les propriétaires détermineraient eux-mêmes comme classificateurs. Ce dernier mode fut donc définitivement arrêté et régularisé par la loi des finances du 31 juillet 1821. Une ordonnance royale du

» Pendant les années III, IV, V, VI, VII et VIII de la république, j'ai été nommé, par les différents ministres qui se sont succédé, examinateur des aspirants à l'École polytechnique : la première de ces nominations fut faite ou plutôt fut proposée au Comité de salut public, qui m'envoya à Auxerre, en me chargeant de m'adjoindre à mon retour aux examinateurs de Paris. Nous composions alors la première promotion de l'école qui devait avoir pour chefs et sous-chefs des élèves préparés par les Monge, les Bertholet, les Guyton de Morveaux, De Prony et autres. Ces fonctions, alors purement gratuites, sont certifiées par des commissions qui me furent expédiées par les différents ministres de l'intérieur, par des lettres de remerciment ou de félicitation [1], et, d'ailleurs, elles furent attestées par un certificat du baron Bouchu, maréchal de camp d'artillerie et gouverneur de l'École polytechnique, sous la date du 20 janvier 1817 : la même pièce relate en outre que j'ai rempli à cette école les fonctions de professeur adjoint à l'illustre Lagrange, du 20 avril 1798

3 octobre 1821 fut rendue pour l'exécution de cette loi, et enfin le règlement général du même mois, annexé à ladite ordonnance, compléta tout ce qui concernait cette opération, dont l'exécution fut ramenée à des formes plus simples et réduites à celles strictement nécessaires. Nous nous bornerons à ces généralités sur le cadastre. De là je reviendrai à mon rôle à la commission de commerce et d'approvisionnement. Créée pour mettre en action le système de *maximum*, l'autorité de cette commission s'étendait sur toute la république ; elle était composée de trois membres, choisis par la Convention, jouissant de toute l'autorité des ministres et ayant voix au conseil. Cette commission, composée de Brunet, Goujon et Raisson et du secrétaire général Tissot, aujourd'hui professeur au Collége de France, et beau-frère de l'infortuné Goujon, était chargée de faire exécuter les tarifs, de surveiller la conduite des communes à cet égard, de faire incessamment continuer le recensement des subsistances et des denrées dans toute la France, d'en ordonner le versement d'un département dans l'autre, de fixer les réquisitions pour les armées, conformément au décret qui instituait le gouvernement révolutionnaire. Le cadastre faisait partie de cette commission, établie dans le local actuel de la banque : à mes fonctions de *sous-directeur du cadastre*, on accola celle de *chef de la situation et de la distribution des transports*.

(1) Letourneux, Benezech, François de Neufchâteau, Monge, Guyton de Morveaux, etc.

au 8 janvier 1802. Mais le traitement de professeur titulaire dont je jouissais (6,000 fr.), ma qualité de membre du Conseil ordinaire d'instruction, composé des seuls professeurs de cette école, et enfin ma substitution au professeur Fourier, qui faisait partie de l'expédition de l'Égypte, tout me mettait sur la ligne non des professeurs adjoints, mais des professeurs ordinaires : c'est, d'ailleurs, le titre qui m'est donné dans plusieurs lettres du gouvernement et qui a été reconnu par le premier consul [1].

» Je reviens à ma mission à Auxerre ; c'est là que je découvris M. Fourier, professeur de mathématiques à une école militaire qui n'en avait plus que le nom. Pendant les examens de ses élèves et dans nos autres entrevues, ce jeune homme révélait des connaissances très-variées et très-étendues dans les lettres et dans les sciences ; ses vues, sa manière de les présenter, une élocution nette et brillante, une mémoire prodigieuse, des motifs qui lui faisaient désirer d'échanger le séjour d'Auxerre contre celui de Paris, enfin l'organisation d'une école normale dont il pouvait être l'ornement, me décidèrent, à mon retour à Paris, à faire part de ma bonne fortune à ceux des membres du Comité de salut public, Carnot, Prieur, Robert Lindet, qui s'occupaient plus spécialement de l'organisation du personnel de l'instruction publique. Il fut appelé, justifia la haute opinion que j'avais donnée de lui, et bientôt après on lui confia la chaire d'ana-

[1] *L'École centrale des travaux publics* fut créée le 12 ventôse an III, et ouverte le 10 frimaire suivant. Par un décret du 15 fructidor de la même année, elle prit la dénomination d'*École polytechnique*. Parmi les décrets soumis à la Convention par Robert Lindet, membre du Comité de salut public, à la suite de son discours prononcé à la 4e sans-culottide an II (20 septembre 1794), on en trouve un qui ordonne un projet d'*école normale*, pour former de jeunes professeurs et répandre ainsi l'instruction et les lumières par toute la France. Ce fut en l'an III (1794) que la Convention ordonna la réouverture des spectacles et des réunions savantes et qu'elle établit les écoles primaires, normale, de droit et de médecine.

lyse à l'École polytechnique. A cette époque, notre liaison devint très-étroite : le 2 germinal an VI, je reçus de lui le billet suivant : « Si le citoyen Garnier veut bien se rendre » dans la soirée à l'École polytechnique, je lui ferai part d'un » objet qui le concerne particulièrement et sur lequel il est » nécessaire que je me concerte avec lui. Salut et fraternité, » Fourier. » Il s'agissait de me présenter comme son remplaçant au conseil de l'École polytechnique qui devait envoyer cette présentation au ministre. Dans une lettre du 29 germinal, veille de son départ pour l'Égypte, il me priait, entre autres choses, de faire ses adieux aux élèves de l'École polytechnique, lors de mon début, qui devait avoir lieu le lendemain [1]. En l'an IX, d'après un programme arrêté entre le professeur Lacroix et moi, et le vœu émis par le conseil de perfectionnement, dans sa première session, je publiai, in-4°, la première partie de mon cours d'analyse algébrique et celles des calculs différentiel et intégral, et en l'an X, je fis paraître le complément de ces trois cours. Tel était alors le texte de l'enseignement donné à chacune des deux divisions de l'école, par chacun des deux professeurs d'analyse qui lui étaient attachés. Ce fut à mon retour d'Auxerre que je fondai, d'après l'invitation de plusieurs familles de cette ville, une école préparatoire à l'École polytechnique, qui lui a fourni plus de 200 élèves et qui, plus tard, remplit le même but par rapport à l'École militaire de Fontainebleau, rappelée à Saint-Cyr, et à celle de cavalerie fixée à Saint-Germain. Pendant la durée de mes fonctions de professeur à l'École polytechnique, mon enseignement dans

[1] *La Théorie de la chaleur*, due à M. Fourier, est un ouvrage qui fait époque : enlevé aux sciences, au milieu de ses travaux, on attendait de lui *La Théorie des inéquations*, dont il s'occupait depuis longtemps et dont il avait déjà publié quelques fragments. On lui doit le discours préliminaire du grand ouvrage sur l'expédition d'Égypte, qui le signale comme littérateur ; il fut, d'ailleurs, l'un des deux secrétaires perpétuels de l'Académie royale des sciences de France.

ce pensionnat fut successivement confié à MM. Dinet, Poisson, Binet et Bourdon, tous élèves distingués de l'école.

» Un jeune débutant qui devait signaler sa carrière par un grand nombre de travaux du premier ordre, me fut présenté par mon ami, M. Le Brun, directeur des études de l'École polytechnique ([1]), avec invitation de l'accueillir gratuitement dans mon pensionnat, où il devait reconnaître ce bienfait par des répétitions et d'autres services. J'acceptai la proposition: le jeune élève reçut chez moi tous les éléments de l'existence et les livres nécessaires tant à son instruction qu'à ses travaux: c'était M. Poisson dont la réputation est devenue européenne. Il fixa bientôt l'attention et l'intérêt du célèbre Lagrange, dont il suivait le cours de perfectionnement dans la salle de la bibliothèque de l'école. Mais plus tard, M. de Laplace, qui faisait imprimer sa *Mécanique céleste*, lui confia, sur mon refus, la révision des épreuves de cet ouvrage: telle fut l'origine de ma disgrâce et de la fortune de M. Poisson. M. Fourier ayant été appelé à la préfecture de Grenoble, département de l'Isère, M. de Laplace, devenu pour un moment ministre de l'intérieur, lors de l'érection du consulat, appela M. Poisson à la survivance de Fourier, qui ne put me garantir de cette injustice dont je fus instruit par M. Poisson lui-même, qui était encore mon hôte et mon obligé et qui trouvait très-simple qu'on le récompensât à mes dépens. J'étais, d'ailleurs, en relation avec le célèbre Lagrange ([2]), qui ne dissimulait pas ses préventions contre son collègue M. de Laplace.

([1]) L'un des sous-instituteurs de l'ancien duc d'Orléans, aujourd'hui Philippe Ier, roi des Français.

([2]) En vertu de cet adage de Tacite, *se ipsum deserere, turpissimum est*, ce qui revient à dire *qu'il faut vivre dans toute sa plénitude*, je citerai quelques travaux de ce grand homme, dans lesquels il a voulu appeler mon intervention. J'ai revu les calculs et les épreuves, 1° de la *Résolution des équations numériques*; 2° de la *Théorie des fonctions analytiques*; 3° des *Leçons sur le calcul*

» A quelque temps de là, je reçus du premier consul une nomination de professeur de mathématiques transcendantes au Lycée de Rouen : cette promotion, sous la date du 21 fructidor an XI de la république, est signée de Bonaparte, contresignée de Huges, B. Maret, secrétaire d'État, de Chaptal, ministre de l'intérieur, et de Fourcroy, chargé de la direction et de la surveillance de l'instruction publique. De cette manière, le consul réparait en partie l'injustice commise à mon égard ; mais, par des réclamations au sujet de ma destitution, je refusai l'indemnité et, dès lors, je me consacrai sans partage aux soins de mon pensionnat que le premier consul vit avec intérêt et où il fit placer les jeunes Corses qui se destinaient à l'école. Dans cette retraite, n'ayant plus à lutter que contre les tracasseries de l'Université impériale, qui conspirait méthodiquement contre l'instruction publique, au profit de la faction jésuitique, je pus m'occuper sans relâche de sciences et de littérature. Pour offrir à mes élèves toutes les ressources propres à faciliter leur marche à l'école, je

*des fonctions* ; 4° de la *Mécanique analytique*. C'est ce que prouvent et la correspondance de ce grand homme, que je conserve avec un soin religieux, et la note en tête du second volume du dernier de ces ouvrages. M. Lagrange m'accordait quelque amitié et quelque confiance : j'avais la liberté d'entrer dans son cabinet à toute heure du jour ; il m'honorait de quelques visites ; il s'était chargé de répéter à mon neveu les matières d'admission à l'École polytechnique ; il se faisait lire par lui quelques tragédies de Corneille et d'autres morceaux de littérature ; il lui donna d'autres preuves non équivoques d'affection. Sur ses derniers jours, ce grand homme, que Napoléon appelait *la haute pyramide des sciences mathématiques*, avouait que nos sciences n'étaient que de faibles lueurs dans l'abîme ténébreux de l'ignorance où nous sommes plongés. Cela est beau à dire par celui qui avait parcouru presque tout le cercle des connaissances humaines et reculé si loin les bornes de l'analyse mathématique. Il ne faut donc plus s'étonner de la modestie réelle des vrais savants. Les grandes âmes s'élèvent jusqu'aux confins de l'intelligence possible, parce qu'elles ont une vue plus vaste que les autres ; elles en mesurent le terme ; mais les courtes vues n'apercevant pas ces barrières, se croient sans limites dans l'espace et deviennent fières de leur prétendue immensité. Voyez le *Précis historique sur la vie et la mort de Joseph-Louis Lagrange*, par MM. J.-J. Virey et Potel, docteurs en médecine.

rédigeai la géométrie descriptive des deux années (*), dont je fis entrer la partie élémentaire dans les cours préparatoires, qui se composaient des matières de l'examen et d'une partie de l'enseignement de l'intérieur : le dessin, l'escrime et bientôt l'exercice de l'infanterie complétèrent la préparation aux trois écoles militaires. Des savants avaient la bonté de venir chaque année faire des examens très-étendus et très-approfondis qui étaient des simulacres des examens d'admission.

» Je placerai ici la liste des ouvrages que j'ai publiés à Paris, laquelle sera continuée en son lieu par ceux que j'ai fait imprimer en Belgique et par les ouvrages manuscrits dont je m'occupe depuis mon établissement à Versailles. Comme je n'ai pu conserver les premières éditions de plusieurs de ces ouvrages, je crois devoir consigner ici quelques renseignements qui serviront non-seulement à remonter à très-peu près à l'époque de leur publication, mais encore aux motifs qui m'ont déterminé à les entreprendre et aux sources où j'ai puisé. Antérieurement à la révolution, les sciences mathématiques n'étaient cultivées que dans les écoles militaires, de marine et des ponts et chaussées et dans un petit nombre d'autres établissements préparatoires, parmi lesquels on comptait l'Académie de Reims, où j'ai étudié : on y suivait les traités de Bezout et de Bossut. Une fois admis aux écoles spéciales, l'instruction devenait confidentielle et particulièrement à celle de Mezières. Les ***Mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris*** ne trouvaient de lecteurs que dans celles de Berlin, de Saint-Pétersbourg, etc. Le champ des applications n'était encore ouvert qu'à l'astronomie et à la géographie mathématique; la chimie et la physique touchaient à une ère nouvelle. Tel était l'état des choses lors-

(*) Alors Monge n'avait pas encore publié sa *Géométrie descriptive* ni son *Analyse appliquée*.

que les premiers mouvements de la révolution suspendirent pendant quelque temps la culture des sciences, qui fut bientôt ranimée par les discussions de l'assemblée constituante qui, en décrétant l'uniformité du système métrique, donna naissance aux plus belles opérations géodésiques faites jusqu'à cette époque et à des recherches de physique les plus délicates. Ces services et d'autres plaidèrent si éloquemment la cause des sciences que la Convention nationale pensa à réorganiser l'enseignement et proposa d'abord, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la formation de l'*École centrale des travaux publics*, qui donna, sur toute l'étendue du territoire français, un grand élan vers la culture des mathématiques. Nous avons dit ailleurs que l'élite de nos savants avait préparé des chefs et des sous-chefs de brigade pour cette école, ce qui établit un commencement de circulation des sciences. D'un autre côté, parmi les membres des académies appelés aux chaires de l'École normale, les uns se chargèrent de refaire en quelque sorte le réseau des sciences, d'autres en développèrent les points principaux, dont ils assignèrent l'origine et les conséquences; d'autres enfin se chargèrent de l'historique. Ces leçons et les discussions auxquelles elles fournirent matière furent recueillies et consignées dans le *Journal de l'École normale*, qui donna une impulsion prodigieuse aux esprits. Telles furent les sources où quelques géomètres puisèrent une partie des matériaux des ouvrages qu'ils publièrent et qui établirent la transition des anciens traités aux nouveaux ; telle fut encore l'époque à laquelle on doit rapporter les premières éditions des ouvrages que nous allons citer :

» 1° *Éclaircissements sur le tome I de l'architecture hydraulique de Prony,* grand in-4°. La date est celle de la publication de l'ouvrage auquel ils se rapportent.

» 2° En l'an II (1794), *Usage du compas de proportion,*

*suivi d'un traité de la division des champs*, ouvrage de 280 pages, avec six planches.

» 3° *Notes sur l'algèbre et sur les calculs différentiel et intégral de Bezout*. Ces dernières forment un volume in-8°; elles ont paru en l'an VIII.

» 4° En l'an IX, *Première partie du cours d'analyse algébrique et celles des calculs différentiel et intégral*, et en l'an X, *complément de ces trois cours à l'École polytechnique*. Ouvrage in-4°.

» 5° En l'an X (1801). *Cours d'analyse algébrique, à l'usage des élèves de cette école*, in-8° de 229 pages.

» 6° *Traité d'arithmétique à l'usage des élèves de tout âge, contenant l'arithmétique des Grecs*; deuxième édition de 191 pages, publiée en 1808. Je n'ai pas la date de la publication de la première édition.

» 7° *Trisection de l'angle*, par L.-P.-V.-M. Azémar, *suivie de recherches analytiques sur le même sujet*, par J.-G. Garnier, ouvrage de 118 pages, avec trois planches, publié en 1809.

» 8° *Réciproques de la géométrie, suivies d'un recueil de théorèmes et de problèmes*, deuxième édition de 350 pages, avec 12 planches, publiées en 1810. Je n'ai pas la date de l'impression de la première édition.

» 9° *Leçons de statique*, en 258 pages, avec 12 planches, première édition, 1811. Antérieurement à la publication de cet ouvrage, nous nous étions occupés, M. Ampère et moi, de la recherche d'une démonstration élémentaire du parallélogramme des forces qu'on y trouvera consignée.

» 10° *Leçons de calcul différentiel*, ouvrage de 474 pages, avec 4 planches; 3e édition, 1811.

» 11° *Leçons de calcul intégral*, ouvrage de 643 pages, avec deux planches; 3e édition, 1812.

» 12° *Géométrie analytique, ou application de l'algèbre à*

*la géométrie,* ouvrage de 445 pages, avec 14 planches; 2e édition, 1813. Je n'ai pas la date de la première édition.

» 13° *Analyse algébrique,* faisant suite à la première édition de la première section de l'algèbre, ouvrage de 668 pages, 1814, seconde édition.

» Dans cet inventaire ne se trouvent pas portées les premières éditions de deux traités, l'un de géométrie et l'autre de la première section de l'algèbre, qui ont été réimprimées en Belgique et qui seront rappelées en leur lieu. Qu'il me soit permis d'observer que ces ouvrages et ceux du géomètre Lacroix ont fait la transition des anciens traités aux nouveaux, et que, mettant à part l'application de M. Biot, ce n'est que postérieurement qu'ont paru les notes et autres traités qui circulent aujourd'hui et dans lesquels on a omis de citer les travaux de ceux qui ont ouvert et défriché la carrière. Il est bien entendu que, parmi les ouvrages qui signalent cette rénovation, nous plaçons en première ligne, *la Géométrie de M. Legendre,* qui fait époque comme celle d'Euclide.

» L'Empereur abusait de sa puissance et de la victoire qui s'était, pour ainsi dire, personnifiée en lui : séparé de la nation qu'il exploitait au gré de son ambition, quoique, sous un grand nombre de rapports, il la gouvernât avec une supériorité incontestée, il concentrait toutes ses affections et ses intérêts sur l'armée et particulièrement sur sa garde, qui ne prenait plus la peine de dissimuler son dédain pour les citoyens et qui faisait un corps privilégié dans l'État. Au dehors, ses projets furent bientôt pressentis et enfin pénétrés par les rois et les peuples : sa ruine fut jurée et préparée par tous les moyens qui étaient en eux. La campagne de Russie éveilla, chez tous les hommes clairvoyants, de sinistres pressentiments, qui s'établirent dans la circulation et qui gagnèrent toutes les classes. Enfin, malgré de brillants

faits d'armes, mais qui s'achetaient au prix de milliers de braves et des officiers les plus distingués, les masses ennemies parvinrent à refouler nos tristes débris sous les murs de la capitale, qui les accueillit comme des sauveurs. Cette catastrophe, remarquable par une imprévoyance impardonnable, fut signalée, entre autres événements, par la clôture de l'École polytechnique, dont une partie des élèves changea de carrière, et par la retraite de ceux qui étudiaient dans les écoles préparatoires. Alors mon établissement fut réduit aux élèves de la seconde division, dont l'instruction purement littéraire ne devenait spéciale qu'à l'âge de seize ans. Lancé sans fortune dans un mouvement qui compromettait plus ou moins toutes les existences et qui n'offrait de ressources qu'à ceux qui n'en trouvaient alors que dans l'intrigue, je passai quelque temps dans des angoisses inexprimables, lorsque le gouvernement de la branche aînée des Bourbons annonça la dissolution de l'École impériale militaire de Saint-Cyr, sa prochaine réorganisation et son placement dans les bâtiments de l'ancienne école, occupés précédemment par une partie de la garde impériale et situés près de chez moi. J'avais des connaissances et même des amis jouissant d'un grand crédit et parmi lesquels je me bornerai à citer le général du génie De Caux, chef de la division du génie de la guerre, qui comprenait les écoles militaires, et le général du génie De Richem, mon premier élève à Paris, qui venait d'être nommé commandant de la nouvelle école. Toutes les voies étaient préparées, en sorte que lorsque je présentai ma demande, la réponse ne me laissa aucun doute sur le succès. Enfin je fus nommé le 3 septembre 1814, et obligé de me transporter à Versailles, parce que l'école fut maintenue à Saint-Cyr [1]. Comme les

[1] C'est au duc de Berri que fut due cette résolution ; son frère aîné, le duc d'Angoulême, fut nommé protecteur de l'école.

élèves de la première promotion, pris parmi les anciennes familles, étaient en petit nombre et d'ailleurs peu préparés, on ne put appeler que l'un des deux professeurs de mathématiques compris dans la première promotion, et je dus à mes protecteurs et à l'examinateur, M. Poisson, d'être mis sur-le-champ en activité, ce qui me valut le traitement intégral, quand mes collègues, qui n'avaient encore que l'expectative, étaient réduits à la demi-solde. Ma situation était encore difficile; car, d'une part, mon traitement de 3,000 fr. était passible d'une retenue d'un dixième; et de l'autre, j'avais des dettes exigibles et, pour les couvrir, des créances devenues très-éventuelles. Mais les débris de mon établissement, transférés à Versailles, me firent quelques ressources fort opportunes dans la situation actuelle. Arriva bientôt ce règne de cent jours, pendant lesquels je fus remplacé par l'un des professeurs de l'ancienne école et mis à la demi-solde. A cette époque, vraiment anecdotique, un personnage que je me dispenserai de nommer et auquel je parlais de ma position aventureuse, me dit : ***Tranquillisez-vous; encore quelques moments de patience; il*** (l'empereur) ***est vendu, il ne reste plus qu'à le livrer;*** propos qui me fut répété par d'autres personnes initiées dans les mystères de l'époque. J'avais assez soigneusement observé tout ce qui se passait pour trouver dans ce peu de mots l'expression d'une probabilité favorable. Cependant une lettre du ministre de la guerre, du 10 juin 1815, m'annonçait qu'il venait de prévenir le général Bellavène, rappelé au commandement de l'école, que je continuerais mes fonctions antérieures, en vertu d'un nouvel ordre de l'empereur, motivé sur le rétablissement de la division d'artillerie. J'ai dû attribuer cette disposition en ma faveur à l'intervention du grand maréchal du palais, Bertrand, dont le neveu était confié à mes soins et en pension chez moi à Versailles. Alors on faisait des dispo-

sitions pour la prochaine entrée en campagne, qui déjà s'annonçait sous des auspices défavorables. Bientôt la catastrophe de Waterloo vint clore cette échauffourée; et, en vertu du décret royal de Saint-Ouen, je fus rappelé à mon poste que je remplis jusqu'en août 1817. Je dois observer que cette école de Saint-Cyr était alors et devait être fort élémentaire, en sorte que le professeur devait se résigner aux premiers éléments, seule pâture qui convint aux élèves.

» J'entrerai ici dans quelques détails nécessaires pour lier l'époque qui va s'ouvrir à celle qui vient de s'écouler. En l'an 1810, je comptais au nombre de mes pensionnaires M. le baron de Gagern, de Nassau, en Allemagne, jeune homme très-recommandable par son instruction et son caractère. Pendant son séjour chez moi, nous eûmes ensemble des rapports fréquents qui déterminèrent un attachement réciproque : il retourna en Allemagne, près de son père, attaché à la maison de Nassau : l'un et l'autre se trouvèrent à Paris aux époques des deux invasions, l'un comme ministre plénipotentiaire, l'autre comme militaire au service de la maison d'Orange, dont le chef fut proclamé roi des Pays-Bas. Les premières ouvertures sur mon appel, comme professeur dans ce royaume, me furent faites à Paris et la négociation fut continuée par lettres de M. Gagern fils des 18 janvier et 2 décembre 1816, 8 janvier, 4 février, 17 idem et 4 avril 1817. Dans cette dernière, il m'annonce que le ministre de l'instruction publique lui fait savoir que le roi des Pays-Bas a très-bien accueilli la proposition à mon égard, et que M. le baron de Geer, secrétaire au département de l'instruction publique, doit se rendre à Paris dans le courant du mois, pour affaires de service, et qu'il est chargé d'entrer en pourparler avec moi et de régler les conditions de ma nomination. En effet, M. de Geer eut l'extrême obligeance de se transporter à Versailles et de s'aboucher avec moi, au nom de

M. le ministre de l'instruction publique, Repelaer van Driel, sur la place en question. Dans cette conférence, où le négociateur aplanit toutes les difficultés et alla même au delà de mes vœux, il fut convenu qu'on m'enverrait ma nomination et un permis de libre transit, que je trouverais poste restante à Lille; que je me rendrais à Gand le 1$^{er}$ septembre; qu'à mon arrivée, je toucherais pour frais de voyage une indemnité de 1,000 florins (2,116 francs) et que mon traitement de 2,500 florins, équivalent à 5,291 francs, me serait compté à partir du 1$^{er}$ septembre. Les rétributions des élèves, les droits d'examen, les thèses et les honoraires de recteur, ont porté ce traitement au *maximum* de dix mille francs, et j'étais l'un des professeurs les moins rétribués.

» Je ne citerai que les traits principaux de l'organisation de nos universités, sur laquelle on pourra consulter le règlement imprimé à la Haye, en 1816, et qui recevait, d'après les insinuations des professeurs, un commencement de corrections et d'améliorations introduites avec une sage réserve. Ces établissements se divisaient en quatre facultés : 1° celle de jurisprudence; 2° celle de médecine; 3° celle de mathématiques et de physique; 4° celle de philosophie spéculative et lettres. Dans chaque faculté, il y avait deux grades : 1° celui de candidat; 2° celui de docteur. Le premier suffisait pour le passage de la faculté des lettres dans celle de droit et de la faculté des sciences dans celle de médecine : tous deux n'étaient exigibles qu'à l'égard de ceux des élèves qui se vouaient à l'enseignement. Cependant plusieurs élèves en droit et en médecine ont cumulé deux diplômes de docteur, l'un en sciences et l'autre dans leur faculté : plus tard, on a imposé les études académiques à d'autres carrières, ce qui a fait affluer un plus grand nombre d'élèves dans nos écoles académiques. Les professeurs ordinaires des universités étaient fonctionnaires d'État; à ce titre, ils étaient na-

turalisés : ils avaient seuls voix de délibération au sénat académique; seuls, ils pouvaient remplir les fonctions de recteur, de secrétaire, de doyen des facultés, prétendre à l'éméritat à l'âge de soixante-dix ans, et la veuve ou les enfants à une pension, droits dont étaient exclus les autres professeurs dits extraordinaires et les lecteurs.

» La faculté des sciences physiques et mathématiques était chargée : 1° des mathématiques élémentaires; 2° des mathématiques transcendantes; 3° des mathématiques appliquées aux sciences hydrostatiques et hydrauliques; 4° de la physique expérimentale; 5° de la physique mathématique; 6° de l'astronomie physique; 7° de l'astronomie mathématique, en y joignant l'instruction sur les observations astronomiques; 8° de la chimie tant générale qu'appliquée; 9° de la botanique et de la physiologie des plantes; 10° de l'histoire naturelle des animaux et des minéraux, à laquelle on associait l'anatomie comparée des animaux; 11° de l'économie rurale. Comme seul professeur de mathématiques et d'astronomie, je fus chargé de l'enseignement des parties 1°, 2°, 3°, 6° et 7°, auxquelles je consacrais douze leçons par semaine, c'est-à-dire deux leçons par jour, qui, jointes aux examens, aux autres fonctions du professeur en dehors de l'enseignement, et à mes travaux particuliers, qui avaint toujours pour but l'instruction de mes élèves, remplissaient tout mon temps; à la vérité, nous pouvions estimer nos vacances, prises cumulativement, à un quart, au moins, de l'année [1].

(1) Je consignerai ici une anecdote assez piquante. La carrière militaire des élèves sortis de l'École polytechnique, ou plutôt de l'École de Metz, avait eu un tel éclat sur les champs de bataille, que plusieurs gouvernements désiraient avoir le plan détaillé du régime et de l'instruction de l'école mère et des écoles d'application. Cette demande me fut faite au nom de l'ambassadeur russe, avec invitation de ne pas l'ébruiter. Je ne vis aucun inconvénient à fournir ces documents, parce que j'étais bien convaincu que nos écoles tiendraient toujours le premier

» La fusion de la Belgique et de la Hollande, dans le royaume des Pays-Bas, exigeait, entre autres mesures, un plan uniforme d'instruction dans les deux pays, et comme la Hollande avait déjà ses universités au nombre de trois, on en établit trois en Belgique, qui furent fixées à Liége, à Louvain et à Gand : mais alors il fallait créer des écoles moyennes, des athénées, des colléges et des écoles primaires. La difficulté consistait à trouver dans le pays des professeurs de mathématiques en état de donner aux élèves quelques notions élémentaires de physique, chimie, etc. Le gouvernement avouait, quant à la Belgique, l'insuffisance des ressources, et, à cet égard, il invitait les professeurs des facultés des sciences à lui préparer des hommes capables de remplir ces chaires. Je lui formai une soixantaine de candidats et docteurs en sciences qui pouvaient fournir avec quelque distinction la carrière ouverte devant eux : j'en citerai quelques-uns, après avoir donné les renseignements nécessaires sur les grades conférés par la faculté des sciences ; 1° Comme grade préparatoire à l'étude de la médecine, celui de candi-

rang. Je fis sur ce fonds qui m'était bien connu, un travail qui embrassait toute la question ; mais au moment de le remettre, j'appris que l'ambassadeur russe était absent, et qu'un particulier, se rendant à Saint-Pétersbourg, se chargerait de le remettre au ministre de la guerre. Je lui confiai mon travail et j'attendis son retour ; mais je ne le revis plus. Lors de la première invasion, j'interrogeai sur cette affaire plusieurs officiers supérieurs et même le général en chef de l'armée russe, qui ne purent me donner aucun renseignement satisfaisant. Je fus alors tenté de me présenter chez l'*empereur Alexandre ;* mais bientôt je renonçai à cette idée qui pouvait compromettre d'autres vues. Ce ne fut qu'après d'un an après mon installation à Gand, que, porté par hasard chez un fabricant de cette ville pour voir ses machines, j'appris qu'un français de mon nom, qui avait été aussi professeur à l'École polytechnique, qui avait publié des ouvrages et présenté au gouvernement russe un travail sur les écoles, avait été nommé professeur de mathématiques de Cronstadt, où il avait une brillante existence et une perspective plus brillante encore, à raison des projets qu'on devait bientôt exécuter. Il était présumable qu'on avait cru me nommer et que le porteur du mémoire l'avait exploité à son profit. Je pouvais compter cette aventure au prince d'Orange, beau-frère de l'empereur ; mais j'étais satisfait de ma position.

dat dans les sciences physiques et mathématiques exigeait un examen sur les mathématiques (arithmétique, algèbre jusqu'au second degré inclusivement et la géométrie), la physique, la botanique et les éléments de chimie générale : le candidat devait, en outre, produire la preuve qu'il avait fréquenté avec succès les leçons sur les littératures latine et grecque et sur la logique; 2° pour le grade de candidat dans les sciences mathématiques et physiques, on exigeait un examen sur les mathématiques (les éléments de géométrie descriptive, l'application de l'algèbre à la géométrie ou l'analyse appliquée et les principes des calculs différentiel et intégral), la physique expérimentale, l'astronomie descriptive, l'histoire naturelle, la botanique, et la preuve que l'élève avait suivi avec fruit les leçons de littérature latine et grecque et de logique ; 3° pour le grade de docteur dans les sciences mathématiques et physiques, un examen sur les mathématiques, faisant suite à celui de candidat en sciences, sur la physique mathématique, l'astronomie mathématique, la chimie appliquée et la géologie : la solution d'un problème mathématique et d'une question physique : enfin le candidat devait fournir la preuve qu'il avait fréquenté avec succès les leçons de métaphysique et de l'histoire de la philosophie; 4° la promotion pour laquelle il était nécessaire de composer et de défendre un *spécimen inaugural*, ou *thèse* qui consistait en une dissertation étendue relative à la science sur laquelle on demandait un grade : cette thèse imprimée était défendue publiquement par le candidat, et l'admission au doctorat, prononcée à la majorité des voix par tous les professeurs présents. Le docteur pouvait alors solliciter avec certitude de succès une chaire de mathématiques dans l'un des colléges ou athénées, et par suite une place de lecteur dans l'une des trois universités, qui était un acheminement à une chaire de professeur extraordinaire, et

enfin de professeur ordinaire, qui était le terme commun des ambitions. Parmi les jeunes débutants fournis par la faculté des sciences de l'Université de Gand, nous nous bornerons à citer les suivants :

» M. Quetelet (Adolphe), professeur au collége de Gand et à l'athénée de Bruxelles, directeur de l'Observatoire de cette ville et secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences et lettres, membre de plusieurs autres académies et sociétés savantes et auteur d'un grand nombre de mémoires et d'ouvrages sur les mathématiques, la physique, etc. [1].

» M. Timmermans (Alexis), de Bruxelles, professeur au Collége de Gand et à l'Athénée de Tournay, officier du génie et membre de l'Académie royale des sciences et lettres de Bruxelles.

» M. Verhulst (Pierre), de Bruxelles, traducteur du *Traité de la lumière de J.-F.-W. Herschel fils*, suivi de notes par M. Quetelet.

» M. Le Maire (Jean), de Gand, professeur au Collége de Gand et à l'Athénée de Tournay, professeur de mécanique industrielle à l'Université de Gand, et aujourd'hui professeur extraordinaire de mathématiques à l'Université de Liége.

» M. Lannoi (Édouard), de Tournay, professeur à l'Athénée de Bruges, puis à l'École militaire de Bréda en Hollande, aujourd'hui major du génie.

» M. Casterman (Louis), de Tournay, médecin et professeur de mathématiques et de physique à l'Athénée de cette ville.

(1) M. Quetelet était professeur de mathématiques à l'Athénée de Gand, depuis 1815, c'est-à-dire un an avant l'établissement de l'Université; il prit en effet ses grades à l'Université en 1819, et fut autorisé, à cause de sa position exceptionnelle, à passer sans intervalle de temps les examens de candidat et ceux de docteur en sciences. Il enseignait donc à l'Université et y était élève en même temps.

» M. Lesehevain (Adolphe), de Tournay, professeur de mathématiques spéciales à l'Athénée de Tournay.

» M. Mareska (Joseph), de Gand, médecin, professeur de mathématiques spéciales à l'Athénée de Gand, et de chimie dans la faculté libre des sciences de l'Université et membre de la commission des examens en sciences.

» M. Morren (Charles-François), professeur de logique et de botanique dans la faculté libre de sciences de l'Université de Gand, membre de la commission des examens en sciences; auteur de plusieurs observations et mémoires adressés à l'Académie royale des sciences et lettres de Bruxelles et favorablement accueillis; déjà présenté comme membre de cette académie et faisant partie de plusieurs sociétés savantes.

» M. Manderlier (Éloy), de Tournay, professeur de mathématiques à l'Athénée de Namur, a fait de belles recherches sur la théorie des transversales.

» M. Duprez (François), de Gand, professeur à l'Athénée de Gand, de physique dans la faculté libre des sciences de l'Université, sous ma direction, et l'un des professeurs de l'école industrielle de la même ville.

» M. Goethaels (Auguste), de Bruges, avocat et professeur de mathématiques et de physique à l'athénée de cette ville.

» Il en est beaucoup d'autres que nous ne pouvons citer et qui ont pris parti dans le génie, l'artillerie, dans la carrière du droit, de la médecine et de l'administration et dans les colléges.

» Plusieurs des ouvrages que nous avons publiés à Paris et dont la note a été donnée plus haut, entre autres la géométrie et l'algèbre, étaient épuisés ou peu appropriés aux besoins de notre enseignement académique; c'est ce qui nous a déterminé à publier les suivants :

» 1° *Éléments de géométrie, contenant les trigonométries*

*rectiligne et sphérique, les préliminaires ou éléments de géométrie descriptive et les réciproques ou inverses de la géométrie,* volume de 484 pages, grand in-8° avec 23 planches et précédé d'un discours préliminaire de 32 pages. Ce traité, qui a paru à Gand en 1818, forme la deuxième édition de notre géométrie publiée à Paris et qui n'a pas été mentionnée dans la première liste : les réciproques ou inverses, consignées dans cette édition, se rapportent aux propositions de cet ouvrage, tandis que celles publiées antérieurement dans nos réciproques de la géométrie, se rapportaient à la géométrie de *Legendre*.

» 2° Dans la même année, j'ai publié, à Gand, la quatrième édition de l'*Arithmétique*, ouvrage in-8° de 316 pages. Cet ouvrage, travaillé avec soin, a été suivi avec fruit par les élèves de notre ancienne université.

» 3° *Algèbre en deux sections*, formant ensemble 559 pages, précédé d'un discours préliminaire de 18 pages avec une table raisonnée de l'ouvrage et une planche, quatrième édition, imprimée à Bruxelles en 1820. Voyez l'annonce des ouvrages imprimés à Paris.

» 4° *Elementa arithmeticæ, algebræ et geometriæ in usum prælectionum academicarum,* de 389 pages, avec 5 planches et une préface. Je dois m'expliquer sur la nécessité de cet ouvrage. Mon cours était presque le seul qui se fît en français; mais les examens et les thèses se passaient en latin: c'était une difficulté pour le candidat d'improviser dans cette langue les réponses aux questions ; il lui fallait donc un ouvrage dans lequel il pût retrouver le texte des leçons et où il apprît le latin conventionnel.

» Je dois ajouter que mes collègues, sauf quelques exceptions, réprouvaient cordialement la langue française. Cet assentiment aux interrogations en latin était, de ma part, non pas un acte de soumission, mais un moyen d'éviter une

scène publique dans laquelle on se serait prononcé contre les partisans de ce langage suranné, qui n'était qu'un nuage jeté sur quelques non-sens et sur des doctrines désavouées aujourd'hui. Je devais montrer que je pouvais au besoin recourir à cette langue réputée savante.

» J'avais rédigé, et fait imprimer en grande partie, un traité d'astronomie descriptive que d'autres occupations ne m'ont pas permis de terminer et de publier.

» J'ai composé des ***notes sur la physique de Fischer, qui complètent celles de M. Biot,*** et j'y ai joint des notions sur les météores, dont l'histoire doit entrer aujourd'hui dans tout traité de physique. Quoique j'aie eu soin de ne pas attacher mon nom à ces additions, cependant le professeur de physique de notre université, qui n'aimait ni les idées modernes, ni la façon française, et qui avait deviné ma coopération, changea d'auteur, et le libraire en fut pour ses frais. J'ajouterai occasionnellement que l'enseignement de la physique dans nos universités n'était, expérimentalement parlant, qu'une suite de tours de gobelets, et que théoriquement, elle était encore dans les langes de la vieille physique.

» J'ai été ***l'un des fondateurs et des coopérateurs aux Annales Belgiques,*** qui comptent 14 volumes in-8° et qui s'étendent de l'an 1818 à l'an 1824. Dans ce journal, où j'ai traité un grand nombre de questions de sciences dans l'acception la plus utile, j'ai provoqué et déterminé la coopération de nos jeunes élèves des colléges, athénées et universités, qui faisaient ainsi leurs premières armes et dont je pouvais ébruiter les premiers essais. En 1825, je fondai avec M. Quetelet, cité plus haut, la ***Correspondance mathématique et physique,*** dont je publiai avec lui les deux premiers volumes, qui comptaient un assez bon nombre de souscripteurs. Mais l'un des collaborateurs résidant à Gand et l'autre à Bruxelles, je laissai à M. Quetelet le soin de diriger

seul l'entreprise : la publication n'éprouva d'ailleurs aucun changement essentiel ni pour la forme ni pour le fond.

» Une fois installé à versailles, pour mon service à l'École de Saint-Cyr, j'arrêtai, après y avoir longtemps songé, les plans d'une série d'ouvrages dont l'ensemble devait former le traité le plus vaste sur les sciences mathématiques, traité déjà exécuté sur des dimensions moindres et sur un fonds moins exploité qu'il ne l'est aujourd'hui. Peut-être cette composition était-elle au-dessus de mes forces, et plus probablement, l'exécution exigeait plus de temps que mon âge n'en laissait à ma disposition. Au reste, écartant toutes ces chances et toute idée d'impression et de publicité, je mis la main à l'œuvre et je m'occupai, en premier lieu, de refaire ceux de ces ouvrages que j'avais déjà traités sur un plan plus resserré. J'étais loin de prévoir que le travail que je m'imposais, et qui exigeait d'immenses recherches, dût être suspendu pour d'autres compositions, dont quelques-unes ont été citées dans la liste des ouvrages publiés à Gand, et par d'autres non imprimés qui se trouvaient en dehors de ce cadre. Nous donnerons la liste détaillée de ces manuscrits :

» 1° ***Éléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie, y compris la trigonométrie rectiligne et quelques notions sur la trigonométrie sphérique.*** Ici j'ai fait tout ce qui était requis pour arriver au mieux : j'ai consulté les ouvrages écrits sur le même plan, j'ai fait passer plusieurs fois cette rédaction par le creuset de l'enseignement, c'est-à-dire par l'épreuve d'intelligences encore peu exercées. A la vérité, ces manières de procéder sont moins goûtées que jamais, aujourd'hui où, à l'imitation de l'Angleterre, il ne faut plus offrir que des recettes en science. J'ai dédié cet ouvrage à M. Rousset, avocat à Paris, mon neveu et mon ami. Ainsi, la science m'aura au moins servi à acquitter une dette de cœur.

» 2° *Éléments de physique.* J'attache un très-haut prix à la partie de cette science qu'on appelle ***physique des corps pondérables***, non pas précisément sous le rapport purement expérimental, qui intéresse exclusivement la majorité des auditeurs, mais sous celui des différences qui existent entre les résultats des vérités mathématiques et ceux des expériences, différences qui doivent servir à calculer les corrections à faire aux premiers pour les rapprocher des seconds. Au reste, n'ayant encore rédigé que cette première partie du cours, sauf révision et correction, je me dispenserai d'entrer dans les détails. Si le temps et la santé me le permettent, je compléterai ce travail par la physique des corps impondérables, qui seule fournirait matière à un traité très-étendu, mais que je ferai en sorte de resserrer sans nuire à l'instruction.

» 3° *Traité de météorologie.* Nous nous bornerons ici à donner un court extrait des titres des chapitres : Chap. I. Des températures. Chap. II. Sur les variations périodiques du baromètre et du thermomètre. Chap. III. Des volcans. Chap. IV. Sur la phosphorescence, la composition, la salure des eaux de la mer. Chap. V. Des causes continues de perturbation de l'atmosphère. Chap. VI. De l'électricité atmosphérique. Chap. VII. Du serein. Chap. VIII. Des vapeurs vésiculaires. Chap. IX. De la pluie et des pluies de couleur. Chap. X. Des trombes de terre et de mer. Chap. XI. Chutes de substances météoriques. Chap. XII. Des étoiles filantes. Chap. XIII. Des parhélies, des parasélènes et des halos ou couronnes. Chap. XIV. Des arcs-en-ciel solaires ou lunaires. Chap. XV. Du mirage dans les climats chauds et froids, etc. Chap. XVI. De l'aurore boréale. Chap. XVII. De la lumière zodiacale, des étoiles changeantes, de la voie lactée, des nébuleuses, des étoiles doubles ou multiples. Cet ouvrage fut rédigé en 1831 ; il servit à suspendre mes in-

quiétudes occasionnées par la suppression inattendue des facultés des sciences et des lettres de l'Université de Gand, par l'incertitude où nous étions alors sur la question de l'indemnité, du traitement d'attente ou de la pension qu'on nous accorderait, sur sa quotité et enfin sur l'avenir qu'on nous préparait. Je dois pourtant convenir qu'au moins jusqu'ici, mon sort, tout chanceux qu'il est resté, n'a pas été aussi fâcheux que je le craignais. Dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes pour* 1834, M. Arago, membre de l'Académie royale des sciences de Paris et du Bureau des longitudes de France, a traité une partie de ces questions avec cette supériorité qu'on devait attendre de sa position, de ses connaissances supérieures et variées, et du talent très-rare de répandre la plus vive lumière sur des sujets qui paraissent tous de la portée ordinaire. Cet ouvrage, achevé dans son ensemble, admet fréquemment de nouveaux détails empruntés aux journaux scientifiques et même politiques.

» 4° *Recueil de théorèmes et de problèmes*. Cet ouvrage est détaché des *réciproques*, auxquelles il faisait suite dans l'édition de Paris, annoncée plus haut. Les réciproques se retrouvent, comme nous l'avons dit en son lieu, dans les éléments de géométrie publiés à Gand, où elles se rapportent aux propositions de cette géométrie, tandis que d'abord elles étaient relatives à celles de la *Géométrie de Legendre*. Je crois être le premier qui les aie introduites dans l'enseignement. Ce traité renferme 344 figures et une table des matières fort étendue.

» 5° *Analyse algébrique, ou troisième section de l'algèbre*. Cet ouvrage est une nouvelle édition de celui que nous avons annoncé sous le n° 8, dans la liste de ceux qui ont été imprimés à Paris : il devient ici une troisième section de l'algèbre, parce que celle de Bruxelles a été divisée en deux sections; il est précédé d'une table de matières fort

étendue. C'est celui de mes ouvrages qui a eu le plus d'accueil.

» 6° *Géométrie analytique, ou application de l'algèbre à la géométrie*, avec 213 figures. Cet ouvrage est une troisième édition de celui que nous avons mentionné sons le n° 7, dans la liste de ceux imprimés à Paris. Ce manuscrit renferme, par forme d'introduction, des constructions géométriques et quelques problèmes. La première édition de cette application a suivi la première publication de celle de M. Biot, membre de l'Institut, auquel nous avons adressé dans le temps plusieurs corrections et quelques notes dont il a tiré parti. (Voir sa correspondance.)

» 7° *Calcul différentiel et aux différences finies*. Dans cet ouvrage, j'ai cherché à lutter contre la seconde édition du premier volume du grand traité de Lacroix, dans lequel j'avais remarqué quelques imperfections, et, je dois le dire, des inexactitudes qu'il fallait faire disparaître et des lacunes qu'il fallait remplir. D'aillenrs, mon plan différait de celui de ce géomètre, auquel je dois de la reconnaissance pour l'indication de plusieurs sources à consulter. Je crois qu'on trouvera dans ma nouvelle rédaction plusieurs applications importantes qu'on suivra avec intérêt et qui manquent dans l'ouvrage, d'ailleurs très-estimable, de ce savant, dont les trois volumes remplacent aujourd'hui l'ouvrage d'Euler sur le même fond. Cependant, je dois déclarer ici que, dans la première édition du premier volume de l'ouvrage de M. Lacroix, la première partie, qui était de l'analyse pure, avait été empruntée aux leçons de M. Fourier, à l'École polytechnique, sans que justice fût rendue à ce dernier géomètre. J'ai été sommé dans le temps de m'expliquer à ce sujet, ce que j'ai fait avec toute la réserve convenable en pareil cas.

» Le traité de même titre, annoncé sous le n° 5, devait être

classique, tandis que l'ouvrage manuscrit est académique ; il contient 144 figures; la rédaction en est très-soignée et les calculs ont été revus : il a fait le texe de l'un de mes cours à l'université.

» 8° *Des transversales et des pôles et polaires*, avec 25 planches contenant 250 figures. Cet ouvrage est purement géométrique dans quelques parties, et dans d'autres, il est une extension curieuse de l'application : il suppose encore le calcul différentiel. Cette géométrie a été cultivée dans ces derniers temps par des hommes distingués et attaquée par d'autres. Ses premiers germes se reportent à une antiquité très-reculée.

» 9° *Statique des corps solides*, avec une table raisonnée des matières et 11 planches offrant 197 figures. J'y ai consigné l'histoire de la science, empruntée à l'illustre Lagrange, l'homme de nos jours le plus érudit sur cette matière. On y trouve les théorèmes les plus importants de M. Poinsot sur les couples, et quelques recherches qui m'ont été communiquées dans le temps par M. l'abbé Bossut.

» 10° *De la dynamique ou du mouvement des corps solides*, avec 98 figures, une table raisonnée des matières et une introduction, partie historique, partie expositive, du plan adopté. L'époque actuelle est remarquable par l'association de l'équilibre et du mouvement des corps solides et liquides avec la physique et la mécanique industrielles, qui leur devront des perfectionnements et qui, réciproquement, leur fourniront des sujets importants de recherches. La dynamique, considérée en elle-même, est une science faite; mais le calcul intégral ne répond pas toujours à ses besoins. Elle offre en général des sujets de méditations et d'études plus composés et plus difficiles que ceux de la statique restreinte à la considération des forces de pression et indépendante de l'élément du temps. On retrouve ici les travaux des Huy-

gens, Newton, Maclaurin, Descartes, Wallis, Roberval, Bernoulli (Jean, Jacques et Daniel), Maupertuis, Dalembert, Laplace, Lagrange, Carnot, Poisson, Poinsot, etc.

» Au milieu de la perturbation générale que cause toute révolution, notre régence, dont la sollicitude pour les intérêts de ses administrés ne s'est jamais relâchée, a conçu et réalisé le projet de la réorganisation des écoles primaires et du collége, et la création d'une école industrielle sur un patron plus étendu et mieux approprié aux besoins que celui de l'école antérieure. Le 11 octobre 1833, je reçus de M. le bourgmestre une lettre ainsi conçue : « Le gouvernement ayant adopté la proposition de la régence pour la réorganisation de l'École industrielle établie en cette ville (Gand), je vous prie de vouloir bien concourir par vos lumières à la rédaction du plan et du règlement de la nouvelle école. La commission, chargée de ce travail, et dont j'ai pris la liberté de vous nommer membre, se réunira demain, à 4 heures de relevée, à l'hôtel de la régence. » Désigné par cette assemblée pour faire partie de celle des commissions chargée de rédiger le programme des matières de l'enseignement, j'ai dû puiser mes données dans les ouvrages publiés jusqu'ici sur ce texte, et plus particulièrement dans le projet de l'École centrale des arts et manufactures, établie à Paris, sous la direction de M. Lavallée, en modifiant ce plan d'après nos besoins et nos ressources. Cette école est composée de quatre professeurs chargés de la mécanique industrielle, de la physique, de la chimie et du dessin linéaire, et dont deux professent dans les deux langues. La régence, la commission et le public ont lieu de se féliciter de cette création naissante, dont les résultats dépassent déjà toutes les espérances.

» Je supprime ici l'énumération de quelques travaux qui n'ont été faits que pour mon instruction particulière, et qui

tiennent à mon organisation d'après laquelle je ne puis m'approprier les choses que par voie de rédaction....

» Dans cet intervalle, je crus un moment à ma réintégration. Le lieutenant général Desprez, appelé au commandement de l'armée belge, à son retour d'Afrique, où il était major général de l'armée, sous le général en chef de Bourmont, apprenant que j'étais dans le pays et démissionné, désira m'entendre sur cette affaire. Arrivé à Gand avec le roi Léopold, il me fit appeler, dans l'impossibilité où il était de se rendre chez moi. Nous eûmes ensemble une longue entrevue dans laquelle il me rappela qu'il avait été l'un de mes élèves à l'École polytechnique et me promit, après m'avoir entendu, ses bons offices auprès du roi et du ministre de l'intérieur Rogier. Cet excellent homme sur lequel je pouvais compter, est mort au milieu de ses démarches, des suites d'un anévrisme et du chagrin que lui causa la perte de son épouse. Je regrette en lui un ami sûr et dévoué qui bientôt aurait pu reprendre et terminer heureusement sa négociation [1]. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ce qui précède doit avoir été écrit dans le cours de 1836. Cependant la loi sur le haut enseignement avait été votée à la Chambre des Représentants, le 25 août 1835; elle conservait les Universités de Gand et de Liége, et elle établissait le siége des examens à Bruxelles. Le sénat l'avait adoptée le 20 septembre et le roi l'avait sanctionnée le 30 du même mois. Le nouveau corps professoral avait été nommé et Garnier n'en faisait pas partie; cet oubli porta la désolation dans l'âme de ce vieux savant; il savait que, malgré la confiance que le ministre m'avait témoignée dans plusieurs nominations, il m'avait été impossible d'obtenir sa réintégra-

(1) Extrait des manuscrits que Garnier a légués à l'Académie royale de Belgique.

tion comme professeur. Il ne me cacha point le chagrin profond qu'il en éprouvait. Il m'écrivait de Gand, le 5 janvier 1836: « Je suis abattu, dégoûté, et n'ai plus de confiance qu'en vous. Je ne puis rien m'expliquer de ce qui se passe depuis quelque temps. En relation avec plusieurs membres de la chambre, auriez-vous la bonté de chercher à exciter leur commisération sur mon compte? Si je n'avais à stipuler pour ma femme et pour M<sup>lle</sup> Virginie, que je regarde comme ma fille, j'abandonnerais mon sort au hasard. Qu'il me tarde que cette question soit décidée. » Ces paroles sont affligeantes dans la bouche d'un homme qui comptait un demi-siècle de services rendus à l'enseignement et qui voyait la fin de sa carrière brusquement coupée par un précipice. Malheureusement les secousses politiques n'offrent que trop souvent des retours semblables; et c'est toujours avec douleur qu'on les rencontre. Je dois me hater d'ajouter cependant qu'enfin, au mois de mars 1837, la pension de Garnier fut réglée à 2527 francs et l'arriéré complétement soldé. Dans la position où se trouvait notre confrère, cette pension répondait à ses désirs; il ne songea plus désormais qu'à finir tranquillement ses jours au milieu de ses livres et de ses travaux habituels. Vers le milieu de 1836, il était venu s'établir à Bruxelles, où déjà l'avait précédé son compatriote et son ami, le savant traducteur de Juvénal, de Perse et d'Horace, M. Raoul, qui se trouvait enveloppé, comme lui, dans la disgrâce commune qui frappait à la fois les professeurs des facultés des sciences et des lettres de l'Université de Gand.

Les nombreux rapports que j'ai eus avec M. Garnier me permettent peut-être de juger mieux que tout autre des services réels qu'il a rendus à l'enseignement, services qui sont en général trop méconnus. Lorsqu'en 1816, M. Garnier vint occuper la chaire de mathématiques de l'Université de

Gand, je me trouvais également chargé de l'enseignement des mathématiques dans le collége de cette ville, qui avait été organisé au commencement de 1815 [1]. Ma position devait me mettre naturellement en relation avec lui : peu à peu sa conversation, toujours instructive et spirituelle, toujours abondante en anecdotes piquantes, se rattachant aux hommes les plus éminents de cette époque, avec qui il avait eu de fréquents rapports, donna une direction plus spéciale à mes goûts, qui m'auraient porté de préférence vers les lettres. Je résolus de compléter mes études scientifiques et je suivis les cours de mathématiques supérieures de M. Garnier. Il fut en même temps convenu entre nous que, pour le soulager dans ses travaux, je donnerais quelques-uns des autres cours dont il était surchargé. Je me trouvais ainsi de fait son élève et son collègue. Je le voyais à l'université pendant une partie de la journée; et, le soir, nous nous retrouvions chez M. Raoul, dont le jardin était devenu le rendez-vous habituel des jeunes gens les plus studieux, de quelques professeurs et d'autres personnes de mérite. Ceux qui ont fait partie de ces petites réunions doivent se rappeler le charme qui y régnait, l'instruction solide qu'on pouvait y puiser, et, ce qui était surtout inappréciable, on était toujours sûr d'y rencontrer des encouragements et une indulgence bienveillante. J'ose dire que ces réunions ont contribué bien plus à former les nombreux professeurs qui sont sortis de l'Université de Gand que les leçons régulières des facultés. Ces leçons sans doute sont nécessaires, indispensables même, mais elles ne portent de fruits qu'autant qu'elles sont fécondées par la chaleur que le professeur sait communiquer à ses élèves.

Dans son enseignement, M. Garnier n'avait rien qui le

[1] Les professeurs furent nommés par arrêté du 22 février 1815, signé par le duc d'Ursel, alors commissaire général de l'intérieur.

distinguât; ses démonstrations étaient loin d'avoir la netteté et la précision qu'il portait à un si hant point dans la conversation. Ses cours étaient généralement diffus, et l'habitude qu'il avait prise de ne paraître au tableau qn'avec des feuilles écrites qu'il suivait textuellement, était peu propre à réveiller l'attention de ses auditeurs. Il arrivait de là que les élèves, qui ne jugeaient leur professeur qu'autant qu'ils le voyaient aux leçons, s'étaient formé une idée peu favorable de son enseignement; tandis qu'on aurait pu dire que cet enseignement ne commençait réellement que quand il était hors de la chaire et qu'il avait perdu de vue le tableau. En conversant, il revenait alors sur l'objet de la leçon, faisait pour ainsi dire l'historique de chaque théorie, indiquait les transformations successives qu'il y avait vn apporter par les savants nombreux qu'il avait connus, indiquait les bonnes sources où il convenait de puiser, et touchait à chaque instant ces cordes sensibles qui vibrent avec tant de force dans l'âme dn jeune homme dont on a su frapper l'imagination.

La perte de plusieurs places, dans lesquelles il avait été supplanté par des savants plus jeunes que lui, l'avait rendu ombrageux et méfiant. Il avait contracté de là avec ses élèves une certaine réserve qui fut mal interprétée et qui lui causa même des chagrins. Je me trouvais placé à côté de lui dans une position trop délicate pour pouvoir échapper entièrement aux influences dont je viens de parler. C'est à la suite d'un nuage qui s'était élevé entre nons que je lui dédiai, pour sceller notre réconciliation, la dissertation inaugurale qne je fis imprimer en 1819, à l'occasion de ma promotion au grade de docteur en sciences. Je demandai en même temps à passer à Bruxelles, où l'on m'offrait nne chaire de mathématiques à l'Athénée royal. Nous reprimes alors nos anciennes relations, et nons commençâmes, peu de

temps après, la publication de la *Correspondance mathématique et physique*, journal qui avait pour objet de mettre les six universités du royaume dans des rapports scientifiques plus directs et d'exciter l'émulation des jeunes gens, en leur offrant les moyens de faire connaître leurs travaux. Cependant, au bout de deux ans, notre association fut rompue; il devenait trop difficile de nous entendre à dix lieues de distance; je restai seul chargé de la rédaction, et M. Garnier continua à me faire parvenir ses communications.

Notre confrère n'était pas seulement un savant instruit, c'était un homme d'une tournure d'esprit très-remarquable et très-originale; il portait dans ses jugements sur la littérature qu'il avait cultivée avec soin, beaucoup de tact et des vues judicieuses presque toujours pittoresquement exprimées. Il employait avec gaieté les termes scientifiques, auxquels il savait donner une physionomie nouvelle ([1]); il ne manquait pas surtout d'une certaine causticité qui l'a engagé même dans quelques polémiques. On se souvient encore de celle qu'il eut à soutenir contre un médecin : « Monsieur, disait-il, en commençant sa réponse, qui mit tous les rieurs de son côté, vous me traitez bien mal, quoique je ne sois pas de vos malades : » et le reste de son écrit répondait à ce début. Il lui eût été bien difficile de parler des choses, même les plus sérieuses, sans jeter en passant un trait un peu caustique, quelque tour original, ou tout au moins quelque expression crûment pittoresque. Dans la pénible position d'esprit où il se trouvait, en attendant que le gouvernement eût prononeé sur son sort, il m'écrivait, en terminant la

( ) Voulait-il parler d'un homme sans consistance, c'était un cône sur la pointe, ou bien un fon à cheval sur nne sphère. Mes journées sont exactement superposables, m'écrivait-il, en parlant de sa vie monotone. Une autre fois, en me montrant un intrigant qui flattait nne personne dont il croyait avoir besoin : « Vous le voyez, disait-il, il l'emploie comme une échelle pourrie qu'il jettera sous la remise après s'en être servi. »

lettre affligeante dont j'ai donné plus haut un extrait : « Je vous demande mille pardons pour les mille inutilités que je vous ai débitées. Mais enfin c'est une question dans laquelle je ne rentrerai pas plus que dans le ventre de ma mère. »

La physionomie fortement caractérisée de M. Garnier, ses yeux vifs, enfoncés sous des sourcils très-marqués, son sourire un peu satirique, ses réponses promptes et presque toujours spirituelles, devaient le faire remarquer dans la société, où il aurait pu facilement briller au premier rang, s'il avait aspiré à y paraître. Sa taille petite et courbée et ses formes grêles contrastaient singulièrement avec le tour décidé et incisif qu'il donnait à son langage. Il avait une habitude qui aurait pu paraître choquante chez tout autre, mais qui, chez lui, ne faisait qu'ajouter au pittoresque de sa conversation : c'était d'être assez prodigue de certains mots expressifs qu'on entend peu dans la bonne société, où M. Garnier avait toujours vécu comme le prouvaient suffisamment ses autres habitudes. Ces mots, rapidement prononcés, formaient une espèce de ponctuation parlée ; ils arrivaient, on peut dire si naturellement, qu'on finissait par n'y plus faire attention.

Depuis plus d'un an, il assistait très-régulièrement aux séances de l'Académie ; il me faisait parvenir ce qu'il désirait qu'on y lût en son nom. Cependant il s'intéressait vivement à nos travaux, surtout à ceux qui appartenaient à la météorologie. Il avait publié, à Bruxelles, en 1837, un traité sur cette science. En 1840, il en parut une seconde édition à Paris avec des additions considérables. Son intention avait été d'abord de dédier cet ouvrage au roi. « On verra sans doute, écrivait-il, dans cette démarche qui remonte à la première année du règne de Léopold, une accession bien prononcée à l'ordre actuel des choses. » Puis il ajoutait aussitôt dans la note manuscrite que j'ai trouvée à ce sujet, des mots

de reconnaissance à l'égard du roi Guillaume, de M. Repelaer van Driel, qui l'avait appelé en Belgique, et surtout de M. Falck, pour qui il professait l'estime la plus entière, estime qui ne peut être bien comprise que par ceux qui ont eu des relations avec ce ministre éclairé.

Garnier tenait singulièrement à ne pas mériter le reproche d'ingratitude. En professant, comme il le disait, une accession entière à l'ordre actuel des choses, il n'obéissait qu'à ses convictions; il n'était mû par aucune vue intéressée, car cette espèce de profession de foi sur ses opinions politiques, il ne l'avait communiquée à personne. Il savait qu'on le soupçonnait d'être directement opposé au nouveau gouvernement, que ses intérêts en souffraient; mais il était trop fier, par ce motif même, pour avouer des sentiments dont on aurait pu croire qu'il voulait tirer avantage, comme cela n'arrive que trop fréquemment dans les grandes commotions politiques. Malheureusement il y a peu d'hommes d'État d'un esprit assez élevé pour soupçonner et apprécier de pareils sentiments!

Cependant, depuis 1837, l'existence de Garnier avait repris un nouveau calme. Il avait entièrement renoncé à l'espoir de reprendre ses anciennes fonctions; il se louait, du reste, de la manière dont on avait fixé le montant de sa pension. Avec tout l'ordre qu'il apportait habituellement dans ses affaires, il avait réglé ses dépenses d'après ses revenus, et sa manière de vivre était aussi simple que tranquille. On s'apercevait néanmoins que l'état de sa santé s'affaiblissait; il sortait peu, et, sans maladie grave, il avait de fréquentes indispositions, symptômes d'une constitution délabrée qui devait céder à la première attaque un peu rude. Le coup auquel il succomba fut porté dans le cours de l'automne de 1841; il fut d'autant plus douloureux qu'il prenait sa source dans ses affections les plus chères. Garnier s'était marié en

1792; il avait eu le bonheur de conserver son épouse, et il avait toujours trouvé auprès d'elle les soins les plus empressés, l'affection la plus vive. Une demoiselle, qu'il considérait comme sa fille, formait toute sa famille : il n'avait pas eu d'enfants de son mariage, d'ailleurs si heureux. Le calme dont ils jouissaient ensemble fut troublé de la manière la plus fatale : une chute funeste en fut la cause. Vers le milieu du mois d'octobre, Me Garnier, en tombant, eut le malheur de se casser la cuisse. Son mari en fut si vivement affecté que dès lors sa santé s'altéra de la manière la plus rapide. Au commencement de décembre 1841, il fut pris, pendant la nuit, d'une hémorragie interne très-intense. Je m'empressai d'aller le voir; je le trouvai très-faible; il ignorait le danger de son état. Il parlait avec tranquillité, avec gaieté même de sa position ; mais s'affligeait de celle de son épouse, pour qui l'art n'avait pu rien faire jusqu'alors. C'était un spectacle bien triste, en effet, et bien touchant en même temps, de voir ces deux vieillards retenus au lit par les maladies les plus dangereuses, ignorant la gravité de leurs maux respectifs et chacun ne s'occupant que du sort de l'autre. Le calme, la gaieté même de notre confrère ne l'abandonnèrent pas jusqu'au dernier instant. « Asseyez-vous là, à côté de moi, me disait-il d'une voix fort affaiblie l'avant-veille de sa mort; distillez goutte à goutte ce que vous avez à me dire, si vous voulez que je vous suive. » Le lendemain, quand je revins le voir, on me dit qu'il avait ordonné de me remettre des papiers: c'était notre correspondance depuis vingt-quatre ans que nous nous connaissions. Il avait la conscience de sa fin prochaine, et avait conservé toute sa présence d'esprit; il voulut me parler encore, et commença plusieurs phrases qu'il n'eut pas la force d'achever. Malgré la crainte que j'avais de le fatiguer, je restai assez longtemps auprès de lui, écoutant attentivement, cherchant même à

deviner ses pensées. Sa physionomie si mobile témoignait visiblement que son esprit suivait encore une série d'idées; ses lèvres étaient en mouvement pour les exprimer, mais j'entendais à peine de loin en loin un mot dont je ne pouvais saisir le sens. Il était sans souffrance, et s'éteignait insensiblement; il expira, presque sans qu'on s'en aperçût, dans la nuit du 19 au 20 décembre, vers quatre heures du matin. On voulut d'abord cacher sa mort à sa veuve; cette annonce pouvait, en effet, porter le coup mortel à une femme infirme, âgée de quatre-vingt-sept ans.

Les funérailles eurent lieu dans la matinée du 23 décembre. Les restes de Garnier furent suivis jusqu'au cimetière d'Ixelles par une députation de l'Académie, par des membres du corps enseignant et un grand nombre de ses anciens élèves [1].

[1] M. Garnier a inséré, dans le tome I des *Mémoires de l'Académie de Belgique*, un écrit *sur les machines*, lu à la séance du 7 mai 1819. Nos *Bulletins* renferment, en outre, de nombreuses recherches qu'il nous a communiquées sur différentes branches des sciences.

## JACQUES-GUILLAUME CRAHAY (1).

---

J.-G. Crahay appartenait à l'Académie royale depuis le 8 mai 1835; il en fut toujours l'un des membres les plus actifs et les plus dévoués; il ne vivait, pour ainsi dire, qu'au milieu de ses travaux académiques et des occupations nombreuses que lui imposaient ses fonctions de professeur de physique à l'Université de Louvain.

Son père, Henri-Guillaume Crahay, l'avait formé à cette vie austère : après avoir exercé le notariat, il avait transporté dans la magistrature la sévérité de mœurs qui forme l'un des premiers mérites de cette profession. Son extrême exactitude, sa probité rigide l'avaient conduit, sous le consulat, à la place de président du tribunal de première instance de l'arrondissement de Maestricht. Il est tout naturel qu'il cherchât à procurer à son fils les avantages dont il jouissait lui-même et qui avaient contribué à son bonheur.

A l'âge de dix-huit ans, le jeune Crahay entra donc dans l'étude d'un notaire, avec la perspective de passer par les mêmes phases que son père. Malheureusement, avec toute la soumission possible, avec toute la probité de son père, le

(1) Né à Maestricht, le 3 avril 1789, mort à Louvain, le 21 octobre 1855.

fils n'en avait pas exactement tous les goûts. Le jeune homme prêtait plus volontiers l'oreille aux encouragements d'un vieux professeur, du respectable Minkelers, dont les conseils allaient mieux à ses inclinations.

Il continua néanmoins, pendant dix ans, à lutter contre son propre penchant; et ce ne fut qu'après cette lutte prolongée qu'il céda aux conseils de M. Minkelers, et qu'il essaya de le remplacer. Il fut nommé professeur de physique et de chimie à l'Athénée de Maestricht, le 19 février 1817. Le roi Guillaume venait de monter sur le trône et un nouvel ordre de choses se préparait pour la Belgique.

Crahay avait commencé le notariat à dix-huit ans; il devint professeur à vingt-huit. Il était plein d'ardeur et désireux d'enseigner des sciences qui faisaient le bonheur de sa vie. Il était heureux surtout de succéder à un professeur estimé de tous ses concitoyens et dont il avait toujours été distingué d'une manière spéciale [1]. Il conserva jusqu'en 1824 celui qui avait été son maître et son ami, et il put lui prouver du moins que son choix ne s'était pas mal placé en s'arrêtant sur lui.

Dès l'année 1822, la Société linnéenne de Paris l'avait admis au nombre de ses correspondants, et dès cette année aussi, la Société des amis des sciences, des lettres et des arts de Maestricht avait commencé la publication de son *Annuaire*, qui obtint un succès mérité. On trouve dans cet utile et modeste recueil différents articles d'un grand intérêt, qu'on doit à la plume de notre savant confrère : il convient de citer particulièrement les articles sur les poids et mesures,

[1] C'est à M. Minkelers que l'on doit, selon toutes les probabilités, les premières expériences qui ont été faites pour préparer l'éclairage par le moyen de la houille. On peut voir, à cet égard, le discours prononcé, le 10 mai 1854, par M. De Ram, l'un de nos confrères, et ayant pour titre : *Considérations sur l'histoire de l'Université de Louvain.*

sur la situation géognostique de la province du Limbourg et les excellents tableaux météorologiques relatifs à la ville de Maestricht.

Ce qui prouve surtout l'esprit organisateur et patient de Crahay, ce sont ses travaux sur l'état météorologique de l'atmosphère dans la contrée qu'il habitait. Aux recherches de M. Minkelers, il en substitua d'autres plus précises et mieux appropriées aux besoins de la science; il eut le courage de les continuer seul, excepté aux jours où d'autres besoins scientifiques le forçaient de s'éloigner, et alors il abandonnait l'ouvrage commencé à des mains qui pouvaient dignement l'aider dans ses investigations. Le premier travail que je reçus de lui renfermait les résultats de ses observations météorologiques faites à Maestricht depuis 1818 jusqu'en 1826, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où était parvenue alors la *Correspondance mathématique et physique* (t. III, p. 31, année 1827).

Les observations se faisaient quatre fois par jour; les instruments étaient comparés avec soin par l'auteur, qui avait tous les talents nécessaires pour les tenir en bon état (¹) : ces observations ne comprenaient d'abord que les pressions atmosphériques et les températures. A partir de 1824, on enregistra aussi les quantités d'eau. En comparant ses résultats à ceux qui avaient été obtenus précédemment en Belgique, par M. Minkelers lui-même, on se persuade sans peine qu'un progrès immense s'était réalisé dans les observations et dans l'art d'en déduire des conclusions. Crahay avait toutes les connaissances nécessaires pour élever l'art de l'observateur aussi haut qu'il pouvait aller, en explorant les particularités qui appartiennent à un même pays.

(¹) Les observations se faisaient à 9 heures du matin, à midi, à 3 heures et à 9 heures du soir. Ces heures paraissaient, en effet, les plus convenables : ce sont aussi celles qui ont été adoptées à l'Observatoire de Bruxelles.

En 1825, Crahay ne se borna plus à donner les variations du baromètre, du thermomètre et les quantités d'eau tombée, il fit connaître aussi les nombres de jours de pluie, de grêle, de neige, de gelée, de tonnerre, de brouillard, etc., ainsi que le nombre des vents dominants. En 1829, il adopta quelques heures de plus pour ses observations, et fit connaître l'état de ses instruments météorologiques pour 1831 et 1832, à 8 et 9 heures du matin, ainsi qu'à midi, à 3, 6 et 9 heures du soir.

L'on trouve dans la *Correspondance mathématique* des observations de Crahay relatives à la rotation d'une lentille sur un plan incliné, et des articles sur plusieurs autres questions de physique qui avaient attiré son attention. Ensuite, il publia ses recherches dans les *Bulletins de l'Académie*, et, en dernier lieu, dans les *Mémoires* de la même société savante.

La montagne de Saint-Pierre, près de Maestricht, occupa également son attention : il fit des études sérieuses sur sa construction et sur les débris fossiles qu'elle renferme, et plus tard, quand la question revint à l'Académie, il nous prouva que ces études n'étaient point encore perdues pour lui.

Le goût des recherches le porta plus loin : il voulut visiter par lui-même et à pied les bords de la Meuse, comme il convient de le faire quand on est véritablement poussé par l'amour de la science, et il reconnut les principales localités des provinces de Namur et de Luxembourg. En 1826, il recommença ses visites, et, en 1829, il fit un nouveau voyage dans l'Eifel. Dans toutes ces excursions, son principal but était de s'instruire lui-même.

Cependant la révolution belge avait éclaté : elle avait dissous les liens qui rattachaient nos provinces aux Provinces-Unies. Le territoire de Maestricht se trouvait, en quelque sorte, sur la frontière des deux États qui s'étaient séparés avec

violence. La province de Limbourg restait aux Hollandais, mais un grand nombre de ses habitants passèrent dans les rangs belges. Crahay fut de ce nombre; les passions politiques n'entrèrent cependant pour rien dans son expatriation; il n'était occnpé que des intérêts de la science. Vers la fin de 1834, au moment où l'Université catholique de Louvain allait s'organiser sur les débris de l'ancienne université de l'État, Crahay, nommé professeur par les évêques, transféra son domicile, d'abord à Malines, et l'année d'après, à Louvain [1]. Rien ne parut dérangé dans ses paisibles occupations : il reprit ses instruments et les observa, comme anparavant, avec la même constance.

C'est à Louvain qu'il s'occupa de discuter les observations qu'il avait recueillies à Maestricht : elles embrassaient une période de seize années, de 1818 à 1833 inclusivement. L'écrit intéressant qui renferme les résultats de cette discussion se trouve dans le tome X des *Mémoires de l'Académie*, et ce n'est certes pas un des documents les moins importants dus aux travaux de cette compagnie. « Depuis l'année 1818, dit l'auteur, les observations météorologiques ont formé un sujet important de mes occupations. Je m'étais pourvu de bons instruments que je vérifiais souvent; j'ai été à même de pouvoir les placer dans des expositions favorables au but proposé. Attaché à l'instruction publique depuis la même époqne, j'ai pu faire nn emploi régulier de mon temps, de sorte que les interruptions dans les observations ont été rares; le plus souvent, durant mes absences, à la fin du mois d'août et an commencement de septembre, j'ai été remplacé par des personnes sur l'exactitude desquelles je pouvais compter; à ces cas près, j'observai

[1] Il fut bientôt suivi à l'Université catholique par le docteur Martens, son collègue à Maestricht pour le cours de chimie, et qui entra presque en même temps que lui à l'Académie.

moi-même, persuadé que c'était une condition indispensable pour obtenir des résultats comparables. »

Les résultats présentés par Crahay furent acceptés avec toute confiance, car il possédait à un haut degré les qualités qui font le bon observateur, et il appuyait ses observations de tous les moyens que la science et la connaissance approfondie de la mécanique pouvaient mettre à sa disposition. Ce n'est pas sans raison que notre savant collègue, le chanoine De Ram, a parlé du talent de notre confrère avec tout l'entrainement que méritaient ses succès. Crahay se fût fait un nom dans tous les établissements scientifiques qui l'eussent accueilli; car son premier mobile était la connaissance du vrai, en dehors de toute opinion politique. La physique qu'il faisait à Louvain, il l'aurait faite de la même manière à Gand, à Liége ou à Bruxelles; il ne connaissait qu'une science et qu'un mode d'explication : aussi souscrivons-nous sans hésiter aux paroles de son recteur à l'université et son confrère à l'Académie ([1]). « Tout son enseignement et ses travaux scientifiques portaient le cachet de son caractère modeste, consciencieux et franc. Chaque leçon était préparée et donnée avec une scrupuleuse exactitude, et se distinguait par la solidité, par la clarté et par la netteté d'exposition. Pour faciliter la tâche de ses auditeurs, il introduisit plusieurs modifications dans les instruments de physique ordinaires; il en inventa même d'autres, tels que l'appareil destiné à vérifier par expérience la théorie de la composition et la décomposition des forces, l'appareil général pour la théorie du levier, l'appareil destiné à vérifier les conditions d'équilibre dans le coin. Crahay avait, avant tout, pour principe d'être utile à ses élèves et d'assurer leurs progrès. La renommée personnelle, que le professeur

([1]) M. De Ram. Discours prononcé après le service funèbre de M. J.-G. Crahay, p. 16, 1855.

acquiert par ses publications, lui paraissait devoir être considérée comme une affaire accessoire et purement secondaire. Son principe encore était de ne rien publier sans qu'il y eût une utilité réelle pour la science. »

Telles étaient, en effet, ses convictions scientifiques, et l'on en trouve la preuve dans les manuscrits qu'il a laissés après lui, manuscrits qu'il avait composés dans le recueillement de la solitude et dont il ne parlait jamais. En y jetant un coup d'œil, on reconnaîtra sans peine que le professeur attentif cherchait à ménager la force de ses élèves : il préparait d'avance la solution des cas difficiles qu'il voulait leur présenter, afin de ne pas les décourager en se plaçant trop loin de la route qu'ils avaient à suivre.

Nous avons dit que sa principale occupation, à Maestricht, consistait dans la rédaction de ses leçons et dans le soin qu'il mettait à réunir des observations météorologiques. Pendant le séjour temporaire qu'il fit à Malines en 1835, il ne voulut pas renoncer à ses travaux de météorologie; il les continua, mais il ne les fit pas entrer dans les résultats qu'il discuta plus tard.

Il ne commença une série d'observations régulières qu'en 1836, quand il se trouva établi à Louvain, dans l'ancien bâtiment qu'avait occupé autrefois son professeur, M. Minkelers. Les résultats des deux premières années furent publiés dans les *Bulletins de l'Académie*, et la suite de ses observations météorologiques parut dans les *Mémoires* de la compagnie jusqu'en 1848. Les tableaux de 1849 ne contiennent plus que les indications des températures; et peut-être le consciencieux observateur éprouvait-il quelque regret de donner, dans son grand âge, des tableaux inférieurs à ceux qui étaient communiqués par d'autres établissements du royaume. Il cessa alors la carrière d'observateur météorologiste, mais il ne crut cependant pas sa mission

terminée : il lui restait encore à présenter le résumé de ses travaux, c'est ce qu'il fit dans le tome XXV des *Mémoires de l'Académie*, qui renferme la discussion complète des résultats obtenus pendant une période de treize années, de 1836 jusqu'en 1848. Cet examen est présenté avec un grand soin et prouve que l'auteur était parfaitement au courant du sujet dont il s'occupait : aussi les physiciens étrangers ont-ils eu recours à ses observations comme à celles d'un homme qui méritait toute leur confiance, non-seulement sous le rapport du savoir, mais encore pour l'exactitude qu'il mettait dans ses calculs.

Nous ne pouvons exprimer qu'un regret, c'est qu'il n'ait point sous-divisé ses observations en suivant l'ordre des temps : peut-être ses résultats étaient-ils assez nombreux pour permettre de les partager au moins en deux parties. Nous ne poussons pas les scrupules aussi loin que le savant secrétaire de l'Institut de France, M. Fourier (*), mais nous croyons qu'on peut se faire ainsi une idée plus exacte de la précision à laquelle on atteint.

Deux opuscules de Crahay, insérés dans les tomes dix et seize des *Mémoires de l'Académie*, déterminent les instants où la pression atmosphérique atteint moyennement, dans le cours de l'année, son *maximum* et son *minimum*, du moins pendant les heures du jour. Dans le premier mémoire, on trouve les résultats des années 1831, 1832 et 1833, obtenus pour Maestricht; ils sont assez indécis. Crahay trouve qu'en été, l'instant du *maximum* arrive de meilleure heure et celui du *minimum* plus tard qu'en hiver; qu'ainsi, en été, l'espace compris entre l'instant du *maximum* et celui du *minimum* est plus grand que celui compris entre

(*) Voyez ce que M. Fourier dit des moyennes des résultats, dans ses préambules aux *Recherches statistiques sur la ville de Paris*, etc., 4e vol. 1821 à 1829.

les mêmes instants en hiver. Pendant la première saison, la durée de l'oscillation diurne est de $7^h,6754$; pendant la seconde, elle n'est que de $5^h,7227$. Nous ferons observer, en passant, que c'est une assez mauvaise habitude de donner plusieurs chiffres décimaux après celui où commence l'indécision : il suit de là qu'il n'existe aucune espèce d'indice précis pour s'assurer de l'exactitude d'un résultat.

M. Crahay était trop bon observateur pour ne pas sentir lui-même ce qui manquait à ses résultats : aussi le premier objet dont il s'occupa à Louvain fut-il de calculer, de nouveau, des nombres qu'il n'avait pu déterminer qu'approximativement dans ses premières recherches. Mais les devoirs qu'il avait à remplir ne lui permettaient pas de disposer entièrement de son temps; il se borna donc à observer son baromètre d'heure en heure, depuis 8 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi; et pendant les deux mois dont les jours sont les plus longs, juin et juillet, depuis 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir (1). Les obser-

(1) Voici les résultats de ses observations :

| MOIS. | ÉPOQUES DU MAXIMUM du matin. | ÉPOQUES DU MINIMUM du soir. | INTERVALLE entre les DEUX ÉPOQUES. |
|---|---|---|---|
| | h. | h. | h. |
| Janvier | 10,09 | 3,18 | 5,09 |
| Février | 10,05 | 3,64 | 5,59 |
| Mars | 9,80 | 3,81 | 6,01 |
| Avril | 9,30 | 3,99 | 6,69 |
| Mai | 8,69 | 4,30 | 7,61 |
| Juin | 8,27 | 4,82 | 8,55 |
| Juillet | 8,30 | 5,07 | 8,77 |
| Août | 8,76 | 4,80 | 8,04 |
| Septembre | 9,37 | 3,94 | 6,57 |
| Octobre | 9,85 | 3,05 | 5,20 |
| Novembre | 10,06 | 2,55 | 4,49 |
| Décembre | 10,10 | 2,73 | 4,63 |
| Moyenne pour l'année | 9,39 | 3,82 | 6,43 |

On peut consulter à cet égard les observations qui ont été faites à l'Observatoire royal de Bruxelles, pour déterminer les *maxima* et les *minima* du baromètre la nuit comme le jour, entre les années 1840 et 1848.

vations furent continuées pendant six années, de 1836 à 1841. Elles donnèrent des valeurs sensiblement différentes de celles qui avaient été trouvées d'abord; mais comme elles embrassent un nombre d'années double, elles méritent plus de confiance. L'auteur sentit d'ailleurs la nécessité de négliger les décimales au delà des centièmes d'heure. Il est juste de dire que la distance de Louvain à Maestricht pouvait introduire une différence dans les nombres.

Ce ne fut qu'après avoir discuté et examiné toutes les valeurs obtenues par ses observations que Crahay, après trente années de recherches suivies avec attention, consentit à laisser le soin d'observer à d'autres savants plus favorisés par l'âge et par les circonstances. La météorologie avait pris une tout autre marche pendant les recherches de notre confrère. A l'obligation pénible d'observer par soi-même, d'heure en heure, on avait substitué un genre d'observation plus précis qui laissait au crayon le soin d'enregistrer lui-même les données; et le savant n'avait qu'à relever avec attention les observations recueillies par les instruments. Ce genre d'annotation si simple et si facile devait causer, il faut en convenir, un sentiment agréable et pénible en même temps à ceux qui avaient consacré une partie de leur vie aux observations anciennes. Crahay ne se plaignit pas : ses résultats étaient acquis à la science; mais sans doute, il put regretter plus d'une fois de les avoir acquis au prix d'un labeur fatigant. Plus tard, le travail eût été plus aisé, l'observateur eût suivi plus facilement les manifestations des phénomènes météorologiques sur tout le globe.

Indépendamment des observations dont nous avons parlé et qui firent la principale occupation de sa vie, Crahay prit part aussi à des observations qui lui avaient été demandées par d'autres physiciens. Je me rangerai parmi ceux-ci, et je

suis heureux de pouvoir dire que notre confrère est l'un des savants qui m'ont toujours fourni les renseignements les plus sûrs et les plus complets. Je citerai entre autres les observations météorologiques horaires qui ont été faites d'heure en heure et, pendant la durée de 36 heures, quatre fois par an, aux époques des solstices et des équinoxes [1]. Ces observations étendues à soixante-dix points environ de différentes régions de l'Europe et de l'Asie, ont donné des résultats à peu près identiquement les mêmes que ceux obtenus presque à la même époque dans le nord de l'Amérique. Elles ont fait voir que les lignes d'égale pression marchent, sur la partie occidentale de l'Europe, à peu près dans le sens perpendiculaire aux parallèles, et qu'elles se trouvent retardées par l'obstacle des montagnes. Par dessus le reste de l'Europe et au-dessus de l'Asie, les lignes d'égale pression deviennent à peu près parallèles à l'équateur. On a pu voir, en même temps, quelle était la vitesse de ces ondes [2].

Ce genre d'observations occupait déjà notre confrère dans la dernière partie de l'année 1835; il y prit part jusqu'en 1841, époque où un autre système d'observations plus étendu vint le remplacer.

Crahay se chargeait avec plaisir de travaux même fatigants, pour répondre aux désirs de ses confrères de l'Académie. On avait la plus grande confiance dans ses lumières et dans les résultats de son examen; il était souvent appelé à émettre son opinion sur les questions appartenant à la phy-

[1] Ces observations m'étaient d'autant plus précieuses que je les devais entièrement à l'obligeance de Crahay : c'était un savant très-réglé, chez qui les observations de nuit étaient à la fois un acte d'extrême politesse et d'une véritable courtoisie.

[2] « La vitesse n'est pas la même dans les différentes parties de l'onde : on peut l'estimer de six à dix lieues par heure. La vitesse semble en général être d'autant plus grande, que les pays parcourus présentent moins d'aspérités. » *Sur le climat de la Belgique*, tome II : *des ondes atmosphériques*, p. 87, in-4°. Bruxelles, chez Hayez, 1857.

sique; ses rapports étaient toujours conçus d'une manière obligeante, sans rien sacrifier des besoins de la science : ils concernaient à la fois les travaux des étrangers et ceux de ses confrères et amis, mais on aurait peine à distinguer les uns des autres, tant ses observations étaient sincères et conciliantes ([1]).

On y remarque que les questions relatives aux végétaux et aux animaux fossiles lui étaient très-familières : c'est un sujet dont il s'était occupé presque avec autant de passion que de la météorologie. Il suffira, du reste, de parcourir la liste de ses travaux pour se faire une idée des sujets nombreux qu'il avait compris dans ses études. Dans les premiers temps qu'il habitait l'Université de Louvain, son attention s'était portée vers l'astronomie : il avait raison de croire qu'avec la connaissance qu'il avait des phénomènes célestes et des instruments d'optique, il parviendrait à faire des observations utiles : il me parla de ce qu'il avait observé et me communiqua les résultats d'une éclipse que je fis parvenir à M. Schumacher avec les observations faites dans l'établissement qui m'était confié : malheureusement, l'instrument dont Crahay s'était servi, était trop faible pour permettre une grande précision, peut-être même le manque d'habitude avait-il mis sa bonne volonté en défaut. Le résultat du calcul entrepris à Altona ne fut guère favorable à son attente. J'eus beau l'encourager ensuite à oublier ce premier mécompte, je ne pus jamais obtenir de lui qu'il revînt à l'astronomie d'observation. J'eus ainsi le regret de perdre le concours d'un savant qui, sans aucun doute,

([1]) En consultant les *Bulletins* de l'Académie, on pourrait croire que bien souvent on abusait de l'obligeance d'un homme qui, en dehors du temps donné à l'université et à la science, désirait ne pas rester étranger à sa famille et voulait consacrer quelques instants à sa femme et à ses enfants, qui avaient droit à ses premiers soins.

avait les qualités nécessaires pour obtenir des résultats utiles.

Crahay était d'une sévérité à toute épreuve dans les expériences relatives à la science; son assentiment était favorablement reçu par les meilleurs connaisseurs; non qu'ils eussent la conviction qu'il rencontrât la vérité en toute occasion, le plus habile peut se tromper, mais on avait au moins de fortes raisons pour croire qu'il était effectivement sur la vraie route. Sa droiture, ses connaissances solides, les services rendus à la science lui valurent, en 1842, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold : lui seul put s'étonner d'une pareille distinction qu'il méritait déjà depuis longtemps [1].

Pendant la douloureuse maladie qui le conduisit à la mort, Crahay montra la résignation la plus grande : il ne se faisait pas illusion sur sa fin prochaine, mais il s'attachait à développer en lui toutes les qualités qui pouvaient adoucir cet instant cruel et faciliter son passage à une autre vie.

Ses souffrances durèrent plus d'une demi-année; cependant ses derniers instants furent tranquilles; il cessa de vivre le 21 octobre 1855, dans la soixante-sixième année de son âge.

Louvain perdit un de ses professeurs les plus renommés, et l'Académie royale un de ses membres les plus dévoués et les plus instruits.

[1] Crahay avait été nommé membre de la Société météorologique de Londres, au mois d'août 1839.

---

## PIERRE SIMONS (1).

---

Pierre Simons, de Bruxelles, était fils d'un célèbre carrossier de cette ville; il se passionna, dès l'enfance, pour l'étude de la mécanique et des constructions. Lors du passage de l'empereur Napoléon Ier par Bruxelles, l'illustre Monge alla visiter les ateliers de Simons père, et trouva l'enfant occupé de différents travaux qui décelaient son goût et son aptitude pour la mécanique. Le bon vieillard, qui était pour ainsi dire le protecteur-né de tous les jeunes gens qui annonçaient quelque talent, prit plaisir à causer avec notre jeune compatriote, et l'encouragea d'une manière toute paternelle; en partant, il lui laissa, comme souvenir, un exemplaire de sa *Géométrie descriptive*. Un pareil présent imposait de grandes obligations; le jeune Simons sut les comprendre. Il s'attacha à mieux mériter le livre de Monge, en tâchant de le lire avec facilité et de faire des applications des méthodes fécondes qui s'y trouvent indiquées.

La chute de l'empire qui, bientôt après, ébranla toute l'Europe, étendit son action jusque dans le paisible domaine

(1) Né à Bruxelles, le 20 janvier 1797; mort sur mer, le 14 mai 1843.

des sciences ; le jeune Simons dut suppléer, comme il put, à des études régulières ; mais il avait une ténacité et une trempe d'esprit qui lui rendirent cette tâche moins difficile. S'il parcourait moins de terrain dans le domaine de la science, il savait mieux s'assurer la possession de celui qu'il avait exploré.

En 1815 s'ouvrit pour lui la carrière des travaux publics, où il devait se faire plus tard tant de titres à l'estime de ses compatriotes. Il entra au service le 1er octobre, en qualité d'*aide temporaire des travaux publics* [1], et, l'année suivante, il fut envoyé à la Haye sous les ordres de M. le baron de Beekman, chef de la division des routes et des mines.

Ses commencements, on le voit, furent bien modestes. Entré d'abord dans les bureaux comme surnuméraire, promu ensuite au grade d'aspirant, il en sortit, en 1817, pour prendre part au travaux d'achèvement de la prison civile et du portique du palais de justice à Bruxelles.

En 1820, Simons put donner une plus large carrière à son activité et à ses études : il fut appelé à concourir à la formation du projet d'une nouvelle communication par eau de Mons à l'Escaut ; et, plus tard, du projet du canal de Bruxelles à Charleroi.

Le 30 septembre 1823, il fut promu au grade d'ingénieur

[1] Par arrêté du ministre du waterstaat, il fut attaché aux bureaux du ministère à Bruxelles, sous les ordres de M. E. Ketelbuter, chef de la division de navigation.

Les états de services de Simons portent encore les indications suivantes :

Nommé, le 5 décembre 1816, au grade d'*aspirant au corps du waterstaat*, attaché par continuation aux bureaux du ministère, à Bruxelles ;

Adjoint, le 5 août 1817, à l'ingénieur en chef des bâtiments civils de la circonscription de Bruxelles, M. Vifquain, et spécialement chargé par lui des travaux d'achèvement de la prison civile et du portique du palais de justice ;

Adjoint par continuation, le 20 décembre 1820, au même ingénieur en chef, alors en service général, pour la formation des projets d'une nouvelle communication par eau de Mons à l'Escaut, par Antoing et par la Dendre.

Item, en 1822, pour le projet de canal de Bruxelles à Charleroi.

ordinaire de seconde classe, et attaché par continuation à M. l'ingénieur en chef Vifquain, qu'il accompagna dans son voyage en Angleterre. Cette excursion lui fut très-utile, en lui permettant d'étudier tous les grands travaux exécutés par nos voisins.

Bientôt après, il se trouva dans une position qui mit son mérite plus en évidence; car, pour lui-même, il était fort peu soucieux de le faire valoir. Pendant les années 1824, 1825 et 1826, il fut chargé de la direction et de la surveillance de tous les travaux pour l'exécution du canal d'Antoing. La manière dont il s'acquitta de cette mission délicate lui valut le titre d'ingénieur ordinaire de première classe (1er septembre 1826).

Simons n'avait pas encore atteint l'âge de trente ans ; cependant l'excès des fatigues qui résultaient de ses pénibles fonctions et des veilles qu'il s'imposait pour étendre ses connaissances, avaient visiblement agi sur sa santé. En dehors de ses occupations ordinaires, il était constamment enfermé au milieu de ses papiers et de ses livres. Il se trouvait étranger à la jeune génération qui s'était élevée autour de lui ; deux ou trois amis seulement auraient connu son existence, si, par sa position, il n'avait été forcé de sortir de son cabinet de travail.

Pendant les années qui suivirent sa nomination d'ingénieur ordinaire, Simons fut chargé de la surveillance d'une partie des travaux du canal de Charleroi et de la composition de plusieurs projets de grands ponts de suspension sur le Lek et la Meuse.

Cependant, en 1828, le gouvernement avait conçu le projet d'unir l'océan Atlantique à la mer Pacifique du Sud, au moyen d'un canal qui devait être creusé à travers le territoire de l'Amérique centrale. Cette grande entreprise semblait de nature non-seulement à honorer le nom belge,

mais encore à étendre les relations commerciales du pays dans cette partie de l'Amérique. L'exécution en devait être confiée à des officiers belges du génie militaire et du waterstaat; les premières opérations auraient eu pour objet de lever les plans et de former un détail estimatif des dépenses occasionnées par le creusement du canal et par les travaux de fortifications qui étaient à construire. Le gouvernement jeta les yeux sur Simons « comme réunissant les qualités nécessaires pour le faire coopérer comme adjoint à une mission aussi honorable et aussi importante. » Ce choix prouve que le talent de Simons, malgré sa modestie, avait été convenablement apprécié.

La révolution de 1830 fit oublier cette grande entreprise, mais donna bientôt naissance à une autre non moins brillante et qui touchait plus directement aux intérêts matériels du pays [1]. Pendant qu'à Londres on agitait la question de son existence par des renforts de protocoles, tandis que les ennemis en armes bordaient ses frontières, et que tout le Nord s'accordait à la considérer comme un foyer d'anarchie, la Belgique tendait à rentrer dans ses anciennes habitudes d'ordre et de calme. Et, comme le philosophe ancien qui se mit à marcher pour prouver le mouvement, elle commença un vaste plan de travail qui devait l'occuper pendant douze années. Cette attitude ferme et digne était sans doute la meilleure réponse que la Belgique pût donner à ses détracteurs. On jeta encore les yeux sur Simons pour l'exécution de cette entreprise: un arrêté ministériel du 24 août 1831 le mit à la disposition de l'inspecteur général pour la formation du chemin de fer d'Anvers à Cologne [2]. Il avait

[1] Simons avait été chargé, le 19 octobre 1830, par décision de M. l'inspecteur général des ponts et chaussées, du service dans la province du Hainaut.

[2] Le 27 octobre 1831, Simons recevait de M. l'inspecteur général des ponts et chaussées la lettre suivante : « L'ingénieur de première classe, Simons, se

été chargé précédemment, avec son beau-frère, M. De Ridder[1], d'aller étudier, en Angleterre, tout ce que l'expérience avait appris sur ce genre de construction.

Une incroyable activité, une grande facilité de conception et surtout l'habitude de diriger des entreprises, permirent en peu de temps aux jeunes ingénieurs de présenter les plans des grandes voies de communications qui devaient mettre les différentes parties de la Belgique en rapport entre elles et avec les pays voisins. Quand il fut question de soumettre aux chambres le projet de loi relatif à ces travaux, ils reçurent une récompense flatteuse de leur zèle, et furent spécialement chargés de le défendre comme commissaires du gouvernement [2].

Un arrêté royal ne tarda pas à les charger exclusivement de la direction des travaux du chemin de fer (31 juillet 1834). Un second arrêté, qui suivit de près celui-ci, les promut au grade d'ingénieurs en chef de 2e classe. Cet arrêté fut publié le 6 mai 1835, jour de l'inauguration du premier chemin de fer, celui de Bruxelles à Malines. Simons donna, dans cette occasion, un exemple bien remarquable de générosité

rendra sur-le-champ à Cologne, pour s'y concerter avec MM. les ingénieurs civils sur les moyens à employer pour la prompte formation d'un projet de route en fer à établir entre Cologne et Anvers. »

[1] MM. Simons et De Ridder avaient épousé deux sœurs, belles-filles de M. Vifquain, inspecteur des ponts et chaussées.

[2] Dans son rapport au roi, en date du 31 juillet 1834, le ministre de l'intérieur disait : « En chargeant MM. Simons et De Ridder de la rédaction du projet, mon département les avait choisis parmi les ingénieurs qui s'étaient le plus occupés de ce nouveau mode de transport. Ils ont visité à plusieurs reprises les routes et canaux de l'Angleterre. Seuls, parmi leurs collègues, ils ont eu occasion d'étudier, dans ce pays, les routes en fer perfectionnées depuis l'emploi de la vapeur pour le transport des voyageurs. Ce travail fut l'objet d'une longue et sérieuse méditation. Nommés commissaires, à l'effet de défendre la loi devant les Chambres, ils se sont acquittés avec zèle de cette importante mission. »

Dans un ouvrage qu'ils publièrent à cette époque, MM. Simons et De Ridder firent connaître les résultats de leurs recherches sur les chemins de fer, en les appliquant au système qu'ils proposaient pour la Belgique.



et de véritable modestie. Il avait eu connaissance que le gouvernement ne destinait de l'avancement qu'à lui seul; dès lors il crut devoir refuser un avantage que ne partagerait pas le compagnon de ses travaux et de ses succès. Il le fit avec une noble simplicité, mais en même temps avec cette fermeté qui prend sa source dans une profonde conviction (¹).

L'année suivante (mai 1836) amena pour notre jeune ingénieur un nouveau triomphe : l'inauguration du chemin de fer de Malines à Anvers; et, cette fois, le gouvernement lui témoigna sa satisfaction en lui conférant la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold. Bientôt après, cette décora-

(¹) Voici la lettre qu'il adressa à M. le ministre de l'intérieur :

Bruxelles, le 6 mai 1835.

Monsieur le Ministre,

Daignez me pardonner, si je viens vous entretenir de moi, mais l'équité envers un collègue, un frère, m'y oblige impérieusement.

Des personnes qui se disent bien informées m'assurent qu'il a été question, dans l'une des dernières séances du conseil des ponts et chaussées, de me comprendre dans les propositions de promotion qui vous seront soumises.

Cette faveur, qui n'est motivée, sans doute, que sur une ancienneté relative dans mon grade actuel d'ingénieur de première classe n'étant point partagée avec le collègue dont les efforts sont depuis si longtemps unis aux miens pour la réussite du même grand ouvrage, je me trouve dans l'obligation de vous supplier, Monsieur le Ministre, si, ce dont j'aime à douter encore, telle a été réellement l'intention du conseil, de vouloir bien regarder cette proposition comme non-avenue en ce qui me concerne, et suspendre tout avancement demandé pour moi seul.

Dans une semblable circonstance, si l'ingénieur De Ridder était à ma place, je suis persuadé, Monsieur le Ministre, qu'il agirait de même; car, dévoués tous deux au succès d'une même entreprise commencée de concert et que nous espérons terminer avec honneur ensemble, il serait vraiment pénible de voir maintenant l'un de nous l'objet d'une préférence dont le public, qui a les yeux ouverts sur nos travaux, ne saurait s'expliquer les motifs.

Je me confie donc en votre bienveillance, et je continuerai, avec un nouveau zèle, à tâcher d'avancer le moment où les ingénieurs du chemin de fer pourront recevoir ensemble la récompense qu'ensemble ils auront méritée.

Veuillez agréer, M. le Ministre, l'hommage de mon profond respect,

*L'ingénieur*
Simons.

tion fut changée en celle d'officier, et le gouvernement français y joignit l'étoile de la Légion d'honneur. Les travaux du chemin de fer marchaient avec la plus grande activité ; on avait successivement inauguré différentes parties des deux voies de l'est et de l'ouest.

La classe des sciences de l'Académie royale de Bruxelles voulut témoigner à son tour l'intérêt qu'elle attachait aux constructions remarquables qui s'exécutaient autour d'elle, et dont la renommée n'était plus renfermée dans les limites du pays : elle inscrivit, le 8 mai 1838, Simons au nombre de ses correspondants.

Cependant les nouvelles voies qui s'ouvraient de jour en jour semblaient présager des succès toujours croissants, lorsque, vers le milieu de juillet 1838, Simons fut vivement affecté par un arrêté qui le privait désormais du concours de son beau-frère. Le ministre, M. Nothomb, se hâta de le prévenir que, dans cette mesure, rien ne lui était personnel, qu'au contraire, il comptait plus que jamais sur le concours de ses lumières et sur ses conseils, toujours empreints de cet esprit de conciliation et de modération qui le distinguait. « Votre place, disait-il, est dans toutes les commissions, dans toutes les conférences où il s'agira du chemin de fer; vous savez que, chez moi, il y a toujours examen préalable; cet examen ne se fera pas sans vous, je le croirais imparfait. » Le ministre l'engageait en même temps à aller s'établir à Liége, au centre des travaux qu'il avait à exécuter dans la vallée de la Vesdre et jusqu'à la frontière de la Prusse. Presque en même temps, un nouvel arrêté royal lui conférait le titre d'ingénieur en chef de première classe (¹).

Le ministère des travaux publics, au mois d'avril 1840, constitua en direction la *division des chemins de fer en con-*

(¹) 1er septembre 1838.

*struction,* de l'administration centrale, et appela Simons à sa tête. A côté de cette direction s'en trouvait une seconde, celle des chemins de fer en exploitation, qui avait pour chef l'ingénieur Masui.

Toutefois les récompenses honorifiques et les promotions de grade n'étaient pas ce qui pouvait séduire Simons ; ce qui lui convenait avant tout, c'était un aliment à son activité, de la latitude pour agir, et surtout une entière confiance de la part de l'autorité supérieure. La continuation du chemin de fer jusqu'à la frontière présentait de grandes difficultés qu'on n'avait point rencontrées ailleurs; pour les vaincre, il fallait des précautions et des dépenses considérables. Il importait donc de bien mûrir les plans. Ceux présentés par Simons rencontrèrent des difficultés de la part de l'administration; il en résultait que les travaux ne marchaient qu'avec lenteur.

En 1841, un nouveau ministre défit ce qui avait été fait précédemment et renvoya Simons à Liége, en le chargeant de la direction spéciale des chemins de fer de la vallée de la Vesdre. Simons fit des représentations, parce qu'il lui semblait qu'en restreignant ses attributions, on le faisait véritablement descendre du rang qu'il occupait; d'une autre part, le séjour de Liége lui était devenu odieux par la perte qu'il y avait faite d'une épouse chérie. Le gouvernement y répondit par l'arrêté du 21 juin 1841, qui lui enjoignit de retourner à Liége pour consacrer exclusivement ses soins aux travaux de la ligne de l'est. Sur son refus d'y obtempérer, Simons fut mis en disponibilité par arrêté royal du 25 juillet 1841.

Cette mesure produisit, dans le public, une sensation pénible. Le gouvernement, sans doute, ne pouvait demeurer entravé dans son action; mais on se demandait s'il avait agi avec les ménagements que méritaient de grands services

rendus avec une intelligence, un zèle et une probité dont on aurait peu d'exemples [1]. On opposait l'acte de cette destitution à la page qui doit rappeler, dans notre histoire, la série des grands travaux par lesquels la jeune Belgique a été, en quelque sorte, révivifiée. On doit souffrir, en effet, de voir briser, à côté d'une source de prospérité et d'orgueil national, l'instrument principal qui lui a donné naissance. De pareils exemples ne sont pas tristes seulement, ils sont décourageants pour l'avenir.

Loin de nous, cependant, l'idée de jeter un blâme sur le gouvernement, nous croyons volontiers qu'un malheureux concours de circonstances l'a porté à prendre un parti auquel il ne s'est arrêté qu'avec peine.

L'année suivante, le ministre des travaux publics remit Simons en activité, et lui confia, en service spécial, les opérations, projets et travaux de construction des routes neuves à entreprendre dans la province de Luxembourg [2]; mais notre confrère regardait également cette position comme secondaire [3]; et, d'ailleurs, il avait été frappé trop vivement pour pouvoir rentrer immédiatement dans la carrière. Il s'excusa sur l'état de sa santé, qui ne lui permettait pas d'aller se livrer à des travaux pénibles dans une de nos provinces dont le climat est le plus rigoureux.

Malgré son état maladif, malgré ses peines, il lui restait cependant des traces de son ancienne activité : le feu sacré n'était pas encore entièrement éteint. On lui parla de projets qui se rattachaient à ceux qui l'avaient occupé dans sa jeunesse. L'Amérique se présenta à ses yeux avec des illu-

[1] Non-seulement Simons n'ajouta rien à ce qu'il possédait par lui-même, mais il ne laissa, après sa mort, que le peu qu'on put recueillir de la vente de son mobilier et de ses livres.

[2] Le 11 octobre 1842.

[3] Ce qui peut justifier cette manière de voir, c'est qu'un arrêté du 20 novembre 1842 nomma un ingénieur ordinaire, M. Dutrieux, pour le remplacer.

sions toutes nouvelles. Une colonie à consolider, tout un pays à exploiter, à féconder par des voies de communication; la possibilité de voir l'isthme où, quinze ans auparavant, il avait dû étudier les moyens de mettre deux grandes mers en rapport : tout cela souriait à cette âme active; il accepta donc les offres qui lui furent faites par la Compagnie belge de colonisation, et fut nommé directeur de la Communauté de l'Union, dans les États de Guatemala.

Dès lors, Simons ne rêva plus que l'Amérique; toutes ses études, toutes ses pensées se tournèrent vers sa nouvelle destination [1]. Il se livra à ce nouveau travail avec la même ardeur qu'il avait mise, douze ans auparavant, à étudier la Belgique pour l'établissement des chemins de fer. Toutefois les conditions n'étaient plus les mêmes : les travaux et les chagrins avaient miné sa constitution; ses cheveux avaient blanchi; il portait tous les signes d'une vieillesse anticipée, mais il conservait encore cette activité qui l'avait toujours animé à l'idée des grandes entreprises. Les journées ne suffisaient plus aux études nouvelles qu'il avait à faire; il fallut empiéter sur les nuits. Les conseils de ses amis, la crainte de laisser orphelins deux enfants encore en bas âge, rien ne put l'arrêter [2]. Me reposer, disait-il, n'ai-je pas pour moi les loisirs de la traversée? Il aurait dû dire peut-être avec Arnault : N'ai-je pas devant moi l'éternité?

Aussi, quand arriva l'instant du départ, il fallut le porter au vaisseau qui l'enleva pour toujours à sa patrie et à ses amis. Son existence ne fut plus qu'une longue agonie; mais ce courage indomptable qui l'avait animé ne devait s'étein-

(1) Il se mit à s'occuper sérieusement de l'astronomie et de la météorologie, dans le but de relever les principaux points et d'étudier le climat du pays confié à ses soins. Il se proposait d'emporter différents instruments et fit de nombreuses visites à l'Observatoire pour m'entretenir de ses projets scientifiques.

(2) Simons a laissé deux enfants, un fils et une fille.

dre qu'avec son dernier souffle de vie. Il expira le 14 mai 1843, à bord de la goëlette de l'État *La Louise-Marie* (1), entre son pays qu'il avait honoré par ses travaux et sa nouvelle patrie qu'il allait mériter par de nouveaux bienfaits. L'Océan recueillit son corps, comme l'Éternel recueillit son âme, l'une de ses plus nobles émanations.

« Au bruit d'une salve d'artillerie, dit la relation de ce triste événement, le corps fut lancé à la mer et disparut sous les flots. Le temps était magnifique, quoique le soleil fût presque entièrement voilé comme en signe de deuil; quelques rayons seulement en descendaient vers la mer et figuraient la route du ciel (2). »

(1) Par 20° 15′ latitude oord et 33° 36′ loogitude occ. du méridien de Greenwich. Simons était d'uoe piété siocère, éloignée de toute affectation. Il reçut, avaot de mourir, les secours de la religioo catholique daos laquelle il avait été élevé.

Uo arrêté du gouvernement, doot il n'a pu avoir connaissance, l'avait promu, le 30 avril 1843, au grade d'inspecteur des poots et chaussées.

(2) Voyez le *Moniteur belge* du 4 août 1843; oo y trouve des renseignements iotéressaots sur la mort de Simons, et le discours prononcé par M. Tardieu, au moment où le corps allait être jeté à la mer.

## FRANÇOIS-PHILIPPE CAUCHY.

Dès l'âge de huit ans, Cauchy avait été envoyé en Belgique et confié aux soins de son oncle, M. Bachelier, professeur de mathématiques au Lycée impérial de Bruxelles (¹). A la suite de brillantes études dans cet établissement, le jeune Cauchy fut admis à l'École polytechnique, le 1er novembre 1812. Il y resta jusqu'en 1814, époque à laquelle il quitta les bancs pour courir avec ses camarades à la défense de Paris, ou plutôt pour assister à la dernière lutte de l'empire.

Après la mémorable catastrophe qui fit perdre à la France les différents pays que la conquête lui avait donnés, Cauchy revint en Belgique, sa patrie adoptive. On s'y occupait avec ardeur de l'organisation du royaume des Pays-Bas, ce beau débris de l'empire, qui, lui-même, devait bientôt après subir un nouveau partage. Le 24 décembre 1816, Cauchy fut envoyé à Namur comme ingénieur du Waterstaat ; et, certes, on

(¹) Fr.-Ph. Cauchy était né à Abbeville, le 18 janvier 1795; et il mourut à Namur, le 6 juin 1842 : il avait un autre oncle en Belgique, attaché au Lycée de Gand, en qualité d'aumônier et de professeur de latin; il était aussi parent du célèbre mathématicien français Augustin Cauchy.

ne pouvait faire un choix meilleur. Exempt d'ambition, scrupuleux observateur de ses devoirs, il consacra dès lors sa vie entière à la province confiée à ses soins; il en devint pour ainsi dire l'âme et le conseil. Qu'on ne cherche plus désormais dans sa carrière cette teinte aventureuse qui en avait marqué le début; on y rencontrera tout ce qu'un homme peut déployer d'énergie, de savoir et de persévérance pour se rendre utile dans le poste qui lui est assigné. On verra notre confrère tour à tour ingénieur, professeur, écrivain, administrateur, et toujours on le trouvera si parfaitement propre à la chose dont il s'occupe, qu'on sera disposé à croire qu'il en a fait son unique étude.

A peine établi à Namur, Cauchy chercha à connaître les besoins de la province; il sentit bientôt quels étaient les services que réclamait plus particulièrement un sol qui renfermait tant de richesses dans ses entrailles. Le gouvernement comprit, de son côté, tout le parti qu'il pouvait tirer des connaissances de notre jeune ingénieur; et, le 23 septembre 1817, il lui confia la chaire de minéralogie et de métallurgie qu'il venait de créer à l'Athénée de Namur. Bientôt après (le 7 mai de l'année suivante), en lui conservant sa résidence à Namur, il le détacha pour le service des mines, dans l'arrondissement de Charleroi, l'un des plus importants de la Belgique. Cauchy justifia pleinement ces différentes marques de confiance; il fit plus : de 1823 à 1834, d'abord comme ingénieur de première classe, et ensuite comme ingénieur en chef, il organisa complétement le service dans les provinces de Namur et de Luxembourg (1). Il prit en même

(1) Il avait été nommé successivement ingénieur de 1re classe des mines au 3me district des mines à Namur, le 11 juillet 1823; faisant fonctions d'ingénieur en chef de la 2me division des mines à Namur, le 4 septembre 1831; ingénieur en chef de la 2me division des mines, à Namur, comprenant les 3me et 4me districts en résidence à Namur, le 29 mai 1834; et enfin ingénieur en chef de 1re classe, le 4 janvier 1839.

temps une part active aux travaux des commissions appelées à s'occuper des intérêts de l'industrie nationale. Le 19 septembre 1827, il avait été nommé membre de la commission d'État pour la révision de la loi sur les mines; en décembre 1829, il avait été appelé aussi à faire partie de la commission centrale d'industrie, de commerce et d'agriculture. Quand le conseil des mines fut établi, en 1832, on sentit que ses lumières pouvaient y être d'une grande utilité, et il fut encore désigné pour y prendre place en qualité de membre.

Deux fois il fit partie des jurys des expositions de l'industrie nationale; et chaque fois il a été nommé rapporteur de sa section : la manière dont il s'est acquitté de ces fonctions difficiles prouve l'étendue et la variété de ses connaissances.

Je ne m'arrêterai pas à énumérer toutes les commissions auxquelles notre confrère fut attaché; qu'il me suffise de dire que, dès qu'on en créait une nouvelle, et l'on sait assez combien ces nouveautés sont encore à l'ordre du jour, les pensées se portaient naturellement vers lui, comme vers l'un des hommes les plus indispensables à ses travaux [1].

Lorsque, en 1833, il fut question de décerner, pour la première fois, des distinctions honorifiques aux sciences, le gouvernement n'oublia pas un nom dont il se souvenait si bien quand il cherchait un homme de talent et de conscience; aussi Cauchy reçut l'une des trois décorations de l'ordre de Léopold qui furent données dans cette circonstance.

[1] Dans l'impossibilité de citer toutes ces commissions, nous nommerons au moins les principales :

La commission chargée de l'examen de matériaux indigènes, instituée par arrêté des départements des travaux publics et de la guerre, en date des 19 et 27 février 1840;

La commission chargée de l'examen des procédés nouveaux, instituée près du département des travaux publics par arrêtés ministériels du 3 avril 1841 et du 2 avril 1842;

La commission directrice des *Annales des travaux publics*, créée par arrêté royal du 8 novembre 1841.

Cauchy était loin de tirer vanité de tant de marques de haute confiance; il les acceptait comme on accepte de nouveaux devoirs à remplir; et les circonstances qui ont amené sa mort nous prouvent assez combien il était religieux observateur de ses devoirs. Modeste et simple dans ses goûts, il évitait avec grand soin de se mettre périodiquement en relief et d'occuper le public des faveurs accordées à ses talents. Il s'appliquait, au contraire, à cacher soigneusement ce que tant d'autres s'étudient à mettre en évidence. Lors même que sa modestie ne lui eût pas donné ce conseil, sa raison lui disait combien sont dangereuses ces ovations ingénieusement usurpées, et combien elles nuisent au caractère et à la dignité de ceux qui les recherchent. Cauchy portait en lui le cachet du vrai talent et de l'homme d'honneur; il laissait à ses ouvrages comme à ses actions le soin de parler pour lui. Ces hommes sont rares, et si l'estime qu'on leur porte n'est pas proclamée par beaucoup de voix, du moins elle est dans le cœur des hommes d'élite, dont il est le plus glorieux d'ambitionner les suffrages.

Si nous considérons notre confrère comme écrivain, nous trouverons que sa plume était conduite par les mêmes sentiments qui réglaient ses actions. Ce n'était pas le désir de se distinguer qui le faisait écrire, mais le besoin de se rendre utile; et, pour atteindre son but, il savait avec facilité traiter les sujets les plus divers et porter dans l'examen des questions les plus difficiles toute la lucidité de son esprit. Le premier ouvrage par lequel il débuta dans la carrière des sciences est son mémoire sur la constitution géologique de la province de Namur, couronné en 1824 et qui se trouve imprimé dans le tome V du nouveau recueil des *Mémoires* de l'Académie royale de Bruxelles. La question proposée faisait un appel direct à ses connaissances; Cauchy crut devoir y répondre. C'est ainsi qu'en classant soigneuse-

ment les fruits qu'il avait rapportés de toutes ses excursions géologiques, en recueillant ses observations de chaque jour et en les confiant au papier, il devint auteur presque sans songer à l'être, et fit ce premier pas, si difficile à hasarder pour l'homme consciencieux et modeste.

Le mémoire couronné décelait un mérite trop réel pour que l'Académie ne désirât pas de compter l'auteur au nombre de ses membres; elle le nomma en effet dès l'année suivante (1825, 4 juin), en même temps qu'elle décernait une distinction semblable à MM. Raoux, Pagani et Moreau de Jonnès, qu'elle avait couronnés pendant le même concours : jamais choix ne fut mieux justifié. Non-seulement notre confrère continua dès lors à nous communiquer les résultats de toutes ses recherches, mais il nous rendit les services les plus importants, surtout par ses rapports consciencieux sur les nombreux ouvrages soumis à son examen. Ces rapports sont tels que plusieurs peuvent être considérés comme de savants mémoires, et ont mérité les honneurs de l'impression. Je citerai en particulier ceux sur les concours relatifs à la constitution géologique des provinces de Luxembourg, de Liége et de Brabant (¹).

Quand l'Académie tint sa première séance publique, le 16 décembre 1835, c'est Cauchy qui fut chargé de présenter le ***Rapport sur l'état actuel en Belgique de la géologie et des sciences qui s'y rapportent*** (²). On se souvient encore avec quelle distinction il s'acquitta de cette charge honorable mais difficile, avec quelle lucidité et avec quel heureux choix d'expressions il sut présenter le tableau rapide et animé d'une série de travaux qui font le plus grand honneur à la

(¹) Voyez tomes VII et VIII des *Mémoires couronnés* (les commissaires étaient MM. D'Omalius d'Halloy, Sauveur et Cauchy, rapporteur). Voyez aussi les *Bulletins de l'Académie*.

(²) *Bulletins de l'Académie*, tome II, page 461.

Belgique, et l'on peut dire à l'Académie royale, sous les auspices de laquelle ils furent exécutés et livrés à la publicité.

Notre confrère avait à peine pris place parmi nous, qu'il appela notre attention sur les pierres à chaux hydraulique de la Belgique ([1]). On sait que l'on nomme ainsi les chaux qui prennent sous l'eau, c'est-à-dire qui s'y durcissent au point de résister à l'impression du doigt, après un séjour dans le liquide, qui peut varier depuis huit jusqu'à quinze jours. Ce travail est une nouvelle preuve de l'étude consciencieuse qu'il faisait de notre sol et des trésors qu'il renferme.

Quand le choléra fit invasion dans nos contrées, en répandant partout la consternation et des germes de mort, Cauchy s'attacha à observer attentivement sa marche; il crut voir dans la direction que suivait ce terrible fléau des analogies avec la nature des terrains, et il nous communiqua les résultats de ses observations. Nous les avons consignés dans le premier volume des ***Bulletins***, où notre savant confrère nous a fait connaître aussi la découverte d'une pierre lithographique qu'il a trouvée dans les environs de Namur.

C'est encore dans le même recueil que l'on trouve sa notice sur un trapp granatifère du Luxembourg, et l'indication d'un ***Tableau synoptique des minéraux et des roches de la Belgique***, qui malheusement n'a pas été publié : on y voit une série de rapports qui témoignent à la fois de l'activité, du savoir et de la flexibilité du talent de notre confrère.

En 1838, Cauchy publia ses ***Principes généraux de chimie inorganique,*** suivis d'un tableau synoptique des corps inorganisés d'origine inorganique ([2]). Cet ouvrage peut être considéré comme le résumé de ses leçons données à l'Athénée de Namur, pour servir d'introduction à son cours de minéralogie et de métallurgie. « A mesure que la chimie a

([1]) Tome IV des *Nouveaux Mémoires*.

([2]) A la Société belge de librairie, Bruxelles, 1 vol. gr. in-8°.

étendu son domaine, dit-il, j'ai donné plus de développement à cette première partie de mes cours, et j'ai été insensiblement amené à lui accorder une étendue telle, que j'ai dû restreindre celle que j'attribuais d'abord aux autres sciences. J'en suis venu à éliminer de celles-ci tout ce que les jeunes gens studieux apprennent aussi bien seuls qu'avec l'aide des professeurs, c'est-à-dire toute la partie descriptive, et je reconnus alors les avantages du mode d'enseignement auquel j'ai été conduit, pour ainsi dire, forcément et sans aucune préoccupation systématique. »

C'est à la prière de ses élèves qu'il se décida à publier ce travail; car il lui eût été difficile de leur refuser une chose, dès qu'elle pouvait contribuer au succès de leurs études. Aussi recevait-il d'eux les témoignages les plus touchants d'affection et de respect, et ces sentiments ne demeuraient pas concentrés dans l'enceinte de l'Athénée; chaque élève les lui conservait religieusement dans le monde et s'habituait à le considérer comme un ami sûr, comme un véritable père. La mort prématurée de notre confrère a fait éclater d'une manière bien touchante cette pieuse affection.

Cauchy s'était trop distingué par les succès qu'il avait obtenus dans l'enseignement et par la sagesse de ses vues dans tout ce qui se rattachait aux études, pour qu'on ne jetât pas les yeux sur lui, quand il fut question de réorganiser les différentes branches de l'enseignement. M. Teichmann, son ancien camarade à l'École polytechnique et alors ministre de l'intérieur, le désigna, par un arrêté du 30 août 1831, pour faire partie de la commission chargée d'élaborer un projet de loi à cet égard ([1]). Cette tâche était difficile à remplir : on venait de rompre brusquement avec un état de choses qui avait mis les entraves les plus étroites à la liberté de l'ensei-

([1]) M. Ernst aloé, qui faisait partie de la même commission et qui fut plus tard ministre de la justice, a suivi de bien près dans la tombe son ancien collègue.

gnement; et la révolution de 1830, par une réaction soudaine, avait donné à cette même liberté la latitude la plus grande qu'elle pût recevoir dans aucun temps et dans aucun pays [1]. C'est dans ces circonstances que la commission commença ses travaux, et l'on peut assurer, je crois, qu'elle n'est pas restée au-dessous de son importante mission, du moins l'expérience des premières années est entièrement favorable aux réformes qu'elle avait proposées. L'organisation des jurys d'examen semble encore aujourd'hui la seule institution compatible avec la liberté proclamée par la Constitution et avec les garanties que réclament à la fois et la société et les bonnes études. Cette organisation a passé dans la loi à peu près textuellement, telle qu'elle avait été formulée par la commission de 1831. La seconde commission, qui fut nommée ensuite pour mettre le projet de la première en harmonie avec la loi, crut devoir faire à ce projet une modification importante, qui consistait à demander deux universités au lieu d'*une seule* que voulait le projet. Ce nouveau plan, conçu moins dans l'intérêt des sciences et des lettres que dans la vue de favoriser des exigences locales, ne semble pas avoir obtenu la sanction du temps. Pour appuyer les deux universités de l'État, il a fallu lier ensemble l'enseignement scientifique et l'enseignement industriel, deux choses essentiellement distinctes pour tout homme qui a mûrement réfléchi sur l'organisation des études : l'un de ces enseignements devra nécessairement finir par étouffer l'autre, et peut-être, en définitive, ne trouvera-t-on que deux écoles d'application là où se trouvaient d'abord deux universités [2].

(1) L'article 17 de la Constitution est ainsi conçu : « L'enseignement est libre; toute mesure préventive est interdite; la répression des délits n'est réglée que par la loi. »

(2) Il y a plus de vingt ans que les lignes précédentes sont écrites, on n'a pas cru devoir y faire des changements.

Lorsque, en vertu de la loi du 27 septembre 1835, le gouvernement, d'accord avec les chambres, procéda à l'organisation des jurys d'examen, Cauchy fut élu par le sénat; et il justifia si bien ce témoignage de haute confiance qu'il fut réélu d'année en année. A la veille de sa mort seulement, il demanda à quitter ce poste d'honneur, et exprima le désir de voir porter sur un autre des fonctions que sa santé ne lui permettait plus de remplir ([1]).

Sous des dehors sévères, il cachait un cœur aimant et sensible; il ne se pardonnait pas même les peines qu'il avait pu causer en remplissant ses devoirs. Nous n'en citerons qu'un exemple. Un jeune homme était venu échouer devant le jury; au moment où l'on prononçait la fatale sentence qui l'écartait du grade tant désiré, des larmes coulèrent de ses yeux; le jury en fut touché, car en remplissant un devoir rigoureux, il avait senti que ce jeune homme devait se trouver dans une position exceptionnelle. Le récipendiaire en effet était fils d'un vieux militaire, et l'état de sa fortune ne lui avait pas permis de faire des études régulières : il avait étudié, chez lui, sur des cahiers inexacts et incomplets. Le soir même de ce jour malencontreux, Cauchy se trouvait avec l'un de ses collègues chez le général Buzen, alors ministre de la guerre. La visite n'était pas faite sans intention; notre confrère était rêveur, préoccupé; il fallut dire le pourquoi. Cauchy le fit en homme de cœur, et il fut parfaitement compris. Le lendemain, le jeune homme reçut les moyens de faire des études régulières; et l'année d'après, Cauchy eut la satisfaction de contribuer à lui conférer le grade et la *distinction*.

L'on ne doit pas s'étonner, après de pareils exemples, du respect et de l'affection qu'il inspirait aux jeunes gens, et sur-

([1]) Il a aussi fait constamment partie des jurys d'examen pour l'admission aux grades de sous-ingénieur et de conducteur dans le corps des mines, depuis 1831.

tout aux élèves qui étaient constamment en rapport avec lui. Dans son premier âge, l'homme éprouve si vivement le sentiment de la justice qu'il reconnait comme par instinct ceux qui lui sont véritablement attachés, et il s'habitue à ne considérer la sévérité que comme un frein qui lui est nécessaire.

Cauchy aimait sincèrement les jeunes gens ; il était sans cesse préoccupé du désir de les rendre meilleurs et de développer leur intelligence. On aurait peine à croire à quels détails minutieux il était descendu pour atteindre son but. Le hasard me fit connaître que nous nous étions rencontrés sur un terrain où j'avais été conduit par la nécessité et lui par le désir toujours actif de bien faire et de se rendre utile aux autres. Qu'on me permette ces détails, les pères de famille les excuseront sans doute. Notre confrère avait employé beaucoup de temps et de méditations à rechercher les moyens les plus propres pour apprendre à lire aux enfants. Il avait composé et fait imprimer des tableaux où les difficultés étaient graduées et présentées dans un ordre systématique tel que l'enfant, après les avoir étudiés, pouvait lire sans peine [1].

On a pu voir déjà, par les détails précédents, que Cauchy s'attachait sans cesse à rechercher l'utile ; il le poursuivait par toutes les voies, et, dans son active prévoyance, il finissait toujours par l'atteindre. Mais qu'on ne s'y méprenne

[1] Un premier tableau présentait tous les monosyllabes commençant par la lettre *a*, puis ceux commençant par la lettre *b*, et ainsi de suite. Dans un second tableau se trouvaient les mots composés, et les difficultés étaient graduées pour chaque lettre. Si je ne craignais les longueurs, je me permettrais de m'étendre sur ce sujet, qui offre un véritable intérêt et qui exige plus de sagacité qu'on ne le croit communément. J'espère pouvoir montrer ailleurs qu'il exige même un esprit d'analyse très-délié, et qu'il est possible de resserrer dans un cadre assez étroit toutes les difficultés que l'enfant peut rencontrer dans la lecture. J'ai vu de nombreux tableaux du genre de ceux dont il vient d'être parlé, et j'avoue que je suis loin d'en avoir été satisfait.

point, cette activité était dégagée de toute pensée d'égoïsme : elle ne s'employait que pour le bien des autres. Faut-il rappeler ensuite la justesse de son esprit, la sûreté de ses conseils, la bonté de son cœur dans ses relations intimes? tous ceux qui l'ont connu s'empresseront de faire son éloge, et nous ne pourrons qu'exprimer faiblement ce qu'ils ont énergiquement senti. Nous emprunterons à un ami commun le portrait qu'il a tracé de son confrère : la vérité et la vivacité des couleurs prêtent à sa peinture un charme que nous n'aurions pu lui donner (¹).

« C'était, en effet, un homme d'un grand savoir et d'une puissante pensée, laborieux au delà de toute expression, dont les vues étaient toujours limpides; mais il n'admettait que le positif: le fait accompli, bien constaté, était la chose à laquelle il donnait croyance; rien, du reste, aux possibilités, aux chances d'avenir, aux probabilités même. C'étaient autant d'ombres vaines ou fantastiques pour lui; et cela ne pouvait entrer dans des idées qu'il formulait avec la rigueur d'une proposition de géométrie. C'était, en conséquence, d'un sentiment bien naturel à concevoir pour ceux qui ont vu en si peu de temps tant de couronnes rouler dans l'abime et qui ne connaissent plus de stable et de solide que Dieu et la vérité absolue.

» Cette manière de traiter les choses qui étaient de son ressort, et elles étaient en bien grand nombre, enleva peut-être aux travaux de Cauchy la couleur brillante qu'aurait pu leur donner son imagination vive et gracieuse ; mais elle leur conserva un autre caractère bien précieux, c'est que jamais

(¹) Le passage suivant est extrait d'une note manuscrite que le colonel Dandelin a bien voulu me communiquer. Comme Cauchy, Dandelin était ancien élève de l'École polytechnique, et, comme lui, il enseignait par goût à l'Athénée de Namur; tous deux étaient collègues à l'Académie, ainsi que dans différentes commissions scientifiques et administratives; ils avaient donc pu s'apprécier mutuellement.

personne n'a eu à regretter de s'être engagé sous l'empire de ses conseils, ni à récuser la témérité de ses prévisions, et pourtant jamais homme peut-être ne fut autant consulté et sur autant de choses et d'éventualités diverses. Aussi le crédit moral dont il jouissait et la confiance dont il était revêtu s'étaient élevés bien haut. Ses avis, qu'il donnait avec la simplicité et la netteté qui formaient le cachet de son langage avaient plus de poids que bien des encyclopédies, et cela était juste : on savait au moins qu'on ne serait pas mis en fausse route, et dans un siècle où tout marche si vite, le plus grand de tous les malheurs, c'est d'être forcé de revenir sur ses pas, de faire, si j'ose le dire, un repli dans sa carrière. Cauchy n'en fit jamais faire à personne. Il y a peut-être en cela du hasard, mais de celui qui n'existe que pour les hommes de conscience et de talent.

» Cauchy ne s'est pas contenté d'être un savant et un homme de haute capacité, il était encore d'une douceur attrayante, et sa vie d'homme privé était aussi pleine de charmes que de gaieté. Cette dernière qualité, qui n'est le partage que des bons cœurs et des bons esprits, allait quelquefois chez lui jusqu'à l'enfantillage, et, communicatif comme il l'était, elle entraînait les plus sérieux. Sa conversation, pleine d'abandon et de finesse, ne révélait alors que par éclairs et presque malgré lui, l'homme supérieur qui voulait s'effacer pour vivre un instant de la vie commune. La langue scientifique ne servait chez lui qu'à jeter une lumière plus nette et plus vive sur les formes capricieuses et juvéniles qui jaillissaient de sa pensée, et qui portaient toujours avec elles je ne sais quoi d'intelligent et d'affectueux à la fois.

» C'est particulièrement dans les voyages, souvent durs et rebutants, auxquels l'obligeaint ses nombreuses missions que l'on reconnaissait cette rare qualité de masquer à chaque instant l'homme scientifique pour l'homme aimable. Au milieu

des fatigues de la route, aggravées par une santé déjà frêle, des périls de ses visites dans des travaux dangereux à explorer, des notes nombreuses et scrupuleuses qu'il y prenait, des observations graves et sérieuses qui devaient être consignées, il ne cessait de s'oublier pour s'occuper du bien-être de ses compagnons de voyage. Dur et sévère pour lui-même, sobre et infatigable, il était plein de soins et d'attentions délicates pour eux; et, dans ces moments de fatigue et de dégoût où le courage d'investigation commence à devenir douteux ou chancelant, sa gaieté jaillissait en étincelles et ranimait le feu prêt à s'éteindre. Aussi, plus d'une commission n'a dû qu'à Cauchy d'arriver complétement au résultat de ses recherches ou de ses travaux. »

Ajoutons, pour compléter ce tableau, que chacun rendait un si sincère hommage à sa droiture, à son jugement sûr et à son esprit conciliant, qu'il était à la fois l'arbitre et le juge naturel devant lequel venaient s'aplanir toutes les contestations qui naissaient au sujet des travaux d'exploitation. Quand, après avoir examiné la question, Cauchy s'était prononcé, personne n'aurait osé appeler de son jugement; et, chose inouïe, grâce à cette sage intervention, le gouvernement n'eut pas à soutenir un seul procès dans la partie du royaume soumise à son inspection [1]. Le dernier et le plus important des travaux de notre confrère [2], celui qui accéléra peut-être sa fin prématurée, c'est la *Carte minière de la Belgique*, ouvrage immense, qui n'a pu paraître qu'après sa mort et qui résume en quelque sorte les travaux de toute sa vie. La

(1) Nous tenons ce fait remarquable de M. le baron de Stassart, qui a été longtemps gouverneur de la province de Namur et qui connaissait Cauchy dans l'intimité. Il serait impossible de rendre un plus bel hommage au caractère d'un homme public.

(2) On doit ajouter encore à la liste des ouvrages de Cauchy une note sur les gîtes métallifères de l'Ardenne, insérée dans le tome IV de la 3me série des *Annales des mines* de France.

carte minière a été publiée par le ministère des travaux publics, et il est juste de dire que, pour la composer, Cauchy a pu joindre à ses propres documents ceux qui lui ont été fournis par les ingénieurs des mines [1].

La dernière fois que Cauchy prit part aux séances de l'Académie [2], ce fut pour inviter ce corps à proposer l'une de ses médailles de concours au meilleur travail sur l'analyse des houilles du Hainaut. C'était encore une question d'utilité publique qu'il avait en vue. Malgré son état de souffrance, qu'on était loin de regarder comme le précurseur de sa fin prochaine, il fit ressortir avec chaleur tous les avantages de la question. Sa voix était affaiblie; il dut s'interrompre souvent, et se retirer même après avoir cessé de parler. Le mal fit des progrès si rapides, qu'un mois après, Cauchy n'existait plus. Il succomba le 6 juin 1842, vers 10 heures du soir, à une maladie de poitrine dont les progrès furent d'autant plus effrayants que rien jusque-là n'avait fait soupçonner sa présence [3].

[1] M. l'ingénieur De Vaux, notre confrère à l'Académie, a bien voulu nous donner les renseignements qui suivent, au sujet de la *Carte minière de la Belgique :* « Dès le mois de février 1837, M. le ministre des travaux publics avait exprimé aux trois ingénieurs divisionnaires du royaume le désir d'obtenir de chacun d'eux une carte minière de sa division. Il était bien spécifié qu'il ne fallait attacher aucune importance scientifique à ce travail, dont le caractère devait être essentiellement commercial et industriel.

» Peu après la production de ces cartes, le gouvernement forma le projet de réunir, de compléter et de publier les principaux documents statistiques que pouvait lui fournir l'administration des mines. A ce projet s'associa naturellement l'idée de reproduire les trois cartes minières, après avoir toutefois coordonné les différentes parties et avoir étendu, sous ce nouveau point de vue, le cadre et les indications qu'elles comportent. Telle est l'origine de la carte minière qui vient de paraître. » Ce sont MM. les ingénieurs en chef Cauchy, De Vaux et Gonot qui ont recueilli et fourni, pour leurs divisions respectives, les éléments de cette carte, et c'est à Cauchy qu'a été confié le soin de diriger et de publier ce travail.

[2] Le 10 mai 1842.

[3] Ce coup fatal fut une véritable calamité pour la ville de Namur, et l'on peut dire pour le pays entier. Un grand concours de monde prit part aux funérailles, et la douleur générale témoigna la perte qu'on venait de faire.

## ANTOINE BELPAIRE (1).

Antoine Belpaire était né à Ostende en 1789. Il y reçut, pendant les premières années de sa vie, un commencement d'instruction fort incomplet, et tel que pouvait l'offrir une ville dont les ressources, sous le rapport de l'éducation, étaient extrêmement bornées.

« Une circonstance inattendue, nous écrivait son fils, qui vint développer subitement dans son esprit une série d'impressions et d'idées qu'il avait ignorées jusque-là, influa d'une manière favorable sur son avenir, en excitant de bonne heure en lui cette soif d'apprendre qui ne le quitta plus depuis, et en lui découvrant tout à coup le but, jusqu'alors inconnu de lui-même, vers lequel son caractère et ses goûts devaient le porter. Ses parents l'avaient envoyé passer quelques années de son enfance à Messines, aux environs d'Ypres, où demeurait une partie de sa famille. Il y rencontra un prêtre français qui s'y était réfugié pour échap-

(1) Né le 3 février 1789, il mourut, à Anvers, du 13 au 14 décembre 1839. M. Alphonse Belpaire, fils du savant qui fait l'objet de cette notice, a bien voulu nous donner les principaux renseignements que nous présentons ici.

per aux persécutions de la révolution française. Ce prêtre était un homme instruit et d'un caractère aimable; il prit mon père en affection et remarqua en lui des dispositions pour l'étude qu'il résolut de cultiver. Il commença donc à s'occuper activement de son éducation et lui donna en peu de temps les premières notions de la grammaire, de l'histoire, des sciences naturelles, des mathématiques, etc., toutes choses absolument neuves pour mon père. Il devint ainsi pour lui un précepteur d'autant mieux en état de diriger l'esprit de son élève, qu'il avait su se l'attacher par sa bonté et son amabilité. Les années que mon père passa dans sa compagnie à Messines furent les plus agréables de sa vie, celles sur lesquelles son souvenir s'est toujours reporté avec le plus de plaisir. Il nous parlait souvent de cette époque si heureuse de son enfance, et jamais sans nous exprimer les sentiments les plus vifs de gratitude et de vénération pour l'excellent prêtre à qui il devait sa première éducation.

» De retour à Ostende, mon père y rencontra un ancien élève de l'École polytechnique, du temps de la création de cette célèbre institution, qui occupait alors la place de professeur de navigation à Ostende. Ce professeur l'engagea à se présenter à l'École polytechnique et lui proposa de le mettre en état de passer les examens d'admission à cette école. Les difficultés d'une pareille entreprise effrayèrent mon père, et il hésita longtemps avant de se décider à tenter l'épreuve qui lui était offerte. Enfin il se laissa persuader et commença l'étude des mathématiques sous la direction du professeur qui l'avait engagé à s'y livrer. Celui-ci le mit, en dix-huit mois de temps, en état d'être reçu élève à l'École polytechnique : mon père y entra en 1805.

» A la fin de sa première année à cette école, il fut désigné pour entrer dans l'artillerie. Cette destination n'ayant

pas été accueillie favorablement par ses parents, qui ne voulaient pas le laisser entrer dans l'armée, il fut obligé de quitter l'école avant d'y avoir terminé ses études, et il revint à Ostende en 1806, après avoir consacré à peu près trois ans à se préparer à entrer dans une carrière qui se fermait tout à coup devant lui.

» Mon père songea alors à entrer dans l'instruction publique. Il obtint une place de maître d'études au Lycée de Bruges. Il occupa pendant quelque temps cet emploi, et le quitta ensuite pour aller remplir, en 1810, au Lycée de Bruxelles, la même place que celle qu'il avait eue à Bruges.

» Pendant son séjour à Bruxelles, il se décida à quitter l'instruction publique pour embrasser la carrière judiciaire. Dans cette intention, il suivit les cours de l'École de droit de cette ville. Il y fut reçu bachelier le 26 mars 1813, et licencié le 20 juillet suivant; il obtint ensuite le titre d'avocat à la cour de Bruxelles, et continua à habiter cette ville jusqu'en 1816, époque à laquelle il fut nommé notaire à Ostende. Le 20 décembre 1821, il obtint la place de greffier du tribunal de commerce dans cette même ville. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1827, où il quitta Ostende pour venir occuper, au tribunal de commerce d'Anvers, l'emploi de greffier qui s'y trouvait vacant.

» A Ostende, mon père prit une grande part à plusieurs institutions de bienfaisance publique qui y furent établies. Ce fut encore lui qui, avec l'aide de quelques-uns des principaux habitants d'Ostende, organisa une école de musique d'après la méthode du méloplaste. Cette entreprise lui coûta beaucoup de peines et de travail; mais il eut la satisfaction de la mener au but qu'il désirait atteindre. L'École de musique reçut un assez grand nombre d'élèves et répandit les éléments d'une instruction musicale solide parmi la jeunesse d'Ostende qui la fréquentait. Diverses circonstances

amenèrent par la suite la chute de cet établissement, qui ne dura que peu d'années, et finit entièrement quelque temps après le départ de mon père pour Anvers.

» En même temps que l'École de musique, il érigea aussi une école latine, par laquelle il aurait voulu suppléer à l'absence d'un collége à Ostende. L'école latine fut peu suivie et n'eut qu'une fort courte durée. »

En 1825, l'Académie royale de Bruxelles avait remis au concours, pour l'année suivante, l'examen des changements que la côte d'Anvers à Boulogne avait subis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis la conquête de César jusqu'à nos jours. Belpaire, qui s'était occupé de cette question intéressante, se mit à l'approfondir d'une manière plus spéciale; et, afin de pouvoir entrer avec plus d'assurance dans tous ses détails, il fit plusieurs voyages à pied sur toute l'étendue du littoral qu'il se proposait de décrire. Il consigna le résultat de ses observations géologiques et historiques dans un savant mémoire auquel l'Académie décerna l'une de ses médailles d'or [1]. Dans ce travail, Belpaire commence par décrire l'état des côtes sous la domination des Romains; il entre ensuite dans les détails nécessaires pour établir leur état actuel, fait connaître les causes des changements survenus, rapporte les preuves qui en établissent la réalité, énumère les inondations qui ont eu lieu successivement et expose ensuite les changements qu'elles ont produits.

L'Académie avait à peine couronné ce mémoire remarquable que Belpaire, moins content de son travail que ne l'avaient été ses juges, leur communiqua un plan de recherches dans toute l'étendue du bassin maritime qui s'étend depuis les hauteurs de Blanez, au delà de Calais, jusqu'à

(¹) Ce mémoire est inséré dans le tome VI des *Mémoires couronnés*.

l'extrémité du Jutland, et il offrit généreusement ses services pour en assurer l'exécution. L'Académie adopta ce projet et pria le ministre de l'intérieur de le soumettre au roi, afin de faciliter à l'auteur les moyens de le réaliser. Il ne paraît pas, du reste, que le gouvernement ait favorablement accueilli cette demande. Le but de Belpaire n'était pas seulement d'étudier la constitution géologique de l'étendue de pays qu'il désignait, et de suivre les changements qu'y avait occasionnés la mer, mais notre savant avait encore l'intention de tracer les limites des divers idiomes qu'emploient les habitants, et de réunir des notions aussi exactes que possible sur l'état météorologique des pays qu'il aurait visités.

En 1827, le gouvernement du pays établit des commissions de statistique auprès des gouverneurs des provinces, dans le but de faciliter des recherches sur la population, le commerce, l'agriculture et les diverses branches de la statistique nationale dont il se proposait de publier les principaux résultats. Ces commissions, instituées sur un plan uniforme devaient correspondre avec le ministère de l'intérieur, et elles se composaient, en général, des hommes qui, par leurs connaissances ou par leur position, pouvaient jeter le plus de lumières sur le nouveau champ de recherches qu'on voulait exploiter. Belpaire fut naturellement appelé à faire partie de la commission établie dans la Flandre occidentale, et désigné pour s'occuper des recherches géologiques de la province.

Déjà, par arrêté royal du 4 octobre 1826, il avait été désigné pour aller remplir, auprès de la Société de commerce des Pays-Bas, les fonctions temporaires de commissaire pour la ville d'Ostende, et il exerça cet emploi jusqu'au mois de juin 1827.

Sa probité bien reconnue lui attirait chaque jour des témoignages nouveaux de confiance. Pendant les dernières

années de son séjour à Ostende, il avait été appelé à faire partie de la régence de cette ville, en qualité de conseiller communal. Au commencement de 1827, il fut nommé à la place de greffier du tribunal de commerce à Anvers. Peu de temps après (en 1828), un arrêté du ministre de l'intérieur le fit entrer dans la direction de l'Athénée de la même ville, et, au mois de mars 1830, il fut nommé membre de la commission d'instruction publique et inspecteur des écoles dans la deuxième division de l'arrondissement d'Anvers. Il exerça ces dernières fonctions jusqu'à l'époque de la révolution, qui les fit cesser de fait, en donnant à l'enseignement la liberté la plus grande.

Cependant cette révolution, qui changea tant de fortunes et déplaça tant de personnes, laissa Belpaire à peu près dans la même position ; seulement elle lui assura de nouveaux titres à l'estime de ses concitoyens, qui lui en donnèrent des preuves en le nommant, dans les premières élections qui eurent lieu, membre du conseil communal de la ville d'Anvers. Depuis cette époque, Belpaire fut encore réélu, et il remplit la même charge à peu près sans interruption jusqu'à sa mort. Il prit une grande part aux nombreux travaux d'administration qui occupèrent la régence d'Anvers pendant cette période.

En 1831 parut l'arrêté royal qui créait une commission spéciale pour la rédaction d'un projet de loi sur l'enseignement, et qui désignait en même temps Belpaire pour en faire partie ([1]). La liberté que la Constitution garantissait à l'enseignement ne pouvait laisser aucun doute sur la nature du travail que l'on désirait obtenir de la commission, mais elle

([1]) Cette commission, qui devait se réunir sous la présidence de M. le ministre de l'intérieur, se composait de MM. Lecocq, président en l'absence du ministre, D. Arnould, Belpaire, Cauchy, J.-G.-J. Ernst et Quetelet, faisant les fonctions de secrétaire. Il en a été parlé déjà, dans l'article relatif à Cauchy : Voyez p. 275.

rendait en même temps très-difficile et très-délicate la tâche qui était imposée à ses membres [1]. Sans se faire illusion sur ces difficultés et sur les oppositions qui naîtraient de toutes parts à ses vues, quelles qu'elles pussent être d'ailleurs, la commission aborda franchement, et l'on peut dire de la manière la plus consciencieuse, le travail qui lui était demandé. Le *projet de loi* fut présenté au ministère et imprimé l'année suivante [2]; il embrassait les différentes branches de l'enseignement. Une seconde commission fut chargée ensuite d'un travail de révision et d'arrêter les termes dans lesquels le projet serait présenté aux chambres. Cette commission adopta la première rédaction, en y introduisant néanmoins quelques modifications importantes.

C'est pendant le cours des conférences de la première commission dont nous avions l'honneur de faire partie, que nous avons surtout pu juger des connaissances solides, du jugement droit et de la probité de notre confrère. Exempt de toute prévention, en dehors de toute espèce d'influence, il ne s'attachait qu'à rechercher la vérité et à faire prévaloir ce qui lui semblait bon et utile. Ses scrupules, sous ce rapport, allaient même quelquefois à un point tel qu'ils auraient pu prêter à la plaisanterie, si la source n'en avait été aussi sacrée. Quand, après de longues délibérations, on croyait la question éclaircie ou du moins portée assez loin pour que chacun pût arrêter son jugement, quand arrivait l'instant d'aller aux voix, Belpaire hésitait encore, il flottait indécis, et avant d'émettre son vote, il semblait chercher à gagner

(1) L'article 17 de la Constitution est conçu en ces termes : « L'enseignement » est libre; toute mesure préventive est interdite; la répression des délits n'est » réglée que par la loi.

» L'instruction publique donnée aux frais de l'État est également réglée par » la loi. »

(2) *Projet de loi de l'enseignement public en Belgique*, etc., publié par le ministre de l'intérieur. Bruxelles, chez Remy, 1832, 1 vol. in-8°, 204 pages.

du temps par un nouvel examen des deux opinions divergentes.

Cependant au milieu de ses occupations administratives, Belpaire n'abandonnait pas l'étude des sciences; il employait même ses instants de loisir à en faciliter l'accès aux autres. Ainsi, en 1834, sur la demande de M. Teichmann, son ancien condisciple à l'École polytechnique de France et alors gouverneur de la province d'Anvers, il donna un cours de géométrie descriptive à l'Académie de dessin, et il fut en même temps nommé membre de la direction administrative de cette institution ([1]). Il revenait cependant toujours avec une prédilection marquée à ses premiers travaux et à l'étude de nos côtes et des modifications qu'elles ont subies.

En 1833, il avait présenté à notre Académie une notice historique *Sur la ville et le port d'Ostende :* elle a été insérée depuis, avec quelques changements, dans le tome X des Mémoires de ce corps savant.

Des travaux dirigés avec tant de persévérance et vers un but si utile avaient depuis longtemps fixé l'attention de la classe d'histoire de notre Académie, qui, dans la séance du 7 mars 1835, l'appela au nombre de ses membres, et plusieurs autres sociétés savantes, nationales et étrangères, imitérent cet exemple. Notre confrère assistait assez régulièrement à nos séances; il était toujours prêt à seconder nos travaux, soit en nous communiquant les résultats de ses recherches et de ses observations recueillies dans les Flandres et la province d'Anvers, soit en prenant part à l'examen des ouvrages soumis au jugement de l'Académie. Il savait apprécier, en homme judicieux tous les avantages que la Belgique, dans son état actuel, peut retirer des associations

([1]) Par arrêté ministériel du 14 décembre 1835; il fut aussi nommé membre du conseil d'administration de l'École de navigation établie à Anvers.

scientifiques, surtout pour les recherches locales; il fut l'un des fondateurs de la Société royale des sciences, lettres et arts d'Anvers, qui le nomma président du comité des lettres et des sciences. Il eût été intéressant, pour répondre au but de son institution, que cette société eût pu donner sur la province d'Anvers les recherches qu'elle était à même de recueillir et qui nous manquent encore : ainsi, nous ne connaissons à peu près rien sur la météorologie de cette province, qui semble exercer une action si directe sur la mortalité de ses habitants [1]; et l'Académie a vainement proposé au concours, pendant plusieurs années, une question concernant la description géologique de cette même partie du pays. C'est par des travaux de cette nature que les sociétés provinciales se recommandent surtout à l'estime des savants.

Dans les derniers temps de sa vie, notre confrère s'occupait de terminer la traduction d'un traité de droit anglais sur les lettres de change, et, toujours conséquent avec lui-même, il sacrifiait ainsi son amour-propre et ses loisirs à l'espoir de se rendre utile. Il avait aussi été l'un des rédacteurs d'une revue judiciaire publiée à Bruxelles, sous le titre d'*Archives de droit et de législation.*

Ce grand nombre d'occupations accessoires ne l'empêcha pas de remplir, avec le plus grand soin, les fonctions qu'il exerçait au tribunal de commerce d'Anvers, ni de se livrer à l'étude approfondie des différentes questions de droit que soulevaient les causes portées devant ce tribunal. Bien plus, il trouvait encore le temps de rendre de nombreux services au commerce d'Anvers, en acceptant tous les arbitrages qui

[1] Les renseignements météorologiques manquent encore complétement; mais les travaux de fortification, faits dans ces derniers temps, ont donné lieu aux découvertes paléontologiques les plus importantes : un grand nombre en ont été publiées par l'Académie royale de Bruxelles.

lui étaient déférés et que son esprit calme et conciliateur réussissait presque toujours à terminer à la satisfaction des parties qui lui soumettaient leurs différends.

« Mon père n'a jamais été d'une santé robuste, nous écrivait son fils ; il se plaignait depuis fort longtemps de maux d'estomac et de douleurs dans les intestins. Cependant son état ne présenta de caractère sérieux que depuis un an environ.... Il eut toujours un goût ardent pour le travail ; sa maladie même ne l'empêcha pas de s'y livrer. Trois semaines avant sa mort, lorsqu'il n'était presque plus en état de quitter sa chambre, il se faisait encore traîner à la commission de navigation de l'Escaut, pour assister aux discussions de cette assemblée. Ce furent ses derniers travaux (1). Mon père conserva, jusqu'à la fin, la plénitude de ses facultés intellectuelles. Il passa les deux dernières semaines de sa vie à s'entretenir avec nous sur les questions religieuses les plus relevées ; il mourut dans la nuit du 13 au 14 décembre (1839). »

(1) Un arrêté royal du 30 juin 1839 l'avait nommé membre de cette commission, instituée à Anvers par le § 6 de l'art. 9 du traité de paix du 19 avril précédent.

---

## JEAN KICKX (1).

Jean Kickx était l'un des plus anciens membres de l'Académie; il avait été nommé, un an après la réorganisation de ce corps, le 26 avril 1817. Fils d'un pharmacien, il dirigeait lui-même à cette époque une pharmacie à Bruxelles : il avait su, depuis longtemps, mériter la confiance publique par ses connaissances approfondies dans les sciences naturelles et dans l'art pharmaceutique. Depuis 1805, il avait été appelé à faire partie du jury médical du département de la Dyle, et il en exerçait les fonctions avec assez de zèle pour être réélu par le nouveau gouvernement en 1814. Il devint même à cette époque secrétaire de ce même jury, qui avait pris le nom de Commission du Brabant méridional, par suite des changements de noms qu'on croyait devoir introduire partout pour désigner les mêmes choses.

Ce savant botaniste était d'un caractère fort austère et d'une probité parfaite : il assistait régulièrement aux séances de l'Académie; et, quoique le personnel fût peu nombreux,

(1) Il était né le 9 mars 1775; et il est mort le 27 mars 1831.

il prenait rarement la parole. Quand il jugeait à propos de le faire, il s'énonçait sans ménagement pour les expressions; ses sorties brusques et mordantes produisaient parfois un effet assez inattendu sur ses collègues, parmi lesquels siégeaient d'ordinaire deux ou trois ministres. On connaissait le fond de sa pensée, on appréciait sa droiture, et tout en rendant justice à sa sincérité, on ne lui faisait point un crime de la verdeur et quelquefois de l'âpreté de ses observations sur ses collègues présents et souvent même sur les plus haut placés.

Il avait publié, dès l'année 1812, une *Flore de Bruxelles* qui contenait le résultat de toutes ses recherches faites dans le Brabant. Cet ouvrage pouvait alors exciter l'attention au milieu du silence qui régnait généralement dans nos provinces sur tout ce qui concernait les sciences. Kickx cependant avait des relations assez nombreuses avec son collègue Van Mons, qui dirigeait également une pharmacie à Bruxelles et qui jouissait alors de la réputation la plus grande en Europe. Leurs demeures étaient peu éloignées; ils se voyaient même assez fréquemment et avaient l'un pour l'autre de l'affection, quoiqu'ils eussent les habitudes et les tempéraments les plus différents. Autant Van Mons avait le caractère vif, actif et tout à fait méridional, autant son collègue était froid, réservé et quelquefois violent, quand il dépassait ses limites ordinaires. Le contraste si fort qui existait entre ces deux savants n'a cependant jamais nui à leurs relations affectueuses, bien que ni l'un ni l'autre ne fît mystère des écarts que son ami se permettait parfois.

Kickx, avons nous dit, avait été nommé membre de l'Académie royale vers l'époque de la réorganisation, et sa nomination avait été faite à l'unanimité. Dès son entrée dans ses nouvelles fonctions, il eut occasion de prendre la part la plus active aux travaux qu'exigeaient les rapports nombreux qui

étaient à faire, et, dans la séance du 20 avril 1818, il donna lecture d'un précis *Sur l'extraction et la purification du salpêtre, sur l'établissement de salpêtrières artificielles et le moyen de perfectionner nos poudres.* La rédaction de ce mémoire se faisait d'après la demande du Roi, qui avait exprimé le désir de recevoir un précis clair et détaillé pour expliquer la manière la plus aisée et la plus avantageuse d'extraire le salpêtre dans le royaume, d'établir avec succès des salpêtrières artificielles, de purifier le nitre et de donner aux poudres la perfection dont elles sont susceptibles [1]. C'était ce grand problème qui occupait alors les savants et que Chaptal a traité d'une manière si heureuse.

Un autre mémoire *Sur la découverte du gypse sélénite ou sulfate de chaux cristallisé et d'une argile plastique inconnue jusqu'ici dans le voisinage de Bruxelles*, fut présenté à l'Académie, dans la séance du 7 septembre 1818. Un rapport, lu au commencement de 1819 sur ce travail, concluait à l'impression dans les *Mémoires;* on invitait en même temps Kickx à suivre les travaux que le propriétaire du terrain, où la découverte avait été faite, se proposait d'y exécuter et à communiquer de nouveau les résultats de ses observations. Mais il ne parait pas que ces recherches aient été continuées avec succès.

Les deux travaux précédents ne furent point publiés, mais on trouve dans le tome II des *Mémoires de l'Académie*, qui parut en 1822, deux écrits de notre auteur, l'un *Sur les traps stratiformes* et l'autre contenant des *Extraits des observations météorologiques faites à Bruxelles pendant le premier semestre de l'an* 1822 [2].

[1] Le gouvernement témoigna ses remerciments pour le travail, dans la séance du 7 septembre suivant.

[2] L'auteur continua à publier le relevé de ses observations météorologiques, dans le tome III des *Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*.

Déjà deux ans auparavant (en 1820), Kickx publiait son *Tentamen mineralogicum,* ouvrage dans lequel il essayait de ramener aux minéraux la méthode que Linné avait appliquée avec tant de succès au règne végétal.

Vers la même époque, l'Académie avait reçu différentes lettres sur les découvertes que l'on venait de faire dans la grotte de Han et sur le passage qu'on avait trouvé à travers la montagne qui borde le village, parcouru par le courant de la Lesse : on sait que cette petite rivière, après avoir traversé la montagne, va se jeter ensuite dans la Meuse du côté de Dinant. Les bruits qu'on répandait sur le cours de cette petite rivière et sur la beauté des excavations que présente la montagne, traversée sur une étendue de plus d'un quart de lieue, déterminèrent l'Académie à y envoyer deux de ses membres : Kikx fut chargé de donner la description botanique et paléontologique de la partie extérieure de la montagne, et M. Quetelet fut chargé de faire le relevé de la grotte et d'en présenter le plan intérieur, en indiquant les principales conformations géologiques. L'excursion demandée eut lieu pendant le mois d'août 1822; plusieurs personnes instruites désiraient faire partie de cette petite expédition scientifique, à laquelle assistait aussi le fils de Kickx, qui n'avait alors que dix-neuf ans, mais qui donna, dans cette circonstance, des preuves nombreuses de ses connaissances comme botaniste et de son ardent désir de s'instruire. Il fallut à peu près huit jours pour prendre une connaissance un peu exacte de l'extérieur de la montagne, et surtout pour mesurer les cavités intérieures, qui présentaient parfois les difficultés les plus grandes, soit par leur rétrécissement, soit par leurs dimensions colossales : l'une d'elles, en effet, pouvait être assimilée par sa grandeur à l'intérieur d'une église élevée : plus de vingt personnes, munies de flambeaux, s'y tenaient facilement sans en éclairer les limites. Aussi, après

son retour, l'un des deux visiteurs, peu satisfait des renseignements qu'il avait recueillis, et particulièrement sur le cours des eaux dans l'intérieur de la montagne, crut-il devoir y retourner et chercher à déterminer les passages qui pouvaient avoir échappé à un premier examen. Le tout fut imprimé dans le tome II des *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, avec quatre planches et un plan de la grotte [1].

En 1823, le conseil d'administration de l'École de médecine de Bruxelles confia au professeur Kickx les cours de botanique et de minéralogie, et, trois ans après, la même école se réorganisa et le chargea de l'enseignement des cours de pharmacie, de botanique et de minéralogie.

Ce fut en 1827 que le gouvernement prit le parti de former à Bruxelles les différents cours libres du Musée, en les entourant de quelque prestige, plutôt pour les gens du monde que pour l'enseignement ordinaire. M. Van Ewyck, directeur général de l'enseignement de l'État, fit connaître à l'Académie les intentions bienveillantes du roi, et il invita plusieurs des membres de la compagnie à faire partie des professeurs de ces cours, nouveaux pour la capitale. MM. Dewez, Vanderlinden, Kickx et Quetelet acceptèrent sans peine, et à eux ne tardèrent pas à se joindre MM. Baron [2], Van de Weyer, Lesbroussart, Drapiez, Roget et Lauts. L'ouverture des cours se fit avec une certaine solennité, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir que l'idée de cet enseignement libre avait été favorablement accueillie. Des personnes peu au cou-

[1] Une nouvelle édition de la *Relation d'un voyage à la grotte de Han* parut, l'année suivante, sous format in-8°, chez P.-J. De Mat, imprimeur à Bruxelles, avec la description des grottes de Freyr, de Remouchant, de la montagne de Saint-Pierre près de Maestricht, etc.

[2] Une erreur de transcription a fait omettre le nom de Baron parmi les professeurs du nouveau Musée (page 364 de l'*Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, par A. Quetelet. 1 vol. in-8°, chez Hayez, 1864). C'est Baron qui fut chargé aussi de prononcer le discours d'introduction.

rant des événements qui nous touchaient cependant de très-près, s'étonneront peut-être de l'accord qui régnait encore à cette époque entre le gouvernement et plusieurs des hommes qui ont marqué le plus pendant notre révolution de 1830.

Dans l'année qui suivit l'ouverture des cours publics du Musée, Kickx fit paraître, pour la facilité de son enseignement, un *Résumé de botanique et de minéralogie,* qui fut imprimé à Bruxelles. On peut remarquer que les efforts de notre modeste savant tendaient constamment à étendre les connaissances et les avantages de ses élèves qui lui témoignaient la plus grande déférence malgré son apparente rigueur ([1]).

Les événements de 1830 lui portèrent un coup fatal. Quoique étranger à toutes les agitations politiques, quoique formé en quelque sorte au milieu des bouleversements de la révolution brabançonne et de la révolution française, Kickx sentit avec chagrin les changements nouveaux qui se faisaient, non qu'il y prit une part active, car il demeura étranger aux mouvements politiques qui s'opéraient; mais il ne survécut point à ces déchirements qui se faisaient autour

([1]) Nous donnons ici un aperçu sur quelques découvertes faites par Kickx; nous les empruntons à une notice insérée par M. Marchal père, page 4 des *Notices nécrologiques sur Kickx* et *Vanderlinden*, qu'on trouve dans le tome VII des *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, in-4°, 1832. Elles concernent « une nouvelle espèce de *Verbascum* qu'il trouva au bord du Ruppel près d'Heyndonck; une nouvelle espèce d'*Agaric,* trouvée par lui dans le bois de Soigne et qu'il appela *Agaricus revolutus;* la découverte qu'il fit du plâtre sélénite, aux environs de cette ville. Il publia aussi une notice sur l'*Arabis albida* et *alpina*, imprimée dans les *Annales de la Société Linnéenne* de Paris.

« Plusieurs plantes portent son nom, entre autres le *Verbascum Kickxium*, ainsi nommé par M. Dumortier, en témoignage de la découverte qu'il en avait faite. M. Dumortier fit aussi un genre distinct des *Anthirrinum Spurium* et *Elatine* de la *Flore de Bruxelles*, et leur donna le nom de Kickx; une spocinée de Java est appelée *Kickxia arborea* par le docteur Blume; enfin, un genre *Kickxia* fut créé par M. Reichenbach, botaniste saxon. »

de lui : il mourut pendant l'année même qui suivit notre révolution, en laissant un nom cher à la science ainsi qu'aux gens de bien.

---

Kickx était père de cinq enfants et il eut le malheur d'en perdre successivement quatre. L'aîné, qui lui survécut, portait le même prénom que lui et avait hérité de sa probité et de ses connaissances scientifiques [1]. La douceur de son caractère et son goût extrême pour le travail lui avaient concilié l'amitié et l'estime de tous ceux qui étaient à même de le connaître. Il avait fait ses premières études à l'Athénée de Bruxelles et obtenu ensuite le titre de docteur. Il avait su mériter, en faisant ses études, pendant quatre années consécutives, les prix que l'Université de Louvain attachait à la solution des questions proposées pour les concours annuels [2]. Après cette carrière brillante comme étudiant de la faculté des sciences, le jeune Kickx publia, selon les

[1] Jean Kickx fils était né à Bruxelles, le 17 janvier 1803; il mourut subitement dans la même ville, le 1er septembre 1864. Son fils, Jean-Joseph Kickx, docteur en sciences et connu déjà par des ouvrages de mérite, est attaché, comme l'était son père, à l'Université de Gand, où il soutiendra, nous n'en doutons pas, l'estime qu'ont méritée dans les sciences son aïeul et son père.

[2] Voici quels étaient les énoncés de ces questions; il suffira de les indiquer : on pourra voir les réponses aux trois premières questions dans les *Annales de l'Université de Louvain*. La publication du quatrième mémoire couronné a été suspendue, par suite des événements politiques qui amenèrent la révolution de 1830 :

1re question : Detur accurata descriptio plantarum officinalium et venenatarum in agro lovaniensi spontè crescentium, additâ earum historiâ, etc.

2e question : Describantur plantæ et animalia è quorum partibus vel productis spiritus ardentes extrahi solent, etc.

3e question : Comparetur organisatio generalis animalium cum vegetabilium organisatione, et doceatur quænam classificatio tum animalium, tum vegetabilium e ratione et natura organisationis institui posset.

4e question : Enumerentur et systematicè describantur mineralia in materiâ medicâ recepta, etc.

usages du temps, pour l'obtention du grade de docteur, la dissertation latine *Specimen inaugurale exhibens synopsin molluscorum Brabantiæ Australi indigenorum*. Cet écrit, comme le fait observer le savant auteur de sa notice nécrologique, est un des premiers ouvrages de malacologie qui ait paru en Belgique. Après avoir déterminé, dans la préface de son mémoire, les limites qu'il a assignées au Brabant, l'état de l'atmosphère, la température moyenne, les températures *maxima* et *minima*, la direction générale des vents, l'auteur passe à la description minutieuse des espèces, au nombre de cent dix, que toutes il a observées lui-même dans cette province. Le caractère, la synonymie et l'habitat y sont décrits avec un soin tel, que cet ouvrage offre à la fois un mérite réel pour l'époque à laquelle il a été publié, et constitue encore de nos jours un excellent guide pour ceux qui s'occupent de la détermination des mollusques fluviatiles de la Belgique.

J. Kickx venait d'être promu au grade de docteur en sciences naturelles quand éclata la révolution de 1830. Adelman, son ancien professeur dans les sciences naturelles, s'était réfugié en Allemagne : son titre fut offert à notre jeune compatriote, qui crut ne pouvoir l'accepter par un motif de délicatesse. Il vint s'établir à Bruxelles, et, en 1831, le collége des bourgmestre et échevins de cette ville se fit un plaisir de le mettre à la place que son père, qui venait d'expirer, avait si honorablement remplie.

Les résultats de son enseignement et les avantages qu'il sut acquérir dans la carrière des sciences prouvèrent suffisamment que la régence de Bruxelles ne s'était pas trompée sur la valeur des connaissances de son jeune protégé. J. Kickx continua son enseignement à Bruxelles jusqu'en novembre 1834, époque de la suppression de l'école ; mais il passa en même temps, comme professeur de botanique et de mi-

néralogie, à l'Université de Bruxelles. L'année suivante, la loi du 25 septembre 1835 réorganisa le haut enseignement en Belgique, et J. Kickx fut attaché à l'Université de Gand, comme professeur extraordinaire pour l'enseignement de la botanique, de la physiologie des plantes et de l'anatomie végétale.

Ce fut pendant la même année qu'il publia sa ***Flore cryptogamique des environs de Louvain***. Cette publication mérite d'être remarquée, car il n'existait à cette époque aucun ouvrage spécialement consacré à la flore cryptogamique du pays. Ce genre de recherches l'occupa depuis d'une manière toute spéciale; il sut en répandre le goût dans nos provinces; il forma même, en 1856, une société d'amateurs qui avait principalement pour but l'exploration de la flore cryptogamique des Flandres.

C'est pendant l'année 1836 que l'Académie royale des sciences et des lettres de Belgique admit J. Kickx au nombre de ses correspondants, et, l'année suivante, elle lui donna le titre de membre titulaire. Le titre de correspondant n'avait été créé qu'en 1834, pour remplacer, sans les éliminer, les membres hollandais absents que l'état de guerre ne permettait pas d'assister aux séances. Cet état exceptionnel aurait dû cesser en 1838, lors de la séparation légale et définitive des deux pays, mais la majorité préféra conserver cette distinction. En 1841, le titre qui avait été accordé à notre jeune naturaliste fut changé en celui de professeur ordinaire, et, par suite de cette nouvelle nomination, il fut appelé à la direction du Jardin botanique, qui, aujourd'hui, grâce à ses bons soins, peut passer pour l'un des plus beaux et des plus riches du pays.

Kickx fut d'un puissant secours pour l'étude de la feuillaison, de la floraison, de la fructification et de la chute des feuilles qui s'était développée en Belgique : ses nombreux

travaux ne lui permettaient pas de suivre attentivement et d'annoter les époque périodiques de ces phénomènes; mais il avait eu l'obligeance d'engager plusieurs de ses amis à y prendre une part active par leurs propres travaux, qu'il avait soin de transmettre exactement ; il se faisait ensuite un véritable plaisir de pouvoir mettre ses connaissances à la disposition des personnes qui s'occupaient plus spécialement de ces travaux, et de les aider de ses bons conseils.

Notre savant compatriote s'occupait particulièrement des études de la flore cryptogamique des Flandres : il avait même déjà publié, dans les recueils de l'Académie, cinq centuries préliminaires de l'œuvre immense qu'il se proposait de mettre au jour et qui devait « comprendre un aperçu organographique de chaque famille et la description étendue de plus de deux mille espèces, sans compter plusieurs centaines de celles qui, admises jusqu'à ce jour, ont dû, par suite des découvertes de Tulasne et d'autres cryptogamistes, être ramenées à des types dont elles ont été reconnues n'être que des états préformatifs. » Il avait terminé un ouvrage considérable sur ce sujet curieux et important : « Il venait de mettre le couronnement à tant d'œuvres justement estimées, en achevant son grand travail sur la flore cryptogamique, quand, par une coïncidence fatale, la mort l'atteignit au moment même où il venait de conclure, avec un éditeur, en présence d'un de ses plus anciens amis, les arrangements pour la publication de ce monument scientifique. Un tel travail ne sera, sans doute, pas perdu; il ne restera point ignoré; des mains fidèles le mettront pieusement au jour... [1] »

[1] J. Kickx se trouvait alors à Bruxelles pour assister à des examens universitaires; il parla à un ancien ami des difficultés qu'il avait éprouvées chez un des principaux éditeurs de Bruxelles, pour l'impression de son ouvrage, qui formait en quelque sorte l'œuvre de toute sa vie. Cet ami lui proposa d'aller terminer avec

Indépendamment de ses recherches consciencieuses qui l'avaient si fidèlement conduit pendant tout le cours de sa vie, J. Kickx se plaisait à réunir des notes biographiques sur les hommes les plus distingués de son pays qui s'étaient spécialement occupés de ses études favorites. Il donna dans ses loisirs des notices sur Jean de Laet, Van Sterbeeck, Auger-Gislain de Busbeck, Boece de Boodt, etc. Quand l'Académie royale de Belgique songea, plus tard, à réunir les noms de ses hommes les plus distingués et à en présenter le tableau, de manière à réunir tous ses titres de gloire, J. Kickx fut naturellement appelé à faire partie des quinze membres de l'Académie désignés pour s'occuper du soin de la rédaction. Il s'agissait, avant tout, de savoir s'il fallait composer simplement un *dictionnaire biographique* des hommes qui avaient marqué dans l'histoire du pays, ou s'il fallait, à peu près comme le demandait De Reiffenberg en 1846, « considérer le travail comme un *tableau historique*, ou un résumé dans l'ordre chronologique, des faits et gestes de tous les hommes qui ont contribué à rehausser la gloire du nom belge, tant sous le rapport artistique, scientifique et littéraire que sous d'autres également dignes d'être signalés. » Il proposait donc de rédiger séparément l'histoire littéraire, l'histoire scientifique, l'histoire artistique, l'histoire politique et militaire, etc. La question fut résolue en faveur de la *biographie* par dix voix contre cinq; et Kickx, qui s'était beaucoup occupé de l'histoire scientifique, se rangea dans le parti vaincu [1].

Parmi les témoignages d'estime accordés à notre collègue

l'éditeur cette affaire purement commerciale. Les difficultés, en effet, furent aplanies : J. Kickx vit l'éditeur, mais le lendemain il avait cessé d'exister.

(1) Les cinq membres de la commission académique qui tenaient à présenter le tableau historique de la Belgique au lieu de la biographie des Belges, étaient MM. Fétis père, le baron Kervyn de Lettenhove, J. Kickx, Van Hasselt et Quetelet.

par différents botanistes, il convient de citer les plantes nombreuses qui ont été chargées, en quelque sorte, de transmettre son nom et ses services à la postérité ([1]). Onze plantes portent son nom, et différentes sociétés savantes, en appelant à elles le botaniste distingué, lui ont donné des témoignages de leur estime. Peu de personnes jouissent d'une considération aussi complète que celle qu'il avait méritée, et comme homme et comme savant; on peut dire qu'il a véritablement honoré la science par sa modestie et par ses belles qualités qui commandaient l'estime générale.

J. Kickx mourut à Bruxelles, dans la nuit du 1<sup>er</sup> septembre 1864 : rien ne pouvait annoncer une mort aussi subite. Son corps fut transporté à Gand, et ses obsèques eurent lieu, au milieu de la douleur générale, le lendemain de l'enterrement de Timmermans, son collègue dans la faculté des sciences, autre perte douloureuse que les sciences firent simultanément.

([1]) Ces plantes sont : *Zamia Kickxii*, Moq. — *Polyporus Kickxianus*, Lev. — *Hypoxylon Kickxii*, West. — *Stilbospora Kickxii*, West. — *Terebratula Kickxii*, Galleot. — *Pholas Kickxiana*, De Ryckh. — *Paludina Kickxii*, West. — *Astarte Kickxii*, Nyst. — *Dentalium Kickxii*, Nyst. — *Trochus Kickxii*, Nyst. — *Venus Kickxii*, Nyst.

On pourra voir avec plus de détails, une notice de M. Poelman sur J. Kickx, dans l'Annuaire de l'Académie pour 1865.

---

## DANIEL-JOSEPH-BENOIT MARESKA (1).

C'est une douee consolation pour l'honnète homme de s'élever des rangs inférieurs de la société et de parvenir, par ses talents et son caractère, à prendre une position distinguée et à jouir de l'estime de tout ce qui l'environne. Mareska avait rencontré, dans le cours de ses premières années, bien des difficultés; mais il sut les vaincre dès ses études universitaires, et son excellente eonduite fixa bientôt l'attention des hommes qui pouvaient exercer de l'influenee sur son avenir. La nature semblait l'avoir traité d'une manière privilégiée, car il joignait un physique avantageux à des qualités morales et spirituelles très-remarquables.

Ses premiers débuts à l'Université de Gand furent signalés par différents succès qu'il obtint dans les eoncours. En 1824, il remporta le prix de l'Université de Liége, par un mémoire sur la théorie des limites. Ses prédilections, dans sa première jeunesse, le dirigeaient plus spécialement vers les sciences mathématiques, et il semblait en effet avoir des dispositions partieulières pour les cultiver avee supériorité. Deux ans après, il remporta une distinction semblable dans

(1) Né à Gand, le 9 septembre 1803; mort dans la même ville, le 31 mars 1858.

l'université de sa ville natale, par un mémoire sur la théorie des *caustiques* par réflexion et par réfraction [1]. Ce sujet occupait alors non-seulement les mathématiciens belges, mais encore beaucoup d'hommes remarquables des pays avoisinants, qui cherchaient à simplifier cette théorie et à la ramener à sa plus simple expression.

C'est à cette époque aussi qu'à l'occasion de sa promotion au grade de docteur en sciences, il écrivit son mémoire sur les lois de l'électricité dynamique. Immédiatement après (1827), il fut nommé à la chaire des sciences mathématiques de l'Athénée royal de Gand. Il fut en même temps appelé comme professeur de chimie à l'école industrielle, qui était annexée à l'université de la même ville. La première de ces places était devenue en quelque sorte une espèce de récompense pour les étudiants les plus distingués de l'université.

Lors de l'organisation de l'Athénée de Gand, en 1814, l'université n'existait pas encore; elle ne fut créée que deux ans après. M. Quetelet y était chargé de l'enseignement des mathématiques, mais il n'eut pas de peine à faire comprendre son insuffisance pour développer, seul, les sciences mathématiques et physiques, dans un athénée royal qui tenait à se placer en première ligne. On nomma successivement MM. Le Maire, Mareska, Lefrançois, Duprez, qui succédèrent les uns aux autres et qui éveillèrent une émulation utile parmi les jeunes gens.

Mareska sentit cependant que la place de professeur de mathématiques à l'Athénée serait insuffisante pour le mettre à même de poursuivre toutes les études qui l'occupaient : il prit, en 1829, le diplôme de docteur en médecine, comme

(¹) *Josephi Mareska Gandavensis responsio ad quaestionem : In investigationes mere mathematicas de causticis per reflexionem et refractionem, etc.*, 1 vol. in-4°, 50 pages et 2 planches. Gand, 1826.

inaugurant la nouvelle carrière qu'il se disposait à suivre. Son attention s'était, depuis longtemps, portée vers les sciences d'observation et particulièrement vers les sciences médicales. A la suite de la révolution de 1830, la suppression des facultés de philosophie fut décrétée; il se forma des facultés *libres* pour l'enseignement de ces mêmes sciences, et Mareska fut chargé de l'enseignement de la chimie. Il occupa ces fonctions jusqu'à l'époque de la réorganisation de l'enseignement supérieur, et devint alors professeur extraordinaire de ce cours, qu'il continua d'enseigner jusqu'à la fin de sa vie. Il échangea toutefois ce titre contre celui, plus élevé et plus productif, de professeur ordinaire.

En 1830, il publia, avec M. Donny, une lettre à M. Dumas sur la suspension de l'affinité par le froid, lettre qui a paru dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences de Paris (séance du 7 mars 1845). Cet écrit était assez remarquable pour que Berzélius, dans son rapport sur les progrès de la chimie, appréciât les recherches qui y sont contenues. « Ce sont là, dit-il, des expériences de la plus haute importance pour la chimie théorique. » L'appréciation d'un homme aussi célèbre doit exercer quelque influence sur l'esprit des juges en pareille matière.

Dans le cours de la même année, l'Académie royale de Belgique fit paraître, dans le tome XII de ses *Bulletins*, l'extrait d'une lettre que les mêmes savants avaient adressée à son secrétaire perpétuel, sur les modifications que présentent certains corps dans leurs propriétés chimiques, quand ils sont portés à une température excessivement basse. Ce travail avait principalement pour but de montrer que les expériences faites à Gand avaient précédé celles faites sur le même sujet par de Schrötter à Vienne, et que les auteurs avaient reconnu que l'affinité entre plusieurs corps se trouve diminuée par l'influence du froid.

Mareska s'était occupé de ces recherches avec M. Donny, qui lui servait d'aide à l'Université de Gand. L'Académie a inséré dans ses recueils plusieurs autres ouvrages dus à la même collaboration. On trouve, dans le tome XVIII de ses *Mémoires*, un écrit sur un appareil de Thilorier modifié, concernant les propriétés de l'acide carbonique liquide et solide, et, dans le tome XXVI, des *Recherches sur l'extraction du potassium*.

Le tome XIV des *Bulletins* renferme aussi des travaux de Mareska qui ont pour objet les sophistications des farines et du pain : l'attention de notre confrère s'est toujours portée d'une manière particulière vers tout ce qui concerne les aliments et l'état des produits qui servent à la consommation. Ainsi, il composa avec notre confrère J. Kickx son rapport sur l'épidémie des pommes de terre, et il fit avec M. Hyman une enquête sur le travail et la condition physique et morale des ouvriers employés dans les manufactures de coton.

Il écrivit, plus tard, avec M. Valerius, actuellement professeur de physique à l'Université de Gand, le cours de chimie organique et inorganique qui parut pendant l'année 1848. Cet ouvrage, traduit de l'allemand, avait pour but de faciliter l'enseignement.

Nous devons mentionner encore la part qu'il prit à la composition de la *Pharmacopée*, ouvrage dont le Gouvernement désirait vivement la publication et dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée. Il était ainsi toujours prêt au travail et ne refusait jamais ses soins dès qu'il s'agissait d'une œuvre utile.

Mareska avait été décoré de l'ordre de Léopold pour les nombreux services qu'il avait rendus aux sciences par ses travaux et par le concours qu'il avait prêté à toutes les recherches demandées par le gouvernement.

L'année 1830, comme nous l'avons vu, avait changé totalement sa position; elle lui avait fourni en même temps une occasion favorable pour augmenter, par une observation active, ce qu'il possédait de connaissances théoriques. Il fut nommé médecin de la maison centrale de détention, l'une des prisons les plus considérables du royaume; plus tard, il fit partie de la Commission médicale provinciale et fut revêtu d'autres fonctions, qui, jointes à son enseignement, lui causèrent, pour se tenir au niveau des progrès de la science, des fatigues incessantes qui finirent par ruiner graduellement sa robuste santé.

Mareska était l'un des fondateurs de la *Société de Médecine de Gand*, qui l'a choisi, quelques années avant sa mort, comme un de ses présidents. Il a pris une part très-active aux travaux de cette association : c'est ce que montrent les nombreuses communications sur les sciences qu'il a insérées dans ses différents *Bulletins*.

L'Académie royale de médecine, à laquelle il fut également attaché en 1848, reçut différents articles de sa composition et d'intéressants rapports sur des travaux qui avaient été soumis à son examen.

Le savoir, l'impartialité, la doiture de caractère qui distinguaient Mareska, avaient souvent engagé le Gouvernement à recourir à son expérience pour les renseignements qu'il désirait recevoir. Ses appréciations inspiraient, avec raison, la plus grande confiance; et le Ministre de la justice crut devoir publier les rapports qu'il lui avait adressés sur l'état sanitaire des détenus correctionnels à Hémixem.

« Pendant ses dernières années, quand il avait à lutter d'une manière incessante contre la maladie qui l'a conduit au tombeau, m'écrivait un de ses collègues, je l'ai entendu maintes fois gémir sur l'impossibilité où il se trouvait de donner régulièrement ses leçons. A peine convalescent, nous

l'avons vu souvent se faire conduire jusqu'à l'université, et quand il se trouvait dans l'impossibilité d'arriver jusqu'à son amphithéâtre, il demandait à l'un de ses collègues de lui céder une salle au rez-de-chaussée. »

« Mareska est mort le 31 mars 1858, à la suite d'une hydropéricarde; et jusqu'au dernier instant, il a conservé toute la sérénité de son caractère. Il a vécu et il est mort en bon chrétien. Il a réclamé lui-même les secours de la religion, au moment qu'il a senti ses jours sérieusement menacés. »

L'enterrement eut lieu le 2 avril 1858. Les représentants des principales institutions auxquelles Mareska avait appartenu vinrent successivement rendre un dernier hommage à sa mémoire, à ses rares qualités, et exprimer des regrets partagés par toute la population gantoise.

---

## HENRI-GUILLAUME GALEOTTI.

---

Peu de jeunes gens préludèrent d'une manière plus heureuse à leur carrière scientifique, peu y apportèrent des qualités plus aimables et plus bienveillantes que le savant dont j'essayerai de retracer la courte existence. Plein d'ardeur pour l'étude, plein du désir de s'y livrer avec énergie, il vint échouer devant un mal qui amortit ce feu créateur, et la fortune lui sourit si peu qu'elle comprima les dons naturels par lesquels il se distinguait le plus.

Henri-Guillaume Galeotti était d'origine italienne : son père était de Milan; lui-même était né à Paris, au milieu des événements militaires qui répandirent le deuil autour de son berceau ([1]). Il suivit, bientôt après cette époque, son père en Belgique, et, dès qu'on put le remarquer, il se plaça, par ses facultés intellectuelles, dans un rang élevé. Galeotti

([1]) Il était né le 10 septembre 1814 (cette date est extraite des actes de naissance du 5[me] arrondissement de Paris). « Il avait été enregistré devant M. Mauvaye, maire, le 12 septembre 1814, comme fils de dame Esther-Agathe-Christine Kraus, sous le nom de Henri-Guillaume. »

Galeotti avait été naturalisé Belge par arrêté royal du 28 février 1843. Il est mort le 14 mars 1858, pendant le même mois que Mareska, avec qui il avait d'ailleurs tant de rapports.

n'avait que vingt et un ans lorsqu'il se fit connaître de l'Académie royale de Bruxelles par le prix qu'il y remporta pour son *Mémoire sur la constitution géognostique de la province de Brabant* (¹).

Cet écrit assez étendu nécessitait des recherches nombreuses sur la nature des terrains de la province, et exigeait la connaissance des différents ouvrages modernes de minéralogie et de paléontologie. L'auteur le rédigea avec une simplicité pleine de modestie, mais en homme qui se sentait la force nécessaire pour se livrer à des études sérieuses. On doit s'étonner toutefois que, préparant ce travail dans un âge aussi peu avancé, il pût parler déjà des voyages scientifiques qu'il avait accomplis. « Depuis plusieurs années, dit-il dans sa préface, l'Académie des sciences de Bruxelles avait proposé au concours la description géologique du Brabant; personne n'avait encore traité cette question, lorsque, revenu de longs voyages que je fis en Saxe, en Bohème, au Harz, etc., dans le but d'approfondir les sciences géologiques auxquelles je me vouais depuis plusieurs années, je me hasardai de répondre à cet appel. Mes faibles talents et mon jeune âge me faisaient peut-être un devoir de ne point entreprendre une si rude tâche; mais le désir orgueilleux de marcher sur les traces frayées par tant de succès divers des d'Omalius d'Halloy, des Cauchy, des Dumont, des Sauveur, des Schmerling et d'autres, qui honorent la Belgique par leurs travaux géologiques, et l'exemple que m'offraient ces savants, ont fait naître en moi l'idée présomptueuse que je pourrais soumettre une description géognostique du Brabant à leur approbation (²). »

(¹) Tome XII des *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique*, in-4°; 1837.

(²) Préface du *Mémoire sur la constitution géognostique*, page 30, tome XII des *Mémoires couronnés de l'Académie*.

C'est surtout par les recherches paléontologiques que cette description se fait remarquer et qu'elle sut mériter des éloges. Non-seulement Galeotti remporta le prix du concours, mais l'Académie voulut donner à l'auteur un témoignage de confiance. Elle avait demandé, dans ses programmes des recherches sur la géologie de nos principales provinces ; elle crut que l'instant était venu de procéder à un travail général et de demander la carte géologique de tout le royaume.

Le 2 juillet 1830 [1] parut un arrêté royal qui portait qu'une carte géologique de la Belgique serait exécutée aux frais du gouvernement, sous les auspices de l'Académie royale de Bruxelles, et que l'étude des terrains et le tracé de leurs limites seraient remis dans le terme de trois ans. Cet arrêté stipulait de plus que le sieur Dumont, professeur à l'Université de Liége et membre correspondant de l'Académie royale, serait chargé de l'exécution de la carte comprenant les provinces de Liége, de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, et que le gouvernement se réservait de désigner ultérieurement la personne chargée d'exécuter les études relatives aux provinces de Brabant, d'Anvers, des Flandres et de Limbourg.

Le savant que concernait cet arrêté, sans cependant le désigner encore, était, conformément au désir exprimé par l'Académie, le jeune Galeotti. Mais, par suite de l'absence prolongée de ce naturaliste, le gouvernement dut confier tout le travail à Dumont, qui s'acquitta, du reste, de la manière la plus digne de cette mission importante. On ne peut que regretter de voir ces deux savants, en qui l'Académie avait mis de si nobles espérances, terminer tous deux leur carrière dans un âge peu avancé et à si peu de temps d'intervalle.

[1] *Bulletins de l'Académie*, tome III, page 234, 1836. M. Galeotti était parti de Hambourg au mois de septembre de l'année précédente, et s'était rendu à Vera-Cruz.

Pendant son séjour en Amérique, Galeotti fut loin d'oublier l'Académie; il la tint au courant de ses principales excursions et lui communiqua la plupart de ses travaux. Nos bulletins témoignent de ses sentiments d'attachement pour le corps qui avait récompensé sa première œuvre et qui avait voulu l'associer à une de ses entreprises les plus importantes. Dans ses différents voyages en Amérique, et particulièrement dans le Mexique, on le voit toujours tourner ses regards vers sa patrie adoptive, prendre plaisir à lui parler de ses études et s'efforcer de lui montrer qu'il n'est pas indigne des sympathies du premier corps scientifique de l'État (1).

(1) Nous rappellerons ici, avec plus de détails, les renseignements que Galeotti paraît avoir communiqués lui-même à M. La Sègue et que celui-ci a publiés à Paris, dans un recueil scientifique :

« Parti de Hambourg en septembre 1835, il arrive à Vera-Crux en décembre, à l'époque où la végétation est pour ainsi dire stationnaire; une herborisation de quelques jours lui amène cependant la découverte de quelques espèces nouvelles. Il visite ensuite la région fertile et tempérée de Xalapa, ville située à vingt-cinq lieues de Vera-Crux. Un séjour de six mois lui permet de récolter une foule de plantes vivantes (surtout des orchidées) et d'échantillons desséchés. De Xalapa, M. Galeotti poursuit sa route vers las Vigas, régions froides et boisées de la Cordillère, que l'on quitte pour entrer dans la région froide des plaines de Perote. Il observe toute la contrée de plaines depuis Perote et au delà de Puebla jusqu'au pied de la chaîne volcanique de l'Ixtaccihuatl et la chaîne qui sépare les plaines de Puebla de celles de Mexico. A trois différentes époques, en 1836, 1837, 1838, il herborise dans la plaine de Mexico, près d'Ayotla, de Chalco, de San Augustin, de Tisayuca, etc., jusqu'à Pachuca. En juillet 1836, il se rend aux montagnes de Real-Monte; accompagné de M. Ch. Ehrenberg de Berlin, il herborise, pendant deux à trois mois dans cette intéressante région. Il visite quelques pics élevés, tels que le Sumate et le Cerro del Aguila, Regla, près de Real-Monte, le ravin du Rio-Grande de Mextitlan, à 1,000 pieds plus bas que Regla, les montagnes escarpées de la Cordillère de San-Jose-del-Oro, au nord de Zimapan, etc.

» A la fin de 1835, M. Galeotti part de Mexico pour visiter la Cordillère occidentale du Mexique, en passant par San-Juan-del-Rio, les plaines de Zelaya, Salamanca et Léon. Il visita Guadalaxara et les rives du lac de Chapala, à treize lieues de cette ville. Une course rapide le transporte ensuite à San-Blas, au bord de l'océan Pacifique.

» A son retour de la côte, en 1837, il se rend à Guanaxuato, à la Sierra de Santa-Rosa, etc. Au mois de juin, il part de Mexico pour visiter le haut volcan de Popocatepetl et en rapporte un herbier recueilli pendant un campement de trois

Il revint en Belgique vers la fin de l'année **1840**, et dès la première séance d'élection qui suivit son retour, il obtint les suffrages de l'Académie, qui le nomma au nombre de ses correspondants (le 7 mai 1841).

M. Galeotti rapportait une riche moisson d'objets d'histoire naturelle. Sa modestie et les limites du temps dont il pouvait disposer ne lui permirent pas de s'occuper seul à mettre le public dans la confidence de tout ce qu'il avait réuni dans ses voyages; il en communiqua cependant une série à l'Académie royale de Bruxelles, avec laquelle, comme nous venons de le dire, il avait toujours entretenu des rela-

jours, près des limites de la végétation, à 10,500 pieds; il repart en juillet pour les riches régions de Michoacan, après avoir visité et escaladé le sommet du Campanario (clocher) de Nevado de Toluca, situé à près de 15,000 pieds de hauteur absolue, et les rives du lac qui remplit en partie la cavité de l'ancien cratère. Il explore successivement Morelia (Valladolid de Michoacan) et ses environs, Jesus-del-Monte, Santa-Maria, Iaripeo (à 5,000 pieds), Patzenaro, le volcan de Jorullo, Uruapan. De ce dernier endroit, il traverse toute une région de montagnes et arrive à Guadalaxara. En décembre 1837, il se dirige vers le nord sur Aguas-Calientes et sur San-Luis-Potosi, ville située près du tropique et à plus de 6,000 pieds au-dessus du niveau de l'Océan. De retour à Mexico, en avril 1838, après un voyage de quatre à cinq mille lieues, il revient à Xalapa et à Vera-Cruz, et va établir sa station botanique à la colonie allemande de Mirador et de Zacuapan. Au mois d'août, en compagnie de ses trois amis, les naturalistes MM. Funck, Ghiesbreght et Linden, il visite le pic élevé d'Orizaba. Établi pendant onze jours avec ses compagnons dans une caverne située à environ 11,000 pieds, il recueille, entre 9,000 et 12,800 pieds de hauteur absolue, 3 à 400 espèces de plantes.

» En avril 1839, M. Galeotti part pour Tehuacan, dans l'État de Puebla, par Cordova, Orizaba et Acultzingo; visite Oaxaca et le Cerro de San-Felipe, au nord de la ville, Yavezia, Castrasana, etc., dans la Cordillère orientale d'Oaxaca et la Chinantla, vaste réunion de ravins et de montagnes. Son voyage à la Cordillère, au sud d'Oaxaca et à la côte Pacifique, est marqué par des stations importantes : la plaine d'Oaxaca, Sola, Juquila, près de la côte, à 4,000 pieds d'élévation dans la Cordillère et près du mont de la Vierge, et où se trouve la flore la plus riche, la plus variée et la moins connue du Mexique. De retour à Oaxaca à la fin de 1839, il parcourt la Misteca-Alta, Penoles, Iaitepeque, Nusinu, etc., retourne à Vera-Cruz par Tehuacan, Huatusco et la colonie de Mirador, et quitte le Mexique en juin 1840, effectuant son retour par la Havane et l'Angleterre. » (Extrait du *Musée botanique de M. Benjamin Delessert*, par A. La Sègne; Paris, 1845, in-8°, pages 209 et suivantes.)

tions; le surplus de son butin scientifique enrichit successivement différents recueils.. « L'herbier qu'il avait formé était composé de 7 à 8,000 espèces, dont un grand nombre étaient nouvelles; mais une partie seulement d'entre elles a été décrite, soit par Galeotti, soit en collaboration avec d'autres botanistes : les fougères et une bonne partie des phanérogames par Martens; les orchidées par Ach. Richard; les graminées par Trinius, etc. (¹).

Le travail sur les fougères méritait un examen tout particulier; l'attention que Martens et Galeotti ont portée sur ces plantes s'explique facilement, si l'on considère que le Mexique est, peut-être, l'un des pays du monde entier qui en est le plus richement doté. Sur 160 espèces qui proviennent de ce territoire, il s'en trouvait plusieurs encore inconnues jusqu'alors : des planches nombreuses en présentent la configuration, qui est décrite, du reste, dans un texte faisant l'objet d'un mémoire assez considérable (²).

M. Galeotti était plein d'ardeur pour les sciences; ce qu'il possédait n'était rien à ses yeux : sa fortune, son existence, tout leur était consacré. Il forma, dès son retour, un grand établissement horticole, et il en proportionna l'importance bien plus aux idées qu'il avait conçues qu'à ses ressources pécuniaires. Mais il sentit bientôt que le commerce a d'autres exigences que celles qui résultent du savoir, et qu'en voulant y réussir, il ne suffit plus de connaissances étendues ni de pensées généreuses. Il dut céder à des préoccupations toutes différentes de celles qui l'avaient dominé jusqu'alors : il se sentit transporté dans un monde nouveau, dont il ne connaissait ni les expédients, ni les écueils.

(¹) *Notice nécrologique* sur H. Galeotti par M. Ed. Morren.

(²) Mémoires sur les fougères du Mexique, et considérations sur la géographie botanique de cette contrée, par Martens et H. Galeotti, tome XV des *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, année 1842.

Ce retour l'affecta vivement et eut la plus fâcheuse influence sur son organisation. Peu à peu il s'éloigna, par discrétion, des hommes avec lesquels il avait autrefois du plaisir à se trouver. L'Académie ne le vit plus prendre part à ses séances : il semblait que le sort qui le poursuivait fût en même temps une barrière entre lui et les hommes qui l'estimaient le plus.

Par l'intermédiaire de quelques confrères de l'Académie, Galeotti put entrer, au mois de mai 1853, comme directeur au Jardin d'Horticulture de Bruxelles, et s'y livrer entièrement à ses études de prédilection. Cette tranquille position lui donna plus de calme; il retourna à ses travaux chéris et jouit de l'existence paisible dont il avait tant besoin. Mais le coup qui devait nous le ravir était porté depuis longtemps : sa santé, trop rudement éprouvée, ne put se rétablir, malgré les conditions plus heureuses dans lesquelles il se retrouvait.

Galeotti, depuis son retour d'Amérique, s'était marié, mais il n'eut qu'un seul enfant, un fils, et ce fut sans doute une cause d'allégement pour son esprit, que de ne pas être chargé d'une nombreuse famille au milieu des luttes pénibles qu'il eut à soutenir. Le travail fut son grand consolateur, et le besoin d'étude le porta à s'occuper de la rédaction du *Journal d'horticulture pratique*, dont la publication augmentait encore les avantages de sa nouvelle position.

C'est le 14 mars 1858 que se termina sa douloureuse existence, minée par une longue et pénible maladie. La plupart de ses anciens collègues de l'Académie et ses nombreux amis voulurent lui payer un dernier témoignage d'affection, et accompagnèrent ses restes jusqu'au cimetière de l'église de Schaerbeek, où ils furent déposés.

---

# LIVRE III.

## LITTÉRATEURS ET ARTISTES BELGES.

### CHARLES-JOSEPH-EMMANUEL VAN HULTHEM (1).

Ch.-J.-E. Van Hulthem descendait d'une de ces anciennes familles belges qu'à Bruxelles et à Louvain, on comprenait assez généralement sous le nom de patriciennes, mais qu'à Gand, par une dénomination spéciale, on nommait la *poorterye*. C'était, en général, une classe de propriétaires qui, déjà dès les XIII[e] et XIV[e] siècles, concouraient, avec les cinquante-trois métiers, à former la magistrature de la ville. Cette famille, au XVII[e] siècle, était arrivée à un haut degré de considération. Elle fut anoblie par Philippe IV, en 1659; mais Van Hulthem en tirait si peu de vanité que les généalogistes seuls connaissaient cette circonstance.

(1) Em. Van Hulthem naquit à Gand, le 4 avril 1764, et il mourut dans la même ville, le 16 décembre 1833. Voyez aussi les notices qui ont été écrites par MM. Cornelissen et De Reiffenberg.

Il était très-jeune encore quand, immédiatement après la suppression de l'ordre des jésuites, il commença le cours de ses humanités au collége des Augustins. Dès lors, il aimait les livres : son père lui avait laissé une bibliothèque peu considérable, qu'il se plaisait à augmenter de ses épargnes. Il se fit inscrire à Louvain dans la faculté de jurisprudence, qu'il suivit sous les professeurs Van Gobbelschroy et Lambrechts, avec qui, pendant tout le cours de leur longue existence, il conserva des relations d'amitié et de reconnaissance. Il prit, en 1787, ses grades de licencié en droit, non dans l'intention de pratiquer, mais dans la vue d'être promu à des fonctions honoraires dans la magistrature. Malgré sa jeunesse, il fut nommé échevin de sa ville natale.

La révolution belge éclata en 1789, et l'on peut conclure par la conduite de Van Hulthem qu'il marcha dans le sens de l'insurrection; mais en homme éclairé et cherchant toujours à se rendre utile à sa patrie. Lors de la seconde invasion française, il se vit enlever avec cinquante-neuf autres citoyens et traîné comme otage au fort de la Scarpe à Douai. Cependant les événements du 9 thermidor apportèrent quelque adoucissement au sort des détenus, et il fut permis à quelques-uns d'entre eux de passer leur temps d'épreuve à Paris. Van Hulthem fut de ce nombre; il profita de son séjour dans la capitale pour établir des relations avec un grand nombre de savants et de gens de lettres. Quand il put retourner dans sa patrie, tous ses soins se portèrent vers la conservation des objets d'art, des livres et de tout ce qui tient aux lettres et aux sciences. Plusieurs monastères possédaient des plantes très-rares : l'abbaye d'Eename avait des palmiers qui lui avaient été donnés par les archiducs Albert et Isabelle, en 1500. Ces vénérables centenaires du règne végétal trouvèrent un refuge dans le jardin potager de l'abbaye de Baudeloo de Gand, qui, par ce faible com-

mencement, préludait déjà aux belles destinées que la fondation de l'Université devait accomplir.

Van Hulthen put ajouter encore à ses heureuses prévisions pour sa ville natale, lorsque, en 1797, chaque département de la France eut son école centrale. Son ingénieux esprit de conservation, qui l'inspirait toujours, lui fit indiquer encore, comme local le plus convenable, les bâtiments de l'abbaye de Baudeloo, où déjà, avec quelques amis des lettres, il avait commencé à organiser une bibliothèque publique.

Les élections de l'an V le désignèrent comme un des représentants du département de l'Escaut au conseil des cinq cents. Dans ce nouveau poste, il se fit moins remarquer par son éloquence que par sa droiture et par les services nombreux qu'il fut à même de rendre à ses concitoyens. L'estime dont il jouissait l'avait fait nommer directeur de l'Académie de droit de Bruxelles, mais cette place fut supprimée par suite de l'entrée des alliés en 1814. Van Hulthem n'était pas contraire au nouvel ordre de choses qui venait de s'établir. Il s'était fait connaître en Hollande par son amour pour les lettres, pour l'histoire, pour les arts et spécialement pour les livres. Déjà, en 1808, époque de la création de l'Institut de Hollande, sous le roi Louis, Van Hulthem avait été nommé membre associé de cette institution, dans la classe d'histoire nationale.

Lors de la formation du royaume des Pays-Bas, il fut nommé greffier de la Chambre des députés, poste qui, du temps de l'ancien stadhoudérat, avait été d'une grande importance, mais dont l'influence actuelle était diminuée de beaucoup. Quelque temps après, l'Académie de Bruxelles fut réorganisée, et Van Hulthem, par l'arrêté de nomination, en date du 3 juillet 1816, fut désigné comme son secrétaire provisoire, place qui fut changée, l'année suivante, en celle de secrétaire perpétuel.

On venait aussi de réorganiser l'Université de Louvain,

en même temps qu'on créait les deux Universités nouvelles de Gand et de Liége. Van Hulthem fut encore nommé curateur de la première; mais cette nomination fut loin de le satisfaire : tous ses vœux, toutes ses affections étaient pour sa ville natale, et c'est surtout des intérêts de l'Université de Gand qu'il désirait avoir à s'occuper. Ce désir fut satisfait plus tard, et ses concitoyens eurent lieu de s'en applaudir.

Cependant des occupations aussi nombreuses, aussi variées, s'accordaient peu avec les goûts de Van Hulthem, qui semblaient presque entièrement concentrés dans les recherches bibliographiques. Ses fonctions devaient nécessairement en souffrir, surtout pendant les voyages qu'il avait à faire successivement à la Haye, comme greffier de la seconde chambre. Aussi renonça-t-il, vers la fin de 1817, à ces dernières fonctions pour celles de secrétaire perpétuel de l'Académie, qu'il abandonna également quelques années après. Van Hulthem était un homme d'un profond savoir, d'une obligeance extrême et toujours prêt à aider les personnes qu'il aimait; mais il était à peu près impossible d'obtenir de lui un travail achevé ou même un simple rapport sur les objets soumis à son avis. Il différait beaucoup, sur ce dernier point, de son collègue, le commandeur de Nieuport, qui était alors directeur de l'Académie : il s'élevait quelquefois entre ce dernier savant, malgré son grand âge, et le secrétaire perpétuel, les contestations les plus vives. C'est à la suite d'une discussion pareille concernant l'impression trop longtemps suspendue du premier volume des *Mémoires de l'Académie*, que Van Hulthem, pressé dans ses derniers retranchements, parla du projet de renoncer à ses fonctions de secrétaire. Malgré l'estime portée à l'honorable démissionnaire, c'était le désir des membres de marcher désormais avec plus de régularité. La démission présentée au gouvernement ne fut, du reste, acceptée qu'au commen-

cement de 1821, et Dewez fut nommé en sa place. Le prince de Gavre fut en même temps nommé président de l'Académie, en place du baron de Feltz, qui venait de mourir dans un âge très-avancé.

Van Hulthem avait réuni, à grand frais, une bibliothèque immense, composée d'ouvrages rares et de manuscrits, mais qu'il ne s'occupa jamais de mettre en ordre. Sa mémoire était un trésor d'érudition et de faits ignorés, dont la critique en général, mais surtout en matière d'événements historiques plus ou moins controversés, était saine et raisonnée. Il paraissait éprouver une grande répugnance à écrire, même sur les sujets qu'il connaissait le mieux; aussi n'a-t-on conservé de lui que des fragments et des discours prononcés dans des cérémonies publiques, mais qui tous prouvent en faveur de l'étendue de ses connaissances ([1]). Il était toujours prêt à venir en aide aux lettres et aux arts, et surtout pour sa ville natale, qui lui doit en grande partie son beau Jardin botanique, sa Bibliothèque et son Académie de dessin. Il usait avec générosité des moyens que la fortune avait mis à sa disposition; mais c'est surtout dans les derniers temps de sa vie qu'il en donna des preuves éclatantes. Par suite de la révolution et des sacrifices que dut faire la ville de Gand, une forte somme manquait pour faire honneur aux engagements pris par l'Académie de dessin et de pein-

([1]) Il était curieux de le voir, au milieu d'une réunion d'hommes, plus spécialement occupés des lettres ou des arts. M. Falck, alors ministre de l'intérieur, avait quelquefois des réunions littéraires dont Van Hulthem aimait à faire les principaux frais. Un soir, notre bon compatriote avait déposé, dans un cabinet voisin du salon de réunion, une quantité de livres au moyen desquels il prétendait défendre Alost pour l'invention de l'imprimerie et montrer sa prééminence sur Harlem. S'il ne porta pas la conviction dans son auditoire, la force de ses arguments, et l'on peut dire sa science, porta un grand trouble dans l'assemblée. Ce succès, on le voyait, formait une véritable victoire pour notre bon compatriote, qui demeura plus que jamais convaincu de l'énergie et de la vérité de ses arguments.

ture envers les jeunes artistes qui, confiants dans les promesses faites en 1829, avaient répondu aux conditions du programme : Van Hulthem prit sur lui de combler le déficit que présentait la caisse, et contribua ainsi à soutenir une institution à laquelle nous devons plusieurs de nos principaux artistes. Il était d'un caractère doux et paisible. Sa maison, quoique assez spacieuse pour un célibataire, était couverte de livres, les uns étalés sur des rayons, les autres empilés dans les coins de ses chambres ou même soigneusement renfermés dans des malles qui paraissaient n'avoir jamais été ouvertes [1]. On pouvait se demander où

[1] Il faillit perire une partie de ses trésors pendant la révolution de 1830. Voici le récit des dangers auxquels fut soumise sa bibliothèque pendant cette époque, comme on peut le voir pages XLII et suivantes de la *Notice* placée en tête du 1er volume de la *Bibliotheca Hulthemiana,* par M. Voisin : Gand, 1836. « Tandis que Van Hulthem songeait ainsi à ses dernières volontés, il était sans doute bien éloigné de penser que sa riche et paisible bibliothèque de Bruxelles était destinée à occuper une page dans l'histoire de la révolution belge, qu'elle allait devenir le quartier général des volontaires belges et le point de mire de la mitraille des troupes royales.

» Sa maison en cette ville formait l'angle droit de la montagne du Parc. Le troisième jour de la bataille, elle devint le centre d'opérations des insurgés, qui s'appuyaient d'un côté sur la barricade du Treurenberg et de l'autre sur l'*hôtel de Belle-Vue* et du *café de l'Amitié :* car l'escalier de la rue d'Isabelle était occupé par les grenadiers de la garde royale.

» On se battait avec acharnement. Joseph, son fidèle domestique, était resté dans la maison de son maître, déjà criblée de boulets et de biscaïens, afin de sauver tout ce qu'il pourrait. On savait que les volontaires, pour se rendre d'un endroit à l'autre du combat, perçaient les murs des greniers, tandis que les soldats se trouvaient souvent aux divers étages des habitations. Le jeudi 23, à huit heures du matin, une cinquantaine de volontaires bruxellois et liégeois ayant entr'ouvert de cette manière les murs de séparation, occupèrent tout à coup la maison. Quelques-uns d'entre eux commencèrent à l'instant le feu contre le Parc, tandis que leurs camarades construisaient une barricade avec des caisses de livres et garnissaient toutes les fenêtres de volumes in-folio, imprimés et manuscrits. L'attaque contre la maison devint alors plus vive, une quinzaine de volontaires furent tués par la mitraille, et le chef de la troupe força enfin Joseph à abandonner, avec sa femme, sa fille et un enfant de deux mois, la maison qui pouvait être, disait-il, abîmée avant une demi-heure. Ce jeune homme, plein d'humanité et de courage, et une douzaine de ses hommes pleins de bonne volonté firent à cette malheu-

il prenait ses repas, si des assiettes glissées derrière quelques livres n'avaient été là pour dévoiler imprudemment le mystère. Du reste, cette manière de vivre n'était certes pas le résultat d'une lésinerie, car Van Hulthem était d'une générosité rare, surtout pour les jeunes gens qui se livraient aux études; souvent même il prenait plaisir à les enrichir des ouvrages les plus précieux.

C'est donc plus particulièrement par les matériaux nombreux qu'il avait recueillis pour les arts, les lettres et les sciences, par la magnifique collection de ses livres, qui est devenue la base de la Bibliothèque royale de Bruxelles autour de laquelle on a réuni l'ancienne bibliothèque de la ville et la précieuse bibliothèque des manuscrits de Bruxelles, que notre zélé compatriote s'est surtout distingué. Il faut ajouter encore que s'il craignait de se faire connaître publiquement comme auteur, il se faisait un devoir cependant de réunir, dans sa belle collection, une série de notes importantes qui peuvent offrir la plus grande utilité pour les lettres; et il était toujours prêt à aider l'écrivain par les nombreux matériaux qu'il avait réussi à recueillir en y employant un temps considérable et une grande fortune

reuse famille un rempart de leurs corps et de leurs armes, jusqu'à ce qu'on l'eût hissée au-dessus de la barricade. Les livres volaient de toute part dans la rue, emportés par la mitraille, et l'on en trouvait jusqu'au bas de la montagne.

» Le médailler et la bibliothèque de M. Van Hulthem, dit une narration contemporaine, furent complétement abîmés et détruits : ce fut une perte irréparable, évaluée à plus de 60,000 florins. Le lendemain matin, dimanche 26 septembre, jour où le combat fut le plus sanglant, le général don Juan Van Halen, suivi du détachement de Fleurus, commandé par le capitaine Bouchez, vint établir son quartier général chez M. Van Hulthem, où l'on s'était déjà battu la veille, et plaça ses hommes, au nombre d'environ soixante, aux croisées de cet hôtel... Van Hulthem éprouva surtout un vif chagrin de la perte de son médailler, pour lequel, depuis nombre d'années, il avait fait de fortes dépenses, et aussitôt que les barricades, qui empêchaient la circulation dans les rues de Bruxelles, eurent disparu, il fit transporter à Gand les débris de sa bibliothèque de la Montagne du Parc. »

presque uniquement consacrée à ses collections. Souvent ces qualités précieuses sont plus utiles pour la république des lettres qu'un savoir douteux, qui tend à envahir sans résultat utile les rayons des bibliothèques.

On n'a de lui que quelques brochures qu'il publia dans des circonstances tout à fait spéciales. Le baron De Reiffenberg, qui était l'un des hommes à qui il portait le plus d'amitié et qu'il aimait à doter, ainsi que quelques autres jeunes gens, de ses présents littéraires, cite particulièrement trois de ses écrits. Ce sont : 1° *Discours prononcé dans une réunion d'artistes belges habitants de Paris, le* 8 *septembre* 1806, en remettant à M. Ferdinand-Marie Delvaux le grand prix de peinture du concours de Gand. 2° *Discours prononcé dans une réunion d'artistes belges, habitants de Paris, le* 8 *octobre* 1807, en remettant une marque de satisfaction, au nom de la patrie reconnaissante, à trois jeunes compatriotes, pour la manière honorable dont ils s'étaient distingués au concours général de sculpture et de musique. Ce morceau, dit le baron De Reiffenberg, renferme des détails curieux sur l'origine de la peinture à l'huile, sur les sculpteurs et les musiciens belges. L'auditoire comptait parmi les célébrités belges, Grétry, Bassenge, de Neny fils, Van Brée, Van Praet, Van Spaendonck, Vandael, Redouté, Ducq, Solvyns, Kinson, De Meulemeester, etc., ainsi que les trois lauréats Caloigne, Suys et Paelinck. 3° *Discours sur les progrès de l'agriculture et de la botanique.* Ce discours est rempli de renseignements curieux et inédits; il a été souvent cité, et Bory de Saint-Vincent en a fait pour ainsi dire le sujet de l'introduction aux *Annales des sciences physiques* qu'il rédigea plus tard avec Van Mons et Drapiez.

Van Hulthem mourut à Gand, le 16 décembre 1833, frappé, à ce qu'il paraît, d'un coup d'apoplexie, auquel il ne survécut que quelques heures.

## LOUIS-DÉODAT DEWEZ (1).

Après avoir terminé ses premières études avec distinction, Dewez se sentit entraîné par un goût bien prononcé vers les recherches historiques et la littérature ancienne. Une chaire de rhétorique qu'il occupa pendant dix ans, au Collége de Nivelles, lui donna les moyens de préparer dans la retraite les matériaux de plusieurs grands ouvrages qu'il a publiés depuis. Quand arriva la révolution française, qui bouleversa tant de fortunes, qui changea tant de carrières, Dewez se tourna vers les fonctions administratives, où il ne se rendit pas moins utile par sa sévère intégrité et par son esprit naturellement bon et conciliant, que par l'étendue de ses connaissances. Dans les fonctions de sous-préfet (2), qu'il remplit, à Saint-Hubert jusqu'aux événements de 1814, il sut mériter l'affection et l'estime de ses administrés, comme il parvint à se faire aimer de tous les membres du corps enseignant avec lesquels il fut en relation, quand le gouverne-

(1) L.-D. Dewez naquit à Namur, le 4 janvier 1760, et il est mort à Bruxelles, le 26 octobre 1834.

(2) Il a d'abord été commissaire du directoire exécutif près le tribunal correctionnel de Nivelles, puis substitut du commissaire du directoire exécutif près les tribunaux civils et criminels du département de Sambre-et-Meuse.

ment des Pays-Bas l'appela, plus tard, aux fonctions difficiles d'inspecteur des études.

Combien, dans ces postes délicats, il mettait de conscience à remplir ses devoirs et d'activité à faire redresser des torts ou des injustices quand il croyait les remarquer. Je ne pense pas qu'il y ait une seule personne ayant eu le bonheur de le connaître qui n'ait à citer de lui quelque acte de bonté. Il était le protecteur naturel, le père de tous ceux qui souffraient, et, par suite de mutations, le nombre en était malheureusement grand dans les rangs inférieurs du corps enseignant.

En s'établissant à Bruxelles, Dewez se trouva sur un théâtre plus favorable à ses travaux littéraires; aussi revint-il avec plus d'activité que jamais à toutes les recherches qui avaient pour objet la connaissance de sa patrie. Il avait publié déjà son *Histoire générale de la Belgique*, travail immense qui manquait encore et auquel l'*Histoire particulière des provinces belgiques* servit, pour ainsi dire, de complément : « L'amour de mon pays m'avait inspiré, dès ma jeunesse, le désir d'en étudier l'histoire, disait Dewez avec une candeur qui formait le fond de son caractère, et consultant bien plutôt mon zèle que mes faibles moyens, j'ai entrepris de l'écrire. Cette histoire manquait; si mon entreprise a été téméraire, parce qu'elle excédait mes forces, j'oserai dire du moins que si je n'ai pas fait preuve de talent comme écrivain, j'ai comme citoyen fait preuve de zèle patriotique, et si je suis loin d'avoir atteint le but, j'ai peut-être l'honneur d'avoir montré la route qui y conduit [1]. » Cette extrême modestie méritait des juges moins sévères que ceux dont il a parfois subi les critiques. Aujourd'hui que l'on accorde tant à la forme et à l'élégance du style, le mérite de

[1] Tome II des *Nouveaux Mémoires de l'Académie*, page LII du *Rapport sur l'état des travaux de l'Académie*.

notre savant devait nécessairement être moins bien apprécié; cependant ses longs et pénibles travaux, entrepris et exécutés avec tant de savoir, avec tant de conscience, auraient dû mettre sa vieillesse à l'abri de toute attaque hostile et lui assurer la reconnaissance générale. Dewez essaya de répondre à ses détracteurs, comme il convient au talent de le faire, c'est-à-dire en améliorant ses écrits. Il revit et corrigea avec la plus grande sévérité son *Histoire générale de la Belgique* (1826), qui peut être considérée, dans son état actuel, comme le travail qui lui fait le plus d'honneur [1].

Le *Dictionnaire géographique des Pays-Bas* et la *Géographie ancienne du département de Sambre-et-Meuse* donnent de nouvelles preuves de l'ardeur avec laquelle Dewez cherchait à répandre les connaissances relatives à notre pays et à ses annales. L'*Histoire du pays de Liége* servit aussi de développement à l'une des parties les plus intéressantes de son *Histoire générale*. Il serait difficile de donner l'aperçu de tous les ouvrages que l'on doit à la plume de notre infatigable et consciencieux historien; il suffira de citer ici tous les mémoires qu'il a donnés dans les recueils de l'Académie royale de Bruxelles [2] dont il était un des membres les plus actifs.

Dès la réorganisation de ce corps savant, en 1816, Dewez fut appelé à prendre part à ses travaux, et ses qualités

[1] Dewez avait été nommé membre de l'Académie royale, depuis la fondation de ce corps. A la suite de la démission de Van Hulthem, en 1821, il l'avait remplacé comme secrétaire perpétuel de la compagnie, et il remplissait scrupuleusement ces délicates fonctions. Il voyait fréquemment ses divers collègues, dont il avait l'estime générale, et surtout le vieux commandeur de Nieuport, qui lui témoignait une amitié toute particulière.

[2] Voici les titres des écrits de Dewez qui ont été publiés dans les recueils de l'Académie.

Tome II des *Nouveaux Mémoires*.

Rapport sur l'état des travaux et des opérations de l'Académie.

Mémoire dans lequel on examine quelle peut être la situation des différents

personnelles, qui le faisaient aimer de tous ceux qui le connaissaient, lui valurent, en 1821, le titre de secrétaire perpétuel. C'est de cette époque que commence à dater la pu-

endroits de l'ancienne Belgique, devenus célèbres dans les Commentaires de César, par les événements mémorables qui s'y sont passés.

Mémoire sur cette question : *A quelle époque les comtes et les ducs sont-ils devenus héréditaires dans la Belgique?*

Mémoire sur cette question : *A quel titre Baudouin, surnommé Bras de Fer, premier comte de Flandre, a-t-il gouverné cette province? Est-ce comme comte héréditaire ou comme usurpateur?*

TOME III.

Mémoire pour servir à l'histoire d'Alpaïde, mère de Charles Martel.

Mémoire sur les invasions, l'établissement et la domination des Francs dans la Belgique.

Mémoire sur le gouvernement et la Constitution des Belges avant l'invasion des Romains.

TOME IV.

Examen de cette question : *Les Bataves ont-ils fait une* ALLIANCE *avec les Romains*, dans le véritable sens du mot latin *fœdus?*

TOME V.

Mémoire sur le droit public du Brabant au moyen âge.

Mémoire sur le droit public du pays de Liége au moyen âge, et sur l'existence de ce droit dans les temps postérieurs.

TOME VI.

Notice sur Froissart.

Mémoire sur la bataille de Roosebeke.

Mémoire sur la ressemblance des Germains et des Gaulois avec les Belges des temps postérieurs.

*Liste des autres ouvrages publiés par* DEWEZ.

1. *Histoire générale de la Belgique*. Bruxelles, 1805-1807. — 2e édition, 1826-1828, 7 vol. in-8°.
2. *Géographie ancienne du département de Sambre-et-Meuse*. Namur, 1812, in-8°.
3. *Histoire particulière des provinces belgiques*. Bruxelles, 3 vol. in-8°.
4. *Abrégé de l'histoire belgique*. Bruxelles, 1re édit. 1817; 2e édit. 1819.
5. *Rhétorique extraite de Cicéron*. Bruxelles, 1818, 1 vol. in-8°.
6. *Dictionnaire géographique du royaume des Pays-Bas*. Bruxelles, 1819, 1 vol. in-8°.
7. *Géographie du royaume des Pays-Bas*. Bruxelles, 1re édit. 1819; 2e édit.

blication régulière des Mémoires de l'Académie, car il n'était guère d'homme plus exact et plus religieux observateur de ses devoirs.

Quand le gouvernement précédent jugea à propos de réunir de nouveaux cours publics à ceux de physique et d'astronomie qui se donnaient alors à l'Ancienne Cour, et qu'il créa le Musée des sciences et des lettres, le nom de Dewez ne se trouvait point sur la première liste des professeurs, préparée au ministère, non qu'on manquât de confiance dans ses lumières, mais parce qu'on craignait de le surcharger en lui imposant un nouveau travail trop fatigant pour son âge. Dewez accepta néanmoins une chaire, cédant au désir d'enseigner sa science de prédilection qui avait fait l'occupation de toute sa vie. Ici encore ses collègues lui donnèrent une nouvelle marque de leur estime et le nommèrent leur président. Il paya sa dette à cet établissement en publiant, comme plusieurs de ses collègues, le texte de ses leçons, ouvrage qui termine pour ainsi dire la liste de ceux qu'il a composés et qui n'en est certes pas le moins estimable.

Dewez recueillait partout des distinctions que sa modestie était loin de rechercher. Le gouvernement voulut reconnaître ses services et lui accorda la croix du Lion belgique, qui fut

1820; 3e édit. 1823; 4e édit., *Géographie du royaume de Belgique*, 1834, 1 vol. in-12.

8. *Histoire du Pays de Liége*. Bruxelles, 1822, 2 vol. in-8°.

9. *Abrégé de l'histoire de la province de Namur*, par demandes et par réponses. Bruxelles, 1822, in-12.

10. *Abrégé de l'histoire du Hainaut et du Tournaisis*, par demandes et par réponses. Mons, 1re édit. 1823; 2e édit. 1827, in-12.

11. *Abrégé de l'histoire du duché de Brabant, du marquisat d'Anvers et de la seigneurie de Malines*, par demandes et par réponses, en français et en hollandais. Bruxelles, 1824, in-12.

12. *Cours d'histoire belgique*, contenant les leçons publiques données au Musée des lettres et des sciences de Bruxelles, par Dewez, et rédigées par lui-même. Bruxelles, 1833, 2 vol. in-8°.

la juste récompense de ses travaux [1]. Cette décoration lui était due sous tous les rapports : sans doute, une couleur plus heureuse l'aurait remplacée après la révolution, quand serait venue l'heure de donner des distinctions aux talents qui honorent leur pays et qui, pour jeter moins d'éclat que les talents militaires, ne lui assurent pas une considération moins grande. Mais ces distinctions, Dewez ne les ambitionnait pas : habitué à une vie retirée et à des études tranquilles, il fuyait, au contraire, tout ce qui tenait à l'ostentation ; il était surtout jaloux de l'estime de ses concitoyens et désireux qu'on eût pour lui les égards qu'il eut toujours pour les autres. Malheureusement, il faut bien le dire, par suite de ces mutations qui accompagnent inévitablement toutes les révolutions politiques, il vit successivement remettre en doute la conservation de chacune des places qu'il avait acquises par ses talents et par de longs services. Ce déni de justice, cette espèce de défiance en ses capacités qui lui annonçait d'une manière dure qu'il était au bout de sa carrière, avait porté de rudes atteintes à son moral. Plus d'une fois, dans son intimité, il s'en est plaint avec douceur, car des paroles aigres n'ont jamais pris part à ses discours. Mais aucune perte ne pouvait lui être plus sensible que celle de ses deux filles qui faisaient le charme de sa vieillesse. Pour une âme aussi aimante, et dans un âge aussi avancé, ces deux coups devaient être mortels; aussi ce malheureux père n'a-t-il pas survécu longtemps à ses enfants chéris. Il sentait que désormais sa place était marquée à côté d'elles et que cette place ne pouvait rester longtemps vacante.

(¹) La notice, que l'on trouve ici a été lue sur le tombeau de Dewez : on a cru devoir la conserver telle qu'elle a été présentée alors.

---

## ÉGIDE-NORBERT CORNELISSEN (1).

---

Il est différentes manières de se distinguer dans la carrière des lettres. Les uns, sans sortir d'une sphère étroite, s'occupent uniquement de leurs écrits, et parfois ils obtiennent d'autant plus d'estime, qu'ils s'adressent à un plus petit nombre d'adeptes. D'autres, au contraire, moins portés à manier la plume qu'à agir directement sur les masses, se rendent utiles par l'influence qu'ils exercent, par la lumière et la vie qu'ils répandent sur tout ce qui les entoure : peu préoccupés d'eux-mêmes et du renom qu'ils pourraient acquérir par leur savoir, ils font généreusement le sacrifice de leur avenir en faveur des autres hommes.

D'où vient, cependant, que le public, qui leur doit plus qu'aux premiers, soit moins juste à leur égard ? Est-ce parce qu'habitué à matérialiser tout, il n'estime le talent qu'en raison du nombre de volumes qui sont produits, ou bien parce qu'il se lasse même de ses bienfaiteurs, quand il se trouve constamment en contact avec eux ?

(1) Né à Anvers, le 12 juillet 1769, mort à Gand, le 31 juillet 1849.

Le savant dont il sera question dans cette notice appartenait à cette classe d'hommes généreux auxquels je viens de faire allusion : pendant près d'un demi-siècle, il a été l'âme d'une de nos principales cités ; sa biographie, en effet, se confond en quelque sorte avec l'histoire littéraire de la ville de Gand. Sous ce rapport, elle ne sera peut-être pas sans intérêt : il est toujours curieux de rechercher par quels moyens on parvient à exercer de l'influence sur une population et comment on la détermine à créer des institutions utiles ou à consolider celles qu'elle possédait déjà.

Égide-Norbert Cornelissen fit ses premières études dans une école de la Campine [1] : c'était, à cette époque, le rendez-vous des jeunes gens qui, par la connaissance du latin, se préparaient à entrer à l'ancienne Université de Louvain. L'état de fortune de ses parents lui permettait de faire des études régulières ; ses premières classes terminées, il se transporta donc dans cette dernière ville et commença son cours de philosophie.

Il y était à peine qu'il entendit les premiers appels faits à la révolution de 1789. Le jeune Norbert s'y montra plus sensible qu'aux appels de ses professeurs : il s'empressa de

[1] C'est lui-même qui nous l'apprend, dans une notice spirituelle sur les truffes, intitulée : *Sur les* TUBERA *des anciens*, et insérée dans les *Annales Belgiques*. Voici comment il s'exprime : « Si ma mémoire me retrace fidèlement ce que j'ai appris dans ma première jeunesse, je crois me ressouvenir que mon professeur de syntaxe, lorsqu'il rencontrait le mot *tubera* dans un auteur ancien, le traduisait par *aerdappel* ou *pomme de terre,* et il en concluait gravement que ces tubercules étaient connus des Romains. Les élèves, à une époque où la *civilisation* n'était pas aussi avancée qu'elle l'est aujourd'hui dans quelques colléges, n'avaient pas encore contracté l'habitude de contredire leurs maîtres sur les bancs de l'école ; j'aurais donc très-pieusement juré, *in verba magistri,* que le *tuber* de la Rome des Césars était ce que je mangeais deux fois chaque jour de l'année dans la Campine brabançonne, contrée riche en bonnes volailles, mais où le *non plus ultra* de la science culinaire était une dinde farcie de châtaignes ; la véritable truffe, de nom et de fait, était inconnue dans la Campine : les prélats même de Tongerloo et d'Everbode n'en avaient jamais entendu parler. »

quitter les bancs de l'école et de retourner dans sa ville natale ([1]).

L'imagination encore exaltée par les principes d'égalité qu'il avait puisés dans les auteurs grecs et romains, il devint un des apôtres les plus fervents des idées républicaines. Il ne s'en tint pas à des paroles ni à des chants patriotiques; il prit une part active à la révolution brabançonne et se rendit à l'armée; il fut attaché successivement aux généraux Vandermersch et Schönfeld, et il parait même qu'il fut fait prisonnier à Nassogne.

Cependant le gouvernement autrichien avait été rétabli, et le dictateur Vandernoot était en fuite. Notre jeune compatriote abandonna ses idées belliqueuses; et, vers la fin de 1790, il entra modestement, comme teneur de livres, dans une maison de commerce. Jamais profession n'avait été plus mal choisie; aussi fut-elle bientôt délaissée. Cornelissen alors tourna ses regards vers l'Italie; et, au mois d'avril 1792, il prit le chemin de la ville éternelle où l'appelaient depuis longtemps ses goûts et ses études.

Ce voyage eut toutefois une malheureuse issue. Cornelissen se trouvait à Rome au moment de l'assassinat de Basseville, dont le célèbre Monti a tour à tour maudit et glorifié la fin tragique ([2]). Notre compatriote lui-même y courut les dangers les plus grands : il se hâta de gagner le nord de l'Italie, et, après avoir été expulsé de Gênes, il rentra en Belgique.

([1]) Je dois à l'obligeance de M. Vraneken père, médecin à Anvers et parent de Cornelissen, de nombreux renseignements dont j'ai fait usage dans cette notice : les dates ont été généralement tirées de pièces authentiques trouvées parmi les papiers du défunt.

([2]) Cet assassinat eut lieu le 13 janvier 1793. Basseville était secrétaire de légation à Naples pour la Convention ; on l'accusait, à Rome, d'avoir voulu soulever le peuple : il fut assailli dans une émeute et reçut un coup de rasoir dont il mourut peu de jours après.

La bataille de Fleurus (1794) venait de livrer ce dernier pays à la France; on créait une administration générale à Bruxelles. Cornelissen y fut appelé en qualité de traducteur dans la division de l'instruction publique. Vers la fin de la même année, il fut proposé, conjointement avec Rouppe, depuis bourgmestre de Bruxelles, et Van Meenen, qui fut plus tard un des présidents de notre cour de cassation, pour être envoyé comme représentant des élèves de la province de Brabant, à la nouvelle École normale de Paris.

Notre jeune compatriote ne resta que six mois dans cette dernière ville. En 1795, il reprit le chemin de la Belgique, et fut nommé chef de la division à laquelle il avait appartenu. Cependant ses voyages et les dangers qu'il avait courus en Italie ne l'avaient point calmé; sa fièvre républicaine s'exhalait dans les journaux, et, au mois de mars 1796, il fut cité devant le tribunal civil et criminel d'Anvers comme rédacteur du ***Républicain du Nord,*** journal très-exalté qui se publiait à Bruxelles [1].

Après la nouvelle organisation des provinces belges en départements, Cornelissen devint secrétaire général du département de la Dyle; et, le 9 vendémiaire an VI (30 septembre 1797), le Directoire le nomma commissaire du pouvoir exécutif près du canton de Tirlemont. Il venait de

[1] Ce journal quotidien, sous format in-4° de 4 pages, publié chez Tutot, a paru depuis le 15 novembre 1795 jusqu'au 18 juin 1798; il fut rédigé d'abord par N. Cornelissen, qui, le 28 mars 1797, y consigna cette déclaration : « Je remercie le propriétaire de cette feuille de m'en avoir confié la rédaction pendant dix-huit mois; il sait si jamais j'ai considéré son entreprise sous les rapports d'un autre intérêt que celui de la République. » Répondant à cette lettre, l'éditeur (L. Tutot) ajoute : « Sentant toute l'obligation qu'il doit aux soins parfaitement désintéressés que le citoyen Cornelissen a donnés jusqu'ici à la rédaction, il souhaite et espère les voir continuer. Mais comme la loi exige une responsabilité et que le rédacteur connu retire la sienne, l'imprimeur s'en charge dorénavant pour les articles non signés. » Cornelissen continua toutefois à prendre part à la rédaction du journal. Voyez à ce sujet le *Messager de Gand* pour 1844, pages 217 et suivantes.

recevoir les instructions nécessaires pour se rendre à son poste, quand M. Lambrechts, ancien professeur de droit canon à l'Université de Louvain, fut appelé, en France, au ministère de la justice. Ce haut fonctionnaire, qui avait pu apprécier les talents de son compatriote, l'invita à le suivre en qualité de secrétaire particulier.

Les habitudes régulières des bureaux et les formes administratives se conciliaient mal avec l'esprit d'indépendance qui caractérisait notre confrère. Il avait en horreur tout ce qui ressemblait à de la contrainte; et qui l'a connu a pu s'expliquer l'étrange fâcherie de Jean-Jacques Rousseau repoussant le bras du jeune Grétry qui voulait l'aider à passer au-dessus d'un tas de pierres [1]. Cet esprit d'indépendance ne l'a point abandonné jusqu'à son dernier instant, bien que ses idées sur beaucoup d'autres points, et spécialement sur le républicanisme, eussent subi les modifications les plus prononcées. On conçoit donc qu'il renonça

(¹) Grétry dit, en rendant compte d'une représentation de *La Fausse magie :* « Je ne quittai pas Rousseau pendant le spectacle : il me serra deux ou trois fois la main pendant *La Fausse magie ;* nous sortîmes ensemble : j'étais loin de penser que c'était la première et la dernière fois que je lui parlais ! En passant par la rue Française, il voulut franchir des pierres que les paveurs avaient laissées dans la rue; je pris son bras et lui dis : « Prenez garde, M. Rousseau; — Il le retira brusquement, en disant : Laissez-moi me servir de mes propres forces. — Je fus anéanti par ces paroles; les voitures nous séparèrent; il prit son chemin, moi le mien, et jamais depuis je ne lui ai parlé. » (*Essais sur la musique,* tome Iᵉʳ, page 271).

Quand Cornelissen assistait aux séances de l'Académie, il venait ordinairement finir la journée à l'Observatoire, quelquefois il y passait la nuit; mais, sur ce point, il ne fallait jamais l'interroger d'avance, ni s'occuper de lui quand il était à table; c'eût été le moyen de le mettre de mauvaise humeur et de l'éloigner. Quand, vers la fin de sa vie, sa vue était déjà considérablement affaiblie, on devait, vers le soir, recourir à des subterfuges pour le faire accompagner et pour veiller à ce qu'il ne lui arrivât pas d'accident. Le malin vieillard s'apercevait parfois de cette petite ruse, mais, tout en se défendant contre cette marque d'attention, il s'y montrait cependant très-sensible, bien différent en cela de J.-J. Rousseau, pour qui la reconnaissance, même dans les plus petites choses, fut toujours un fardeau insupportable.

à ses fonctions de commissaire du pouvoir exécutif pour se rendre aux désirs du ministre.

Cette nouvelle position convenait parfaitement à ses goûts. M. Lambrechts recevait une société choisie et composée en partie de savants et de gens de lettres; par suite, le jeune Cornelissen put passer successivement en revue tout ce que la capitale renfermait d'hommes éminents. D'une autre part, il s'était mis en relation avec ceux de ses compatriotes qu'on avait renfermés dans la prison du Temple à titre d'otages. Parmi les captifs se trouvait l'avocat Van Toers [1], avec lequel il se lia d'une étroite amitié et qui le détermina à venir se fixer à Gand, lorsqu'en 1799, cessèrent les fonctions du ministre belge.

A son arrivée, Cornelissen fut attaché comme secrétaire à M. Van Wambeke, commissaire du pouvoir exécutif près du département de l'Escaut. C'est à dater de cette époque que commence une série non interrompue de bons services rendus à sa nouvelle patrie adoptive. Il s'occupa d'abord, avec le magistrat auquel il était attaché, de faire modifier les listes des émigrés et de faire redresser des injustices nombreuses. Il tourna en même temps son attention vers les institutions scientifiques et littéraires que renfermait la ville, et chercha à leur donner de la vie et de l'activité : les nouvelles fonctions dont il fut revêtu lui en facilitèrent les moyens.

Les mairies avaient été organisées en 1800, et Liévin

[1] « M. Van Toers est mort cette nuit... C'était le plus ancien ami que j'eusse à Gand; car l'époque à laquelle se rattache mon amitié date de la prison du Temple, à Paris (1798-1799), où il subissait avec quarante ou cinquante autres habitants de Gand, la déloyale application de la loi draconienne dite des *otages*. Ce fut lui surtout qui m'engagea à me fixer à Gand. » (Lettre du 9 février 1841.) C'est à la même époque qu'il fit la connaissance de Van Hulthem, également l'un des détenus au Temple. Voyez plus haut la notice sur Van Hulthem, pour ce qui concerne cette captivité.

Bauwens, à qui l'on doit l'introduction des premières filatures sur le continent, avait été nommé maire de la ville de Gand. Sur l'invitation de ce magistrat, Cornelissen accepta la place de chef de bureau de la police administrative, qui comprenait dans ses attributions l'instruction publique et les beaux-arts. En septembre 1802, De Nayer, successeur de Liévin Bauwens, nomma Cornelissen secrétaire adjoint de la mairie, fonctions que notre confrère conserva jusqu'en 1811.

Par la variété de ses connaissances, par son caractère franc et ouvert, Cornelissen sut bientôt se faire des amis nombreux. Il avait le rare privilége de pouvoir fréquenter tous les rangs de la société sans se faire remarquer : il était tout aussi recherché dans les classes élevées, qu'il charmait par la tournure orginale de son esprit, que dans les derniers rangs du peuple, qu'il savait captiver par ses conseils éclairés et par ses sentiments de bienveillance. Souvent au sortir d'un salon, il allait tout simplement s'attabler dans le plus modeste estaminet et prendre part aux conversations qu'il relevait par ses saillies et par sa gaieté communicative. Sa popularité devint extrême : il était l'homme indispensable de toutes les réunions, l'âme nécessaire de toutes les fêtes publiques. Un peu de brusquerie, quelquefois même un peu de causticité qu'il plaçait à propos, le préservaient des inconvénients d'une familiarité trop grande. Il sut habilement tirer parti de cette position pour arriver à des résultats utiles, dont nous aurons bientôt l'occasion de parler.

Cependant cette position même lui imposait de nombreux sacrifices, des pertes de temps considérables. Il lui est arrivé plus d'une fois de composer officieusement tous les discours d'apparat qui étaient lus dans une même solennité; sa modestie était si accommodante que, pour mieux

s'effacer, il cherchait à mettre en relief le genre d'esprit et jusqu'aux connaissances supposées de chaque orateur. Il était cependant un magistrat dont il écrivait habituellement les discours et qui lui causait un chagrin extrême : malgré toutes les précautions que prenait notre confrère pour éviter les rencontres fâcheuses de voyelles, le malheureux orateur trouvait toujours occasion de blesser à la fois l'oreille et la grammaire [1]. Cornelissen ne refusait pas sa plume même pour les plus humbles services; parfois encore lorsqu'il avait fait quelque composition à laquelle il ne désirait pas attacher son nom, il y mettait celui de ***knaep Van Dale.*** Or, « ce *knaep* Van Dale, écrit-il quelque part, était le concierge de la Société de botanique. C'était un bon homme, une espèce d'idiot qui ne savait ni lire ni écrire; je me suis souvent égayé à ses dépens. Au renouvellement de chaque année, il pouvait compter sur quelque morceau de poésie, qu'il distribuait aux membres de la société pour en obtenir des étrennes [2]. »

Lorsque Bonaparte, premier consul, vint à Gand, au mois de juillet 1803, la réception fut magnifique ; et c'est beaucoup dire pour une ville qui a toujours excellé par la magnificence de ses fêtes. Les inscriptions se lisaient en abon-

[1] Dans les recueils de ses discours de circonstance, recueils qu'il a formés pour ses amis, il a placé des notes manuscrites parfois très-curieuses, mais qu'il ne nous est pas permis de livrer à la malice publique. Parmi ces discours, il en est quatre qu'il avait composés pour M. Van de Woestyne, président de la Société botanique de Gand. « Je me nomme sans scrupule l'auteur de ces discours, écrit Cornelissen, d'autant plus que le digne président, en s'adressant à ses auditeurs, avait pour invariable usage de répéter avant de prononcer ses allocutions : « Mes amis, je vais vous lire un discours que M. Cornelissen m'a préparé. »

Quelquefois même des hommes de mérite n'ont pas dédaigné d'employer sa plume. Ainsi, dans le recueil que je tiens de lui, il a écrit en marge d'un discours prononcé par Hellebaut, à l'occasion d'une distribution de prix : « M. Hellebaut écrivait mieux que moi, et aurait pu écrire des discours bien meilleurs que les miens. Il n'avait qu'un défaut, c'est qu'il n'écrivait pas. » *Miscellanea* D.

[2] *Miscellanea* C., volume de M. de Stassart.

danee; elles étaient composées en français, flamand, latin et même en italien. Cornelissen avait été largement mis à contribution; il avait fait des inscriptions pour tout le monde. Dans quelques-unes perçait, sous une apparente simplicité, eet esprit malin et frondeur qui ne le quittait jamais, pas même dans les circonstances les plus solennelles. On lui avait demandé une inscription pour un immense transparent destiné à orner le portail de la *Petite Boucherie* (1); il conseilla d'y inscrire tout bonnement, disait-il, ces mots :

*Les petits bouchers de Gand à Napoléon le grand.*

Ainsi fut fait, mais le transparent fut aussitôt supprimé par ordre.

Des emblèmes et des inseriptions tirées des auteurs latins paraient la façade de l'hôtel de la préfecture. Quelques-unes de ees inscriptions étaient fort ingénieuses; elles ont été recueillies dans une brochure de Van Hulthem, devenue très-rare aujourd'hui par une eireonstance particulière qui mérite d'être rappelée.

Dans un des emblèmes, on voyait le débarquement de Bonaparte à Fréjus. Un vaisseau arrivait dans le port; un guerrier en deseendait et courait embrasser sur le rivage une femme qui lui tendait les bras et dont les attributs désignaient la République française. On lisait, au bas, ces vers du VI^e^ livre de l'Énéide :

*Quas ego te in terras, et quanta per aequora vectum*
*Accipio! quantis ereptum, gnate, periclis!*
*Quam metui ne quid Libyae tibi regna nocerent!*

La brochure imprimée, Van Hulthem se disposait à l'offrir

(1) Par opposition avec la Grande Boucherie, qui se trouve entre le marché aux légumes et celui aux poissons.

au consul, mais on lui fit remarquer une incorrection qui pouvait paraître une sanglante épigramme : les mots *per æquora vectum* se trouvaient remplacés par ceux *per æquora victum*. Van Hulthem s'avisa de corriger à la plume l'erreur qui n'en devint que plus saillante. On refusa de remettre la brochure ; le bon Van Hulthem insista et s'adressa à M^me^ Bonaparte, chez laquelle il avait toujours trouvé un facile accès, mais il ne fut pas plus heureux, et en désespoir de cause, il jeta au feu tous les exemplaires, à l'exception d'une douzaine qu'il avait déjà distribués ([1]).

Le premier consul visita tous les établissements de la ville ; il retrouva à l'École centrale Cornelissen et son ami l'avocat Hellebaut, qui tous deux venaient d'y être nommés professeurs ([2]). Il prit plaisir à causer avec eux, quoiqu'il pût s'étonner peut-être de la manière dont ils pratiquaient avec lui les principes de liberté, d'égalité et de fraternité. Dans un moment où la conversation était assez animée, Bonaparte ouvrit sa tabatière, y puisa copieusement et s'apprêtait à la refermer, quand l'avocat Hellebaut y plongea brusquement les doigts à son tour et, en achevant une phrase, huma

([1]) Nous extrayons ces détails d'une note écrite à la main par M. Cornelissen lui-même sur un des rares exemplaires échappés à l'incendie. On y lit que M^me^ Bonaparte refusa de se rendre aux désirs qui lui étaient exprimés, par un « fi » donc, M. Van Hulthem, fi donc ; c'est trop peu coquet : vous vous croyez tou- » jours rue Chantereine. » Il est vrai, du reste, que la notice est horriblement imprimée, et qu'elle ne fait pas plus honneur aux imprimeurs et aux papetiers qu'aux correcteurs gantois.

Bien que très-différents d'humeur et de caractère, Van Hulthem et Cornelissen étaient liés d'amitié ; autant l'un était grave, lent et circonspect, autant l'autre était enjoué, mobile et sans réserve dans ses accès de gaieté. Cornelissen, dans ces dernières circonstances, ne ménageait pas même son ami dont il imitait, avec une vérité saisissante, les petits ridicules devenus à peu près classiques ; ce qui ne l'empêchait cependant pas de rendre le plus éclatant hommage à ses excellentes qualités personnelles.

([2]) Le jury de l'instruction publique avait désigné Cornelissen, le 11 avril 1803, pour la place de professeur d'histoire à l'École centrale. La nomination et l'installation suivirent de près la proposition qui avait été faite.

bruyamment la poudre précieuse qu'il en avait retirée. Le vainqueur des Pyramides parut un instant stupéfait, puis il referma tranquillement sa tabatière.

Il s'était formé à Gand une petite réunion d'amis, convives joyeux qui se délassaient de leurs travaux par le commerce des lettres et des beaux-arts (¹). Il y était souvent

(¹) C'étaient Cornelissen, Hellebaut, Ph. Lesbroussart, Wallez, Kinyskens, Cannaert, Rotier, etc.

Depuis la lecture de cette notice à l'Académie, notre confrère et ami M. Ph. Lesbroussart a bien voulu me communiquer les notes suivantes :

« Jamais homme, avec un esprit et un savoir aussi distingués, ne fut plus simple que Cornelissen, ne fit de meilleure grâce les honneurs de sa personne, et ne se montra aussi naturellement enclin à se moquer de lui-même. Dans une de nos assemblées périodiques, nous reçûmes une pièce de vers sans signature, relative aux membres mêmes de la réunion et à leurs divers travaux. Cette satire, assez modérée pour la plupart d'entre eux, n'était violente qu'à l'égard de Cornelissen, qui s'y trouvait dépeint de la manière suivante :

Cet escogriffe renommé
Qui, sous sa verdâtre douillette
Ou sous un vieux surtout, par les rats entamé,
D'un maigre cynique affamé
Vient nous présenter le squelette,
Qui se croit Diogène et n'en est que le chien ;
. . . . . . . . . . . . . . . . .
Qui, dans de longs discours secs et froids comme lui,
Distillant goutte à goutte un éternel ennui,
Croit faire image, et crie à l'onomatopée. . . . .

« L'indignation des assistants empêcha le lecteur de continuer et se transforma en hilarité, quand l'objet de tant d'invectives nous eut révélé en confidence que ces vers étaient de lui, en ajoutant que c'étaient les mieux pensés qu'il eût jamais écrits.

« . . . . Sa joyeuse philosophie et son insouciance, plus apparente que réelle, ne le mettaient pas à l'abri de sentiments sérieux et même profonds, que ceux dont il n'était pas intimement connu n'auraient jamais soupçonnés sous cette enveloppe rabelaisienne. En 1809, il était épris d'une personne dont les agréments extérieurs et intellectuels justifiaient pleinement, au reste, cette passion, qui n'avait d'étrange que l'antithèse qu'elle formait avec les habitudes bien connues du disciple de Momus et de Comus. Un soir, le voyant pensif et taciturne au milieu de notre réunion, que d'ordinaire il animait par ses saillies : « Allons, dit l'un des nôtres, en lui versant un verre de bourgogne, il faut noyer cet amour-là dans le vin. — Ah ! répondit le philosophe en soupirant, le petit drôle sait nager. »

« Il s'occupait avec succès de botanique, et se plaisait surtout à observer la na-

question des querelles archéologiques de l'historien Dierickx et du chanoine Debast, des étymologies du conseiller De Grave et de ses *Champs Elysées*, transportés au beau milieu des Flandres.

Une discussion avait pris naissance au sujet d'un concours ouvert par l'Académie de Gand, pour le buste de Jean Van Eyck, inventeur de la peinture à l'huile. On n'était pas d'accord sur le véritable portrait du peintre brugeois; Cornelissen écrivit à ce sujet une brochure intitulée : ***Factum ou mémoire qui était destiné à être prononcé dans une affaire contentieuse où il s'agissait de deux têtes, l'une en plâtre et l'autre en marbre*** (¹).

L'auteur s'y amuse surtout aux dépens des antiquaires et des fabricateurs d'étymologies. Nous aurions tort de nous arrêter à cet écrit, dont les plaisanteries ne sont pas toujours de bon goût; l'auteur, d'ailleurs, en fait lui-même justice dans un des volumes de ses œuvres, qu'il a déposés dans la bibliothèque de l'Académie (²).

ture dans ses bizarreries. Un jour, il mit par distraction une pomme de terre dans la poche de sa redingote, où il l'oublia. Ce vêtement, déposé dans une armoire, y resta tout l'hiver. « Au retour du printemps, ajoutait gravement le naturaliste, je fus étonné de voir sortir par la serrure du meuble un long jet végétal, d'une admirable fraîcheur. Alimenté, sans doute, par la poussière qui s'amasse communément au fond des poches, le tubercule avait germé.

» Il était membre, ou même haut dignitaire, de presque toutes les sociétés littéraires, scientifiques ou artistiques de la ville de Gand. Un soir, au sortir de la séance publique qui avait eu lieu dans l'une des principales associations de ce genre, il vint, suivant son usage, retrouver le petit cercle d'amis qu'il cultivait particulièrement. Interrogé sur ce qui s'était passé dans cette occasion : « On a fait des discours, répondit-il du ton d'un homme épuisé de fatigue. — En quelle langue? — En latin, en français, en hollandais et en flamand. Mais quel affreux latin! et quel horrible français! et quel exécrable hollandais! et quel épouvantable flamand! »

(¹) Brumaire an XI (novembre 1802), brochure in-12 de 95 pages.

(²) Il a été écrit en tête de l'opuscule les mots suivants :

« Véritable salmigondis, rapsodie, et que l'auteur rougirait d'avoir écrit, si on ne donnait pas quelque indulgence aux *juvenilia*. Cette honte que je devrais avoir ne se reporte cependant pas à l'ouvrage même, ni aux intentions que l'auteur

Il faisait, avons-nous dit, une rude guerre aux archéologues, non qu'il dédaignât l'archéologie, dont lui-même s'était occupé, mais parce qu'il blâmait l'abus qu'il en voyait faire. Nous lui avons entendu raconter fort gaiement, dans une de nos séances académiques, quelques supercheries qu'il s'était permises dans sa jeunesse pour mettre en défaut de graves savants trop confiants dans leur mérite.

Naturellement sceptique et presque constamment en relation avec quelques joyeux sectateurs de Rabelais, il ne s'était pas complétement préservé de leurs habitudes. On sait, du reste, qu'à l'époque de l'empire, les mystifications avaient une certaine vogue, même dans les classes élevées de la société. Cette débauche d'esprit peut avoir son côté amusant, mais elle ne tourne pas toujours à l'avantage de ceux qui se la permettent. C'est ce que Cornelissen put reconnaître dans une circonstance que je mentionnerai, parce qu'elle montre en même temps le prestige qu'un simple paysan avait réussi à exercer, vers le commencement de ce siècle, dans les campagnes de la Flandre et même dans les villes.

Il n'était question que des guérisons miraculeuses et des prodiges qu'il opérait : on le nommait ***boereken Buysen.*** C'étaient des pèlerinages continuels qui affluaient vers lui : l'autorité dut s'en mêler, non sans exciter des murmures chez ceux qui voulaient être guéris par notre Esculape. Quelques rieurs assayèrent de mettre sa science en défaut; et, comme il se donnait pour versé dans les connaissances astronomiques, Cornelissen, sous le nom de Lalande, se chargea de soutenir une argumentation contre lui. La discussion roula sur la valeur de la semaine et sur celle de la décade républicaine. « Tout est subordonné aux nombres,

a enes en s'amusant aux dépens d'un sculpteur désappointé et à ceux de Schrickius, de Goropius Becanus, de M. le conseiller de Grave et de ses *Champs-Élysées*, qui n'avaient pas encore paru, etc. »

disait l'homme aux miracles; et, malgré votre décade, la semaine subsistera tant que le nombre sept restera supérieur au nombre dix; tant qu'il y aura sept péchés capitaux et non dix; tant qu'il y aura sept planètes et non dix... Arrêtez! répliqua le prétendu Lalande; on vient de découvrir trois planètes nouvelles, et il disait vrai; mais, par malheur, ni ses compères, ni son antagoniste n'avaient ouï parler de la découverte. A ces mots *planètes nouvelles*, le paysan partit d'un éclat de rire inextinguible. Ce rire homérique se communiqua aux compagnons de Cornelissen, et, cette fois, le mystificateur fut mystifié, bien qu'il eût la raison de son côté. Cornelissen aimait à raconter cette petite anecdote, qui venait merveilleusement corroborer ses doutes sur la prétendue valeur de nos connaissances.

Puisque j'ai commencé à parler de ce sujet si futile en lui-même, qu'on me permette une seconde anecdote; elle achèvera de représenter la tournure des esprits à cette époque et de faire connaître des tendances qui ne se sont pas encore entièrement effacées de nos jours.

On doit à notre confrère une invention dont il ne tirait point vanité : il en rougissait, au contraire, à cause des abus qu'il en voyait faire; je veux parler de ce qu'on est convenu de nommer un *canard,* mot nouveau dont le *Dictionnaire de l'Académie française* n'a pas encore consacré l'usage, mais qui s'applique, comme on sait, à une nouvelle plus ou moins absurde, à laquelle on donne cours, en lui prêtant une forme vraisemblable. Voici, du reste, l'étymologie du mot. Pour renchérir sur les nouvelles ridicules que les journaux lui apportaient tous les matins, Cornelissen avait fait annoncer dans les colonnes d'une de ces feuilles, qu'on venait de faire une expérience intéressante, bien propre à constater l'étonnante voracité des canards. On avait réuni vingt de ces volatiles : l'un d'eux avait été haché menu avec ses plumes et

servi aux dix-neuf autres qui en avaient avalé gloutonnement les débris. L'un de ces derniers, à son tour, avait servi immédiatement de pâture aux dix-huit survivants, et ainsi de suite jusqu'au dernier qui se trouvait, par le fait, avoir dévoré ses dix-neuf confrères dans un temps déterminé très-court. Tout cela spirituellement raconté, obtint un succès que l'auteur était loin d'attendre. Cette petite histoire fut répétée de proche en proche par tous les journaux et fit le tour de l'Europe; elle était à peu près oubliée depuis une vingtaine d'années, lorsqu'elle nous revint d'Amérique avec des développements qu'elle n'avait point dans son origine et avec une espèce de procès-verbal de l'autopsie du dernier survivant, auquel on prétendait avoir trouvé des lésions graves dans l'œsophage. On finit par rire de l'histoire du *canard,* mais le mot resta.

Les véritables titres de Cornelissen à l'estime de ses compatriotes et à la reconnaissance de l'Académie résident, comme je l'ai rappelé déjà, dans les soins incessants qu'il mit à faire revivre, chez nous, le goût des arts et des lettres, dont le culte se trouvait à peu près abandonné en Belgique. Gand donna la première impulsion, et ce fut par son intermédiaire.

Cette ville, dès l'année 1792, avait fait l'essai d'une première exposition de tableaux; cet essai fut renouvelé en 1802. Cornelissen lui donna cette fois plus de consistance et transforma désormais les expositions d'objets d'art en une institution durable et nécessaire; il en prouva l'utilité par différents écrits, et spécialement par celui publié sous le titre d'*Hommage au salon de Gand.* Au moyen de ce recueil, qui servait en même temps de catalogue aux expositions, il stimula le zèle des artistes et des amis des arts, et montra que notre pays avait tout à gagner en reconquérant ses anciens titres de gloire. Plus d'un artiste, plus d'un sa-

vant doit à ses premiers encouragements la persévérance avec laquelle il a continué sa carrière et marché vers le but qu'il se proposait d'atteindre [1].

Ce qu'il avait tenté pour les beaux-arts, il le fit aussi pour la botanique, et les Flandres lui doivent en grande partie le goût éclairé pour les fleurs qui forme aujourd'hui une des bases les plus solides de leur renommée : c'est surtout par la création de la Société d'agriculture et de botanique qu'il parvint à obtenir ces résultats.

Voici la modeste origine de cette société : Deux maisons de campagne, occupée l'une par Mme la comtesse Vilain XIIII, l'autre par M. Hopsomere, à Wetteren, près de Gand, contenaient de vastes jardins. On y cultivait un grand nombre de plantes rares à cette époque et qu'on nommait plantes de *bruyère*, à cause de l'espèce de terre qui leur était nécessaire. Plusieurs de ces plantes étaient journellement introduites à Gand, et s'y multipliaient. Une trentaine de jardiniers, qui se réunissaient habituellement dans un estaminet, prirent la résolution de s'entre-communiquer leurs richesses florales et leurs succès de culture, d'abord une seule fois par an, ensuite deux fois : de là une *exposition d'hiver*, qui comprenait les plantes forcées artificiellement par la chaleur, et une *exposition d'été*.

Telles furent les *expositions mères*, comme les appelait Cornelissen, auxquelles tant d'autres ont dû leur nais-

(1) L'auteur de cette notice en particulier s'est toujours rappelé avec reconnaissance que c'est à Cornelissen qu'il a dû les premiers encouragements, reçus dans sa jeunesse, à propos d'un dessin exposé au *Salon* de 1812. Il y fut d'autant plus sensible que son éloge se trouvait associé à celui de son père, qu'il avait eu le malheur de perdre à l'âge de six ans : « Fils d'un père officier municipal, était-il dit, qui, dans des temps difficiles, a rendu, avec probité et avec désintéressement, des services que l'administration n'a pas oubliés. » (*Hommage au salon de Gand*, 1812, 3e article, page 4.) Cette manière d'encourager un jeune homme annonce de la délicatesse et du tact, qualités que Cornelissen possédait à un haut degré, malgré ses formes un peu brusques.

sance, non-seulement en Europe, mais en Asie et dans les deux Amériques. Ces expositions n'ont rien de commun avec celles qui avaient lieu il y a cent et même deux cents ans; ces dernières devaient leur origine à un usage ancien d'une confrérie religieuse; elles se faisaient par les jardiniers, au commencement de février, pour honorer, dans l'église, leur patronne sainte Dorothée. La société, telle qu'elle fut organisée à Gand, en 1808, a eu pour but fondamental d'encourager l'introduction et la culture des plantes, comme aussi l'art de *forcer les fleurs*, c'est-à-dire de faire porter aux plantes des feuilles et des fleurs à des époques anormarles [1].

(1) Ces détails, extraits des notes manuscrites laissées par Cornelissen, ont paru de quelque intérêt pour l'histoire des plantes en Belgique; c'est par ce motif que nous les compléterons, en y joignant ses notes sur les catalogues des expositions de la *Société d'agriculture et de botanique :*

« Le salon d'hiver de 1815 est le premier. Le prix est donné à la plante exotique, plutôt jugée la *plus rare que la plus belle.*

1816. La Société s'agrandit; elle propose des prix pour la collection d'un herbier départemental. On remarque que tous les fonctionnaires supérieurs s'honorent de faire partie de ses membres.

1817. Le roi des Pays-Bas prend la Société sous sa protection. Le séjour des ministres américains pendant le congrès de Gand (pour la paix avec l'Angleterre), ouvre nos premiers débouchés avec les botanographes des États-Unis.

La Société introduit l'usage honorifique d'exposer des plantes au nom des étrangers. Les individus le font également pour leurs correspondants et leurs amis.

1818. La Société ennoblit l'usage d'exposer des fleurs pour les étrangers et les régnicoles, illustrés par un grand nom dans la science ou par des bienfaits au Jardin botanique ou à la Société de Gand.

La Société, en 1809, avait exposé 27 plantes; elle en expose, en 1818, 690.

L'usage d'exposer des *cyprès funéraires* se formule par des inscriptions raisonnées.

1819. La section d'agriculture continue à donner quelques signes de vie. (Les commissions d'agriculture instituées dans les provinces avaient à peu près annulé cette section.)

1820. Culture des abeilles.

M. Audoor présente quelques bouteilles de vin de son cru de Wesemael. La Société, très-sérieusement, prend acte de cette présentation; et, le soir, elle fait

Il est inutile d'ajouter, je pense, que cette société eut, pour premier secrétaire, son principal promoteur. Il en fut de même de la Société des beaux-arts et de littérature de Gand, qui fut fondée pendant le cours de la même année

la dégustation du liquide à son banquet. A l'exception du respectable président, Van Hulthem, tous les dégustants la trouvent détestable.

1821. L'administration de la Société prend la résolution de désigner nominativement les juges.

1822. La Société commence à donner des prix aux collections des ***plantes exotiques les plus rares***.

1824. La Société choisit, pour quelques-uns de ses concours, des juges étrangers à la ville, et la plupart répondent à cet appel.

.... Plus tard, la Société ne se borne plus à décerner des prix isolés à telle ou telle plante; mais elle propose ces prix tantôt pour des collections entières de fleurs, pour les plus rares, pour celles qui ont été le plus récemment introduites à Gand et sur le continent, pour des plantes sans floraison, pour des plantes en floraison, etc.; les médailles qu'elle distribue sont d'or, d'argent, de vermeil, de bronze du même module; mais, au moyen d'un bord plus ou moins pesant, on en double, s'il y a lieu, la valeur.

Au champ de la médaille, œuvre très-belle du graveur Braemt de Gand, il y a la tête de Flore, la légende désigne la Société; le revers, qui est chaque fois gravé au burin, nomme le vainqueur, désigne pourquoi il a le prix et indique le millésime, époque d'hiver ou d'été.

Par une fiction rationnelle, c'est à la fleur qu'est censé être décerné le prix. Celui qui a introduit la plante ou qui l'a cultivée, la représente : le mot ***être propriétaire d'une plante***, n'est pas admis.

1834. La Société célèbre son jubilé de la 50e exposition. Des juges étrangers au pays assistent au concours.

Le nombre des plantes exposées s'élève à 2,922.

Accroissements rapides de la Société. Il faut s'en expliquer la cause : c'est que la Société s'est proposé de faire construire à ses frais, ou plutôt par souscriptions nominales, un vaste et magnifique enclos, jardin, salon d'exposition, de concert, de danse, etc.; or, les membres de la Société pourront avec leur famille, et moyennant un supplément de souscription, jouir des fêtes.

1838. Le vaste bâtiment, construit sous le nom fort impropre de ***Casino***, sert à cette exposition.

1839. La Société avait résolu, dans une de ses séances, de célébrer, tous les cinq ans, une fête plus remarquable sous le nom de ***Festival quinquennal de Flore***. (Après le jugement, un banquet réunit plus de 400 convives.)

Le nombre des plantes exposées s'élève à plus de 3,700; mais il devient impossible, non pas qu'on dépasse, mais qu'on puisse dorénavant en admettre un si grand nombre; car, comme l'exposition ne peut, soit en hiver, soit en été, se prolonger de plus de trois jours, pour ne pas nuire, soit par le froid, soit par le

1808. Cette dernière société se fit une collection d'ouvrages de peinture, de sculpture et de gravure provenant des dons des nouveaux membres et qui présente aujourd'hui un intérêt tout spécial : on y rencontre, en effet, les premiers

chaud, au bien-être des plantes, il devient impossible d'imprimer le catalogue numéroté et de donner le procès-verbal, pendant les trois jours (chose essentielle) de l'exposition.

Voici ce que la Société, dans la vue de diminuer le nombre des plantes envoyées, a résolu de faire. Sous peine d'amende, chaque sociétaire était tenu d'envoyer quatre plantes épanouies; dorénavant, il sera dispensé de ce devoir. On comprend facilement que le salon ne sera privé d'aucune de ses richesses : car les plantes envoyées par *devoir* étalent le plus souvent des individus très-communs et très-médiocres.

1840. Le salon d'hiver, fixé d'abord aux premiers jours de février, est reculé ensuite jusqu'à la mi-mars. Le salon en a perdu de son attrait, avec ses milliers de fleurs épanouies, au milieu des neiges et de la gelée. Mais *trop de richesses* végétales, tropicales, équinoxiales encombraient le salon, et beaucoup d'horticulteurs refusaient d'exposer ces plantes à une température trop froide, au risque d'en perdre un certain nombre.

1844. Le nombre des plantes exposées excède 5,100; plusieurs avaient été envoyées d'avance et avaient pu être cataloguées. (Le banquet du festival quinquennal a eu lieu dans les magnifiques salons de concert et le bal au théâtre). Un fait signale particulièrement les banquets de la Société de Gand, c'est que les jardiniers de la plus modeste extraction, même ceux qui sont aux gages des plus riches et des plus nobles fonctionnaires, du moment qu'ils sont ou couronnés dans un concours ou souscripteurs, s'asseyent sur les banquettes sans distinction de place.

« Le roi des Pays-Bas avait donné un noble exemple, lorsque, pour honorer l'*horticulture,* il demanda à sa table M. Mussche, jardinier du Jardin botanique de Gand. Cet exemple si encourageant vient d'être renouvelé. S. M. le roi Léopold et S. M. la reine, étant venus voir le salon quinquennal de 1844, plusieurs botanistes et simples jardiniers, étrangers et régnicoles, ont été admis à l'honneur de s'asseoir à la table royale. LL. MM. ont pu voir aussi que, malgré la séparation du nord et du midi de l'ancien royaume des Pays-Bas, la Société conservait des sentiments de reconnaissance envers ses anciens bienfaiteurs; et, en effet, des cyprès funéraires et des inscriptions exprimaient les regrets de la Société à laquelle la mort venait d'enlever S. M. Guillaume et son ancien ministre Falck.

» La Société donne également des prix à des concours de dahlia, ou d'autres espèces qu'elle détermine, soit à la *fleur sur la plante,* soit à la *fleur coupée* et placée dans des fioles remplies d'eau.

» Elle institue, à l'exemple d'autres villes (car cette fois elle ne sert pas de modèle), des concours de fruits, de légumes, etc »

ouvrages de plusieurs de nos artistes. On peut y voir le point de départ de MM. Paelinck, Navez, Van Assche, Verboeckhoven, Noël, Delvaux, Braemt et de tant d'autres qui ont réussi à se faire un nom dans les arts.

La Société des beaux-arts acquit bientôt une certaine célébrité à l'étranger; les West, les David, les Canova et d'autres illustrations artistiques tinrent à honneur d'en faire partie.

Lorsqu'au mois de juin 1818, David, à la demande des magistrats, exposa, à Gand, son tableau d'*Eucharis et Télémaque,* Cornelissen, selon ses habitudes en pareille circonstance, composa sur ce tableau une notice esthétique qui fut imprimée par la Société royale des beaux-arts et de littérature. Il y rappelle d'une manière ingénieuse les principaux ouvrages où sont décrites les amours du fils d'Ulysse et de la nymphe Calypso, et fait allusion aux inspirations qu'elles ont pu donner à l'artiste. Après avoir lu l'écrit, David dit en riant, qu'en composant son tableau, il n'avait pensé ni à Homère ni à Fénelon.

« Et moi, répondit Cornelissen, je n'ai songé qu'à Ho-
» mère et à Fénelon, en écrivant ma notice (¹). » N'est-ce pas là l'histoire de bien des descriptions esthétiques de tableaux et d'autres objets d'art?

Ce goût passionné qu'il professait pour les lettres et pour les arts du dessin, il avait tellement réussi à le répandre dans toutes les classes de la société, que les distributions de prix étaient devenues en quelque sorte des fêtes communales. Chacun y prenait l'intérêt le plus vif; on ornait de fleurs et l'on pavoisait de drapeaux les quartiers de la ville qu'habitaient les vainqueurs. Ceux-ci étaient solennellement reconduits chez eux par les premiers magistrats et compli-

(¹) Note manuscrite du volume B *Polygrapha,* donné à M. le baron de Stassart.

mentés par tous les notables de leur voisinage. A la suite de la révolution et à l'occasion de la distribution des prix de l'Académie royale de dessin ([1]), Cornelissen prononça, le 3 août 1853, un discours dans le lequel il eut le courage de s'élever avec force contre le premier magistrat de la province, qui, contrairement aux usages de ses prédécesseurs, n'assistait à aucune des cérémonies où il était question de lettres et d'arts. « A Gand surtout, disait-il, la sollicitude pour les arts doit former une des qualités prédominantes des premiers magistrats de la Flandre orientale; partout ailleurs, ce peut être pour lui une nouvelle source de jouissances; ici, c'est encore une tache, un devoir d'aimer les beaux-arts; c'est aussi une des conditions de sa mission; et ne fût-il pas doué d'une organisation assez heureuse pour sentir la beauté d'un tableau ou d'une statue, ni l'eurythmie élégante et correcte d'un grand monument d'architecture, encore devrait-il, magistrat flamand, se poser comme sachant au moins apprécier ce qu'il ne sent pas assez vivement; car enfin l'histoire de son pays à laquelle il ne peut pas être étranger, a dû lui apprendre combien le culte classique des arts du dessin et les succès de l'artiste contribuèrent à la gloire et non moins aux richesses matérielles du pays, et le convaincre que les honorer et les rémunérer devient un devoir national et un acte utile d'administration locale. »

Lorsqu'au mois de juillet 1812, la Société de rhétorique de Gand célébra avec solennité sa réinstallation et succéda à celle établie très-anciennement sous le nom des ***Amis de la fontaine d'Hypocrène***, c'est encore de Cornelissen que partit la plus forte impulsion; c'est à lui que furent réservés

([1]) Cornelissen est aussi resté, juqu'à la fin de ses jours, secrétaire honoraire de l'Académie royale de dessin, de peinture et d'architecture.

les principaux honneurs de la séance ([1]). Il prononça à cette occasion, un discours remarquable ***Sur l'origine, les progrès et la décadence des chambres de rhétorique établies en Flandres*** ([2]).

L'orateur y démontre d'abord que, par suite des relations commerciales établies entre l'Italie et les Flandres, le grand siècle de la renaissance produisit ses fruits jusqu'au fond de nos provinces. « L'histoire des deux pays offre, à chaque page, les mêmes institutions, et souvent avec ce qu'elles renfermaient d'abus et d'inconvénients, elle présente quelquefois le tableau des mêmes crimes; mais plus souvent encore des traits vigoureux de ce patriotisme et de cet esprit public qui, selon qu'il est bien ou mal dirigé, commande et fait exécuter tour à tour les plus belles actions et les plus noirs forfaits. Un seul trait manque à la ressemblance : Florence et ses révolutions eurent ***Machiavel*** pour historien,

([1]) Voici ce qu'il écrivait depuis au sujet de cette séance :

« Croyez-moi : cette fête *flamande* de 1812, sous l'Empire, et dont l'Empereur, sans s'en douter, était le complice, en l'autorisant, cette fête en fut le dernier soupir (de la Société). On a fait des efforts actuellement pour reconstruire ce genre d'anciennes institutions.... Remarquez que, dans les XV^e et XVI^e siècles, les *rhétoriques* de l'époque faisaient leurs esbattements et décernaient les prix en *flamand* et en *français :* on disait wallon et on n'avait pas peur de ce mot. C'est en faisant valoir ces observations que M. Van Hulthem, et bien aussi *moi quelque peu aidant,* nous avions obtenu la faveur de Napoléon. On aurait dû en du moins pu suggérer.... de les reconstruire sur l'ancien pied. »

([2]) Il se passa, au sujet du concours, qui eut lieu dans cette circonstance, un fait curieux et qui mérite d'être rappelé. Les pièces de poésie française étaient en général si médiocres qu'il fut décidé qu'on ne décernerait pas le grand prix. Un personnage influent, dont le frère avait pris part au concours, alla trouver les juges et leur fit observer à chacun en particulier que, puisque le prix ne devait pas être donné, on ne ferait tort à personne en décernant une médaille d'encouragement à son frère. Ce plan fut goûté, et la médaille d'encouragement votée en principe; mais, quand il fut question de la décerner au scrutin secret, chacun sans doute se fit le même raisonnement, et voulut éviter qu'il y eût unanimité dans les votes, alors qu'il y avait tant de divergence d'opinions sur le mérite des pièces. Il en résulta que le frère si bien recommandé n'eut pas même une voix et que la médaille fut accordée à un autre.

et c'est dans *Froissart* et dans la *Chronique de Bruges* que nous sommes condamnés à chercher ce qu'était la Flandre sous Louis de Crécy et sous le protectorat du premier des Artevelde ([1]). » Sous le rapport des lettres et des arts, l'analogie n'est pas moins saisissante ; les artistes italiens trouvèrent de dignes émules chez nos aïeux.

« La littérature flamande, dans nos provinces où cet idiome était en usage, et la littérature française, dans les provinces wallones, étaient cultivées d'après les mêmes modèles et avec la même persévérance; et à une époque où, dans d'autres pays, des hommes distingués par leur naissance, et même par les premiers emplois militaires, pouvaient, sans avoir à rougir, se dispenser de savoir écrire, la Belgique renfermait un grand nombre de ces institutions, où tout ce que l'étude des belles-lettres a de plus relevé et de plus attrayant, était recherché avec d'autant plus d'ardeur, que des succès dans cette partie étaient pour une jeunesse fière et studieuse un des moyens de s'élever aux premières dignités de l'État. On donnait à ces institutions le nom de Chambres de rhétorique; et déjà, dès les premières années du XIV[e] siècle, l'on trouve ce nom générique, qui paraîtra moins singulier si l'on veut se souvenir qu'il se rendait en flamand par *Rederyke-Kamers*, comme si l'on disait, des *institutions fondées pour avancer les progrès de la raison.* » L'auteur fait connaître les nombreuses analogies qui existaient entre les sociétés italiennes et flamandes jusque dans la bizarrerie même de leurs dénominations. Les rhétoriques cependant ne se tinrent pas toujours dans les limites de la *gaye science;* elles mêlèrent à leurs esbattements des excursions dans les affaires politiques et religieuses du temps. Pendant l'insur-

([1]) Ce jugement sévère sur notre célèbre chroniqueur tient sans doute à ce que Froissart ne s'est pas montré favorable au dictateur gantois dont Cornelissen avait entrepris la réhabilitation.

rection contre l'Espagne, elles furent tour à tour supprimées et rétablies. Vers l'époque du règne d'Albert et Isabelle, elles avaient repris quelque consistance; mais depuis ce temps et pendant le cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles, les rhétoriques, qui avaient cessé de diriger l'esprit public, cessèrent insensiblement aussi de contribuer aux progrès des lumières et de la raison : plus tard, les guerres de Louis XIV et l'envahissement de la langue française amenèrent leur décadence; et enfin celles qui subsistaient encore à l'époque de la révolution de 1789 furent comprises au nombre des confréries et supprimées avec elles [1].

L'écrit dont je viens de parler présente une circonstance remarquable. C'était la première fois, après cinq siècles, et à Gand même, où la mémoire de ***Jean Van Artevelde*** était indignement flétrie, comme dans le reste de l'Europe, qu'un orateur obscur, au milieu d'une grande solennité communale, du haut d'une tribune publique, en présence des magistrats, et sous l'autorité de Napoléon, osait décerner un éloge public au grand *ruwaert* du XIV[e] siècle.

L'idée, tout inattendue d'ailleurs, et se rattachant à l'Italie du moyen âge plutôt qu'à la Flandre, parut neuve et hardie; ce ne fut qu'après quelques périodes qu'on entendit des applaudissements timides et réservés; mais, à la fin du discours, des acclamations prolongées récompensèrent l'orateur de ce que cet éloge paraissait avoir d'audacieux.

Dès ce moment, Cornelissen osa entrevoir que J. Van Artevelde serait détaché, comme il le dit ailleurs, du pilori où une fausse opinion l'exposait au mépris de l'Europe,

[1] Le discours de Cornelissen, dont je viens de tracer une analyse rapide, en empruntant autant que possible les paroles de l'auteur, est intitulé : ***De l'origine, des progrès et de la décadence des chambres de rhétorique établies en Flandres,*** extrait d'un mémoire, lu le 27 juillet 1812. Brochure in-8°, à Gand, chez J. Begyn.

depuis tant de siècles, et qu'au grand jour où justice serait faite, une statue lui serait érigée sur une des places publiques, par le magistrat et les citoyens de Gand.

Mais dès l'abord surgit une première et assez bizarre opposition. M. Desmousseaux, préfet du département de l'Escaut, voulut relire, à tête reposée, le discours avant qu'il fût imprimé. Or, le plus grand nombre de passages qui établissent le patriciat du prétendu *brasseur* et les services qu'il avait rendus aux communes, avaient été prononcés à la tribune; le méticuleux préfet s'avisa de craindre que cet éloge d'un démagogue, d'un *Babeuf*, disait-il, ne vînt à offenser et à éveiller la susceptibilité de l'empereur ou de ses ministres, et alors il ne convenait plus que les magistrats du département de l'Escaut eussent assisté, comme le *Moniteur* même l'avait dit, à la solennité et eussent applaudi un pareil discours.

La Société de rhétorique avec le corps des juges du concours, formé de plus de soixante et dix Belges plus ou moins distingués dans les lettres, s'honora en s'opposant aux prétentions du préfet. Conformément à l'avis de l'orateur, le conseil d'administration envoya le discours à l'examen du comte Réal, préfet de police à Paris; celui-ci mit les dissidents à l'aise, en disant que les passages sur les Artevelde pouvaient être rejetés dans les notes ([1]).

([1]) On lit dans une des notes manuscrites de ses *Miscellanea* (vol. III de la bibliothèque de l'Académie), d'où les précédents détails sont extraits : « L'orateur a eu la satisfaction bien douce d'avoir rallié à son opinion deux de ses collègues pour lesquels il avait la plus grande estime, et qui, d'après les erreurs consacrées, avaient beaucoup maltraité les Artevelde : M. Lesbroussart père, dans ses excellents commentaires sur les *Annales d'Oudegherst*, et M. Dewez, dans nombre de ses premiers ouvrages.

» Un troisième suffrage, celui d'un illustre écrivain, est venu récompenser également l'orateur (M. de Barante). »

En 1825 et 1826, l'Académie royale de Bruxelles, sur la proposition de Cornelissen, avait mis au concours la composition d'un mémoire sur Jacques et Philippe

Au reste, notre savant confrère eut la satisfaction de voir rendre cette justice tardive, qu'il appelait de tous ses vœux, et d'assister à l'inauguration d'un monument à la mémoire d'Artevelde, au lieu même où le célèbre Gantois habitait autrefois. Cornelissen était l'ami le plus prononcé de nos anciennes franchises communales; il est tout simple alors qu'il vit dans le monument d'Artevelde autre chose qu'une figure historique: c'était le principe qu'il voulait voir consacrer, et il y avait du courage à le demander sous l'empire.

Ce qui vient d'être dit suffira pour faire comprendre toute l'influence qu'exerçait notre confrère et les services éminents que lui doit la ville devenue sa patrie adoptive.

Ses nombreuses relations le rendaient précieux à ceux qui avaient le maniement des affaires; réunissant toutes les sympathies, dans la confidence de toutes les pensées, il savait mieux que personne les moyens de faire réussir les entreprises difficiles. Il était d'une complaisance inépuisable; et pour répondre à la bonne réputation qu'il s'était faite sous ce rapport, il avait recours à des moyens ingénieux. Cornelissen avait autour de lui un grand nombre de personnes dont il pouvait disposer et dont il connaissait les différentes portées; quand les touristes affluaient chez lui avec des recommandations, il commençait un premier examen; et, d'après les résultats qu'il en obtenait, il se chargeait de les accompagner lui-même ou les recommandait à des amis, ou bien encore, pour me servir de ses expressions, il les livrait, comme les premiers chrétiens, *ad bestias*. Cette manière

Van Artevelde. Notre confrère, en qualité d'auteur de la question, fut nommé premier commissaire. M. Ed. De Busscher, dans une notice intéressante insérée dans les *Annales de la Société royale des beaux-arts de Gand*, novembre 1850, a reproduit deux rapports remarquables que notre confrère écrivit à ce sujet.

d'agir accommodait tout le monde et lui évitait des pertes de temps considérables.

Cornelissen faisait partie de notre Académie depuis sa réorganisation, en 1816 : c'était le dernier survivant des membres qui composaient la classe des lettres à son origine. S'il n'a pas enrichi la collection de nos mémoires, il nous a constamment aidés de ses lumières dans nos discussions et dans l'appréciation des ouvrages soumis à notre jugement. Il était un des membres qui assistaient le plus régulièrement à nos séances, et, ajoutons, qui étaient le plus généralement aimés et estimés de leurs confrères. Depuis un tiers de siècle, il avait accepté la tâche de composer les inscriptions latines que l'Académie destinait à ses médailles de concours; il s'acquittait presque toujours avec un rare bonheur de ce travail qui exige beaucoup de finesse d'esprit et de tact.

C'est lui encore qui, dans une de nos premières séances publiques, fut chargé de prendre la parole et de faire connaître les résultats du concours relatif aux découvertes et aux inventions faites en Belgique. On retrouve, dans le discours qu'il prononça à ce sujet, les traces d'une imagination brillante et d'un savoir étendu. C'est aussi dans une de nos séances publiques qu'il reçut, en récompense de ses longs et loyaux services dans la carrière des lettres, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold qu'il méritait à tant de titres.

L'extrait suivant d'une de ses lettres, écrite confidentiellement à un ami à qui il supposait quelque influence, fera connaître comment il comprenait ce genre d'honneurs. « ..... Mais, de grâce, mon cher ami, qu'il ne soit le moins du monde question de pousser les avantages qu'on veut me faire entrevoir [1] au point de charger ma boutonnière d'une

[1] Il était question de fixer sa pension de retraite.

décoration. Vous devez bien vous en souvenir, ni sous le règne de l'empereur, ni sous l'ancien gouvernement, je n'ai désiré recevoir cette faveur; j'avais cependant des amis dans les deux gouvernements, et, par les services que je rendais aux beaux-arts, je pouvais bien avoir des droits comme tel autre à l'attention du souverain; mais alors, comme aujourd'hui, je vivais à ma manière avec peu d'extérieur, etc.

» Je comprends parfaitement bien que l'homme public haut placé, à la tête d'une administration ou d'une cour supérieure, dans un poste, en un mot, que relève la dignité, reçoive et porte avec reconnaissance ces témoignages de faveur de la part du prince ou de la nation.

» Je comprends que le gouvernement veuille s'honorer lui-même et l'ordre dont il dispose en le conférant à un savant de premier rang que ses ouvrages et ses talents ont distingué parmi les noms européens. Mais ni par des connaissances spéciales, ni par des services *ad hoc*, ni même par les détails de ma conduite, je n'ai acquis ni pu acquérir le moindre droit à une distinction toute relative de cette nature, et ce serait réellement surprendre la religion du prince, si ses conseillers lui faisaient une proposition pareille.

» Je vous ai si souvent confié mes tribulations; cette fois-ci, je le fais encore. Je comprends que M.... ne concevra guerre pourquoi je parais m'inquiéter peu de ce qu'il croit être une distinction pour tout citoyen; peut-être mes observations tendront-elles en partie à le désillusionner sur mon compte. J'aurais du chagrin de cela; je vous le confie à discrétion : *transeat a me calyx iste.* » Quoi qu'il en soit, la décoration fut décernée, et Cornelissen ne dédaigna pas de la porter, bien différent en cela de tel autre qui croit se distinguer en ne la portant pas, après l'avoir longtemps convoitée.

Cornelissen était membre de la plupart des sociétés litté-

raires du royaume ; il faisait depuis longtemps partie de l'Institut des Pays-Bas et de plusieurs autres sociétés savantes étrangères; il avait particulièrement des relations nombreuses dans l'Amérique du Nord, par suite de celles qu'il avait établies avec les représentants des États-Unis, à l'époque des conférences qui eurent lieu à Gand, en 1816, pour le traité de paix avec l'Angleterre.

Lors de l'organisation des universités, en 1817, Cornelissen avait été nommé secrétaire adjoint de celle de Gand [1]. Cette place lui laissait tout le loisir nécessaire pour se livrer à ses études favorites; et quand, en 1821, Van Toers fut appelé au conseil d'État, notre confrère le remplaça en qualité de secrétaire-inspecteur de l'Université; il conserva cette place jusqu'en 1835, époque à laquelle il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite [2]. Ce changement de position lui causa une affliction profonde; cependant les craintes qu'il

(1) Ce ne fut pas sans quelque difficulté qu'on obtint sa nomination à l'université. M. Repelaer van Driel, alors ministre de l'instruction publique, ne le trouvait pas assez grave pour la place. « M. Cornelissen, disait-il, vous avez fait tant rire ma femme. » Ce motif d'exclusion lui paraissait sans réplique.

(2) Il éprouva dans cette circonstance un embarras très-grand, que l'on concevra sans peine chez un homme habitué à ne mettre aucun ordre dans ses papiers. Il n'avait plus sous la main les titres nécessaires pour faire valoir ses droits; qu'on en juge par ceux qu'il croyait le plus en règle :

« J'ai quarante et une années de service, il me faudra d'abord produire mes preuves que, déjà en 1774, j'ai été nommé chef de la division de l'instruction publique à l'administration supérieure de la Belgique, et je n'ai qu'une lettre de M. Lambrechts qui l'indique indirectement.

» Il faudra ensuite produire ma nomination à l'École normale par le gouvernement, et celle de professeur d'histoire à l'École centrale de Gand, et où trouverai-je ces pièces?

» Passe encore pour 1798 à 1804, etc. » (Lettre du 12 décembre 1835.)

Dans ses préoccupations, il perdait à peu près tout ce qu'il prenait avec lui. Il ne passait pas de nuit à l'Observatoire sans y oublier sa montre, son parapluie, son mouchoir ou quelque autre objet. Voici un modèle des billets qui m'arrivaient ensuite : « Par distraction, je me suis donné un air tout à fait ridicule, en me faisant accompagner d'un parapluie (le temps était admirable). Fort heureusement je me suis aperçu ici, à Malines, que ce ridicule-là, je ne l'avais plus... »

avait conçues d'abord au sujet de sa pension ne se réalisèrent heureusement pas, et le gouvernement le traita de la manière la plus libérale ([1]).

Si nous le considérons comme auteur, bien que ses écrits soient nombreux et marqués au coin d'une érudition solide, il n'en a cependant pas composé qui soient de nature à lui faire un nom durable dans la république des lettres. Il est des hommes qui, avec beaucoup de savoir, avec infiniment d'esprit, ne sauront jamais faire un livre, et peut-être Cornelissen était-il de ce nombre. On conçoit que, par livre, nous entendons, non pas un assemblage plus ou moins volumineux de pages, mais un travail bien coordonné et dont toutes les parties s'enchainent de manière à présenter de l'unité et à exposer dans un style convenable des choses dignes d'occuper un lecteur.

Les écrits qu'il a laissés sont très-variés et témoignent de l'étendue de ses connaissances; ils se rapportent en grande partie à notre histoire nationale et aux beaux-arts. La littérature ancienne et l'archéologie avaient également fixé son attention; il a fait plusieurs excursions heureuses dans le domaine de la botanique et a répandu des lumières sur son histoire dans nos provinces. On possède aussi de lui des poésies latines, françaises, flamandes et italiennes qui ne manquent ni de grâce ni d'harmonie ([2]).

([1]) Sa pension de retraite fut fixée à 3,527 francs.

Cette somme ne différait que de 500 francs environ de la valeur de son traitement : « Diminution, en effet, si peu sensible, écrivait-il, que j'ai pu recevoir avec sincère partage de sentiments, l'effusion de la satisfaction de mes vieux amis et leur communiquer toute la mienne. »

([2]) Il ne voulait pas que l'on parlât de ses connaissances variées. Voici une de ses boutades qu'il m'adressait au sujet d'une demande faite au nom de l'Académie par M. Dewez, secrétaire de ce corps savant, pour l'engager à prendre part à une biographie nationale. La demande mentionnait naturellement la variété et l'étendue de son savoir.

« Jamais, mon ami, je ne me suis appuyé sur des connaissances *variées*; j'ai,

On conçoit qu'il serait impossible de donner ici l'analyse de tant de compositions différentes, dont plusieurs, du reste, sont des ouvrages de circonstance qui ont nécessairement dû perdre de leur valeur. Une pareille analyse serait fastidieuse et sans intérêt pour les lettres. La plupart de ses écrits ont été imprimés dans les recueils auxquels il coopérait, et particulièrement dans les *Bulletins* et les *Annuaire de l'Académie*, dans *l'Observateur belge,* le *Messager des sciences* et dans les *Annales belgiques,* dont il était l'un des fondateurs [1].

Notre confrère, pendant les dernières années de sa vie, s'était occupé de recueillir ses opuscules ; il y avait joint des remarques écrites de sa main et des renseignements historiques précieux. Quatre de ces volumes font partie de la bi-

en effet, écrit dans plusieurs recueils de certains articles sur des objets *variés;* mais j'avais tellement honte, moi-même, d'écrire sur une foule d'objets que j'étais censé peu connaître, que mes articles (et tous étaient inoffensifs) n'étaient pas signés de moi. Connaissances *variées!* bustes des grands hommes! Mais si notre Belgique était une hydre non pas à cent têtes, mais à cent doigts, cent doigts à la fois ne désigneraient-ils pas tel autre académicien qui, certes, a des connaissances variées et qui n'a garde de s'en cacher? etc. » Cet extrait montre aussi comment plusieurs idées se présentaient assez souvent en même temps à son esprit, et comment il passait, sans transition, de l'une à l'autre : aussi sa conversation était parfois difficile à suivre. C'est ce qui faisait dire à un autre de nos collègues, à M. Garnier, qu'il se présentait toujours simultanément trois ou quatre idées dans sa tête, et tout autant de phrases dans sa bouche ou sous sa plume.

[1] Il lui prit un jour fantaisie de faire lui-même sa critique dans les *Annales* de Gand, à propos d'un discours qu'il avait prononcé, en 1816, dans un banquet de la Société botanique, et il faut convenir que ses coups portaient assez juste. « Ce discours, disait-il, comme tout ce que l'auteur écrit, se ressent de la précipitation avec laquelle il travaille, tant le fond en est léger, tant les transitions sont brusques et peu motivées ! Il paraît que, lorsqu'on lui donne un sujet ou qu'il a le loisir d'en traiter un à son choix, il ne l'envisage jamais que sous un seul rapport, et c'est celui qui pourra faire *couler le plus de nœuds* à son imagination; souvent ses expressions visent à la singularité, et c'est une mauvaise excuse que celle de croire qu'en affectant lui-même de les indiquer, en les soulignant, il devienne exempt de tout reproche. » Quelques journaux, qui n'étaient pas dans la confidence, prirent fait et cause pour lui contre lui-même.

bliothèque de notre Académie; trois autres ont été donnés en souvenir à M. le baron de Stassart. Mais la collection la plus curieuse, celle qu'il destinait à l'auteur de cette notice, se composait de vingt-huit volumes. Cinq seulement ont été donnés [1]; les autres ont été mis en vente publique par ses

[1] Dans les derniers temps de sa vie, Cornelissen m'apportait un volume chaque fois qu'il venait assister à l'une de nos séances. Sur le titre du volume A des *Miscellanea* on lit :

« Je prie M. Adolphe Quetelet, directeur de l'Observatoire belge et secrétaire perpétuel de l'Académie de Bruxelles, d'accepter ce volume et les suivants, et de trouver en leur faveur un coin de rayon vide de sa bibliothèque pour les y conserver comme souvenir de son vieux ami,

» 1849. NORBERT CORNELISSEN,
*octogénaire*,

« *Vivens vivo, ne mora tardo gradu quidem sed approximans, senem puerescentem ante diem auferat.* »

Les autres volumes portent également des inscriptions.

Les volumes ou *Miscellanea* que je possède sont les suivants : A, *Litteraturia;* D, *Oratiunculæ;* E, *Bibliographica;* K, *Instituta artium;* L, *Monumenta*.

Dans le volume E se trouve une espèce de défi lancé à celui de ses confrères qui serait chargé d'écrire sa notice nécrologique; et, pour que ce défi arrivât à son adresse, il a collé sur la page qui le contient un petit papier, en forme de signet, portant ces mots : *Note pour les biographes*. Voici ce qu'on y lit : « ... Je le dis dans ma sincérité : l'on serait tenté de croire que le plus souvent on ne nous les montre déshabillés, que parce qu'il n'y a pas assez d'étoffe pour les habiller. Je ne conçois (et peut-être en m'énonçant ainsi, ne me montré-je pas assez désintéressé), je ne conçois qu'une seule circonstance où ces petits détails, racontés avec art et avec choix, remplacent très-convenablement un grand vide, en portant quelque intérêt sur la mémoire d'un homme qui, tout à fait dépourvu des qualités qui brillent et fixent les regards, pourrait bien ne pas être aperçu de la postérité. Plusieurs académiciens sont un peu dans ce cas.... Il en est dont le passage calme et peu marqué ne demande que quelques fleurs inaperçues, espèce d'hommage sui generis qui, sous le nom convenu d'éloge académique, ne fait que glisser sur le drap mortuaire et n'atteint pas même la tombe ; quand on est académicien, on entend tout cela avec je ne sais quel air de recueillement; et tel, un peu plus malin peut-être (*atque aliquis de Dis non tristibus*. Ov., *Metam.*, IV, 5), essaye de deviner, ou même de mesurer d'avance, dans le panégyrique d'un mort, la part que, lorsqu'il sera mort à son tour, il obtiendra de l'éloquente affection ou de la justice impartiale d'un Stuart ou d'un Willems chez nous, d'un Cuvier ou d'un Quatremère en France..... »

héritiers. C'est dans les notes manuscrites des volumes qui se trouvent à Bruxelles qu'ont été puisés plusieurs des renseignements donnés dans cette notice.

Après tous les services qu'il avait rendus, Cornelissen en obtint la juste récompense : le 16 juillet 1837, les quatre principales sociétés de Gand, celles des beaux-arts, de botanique, de Sainte-Cécile et de Saint-Georges [1] se réunirent dans un banquet fraternel pour lui offrir une médaille d'or de grand module, en témoignage d'amitié et de reconnaissance. « Tout ce que la ville de Gand comptait d'hommes cultivant ou aimant les beaux-arts, les sciences et les lettres, magistrats, jardiniers, artistes et professeurs, se réunirent dans la vaste et magnifique salle du Casino pour lui décerner une marque d'estime générale sans antécédent dans la patrie de Daniel Heinsius et sans doute dans toute la Belgique [2]. »

Lui-même, pour célébrer son quatre-vingtième anniversaire, projetait de réunir, dans un banquet, tous ses plus vieux amis, afin, disait-il, d'en prendre joyeusement congé. Le titre d'admission devait être une amitié non interrompue datant de quarante ans au moins. Il fallait, on en conviendra,

(1) La Société de Sainte-Cécile s'occupe de l'art musical, et celle de Saint-Georges, qui compte plusieurs siècles d'existence, perpétue le souvenir des anciens archers et arbalétriers flamands.

(2) Ce sont les paroles du procès-verbal de cette intéressante réunion. On y lit aussi ce passage qui résume l'objet de la fête : « Il est à Gand un homme dont le nom est attaché soit à la création, soit au développement des institutions scientifiques, littéraires ou même d'agrément de l'ancienne capitale des deux Flandres. Depuis près de quarante ans, il a rendu et rend encore à ces mêmes institutions, avec un dévouement et une obligeance qui ne connaissent pas de bornes, des services importants, en faisant connaître aux autres villes du pays et à l'étranger ces nombreuses sociétés que la ville de Gand compte avec orgueil dans son sein et en rendant annuellement compte de leurs travaux, dans des discours aussi spirituels que pleins de faits, et qui, sortant de la ligne des travaux de ce genre, sont soigneusement recueillis par les amis de notre histoire littéraire et artistique. Cet homme, c'est Norbert Cornelissen. »

être aimé comme il l'était pour pouvoir compter sur un nombre suffisant de convives.

Je l'ai déjà dit, il n'y avait point de fête communale dont il ne fût à la fois l'âme et la tête; j'aurais dû ajouter qu'il n'y avait point de banquet public ou particulier dont il ne fît le principal ornement : sa présence y était en quelque sorte indispensable.

Ceux qui ne l'ont point connu se figureraient difficilement combien sa conversation était amusante et pittoresque, combien elle était parsemée de saillies et d'anecdotes piquantes. Le jeu de sa physionomie, ses gestes nombreux et tout méridionaux, les inflexions et jusqu'au son de sa voix imprimaient à ce qu'il disait un cachet particulier; quelquefois même, sans l'entendre, il suffisait de le voir pour saisir toute sa pensée. D'une franchise à toute épreuve, il donnait le cours le plus libre à ses paroles. Parfois on restait tout étourdi de ses boutades ; mais, chez lui, l'absence complète de toute arrière-pensée malveillante ne pouvait produire de blessure durable. D'un commerce sûr, d'une probité à toute épreuve, il eût été désolé d'avoir été, même involontairement, cause de quelque peine [1].

Il avait un talent particulier pour dire à chacun des vérités quelquefois assez dures. Dans ces dernières circonstances, il s'associait généralement à ceux qu'il gourmandait. « Savez-vous comment on parle de nous, disait-il à un individu dont l'avarice était devenue proverbiale? On dit que nous sommes deux avares, deux arabes, deux ..... — Ah! M. Cornelissen,

[1] Il était trop en évidence pour ne pas avoir excité des sentiments d'envie, ou fait naître des attaques contre sa personne. Quoiqu'il eût toutes les qualités nécessaires pour riposter vigoureusement à ses adversaires, et pour les faire repentir de leurs injustes attaques, toujours il aima mieux garder le silence : il serait impossible de citer un article de polémique sorti de sa plume. Il en coûte parfois pour conserver cette attitude digne, surtout quand l'attaque a été traîtreuse et déloyale.

reprit vivement l'autre, comment vous, qui êtes si généreux ! — Soit, dit le malin vieillard, mais prenez que dans tout ceci il n'y ait que la moitié de vrai ; vous conviendrez que c'est très-fâcheux et qu'il faudrait tâcher de nous amender [1]. »

Cornelissen n'avait jamais été sérieusement malade ; seulement, dans sa vigoureuse vieillesse, des attaques de goutte venaient l'assaillir de loin en loin et porter obstacle, comme il le disait, à son besoin de locomotion. Ses goûts étaient extrêmement simples et modestes, eu égard aux ressources dont il pouvait disposer [2] ; il n'était donc pas étonnant qu'avec la plus parfaite indépendance et avec la considération générale dont il jouissait, il se trouvât dans une position fort heureuse. Cependant, vers la fin de ses jours, l'affaiblissement de la vue et de l'ouïe avaient porté atteinte à sa sérénité habituelle ; une lettre qu'il écrivit peu de

(1) Qu'on me permette de citer encore un trait de ce genre, et celui-ci je l'emprunte à Cornelissen lui-même, qui l'a consigné dans les *Annales Belgiques ;* seulement il l'attribue à son ami, M. Hellebaut, dans une note manuscrite jointe à l'un des volumes qu'il m'a donnés. « Ne serait-ce pas ici le moment de raconter une anecdote qui regarde un des anciens serviteurs les plus zélés de Napoléon, devenu serviteur non moins zélé de Louis XVIII, qu'il avait suivi à Gand, et certes ce n'est pas en cela qu'il m'appartient de le blâmer : mais, toujours fougueux dans ses expressions, il avait pris l'habitude de ne désigner son ancien maître que par des épithètes que plusieurs d'entre nous ne pouvaient entendre sans dégoût dans la bouche du personnage. Nous le laissions ordinairement déclamer à son aise, et nous nous moquions de lui en parlant flamand. Cela n'était ni bien honnête, ni bien hospitalier ; mais c'était le moyen d'imposer silence à un bavard. Un jour il se fâcha, et quelqu'un d'entre nous, poussé à bout, lui dit : « Mais gredin, dites-vous toujours, M. le baron ; eh bien soit, gredin, cela est très-bien dans votre bouche : si Napoléon m'avait, comme à vous, donné une des plus belles préfectures de l'empire, s'il m'avait décoré de ses ordres, s'il m'avait conféré sa noblesse, si, en un mot, il m'avait comblé de ses bienfaits, je conçois que j'aurais acquis le droit de le traiter de gredin ; mais comme je n'ai jamais ni directement, ni indirectement reçu la moindre faveur de sa part, vous seriez peut-être le premier à me contester le droit d'être ingrat, et je ne veux pas donner dans ce panneau. »

(2) Sa pension, comme nous l'avons dit, s'élevait à 3,527 francs, et cette somme était plus que doublée par son revenu.

temps avant sa mort se terminait ainsi qu'il suit : « Je remarque, en relisant ce billet, combien la rédaction en est peu soignée, combien les idées en sont incohérentes, etc. Oh ! si vous compreniez (mais Dieu veuille vous en préserver un demi-siècle encore) combien tout travail pèse à celui pour qui, il y a moins de deux ans encore, il n'avait aucun poids » et ailleurs... : « A mon âge, on craint la maladie, moins parce qu'elle fait souffrir que parce qu'elle affaiblit les forces morales et vous rapproche, par une triste voie, de l'enfance. » Il ne voyait pas sans appréhension les inconvénients et toutes les infirmités de la vieillesse. La maladie à laquelle il succomba lui évita du moins les ennuis de ce triste cortége. Il fut frappé par l'épidémie régnante, et, en refusant opiniâtrément de se soumettre au régime qu'on lui prescrivait, il mourut le 31 juillet 1849.

Sa dépouille mortelle a été déposée dans le nouveau cimetière qu'il a contribué à faire construire à proximité de la ville, sur la colline de Saint-Amand ; sa tombe est placée à côté de celle de son ami Willems, dont la mort a également laissé une lacune déplorable dans les rangs des savants belges.

---

## PHILIPPE LESBROUSSART (1).

---

Si l'on m'avait chargé de tracer le portrait d'un savant littérateur, d'un homme de bien, sévère pour lui-même autant que bienveillant pour les autres, aimant son pays au point de surbordonner sa propre gloire à la sienne, lui consacrant tout ce qu'il a d'énergie et de talent, prêt à lui sacrifier sa liberté et sa vie, il m'eût été difficile de trouver un modèle plus accompli que l'écrivain qui fait l'objet de cette notice.

Ses débuts dans le monde furent peu en harmonie avec sa première éducation et avec les goûts littéraires qu'il mani-

(¹) Lesbroussart (J. B.-Ph.), né à Gand, le 24 mars 1781, commença, au Collége Thérésien de Bruxelles, où son père était professeur de rhétorique, des études qui furent interrompues par les événements politiques. En l'an III de la république, il fut appelé (ou, dans le langage de l'époque, mis en réquisition) pour servir comme expéditionnaire dans l'un des bureaux provisoires qu'avaient organisés les représentants alors en mission à Bruxelles. Lors de la création de l'*Administration centrale de la Belgique*, il fut attaché au secrétariat général; et, plus tard, au cabinet particulier du citoyen Lambrechts, commissaire du gouvernement, depuis ministre de la justice et enfin pair de France. La Belgique ayant été divisée en départements, Ph. Lesbroussart fut employé dans l'administration départementale de la Dyle. En 1804, il donna sa démisson pour aller rejoindre son père, alors directeur de l'école secondaire d'Alost, où il occupa la chaire de troisième..... »

festait dès lors ([1]). Il entra, à l'âge de treize ans, dans l'administration départementale de la Dyle, et y passa onze de ses plus belles années. Par une sorte de compensation, il y connut Jouy, qui préludait également, par des travaux administratifs, à ses œuvres littéraires et à la composition

([1]) Philippe Lesbroussart était né à l'endroit nommé *Padenhoek*, lequel, dit-on, faisait partie de l'ancienne habitation des deux Artevelde. Ce rapprochement n'a cependant pas empêché Lesbroussart, dans son poëme *Les Belges*, de traiter le tribun gantois avec une sévérité excessive.

Un citoyen puissant, idole du vulgaire,
Ardent, audacieux, mais surtout sanguinaire,
Et de l'obscurité, s'élançant aux grandeurs,
De son ambition signala les fureurs.
En le nommant Brutus, les peuples le servirent. . . .

Le père de notre poëte, Jean-Baptiste Lesbroussart, était lui-même un littérateur distingué. Il était né à Ully-Saint-Georges, en Picardie, le 24 juin 1747, et avait été appelé, en 1778, à la chaire de poésie du Collége de Gand. On a de lui plusieurs ouvrages importants, qui lui ouvrirent, en 1790, les portes de l'ancienne Académie impériale et royale de Bruxelles. Lors de la réorganisation de cette société savante, en 1816, il fut compris dans la liste des nouveaux membres, et mourut deux ans après, en laissant la réputation d'un homme aussi estimable par sa bonté que par ses connaissances approfondies. Il avait eu, d'un premier mariage, deux enfants : Philippe, qui fait l'objet de cette notice, ainsi qu'une fille (madame Lebœuf, mère de M. Émile Lebœuf, directeur du Jardin zoologique de Bruxelles). M. J.-B. Lesbroussart eut encore, d'un second mariage, trois filles, dont l'une épousa M. Alvin, membre de l'Académie et conservateur de la Bibliothèque royale.

Les principaux ouvrages de M. Lesbroussart père sont :

1° *Éducation littéraire, ou reflexions sur le plan d'études adopté par S. M. l'Empereur pour les colléges des Pays-Bas autrichiens*. In-12. 1783.

2° *Éloge du prince Charles de Lorraine*. Bruxelles, 1781.

3° *Annales de Flandre*, par P. d'Oudegherst, avec un discours préliminaire, notes, chartes, diplômes, etc. 1789.

4° *Éloge de Jean de Caroudelet*. In-8°. 1786.

Différents mémoires dans les publications de l'Académie : huit ont paru dans le tome 1er des *Nouveaux Memoires* de l'Académie royale de Bruxelles, en 1820.

Dans une note de son épître *Sur la tombe de Ph. Lesbroussart*, M. Ad. Mathieu fait connaître qu'on conserve à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, deux manuscrits de M. Lesbroussart père : 1° *Du Belgium primitif*, MS. in-folio, n° 11583; 2° *Vitae et gestorum Brabantiae ducum breve compendium, ab ann. 1615 ad ann. 1740*, MS. autographe, n° 15766.

de *Sylla*, de la *Vestale*, de l'*Ermite de la chaussée d'Antin*, etc. Nos deux poëtes ne tardèrent pas à s'entendre; et il est probable que les Muses eurent à s'applaudir de ce rapprochement bien plus que l'administration centrale à laquelle ils appartenaient. C'est à leur influence que l'on doit la création et la prospérité de la Société littéraire de Bruxelles, qui a continué ses utiles travaux pendant près d'un quart de siècle.

En 1805, Ph. Lesbroussart fut appelé à professer la langue latine dans l'école secondaire d'Alost, dont son père avait alors la direction. Il se trouvait, dès cette époque, en relation avec la plupart des hommes doués de quelque valeur littéraire en Belgique. Son goût le portait vers le théâtre : il composait des pièces de société dans lesquelles, à l'exemple de Molière, de Boursault, de Picard, il réunissait la double qualité d'auteur et d'acteur; ces ouvrages, toutefois, sont restés inédits.

Son premier écrit un peu important vit le jour à Paris, en 1807; c'était la traduction d'un roman anglais intitulé : *Fanny Seymour* (1). L'auteur avait remis en même temps à son libraire le manuscrit d'un autre ouvrage, destiné à paraître sous le titre : *Adolphe et Maurice*, ou lettres de deux amis; mais la censure impériale en défendit l'impression.

Par une espèce de dédommagement, le grand maître de l'université l'appela, peu de temps après, à remplir la chaire de seconde année d'humanités au Lycée de Gand. Cette ville offrait plus de ressources au développement de ses talents; elle comptait un assez grand nombre d'hommes distingués par leur esprit : MM. Cornelissen, Wallez, Roelants, Ferraris, Couret de Villeneuve, Kluyskens, Benau, Malin-

(1) 3 vol. in-12.

24

grau, etc. Le département avait à sa tête M. Faipoul, l'un des administrateurs les plus habiles et les plus éclairés de l'empire; et, pour secrétaire général, M. Liégard, dont les chansons n'auraient pas été désavouées par les habitués les plus spirituels du Caveau. A ces hommes il faut joindre encore le savant auteur des *Antiquités gauloises,* le chanoine Debast, l'historien de la ville de Gand, le chevalier Dierickx et le chanoine De Graeve, à qui l'on doit le singulier ouvrage sur *Les Champs Élysées* que l'auteur transportait au milieu des Flandres [1].

Tous ces hommes, voués au culte des lettres, vivaient en république, et ce qui vaut mieux, en parfaite harmonie, quoique avec des goûts bien différents : les uns, distingués par leur esprit, formaient un cercle joyeux et avaient de petits soupers où l'on sacrifiait aux plaisirs et aux grâces. Les autres, plus sévères, s'occupaient d'études ardues pour suppléer à ce qui leur manquait du côté de la forme, et ne faisaient aucune difficulté d'emprunter parfois la plume de leurs confrères. Ces sortes d'emprunts étaient connus et ne choquaient personne ; l'on savait notamment que Ph. Lesbroussart revoyait les pages du chanoine Debast, et ce n'était pas sans peine qu'il les mettait en harmonie avec les exigences de la grammaire [2].

J'ai dit ailleurs avec quelle obligeance notre ancien confrère Cornelissen aidait, de son côté, la magistrature urbaine dans l'accomplissement de ses fonctions, et se chargeait, dans une même solennité publique, de faire, à lui seul, tous

[1] Selon le chanoine De Graeve, la scène de l'Odyssée se passe en Belgique; *Vlissingen* ou Ulissingue est la ville d'Ulysse; *Ninove* est l'antique Ninive, etc.

[2] On raconte qu'à la veille de se marier, Lesbroussart se présentait au confessionnal du chanoine Debast; celui-ci le reconnaissant à la voix, se tourna brusquement vers lui et ce petit colloque s'établit aussitôt entre eux : « Eh mais... c'est vous? — Certainement. — Et à quel propos? — Je vais me marier. — Vous marier?... et qui donc reverra mes épreuves? »

les discours qui devaient y être prononcés ; ce qui avait au moins l'avantage de ne pas mettre les orateurs en contradiction et d'éviter aux auditeurs des redites fatidieuses [1].

La Société des Catherinistes d'Alost avait ouvert, en 1810, un concours de poésie; il s'agissait de célébrer la Belgique et de montrer que le mot *patrie* n'était pas oublié, malgré le retentissement militaire de cette époque qui faisait oublier tant de choses. Cet appel excita le patriotisme de Lesbroussart; il y répondit par son poëme des *Belges*, le meilleur peut-être de ses ouvrages. Ce succès acheva de faire un nom à notre poëte et jeta un éclat mérité sur la Société des Catherinistes.

En 1813, Ph. Lesbroussart consentit à diriger l'éducation d'un jeune homme appartenant à l'une des premières familles du pays (M. De la Bare); il devait voyager avec lui dans le midi de l'Europe. Le désir de visiter des pays pittoresques, placés sous un heureux climat, était combattu par le regret de se séparer de ses élèves du lycée et surtout de l'épouse à laquelle il venait de s'unir [2]. Il crut devoir céder devant les avantages qui lui étaient proposés, en se réservant de se dédommager de l'éloignement par une active correspondance. J'ai entre les mains quelques lettres écrites à ses anciens élèves; elles témoignent de sa sollicitude pour eux et de la manière judicieuse dont il mettait à profit ses excursions littéraires.

Toutefois, s'il avait les lumières et le cœur d'un Mentor, Lesbroussart n'en avait peut-être pas toujours la prudence : c'est ce que prouve un incident dont je lui dois la connaissance. Pendant son passage à Lausanne, il assistait à une revue; il s'était insensiblement rapproché d'un canon et avait

[1] Voyez plus haut ma notice sur Norbert Cornelissen.

[2] Madame veuve Giron, née Dewaele. M. Lesbroussart devint ainsi le beau-père de M. Aug. Giron, qui s'est fait également un nom dans les lettres.

fini par le prendre pour point d'appui, lorsqu'un officier supérieur lui ordonna brusquement de se retirer, en ajoutant l'insulte à la menace. Le costume négligé de Lesbroussart, sans la justifier, expliquait peut-être cette incartade. Notre compatriote se sentit profondément blessé; et, la revue terminée, il demanda à l'officier réparation de son insulte.

On convint du lieu et de l'heure. Les adversaires furent fidèles au rendez-vous, mais il se trouva que les épées étaient inégales; il fallut en aller chercher d'autres à la ville. En les attendant, une conversation littéraire s'engagea entre les témoins : il s'agissait du mérite des idylles de Gessuer. Lesbroussart y avait pris part; une fois sur ce terrain, il eût volontiers vidé cette discussion au détriment de l'autre, mais il était naturellement brave, et le point d'honneur ne lui permettait pas de faire la moindre concession. Le combat eut donc lieu à l'épée : toutes les chances lui étaient défavorables, car il se trouvait myope au plus haut degré.

Cependant, au moment de croiser le fer, notre compatriote crut retrouver, dans les traits de son adversaire, la même dureté qu'il y avait remarquée en recevant l'insulte. Dès lors, il oublia ses idylles pour ne songer qu'à sa défense. La lame de l'officier suisse rencontra un obstacle contre lequel elle vint se ployer, tandis que celle de Lesbroussart lui traversa le bras. Le combat fini, les adversaires et les témoins reprirent tranquillement le chemin de la ville, ainsi que leur conversation un moment interrompue.

Dans la vallée de Chamouni, Lesbroussart ne put se défendre d'un mouvement d'impatience, en feuilletant le livre où les voyageurs consignent leurs impressions de voyage. Il y inscrivit une boutade contre les oisifs et les faiseurs d'enthousiasme à froid, qui sont le fléau de ces montagnes;

cet impromptu a été accueilli dans le deuxième volume de *L'Ermite de la Guyane* (¹).

Il laissa également des traces de son passage à Genève, où il imprima une réponse à l'écrit de Châteaubriand, intitulé : *De Bonaparte et des Bourbons* (²).

Ph. Lesbroussart ne put visiter l'Italie, comme il en avait le projet. Son élève venait d'être désigné pour faire partie de la Garde d'honneur, qui, sous un nom pompeux, répandait la désolation dans les principales familles et leur demandait impérieusement l'impôt du sang.

Malgré de nombreux sacrifices, la France succomba, et à

(¹) Comme la pièce avait été imprimée avec quelques inexactitudes, Lesbroussart l'a reproduite dans le volume de ses poésies, page 195 :

O que la nature est immense !
O que les hommes sont petits !
Dans ces vastes tableaux que de magnificence !
Que de sottise en ces écrits !
L'un pense être Delille, alors qu'en ses récits,
Tout gonflé de *sensiblerie*,
Sur des cailloux il s'extasie,
Pleure sur un brin d'herbe, et transporte en ses vers
Tous les glaçons du Montanvers.
Méconnaissant l'auteur de ces œuvres sublimes,
Et se croyant un Spinosa,
L'autre dit gravement « que prouve tout cela ? »
Tandis qu'un autre encore, en ses petites rimes,
Fier créateur d'un quolibet,
Apporte sur ces bords ses lourdes épigrammes,
Ses madrigaux, rébus de l'Almanach des dames,
L'esprit des boulevards et le sel de Brunet.
Dans leurs décisions que de lourdes méprises !
Dans leurs quatrains que de longueurs !
Quel débordement de fadeurs !
Quelle avalanche de bêtises !...
Rive de l'Arve, adieu ! Quand de tes frais vallons,
A regret nous nous éloignons,
Du Dieu de l'univers adorant la puissance,
Du fond de mon cœur je redis :
O que la nature est immense !
O que les hommes sont petits !

(²) Cet écrit, imprimé en 1813, sous format in-8°, est devenu très rare aujourd'hui ; il m'a été impossible de me le procurer.

la suite d'une seconde défaite dans les champs de Waterloo, elle releva temporairement le trône de ses anciens rois. Les peuples saluaient avec transport le retour de la paix. Dans ces circonstances, la Société des beaux-arts de Gand mit au concours la ***Bataille de Waterloo;*** le poëme devait être traité sous forme de cantate. Lesbroussart fut de nouveau vainqueur dans la lutte; mais son triomphe eut moins d'éclat. La pièce couronnée, remarquable comme œuvre littéraire, laissait à désirer peut-être sous le rapport lyrique; les opinions d'ailleurs étaient encore fort partagées, même parmi les Belges, sur l'événement politique, objet du concours.

L'auteur, en ne comprenant point sa cantate parmi ses œuvres littéraires, s'est montré certainement plus rigoureux que le public. En la composant, il avait cédé à l'entraînement général et peut-être jugeait-il, plus tard, que cette pièce ne devait être considérée que comme un ouvrage de circonstance. On jugera au même point de vue la fin de son poëme des Belges, un peu trop empreinte de la couleur de son époque. Mais quel est l'homme, et le poëte surtout, qui pourrait se vanter d'être resté invariable dans ses appréciations au milieu des bouleversements qui ont marqué le commencement de ce siècle et la fin du siècle dernier.

Il est cependant un point sur lequel Lesbroussart n'a jamais varié et s'est toujours montré le ***justum et tenacem propositi virum*** du poëte latin ; c'est à l'endroit de son pays qu'il aimait passionnément. Dans l'alliance de la Belgique et de la Hollande, il voyait un gage d'indépendance et de bonheur; à ses yeux, les anciennes formes républicaines et les libertés communales, dont nos voisins avaient mieux que nous conservé les traditions, allaient faire revivre notre histoire nationale et y ajouter quelques pages glorieuses. C'est dans cette conviction que, à l'époque du mariage du prince d'Orange avec la grande-duchesse de Russie, en 1816, il

composa, pour célébrer cette union, un opéra comique intitulé le *Fermier belge* ([1]).

Il avait également pris part à la rédaction du journal officiel de l'État; mais, en 1817, il rentra dans la carrière de l'enseignement, devint professeur de poésie à l'Athénée royal de Bruxelles et fut chargé, l'année suivante, du cours de rhétorique, qu'il professa jusqu'au moment de la révolution de 1830. Ph. Lesbroussart réunissait plusieurs des qualités les plus éminentes qui caractérisent le bon professeur. A des antécédents brillants, à des connaissances étendues dans les littératures ancienne et moderne, il joignait une mémoire prodigieuse qui lui permettait de placer, sans effort, l'exemple à côté du précepte; il était, d'ailleurs, d'une bonté parfaite, et plein de sympathie pour les jeunes gens, appréciateurs les plus compétents de cette qualité qui, à leurs yeux, rachète souvent toutes les autres. Ces sentiments réciproques étaient d'autant plus précieux que le professeur, par suite de son extrême myopie, était à peu près dans l'impossibilité de voir ce qui se passait dans sa classe, et devait généralement s'en rapporter aux bons sentiments de ses élèves.

L'on était alors au moment de l'émigration française. Plusieurs littérateurs distingués, qui avaient dû quitter leurs foyers, avaient cherché un asile à Bruxelles. Ph. Lesbroussart les accueillait avec cordialité et les mettait en rapport avec les gens de lettres de notre pays. On rencontrait à la fois dans son salon Arnault, Bory de Saint-Vincent, Cauchoix-Lemaire, Tissot, Pocholle, Baron, de Reiffenberg, de Potter, Vauthier, Raoul, etc.

A cette époque (1817) commença la publication du *Mercure belge*, dont les trois premiers rédacteurs furent MM. Lesbroussart, de Reiffenberg et Raoul. Un article de

([1]) Cet opéra en un acte, musique de M. Mees, fut représenté au théâtre du Parc.

ce dernier, contre une tragédie nouvelle de l'auteur de ***Marius à Minturnes***, donna lieu à une polémique assez vive que ses deux collaborateurs prirent soin d'éteindre [1]; puis, le ***Mercure*** continua paisiblement sa route, et mourut après quelques années d'existence, non sans avoir rendu de véritables services aux lettres. On y relit encore avec plaisir quelques analyses de Ph. Lesbroussart écrites avec autant de goût que de tact.

La Société de littérature de Bruxelles continuait ses paisibles réunions, en s'enrichissant périodiquement des productions poétiques que Ph. Lesbroussart insérait dans ses *Annuaires*. Cependant elle ne tarda pas à céder la place à sa sœur puînée, la société ***Concordia***, qui semblait avoir pour tendance de substituer la langue flamande, ou plutôt le hollandais, à la langue française. Ph. Lesbroussart en faisait partie, et quand arriva son tour de porter la parole, il trancha la difficulté en prononçant un discours latin sur la lutte des classiques et des romantiques.

Au milieu des naissances et des funérailles de tant de sociétés, il s'était formé une association plus modeste, mais qui eut plus de retentissement, peut-être par ce motif même qu'elle cherchait à s'entourer d'une certaine obscurité, c'était la société ***des Douze***, qui prenait son nom du nombre de ses membres. Ceux-ci se réunissaient hebdomairement tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, d'après l'ordre alphabétique des noms [2]. Ils n'avaient d'autre but que de passer amicalement quelques heures ensemble, en devisant sur les questions du jour et en se communiquant leurs productions littéraires. Les journaux avaient pris à tâche de s'occuper

(1) Voyez plus loin la notice biographique sur Raoul.

(2) Les voici : Baron, De Doncker, L. De Potter, Drapiez, L. Gruyer, L. Jottrand, Lesbroussart, Odevaere, Quetelet, Ed. Smits, Tielemans, S. Van de Weyer.

d'elle, surtout les journaux du gouvernement, qui croyaient y voir un foyer de sédition. Malheureusement quelques poursuites judiciaires donnèrent crédit à ces conjectures ([1]).

La première fut intentée contre Lesbroussart lui-même. Notre confrère prenait part à la rédaction d'une feuille politique dont un article fut incriminé : on constata qu'il en avait revu les épreuves ; on y trouva même quelques corrections de sa main ; lui-même ne les désavouait pas ; dès lors, il fut appréhendé par la gendarmerie et mis en prison. Cette incarcération, qui dura plus d'un mois, affligea profondément sa famille et ses amis ([2]) ; elle produisit, d'ailleurs, le plus mauvais effet dans le public. Lesbroussart était un de ces hommes qui, par leur caractère et leurs talents, deviennent en quelque sorte les fils d'adoption d'un pays ; et, quand le pouvoir appesantit sa main sur eux, cet acte est toujours considéré comme une calamité publique.

Notre confrère sortit de prison sans passion et sans haine contre ceux qui l'y avaient renfermé. Le gouvernement lui-même ne fut peut-être pas fâché de lui témoigner, à quelque temps de là, qu'il lui avait rendu sa confiance : il le nomma professeur d'histoire générale, dans la nouvelle institution qu'il créa près du Musée de Bruxelles, dans la vue de favoriser la culture des sciences et des lettres ([3]).

([1]) Quelques années plus tard eut lieu le procès de MM. De Potter, Tielemans, Jottrand, etc., qui eut tant de retentissement et fut, jusqu'à un certain point, l'avant-coureur de 1830.

([2]) L'article était intitulé : *Fond de Valise* et avait paru dans le *Courrier des Pays-Bas*. La chambre des mises en accusation ayant déclaré qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre contre l'éditeur et contre Lesbroussart, ils furent mis en liberté. L'auteur seul, qui s'était fait connaître, fut condamné à six mois d'emprisonnement et 500 francs d'amende.

([3]) L'arrêté royal qui créait le *Musée des sciences et des lettres de Bruxelles* porte la date du 27 décembre 1826 ; les cours commencèrent en mars 1827.

Dans la lettre de nomination adressée aux futurs professeurs, le ministre de l'intérieur disait :

« Le Roi m'a autorisé, par le même arrêté, à inviter quelques hommes instruits,

L'ouverture des cours publics se fit solennellement, le 3 mars 1827, en présence de M. Van Gobbelschroy, ministre de l'intérieur et des principales autorités ([1]). Ph. Lesbroussart ne prononça son discours d'ouverture que le 7 avril suivant : il prit occasion de louer sans restriction le gouvernement d'avoir fait naître au sein de la capitale une nouvelle source de lumières.

L'annonce de cette institution eut un grand retentissement dans le royaume et surtout dans les provinces méridiales; elle fut accueillie de la manière la plus favorable; rien ne faisait pressentir encore la révolution qui devait éclater bientôt, même parmi ceux qui devaient y prendre la part la plus active. Les cours furent suspendus temporaire-

dont le mérite et le zèle puissent seconder ses vues bienveillantes, à vouloir bien se charger des leçons publiques qui y doivent être données.

« Je n'ai pas hésité dans le choix que j'avais à faire, et j'ai cru, Monsieur, ne pouvoir mieux remplir les intentions de Sa Majesté, qu'en vous engageant à prendre part à cette honorable tâche. J'ose espérer que vous répondrez à l'appel que je vous fais en son nom et que voudrez bien vous charger du cours, en langue française, de....

« Vous trouverez, sans doute, dans la reconnaissance de vos concitoyens la première récompense de vos efforts, et il m'est agréable de pouvoir vous annoncer que le gouvernement vous indemnisera, en partie au moins, des soins et du temps que vous consacrerez ainsi à un but d'utilité générale. »

Je cite avec quelque détail, parce que le Musée de 1826 appartient à l'histoire des sciences et des lettres en Belgique, et qu'il importe à ce titre d'en conserver le souvenir. On a publié, à cette époque, les *Annales du Musée des sciences et des lettres de Bruxelles;* elles contiennent les discours d'inauguration. 1 vol. in-8°. Bruxelles, à la Librairie belge, 1827.

([1]) Le Musée comprenait les cours suivants :

| | |
|---|---|
| Littérature générale | M. Baron. |
| Histoire des Pays-Bas | M. Dewez. |
| Chimie générale | M. Drapiez. |
| Botanique | M. Kickx père. |
| Littérature nationale | M. Lauts. |
| Histoire générale | M. Lesbroussart. |
| Histoire des sciences et physique expérimentale | M. Quetelet. |
| Constructions | M. Roget. |
| Zoologie | M. Vanderlinden. |
| Histoire de la philosophie | M. S. Vande Weyer. |

ment après 1830 ; on essaya de les réorganiser ensuite, puis on finit par les supprimer complétement à l'époque de l'organisation de l'Université libre.

Lesbroussart faisait partie de presque toutes les institutions littéraires et scientifiques de Bruxelles : parmi ces institutions se trouvait le Comité de lecture des théâtres royaux [1]. C'est dans cet aréopage que j'eus plus particulièrement l'occasion d'apprécier son extrême indulgence en matière littéraire. Il n'y avait pas de si mauvaise pièce, où il ne trouvât des scènes à faire valoir, des vers à citer avec éloge. A l'en croire, tous les ouvrages que l'on présentait étaient excellents ou tout au moins admissibles. Philinte ne montre pas plus d'indulgence dans son appréciation du fameux sonnet d'Oronte [2].

[1] Ce comité se composait de MM. Ph. Lesbroussart, Ch. Morel, directeur de la Compagnie du Luxembourg, le général Mellinet, Nicaise, qui fut plus tard secrétaire général du ministère de la guerre, l'auteur de cette notice et deux acteurs, MM. Bosselet et Folleville.

[2] Cette excessive bienveillance éclata surtout à la première représentation d'une tragédie de M. Éd. Smits, intitulée : *Elfrida ou la Vengeance*. La pièce, du reste, renfermait des beautés réelles; mais le plan était mal conçu; trop d'allées et de venues suspendaient à chaque instant l'attention et détruisaient l'intérêt. Nous nous trouvions, avec l'auteur, dans une loge d'avant-scène, d'ou nous pouvions voir l'intérieur de la salle sans être aperçus nous-mêmes. Le premier acte fut écouté avec intérêt, il y eut des applaudissements ; Smits était joyeux et triomphant. Peu à peu des effets mal calculés, des entrées non motivées jetèrent du froid dans la salle ; quelques nuages se formèrent à l'horizon et passérent sur le front du poete. Nous cherchions à lui donner une assurance que nous n'avions pas nous-mêmes. Au premier enivrement succéda un découragement visible, et bientôt l'auteur s'éclipsa. Dès que le bon Lesbroussart s'aperçut de son absence, il conçut les inquiétudes lea plus vives : tous les dangers que peut faire naître le désespoir sous l'influence des passions les plus vives, il les voyait fondre en même temps sur le malheureux poete ; il était désolé et furieux contre le parterre. J'essayai vainement de le calmer, je finis par le suivre, et nous allâmes ensemble à la recherche du fugitif. Lesbroussart, dans sa préoccupation, se dirigea vers le canal, bien persuadé que la tragédie avait dû y trouver son dénoûment ; mais tout était calme de ce côté. Il prit alors le parti plus simple de se rendre à la demeure de l'auteur. Ce ne fut pas sans hésitation qu'il se décida à entr'ouvrir la porte du salon... Smits était assis devant une table

Mais c'était surtout devant les jurys chargés de conférer les grades académiques que l'indulgence du bon Lesbroussart se trouvait mise à de rudes épreuves : en voyant les embarras et les angoisses des récipiendaires, il oubliait à tout instant son rôle d'examinateur; et, soufflant officieusement les réponses, il faisait sourire l'auditoire et compromettait parfois la gravité du jury ([1]).

L'appel aux armes, en 1830, fit vibrer de nouveau la fibre patriotique de Lesbroussart. Notre confrère quitta ses livres et alla se mêler au peuple; il ne craignit pas de se présenter au plus fort du danger, non pour attiser le feu de l'insurrection, mais pour servir de médiateur. Un pareil rôle est difficile et il devenait d'autant plus dangereux, que son état de myopie ne lui permettait pas toujours de distinguer à quels combattants il avait affaire. C'est ainsi qu'il faillit être tué, pendant les journées de septembre, à l'entrée de la rue Notre-Dame-aux-Neiges ([2]).

portant une douzaine de couverts; et, quoique seul, il avait entamé résolûment un plat d'huîtres. Ce début nous rassura; nous prîmes place à côté de lui, et nous achevâmes d'oublier tous trois l'orage de la soirée.

([1]) Dans une séance présidée par M. l'abbé de Ram, Lesbroussart se livrait aux élans de sa bienveillance habituelle. Cette fois le récipiendaire était du dernier médiocre. On venait de lui demander le nom du vainqueur des Sarrasins à la bataille de Poitiers; après avoir erré dans toute la salle, ses regards inquiets s'étaient arrêtés sur Lesbroussart; celui-ci, en regardant une prise qu'il froissait entre ses doigts, murmura le nom de Charles Martel; le récipiendaire aussitôt de répéter : Charles Martel, et l'auditoire de sourire. Une seconde question demandait le nom du chef des Sarrasins; Lesbroussart, interrogé du regard, prononça encore à mi-voix le nom d'Abdéram, « l'abbé De Ram! » répondit vivement le récipiendaire. Pour le coup, l'hilarité fut à son comble; Lesbroussart lui-même ne put s'empêcher d'y prendre part.

([2]) Cet excellent homme, qui n'a jamais fait le moindre mal à personne, qui n'en a pas même en la pensée, avait parfois, comme tant d'autres, la manie de vouloir paraître terrible. Ainsi, pendant les premiers jours de la révolution, il avait laissé croître sa barbe et traînait un grand sabre : *Quis generum meum huic gladio alligavit,* disait Cicéron, en voyant son gendre dans le même appareil belliqueux.

Ce qui prouve, du reste, qu'au début de la révolution, Ph. Lesbroussart n'avait

Ses services et son dévouement ne furent point méconnus : au mois d'octobre suivant, il fut nommé administrateur général de l'instruction publique. Ce poste avait aussi ses dangers, mais ils étaient d'une autre nature ; il fallait faire exécuter des mesures sévères : deux ou trois facultés furent supprimées dans les universités de l'État, et parmi les professeurs destitués se trouvaient quelques amis de Les-

en vue que le maintien de l'ordre public, c'est la note suivante remise par lui, à M. Téodore Juste, auteur lui-même d'une notice sur Ph. Lesbroussart, dans l'*Album national* de 1845 :

« Après l'incendie de l'hôtel Van Maanen, Ph. Lesbroussart fut du nombre des six ou sept personnes qui, dans la matinée du lendemain, se rendirent près de la régence, à l'effet de proposer la formation d'une garde urbaine pour la protection des personnes et des propriétés. Ce corps ayant été immédiatement organisé et armé, Ph. Lesbroussart, accompagné de quelques citoyens détachés d'une patrouille commandée par le colonel Pietinckx, fut assez heureux pour négocier, avec l'officier commandant à la caserne des Annonciades, l'évacuation de ce local par la troupe et sa remise à la bourgeoisie. Il eut également le bonheur de faire cesser les hostilités qui commençaient à s'engager sur le Grand-Sablon, après quelques instants de conférence avec le major sous les ordres duquel était placé le détachement qui occupait ce point. Nommé membre du conseil de la garde urbaine, Lesbroussart prit part en cette qualité à toutes les délibérations qui eurent lieu à l'hôtel de ville, et fut du nombre de ceux qui se rendirent au palais du prince d'Orange, lorsque celui-ci, par une détermination honorable pour son caractère, mais infructueuse dans ses résultats, fut entré à Bruxelles avec ses aides de camp. Le 21 septembre, la garde se trouvant à peu près dissoute, par suite d'incidents assez connus, il se rendit avec M. l'avocat Plaisant, depuis administrateur de la sûreté publique, dans le Hainaut, d'où ils revinrent, le 24, avec une assez forte compagnie de braves villageois des communes de Fayz, Labutre et Morlenwelz, à laquelle se joignirent sur la route des volontaires de Charleroi. Pendant les deux dernières journées de la lutte dont la capitale était le théâtre, il se trouvait auprès de don Juan Van Halen, qui l'avait, dès ce moment, attaché à son état-major, et dont le quartier général était alors établi à l'hôtel de Chimay, d'où il fut, dans la soirée du 25, transféré à l'hôtel de Tirlemont. Les seules personnes qui, pendant la nuit suivante, se trouvèrent auprès du général, étaient MM. Michaux (de Limbourg), Palmaert aîné et Ph. Lesbroussart. Après le départ des Hollandais, ce dernier assista, pendant quelques semaines, avec voix simplement consultative, aux séances du gouvernement provisoire, qui le nomma, conjointement avec MM. Nicolay et Vautier, membre de de la commission d'enseignement, et plus tard, administrateur général de l'instruction publique. »

broussart [1]. On n'ignorait pas qu'il était étranger à ces mesures, cependant ceux qui en étaient atteints lui savaient mauvais gré d'en être l'exécuteur [2].

Après avoir détruit, on songea à réédifier : une commission spéciale fut nommée par arrêté du 30 août 1831. Elle avait pour mission de proposer un plan d'organisation pour les trois degrés d'enseignement. Elle demanda, comme couronnement de l'édifice, une seule et grande université dans le centre du pays, avec deux écoles spéciales à Liége et à Gand, l'une pour les différents services publics, civils et militaires, l'autre pour l'industrie et le commerce [3].

En sa qualité d'administrateur général de l'instruction publique, Ph. Lesbroussart présenta également un plan général d'organisation; il admettait, ainsi que la commission royale, une seule et grande université; mais il la démembrait et en distribuait les quartiers dans les quatre principales

(1) Entre autres, Raoul, ancien collaborateur de Ph. Lesbroussart, dans le *Mercure belge*.

(2) L'un d'eux, faisant malignement allusion à l'état de délabrement de l'enseignement, disait : « qu'il administrait l'instruction publique comme on administre un malade. » Ph. Lesbroussart était si loin d'être partisan des mesures de rigueur, qu'il s'employait, au contraire, avec la plus grande activité, à faire valoir les droits de ceux qui se trouvaient lésés. Si l'on pouvait douter de ce que j'avance, il suffirait de lire les lignes suivantes qu'il écrivait, le 20 septembre 1831, à l'appui de l'article 27 de son projet de loi sur l'enseignement, article qui ne permettait la destitution que *pour inconduite notoire ou négligence habituelle*. « Cette disposition de l'article 27 est suggérée, disait-il, par l'expérience affligeante et multipliée de la légèreté inhumaine et absurde avec laquelle des hommes recommandables, par de longs services et une conduite sans reproche, ont été et sont encore journellement démissionnés par les régences, souvent même au mépris d'un contrat dont la validité n'est pas reconnue. »

(3) Les grades devaient être conférés par un jury central constitué à peu près identiquement comme il l'a été depuis pendant une douzaine d'années.

La commission se composait de MM. Arnould, secrétaire-inspecteur de l'Université de Louvain; Belpaire, greffier du tribunal d'Anvers; J.-G.-J. Ernst, professeur à l'Université de Liége et plus tard ministre de la justice; Cauchy, professeur à l'Athénée de Namur; Ch. Lecocq, ancien membre du Congrès national, et Ad. Quetelet, membre rapporteur.

villes du royaume : heureusement cette idée ne prévalut point [1].

Depuis 1830, on n'a cessé de retoucher à l'édifice de l'enseignement, avec d'excellentes intentions sans doute, mais avec des résultats presque constamment problématiques. Cet insuccès ne tient-il pas à ce que les réformateurs étaient, la plupart du temps, étrangers à l'enseignement et ne se rendaient pas compte de ce qu'on peut raisonnablement lui demander? On a cru qu'en exigeant des jeunes gens ce qu'on pourrait à peine demander à des hommes formés par de fortes études, on arriverait à constituer une génération vigoureuse, et l'on a complétement perdu de vue ce principe de mécanique, qui reste toujours vrai sous quelque aspect qu'on le considère : *ce que l'on gagne en temps, on le perd en force.*

Maintes fois on a répété et avec raison : l'enseignement doit bien moins consister à faire des savants qu'à donner l'aptitude à le devenir. On voudrait créer autant de branches d'enseignement que notre civilisation moderne a fait naître de carrières différentes; mais il est impossible de tout prévoir : en prétendant former de fortes spécialités, on ne fait bien souvent que surcharger les jeunes gens d'un bagage tout différent de celui qui devra leur servir plus tard.

Loin de moi la pensée de rendre notre confrère responsable de la complication jetée dans l'enseignement des sciences et des lettres. Je montrerai tout à l'heure qu'il était, au contraire, éloigné de l'idée de vouloir tout enseigner, tout ré-

(1) Après avoir examiné le pour et le contre, dans les notes de son projet d'organisation, il conclut en ces termes : « Malgré les avantages incontestables qui résulteraient, pour l'enseignement, de la réunion des diverses facultés dans un même lieu, il convient, au moins pour un laps de temps que les circonstances peuvent restreindre ou prolonger, de distribuer les facultés conformément à l'article 20 du projet ci joint. » Les villes désignées étaient Louvain, Liége, Bruxelles et Gand.

glementer. Ce qui prouve le mieux l'importance qu'il attachait aux études, c'est le parti qu'il prit, en 1835, d'abandonner son poste d'administrateur général de l'instruction publique pour rentrer dans l'enseignement : il échangea sa position contre une chaire de littérature française et d'histoire de littérature moderne à l'Université de Liége. Il y avait, d'ailleurs, une véritable modestie à choisir des fonctions qui s'accordaient le mieux avec ses talents et qui, sous le rapport pécuniaire, devaient amoindrir sa position ([1]).

Indépendamment de la connaissance des langues anciennes, Ph. Lesbroussart savait les principales langues modernes; il a laissé des traductions de différentes pièces du théâtre anglais et du théâtre espagnol, de poésies écrites en langue portugaise, et des deux premiers chants du poëme italien de Casti, *Gli Animali parlanti;* il s'était surtout attaché avec prédilection à faire passer dans la langue française les beautés de Shakespeare ([2]).

L'Académie royale de Belgique l'admit, en 1838, au nombre de ses membres. Cette nomination pourra paraître tardive, si l'on considère que Lesbroussart avait composé, depuis longtemps, plusieurs ouvrages placés au premier rang de notre littérature. Ce retard ne provenait cependant pas de ce qu'on méconnut son talent ou de ce qu'on ne rendit pas justice à son caractère; il tenait à l'organisation même de l'Académie, qui ne comprenait pas la poésie dans le cercle de ses travaux. Ce fut donc, jusqu'à un certain point, malgré son règlement, que la compagnie appela Ph. Lesbroussart à la place assignée par son mérite.

([1]) Le traitement de professeur d'université était de 6,000 francs; on conserva à Lesbroussart son traitement d'admioistrateur général, qui s'élevait à 8,400 fraocs.

([2]) Parmi les pièces aoglaises, on trouve *Venice preserved*, par Otway, *The mourning bride*, par Congréve; parmi les pièces espagnoles, *El cafe*, par Moratin, et *Contigo pan y cebolla*, par D. Manuel de Gorostizza, alors envoyé du Mexique à la cour des Pays-Bas.

Cependant la santé de notre confrère s'était sensiblement affaiblie, et il avait presque perdu l'usage de la vue [1]. Ces infirmités le portèrent, en 1848, à solliciter sa retraite et l'éméritat auquel il avait droit. Il comptait, à cette époque, cinquante-quatre années de services, dont quarante-trois consacrées à l'enseignement. Rendu à lui-même, il vint s'établir dans un des faubourgs de Bruxelles (le faubourg d'Ixelles), bien décidé cette fois à vivre en dehors de toute espèce d'occupation sérieuse et surtout des discussions politiques [2].

Ph. Lesbroussart n'avait rien qui annonçât son mérite, rien qui fixât l'attention : il était maigre et de taille moyenne; son regard distrait [3] manquait, en outre, d'expression par suite de son extrême myopie ; ses cheveux blonds étaient clair-semés et ses joues, sillonnées de rides, présentaient avant l'âge, la plupart des caractères de la vieillesse. Sans avoir rien d'embarrassé, sa tenue était simple et modeste, quand il gardait le silence; mais dès qu'il parlait, sa physionomie, habituellement grave et pâle, s'animait d'un sourire de bienveillance; sa voix vibrait d'une manière sympathique, et ses phrases, d'une pureté irréprochable, se déroulaient sans effort, toujours pleines et élégantes, nettes et précises : on eût pu les imprimer sans avoir un mot à y changer.

Si nous jetons maintenant les yeux sur ses ouvrages, nous

[1] Ph. Lesbroussart a toujours été très-myope ; il avait de bonne heure perdu l'usage d'un œil, comme il le rappelle lui-même dans son épître à S. M. Akdola, roi des Puris :

J'admirais, de tout l'œil que le ciel m'a laissé,
Les vigoureux contours de ton corps élancé....

[2] Ph. Lesbroussart avait été nommé depuis longtemps chevalier de l'ordre de Léopold; il était, en outre, décoré de la croix de Fer.

[3] On cite de lui des distractions nombreuses, dont quelques-unes pourraient figurer avec avantage dans le *Distrait*, si gaiement dépeint par Regnard, ou dans le portrait que nous en donne La Bruyère.

serons étonnés peut-être en voyant combien peu notre confrère en a laissés, malgré une carrière longue et laborieuse : il travaillait pour se distraire et pour s'instruire ; il ne songeait guère à obtenir de la célébrité par ses écrits. Il imprimait peu, et la plupart de ses productions ne sont connues que par des extraits qu'on lui empruntait pour en enrichir des journaux littéraires.

Quand, en 1827, quelques amis voulurent publier le recueil de ses poésies, ils apprirent avec étonnement que lui-même n'avait point conservé de copies de ses ouvrages : heureusement l'un d'eux y avait pourvu. Mais il restait encore à obtenir de l'auteur la permission d'imprimer; jamais censeur officiel ne se montra plus rigide : c'est tout au plus s'il conserva de quoi former un modeste in-18. Il faut préférer sans doute cette extrême réserve à l'excès contraire : on s'achemine mal vers la postérité avec un bagage trop lourd ou trop volumineux.

Dès que Lesbroussart sut écrire, il écrivit en vers ([1]). Ses poésies avaient dès lors une pureté et une élégance remarquables; cependant son principal ouvrage poétique ne parut qu'en 1808, à l'occasion du concours ouvert par la ville d'Alost ([2]).

On ne nous a pas fait connaître le nombre des concurrents dans cette lutte toute nationale; nous voyons seulement que trois récompenses furent décernées, mais à des titres

([1]) On cite de lui une pièce de vers, composée à l'occasion de la mort de Marie-Antoinette; elle a été imprimée dans les journaux de 1794. L'auteur n'avait alors que treize ans :

*Quidquid tentabam dicere, versus erat.*

([2]) Le programme du concours arrêté par la Société des Catherinistes d'Alost, le 15 novembre 1807, se bornait à demander, pour le 15 mai suivant, un poëme de 300 à 500 vers sur les *Belges*, et pour être admis, il fallait être né Belge ; cette clause pouvait étonner à l'époque même où nos provinces faisaient partie du grand empire.

bien différents [1]. Le jugement avait été déféré au comte François de Neufchâteau, titulaire de la sénatorerie de Bruxelles [2]. Ce savant littérateur, après avoir consulté quelques-uns de ses confrères de l'Académie française, déclara qu'il n'y avait qu'une voix pour adjuger le premier prix au poëme dont je vais essayer de donner une idée.

Le plan en est très-simple et se trouvait en quelque sorte commandé par le programme; le mérite ne pouvait consister que dans l'exécution. Aussi les trois poëmes mentionnés à la suite de ce concours se ressemblent-ils pour le fond ; mais quelle différence pour la forme, pour l'élévation des pensées, pour l'élégance du style! Dès le début, on reconnait, dans le vainqueur, un écrivain formé d'après les grands modèles ; son allure est ferme, pleine de dignité ; sa diction à la fois pure et harmonieuse :

Sol du Belge, salut ! Salut, terre chérie !
Cet hommage t'est dû, terre féconde en biens,
Riche de vrais trésors et de vrais citoyens?
Ton sein n'est pas rempli de ces métaux perfides,
Que de l'homme aveuglé cherchent les mains avides :
Dans tes champs nourriciers, sous tes rochers brûlants,
L'or ne se forme point en blocs étincelants,
Et ne vient point flatter, en voyant la lumière,
Des peuples abusés l'opulente misère ;
Tu ne recèles point ces rubis éclatants,
Du luxe oriental frivoles ornements :
Mais les dons de Cérès enrichissent tes plaines,
Mais des fleuves nombreux coulent sur tes domaines,
Et ton front embelli par de riants guérets
S'élève, couronné de superbes forêts.

(1) Un second prix fut décerné à M. Lemayeur, et un accessit à M. Benau, de Gand.

(2) C'est à lui que Voltaire écrivait, avec sa politesse habituelle envers ceux qu'il aimait :

Il faut bien que l'on me succède ;
Et j'aime en vous mon héritier.
(*Épître à M. François de Neufchâteau.*)

O Belgique! jamais sur ton heureux rivage
La nature en courroux ne détruit son ouvrage,
Jamais du haut des monts le bitume brûlant
Dans tes vallons fleuris ne se roule en torrent :
Jamais d'affreux volcans, vomissant leurs entrailles,
Sous des rocs embrasés n'écrasent tes murailles.

L'auteur présente ensuite un tableau animé des principaux aspects de la Belgique; il se complait surtout à revêtir des plus riches couleurs ces magnifiques plateaux du Brabant et du Hainaut qu'on voit reproduits avec tant de charme dans les œuvres de nos anciens peintres. Toute cette partie de l'ouvrage peut être considérée comme un modèle de poésie descriptive.

A la peinture des lieux succède l'esquisse rapide de notre histoire nationale. Le poëte rappelle sommairement, et presque toujours d'une manière heureuse, les faits saillants qui ont illustré le nom belge, à partir des temps les plus anciens où nos aïeux prirent rang parmi les peuples. Dès lors, on leur trouve un esprit d'indépendance et de bravoure qui ne s'est point démenti, même dans les circonstances les plus calamiteuses :

Lorsqu'on voyait aux fers des superbes Romains
Le monde épouvanté tendre ses faibles mains,
Les belliqueux enfants de ce climat sauvage
D'un bras désespéré repoussent l'esclavage,
Au grand nom de César, à son art destructeur,
Opposent sans pâlir leur farouche valeur,
Et par leurs fiers efforts, de ce mortel terrible
Balancent un moment la fortune invincible.
Enfin Rome triomphe; et le Belge abattu
Sous un joug détesté voit plier sa vertu.
Le vainqueur, s'avançant vers les terres lointaines,
Croit laisser ses captifs endormis dans leurs chaînes,
Et va, pour échapper au tourment du repos,
Chercher en d'autres lieux des esclaves nouveaux.
Tout à coup une voix, rompant ce vil silence,
Frappe les airs surpris du cri d'indépendance.

Ce cri par mille voix soudain est répété,
Tout à la fois s'embrase au nom de liberté,
Et ce magique nom, réveillant leur furie,
Du Belgium entier fait un vaste incendie.

Après avoir décrit les luttes de nos aïeux contre les armées romaines et contre l'invasion des Francs, le poëte montre les étendards de la Belgique flottant glorieusement sur les murs de Jérusalem, et un prince de notre pays proclamé roi par tous les princes de la chrétienté. Il dépeint ensuite les Belges s'occupant de conquêtes plus paisibles et livrés au commerce et à l'industrie. Dans ce nouveau champ ouvert à leur activité, ils recueillent de nouveaux triomphes :

Sans s'armer désormais du glaive de la guerre,
De l'Orient soumis ils font leur tributaire.

Malheureusement la prospérité de nos provinces se trouve compromise par l'esprit de sédition. Au milieu de ces troubles, l'audacieux Artevelde, s'appuyant sur l'Angleterre, combat son prince et la France qui le soutient; il finit par succomber lui-même sous les poignards de ses compatriotes. Le poëte s'élève contre le tribun gantois, dont plus tard un autre de ses confrères a tenté de réhabiliter la mémoire [1]. Vient ensuite Charles-Quint :

Enfin des murs de Gand s'éleva le grand homme,
Qui fut et le soutien et la terreur de Rome :
Vainqueur de Frédéric et rival de François,
Le modèle, la crainte, et l'arbitre des rois.

A ce glorieux règne succèdent des jours désastreux. Si la pensée de Juvénal est vraie : *facit indignatio versum*, le règne de Philippe II ne pouvait manquer d'inspirer de beaux

[1] M. Cornelissen. (Voyez plus haut la notice qui le concerne.) Beaucoup d'erreurs avaient été imprimées au sujet du célèbre ruward des Flandres.

vers au poëte qui, dès son début, a dit avec une noble simplicité :

L'amour de mon pays fera seul mon génie.

L'indignation déborde en effet; mais elle cède bientôt à d'autres sentiments; le poëte reprend ses couleurs les plus vives et les plus animées pour peindre le règne prospère où l'on vit :

Des arts consolateurs le céleste génie
Aux torches de la guerre allumer son flambeau.

Le règne des archiducs Albert et Isabelle fut, en effet, pour nos provinces, à peu près ce que furent le siècle des Médicis pour la Toscane et celui de Louis XIV pour la France. Les glorieux noms des Rubens, des Van Dyck, des Jordaens, des Teniers, des Juste Lipse, des Mercator se pressent sous la plume de l'auteur; je dois renoncer à citer tous les beaux vers que lui inspire son enthousiasme patriotique; je ne puis toutefois me refuser au plaisir de rappeler ceux où il a fait revivre les charmants tableaux de Teniers : ils sont pleins de charme et de fraîcheur. Je le fais avec d'autant plus de raison que ce genre de peinture appartient à peu près exclusivement à notre pays. Pour la grande peinture historique, quelques nations nous opposent de dignes rivaux ; mais, dans la peinture de genre, l'école flamande a conservé une supériorité incontestée. Nos aïeux ont parfaitement compris qu'en peinture comme en poésie, la comédie doit trouver place à côté de l'épopée ; la postérité a confirmé ce jugement, car les tableaux de Teniers sont recherchés avec autant d'ardeur que ceux de nos premiers peintres d'histoire. Sous ce rapport, l'école belge n'a rien perdu de son ancienne splendeur; elle continue à compter de dignes représentants :

Que j'aime de Teniers les peintures champêtres!
Là, ce sont des buveurs, accroupis sous des hêtres!
Le plaisir est empreint sur leur front bourgeonné :
D'un côté celui-ci, sur la table incliné,
Suivant du coin de l'œil la légère fumée
Qu'exhale dans les airs sa pipe bien-aimée:
Celui-là, savourant sa double volupté,
Son verre devant lui, sa belle à son côté,
Et l'entourant d'un bras, sur sa fraîche maîtresse
Fixe des yeux brillants de vin et de tendresse;
Plus loin, sous cet ormeau tourne un cercle joyeux,
Qui, s'agitant au sein d'un tourbillon poudreux,
A la franche gaîté sacrifiant la grâce,
Du terrain sous ses pas fait trembler la surface;
Tandis que du sommet d'un énorme tonneau
Un rustique amphion, le charme du hameau,
Pour guider les élans de la foule bruyante
Joint son archet criard à sa voix glapissante.
Le seigneur du canton, dans un fauteuil à bras
Gravement étendu, préside à leurs ébats.
Mais quels sont dans ce coin ces quatre solitaires?
Ce sont de vieux fumeurs, entre-choquant leurs verres.
Leur regard est humide : un heureux vermillon
De ses vives couleurs enlumine leur front :
Ils parlent; je crois presque entendre leur langage;
Le rire épanoui sur leur large visage
Par son aspect joyeux excite ma gaîté,
Et je souris moi-même à leur félicité.

Le tableau de l'état des sciences, des lettres et des arts en Belgique, en même temps que le tableau du commerce et de l'industrie qui lui sert de pendant, conduisent l'auteur à parler du règne glorieux de Marie-Thérèse et des règnes orageux qui le suivirent.

En terminant son poëme, un instinct prophétique lui annonce des jours meilleurs pour la Belgique; il s'écrie en parlant des lettres et des arts :

Peuple que je chéris, sors d'un sommeil funeste;
Trop longtemps engourdi dans un honteux repos,
Tu laissas reposer ta lyre et tes pinceaux :
Rallume enfin ce feu, si cher à ta mémoire,
Ce feu pur et sacré, la source de ta gloire.

Seulement l'auteur se trompe sur les moyens politiques qui peuvent assurer le bonheur de son pays. Peut-être aussi n'osait-il entrevoir alors l'indépendance de sa patrie que comme un rêve irréalisable.

Cet ouvrage, je le répète, me semble constituer le monument le plus important qu'un poëte belge ait consacré à la gloire de son pays; c'est en même temps, si je ne me trompe, le meilleur poëme que nous puissions signaler aux étrangers. Il serait peut-être digne de nos artistes d'unir leurs talents et de faire que ce monument patriotique devînt aussi remarquable sous le rapport de l'art que sous celui de la poésie ([1]).

S'il n'était question que de poésie descriptive, ***L'Art de conter*** pourrait peut-être balancer le mérite du poëme des ***Belges***. Il serait difficile d'être mieux pénétré de son sujet et de s'en montrer plus élégant interprète. L'auteur avait longtemps étudié l'art d'intéresser un auditoire et de le charmer par ses récits; lui-même, il mettait très-heureusement en pratique les leçons qu'il donne avec tant de charme; sa conversation était instructive, attrayante, empreinte de la plus douce bienveillance, bien qu'à travers cette bonhomie spirituelle perçât de temps en temps un grain de malice.

Que le cœur à l'esprit n'ait nul reproche à faire.
Dans vos récits joyeux, moins méchant que malin,
Effleurez doucement les travers du prochain.
Aisément à ce tort l'enjouement s'abandonne;
Contents de chatouiller, n'égratignons personne.

Il n'avait pas besoin de se rappeler ces préceptes pour les suivre; il les trouvait tout naturellement dans son cœur. On

([1]) Ce serait un hommage d'autant plus mérité, que le poëte, en célébrant les gloires nationales, a relevé avec un amour tout particulier la gloire artistique et ceux qui ont le plus contribué à la reconquérir.

ne lui a jamais entendu prononcer, je pense, un mot qui pût blesser; présents ou absents, tous conservaient les mêmes titres à sa bienveillance; on ne le voyait pas non plus se faire l'écho des petites médisances du jour, aliment ordinaire des conversations, et qui assurent presque toujours un succès au conteur. Ses moyens d'intéresser, il les puisait surtout dans la grande variété de ses connaissances et dans sa prodigieuse mémoire, qui lui permettait à chaque instant de citer, avec esprit et à propos, des anecdotes piquantes ou des faits curieux en rapport avec la conversation.

Son extrême bienveillance ne l'empêchait pas de voir et de sentir les ridicules; il les décrit même dans quelques pièces de vers qui peuvent être citées comme des exemples de bon goût; mais les ridicules alors ne s'attachent plus à des individus : ils tombent dans le domaine public et personne ne peut en souffrir ni s'en offenser. On trouve dans ses œuvres inédites quelques épigrammes qui présentent ce caractère, et entre autres la suivante, intitulée : ***La Confession :***

**Daignez, mon père, écouter mes scrupules**
**Ce carnaval, à mal faire excité,**
**Du cher Dom.... j'ai lu les opuscules;**
**Je me confesse en toute humilité**
**D'avoir trouvé ses vers duriuscules,**
**Et d'en avoir méchamment plaisanté.**
**Point n'en veut fuir la juste pénitence.**
**— Hé bien, reprit le moine avec aigreur,**
**Pour expier si condamnable offense,**
**Ces vers si durs, les apprendrez par cœur.**

Nous avons un autre et plus brillant exemple de cette même facilité dans le début de son poëme ***L'Art de conter :***

**Maudit soit le bourreau, dont la loquacité,**
**Depuis une heure au moins, m'enchaîne à son côté!**
**A-t-il assez de fois, brisant ma patience,**
**Aux voisins fatigués commandé le silence,**

Répété que le fait est digne de crédit,
Distillé goutte à goutte un éternel récit,
Brodé chaque détail, commenté chaque phrase,
Et prenant bonnement mon ennui pour extase,
Quand de son long discours j'entrevoyais le bout,
Ramené ce refrain : « Monsieur ce n'est pas tout? »

Ce portrait semble destiné à servir de repoussoir à celui qui va suivre :

Heureux qui, dans un conte amusant et léger,
Élégant sans manière et simple sans bassesse,
Toujours au naturel unissant la finesse,
A l'esprit enchanté raconte un joli trait,
Répète un mot piquant, ou dessine un portrait,
Et sait, par l'enjoûment, la grâce et la saillie,
Voler quelques instants aux longueurs de la vie !
On ne voit pas ses mots se traîner pesamment,
D'un cerveau ténébreux pénible enfantement ;
On ne voit pas non plus d'une fausse élégance
Sa phrase symétrique étaler l'apparence :
Rien n'y vise à l'effet, rien n'y trahit l'effort ;
Il cesse de parler, chacun écoute encor,
Et partout le plaisir empreint sur les visages
Des auditeurs charmés proclame les suffrages.

Le poëte trace ensuite une esquisse historique de l'art de conter chez les différents peuples. Ce sujet intéressant se rattache intimement à l'histoire de la civilisation et suffirait, à lui seul, pour faire la matière d'un gros volume. « Dis-moi ce que tu manges, je dirai ce tu es, » écrivait Brillat Savarin ; il serait encore plus rationnel, je pense, de juger un peuple par sa conversation que par sa table. C'était aussi la pensée de notre confrère : voici comment il caractérise les Grecs et les Romains, vers lesquels on est toujours ramené instinctivement, quoiqu'on semble avoir hâte d'en finir avec eux :

Des Grecs ingénieux la facile éloquence,
Toujours habile en l'art d'animer les propos,
Exerça ce talent si fertile en bons mots.

L'Athénien surtout, frivole autant qu'aimable,
Joignit d'autres plaisirs aux plaisirs de la table.
Athènes fut la ville où l'on causa le mieux.
Dans des discours sensés, et jamais ennuyeux,
Ils mêlaient l'enjoûment à la philosophie,
Et l'on contait sans doute aux soupers d'Aspasie.
Aux cercles du Portique, assez souvent Platon
D'un récit attachant sut parer sa leçon :
Les Grâces l'inspiraient, et toujours l'auditoire
Pardonnait la morale en faveur de l'histoire.
Rome, longtemps grossière, ignora ce talent;
Le seul Ménénius le connut un moment :
La vertu des Romains fut rarement aimable;
Pour manger seulement ils se mettaient à table;
Jamais un chant joyeux, jamais un conte en l'air
Ne vint d'un sénateur égayer le dessert.
Mais tout changea plus tard; et je pense qu'Horace
Aux dîners de Mécène occupait bien sa place.

Ce qui se passait chez les anciens Romains s'observe assez généralement dans nos petites villes : si la conversation y est à peu près nulle, en revanche, les dîners y sont copieux et interminables; c'est comme si l'on entreprenait de dédommager l'estomac aux dépens de l'esprit. Madame de Maintenon faisait tout le contraire :

Quand Scarron, jeune encor, mais non pas inconnue,
Et n'ayant pour tout bien que sa grâce ingénue,
Rassemblait à la fois dans ses petits banquets
L'élite de la cour et du Pinde français,
Si parfois du festin la modeste ordonnance
Venait aux conviés prescrire l'abstinence,
Soudain de sa mémoire empruntant le secours,
Du repas, par un conte, elle arrêtait le cours :
Sa naïve finesse et sa gaîté décente
Captivaient doucement l'oreille obéissante;
Et son art séducteur, par un simple récit
Au lieu de l'estomac savait nourrir l'esprit.
Aux dîners de nos jours c'est assez le contraire.

L'histoire de l'art de conter chez les différents peuples est suivie de préceptes exprimés avec autant de goût que de

délicatesse. Je regrette de ne pouvoir en donner des exemples, mais je dois éviter d'étendre outre mesure mes citations. Il est difficile, d'ailleurs, de choisir dans un ouvrage poétique dont toutes les parties sont exécutées avec une égale perfection.

J'ai déjà dit que le talent de Ph. Lesbroussart avait une légère tendance vers la satire; les ridicules politiques surtout ont été habilement saisis par notre confrère et dépeints d'une manière heureuse dans plusieurs de ses compositions, telles que le *Manuel du vrai royaliste*, l'*Épître à Édouard* (¹), le poëme de l'*Alogistonomie* ou l'*Art de raisonner par écrit*, et l'*Épître à S. M. Akdola, Ier roi des Puris* (²).

Cette dernière pièce fut écrite à l'occasion de l'arrivée à Bruxelles du chef d'une tribu sauvage du Brésil et de sa femme, amenés en Europe par le prince Maximilien de Nieuwied. Notre poëte saisit habilement cette circonstance pour endoctriner le chef étranger et le mettre au courant de l'état politique d'alors: c'était vers 1826.

Après avoir prodigué ses conseils, l'auteur fait offre de services :

Un jour, dans les États j'irai te visiter,
Contempler ton ouvrage et te féliciter.
S'il te faut des journaux, accepte mes services.
Je puis charger un brick de rédacteurs novices,
Dont je ferai pour toi l'achat à peu de frais,
Et que leurs éditeurs livreront au rabais.
Tu verras aussitôt ton heureuse patrie
Acquérir du savoir, du goût et du génie.
Puisse de ta tribu la rude aspérité
Imiter de leurs mœurs l'aimable aménité!

(¹) Le même qui a composé avec Ph. Lesbroussart le vaudeville : *L'Intrigue en l'air ou les aérostats*. Cette petite pièce dont je conserve le manuscrit, est restée inédite.

(²) On trouve, à la suite de son recueil de poésies, un compte rendu de l'*Héracleide, poëme épique en vingt-quatre chants*: c'est l'analyse d'un ouvrage qui n'a jamais existé.

Puissent-ils en vantant ton règne populaire,
Comme la vérité, respecter la grammaire!

Cette pièce peut donner une idée de la manière dont le poëte comprenait la satire politique; je voudrais pouvoir montrer aussi combien le langage de la haute poésie lui était familier, et combien son talent excellait à peindre de grandes images et à les animer par de vives couleurs : il suffirait, pour en donner des exemples, de rappeler le *Rêve du tyran*, *Le Spartiate mourant* et *Les Malheurs de la Grèce*.

Dans un genre bien différent, où ont excellé plusieurs de nos compatriotes, MM. de Stassart, de Reiffenberg, Vanden Zande, Rouveroy, etc., dans le conte et l'apologue, il occupe encore un rang fort distingué et a fait preuve d'un talent remarquable. Ses fables peu nombreuses sont écrites avec une facilité et une grâce qui rappellent souvent le poëte par excellence dans ce genre, celui qu'on a nommé l'Inimitable. Je n'en citerai qu'une et je la prends, non parce que je la crois la meilleure, mais parce qu'elle est courte, et qu'elle exprime toute la pensée de l'auteur au sujet des études dont on surcharge la jeunesse. Cette fable est intitulée : *L'Enfant et la Lampe :*

Un enfant arrangeait.... qu'arrangeait-il? ma foi,
Je n'en sais rien : c'était, je croi,
Son théâtre ou bien son optique,
Ou le petit château par son oncle construit,
Ou bien sa lanterne magique :
Peu m'importe. Or, il était nuit,
Et notre artiste près de lui (¹)
Avait mis l'instrument utile à Démosthène,
C'est-à-dire une lampe. A l'instant, ayant vu
Que le fanal d'aliment dépourvu,
Répandait faiblement sa lumière incertaine,

(¹) La rime n'est pas irréprochable; mais cette petite négligence qu'on rencontre en passant, ne saurait nuire au mérite d'ouvrages remarquables à tant de titres.

Il y verse de l'huile : et la flamme aussitôt
De pétiller. « Bon ! voilà ce qu'il faut, »
Dit-il, charmé de l'imaginative ;
Pour rendre la lumière un tant soit peu plus vive,
» Versons encore. » Aussitôt fait que dit.
Par le fluide épais la mèche est assiégée ;
Sous les flots onctueux la flamme est submergée ;
Elle décroît, s'éteint : mon sage est dans la nuit.
Parents, instituteurs, maîtres de toute espèce,
Voulez-vous croire mon avis?
Nourrissez sobrement l'esprit de la jeunesse.
N'apprendre rien du tout est mal, je le confesse ;
Mais en trop apprendre est bien pis.

Ph. Lesbroussart ne s'est point borné à publier des poésies : on a de lui plusieurs ouvrages en prose : j'ai déjà cité deux romans et divers écrits politiques ; on doit y joindre encore l'ouvrage *Éverard T' Serclaes*, chronique brabançonne, publiée à Liége. Ce qui a surtout absorbé une grande partie de son temps, c'est sa collaboration à différents ouvrages périodiques et en particulier à la *Galerie historique des contemporains*, qui parut à Bruxelles en 1816 et dans les années suivantes [1].

Quoique notre auteur assistât assidûment aux séances de l'Académie, il y a fait peu de communications écrites ; cependant il s'acquittait avec empressement de la tâche qui lui était confiée, lorsqu'il était désigné comme commissaire pour l'examen de quelque ouvrage littéraire ; sa santé chancelante et sa cécité presque complète l'empêchaient de se

[1] On trouve dans la *Bibliographie academique*, publiée, en 1854, par l'Académie royale Bruxelles sur les indications des auteurs, une liste des principaux ouvrages de Ph. Lesbroussart. On y voit que cet écrivain a pris part à la rédaction des ouvrages périodiques suivaots : *Journal général*, etc., 1815 ; *Gazette générale des Paye-Bae* (*Algemene nederlandsche Courant*) pour la partie française, de 1815 à 1818 ; *Mercure belge ; Annales littérairee ; Revue belge*, à Bruxelles ; *Recueil encyclopédique belge, Revue belge*, à Liége ; *Revue de Liége*.

On doit à la plume de Ph. Lesbroussart des répliques spirituelles à quelques articles superficiels dirigés contre la Belgique par des touristes malveillants, qui avaient étudié notre pays du fond d'une diligence ou d'une chambre d'auberge.

mêler activement à nos discussions. Quand il prenait la parole, il était écouté avec le silence religieux que l'on n'accorde qu'aux hommes dont on estime le talent et le caractère. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui consiste, je crois, dans cette simple remarque : Quoiqu'il fût un des hommes les plus distingués de son pays, on ne lui a connu ni ennemis ni envieux. Je ne voudrais pas faire trop d'honneur à l'humanité, et assurer qu'en effet il n'en eût point; mais ils se seraient bien gardés de se montrer. Leur silence était un nouvel hommage rendu à son mérite.

Vers la fin de sa carrière, Ph. Lesbroussart vivait complétement dans la retraite : entouré des soins les plus assidus de sa famille, il ne voyait que quelques amis avec lesquels il aimait à parler de ses souvenirs littéraires. Ses pensées, d'ailleurs, avaient pris un cours plus élevé; et, en les épurant encore, il semblait se préparer à rentrer dans le sein de son Créateur.

Il conserva sa présence d'esprit à peu près jusqu'à son dernier instant : la veille de sa mort, malgré la difficulté qu'il éprouvait à respirer, il prit part à une conversation sur le caractère et le mérite des écrivains anglais, et, par intervalle, sa pensée se manifestait encore vive et lumineuse, comme les derniers jets d'une flamme près de s'éteindre. Son agonie fut de courte durée. Lesbroussart mourut à Bruxelles dans les sentiments d'une piété vive, vers une heure de relevée, le 4 mars 1855.

Un juste sentiment de reconnaissance a porté l'Académie à prier le gouvernement de se joindre à elle pour rendre un dernier hommage à la mémoire d'un des hommes qui ont cultivé avec le plus de succès les lettres en Belgique : elle a exprimé le désir de voir placer son buste dans le local des séances. Le ministre de l'intérieur, M. de Decker, s'est empressé de souscrire à cette demande, qu'il avait, d'ailleurs,

l'intention de prévenir lui-même, en sa double qualité d'aca-démicien et de chef du département qui comprend l'encou-ragement des lettres dans ses attributions. Et quels plus nobles encouragements la patrie pourrait-elle, en effet, offrir à ses fils que le tribut de sa reconnaissance pour des travaux qui ont ajouté à sa gloire, et la consécration de ce pieux sentiment par un monument public !

---

## GOSWIN-JOSEPH-AUGUSTIN BARON DE STASSART (1).

Le baron de Stassart, par sa naissance, appartient à cette époque de deuil qui vit mourir l'illustre Marie-Thérèse; son enfance se rattache à une époque plus douloureuse encore, celle de la révolution la plus sanglante peut-être que mentionnent les annales des peuples. Le jeune de Stassart put en apprécier les effets jusque dans le sein de sa famille, qui, à l'approche des armées républicaines, en 1794, suivit le torrent de l'émigration et alla se fixer temporairement en Westphalie. Toutefois, sans se laisser intimider par le danger qui subsistait encore dans Paris, il ne craignit pas d'aller s'établir sur les bords de ce cratère à peine fermé, et de s'y livrer à l'étude des lettres, qui devaient, plus tard, lui assurer un nom et faire le charme de sa vieillesse.

L'empire avait surgi du milieu de tant de débris; notre jeune compatriote en suivit avec dévouement toutes les phases jusqu'à l'instant de sa ruine. Les emplois élevés qu'il fut appelé à remplir, les marques de confiance et de distinction dont il fut honoré, l'enivrement produit par les conquêtes

(1) Né à Malines, le 2 septembre 1780, mort à Bruxelles, le 10 octobre 1854.

de cette époque, l'espèce de fascination que répandait le chef de l'État sur ceux qui l'entouraient, tout contribua à exalter sa jeune imagination et à lui imprimer des sentiments dont il ne s'est plus départi. Tel qu'il était alors, tel on l'a toujours retrouvé depuis : son bienfaiteur est resté l'unique objet de ses pensées, et le règne impérial, le sujet constant de son admiration. On a pu s'étonner de cette sorte d'immobilité politique, mais le sentiment de la reconnaissance qui la produisait mérite sans nul doute nos respects.

D'ailleurs, il n'est point vrai que le baron de Stassart ait peu compris les grands mouvements qui s'opérèrent ensuite autour de lui, et spécialement dans sa patrie. Il y prit, au contraire, une part active : son nom se rattache aux principaux faits qui ont porté la Belgique au degré de splendeur et de prospérité où elle se trouve élevée. Il avait vu se dérouler tous les événements qui amenèrent notre émancipation politique, et lui-même il était intervenu dans ce long enfantement si douloureux dans son origine et si dangereux quand il fut près de s'accomplir.

Si j'avais à considérer notre confrère comme homme d'État, je devrais faire passer sous vos yeux la plupart des grands événements de notre histoire contemporaine. Telle n'est certainement pas la tâche que je me suis imposée.

La première éducation du baron de Stassart se fit au sein de sa famille, par les soins d'une mère qui l'aimait avec une tendresse sans égale : c'est elle qui lui apprit à lire et lui donna les premières notions d'histoire et de géographie. Lui-même nous a conservé ces détails dans quelques feuilles retrouvées après sa mort et destinées à faire partie de ses mémoires [1]. « Mon enfance, dit-il avec un sentiment de reconnaissance, fut entourée de témoignages d'affection ;

[1] Voyez, d'ailleurs, la notice intéressante que M. Van Bemmel a écrite sur M. de Stassart et que l'Académie a récompensée par sa médaille d'or.

aussi lorsque, plus tard, je fus au collége, je cédais volontiers aux moyens de douceur, mais je savais me roidir, avec une obstination sans égale contre tout ce qui ressemblait le moins du monde à la violence. » Je cite cette remarque avec intention, parce qu'une roideur obstinée, dans certaines circonstances, était en effet un des traits caractéristiques de notre confrère. Ceux qui ne le connaissaient pas intimement pourront s'en étonner, car le sentiment qui apparaissait plus spécialement en lui et qui semblait en quelque sorte absorber tous les autres, était celui de la condescendance.

Nous n'avons point oublié le discours qu'il prononça, en qualité de président de l'Académie royale de Belgique, dans la séance solennelle du 19 mai 1847, en présence de LL. AA. RR. le duc de Brabant et le comte de Flandre. Nous savons avec quel sentiment d'indignation il s'éleva contre Jean Breydel et contre les meurtriers du comte d'Artois à la bataille des Éperons. Nous nous rappelons également avec quelle amertume vibra la fibre flamande et avec quelle sombre murmure fut accueillie cette espèce d'acte d'accusation. Quelques amis justement alarmés des passions qu'avaient soulevées ses paroles et des attaques qui ne tarderaient pas à les suivre, lui conseillèrent inutilement de tempérer des expressions qui allaient à l'encontre de nos traditions les plus populaires. Notre confrère tint bon et ne consentit point à supprimer la moindre parole de son discours. Quand l'orage éclata ensuite, il l'affronta bravement, et si ses paroles ne furent point convaincantes, elles furent du moins empreintes d'une noble franchise. « Je n'ai jamais hésité le moins du monde à mettre au grand jour mes opinions, dit-il, à l'un de ses agresseurs [1] : c'est une habitude de toute ma vie. J'ai dit la vérité (ou du moins ce que je croyais être

[1] *Œuvres diverses du baron de Stassart*, p. 328.

la vérité) aux ministres de l'empereur, à l'empereur lui-même ; je l'ai dite aux ministres du roi Guillaume ; je l'ai dite à tous les hommes d'État ou prétendus hommes d'État qui, chez nous, se sont succédé au pouvoir depuis 1830. Je ne l'ai pas épargnée non plus aux tribuns populaires, et je la dirai partout où j'aurai pour mission de prendre la parole. C'est le plus sûr moyen de déplaire aux deux camps ennemis ; je l'ai plus d'une fois éprouvé dans ma longue carrière ; mais le temps de la justice arrive tôt ou tard, et, suivant un de ces vieux adages qu'un vieillard aime tant à se rappeler : *La raison finit toujours par avoir raison.* » Puis continuant le combat sur le même terrain, il justifia ses tendances nationales. « Si le maintien de notre nationalité, dit-il, si la prospérité de notre pays, si nos progrès intellectuels me paraissent exiger que nous conservions de bons rapports avec la France, c'est une manière de voir comme une autre. Réfutez-la, je le veux bien, mais qu'on n'aille pas plus loin ! Je déteste toute espèce de fanatisme. Je me suis élevé souvent contre le fanatisme religieux...., faut-il maintenant, faut-il qu'à l'époque actuelle où *la liberté en tout et pour tous* se proclame avec faste, j'aie à me plaindre du fanatisme historique ! »

Il est à remarquer que cet homme qu'on regardait comme étant d'un caractère si facile, disons même si souple, a perdu, par une sorte de fatalité, plusieurs positions brillantes, a fait même, dans certaines occasions, le sacrifice de sa popularité pour maintenir ce qu'il croyait devoir à ses convictions. N'est-ce point là une suite naturelle des lois d'équilibre qui régissent nos facultés morales ? Les sentiments comprimés jusque dans leurs dernières limites finissent par réagir, et avec une violence d'autant plus grande que la compression a été plus forte. Ajoutons que ces sortes de réactions ne se manifestent que chez l'honnête homme qui

tient à rester dans un juste milieu et qui, poussé au delà des bornes dans lesquelles il voulait se renfermer, se rejette souvent dans un sens contraire pour reconquérir le terrain enlevé par surprise. Les hommes d'une forte trempe résistent mieux; et si, en cédant à la compression, ils s'écartent de leur ligne habituelle, ils ont, pour y rentrer, moins de chemin à parcourir.

Si je me suis permis de m'étendre sur les conséquences qu'ont eues, dans l'éducation de notre confrère, des moyens de violence succédant à des moyens de douceur et de persuasion, c'est que je suis persuadé que ces alternatives doivent toujours amener des résultats semblables et qu'il importe d'en signaler les exemples chez les hommes même les plus naturellement bienveillants.

Le baron de Stassart appartenait à une famille distinguée dans la carrière des armes et de la magistrature : son père était conseiller au grand conseil, c'est-à-dire à la cour suprême de justice dans les Pays-Bas autrichiens ([1]). Il n'avait eu sous le toit paternel que des exemples de toutes les vertus domestiques. Parmi les qualités que sa mère avait cherché à lui inspirer, notre confrère cite avec raison l'éloi-

([1]) « La famille de Stassart, qui n'a cessé de se consacrer au service de ses souverains, depuis Philippe le Bon, s'est distinguée dans la carrière des armes et dans la magistrature; elle a fourni, outre plusieurs bons officiers, un colonel de cavalerie tué devant les lignes de Valenciennes, en 1656. Le nom de Stassart est inscrit avec honneur dans les fastes du grand conseil de Malines, du conseil privé sous Marie-Thérèse, du conseil d'État et du conseil de Namur. Cette famille, alliée aux meilleures maisons du pays, reçut de l'empereur Charles-Quint, *motu proprio* et pour des services rendus, confirmation d'ancienne noblesse et décoration d'armoiries, par diplôme du 17 novembre 1547; et de l'empereur Léopold II, par diplôme du 21 décembre 1791, le titre de baron en la personne de Jacques-Joseph de Stassart, chevalier, conseiller d'État et président du conseil de Namur, aïeul du baron de Stassart actuel. » (*Manuscrits.*)

Le père du baron de Stassart, Jacques Joseph-Augustin de Stassart, vicomte de Noirmont, seigneur de Ferot et de Corioule, était né à Namur, le 28 août 1737, et il avait épousé, le 18 août 1765, dame Barbe-Françoise-Scholastique marquise de Maillen. Cette union produisit deux fils et quatre filles.

gnement pour le mensonge ; en effet, cette qualité, résume en quelque sorte toutes les autres : par elle on évite de tomber dans des fautes dont on aurait bientôt à s'accuser et à rougir. Ce n'est pas avec moins de raison qu'il loue ses parents de l'avoir laissé le moins possible aux mains des subalternes, chez qui l'habitude du mensonge devient, en général, une seconde nature. C'est le sentiment de la faiblesse, de la crainte qui conduit à ce vice; la véracité, au contraire, caractérise l'homme fort et indépendant.

Dans les conditions favorables où il se trouvait, notre jeune compatriote montra des talents précoces. A peine âgé de quatorze ans, il préluda à sa carrière littéraire par une traduction des *Méditations religieuses d'Eckartshausen.* L'émigration le retenait alors avec sa famille dans une petite ville de la Westphalie.

Le baron de Stassart nous a conservé les premiers vers qu'il fit à la même époque; ils portent la date de 1796 et sont adressés à sa mère [1].

Dès qu'il fut rentré dans sa patrie, sa verve prit un nouvel essor : le *Chansonnier des Grâces* et quelques autres recueils poétiques en reçurent la confidence et publièrent ses premiers essais. En 1799 parurent, sous le titre de *Bagatelles sentimentales,* quelques idylles en prose, qui sont insérées dans le volume de ses *OEuvres diverses;* mais notre confrère a senti lui-même l'espèce d'anachronisme dont il se rendait coupable en les publiant, et, dans sa préface, il s'exprime à cet égard, avec tant de candeur, qu'on aurait mauvaise grâce de lui en faire un reproche. « Que voulez-vous, dit-il, ce sont des péchés de jeunesse; on aime à se les rappeler. »

Si ses premiers écrits ne décèlent point encore un véri-

[1] *Œuvres diverses*, p. 176.

table talent, on y rencontre du moins le mérite de la forme, et c'est beaucoup, si l'on considère comment on écrivait alors en Belgique. Pour s'en faire une idée, il suffit de parcourir les ouvrages publiés à cette époque, même par notre Académie, ou de se rappeler les chants patriotiques et les pamphlets enfantés par la révolution brabançonne. Ce pays, l'ancienne patrie des trouvères et de la plupart des ingénieux chroniqueurs qui ont posé les premières bases de la langue française, semblait avoir complétement oublié son passé.

On aurait tort cependant de croire que nos provinces fussent dépourvues d'hommes capables de rendre convenablement leur pensée ou de la revêtir de formes poétiques. Le prince de Ligne, les poëtes liégeois, Reynier, Bassenge et Henkart suffiraient pour prouver le contraire. Quelques écrivains belges que nous avons comptés, depuis, parmi nos confrères, faisaient également alors leurs débuts dans la carrière littéraire : je citerai parmi eux MM. Cornelissen, Lesbroussart, Van Meenen, Pycke, Dewez, Raoux. On sait avec quelle énergie et quel courage ce dernier défendit l'indépendance de la Belgique à la veille d'être unie à la France et d'en devenir le satellite [1].

Ce fut en 1802 que le baron de Stassart, après avoir terminé ses études humanitaires, se rendit à l'Université de

[1] Ce ne fut certes point le courage qui manqua à cette époque. Voici ce qu'on lit dans la notice que le baron de Stassart a écrite sur l'ancien député Barthélemy de Bruxelles : « Lorsque les armées françaises eurent conquis la Belgique, en 1794, Barthélemy fit partie du conseil provisoire de Bruxelles ; et s'honora, dans ces circonstances difficiles, par un dévouement sans bornes aux intérêts de son pays. Le conventionnel Haussman, ayant éprouvé, de la part du conseil, un refus positif de procéder à l'exécution d'un arrêté qui prescrivait la levée d'énormes contributions sur la ville de Bruxelles, s'écria transporté de fureur : « Sais-tu, citoyen Barthélemy, qu'il y va de ta tête? — Il en jaillira du sang et non de l'or, » répondit froidement le magistrat. Ces énergiques paroles imposèrent au proconsul, qui n'osa plus donner suite à ses projets d'exactions. » (*Œuvres diverses*, p. 381.)

jurisprudence de Paris. Il y trouva son compatriote et ami M. Blondeau ([1]) et le baron de Gerlache, destiné à partager, plus tard, avec lui la présidence de nos premières assemblées législatives.

Les études du baron de Stassart furent brillantes; les trois premiers prix d'éloquence, de législation criminelle et de plaidoirie attestent ses succès. Ils appelèrent sur lui l'attention du gouvernement, qui, au mois d'août 1804, le nomma auditeur près du conseil d'État, et qui, vers la fin de l'année suivante, l'attacha à l'intendance générale de l'armée dans le Tyrol. Quoique jeune, notre compatriote se conduisit avec tant de prudence et de sagesse dans cette contrée, que, dix ans après, l'empereur d'Autriche, voulant lui en témoigner sa reconnaissance, lui conféra la clef de chambellan.

Je n'ai point à parler ici de différentes missions délicates qui furent confiées au baron de Stassart, ni des places qu'il occupa successivement dans l'intendance militaire, soit en Prusse, soit en Pologne. Partout il fit preuve d'une probité sévère, d'un esprit conciliant, d'une capacité peu commune. Il avait eu l'occasion de rendre un service important à la ville de Kœnigsberg; des députés vinrent pour le remercier et lui offrir une somme de dix mille ducats, en témoignage de reconnaissance. De Stassart refusa en disant : » Voudriez-vous, Messieurs, me faire rougir d'un acte de justice ([2])? »

([1]) Par un singulier rapprochement, ces deux hommes, si estimables à tant de titres et si étroitement liés depuis leur enfance, sont morts presque en même temps : M. Blondeau est décédé à Ermenonville, près de Paris, le 12 novembre 1854. L'Académie royale de Belgique avait inscrit depuis longtemps son nom parmi ceux de nos associés, comme celui d'un des hommes qui honoraient le plus le nom belge à l'étranger. M. Blondeau, doyen à la Faculté de droit de Paris et académicien libre de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut de France, était né à Namur, le 20 août 1784.

([2]) Sa conduite avait été la même dans une autre circonstance analogue.

Son activité faisait face à tout : au milieu de ses occupations administratives, il trouvait encore des instants pour sacrifier aux Muses, et il leur est resté fidèle dans toutes les circonstances de sa vie.

Pendant son séjour à Berlin, l'empereur lui demanda un travail statistique sur les ressources de la Prusse. On sait avec quel empressement le maître voulait être obéi; pour lui, la promptitude, en pareille circonstance, était la qualité essentielle : le jeune intendant le servit à souhait; les témoignages de satisfaction ne lui firent point défaut. Un succès qui lui avait coûté si peu, ne devait pas lui faire concevoir une bien haute idée de la statistique; et, quoique cette science fût alors fort en vogue, les romans plus ou moins fabuleux qui circulaient sous son nom n'étaient pas de nature à rectifier les idées de notre intendant; aussi ne revint-il jamais du premier jugement qu'il s'était formé à cet égard.

Il aimait cependant à citer ses rapports administratifs sur les provinces de Namur et de Brabant, dont il avait été gouverneur; et il les citait avec raison, car ces rapports renferment des documents intéressants et offrent de nouvelles preuves de la régularité et de l'ordre qu'il avait su introduire dans l'administration ([1]).

Comme sous préfet d'Orange, en 1809 ([2]), et préfet de Vaucluse, en 1810, le baron de Stassart a laissé des souvenirs honorables qui ne sont point effacés. On se rappelle

« Lorsque M. le baron de Stassart quitta l'intendance d'Elbing pour passer à celle de Kœnigsberg, en juillet 1807, la régence de la première de ces villes manifesta l'intention de lui offrir un présent; mais pour la mettre mieux à son aise, il déclara qu'il n'acceptait que des lettres de bourgeoisie. » (*Manuscrits.*)

([1]) Il paraît que c'est à lui qu'on doit l'idée heureuse de faire constater par l'administration des postes, sur les lettres mêmes, la date de leur arrivée.

([2]) « J'avais été nommé sous-préfet dès l'année 1807, au mois de novembre, mais M. le comte Daru m'avait retenu en Prusse. » Ces mots sont écrits à la plume, en marge de la notice de M. Pascal Lacroix sur M. le baron de Stassart, notice que j'ai trouvée parmi les papiers du défunt.

encore avec reconnaissance tout ce qu'il fit pour répandre et faire fructifier le goût des lettres, pour assainir et embellir les villes, pour conserver les monuments et pour honorer la mémoire des hommes distingués par leurs talents ou leurs vertus.

Le charme des lieux qui avaient inspiré Pétrarque le ramena vers la poésie et vers des sentiments que le bruit des armes et le maniement des affaires avaient longtemps comprimés ([1]). C'est à Vaucluse que le baron de Stassart a certainement passé les années les plus heureuses de sa vie ; aussi se les rappelait-il avec attendrissement. Il épousa à cette époque Caroline-Gabrielle du Mas de Peysac, issue d'une famille noble du Périgord ([2]), et trouva dans cette union un bonheur qui se refléta sur toute son existence ([3]).

Peu d'étrangers ont été traités aussi bien que lui par le gouvernement impérial ; est-il étonnant alors qu'il soit resté aussi attaché à la France ? Notre confrère devait à cette seconde patrie ses premiers succès, une épouse chérie, un

([1]) On lui doit une médaille consacrée à la mémoire de Pétrarque.

([2]) Caroline-Gabrielle-Jeanne baronne de Stassart, comtesse de Peysac, née à Paris, le 4 novembre 1789. Son père, le comte de Peysac, vidame héréditaire de Limoges, colonel de cavalerie au service de France et chevalier de Saint-Lazare et de Saint-Louis, était neveu du dernier maréchal de Biron. Sa famille, une des plus anciennes du Périgord, alliée aux Chapt-de-Rastignac, aux Lauzun, aux Fénelon, aux Caumont de la Force, aux Talleyrand, etc., a compté, parmi ses membres, un gouverneur du Limousin, des évêques et plusieurs officiers généraux. La terre de Peysac fut érigée en marquisat par Henri IV pour un des ancêtres de Mme de Stassart. (*Manuscrit.*) Le mariage de M. de Stassart eut lieu le 20 décembre 1810.

A l'entrée de notre excellente reine en Belgique, Mme la baronne de Stassart lui avait été attachée en qualité de dame du palais, et elle conserva cette position élevée jusqu'à son dernier instant. Elle était d'une bonté et d'une bienfaisance qui ont laissé de nombreux souvenirs après elle.

([3]) C'est avec raison qu'il écrivait, dans une épître adressée à l'un de ses amis, M. Le Gros, ancien secrétaire du prince de Ligne :

> Grâce au bonheur qu'Hymen fixa dans mon ménage,
> L'hiver, comme au printemps, j'ai des jours sans nuage.
>
> (*Œuvres diverses*, p. 139).

rang distingué et tous les moyens de satisfaire aux plus généreux penchants de son cœur. Il n'a point varié depuis : tout en aimant la Belgique, il ne voyait de véritable bonheur pour elle que dans sa réunion à la France. Ce sentiment, comme je l'ai fait observer déjà, a dominé toute son existence, et il explique toutes les circonstances de sa vie politique et de sa vie littéraire.

Sa nomination à la préfecture des Bouches-de-la-Meuse, en 1811, fut une véritable calamité pour lui : en s'établissant à la Haye, non-seulement toutes ses habitudes se trouvaient changées, ses relations d'amitié à peu près rompues, mais il quittait une population dont il était aimé et vénéré, pour passer chez une autre hostile au joug de la France et impatiente de renverser ou de briser, au premier signal, tout ce qui pouvait s'opposer à son élan patriotique ([1]).

([1]) M. Polain a fait hommage à l'Académie d'un petit volume in-12, contenant vingt-sept discours, prononcés par M. le baron de Stassart dans différentes solennités pendant qu'il était à Orange, à Vaucluse et à la Haye; deux ou trois seulement figurent dans ses *Œuvres diverses*. Dans les six premiers discours prononcés à Orange, de septembre 1809 à 1810, M. de Stassart prend le titre de chevalier, sans doute à cause des décrets sur la nouvelle et l'ancienne noblesse. Les seize derniers discours ont été prononcés à la Haye, dans des circonstances peu importantes; ils n'auraient par conséquent présenté qu'un médiocre intérêt; et l'auteur a bien fait de ne pas les reproduire. Quelques-uns ont cependant une couleur locale assez curieuse; il suffira pour en donner une idée de rappeler les premières phrases du discours prononcé, le 15 août 1812, à l'occasion de la remise d'un drapeau à la compagnie de réserve en garnison à la Haye : « Soldats, que ce jour, où l'airain devenu l'interprète de notre amour et de notre reconnaissance, proclame la fête de Napoléon le Grand, est cher à tous les peuples qui composent la nation française! je l'ai choisi, ce jour mémorable, pour vous donner un témoignage éclatant de ma confiance; je l'ai choisi pour vous remettre ce drapeau que vous saurez défendre, s'il en est besoin, au prix même de votre sang. Vous allez voir flotter au milieu de vous ces trois couleurs qui, depuis vingt ans, font l'étonnement et l'admiration de l'Europe. Ralliés sous ces nobles enseignes, puissiez-vous bientôt participer à la gloire de combattre et de vaincre les ennemis de votre patrie! que ne vous est-il permis de suivre nos aigles victorieuses dans les champs de la Pologne et de la Russie! mais le devoir vous enchaîne ici .. » La vive admiration du baron de Stassart pour l'empereur éclate dans tous ses dis-

Le baron de Stassart avait d'ailleurs des ordres difficiles à remplir, des ordres dictés par la défiance, empreints d'une sévérité excessive dont sa bienveillance ne pouvait tempérer la rigueur ([1]).

Il voyait la tempête se former autour de lui et menacer de l'engloutir. Les choses en vinrent au point qu'il faillit être assassiné : le couteau fut levé sur lui, et, dans cette circonstance encore, il montra autant de sang-froid que de magnanimité : il se borna à faire désarmer l'assassin ([2]).

Cependant, après la bataille de Leipsick, sa position devint insoutenable. Le prince Le brun, gouverneur général, évacua Amsterdam dans la nuit du 15 au 16 novembre 1813.

cours, qui se terminent en général par les mots écrits en grandes capitales : VIVE NAPOLÉON LE GRAND ET LE BIEN-AIMÉ !

([1]) Dans une notice, du reste fort exacte, sur le baron de Stassart, M. le chevalier Pascal-Lacroix avait dit en parlant de la préfecture de la Haye : « Souvent, au risque de déplaire, le préfet des Bouches-de-la-Meuse a servi le commerce, en le délivrant des nombreuses entraves qu'on ne cessait d'y apporter. Les négociants hollandais peuvent lui rendre justice à ce sujet, et attesteront que leurs demandes en licences furent toujours expédiées dans les vingt-quatre heures et remises sans le moindre retard. » M. le baron de Stassart a écrit de sa main sur un exemplaire dont j'ai eu communication : « Ceci n'est pas exact : j'expédiais les demandes de licences et les licences ensuite, avec la plus grande célérité; je ne cessais de plaider la cause du commerce, auprès de l'empereur et de ses ministres, mais je n'avais garde d'accorder des faveurs contraires au système continental; c'eût été m'écarter de mes devoirs. »

([2]) Dans ces circonstances difficiles, le courage ne manqua point à notre compatriote, c'est un hommage que ses ennemis même lui ont rendu. Voici comment s'exprime à son égard M. Vander Palm, dans son *Mémoire historique sur la restauration des Pays-Bas en* 1813, quand il parle du départ des Français : « De Stassart, pendant cet intervalle, était resté à son poste. Il avait bien l'intention de partir avec eux (les fonctionnaires français) : des rapports secrets ne laissaient pas le moindre doute à cet égard. Le départ de son épouse, l'emballage de ses effets, le désordre qui régnait dans sa maison, tout l'attestait. Mais quel prétexte pouvait-il alléguer pour s'éloigner ainsi, lorsque la ville était, du moins en apparence, paisible et tranquille, et que sa personne, ni sa dignité ne se trouvaient menacées ! et s'il fût resté plus longtemps, peut-être eût-il songé à se défendre, car il avait à sa disposition une garnison forte de cinq cents hommes avec deux pièces d'artillerie, *et le courage ne lui manquait point*. » Traduit du hollandais par Aug. Joos, avocat, p. 55, in-8°; Bruges, 1828.

Quelques jours après, le baron de Stassart dut également quitter la Haye et se rendit à Paris.

En 1814, il assista au siége de cette capitale, et l'ancien préfet de Vaucluse devint officier d'ordonnance du roi Joseph. Après l'abdication, il rentra dans la vie privée [1] : ce fut vers cette époque (juin 1814) que parut, chez P. Didot, la première édition des ***Pensées de Circé*** [2]. Cet opuscule obtint un succès mérité. Parmi les épîtres laudatives qu'il fit naître et que notre confrère a pris soin d'enregistrer, on remarque un ***Billet du matin*** du prince de Ligne, écrit deux mois avant la mort de cet écrivain spirituel, que Voltaire a loué avec une exagération poussée peut-être au delà des licences poétiques [3].

(1) « A la chute de l'empire, M. de Stassart revint en Belgique habiter la terre de Corioule. Ses parents lui avaient laissé peu de fortune et les dignités ne l'avaient pas enrichi, de manière que, pour se faire une existence honnête, il fut obligé de vendre sa bibliothèque, ses tableaux et sa vaisselle d'argent. » (*Manuscrits.*)

(2) Quelques méprises assez singulières eurent lieu au sujet de cette publication et du nom placé sur le titre. « Ces graves auteurs, dit M. de Stassart, sans se rappeler le moins du monde à quelle catégorie d'êtres vivants avait appartenu Circé, placèrent très-sérieusement ce nom parmi ceux des écrivains bipèdes; et, grâce à l'ordre alphabétique, ma défunte levrette jouit de l'insigne honneur d'être installée sur la liste des moralistes mis à contribution par M. Mabire, entre CICÉRON et CLARAC...: c'est un succès que j'aime à constater ici. » (*Œuvres diverses*, p. 97.)

(3) Voici les vers de Voltaire :

Sous un vieux chêne un vieux hibou
Prétendait aux dons du génie ;
Il fredonnait, dans son vieux trou
Quelques vieux airs sans harmonie :
Un charmant cygne, au cou d'argent,
Aux sons remplis de mélodie,
Se fit entendre au chat-huant,
Et le triste oiseau sur-le-champ
Mourut, dit-on, de jalousie.
Non, beau cygne, c'est trop mentir ;
Il n'avait point cette faiblesse :
Il eût expiré de plaisir
Si ce n'eût été de vieillesse.

Le baron de Stassart se rendit ensuite en Autriche, où il avait de nombreux parents, et, après quelque temps de séjour, il songea à rentrer dans sa patrie. En passant par Munich, il apprit le retour de l'empereur et la révolution qui venait d'éclater en France.

Cette nouvelle comblait tous ses vœux; il se dirigea en hâte vers Paris, et, le 16 avril 1815, il reçut une mission de confiance : il fut chargé par l'empereur de se rendre à Vienne avec de pleins pouvoirs pour négocier le maintien du traité de Paris. Toutefois il dut s'arrêter à Lintz, mais il trouva moyen de faire parvenir de là au gouvernement autrichien les pièces dont il était porteur.

La bataille de Waterloo renversa de nouveau ses projets d'avenir. Le baron de Stassart avait été désigné pour être, en cas de succès, commissaire général de la Belgique ([1]). Quand le désastre fut consommé, il vint se fixer dans son château de Corioule et reprit l'étude des lettres qu'il avait momentanément abandonnée au milieu de l'enivrement des cent jours. Il composa, vers cette époque, son recueil de fables, qui est incontestablement son meilleur ouvrage et qui lui assure une réputation durable. Notre poëte se trouvait là véritablement sur son terrain. Doué de quelques-unes des qualités du bon La Fontaine, il n'est pas étonnant qu'il ait manifesté les mêmes goûts littéraires et qu'il ait, après lui, tenté de recueillir quelques épis pour en former sa gerbe :

> Car ce champ ne se peut tellement moissonner,
> Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

M. De Stassart est un fort agréable conteur : il a le talent de dérouler ses petits drames sous une forme spirituelle; sa pensée est presque toujours rendue avec finesse; sa diction

([1]) Cette circonstance est connue; on dit, dans une notice biographique, que le baron de Stassart n'accepta pas la position qui lui était offerte.

a de l'élégance, de la grâce; enfin il connaît le secret d'animer ses tableaux et de leur donner ce pittoresque, ce brillant coloris qui prêtent tant de charme et d'intérêt. Homme politique, il a, dans un grand nombre de circonstances, transporté tout naturellement ses acteurs, bipèdes ou quadrupèdes, sur le terrain qui lui était le plus familier, et il les a fait parler sous ses inspirations, ou si, l'on veut, sous les inspirations du moment : cette manière de composer appartient essentiellement à la Fable. Une fiction ingénieuse, sans nuire à la vérité, lui ôte son caractère trop austère, et la fable, comme la comédie, se sert volontiers du masque de convention, en lui conservant toute sa transparence; la seule condition qu'on lui impose, c'est de réussir à charmer tout en instruisant. Notre fabuliste, dans quelques rencontres, a singulièrement égayé son public, mais comme c'était aux dépens du maître, ou plutôt de ceux qui exerçaient ses droits, il n'a pas toujours eu lieu de s'applaudir du succès. Les fables *Le Pinson roi*, *Le Trône de neige*, *Le Léopard et l'Éléphant, rois des animaux*, et tant d'autres expliquent assez pourquoi M. de Stassart ne se trouvait pas en faveur auprès du roi Guillaume, à part les préventions qu'élevaient contre lui ses anciennes fonctions de préfet du département des Bouches-de-la-Meuse. On sait qu'un des principaux griefs des Belges contre le gouvernement déchu était l'obligation d'employer la langue hollandaise dans les actes publics; cette obligation soulevait de vives réclamations et froissait vivement l'amour-propre, surtout des provinces wallones; c'est dans cette circonstance que notre confrère composa la fable intitulée : *Le Pinson roi*. Qu'on me permette de la rappeler ici; elle donnera, d'ailleurs, une idée de sa manière d'écrire :

J'ai lu qu'en Allemagne ou bien en Italie....
Le lieu n'importe, mes amis;

Un nom facilement s'oublie.
Bref, j'ai lu qu'en certains pays
Je ne sais quelle fantaisie
Prit aux oiseaux : ils élurent pour roi
Maître Pinson. Fier du pouvoir suprême,
Croyant servir l'honneur du diadème,
Dans ses États il proscrivit l'emploi
(Dût-on ne lui parler qu'avec un interprète)
De toute langue étrangère aux pinsons :
Ainsi du rossignol, de la douce fauvette,
On n'entend plus les aimables chansons.
Pour réussir aux champs, à la cour, à la ville,
Il fallait de sa majesté,
Ce qui n'était pas trop facile,
Que le fausset fût imité.
Du roi la bizarre ordonnance
Conduisait aux honneurs la médiocrité ;
Le mérite par là se trouvait écarté.
On rit d'abord de tant d'impertinence,
Mais bientôt les meilleurs esprits
Dirent de toutes parts : « Quoi ! Sommes-nous conquis ?
» Et doit-on nous traiter avec cette arrogance ? »
Le mécontentement sur tous les points gagna...
Du monarque adieu la puissance !
Sur les seuls pinsons il régna ;
Il vit tomber son trône en décadence.
Fauvettes, rossignols, chez le cygne voisin
S'en vont jouir du droit de rompre le silence.
Hélas ! qu'importe au souverain
Si l'on parle allemand, français, grec ou latin,
Pourvu qu'on soit soumis à son obéissance !
C'est ainsi qu'en jugeaient Louis et Charles-Quint ;
Mais de ces rois prudents on en compte un sur vingt :
Ils sont plus rares qu'on ne pense.

Comme notre confrère l'a fort bien fait observer depuis, ce qui n'était qu'une fable en 1818 est devenu de l'histoire en 1830 ([1]).

La crainte d'étendre outre mesure cette notice me fait renoncer au plaisir de citer quelques autres de ses charmantes compositions; elles sont d'ailleurs dans la mémoire de la plu-

([1]) *Œuvres diverses*, p. 87.

part de mes auditeurs. Le recueil des fables du baron de Stassart fut accueilli de la manière la plus favorable; il en parut successivement plusieurs éditions, ainsi que des traductions dans diverses langues. Encouragé par ce succès, l'auteur revit son travail avec soin et augmenta le nombre des fables à chaque édition nouvelle ([1]). Son goût l'avait porté en même temps à faire des études plus approfondies sur ce genre de composition et à se former une collection aussi complète que possible de tous les fabulistes anciens et modernes. C'est cette collection précieuse que possède notre Académie, grâce à la munificence de celui qui l'a créée ([2]).

Dans la préface de sa première édition, l'auteur a rendu compte du plaisir que lui fit éprouver la composition de ses fables. « J'ai, dit-il, joui cette année, à la campagne, d'un loisir que des travaux importants ne m'avaient pas permis de goûter encore; j'ai succombé, comme tant d'autres, à la séduction : j'ai fait des fables, et, sans m'en douter le moins du monde, à la fin de l'hiver, je m'en suis vu cent vingt-neuf. en y comprenant le prologue et l'épilogue.» — Peut-être un auteur, consultant bien ses intérêts, a-t-il tort de faire

([1]). « Il en a paru huit éditions in-12, in-16 et in-18. Bruxelles et Paris, 1818, 1819, 1821, 1823, 1837, 1847 et 1852. M. Keane en a donné une traduction complète en anglais. Londres, 1852; in-12.

« Plusieurs de ces fables ont été traduites en hollandais, par Swan; en allemand, par Cattel : en suédois, par Wahunk, et ont paru dans différentes feuilles ou revues d'Amsterdam, de Berlin et de Stockholm. Quelques-unes ont été traduites et imprimées en provençal, par Hyacinthe Morel, et en patois liégeois et namurois, par MM. Dumarteau et Wérotte. » (*Bibliographie académique*, page 91, 1 vol. in-18. Bruxelles, 1854.)

([2]) Lors de la publication de la première édition de ses fables (25 mars 1818), le baron de Stassart comptait que la France seule avait eu deux cents fabulistes, l'Allemagne cinquante, et que tous les pays se trouvaient partagés dans les mêmes proportions; or, si l'on considère que ses recherches, depuis, ont bien amplifié ces nombres, on concevra mieux combien cette partie spéciale de sa bibliothèque doit avoir de valeur.

de pareilles confidences au public. Le Misanthrope répond à Oronte, dans une circonstance analogue :

Voyons, Monsieur, le temps ne fait rien à l'affaire.

Souvent même l'auteur produit un effet opposé à celui qu'il attendait ([1]), et moins équitable qu'Alceste, le public se dit avec Voltaire :

Les vers aisément faits sont rarement aisés.

A cette époque, la Belgique, délivrée du fléau de la guerre, sentait le besoin de se tourner vers les études et de reconquérir, dans les sciences, les lettres et les arts, la gloire dont elle avait brillé autrefois. Le nouveau gouvernement était favorable à cet élan généreux : il venait de créer les Universités de Gand, de Louvain, de Liége, et de réorganiser l'ancienne Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles qui avait cessé d'exister pendant l'invasion française. On n'a peut-être pas assez tenu compte des avantages que nous avons recueillis par notre association temporaire avec la Hollande. Pendant les quinze années de cette union, nos provinces, qui avaient été courbées successivement sous différentes dominations étrangères, eurent le temps de se relever et de se refaire aux anciennes institutions dont les provinces du Nord avaient mieux qu'elles conservé les traditions; elles jouirent d'emblée des mêmes libertés et des mêmes moyens d'activer le développement de l'intelligence.

Parmi les sociétés nombreuses qui prenaient un nouvel

([1]) Quelques critiques, en effet, montrèrent des préventions contre un recueil poétique composé en si peu de temps; et, prenant la date du 25 mars comme officielle, ils comptèrent que 129 fables produites en 94 jours ne pouvaient constituer une œuvre suffisamment mûrie.

essor ou qui s'organisèrent alors dans la vue de favoriser la culture des lettres, il convient de citer, en première ligne, la Société littéraire de Bruxelles. Elle avait été créée sous le gouvernement français, et elle comptait parmi ses fondateurs l'écrivain à qui l'on dut, plus tard, la *Vestale*, *Sylla*, l'*Ermite de la chaussée d'Antin* et une série d'autres ouvrages peut-être trop vantés alors et trop oubliés aujourd'hui. Cette société, modeste d'ailleurs ([1]), avait souffert de la crise de 1814 et tendait à s'organiser d'une manière plus stable ([2]). Ses *Annuaires poétiques*, devenus assez rares aujourd'hui, témoignent de l'ardeur avec laquelle on s'occupait alors de poésie, premier indice d'un retour vers l'étude des lettres. A côté du nom du baron de Stassart, on rencontre ceux de plusieurs de nos confrères, MM. Ph. Lesbroussart, le baron de Reiffenberg, Raoul, Baron, Cornelissen, Alvin, Van Bemmel, O Sullivan, Leglay, etc. On conçoit que tout n'était pas de même valeur dans un recueil ouvert à tant d'individualités ([3]); aussi jamais épigraphe ne fut mieux justifiée :

*Qui legis ista, tuam reprehendo, si mea laudas*
*Omnia, stultitiam : si nihil, invidiam.*
Owen.

De son côté, la Société d'émulation de Liége soutenait également avec succès son ancienne réputation, grâce au talent

([1]) Les réunions avaient lieu, le dimanche matin, chez l'un ou l'autre de ses membres; et, après 1820, au coin de la Place Royale, dans une des salles du café de l'Amitié. Chacun y lisait ses productions et recevait les éloges ou les critiques de ses confrères. Les principales pièces qui avaient été lues servaient à composer l'*Annuaire poétique* qu'on publiait à la fin de l'année. De loin en loin, les membres se réunissaient dans un banquet, et l'on y chantait ou l'on y lisait des vers dont, le plus souvent, le sujet avait été indiqué d'avance.

([2]) L'*Almanach poétique* de Bruxelles pour 1817, qui était le 14e de la collection, fut publié à Gand par les soins de M. Van Bemmel père; les autres *Annuaires* continuèrent d'être publiés à Bruxelles.

([3]) Le 20me et dernier volume parut en 1823, époque où la Société s'éteignit sans bruit, par la négligence de son président.

de son secrétaire général. En même temps se formaient quelques revues littéraires qui présentaient aux auteurs de nombreux moyens d'arriver à la publicité. Citer le *Mercure belge*, l'*Observateur*, les *Annales belgiques*, c'est rappeler les noms des rédacteurs, qui, depuis, ont presque tous figuré dans un rang distingué.

Ce mouvement littéraire était surtout favorisé par la présence d'un grand nombre d'écrivains de mérite que l'exil avait rejetés de ce côté de nos frontières; car, sur ce sol où la foudre a frappé tant de fois, nous aimons à tendre une main amie à ceux que des naufrages nouveaux amènent vers nous.

Les Bory de Saint-Vincent, les Arnault, les Cauchois-Lemaire, les Tissot, les Berlier et tant d'autres, en publiant leurs ouvrages en Belgique, ou en prenant part à la rédaction de nos journaux, nous exerçaient à une gymnastique qui nous était encore peu familière. Ce qu'il nous fallait, avant tout, c'était une certaine confiance en nous-mêmes, qu'il ne nous avait pas été donné d'acquérir dans l'état d'abandon où la France avait laissé nos provinces. Tout était à former dans l'administration comme dans les lettres. Chacun cherchait à tâtons et trouvait avec peine le poste que lui assignaient ses facultés au milieu de nos institutions nouvelles.

Lors de l'organisation de l'ordre Équestre, en 1815, le baron de Stassart y fut compris pour la province de Namur; en 1818, il fut élu membre des états provinciaux; et, en 1821, envoyé à la seconde chambre des états généraux, dont il fit partie jusqu'à l'époque de la révolution de 1830. Il nous a conservé les nombreux discours qu'il a prononcés dans cette assemblée; ils sont également empreints d'un caractère de modération et d'impartialité. Il fut un des plus ardents champions d'une liberté sage en matière d'enseigne-

ment, à l'époque où le gouvernement, préoccupé à l'excès des soi-disant tendances catholiques, voyait du jésuitisme partout et mettait, sous ce prétexte, des entraves à notre indépendance. « L'on nous parle de prétentions ultramontaines et de l'invasion du territoire par les jésuites, disait-il, mais le privilége de la police fut toujours, on le sait, de voir autour d'elle des conspirateurs et de se créer des fantômes pour les combattre (¹). » Il rappelait avec raison cette maxime de Fénelon dont l'oubli sera toujours fatal pour un gouvernement : « Quand les rois se mêlent de religion, au lieu de la protéger, ils la mettent en servitude (²). »

Il est de l'essence des États constitutionnels de voir leurs représentants se partager en deux groupes, dont les uns, plus timides, tiennent à la chose établie ou à la conservation du passé, et dont les autres, tournés vers l'avenir, demandent des changements et des améliorations incessantes. Ces partis se forment partout sous différentes dénominations et avec différentes nuances; on les voit, selon les pays, se classer en droite et gauche, en wighs et torys, en catholiques et libéraux, etc. Il est dans leur nature d'être à peu près également forts; car dès que l'équilibre se trouve rompu en faveur de l'un, l'autre sent la nécessité de faire des concessions pour se renforcer, pour se soutenir avec avantage, et dès lors il recrute et rappelle à lui le *juste milieu*, qui tour à tour sert d'appoint à l'un ou à l'autre côté de la balance (³).

(¹) *Œuvres diverses*, page 585.

(²) Son dernier discours à la deuxième chambre, en 1830, fut pour s'élever contre l'inconcevable violation de la correspondance particulière de M. de Potter, que la police avait fait saisir et qu'elle livra à la publicité. Mesure fatale qui tourna contre ceux qui l'avaient employée.

(³) Quelquefois le rapprochement des extrêmes se fait sans l'intervention du milieu, quand celui-ci manque entièrement de ressort, et la circulation vitale se rétablit entre deux points que l'infini semblait séparer. C'est ce qui arriva en Belgique, en 1830 : ce fut entre les libéraux et les catholiques extrêmes que se forma l'*union* qui renversa le gouvernement.

Tel est l'état normal : ce ne fut point celui du royaume des Pays-Bas. La défiance finit par s'établir entre les deux grandes fractions du pays. Ce n'étaient pas des adversaires, mus par des sentiments différents, mais voulant également une seule et même chose, le bien général : c'étaient des partis n'ayant pas les mêmes intérêts, n'ayant pas la même patrie, n'ayant pas la même religion ; restant étrangers l'un à l'autre, malgré la communauté des institutions, celui-ci semblant dominer en vainqueur, celui-là répudiant avec énergie la condition du vaincu, et réclamant ses libertés auxquelles il croyait voir porter atteinte.

C'est à cette époque que se forma l'union catholique libérale, qui devait bientôt après conduire au renversement du gouvernement de 1815. Une suspension d'armes fut conclue entre les deux camps qui avaient jusque-là divisé les Belges. Un mécontentement général, qui s'était traduit par un vaste pétitionnement tendant à obtenir le redressement des principaux griefs de la nation, avait annoncé le commencement de la lutte [1]. Il s'agissait, pour les Belges, catholiques ou libéraux, de réunir leurs efforts et de succomber ou de triompher ensemble, sauf à reprendre ensuite leurs positions respectives.

Avant d'en venir à cette extrémité, on eut recours à des négociations. Le baron de Stassart fit partie d'une députation envoyée à la Haye, au commencement de septembre 1830, par la province de Namur. On peut voir, dans la notice in-

[1] Tout en appuyant les griefs de la nation, de la manière la plus énergique, le baron de Stassart penchait pour des moyens de conciliation. C'est ce que prouve la lettre qu'il adressa au prince d'Orange vers la fin de 1829, lettre que j'ai reproduite dans l'*Annuaire* de Bruxelles pour 1855, à la suite de cette notice et dont j'ai trouvé la minute dans ses manuscrits. Même, après les journées de septembre, il croyait encore la conciliation possible, mais avec deux gouvernements distincts ; c'est ce que prouve une seconde lettre que j'ai reproduite également.

sérée en tête de ses *OEuvres diverses*, l'insuccès de cette mission. Arrivé à Rotterdam, l'ancien préfet de la Haye courut les plus grands dangers : de nombreux rassemblements s'étaient formés sur le port; une foule immense, poussant de sinistres vociférations, demandait qu'on lui désignât le baron de Stassart. Le danger était imminent. Le courageux député, malgré le péril qui menaçait ses jours, et pour éviter à ses collègues de tomber victimes d'une émeute populaire, déclara hautement à la foule qu'il était celui que menaçait son aveugle furie. Je ne fais ici que rappeler les paroles des députés namurois dans le rapport fait à leurs mandataires.

On voit que, dans cette circonstance encore, le baron de Stassart ne manqua ni de courage ni de fermeté. Peu de jours après, il en donna une preuve nouvelle; il retourna en Hollande, et reprit son poste aux états généraux réunis à la Haye. Son séjour, du reste, y fut de peu de durée : menacé d'être arrêté, il se réfugia en France, et de là fit connaître au gouvernement qu'il se regardait désormais comme dégagé de ses serments. Dès le commencement de la même année, il avait été privé de sa pension comme ancien préfet [1]. Mais à cet acte, le public en opposa un autre non moins significatif : une médaille d'or fut offerte par souscription à celui que le gouvernement venait de frapper. Ces sortes d'escarmouches précèdent souvent les combats politiques qui amènent la chute des États.

La révolution de septembre éclata enfin : le baron de Stassart lui donna toutes ses sympathies, et fut appelé presque aussitôt à la présidence du comité de l'intérieur (1er octobre 1830); mais le tumulte qui se mêle toujours à

(¹) Une ordonnance, en date du 8 janvier 1830, lui retirait une pension de 1,800 florins, qui lui avait été donnée comme retraite d'ancien fonctionnaire ou plutôt comme traitement d'attente.

un pareil bouleversement ne pouvait convenir à un homme essentiellement ami de l'ordre et qui ne concevait de gouvernement possible qu'avec la plus complète subordination. Au bout de dix jours, il se retira dans la province de Namur, dont il avait été nommé gouverneur [1]. Il s'attacha à y rétablir la tranquillité, à faire respecter les personnes et les propriétés, et montra à ses ennemis que s'il avait recherché une révolution, ce n'était point pour favoriser l'anarchie [2].

Quant les passions furent plus calmes et que le congrès national eut été convoqué, le baron de Stassart y fut envoyé par la ville de Namur. C'est sur sa proposition que le gouvernement provisoire fut invité, le 12 novembre, à conserver le pouvoir exécutif jusqu'à ce qu'il y fût pourvu autrement par le congrès.

Tout était à faire : la première question qui se présentait

(1) M. le baron de Stassart succédait, dans cette province, à un autre de nos confrère les plus honorables, M. d'Omalius d'Halloy, qui avait été gouverneur pendant tout le règne du roi Guillaume. Cette mutation se fit presque sans qu'on s'en aperçût : rien ne fut changé dans l'hôtel du gouvernement, pas même les domestiques. Par un autre rapprochement singulier, quand, plus tard, le baron de Stassart sortit du sénat, M. d'Omalius vint y prendre place, et il y siége aujourd'hui encore comme vice-président, dans la dignité la plus voisine de celle qu'occupait son prédécesseur. Nos deux confrères avaient commencé leur carrière ensemble à Paris, en 1802; tous deux sont constamment restés dans de bonnes relations; mais par une espèce de fatalité, quand l'un montait au pouvoir, l'autre en descendait.

(2) « M. de Stassart se montra toujours ami de la modération. On ne cite de lui aucun acte de réaction politique. Triomphant, il n'abusa jamais de la victoire pour servir ses haines personnelles; il tendait au contraire une main généreuse à son ennemi renversé. L'anecdote suivante vient à l'appui de notre assertion. Pendant que M. de Stassart siégeait aux états généraux, une médaille lui fut décernée. M**, magistrat et chaud partisan du roi Guillaume, s'était avisé de faire, à cette occasion, une chanson assez mordante, qui fut insérée dans un journal ministériel. Bientôt la révolution éclata; M. de Stassart arriva aux affaires, et le magistat chansonnier craignit d'être destitué; mais, pour toute vengeance, M. de Stassart lui fit donner une place supérieure à celle qu'il occupait et qu'il méritait d'ailleurs. » (*Manuscrits.*) Le nom de ce magistrat chansonnier n'est pas indiqué.

était de savoir quelle forme de gouvernement il convenait de donner à la Belgique. Ceux qui connaissaient le baron de Stassart pouvaient prévoir son vote. « Des institutions vraiment libérales, disait-il, des institutions presque républicaines, si l'on veut, mais sous un chef héréditaire qui nous en garantisse la durée, voilà ce qui doit nous servir de point de ralliement et prouver à l'Europe que, si nous avons su conquérir notre indépendance, nous saurons aussi la conserver [1]. » Cette opinion prévalut, en effet, et 174 voix contre 13 proclamèrent la monarchie constitutionnelle représentative sous un chef héréditaire.

Le choix de ce chef formait une autre question vitale pour la Belgique. Ici encore, l'opinion du baron de Stassart ne pouvait être douteuse : « Dans ma pensée, dit-il, il n'y avait de résultat convenable pour la Belgique qu'une quasi-réunion, de manière à garantir la prospérité de Bruxelles, le plus possible, au moyen de la présence permanente d'un prince français, gouverneur général de nos provinces, avec des pouvoirs très-étendus [2]. » Cependant, quand il crut reconnaître que le roi Louis-Philippe n'accédait pas à cette combinaison, ses vues se portèrent sur le duc de Leuchtenberg. On sait ce qui advint ensuite.

J'ai déjà dit que le baron de Stassart fut appelé à l'honneur de présider le sénat, dès l'époque de sa création, et cet honneur lui fut conféré pendant sept années consécutives (jusqu'en 1838-1839). Je n'ai point à rappeler ici ses actes pendant cet intervalle de temps : je ferai remarquer seulement qu'il ne perdait aucune occasion de défendre les intérêts des sciences, des lettres et des arts.

Notre confrère avait passé, en septembre 1834, du gouvernement de la province de Namur à celui de la province

[1] *Œuvres diverses*, p. 654.
[2] Idem, p. 658.

de Brabant. En se fixant dans la capitale, il put, par sa position et par ses talents, servir plus activement l'Académie, qui, dans sa séance du 12 octobre 1833, venait de l'appeler à siéger parmi ses membres.

L'Académie, à cette époque, se ressentait encore de l'état déplorable où l'avait placée la révolution. Par le fait de la séparation des deux pays, plus de la moitié de ses membres se trouvait dans les provinces septentrionales, et elle regardait comme une question d'honneur de ne point prononcer le divorce entre eux. La république des lettres, en effet, doit rester dans une région inaccessible aux passions politiques.

Des personnes qui ne pensaient point ainsi expliquèrent mal l'espèce d'isolement dans lequel se tenait alors l'Académie. On parla de la modifier; elle crut devoir se roidir contre d'injustes préventions; mais, quand elle put agir plus librement ensuite, elle fixa son choix sur deux hommes éminents dans les lettres et qui, par une heureuse coïncidence, s'étaient trouvés à la tête des deux premiers corps politiques du pays: le baron de Stassart, président du sénat, et le baron de Gerlache, qui venait de quitter la présidence de la chambre des représentants pour celle de la cour de cassation.

Jamais choix ne fut mieux justifié, car jamais nous n'eussions pu rencontrer deux hommes mieux pénétrés des qualités de l'académicien, apportant plus d'urbanité et de courtoisie dans la discussion, plus de déférence pour les opinions des autres, et comprenant mieux les égards qu'on se doit mutuellement. Grâce à ces rapports de bienveillance, la classe des lettres, qui pouvait devenir une arène dangereuse, devint un champ clos où l'on ne combat jamais qu'avec des armes courtoises. A une époque où les opinions sont partagées sur tant de choses, et spécialement dans les sciences

politiques, c'est la seule assemblée peut-être où jamais les discussions n'ont été passionnées ([1]).

Une autre dignité semblable devint pour le baron de Stassart une source de chagrins de tout genre : ce fut la présidence dont l'investit le titre de grand maitre de la maçonnerie nationale. Le ministère s'irrita de le voir dans des rangs qui lui étaient hostiles. Le sénat, qui l'avait élu à la présidence jusqu'en 1838, ne renouvela plus son mandat. Aux élections suivantes, le baron de Stassart, par une espèce de représailles, fut porté au sénat par une triple élection, celle de Nivelles, de Namur et de Bruxelles. Ce n'était pas le moyen de concilier les choses : aussi, le 17 juin de la même année, fut-il révoqué de ses fonctions de gouverneur et admis à faire valoir ses droits à la retraite. Pour le consoler de sa disgrâce, une médaille d'or lui fut offerte par souscription comme en 1830.

Ces actions et réactions successives entre lesquelles notre confrère se trouvait ballotté, étaient peut-être ce qui convenait le moins à son caractère ([2]). Sa position était évidemment fausse; il le comprit, et donna, en 1841, sa démission de grand maitre de la maçonnerie ([3]).

([1]) Ce n'était pas dans notre Académie seulement que le baron de Stassart recevait des témoignages d'estime. Par son caractère conciliant et par sa haute position, il semblait président-né de toutes les sociétés et de toutes les assemblées dont il faisait partie. Je citerai en particulier la commission chargée de préparer la loi communale et la loi provinciale; à la suite des événements de 1834, la commission des indemnités pour les pillages; en 1835, le jury de l'exposition nationale de l'industrie et le jury pour les grades universitaires. En 1851, il présidait le congrès d'Orléans; en 1853, le congrès d'Arras. La Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut l'avait nommé son vice-président à vie.

([2]) « Enclume ou marteau, a-t-il dit quelque part : tel est le sort de la plupart des hommes! heureux, mille fois heureux le sage qui possède le secret de n'être ni l'un ni l'autre, et qui parvient à quitter ce monde sublunaire sans avoir été ni froissant ni froissé. » (*Œuvres diverses*, p. 105.)

([3]) Cette démission le mit naturellement mal avec un parti, sans se réconcilier avec l'autre. Il put reconnaître alors que le rôle le plus difficile à remplir, c'est

La lutte dont il venait de sortir lui inspira du dégoût pour les affaires publiques; peu à peu il s'en éloigna davantage. Une mission diplomatique qu'il eut à remplir à Turin, en 1840, en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire, le rattacha, mais pour peu de temps, aux affaires de l'État. Quand cette mission fut terminée, le baron de Stassart revint par la Provence, dans le but de revoir son ancien département de Vaucluse. Il y goûta quelques instants de bonheur; il fut l'objet d'ovations d'autant plus flatteuses qu'elles étaient complétement désintéressées de la part des populations et des autorités.

En 1847, il cessa de siéger au sénat; il cessa également de faire partie du conseil communal de Bruxelles et de différentes commissions du gouvernement; mais ce qui le décida à quitter complétement les affaires publiques et à ne plus vivre qu'au milieu d'un cercle d'amis, ce fut la perte cruelle qu'il fit le 8 juillet 1849 : la mort le sépara brusquement d'une épouse digne de toute sa tendresse. Madame de Stassart se trouvait alors à Liége : elle y fut atteinte d'une attaque de choléra à laquelle elle succomba presque aussitôt (¹).

Le baron de Stassart s'était retiré, depuis quelques années, dans le nouveau faubourg Léopold : il y vivait au milieu de ses livres et de ses manuscrits qui, à toutes les époques de sa vie, lui avaient procuré de douces distrac-

de n'en pas avoir, et de se trouver, sans le mot d'ordre, entre deux partis qui en sont aux mains : les chances d'être frappé sont doubles. Il n'existe, en pareil cas, que deux manières de se préserver, c'est de s'effacer par une nullité complète ou d'exercer sur tous un puissant ascendant. Or, cet ascendant, le baron de Stassart l'avait perdu, et, d'une autre part, il n'était point un homme que l'on put considérer comme étant de médiocre importance.

(¹) On ne pourrait mieux caractériser cette union qu'en rappelant un vers que La Fontaine a placé dans une de ses plus charmantes compositions :

Ni le temps ni l'hymen n'éteignirent leur flamme.

tions. Dans cette paisible retraite où il trouvait l'*otium cum dignitate* tant vanté des anciens, le baron de Stassart était devenu collectionneur. J'ai déjà parlé des peines infinies qu'il s'était données pour réunir tous les fabulistes connus ; il mettait en ordre ses précieux autographes, acquis parfois à des prix considérables ([1]), ainsi que les lettres des hommes distingués avec lesquels il avait correspondu ; il y joignait, autant que possible, leurs portraits. Il avait aussi commencé une collection de tableaux ; mais ses prétentions à cet égard étaient fort modestes : on voyait qu'il n'avait été guidé dans ses choix que par le désir d'encourager de jeunes artistes, bien différent en cela de tel prétendu amateur dont un de nos poëtes a dit d'une manière fort spirituelle :

> Il aime les tableaux mais, par un sort fatal,
> Il n'a, dans son salon, que lui d'original.

Est-il étonnant qu'entouré de tant de trésors et des souvenirs des grands événements dont il avait été témoin, le baron de Stassart ait eu le pensée d'écrire des mémoires ? Il ne se faisait pas illusion sur l'espèce de discrédit dans lequel est tombé ce genre de littérature, par suite des abus qu'on en a faits ; mais il tenait à réunir, à conserver des matériaux utiles pour l'histoire contemporaine.

([1]) En véritable amateur, M. de Stassart n'attachait d'importance à ses autographes que lorsqu'ils rappelaient quelque événement historique ou quelque souvenir littéraire. Sa collection est très-nombreuse et renferme au moins six mille lettres, écrites en général par des personnages célèbres et dont plusieurs lui ont été adressées. Elles sont rangées par ordre alphabétique et lui-même a pris soin d'en faire le catalogue. Quand il s'agissait d'échanges d'autographes, cet homme si généreux marchandait en véritable juif, comme il en faisait lui-même la remarque en riant. Il fallait le voir ensuite content et radieux, emporter ce qu'il nommait ses dépouilles opimes, les classer dans sa bibliothèque et les exhiber avec un plaisir d'enfant à la curiosité de ses visiteurs. L'acquisition d'un autographe rare était la seule chose pour laquelle il ne craignit pas de se rendre importun.

Nous n'avons malheureusement de ses mémoires que les premiers linéaments, ou plutôt une table des matières très-succincte, avec quelques notes destinées à faire partie du premier chapitre. Plusieurs cartons, retrouvés après sa mort, contiennent les matériaux qu'il se proposait de mettre en œuvre.

Ce genre de travail eût été un véritable délassement pour sa vieillesse. Les notices biographiques insérées dans ses *OEuvres diverses* et qui sont au nombre de soixante et quinze, montrent que l'ouvrage projeté n'eût été dépourvu ni d'instruction ni d'agrément. Le baron de Stassart, comme je l'ai fait remarquer déjà, est un conteur aimable et spirituel qui présente avec charme les détails propres à faire apprécier les personnages mis en scène. Il avait peu de penchant pour les ouvrages de longue haleine : la peinture de genre et celle des portraits allaient mieux à ses habitudes et à ses goûts que la grande peinture historique; en écrivant, d'ailleurs, il recherchait moins la gloire qu'un agréable délassement (¹).

Dans toutes les circonstances de sa vie, le baron de Stassart a su faire dignement les honneurs des emplois élevés qui lui étaient confiés : il vivait véritablement en gentilhomme. Dans un âge avancé, il se faisait encore un plaisir de réunir à sa table quelques gens de lettres et des amis, afin de deviser et de s'entretenir des objets favoris de ses études. Il était d'une bienveillance extrême pour les jeunes gens; il les accueillait avec plaisir et leur prodiguait des encouragements.

(¹) Aussi le vit-on prendre successivement part à la rédaction de différents recueils périodiques, tels que la *Revue encyclopédique de France*, la *Bibliographie universelle des frères Michaud*, la *Revue belge*, le *Trésor national*, le *Bibliophile belge*, les *Bulletins* de notre Académie, la *Revue du nord de la France* de son digne ami M. Arthur Dinaux, etc.

Sa physionomie n'offrait point de ces traits saillants et largement accentués dont l'art sait tirer un parti si heureux, et qui, pour lui, valent souvent mieux qu'une beauté régulière : ce qui dominait, dans son extérieur, c'était plutôt un air de bonté que de distinction. Il avait généralement le sourire sur les lèvres, non pas ce sourire banal et de convention qu'y portent habituellement les gens du monde, mais celui qui naît d'un sentiment profond de bienveillance et qu'une sorte d'instinct ne nous fait jamais confondre avec l'autre. Sa taille était peu élevée, et un certain embonpoint était loin de racheter ce qui lui manquait de ce côté.

Ainsi que le bon La Fontaine, notre confrère prenait parfois de l'humeur et se permettait l'épigramme; mais ses traits n'étaient point acérés : il eût été affligé tout le premier d'avoir pu causer quelque blessure; après avoir eu à se plaindre des autres et s'être fâché, il pouvait dire avec le poëte français :

> Je me sens né pour être en butte aux méchants tours:
> Vienne encor un trompeur je ne tarderai guère.

Il était sujet à des accès d'impatience qui se manifestaient par une vive rougeur, un certain embarras d'expression et un mouvement nerveux dans toute sa personne; mais sa fâcherie même était celle d'un excellent homme.

On l'a parfois accusé de céder à des mouvements de vanité; mais n'est-ce pas plutôt qu'en désirant vivement une chose, il n'avait point l'art de dissimuler et allait droit au fait? Il avouait avec candeur ce qu'il voulait; un autre, plus habile, eût atteint son but par des voies détournées. Ajoutez d'ailleurs que, quand notre poëte demandait pour lui-même, c'était par exception, et qu'on le voyait presque constamment s'employer pour les autres et mettre leurs intérêts avant les siens.

Son obligeance était sans bornes : s'agissait-il de faire redresser des injustices, de faire obtenir aux autres des faveurs ou des distinctions, il était toujours prêt. L'activité qu'il déployait lui faisait manquer parfois le but qu'il voulait atteindre ; car c'est en pareil cas surtout qu'il faut savoir attendre pour saisir habilement l'occasion.

Parlerai-je ensuite de ses qualités comme homme du monde? il était du commerce le plus sûr, et toujours disposé à prendre la défense des absents, quand il les voyait injustement accusés. Un homme de lettres, qui se piquait d'une grande franchise et qui prenait souvent les formes de la brutalité, trouva un jour M. de Stassart avec le comte de Lacépède. Celui-ci s'étant éloigné, l'homme de lettres dont il s'agit s'écria : ce Lacépède m'excède avec sa politesse. « Que voulez-vous, répondit le baron de Stassart, c'est un vice d'éducation ; il faut bien le lui pardonner ; ne l'a pas qui veut [1]. »

Il avait un genre de courtoisie bien rare, c'était de savoir écouter les autres ; qualité d'autant plus méritoire qu'il était naturellement impatient. Il a dit quelque part avec un sentiment de malice : « L'honnête homme ennuyeux l'est bien plus qu'un autre, car non-seulement il faut qu'on le supporte, mais encore qu'on prenne sur soi de l'écouter avec des égards et même avec l'air de la bienveillance [2]. » Il faut croire qu'il avait connu ce genre d'ennui et qu'il a voulu s'en venger en mettant le papier dans sa confidence.

(1) Le baron de Stassart s'est sans doute souvenu de cette anecdote, en écrivant les *Nouveaux dialogues épigrammatiques et moraux* qu'il a placés à la fin de son ouvrage, mais il l'a présentée sous une autre forme (*Œuvres diverses*, sous le titre *Miscellanées*, p. 1049). X. Je vous quitte.... Florimond, que j'aperçois là-bas, me déplaît. — Z. Pourquoi vous déplaît-il? — Je ne sais trop... sa politesse me fatigue, elle m'excède. — Z. Je conçois qu'elle vous embarrasse.... que voulez-vous? C'est un vice d'éducation ; ne l'a pas qui veut?

(2) *Œuvres diverses*, pensée 145.

Comme académicien, il était pour ses confrères d'une déférence sans égale. Assister aux séances n'était pas seulement pour lui un devoir, mais une sorte de politesse : aussi fallait-il des motifs puissants pour l'empêcher de s'y rendre, bien différent en cela du bonhomme La Fontaine, qui, pour y arriver, avait soin de *prendre le plus long*.

Le baron de Stassart avait conservé les traditions de cette urbanité exquise qui se perd chaque jour davantage et qui bientôt ne se retrouvera plus que dans les livres. Jamais il n'a songé à se prévaloir de sa position que pour se rendre utile, ni à rappeler sa noblesse que par ses sentiments et ses actions; les qualités de son esprit, il ne les mettait en évidence que par le plaisir qu'il avait à faire valoir celles des autres; il ne faisait usage de sa fortune que pour de bonnes actions et des largesses. Il a conservé ces habitudes libérales jusqu'à son dernier instant, témoin le testament par lequel il a si richement doté notre Académie [1].

Personne plus que lui n'avait à cœur les intérêts de la compagnie; tout ce qui pouvait contribuer à sa prospérité, à l'avancement des lettres ou à l'illustration de la Belgique devenait l'objet de sa sollicitude. C'est dans ces dispositions et par une bien noble initiative qu'il fonda un prix en faveur de la meilleure notice sur un Belge célèbre [2]. « Je suis heureux, Messieurs, disait-il dans l'acte de fondation, je suis heureux de donner à l'illustre compagnie qui m'a fait l'honneur de m'admettre dans son sein, ce témoignage de l'intérêt que je lui porte et de mon dévouement sans bornes. »

Mais là ne devaient pas s'arrêter des dispositions aussi généreuses : notre digne confrère a voulu que ce qu'il pos-

[1] Ce testament est daté du 19 du mois de mai 1854.

[2] Séance du 3 novembre 1851. Voyez *Bulletins*, tome XVIII, 2me partie, page 420.

sédait de plus précieux devint, après sa mort, la propriété de l'Académie; que les livres au milieu desquels il avait vécu, que sa riche collection d'autographes qu'il avait formée avec tant de soins et l'on peut dire avec tant d'amour, que les récompenses honorifiques qu'il avait méritées, que tous ces objets qui rappelaient sa carrière par les côtés les plus intimes, fussent déposés chez nous, comme dans le sein de sa famille d'adoption; il est à regretter seulement que cette bibliothèque précieuse n'ait pu être mise en place jusqu'à présent, mais l'Académie a eu soin d'en publier le catalogue. Ce n'est pas tout encore: à tant de bienfaits il a joint la fondation d'un prix nouveau, plus magnifique que le premier, destiné à encourager l'étude de notre histoire nationale ([1]).

On peut regarder comme formant, jusqu'à un certain point, partie de son testament, le volume des *OEuvres diverses*, publié au commencement de 1855. Une sorte de pressentiment annonçait au baron de Stassart qu'après cette publication, il ne lui restait plus qu'à dicter ses dernières volontés ([2]).

([1]) Pour témoigner sa reconnaissance à la classe des sciences morales et politiques de l'Institut de France, qui l'avait inscrit parmi ses correspondants, le baron de Stassart a mis également à sa disposition une somme de 10,000 francs pour fonder un prix à décerner tous les six ans pour le meilleur éloge d'un moraliste et pour une question de morale alternativement.

Par un sentiment de délicatesse qui achèvera de le faire connaître, il a légué au jeune officier qui sortirait premier de l'École militaire, un précieux autographe de Bayard, le seul qu'il ait consenti à distraire de sa riche collection; il y a joint une somme de trois mille francs, pour acheter ses premières armes. Outre des legs nombreux faits à des amis et à des gens de lettres, il a largement doté ses domestiques, et il a voulu que les pauvres de sa ville natale et de plusieurs autres localités eussent également part à ses bienfaits. Son testament est véritablement l'œuvre éclairée d'un homme de bien : et nous ajouterons que le donateur a trouvé de dignes interprètes dans son légataire universel et dans son exécuteur testamentaire, M. le marquis de Maillen et M. le président Maus.

([2]) « J'ai sous mes yeux mon acte de naissance, dit-il *à ses lecteurs*; je ne puis me faire illusion : je suis né le 2 septembre 1780. C'est aujourd'hui que

Cependant sa santé n'avait pas souffert d'altération sensible. Le 2 octobre 1854, il présidait encore notre séance académique : rien n'était modifié en lui, ni ses qualités physiques, ni ses facultés intellectuelles. Une légère cholérine se manifesta dans la journée du 8 octobre ; elle devint plus aiguë le lendemain ; et, pendant la nuit suivante, notre confrère fut atteint de douleurs violentes qui firent croire à l'existence du choléra. On se hâta de lui faire administrer les secours de la religion. Un assoupissement profond succéda à ses douleurs; c'est dans cet état que la mort est venue le surprendre : le mardi matin, 10 octobre, il avait cessé d'exister.

Les funérailles du baron de Stassart eurent lieu le vendredi suivant : tout ce que Bruxelles renfermait de plus distingué dans la diplomatie, l'administration, l'armée, les sciences, les lettres et les arts voulut payer un tribut d'estime à l'homme de bien qui avait consacré plus d'un demi-siècle de son existence à servir son pays.

Le corps du défunt fut présenté à l'église de Saint-Josse-ten-Noode, et transporté de là au cimetière de Laeken, pour être déposé à côté de celui de sa digne épouse, dont il n'avait cessé de déplorer la perte [1].

commence ma soixante et douzième année.... il est plus que temps de dresser mon bilan littéraire. » Dans l'*Annuaire* de l'Académie pour 1855, on trouve, à la suite de cette notice, le plan et quelques documents destinés à former les *Mémoires* du baron de Stassart.

[1] MM. le secrétaire perpétuel de l'Académie et Van Bemmel se sont rendus successivement les interprètes de la douleur publique.

## FR.-AUG.-FERD-TH. BARON DE REIFFENBERG (1).

En lisant la plupart des biographies, j'ai souvent regretté de ne pas y trouver ce que j'aurais voulu connaitre : savants, littérateurs, hommes de guerre, artistes, magistats, ce sont toujours des portraits en pied, toujours des poses et des lignes convenues, toujours des figures plus ou moins arrangées. C'est la plume à la main et en simple déshabillé que je voudrais voir l'homme d'étude : quelques coups de crayon qui l'ont esquissé au milieu de ses livres, nous en apprennent sur ce sujet plus que les tableaux les mieux achevés.

Le baron de Reiffenberg était né à Mons; il y fit ses premières études qu'il vint achever au Lycée de Bruxelles : il aimait à en causer, et il en a rappelé les souvenirs dans plusieurs de ses écrits. Les habitudes militaires de l'enseignement impérial avaient fait une vive impression sur l'es-

(1) Né à Mons, le 14 novembre 1795, mort à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles, le 18 avril 1850. Il était fils de Frédéric-Joseph-Charles-Ferdinand, baron et comte de Reiffenberg, mort le 17 avril 1830, et de Marie-Antoinette Senault, décédée le 21 février 1840. (Notice de M. Ad. Mathieu, publié à Mons, en 1850, par la Société des bibliophiles belges.)

prit du jeune Frédéric; cependant, ce ne fut point la carrière des armes à laquelle il donna d'abord la préférence; il tourna ses vues du côté de l'enseignement et fut admis à l'École normale, le 15 mai 1812.

Ses premières inclinations reprirent bientôt le dessus, car, au mois de mars 1814, on le trouve sous-lieutenant au 1er régiment d'infanterie belge, avec une commission spéciale pour recevoir les enrôlements volontaires dans l'armée qu'on organisait alors. Au mois d'avril de l'année suivante, il reçut le brevet de lieutenant en premier. C'est dans ce grade qu'il assista à la bataille de Waterloo, mais en simple spectateur, car le corps dont il faisait partie ne prit aucune part active à ce mémorable combat.

La chute de l'empire et le calme qui suivirent cette immense catastrophe ramenèrent les esprits vers des habitudes plus paisibles; notre jeune officier recruteur suivit l'impulsion générale, et passa de l'étude de l'*école de bataillon* à des lectures plus substantielles et mieux appropriées à sa belle organisation intellectuelle. Il se trouvait alors à Anvers; une place de régent de deuxième classe des langues anciennes devint vacante à l'Athénée de cette ville; il la demanda et l'obtint [1]. On ajouta presque en même temps à ces fonctions celles de professeur en second des sciences mathématiques [2].

Vers cette époque, un incident qui eut quelque retentissement le rendit l'objet de l'attention publique. Wallez, qui ne le connaissait pas, avait dirigé contre lui quelques attaques dans son journal; il s'ensuivit des provocations assez vives. Wallez demandait quel était ce grand diable de fer-

[1] Sa nomination est datée du 3 mars 1818; 1,300 florins étaient attachés à cette place. Sa démission honorable du service militaire porte la date du 25 janvier 1818.

[2] 6 octobre 1818; on lui faisait espérer un supplément de traitement.

railleur qui semblait vouloir pourfendre son monde ; il fut singulièrement désappointé, quand on lui montra un petit jeune homme, frêle et sémillant, de la hauteur de cinq pieds au plus, d'une politesse parfaite, et riant tout le premier de l'aventure et de l'étonnement de son adversaire. Quelle rancune eût pu tenir devant cette gaieté expansive, devant cette vivacité toute méridionale? Malgré sa petite taille, malgré ses cheveux d'une couleur un peu hasardée, de Reiffenberg, à cet âge, avait un extérieur véritablement agréable. Ses yeux pleins de vivacité donnaient à sa physionomie beaucoup d'expression et de finesse : sa conversation vive et spirituelle rachetait d'ailleurs ce qui aurait pu lui manquer sous le rapport du physique.

Le jeune professeur s'était fait connaître déjà par différents écrits, et surtout par sa coopération au *Mercure belge*, journal hebdomadaire qu'il avait fondé, en 1817, avec ses amis, MM. Ph. Lesbroussart et Raoul. Dès le premier article inséré dans ce recueil, il traça à peu près le programme des travaux littéraires qui firent l'occupation de toute sa vie : son *Coup d'œil sur les progrès des lettres en Belgique* présente une esquisse rapide des grands ouvrages historiques et philosophiques publiés dans ce pays; l'on pouvait comprendre, dès lors, que la main qui avait crayonné si largement le tableau était de force à y répandre plus de lumière et d'intérêt [1].

Anvers n'était point un théâtre suffisant pour sa prodigieuse activité; ses amis, d'ailleurs, le pressaient de venir s'établir à Bruxelles. Quelques réformes étaient devenues nécessaires à l'Athénée de cette dernière ville; on profita naturellement de cette occasion pour y appeler le jeune littérateur, objet de si grandes espérances.

(1) Ses articles sont généralement signés de la lettre F. (Frédéric.)

Son arrivée à Bruxelles fut une véritable ovation ([1]). Cette ville, devenue la seconde capitale du royaume, commençait à offrir dès lors l'aspect le plus florissant; les lettres, les arts et les sciences y avaient pris un nouvel essor; l'ancienne Académie de Marie-Thérèse venait d'être réorganisée; un grand nombre de réfugiés français, parmi lesquels on remarquait David, Arnault, Bory de Saint-Vincent, Berlier, Merlin, etc., répandaient dans la société tout le charme de leur esprit et la variété de leurs connaissances. De Reiffenberg fut particulièrement distingué parmi eux et s'associa à quelques-uns de leurs travaux. Cette époque est sans contredit la plus brillante de la carrière de notre jeune littérateur. Plein d'espoir et d'avenir, avec une vivacité d'esprit remarquable et des connaissances solides, soutenu par l'opinion publique, caressé par les hommes les plus distingués, qui le proclamaient l'héritier privilégié de l'esprit de Voltaire, tout concourait à son bonheur, d'autant plus qu'il savait apprécier ces avantages sans en être trop ébloui.

Pour des jeunes gens doués de talents naturels et qui ont réussi à fixer sur eux l'attention publique, ce passage de la vie est peut-être un des plus dangereux à franchir. L'opinion des gens du monde est toujours favorable à ceux qui s'élèvent, chez les uns par un sentiment de bienveillance et par des espérances quelquefois exagérées; chez d'autres, par un sentiment moins honorable et par le désir d'humilier ceux qui sont en possession de la faveur générale; la médiocrité oppose perfidement les uns aux autres pour chercher à les abaisser en même temps et les ruiner ensemble s'il est possible. Malheur surtout à celui qui, s'aveuglant sur ses premiers succès, s'enivre follement de l'encens qu'on lui prodigue; il expiera plus tard avec douleur ce premier

([1]) Sa nomination de régent de 3e à l'Athénée de Bruxelles porte la date du 5 février 1819.

engouement qui, par cela seul qu'il est capricieux, a nécessairement une courte durée.

> Lorsque sur cette mer on vogue à pleines voiles,
> Qu'on croit avoir pour soi les vents et les étoiles,
> Il est bien mal aisé de régler ses désirs;
> Le plus sage s'endort sur la foi des zéphyrs.

Ce fut à cette époque que je fis la connaissance du baron de Reiffenberg; je venais, comme lui, d'être appelé à l'Athénée de Bruxelles, en qualité de professeur, et je lui étais présenté par notre ami commun, M. Raoul ([1]). Je n'oublierai jamais cette première visite; quelle gaieté bruyante! quelle volubilité de langue! quels élans de tendresse! et comme si la parole ne suffisait pas à sa vivacité naturelle, il était dans un mouvement continuel, allant, venant, montant et descendant l'échelle de sa bibliothèque avec la rapidité de l'écureuil. Au bout d'une demi-heure, j'étais véritablement étourdi au point de ne plus trouver une seule idée. Il fut décidé cependant que je prendrais un appartement voisin du sien, qui nous permettrait de nous voir à toute heure.

La maison que nous habitions mérite une mention spéciale; sans être grande, elle renfermait une petite colonie très-disparate : de Reiffenberg et moi, nous occupions ensemble le premier étage; notre vieille hôtesse, qui avait le commandement général, s'était réservé le rez-de-chaussée et avait renvoyé son mari au second, avec un prêtre, notre commensal, qui avait servi dans les dragons pendant la révolution brabançonne et qui aimait à nous entretenir de ses prouesses : tel était notre intérieur. Nos déjeuners que nous prenions en commun dans l'appartement de la dame, étaient des plus amusants; grâce à la gaieté folle de mon

([1]) Septembre 1819.

collègue, ils étaient presque toujours marqués par quelque espièglerie que ses élèves lui auraient certainement enviée ([1]).

Du reste, de Reiffenberg était d'un commerce si facile que, pendant deux à trois années que nous avons vécu ensemble, je ne me rappelle pas de l'avoir jamais vu de mauvaise humeur. Quelquefois à ses élans de gaieté succédaient, il est vrai, des accès de tristesse, des moments de sombre mélancolie, qu'il cachait avec soin, parce qu'ils tenaient à des causes dont il n'aimait point à s'entretenir, même avec ses amis ([2]). Ces

([1]) En société et dans des circonstances solennelles même, il n'était pas toujours maître de lui; il donnait carrière à la gaieté la plus bruyante ou se permettait de véritables tours d'écolier. Ainsi, dans un conseil de professeurs, à la suite d'une discussion assez longue, ses plaisanteries avaient provoqué une hilarité générale; son ancien camarade d'études, le sévère Vautier, seul ne riait pas; il lui adressait au contraire les plus vifs reproches. Pendant sa mercuriale, de Reiffenberg se leva doucement, passa derrière sa chaise, enleva l'abat-jour du quinquet et en coiffa subitement son rigide censeur. Vautier, sans se déconcerter, continua sa harangue, pendant que son collègue, derrière lui, trépignait, se frottait les mains et pouffait de rire. On conçoit l'effet que dut produire sur le docte aréopage cette scène improvisée.

Peut-être de Reiffenberg faisait-il allusion à cette incartade, quand, dans la notice nécrologique qu'il a placée en tête des œuvres de son ami Vautier, il écrivait (pages 17 et 18) : « Son zèle l'emportait quelquefois au delà des bornes; impitoyable en tout ce qui tenait à la stricte observation des règles, il ne ménageait pas toujours ses termes à ses collègues, qui recevaient avec déférence ses leçons, quelquefois ses reproches. L'un d'eux avait le privilége de conjurer la tempête; pendant que Vautier pérorait avec véhémence, il lui faisait avec intention une niche puérile, et le terrible discoureur, s'apaisant tout à coup, riait...; il était désarmé. »

Un matin, pendant les premiers temps de mon séjour à Bruxelles, Dandelin était venu me faire visite. Nous causions ensemble, quand tout à coup ma porte s'ouvre : c'était de Reiffenberg en déshabillé, un pot d'eau chaude à la main, faisant une entrée bouffonne dans le genre de celle de Figaro. Cette scène n'était point préparée; elle n'en fut que plus comique. Dandelin la prit au sérieux et crut que de Reiffenberg était mon barbier; celui-ci en éprouva d'abord quelque confusion; mais les rires éclatèrent aussitôt. Tous deux, depuis, parlaient souvent de ce petit incident qui commença leur connaissance.

([2]) Je le laisserai parler lui-même : « Il y a en moi des choses qui se heurtent; mais j'ai été si souvent heurté moi-même, que cela est tout naturel.... Persécuté, trahi dans mes affections les plus chères, on voudrait que je fusse toujours égal, toujours riant. En vérité, cela n'est pas possible; et comme je ne veux point faire

penchants existaient déjà depuis son enfance, dont les souvenirs ne se sont guère présentés sous sa plume, contrairement à ce qui arrive chez les autres hommes ([1]). J'étais parfois étonné, au sortir d'une réunion où il avait égayé tout le monde par ses saillies, de le trouver les yeux pleins de larmes. Heureusement ces sentiments, chez lui, n'étaient pas de longue durée; il était, sous ce rapport, d'une légèreté incroyable : on peut en dire autant de ses amours : quand on le croyait le plus épris, il était ordinairement le plus près de changer.

Son insouciance sur ses propres intérêts était si grande que notre hôtesse, sans même le consulter, devait soigner et remplacer son linge ; c'était elle qui faisait toutes ses emplettes ; elle avait même fini par ouvrir ses lettres et en prendre connaissance. Cette fois, notre confrère lui fit doucement des représentations sur le secret qu'exige la correspondance d'un jeune homme de vingt-cinq ans. La bonne dame, du reste, lui était attachée comme elle aurait pu l'être à un fils; elle était fière de la réputation qu'il s'était acquise, comme

d'élégies pour excuse, on me trouve ridicule. » (Extrait d'une lettre écrite pendant son premier séjour à Louvain.)

([1]) Voici cependant quelques vers à ce sujet ; on les trouve dans l'épître à Vautier, son ancien camarade d'études :

Quoi ! *tu n'as plus d'amis ?* as-tu donc oublié
Que jadis l'infortune à ton sort m'a lié?
Avec moi tu souffris, et sous le même ombrage,
Étroitement serrés, nous bravâmes l'orage.
. . . . . . . . . . . . . . . . . .
D'autres soins m'attendaient au sortir de l'école :
Un devoir imposant, dans un âge frivole,
Des objets les plus chers me confiait le sort.
Le besoin à l'esprit donne un nouveau ressort,
Dit-on : le mien, hélas ! trompé dans son doux rêve,
Semblait un arbrisseau qui, d'abord plein de séve,
Tout à coup sent tarir ce précieux trésor,
Baisse ses bras mourants qu'il veut roidir encore,
Et doit, frêle, épuisé, frappé dans sa racine,
D'un chêne séculaire étayer la ruine.

si la plus grande part lui en revenait; elle se permettait même de lui donner des conseils sur ses écrits et sur sa conduite. Elle prétendait qu'elle savait choisir ses locataires, et se vantait d'avoir logé successivement le peintre David, le ministre des finances Apélius et d'autres personnages distingués qui, plus d'une fois, s'étaient bien trouvés de ses avis.

On voudra bien me pardonner ces petits détails, qui surprendront peut-être ceux qui n'ont pas connu de Reiffenberg pendant sa jeunesse, et qui ne tiennent pas compte des changements que des circonstances particulières peuvent produire dans les habitudes et la conduite d'un homme.

Jamais je n'ai vu de facilité plus grande pour le travail : prose, vers, philologie, histoire, théâtre, articles de journaux, tout cela marchait à peu près de front; il était toujours prêt, la nuit et le jour. Si on venait lui demander, à la hâte, un article de remplissage pour le ***Mercure belge*** ou pour un des nombreux journaux auxquels il coopérait, il abandonnait aussitôt son travail commencé, et le messager ne sortait pas sans emporter l'article désiré.

Il s'occupait alors, en même temps, de trois pièces de théâtre : d'un drame historique, le *Comte d'Egmont*, d'une comédie, *Les Politiques de salon*, et d'un grand opéra, le *Siége de Corinthe :* j'oubliais la *Toison d'or*, opéra comique, dont M. de Messemaeckers fit la musique et qui eut les honneurs de la représentation [1].

[1] M. Raoul m'écrivait à cette époque : « Où en est-il avec sa jolie comédie? où en est son mémoire sur Juste Lipse? où en est son histoire des poëtes latins de la Belgique? où en est son Pline? où en est sa tragédie? où en est-il, où en sommes-nous, où en est le *Mercure* avec Weissenbruch? » De Reiffenberg publiait alors, chez Wahlen, pour l'usage de ses élèves, ses *Excerpta e C. Plinii secundi historia naturali*. Il semblait en même temps avoir l'intention de prendre part au concours sur les poëtes latins de la Belgique, dont le prix fut décerné, en 1820, à M. Perlecamp. De Reiffenberg a inséré, dans les premiers volumes du *Mercure belge*, un grand nombre d'articles sur ce sujet.

Pendant qu'il sacrifiait ainsi aux divinités de la scène et qu'il assiégeait toutes les avenues du théâtre de la Monnaie, il trouvait encore le temps de se livrer à des travaux moins brillants, mais plus solides : il traitait des questions mises au concours par l'Académie royale de Bruxelles. En 1820, il fut couronné pour son travail *Sur l'état de la population, des fabriques et manufactures, et du commerce dans les provinces des Pays-Bas, pendant les XVe et XVIe siècles* [1].

Ce premier succès l'encouragea. En lui accordant sa médaille d'or, l'Académie, sans aucun doute, donna la première impulsion à son talent et le plaça sur son véritable terrain, sur celui où il a laissé les traces les plus durables de son passage.

L'année 1821 lui vit remporter une seconde palme académique, pour un travail sur les ouvrages et la vie de Juste Lipse; le mémoire était écrit en latin. Dès lors, les universités joignirent leurs applaudissements à ceux du public et commencèrent à s'occuper du jeune philologue.

L'année suivante, de Reiffenberg se représenta dans la lice ;

[1] Voici quelques vers qu'il écrivit tout d'une traite et sans rature, sous les yeux de l'ami qui vint lui annoncer sa victoire :

L'Académie en grand conseil
Vient de m'assigner trois cents livres ;
Colletet, pour un prix pareil
Jadis eût vendu tous ses livres.
Si je suis un peu moins crotté
Et si j'ai meilleure cuisine,
D'un Colletet j'ai bien la mine ;
Je suis pourtant très-peu flatté
De cette facile victoire ;
Faire doctement du grimoire,
C'est peu de chose en vérité ;
Mais ton amitié vive, aimable,
Embellit à ce prix mes yeux ;
Annoncé par ta bouche, il devient précieux ;
Et je me crois considérable.
Il faut me pardonner, je suis bien excusable
Si c'est ton amitié qui me rend orgueilleux.

mais, cette fois, il fut moins heureux et ne reçut qu'une médaille d'argent. Il s'agissait d'un travail sur *Érasme*, sujet qui, trente années plus tard, devait encore être mis au concours et par la même Académie.

Tant de travaux devaient nuire à sa santé, d'autant plus qu'avec ses moyens de plaire, il ne se refusait pas les agréments de la société. Souvent, au sortir d'une réunion ou d'un bal, il se remettait au travail, comme s'il eût commencé sa soirée. Ces excès, pour une santé si frêle, faillirent avoir une déplorable issue; et par suite d'un incident moitié plaisant, moitié grave, il dut pour quelque temps renoncer à ses travaux de nuit.

Quoique le goût des ouvrages sérieux commençât à se manifester chez lui, cependant la poésie se trouvait évidemment en première ligne dans ses prédilections. Cette marche n'a rien qui doive surprendre; c'est celle que suivent en général les facultés de l'homme; les exemples sont trop nombreux dans les sciences et les lettres pour qu'il soit nécessaire de les citer. La poésie est en quelque sorte la langue naturelle de la jeunesse; elle ouvre un vaste champ où l'imagination se développe et où l'art d'écrire acquiert plus de grâce et de souplesse.

La Société de littérature de Bruxelles était alors dans son état le plus florissant, non qu'elle eût à sa disposition de grandes ressources, ses membres se réunissaient modestement, tous les dimanches, dans une salle haute d'un des cafés de Bruxelles, mais elle se recrutait d'une ardente jeunesse, pleine d'avenir et jalouse de se produire. Son *Annuaire poétique* publiait périodiquement les compositions les meilleures de l'année. Cette société avait pris naissance en 1803; elle comptait depuis longtemps parmi ses membres, MM. Jouy ([1]), Ph. Lesbroussart, le baron de Stassart,

([1]) L'auteur de *L'Ermite* habitait alors Bruxelles.

Rouveroy, Plasschart, de Hulster, Hubin, Van Bemmel, Comhaire, etc. Elle venait de s'adjoindre un assez bon nombre de réputations nouvelles, pour alimenter son recueil. Dès que notre confrère en fit partie, il fut un des plus exacts à payer la dette qu'il avait contractée : sa première communication fut un fragment de la tragédie du *Comte d'Egmont*. Presque en même temps que lui, était entré dans la société un jeune écrivain de mérite, mais d'un esprit mordant, qui paya sa bien-venue d'une autre manière : il composa contre les membres une satire, dans laquelle il consacrait quelques vers à chacun d'eux. Cette attention, peu délicate, fut médiocrement goûtée de la plupart des membres, qui parlèrent même de son expulsion. A vrai dire, cette satire était une plaisanterie plutôt qu'une méchanceté : elle ne portait atteinte au caractère de personne. L'auteur ne s'y était pas ménagé plus que les autres; du reste, il n'avait point fait mystère de sa malice. A peine la pièce fut-elle composée, Froment, car c'était le coupable, vint nous la lire, à de Reiffenberg et à moi : il était dans l'état de la plus complète jubilation. De Reiffenberg partageait sa gaieté et bondissait de joie ; il s'empara des vers et en inséra la plus grande partie dans le tome X du *Mercure belge*, en y mettant quelques notes pour atténuer le mal [1]. Puis, dans l'annuaire de

[1] Cette précaution faillit nous brouiller ; elle causa le seul instant de mésintelligence qui ait existé entre nous, pendant les deux à trois années que nous vécûmes ensemble. De Reiffenberg ne m'avait pas parlé de ses notes ; quand je vis, sur l'épreuve de la satire, celle qui me concernait ; je la trouvai si excessivement élogieuse, que je la pris pour une véritable insulte. J'entrai brusquement chez lui, dans l'état de la plus vive exaspération. En voyant mon trouble et ma pâleur, de Reiffenberg resta muet d'étonnement. Je lui dis que je m'étais prêté volontiers à la satire, mais que le persiflage, je ne le souffrirais pas..., et, sans attendre sa réponse, je sortis subitement. J'avais à peine fermé la porte, que je rentrai en moi-même ; un peu de réflexion me fit craindre d'avoir eu tort. Je courus, chez Froment, pour lui parler de ma vivacité. Celui-ci recevait en même temps, de de Reiffenberg, un billet qui commençait par ces mots : « Votre satire, qui m'a fait

1822, il y répondit, sous le titre : *Fragment d'une épître à M. X.* Il y prend à partie les écrivains français. Quelques vers ne sont pas sans mérite, et prouvent que, lui aussi, eût pu se faire un nom dans cet art, proclamé dangereux par l'écrivain moderne qui s'y est distingué le plus. Peut-être, dans ce combat simulé, de Reiffenberg avait-il serré son adversaire de trop près; celui-ci revint à la charge, mais d'une manière moins courtoise : aux deux vers qu'il avait consacrés à de Reiffenberg, il en ajouta quelques autres par forme de variante et en recommandant soigneusement le secret aux nombreux confidents de sa nouvelle malice (¹). Notre confrère en fut informé; de là une mésintelligence et le commencement d'une guerre de plume qui lui causa par la suite beaucoup d'ennuis et de chagrins.

Au mois de décembre 1821, de Reiffenberg avait été nommé conservateur et bibliothécaire adjoint à la Bibliothèque de

rire d'abord, pourrait finir par me coûter des larmes. » Il ne m'en fallut pas davantage pour reconnaître ma méprise et me sentir confondu.

(¹) On lisait, dans la satire, ces deux vers qui faisaient allusion à la traduction des *Églogues* de Virgile, dont de Reiffenberg s'occupait alors :

> Ordonne à Reiffenberg de quitter la houlette;
> J'aime mieux son sifflet encor que sa musette.

Froment substitua à ces vers les suivants :

> Reiffenberg cultivant un laurier éphémère
> Qui, comme lui, s'élève à quatre pieds de terre,
> Dans vingt sentiers perdus trottant à petits pas,
> Aux neuf Sœurs à la fois tendant ses petits bras,
> Flaire tous les succès, et d'impasse en impasse
> Quête, sans le trouver, le chemin du Parnasse.

Ces vers n'étaient peut-être pas plus offensants que les premiers; mais Froment les avait fait circuler, sans les communiquer à la partie intéressée : c'était au moins un mauvais procédé. *Inde irae.*

M. Raoul, qui avait aussi à se plaindre de Froment, m'écrivait au sujet de la satire de de Reiffenberg : « J'ai lu avec beaucoup de plaisir la réponse de M. Y. à M. X., ou de notre ami de Reiffenberg à M. Froment. Ce M. Froment est un sot avec son esprit, et si je lui pardonne ses impertinences, c'est à cause des excellents vers qu'il a inspirés à celui qui n'a pas dédaigné de lui répondre. Plusieurs

Bruxelles et à celle de Bourgogne; il devait cette faveur à l'amitié de M. Van Hulthem, bibliothécaire en titre, qui l'appuyait de tous ses moyens ([1]). Ce qui charmait surtout son Mécène, c'était sa prodigieuse activité : aussi Van Hulthem, en le présentant aux nombreux visiteurs de la bibliothèque, ne tarissait-il point sur ses éloges. Il croyait donner le dernier coup de pinceau à son portrait en le proclamant le Scudéry de la Belgique ([2]); c'était sa formule sacramentelle qu'il répétait, chaque fois, avec une ponctualité désespérante. De Reiffenberg en était médiocrement satisfait; cependant il s'efforçait d'en rire, parce qu'il connaissait, d'ailleurs, les bonnes intentions de son patron ([3]).

sont parfaits, mais je n'oublierai jamais les portraits de MM. Mollevaut, Saint-Victor, Fontanes, Auger. — Fontanes, dit-il,

> Qui, gonflé des honneurs par ses travaux acquis,
> Fut poëte autrefois et n'est plus que marquis...
> Auger, ce grand auteur de petites notices,
> Martelle pesamment ses écrits longs et lourds,
> Et derrière un grand homme il se cache toujours....
> Mollevaut de Pibrac nous refait les quatrains
> Et Saint-Victor sourit à ses chefs-d'œuvre nains....

Et dans une autre lettre : « On m'annonce une nouvelle satire de ce bon Froment. De Reiffenberg n'y est pas plus ménagé que les autres; c'est lui qui me l'écrit. » On a pu voir, dans ma notice sur Raoul, les justes motifs de mécontentement que celui-ci avait contre Froment; ce qui ne l'empêchait cependant pas, lui aussi, de l'obliger toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion. Ainsi, dans une autre circonstance, il m'écrivait : « J'ai vengé vous, nos amis et moi, des insultes de Froment, en l'accueillant bien et en usant de tout mon crédit pour lui procurer un emploi dont il avait besoin. A sa place, je me croirais un peu insulté, à mon tour. »

([1]) De Reiffenberg lui a consacré quelques pages dans les notes du tome II de son ouvrage *Le Dimanche,* pages 236 et suivantes.

([2]) Sans doute par allusion à ces vers de Boileau :

> Bienheureux Scudéry dont la fertile plume
> Peut, tous les mois, sans peine enfanter un volume.

([3]) Voici ce qu'il a écrit lui-même au sujet des singulières présentations de Van Hulthem : « Ce fut alors que ce digne bibliomane se donna le plaisir malin

Il rencontrait moins de bienveillance chez le vieux commandeur de Nieuport : la cause en était due peut-être à un article, assez inoffensif, inséré dans le *Mercure belge* ([1]). De Reiffenberg, en rendant compte de l'ouvrage du commandeur, intitulé : *Un peu de tout ou amusements d'un sexagénaire,* s'était permis quelques remarques sur ses sorties contre le libéralisme et les libéraux. Quelque modérées que fussent ces critiques, le vieux géomètre s'en était tenu offensé, et il saisissait volontiers les occasions de faire éclater son humeur ([2]).

de tenir sous clef les belles dames auxquelles il montrait les miniatures des manuscrits des ducs de Bourgogne, en avertissant celles qui faisaient mine de vouloir échapper à ses explications, qu'elles étaient emprisonnées.

« Ce fut alors qu'il se complut dans des présentations si singulières et qu'il désignait, par exemple, M. de Potter à M. le comte Hoogendorp, comme *quelqu'un qui avait mérité d'être brûlé vif en Italie*, et ce signalement donnait beaucoup à penser à l'honorable membre des états généraux; ce fut alors... Mais l'histoire anecdotique de la bibliothèque de Bruxelles à cette époque ne saurait tenir dans le cadre étroit de notre revue. » (*Le Bibliophile belge*, tome II, p. 355.)

En présentant une personne, Van Hulthem faisait, avec une certaine emphase, l'énumération de tous ses titres, à peu près comme, en foire, on montre un objet curieux. Ce tic était bien connu; quelques personnes avaient réussi à l'imiter en perfection; M. d'Houdetot s'en donnait parfois le plaisir avec son secrétaire. Un jour qu'il était au travail, son cabinet s'ouvre, une voix déclamatoire et saccadée prononce en même temps ces mots : « Voilà M. le comte d'Houdetot, préfet du département de l'Escaut, ancien auditeur au conseil d'État.... » Le préfet crut reconnaître la voix de son secrétaire et, sans se retourner, il continua aussitôt sur le même ton : « Voilà M. Van Hulthem, ancien tribun du peuple, grand maître des cérémonies du département de l'Escaut... » Il ne croyait pas si bien dire; en levant les yeux, il reconnut Van Hulthem qui demeura tout aussi ébahi que lui.

([1]) Tome III, pages 172 et suivantes; et, même volume, la note au bas de la page 256.

([2]) Le commandeur en voulait surtout aux ouvrages d'érudition de de Reiffenberg, qu'il nommait son *fatras*, et il accusait Van Hulthem de la direction qu'il avait donnée aux travaux de son protégé. « Depuis qu'il s'est emparé de lui, disait-il en grondant, il l'a barbouillé de jus de bouquins de la tête aux pieds. » Il affectait toujours de dire le *petit* Reiffenberg. Comme curateur de l'Université de Louvain, il n'était pas sans influence sur la position du jeune professeur, dont les bons procédés finirent cependant par le désarmer. De Reiffenberg s'adressa directement au commandeur et demanda une entrevue, dans laquelle je devais

De Reiffenberg, comme nous l'avons vu, s'était mis en rapport avec la plupart des conventionnels réfugiés à Bruxelles. Il avait pris part à la rédaction du *Nain Jaune;* on savait du reste qu'il insérait dans les journaux libéraux des articles piquants sur la politique : on apprit donc avec quelque étonnement sa nomination à l'Université de Louvain, en qualité de professeur extraordinaire de philosophie [1]. Les libéraux crurent y voir une sorte de défection : cette opinion fâcheuse s'accrédita, surtout par la méchanceté d'un homme perdu de réputation, auquel le gouvernement n'avait pas refusé ses bienfaits et que de Reiffenberg avait eu la faiblesse de recevoir chez lui. Cet homme affectait de répéter que c'était à son intervention que le nouveau professeur devait sa place, qui ne lui avait été accordée que sous certaines conditions.

Dans le fait, de Reiffenberg avait cessé de se mêler de politique, non par suite d'engagements contractés, mais parce qu'il comprenait la nécessité de se livrer entièrement aux nouvelles études qu'exigeaient ses fonctions de professeur. La philosophie eut désormais la plus grande part dans ses travaux; cependant, il n'avait point abandonné ses recherches philologiques dont il continuait à entretenir l'Académie royale de Bruxelles. Par une juste réciprocité, ce corps

lui servir d'intermédiaire. La paix fut conclue. De Reiffenberg en fut enchanté; il vit M. de Nieuport et m'écrivit, dans son premier transport : « La rondeur, la franchise paternelle du commandeur m'ont charmé. C'est, en effet, un des hommes les plus vénérables que je connaisse, et pour être respecté et aimé, il n'a pas même besoin de la supériorité de son mérite. Peu de vieillards savent comme lui s'adresser à la jeunesse, et si j'eus quelque prévention, elle est partie, à ma grande joie, car j'*aime à aimer*, et c'est me voler quelque chose, que de me donner de la mauvaise humeur contre quelqu'un. Grondez-moi chaque fois que je ferai des sottises, et si jamais vous en faites, ce qu'à Dieu ne plaise, je vous le rendrai. »

[1] Le 23 mai 1822. Le traitement était de 1,600 florins, mais les émoluments étaient considérables; le tout pouvait s'élever de 16 à 20,000 francs. Par un autre arrêté du 1er janvier 1827, il reçut le droit de séance au sénat académique.

savant, y compris le commandeur de Nieuport, l'admit, à l'unanimité, au nombre de ses membres, le 8 juillet 1823 : c'était une distinction qui lui était due après trois médailles successivement obtenues dans les concours précédents.

De Reiffenberg sut s'en rendre digne : dès la séance suivante, il apporta son mémoire sur le bombardement de Bruxelles, en l'an 1695 [1]. Ce travail servit de prélude à un nombre considérable de mémoires qui ont enrichi nos recueils.

Toutefois, dès son entrée à l'Académie, il éprouva des contrariétés qui faillirent l'éloigner pour longtemps de ce corps. De Reiffenberg n'a jamais su prendre le parti courageux de sacrifier un manuscrit : ses moindres opuscules, ses plus petites compositions poétiques, il cherchait à les placer, fût-ce même dans les préfaces ou les notes de ses ouvrages les plus sérieux. Son mémoire sur *Érasme* avait été décoré d'une médaille d'argent, par forme de consolation pour son échec; mais l'impression n'en avait point été ordonnée : dès que de Reiffenberg se vit académicien, il se prévalut de son titre pour en demander l'insertion dans les Mémoires. On lui opposa des fins de non-recevoir; le jeune académicien insista : la lutte dura pendant plus d'une année. A la fin, il redemanda son travail et le remplaça par d'autres qui, cette fois, furent mieux accueillis.

Ces écrits ont été imprimés; ils se rapportent surtout à l'histoire des deux premiers siècles de l'Université de Louvain, à la statistique ancienne de la Belgique, aux relations qui ont existé jadis entre la Belgique et quelques pays étrangers, et à différents points de notre histoire politique et intellectuelle. Les documents relatifs à l'histoire de l'ancienne

(1) Ce mémoire n'a point été imprimé par l'Académie, mais on le trouve dans le 1er volume des *Archives philologiques*, pages 87 et suivantes.

Université de Louvain forment seuls l'objet de cinq mémoires assez étendus. On voit qu'en prenant possession de sa chaire de philosophie, l'auteur s'était occupé de ce qui avait été fait par ses prédécesseurs et des succès obtenus par leur enseignement. Il voulut savoir aussi ce qui se passait autour de lui.

Tout Louvain était alors en émoi; il s'agissait d'une affaire importante, de la méthode Jacotot. La ville se partageait en deux camps qui se livraient les combats les plus acharnés. De Reiffenberg se jeta imprudemment au milieu de la mêlée; et il se mit à rompre quelques lances contre les partisans du *tout est dans tout*. Il avait compté sur son esprit; et certes cet auxiliaire ne lui eût point fait défaut; mais il était question de bien autre chose. Les passions ne se laissent pas vaincre par l'esprit, et plus rarement encore elles transigent avec lui.

La plupart de ceux qui n'étaient pas de force à jouter, et c'était le grand nombre, tâchèrent de combattre notre auteur sur un autre terrain et de le faire contribuer à sa propre ruine, s'il était possible. On se mit à remuer le passé et à chercher les armes qu'on pourrait y trouver contre lui. Les querelles littéraires ont toujours leur mauvais côté; les plus justes pèchent encore par le ridicule. Le public exige que l'on défende son honneur, mais il s'amuse aux dépens de ceux qui défendent leur esprit. C'est ce que n'ignorent pas les roquets de la littérature, toujours prêts à aboyer au premier venu et à faire scandale de leur plume. Il faut parfois une vertu peu commune pour résister à d'injustes provocations et pour se condamner au silence, quand quelques mots pourraient confondre un adversaire ou le couvrir de ridicule et de honte. Il faut, comme le soldat, savoir rester l'arme au bras, exposé à la mitraille et conserver honorablement son poste. De Reiffenberg n'avait point ce courage

réfléchi : harcelé de tous côtés, il se laissa abattre et prit enfin le sage parti de se retirer sous sa tente ([1]).

Il y trouva les consolations que présente toujours l'étude; mais ses premiers accès de mélancolie se réveillèrent bientôt avec plus d'aigreur. D'une autre part, les illusions de la jeunesse lui échappaient; il ne trouvait plus, au milieu de ses doctes confrères, à satisfaire à ce besoin d'excitations poétiques qui, à une autre époque, lui avaient procuré de si doux instants.

L'isolement commençait à lui peser; il eut le bon esprit

([1]) La principale cause de ses chagrins tenait à une extrême légèreté; il disait, il écrivait tout ce qui lui venait à l'esprit; ses plaisanteries, d'ailleurs, n'étaient pas toujours mesurées; et quelquefois, en passant par plusieurs intermédiaires, elles prenaient le caractère d'offenses. La méchanceté trouve toujours son compte à faciliter de pareilles méprises. Au moment même où il achevait une lettre chargée d'éloges, préoccupé de la personne à laquelle il venait d'écrire, il se permettait parfois une plaisanterie sur son compte : cette plaisanterie dite en présence de la personne intéressée eût été sans conséquence; répétée et charitablement commentée, elle prenait la tournure d'une perfidie, surtout par le rapprochement des dates. On lui faisait des représentations à ce sujet; il reconnaissait ses torts, puis il recommençait. Le billet suivant qu'il écrivait à un ami résume tout ce que je pourrais dire à ce sujet. « Je vous remercie de votre réponse et surtout de votre franchise; mais il ne me suffit pas que vous ne me gardiez pas rancune, il faut que je ne me la garde pas à moi-même. Je fais assez de sottises sans qu'on ait besoin de m'en attribuer, et ceux qui vous ont parlé de ce que vous savez, ne sont à coup sûr ni vos amis ni les miens; du reste, je suis heureux de pouvoir affirmer qu'ils ont dit la *chose qui n'est pas*. Tout s'est borné à des exclamations de surprise, à quelques quolibets usés, mais qui ne contenaient rien d'offensant pour personne. Vous m'en croirez facilement....., il faut que je prenne mon parti, puisque je suis destiné à être mis en scène. Il n'y a pas jusqu'à ce bon M. D.... qui ne m'ait fait parler. Une de mes lettres contenait une comparaison innocente entre ce que vous avez fait et ce que j'ai négligé de faire. Cette phrase était tombée de ma plume et devait être oubliée. Voilà tout à coup qu'elle a pris des ailes et qu'on la tourne contre moi comme une chose abominable. Il y a aussi des personnes qui me rapportent des sottises que je ne crois pas, mais qui, au premier moment, m'affligent : l'un prétend avoir ouï dire que je suis une âme noire, l'autre que ma moralité est fort relâchée, etc. : pitoyables bavards! Mais laissons-les s'agiter : je respecte tout ce qui est respectable, j'aime ce qui doit être aimé : à ce double titre, vous pouvez compter sur moi. » On voit qu'il était placé au milieu de tous les inconvénients des petites villes et qu'il les ressentait de la manière la plus pénible.

de se choisir une compagne et le rare bonheur de la trouver telle qu'il pouvait la désirer [1].

Il commença, au mois de novembre 1825, les *Archives philologiques*, recueil dans lequel il a su allier une littérature agréable à des recherches scientifiques d'un grand intérêt. L'extrait suivant d'une de ses lettres à l'un de ses amis, fait connaître les motifs qui le portèrent à entreprendre cette publication : « Ne trouvez-vous pas qu'il est bon que la Belgique ait un journal littéraire qui ne s'occupe pas des pasquinades, qui ne dise d'injures à personne et où les gens instruits puissent, au besoin, déposer leurs observations? Ce journal, j'essaye de le publier. La rédaction laisse sans doute beaucoup à désirer, mais un écrit périodique admet les améliorations : les encouragements des savants sont les plus sûrs gages de son amendement... Je tâche à paraître régulièrement : c'est un point essentiel. Vous lirez encore peut-être, si vous en avez la patience, que j'insiste de tout mon pouvoir sur la publication des monuments historiques inédits; je voudrais que l'Académie s'occupât un peu de ce sujet. »

La révolution de 1830 lui porta un coup fatal, qui n'eut cependant son effet que quelques années après; mais il en sentit d'abord toute la portée. Les trois universités de l'État furent entamées en même temps; celle de Louvain perdit à à la fois deux de ses facultés. De Reiffenberg se vit dépouillé à peu près de tous ses émoluments et en fut réduit à son traitement de professeur extraordinaire. On manifestait aussi l'intention de modifier l'Académie. Ce corps lui-même sentait le besoin de réparer les pertes que la séparation des deux

[1] Marie-Adèle-Félicité Frantzen, fille de l'adjudant général au service de France, et de Nathalie Vander Mersch, fille du général de ce nom. De Reiffenberg se maria le 29 août 1827, et il eut de cette union plusieurs enfants, dont deux lui ont survécu.

pays lui avait fait éprouver ; notre confrère ne put prendre part aux délibérations, mais il transmit à ce sujet des remarques judicieuses. Il avait parfaitement compris les devoirs de l'académicien, qui consistent à mettre les intérêts de la science avant ses affections particulières. En agir autrement, c'est trahir son mandat, c'est tromper son pays.

La suppression de l'université avait été décrétée, mais le sort des professeurs n'était pas encore fixé. De Reiffenberg eût désiré être nommé inspecteur de l'instruction, il en fut autrement : un arrêté du 6 décembre 1835 l'envoya, comme professeur ordinaire, à l'Université de Liége.

C'est dans cette ville qu'éclata une affaire malheureuse, sur laquelle j'aurais voulu garder le silence, mais que la publicité qu'elle a reçue me fait un devoir de mentionner. De Reiffenberg avait inséré, sous son nom, dans ses *Nouvelles Archives* et dans les *Mémoires de l'Académie*, différents travaux historiques qu'il avait extraits des manuscrits laissés par Simon-Pierre Ernst, curé d'Afsden. A cette accusation, malheureusement fondée, s'en joignirent plusieurs autres de même nature. Dès lors, il devint le but général de toutes les attaques : aux réclamations légitimes de ceux qui se sentaient lésés ou qui avaient été inconsidérément attaqués par lui, succédaient des diatribes amères, des attaques violentes de tous ceux qu'offusquent les supériorités intellectuelles et qui se plaisent à écraser sans danger un ennemi renversé. Les accusations de plagiat se mêlaient à des satires sanglantes sur ses faiblesses à l'endroit des décorations et des distinctions académiques; on lui contesta ses titres de noblesse ; on provoqua sa destitution ; on alla même jusqu'à scruter les secrets les plus intimes de la famille, pour y trouver de nouvelles armes contre lui [1]. Sa position devint véritablement insoutenable.

[1] Il avait jusque-là été désigné annuellement, par la Chambre des représen-

En vain quelques voix s'élevaient généreusement en sa faveur et demandaient que l'on eût au moins égard aux services incontestables qu'il avait rendus aux lettres ; en vain elles faisaient remarquer que c'était marcher contre nos propres intérêts que de chercher à flétrir aux yeux de l'Europe un des noms belges qui lui étaient le plus connus. Le débordement était alors trop violent pour que l'on pût lui opposer brusquement une digue ; il y aurait eu même imprudence à le tenter. Quelques collègues, auxquels de Reiffenberg s'était adressé dans sa détresse, lui conseillaient de se renfermer dans la retraite, d'y préparer quelque ouvrage important, tel qu'il était capable de le faire, et de se présenter ensuite au public avec ce gage expiatoire.

D'ailleurs, ceux qui lui reprochaient sa faute avec le plus d'amertume pouvaient-ils tous regarder leur passé sans avoir à rougir eux-mêmes? Leur conscience était-elle parfaitement pure ; n'avait-elle rien à leur reprocher? Je le demande à vous surtout, ennemis constants de tout ce qui s'élève, à vous qui dénigrez sans cesse ce que le pays a de plus honorable. Des manuscrits ! vous n'en avez pas pris, d'accord ; mais vous en avez composé peut-être qui ont porté le trouble dans les familles, qui ont semé le mensonge et la calomnie ; qui ont désolé des amis ou des hommes inoffensifs, pour qui la conservation de leur repos était infiniment préférable à celle d'un ouvrage ; peut-être encore, n'osant agir par vous-mêmes, avez-vous armé la plume de spadassins littéraires ; et que pèse un manuscrit mis en balance avec l'honneur ? Que de personnes ensuite qui, sans

tants, pour faire partie du jury chargé des examens pour les grades universitaires : il ne fut pas réélu dans ce poste honorable. Mais le baron de Stassart, son confrère à l'Académie, qui était alors président du sénat, usa de toute son influence auprès de ses amis pour le faire nommer par ce corps et pour reporter sur de Reiffenberg les voix qui lui étaient dévolues. Il eut la satisfaction d'y réussir.

s'apercevoir du tort qu'elles font, s'associent à ces méfaits moraux pour lesquels la société n'a d'autre tribunal que la conscience des honnêtes gens.

On conçoit qu'après le coup rigoureux qui l'avait atteint, de Reiffenberg dut désirer de quitter Liége : l'occasion s'en présenta tout naturellement. Le gouvernement venait d'acquérir la riche bibliothèque Van Hulthem; il se proposait d'y joindre la bibliothèque de Bourgogne, dont de Reiffenberg avait été l'ancien conservateur, et de lui donner successivement des accroissements importants. Il était tout simple qu'on pensât à notre confrère pour organiser et diriger ce riche dépôt. Son activité et ses vastes connaissances le désignaient pour cet emploi. Il y fut nommé le 25 juillet 1837, et revint ainsi à Bruxelles après une absence de quinze années; mais combien les circonstances étaient changées!

Cette position nouvelle, quelque importante qu'elle fût, ne satisfaisait pas entièrement à ses désirs; il croyait avoir à se plaindre sous le rapport financier [1]; il regrettait de ne pas être logé dans le dépôt confié à sa surveillance; il réclamait surtout contre l'espèce de tutelle dans laquelle il se croyait placé par la création de la commission administrative de la Bibliothèque. Les membres de cette Commission étaient, pour la plupart, ses confrères à l'Académie, et désiraient sincèrement le seconder; mais le désir de l'obliger ne se conciliait pas toujours avec les devoirs de leur position. De Reiffenberg, qui avait si bien tracé les fonctions d'un conservateur de bibliothèque dans sa notice sur Van Praet, ne se piquait ni de cette exactitude, ni de ces petits soins qu'il avait tant loués dans son confrère. Le gouvernement dut l'inviter plus d'une fois à exercer une surveillance plus sévère.

Il faut convenir, du reste, que ses absences fréquentes de

[1] Son traitement était de 7,000 francs. A Liége, il en avait 6,000, plus ses émoluments.

la Bibliothèque, pendant les premières années, étaient loin de se faire au préjudice de la science : la rédaction du *Bibliophile belge*, qu'il avait créé, celle de son *Annuaire de la Bibliothèque*, les soins qu'il consacrait à la Commission royale d'histoire, dont il était un des principaux appuis, et une infinité d'autres travaux de détail qui lui faisaient rechercher la solitude et fuir les ennuis d'une administration peu conforme à ses goûts, avaient leur côté véritablement utile. Il eût mieux valu, sans doute, qu'on eût séparé la partie administrative de la partie scientifique de ses fonctions ; mais une séparation pareille, quelque désirable qu'elle eût été dans son propre intérêt, n'eût pas manqué de blesser sa susceptibilité.

De Reiffenberg aimait les livres ; il les connaissait, et plus d'une fois on a dû à ses recherches intelligentes des découvertes précieuses et inattendues : il furetait partout, et dès qu'il soupçonnait la présence de la lettre moulée, il allait la chercher et l'étudier jusque dans les feuilles de garde ou la reliure des livres, jusque dans de vieux meubles. Il avait une sorte d'instinct pour ce genre de chasse, qui a bien aussi parfois ses mécomptes.

On se rappelle l'ingénieuse mystification qui eut lieu, en 1840, et qui fit tant d'illustres victimes : la vente des livres du comte de Fortsas restera dans l'histoire de la *bibliophilie* comme un des épisodes les plus curieux qu'on puisse y trouver. Cette mystification était si adroitement ourdie, qu'on aurait mauvaise grâce de faire des reproches à notre confrère de s'y être laissé prendre ; d'aussi habiles que lui en ont fait autant. La veille du jour où la vente devait avoir lieu, l'auteur de cette plaisanterie rencontra de Reiffenberg, à qui il portait une véritable affection ; et craignant que les choses n'allassent trop loin, il lui donna le conseil charitable de ne point se transporter à Binche : « Il est inutile de fein-

dre davantage, disait-il ; la bibliothèque du comte de Fortsas n'a jamais existé que dans mon imagination ; je suis l'auteur du catalogue. » De Reiffenberg crut voir dans cet aveu une ruse de guerre, et ne fut que plus empressé de se mettre en route. On sait le reste ([1]).

C'était un véritable chagrin pour notre confrère, de ne pas trouver autour de lui toute la considération qui semblait lui être due. Placé dans une position scientifique fort honorable, auteur d'un grand nombre d'ouvrages estimés, associé aux corps savants les plus illustres ([2]), décoré d'un grand nombre d'ordres, porteur d'un nom distingué, rien de ce qui excite en général l'attention ou la convoitise des hommes ne paraissait lui manquer. Il avait trop de tact pour se plaindre ouvertement, mais son chagrin se manifestait malgré lui, surtout dans les compositions poétiques qu'il a publiées pendant ses dernières années.

([1]) De Reiffenberg connaissait trop bien les livres pour que cette historiette pût lui porter atteinte. Lui-même était le premier à en rire ; voici ce qu'il écrivait sérieusement à ce sujet, quand il se trouvait encore sous l'influence de la mystification : « M. le comte de Fortsas vient de mourir à Binche, province de Hainaut ; et, le 10 août prochain, on y vendra sa bibliothèque. Or, cette bibliothèque est une chose sans seconde dans les annales de la *bibliophilie*. Elle ne se compose que de cinquante-deux volumes, mais tous sont des *exemplaires uniques*, M. de Fortsas *detruisant* les livrés aussitôt qu'il reconnaissait qu'ils existaient ailleurs qu'entre ses mains. Ces livres sont tous des joyaux de bibliothèque publique, et on ne peut les trouver que là : le 10 août passé, ils nous échappent à jamais. » — On peut voir, dans l'*Annuaire de la Bibliothèque royale pour* 1841, page 269, de quelle manière de Reiffenberg parla, plus tard, de cette *mystification bibliographique :* « Chacun de ces étonnants numéros, dit-il, allait à l'adresse de quelqu'un, il lui allait droit au cœur ...... Un *promptuarium antiquitatum Trevirensium.... auctore Willelmo comite ab Reiffenber,* n° 158, causait de cruelles insomnies à quelqu'un de vos amis, etc. »

([2]) Si, parmi les sociétés étrangères auxquelles de Reiffenberg appartenait, il en était un assez bon nombre dont les diplômes ne prouvaient rien en faveur de son mérite ; il n'en était pas ainsi de l'Institut de France, de la Société royale de Göttingue, des Académies de Berlin, Munich, Turin, Stockholm, etc. La Société des sciences, lettres et arts de sa ville natale l'avait nommé à vie l'un de ses vice-présidents honoraires.

Au milieu de ses souffrances, il s'élevait aussi avec aigreur contre les bouleversements politiques, qui ont tant de fois changé la face des choses et qui semblaient devoir lui causer toujours quelque perte nouvelle ou lui apporter quelque motif de chagrin. Puis, comme s'il avait craint de devenir importun, il entremêlait à ses plaintes quelque plaisanterie ou quelques-uns de ces mots pittoresques qui lui étaient si familiers [1].

Jamais, dans nos séances académiques, nous ne l'avons vu sortir des limites des plus parfaites convenances. Par ses talents et son esprit lucide, il répandait d'abondantes lumières dans nos discussions. Toujours prêt à se rendre utile, il ne reculait devant aucun service réclamé de son obligeance. Il n'est pas d'académicien qui se soit montré plus dévoué à la compagnie, et c'est à juste titre que le corps qui a vu se développer toute sa carrière littéraire, ne s'est souvenu que de ses services et a invité le gouvernement à faire figurer son buste parmi ceux des membres qui ornent les salles académiques.

Plusieurs de ses biographes se sont occupés de ses ancêtres et ont longuement déroulé sa généalogie; je ne les suivrai pas sur ce terrain de peur de m'égarer, alors surtout que je puis faire valoir des titres plus réels et qui lui appartiennent exclusivement [2] : je me bornerai toutefois à donner ici des indications sommaires sur ses principaux ouvrages.

[1] Si on lui demandait des nouvelles de sa santé, il en faisait le tableau le plus sombre et le terminait assez souvent par ce vieux refrain :

C'est ainsi qu'on descend gaiement
Le fleuve de la vie.

[2] « Par diplôme, en date du 25 décembre 1842, de Reiffenberg a obtenu reconnaissance de son titre de baron, transmissible à ses descendants des deux sexes. » Ad. Mathieu, *Notice sur F.-A.-F.-Th. baron de Reiffenberg*, page 34.

Les premiers et les derniers instants de la carrière littéraire du baron de Reiffenberg ont été consacrés à la poésie; c'est avec raison qu'il disait presque au moment de mourir :

> Les vers conviennent à tout âge;
> Je leur dois un peu de courage
> Quand pour moi s'assombrit le jour;
> N'ont-ils pas droit à mon hommage?
> Ils furent mon premier amour (¹).

Quelques fragments de la tragédie *Le Comte d'Egmont*, marquèrent ses débuts; ils parurent presque en même temps dans le *Mercure belge* et dans l'*Annuaire* de la Société de littérature de Bruxelles (²). Il est impossible de porter un jugement sur cette œuvre qui n'a jamais été publiée (³); toutefois, ce qui en a paru montre que l'auteur s'était formé à la bonne école : son vers a de l'élévation et de l'élégance; des réminiscences dans les formes poétiques, un peu de roideur décèlent l'écrivain encore novice sur la scène tragique. En choisissant ce sujet, l'auteur annonçait du tact; il avait compris que le moyen le plus sûr d'intéresser était de toucher l'élément national par son côté le plus sensible.

Remarquons en passant que le comte d'Egmont, ce glorieux martyr de nos libertés qui, depuis bientôt cinquante ans, a été célébré à satiété sur tous les tons, n'avait point encore de statue en 1854, quoiqu'il eût été souvent question de lui en ériger une.

(¹) *Fables nouvelles*, prologue, 1 vol. in-18, chez Muquardt, 1849.

(²) *Mercure belge*, t. I, p. 487, 1817; *Recueil annuel de poésies de la Société de littérature de Bruxelles*, 1818, p. 14. Voyez aussi les *Leçons de littérature*, par Noël et De La Place, supplément, édition de Gand, chez De Busscher et fils, 1822.

(³) Dans les notes du tome II de l'ouvrage *Le Dimanche*, p. 257, de Reiffenberg fait connaître qu'il avait remis sa tragédie à Talma, et il rend compte du jugement qu'en portait ce grand artiste.

Les *Politiques de salon* furent écrits en même temps que *Le Comte d'Egmont;* c'est ce qui faisait dire en plaisantant à M. Raoul : « Je vois avec une extrême satisfaction que votre voisin va paraître incessamment aux yeux du public, un pied chaussé du brodequin et l'autre du cothurne : j'espère bien, le jour où il se montrera chaussé de la sorte, aller voir comment il s'y prendra pour saluer le parterre. » De Reiffenberg ne passa point par cette épreuve; la pièce fut néanmoins imprimée en 1821, deux ans après avoir été composée [1]. Elle mérite certainement les honneurs de la lecture, bien qu'elle ne satisfasse pas entièrement aux conditions qu'exige un succès dramatique.

Le sujet n'a rien de neuf, rien de saillant; son mérite réside plutôt dans le style, qui est facile, élégant, qui a de la chaleur, parfois de l'élévation, et qui généralement rend d'une manière pittoresque le côté ridicule des choses.

L'auteur introduit dans son second acte un chef de cabale qui vient réclamer auprès d'une comtesse le prix du succès obtenu par son avocat :

LA COMTESSE.

Eh! qui donc êtes-vous?

LE CHEF DE LA CABALE.

Par état,
A tant l'heure, je vends l'opinion publique.
. . . . . . Institut, sermon, drame nouveau,
Chambre des députés, élections, barreau,
Tout est de mon ressort : j'ai nom de *La Cabale*.
Seul je fais le succès, la gloire est ma vassale,
Je dis un mot, Racine est vaincu par Pradon;
En illustre, d'un mot, je transforme Fréron.
Hier votre avocat, pour une somme honnête,
Me demande un succès; j'accepte, je m'apprête :
Mes agents dans Paris volent de tous côtés;
Au palais on accourt à pas précipités;

[1] *Les Politiques de salon*, comédie en trois actes et en vers, reçue et non représentée, avec un prologue en vers. Bruxelles, chez Hayez, 1821, broch. in-8°.

Votre cause devient celle de la patrie;
Chacun autour de vous se démène, s'écrie;
Devant les juges même en dépit de la loi,
Nous vous applaudissons : ce triomphe est à moi,
J'en réclame le prix.

De Reiffenberg a dédié son ouvrage à son ami, M. Ph. Lesbroussart : « Soyez mon public, dit-il, puisque des considérations étrangères à la littérature ont empêché le nouvel essai dramatique de subir l'épreuve difficile du théâtre. » Le dernier fait, sur lequel nous ne nous expliquerons pas, est éminemment à regretter, surtout à cause du prologue, sous forme de dialogue, qui précède la pièce. Le sentiment patriotique s'y exprime sous le langage de la bonne et franche comédie. On y rencontre des tirades faites d'un seul jet, pleines d'entrain, de vigueur et d'élégance.

En 1819, il avait publié une autre comédie, intitulée *Le Malheur imaginaire* [1]; je me bornerai à mentionner cette bluette; elle offre une série d'invraisemblances qui ne sont malheureusement rachetées par aucune situation neuve, par aucun caractère un peu saillant.

Je citerai surtout des vers consacrés à la Belgique, qui résument d'une manière brillante et précise l'éloge de ce pays, dont les destinées alors étaient liées à celles de la Hollande. Ces vers, peut-être oubliés aujourd'hui, méritent d'être rappelés :

Respectez enfin votre belle patrie.
Baisez avec transport cette terre chérie;
De ses champs fécondés contemplez les sillons,
Vaste et riant cercueil de tant de bataillons.
L'ennemi, se flattant d'une conquête aisée,
Cent fois tourna vers nous sa valeur abusée.
Ils venaient nous courber sous des fers abhorrés;
Ils ont touché le sol, il les a dévorés.

(1) Comédie en un acte et en prose, Bruxelles, chez Weissenbruch, brochure in-8°.

Voyez ces monuments confidents de l'histoire,
Chaque pierre éloquente atteste notre gloire.
Ici, de la chimie allumant les fourneaux,
La peinture ravit aux riches minéraux
Ces brillantes couleurs dont la force native
Emprunte aux sucs du lin une teinte plus vive.
Du cercle qui le trompe épiant le contour
Là, moderne Archimède, un savant, à son tour,
Veut finir du passé les futiles querelles,
Et tire de l'erreur des vérités nouvelles.
Un autre préférant le scalpel au compas,
Cherche dans l'homme éteint les secrets du trépas;
A la grâce, plus loin, le savoir qui s'allie,
Enseigne la sagesse et chante la folie.
Des anges détrônés Vondel peint les fureurs;
Il remplit notre esprit de tragiques terreurs;
Et du monde ignoré dévoilant le mystère,
La poésie unit le ciel avec la terre.

Sans doute, l'auteur, en revoyant cette pièce, y eût corrigé, plus tard, des vers faibles ou exagérés, mais l'ensemble résume d'une manière heureuse les principaux caractères distinctifs de l'ancien royaume d'alors, ainsi que les services rendus aux arts, aux lettres et aux sciences par les frères Van Eyck, Grégoire de Saint-Vincent, André Vésale, Érasme, Vondel.

La *Tôison d'Or*, opéra comique dont le succès fut assez médiocre, peut-être parce qu'on attendait mieux de l'auteur, n'a point eu les honneurs de l'impression. Le *Siége de Corinthe*, au contraire, fut imprimé, mais il ne subit pas l'épreuve de la scène [1]. Le sujet de cet opéra est emprunté à un poëme de lord Byron.

Ce n'était point par l'invention que se distinguaient les compositions dramatiques du baron de Reiffenberg : on n'y trouve point de combinaisons nouvelles, ni de scènes préparées de manière à produire des effets inattendus. Il n'avait

[1] Dans le recueil *Les Harpes*, 1823.

point étudié les secrets ressorts qui captivent l'attention du spectateur; les intrigues de ses pièces manquent d'art. Sous un autre point de vue, le talent d'observation n'avait pas encore eu le temps de se développer; l'extrême vivacité de l'auteur ne lui avait pas permis d'acquérir l'expérience nécessaire pour donner à ses personnages un caractère soutenu et pour les dessiner d'une manière franche.

*Servetur ad imum*
*Qualis ab incepto processerit...*

Il ne travaillait pas encore sur son propre fonds; il suivait les chemins battus et marchait sur les traces des autres. Une trop grande facilité d'écrire est peut-être le principal obstacle à des succès durables. J'ignore s'il a senti lui-même ce qui lui manquait pour réussir au théâtre ou s'il s'est trouvé découragé à la suite de ses premiers essais; mais il abandonna cette carrière dès le début.

En même temps qu'il s'essayait dans la tragédie, la comédie et l'opéra, de Reiffenberg sacrifiait à la muse pastorale : il avait entrepris de traduire les Églogues de Virgile et avait publié successivement celles intitulées : ***Tityre***, ***Alexis***, ***Gallus***, ***Silène***, ***Pollion*** [1]. Son travail n'était certes pas sans mérite; mais Virgile a été traduit si souvent et par des hommes d'un talent si distingué, que la lutte était difficile. Je ne sache pas que de Reiffenberg ait achevé son entreprise; peut-être jugea-t-il prudent de s'en tenir à ces essais, cédant à l'avis peu charitable de Froment :

Ordonne à Reiffenberg de quitter la houlette;
J'aime mieux son sifflet encor que sa musette.

De Reiffenberg publia, en 1823, un recueil de poésies

[1] *Mercure belge*, t. V et suivants, 1818.

dont quelques-unes avaient paru déjà dans le *Mercure belge* et dans les *Annuaires poétiques*. Il donna à ce recueil le titre de *Harpes* [1] : ce qui faisait dire au même Froment : « Il faudra maintenant que vous publiez vos flûtes, et moi, mes violons. »

Les *Harpes* furent réimprimées avec de nouvelles poésies de l'auteur, à Paris, en 1825 ; puis elles reparurent encore sous le titre : *Ruines et Souvenirs* [2] ; elles contiennent en général des légendes et des ballades. On trouve aussi, dans les deux premières éditions, le *Siége de Corinthe*, opéra dont il a été parlé précédemment.

En supprimant cette pièce dans sa troisième édition, l'auteur a pu dire : « La plupart des pièces que renferme ce volume se rattachent à des traditions nationales. Recueillir nos souvenirs historiques, rassembler nos titres à l'estime du présent et de la postérité, tel a été le but constant de mes veilles. » (*Préface*.) Nous ajouterons qu'il a souvent rempli avec talent la tâche qu'il s'était imposée. Sa versification est facile; et, selon les circonstances, elle ne manque ni de grâce ni d'élévation. *Le Chant de victoire de la prêtresse Velléda*, *Les Imprécations* du serf du XII[e] siècle au pied de la croix, *Le Barde captif* sont des hymnes où le

[1] « Quelques personnes ont trouvé le titre de *Harpes* extraordinaire, bizarre, dit de Reiffenberg, dans l'avertissement de sa 3[e] édition ; j'aurais pu leur répondre d'abord que le nom ne fait rien à l'affaire, et m'autoriser ensuite d'illustres exemples. » Puis, comme si cette justification n'était pas suffisante, il ajoute, dans une note à la fin du volume : « Moore nous apprend que Byron songeait à publier la *Harpe irlandaise*, et l'on a imprimé un recueil de poésies prétendûment illyriennes, sous le titre de *La Guzla*, instrument favori des Morlaques. S'il fallait une autorité plus ancienne, je dirais que la *Mariliæ* du poëte espagnol, Thomas Antonio Gonzaga, est divisée par *Lyres*... » Ces justifications savantes ne feront jamais, je pense, qu'un lecteur français ne trouve étrange le nom de harpes appliqué à des poésies. Je préfère son premier motif : le nom ne fait rien à l'affaire.

[2] *Poésies diverses, suivies d'épîtres et de discours en vers;* Paris, chez Dondey Dupré, 2 vol. in-18, 1825.

poëte a fait preuve de chaleur et de force. Plusieurs petites compositions ont une physionomie gracieuse et spirituelle ; je citerai en particulier *Le Sire de Warfusée, La Bannière, La Peur, Les Cruches de la dame Jacqueline, Le Ris de la folle*, etc. Dans quelques passages, on se rappelle, malgré soi, ce vers de Voltaire, si souvent oublié des poëtes :

Les vers aisément faits sont rarement aisés.

Dans les lettres comme dans les arts, rien ne doit être négligé ni fait avec précipitation.

En voulant dire trop de choses en même temps, l'auteur devient parfois embarrassé ; je citerai pour exemple les vers mêmes qui commencent le recueil :

Que le soc dans nos champs vienne heurter la bière
D'un héros dépouillé de sa pompe guerrière,
D'un prince à qui les vers rongeurs,
Des peuples opprimés inutiles vengeurs,
Sans respecter le rang suprême,
Ont une fois encore ôté le diadème,
La mort se montre à nous dans toute sa laideur.

Il faut que le vers soit limpide ; si l'on offre à l'esprit plusieurs images à la fois, on lui ôte le moyen de les saisir nettement.

Parmi les discours et les épîtres, je placerai en première ligne la pièce intitulée : *Le Champ Frédéric* [1] : on y trouve de l'élévation et du sentiment. On remarquera des vers heureux dans le passage suivant, bien que ce tableau mythologique contraste un peu avec le ton du reste de la pièce :

Le travail ! c'est le dieu qui gouverne le monde,
C'est lui qui, dirigeant les coursiers du soleil,
S'élance, le matin, de l'Orient vermeil ;

[1] Colonie consacrée aux indigents.

Dans son palais humide il éveille Nérée,
L'arrache sans pitié de sa couche azurée :
Le force, chaque jour, à soulever les mers,
Les enchaîne bientôt dans leurs gouffres amers,
Irrite leur courroux, le contient et l'apaise.
Aux antres de Lemnos, sous les yeux de Vulcain,
Pour l'armure de Mars il façonne l'airain,
Plonge le fer brûlant dans l'onde frémissante,
Marque des lourds marteaux la cadence pesante,
Et dans les flancs noircis des soufflets haletants,
Pour attiser la flamme, emprisonne les vents ;
Il convoque des dieux l'auguste aréopage,
Du Styx et du Cocyte aborde le rivage,
Sur son trône d'acier fixe le noir Pluton,
Ou ranime l'ardeur des serpens d'Alecton.
Au milieu des enfers, dans l'abîme des ondes,
Sur notre terre, aux cieux qu'un océan de mondes
Blanchit durant la nuit de ses flots argentés,
D'un semblable besoin sans cesse tourmentés,
Les êtres animés, l'impassible matière,
Les fluides subtils et l'active lumière,
Tout se meut : le travail, par un puissant concours,
Ravive l'univers qui rajeunit toujours.

Le *Partage,* emprunté en partie à la pièce de Schiller *Die Theilung der Erde,* mérite également d'être cité pour la richesse des peintures et pour le bonheur avec lequel sont rendus certains détails qui semblent ne point appartenir au domaine de la poésie. Cette flexibilité de langage distinguait particulièrement notre confrère ; on en trouve des exemples nombreux dans ses écrits. Dans son épître *A quelques membres présumés d'une société secrète,* il avait à rappeler les moyens employés pour se reconnaître entre eux ; voici comment il s'y prend :

Dispersés, mais toujours réunis par un signe,
Aperçus, mais cachés, muets, mais entendus,
Même en vous découvrant, vous restez défendus.
Avec art indiscrets et prudemment frivoles,
Le toucher et la vue ont pour vous des paroles ;
D'un parent, d'un ami si vous touchez la main,
Votre doigt curieux l'interroge soudain,

La main, en frémissant, répond : « c'est un complice, »
Ou repousse, immobile, un funeste artifice (¹).

Dans l'épitre à son ami Vautier, il a essayé une tâche plus difficile, celle de mettre en vers un système philosophique; s'il n'y a pas complétement réussi, on y trouve de beaux passages et des pensées rendues avec énergie et concision. Les anciens nous ont souvent donné des exemples pareils, surtout Lucrèce, dont le mérite aujourd'hui réside presque tout entier dans la diction. En remontant jusqu'à Hésiode, on voit se plier au rhythme de la poésie les plus simples détails de la vie domestique. Il est vrai qu'à une époque où les livres n'étaient pas connus et où l'on avait à peine quelques manuscrits, cette forme sacramentelle était à peu près indispensable pour transmettre des maximes et des préceptes dans leur pureté originelle.

Voyons comment notre confrère a présenté l'exposition sommaire de la doctrine de Kant, qui résume peut-être toutes les difficultés du genre descriptif; je suis loin de prétendre toutefois qu'il les ait vaincues :

Kant enfin apparut : l'homme fut détrompé;
L'absolu remonta sur son trône usurpé,
De notre entendement la force subjective
Aux objets imprima sa forme impérative;
Sans attendre les faits, elle osa décider;
La nature sentit à ses lois dut céder,
Et l'espace et le temps, ces types nécessaires,
De la perception législateurs primaires,
Dans l'être connaissant restèrent désormais.
Surtout ne croyez pas, ne répétez jamais
Que l'idée avec l'homme aussitôt a dû naître;
L'enfant n'a point connu, mais est prêt à connaître;
Ses facultés dormaient : il veilla, il a senti;
L'objet frappe les sens; par les sens averti,
Dans l'âme le cerveau fait éclore une idée;
Et l'idée, à son tour, en sa route guidée,

(¹) *Poésies diverses*; Paris, t. II, p. 69.

Agit sur le cerveau, de qui l'ébranlement
A l'organe attentif passe fidèlement (¹).

Raoul ne partageait pas les idées philosophiques vers lesquelles son jeune ami semblait pencher alors; quand il en était question, il répétait d'un ton goguenard :

L'absolu remonta sur son trône usurpé;

puis il ajoutait : il me payera son absolu. Le vieux poëte satirique s'en tint cependant à ces menaces.

De Reiffenberg me semble plus heureux, quand il emprunte les formes élégantes du poëte de Tibur, et que, dans une épître dialoguée, il nous fait assister aux luttes incessantes que se livrent l'*âme et le corps*. Ce sujet est véritablement poétique, et l'auteur a compris le parti qu'on en peut tirer.

Ses épîtres sont dédiées à des personnes plus ou moins célèbres, à MM. de Barante, Arnault, Viennet, Cousin, Nodier, etc. Quelques autres sont adressées à des amis. Il est tout naturel qu'on y trouve les noms de Raoul et de Vautier; nous avons déjà rencontré celui de M. Ph. Lesbroussart, placé en tête de la comédie *Les politiques de salon;* on le retrouve encore en tête du sixième livre de fables, publié en 1848 (²). Le poëte touche rarement la corde élégiaque; il semble se défier de lui toutes les fois que l'esprit doit faire

(¹) *A mon ami V....*, t. II, p. 65.
(²) Prologue de la fable intitulée : *Le Goût*, p. 111.

Les vieilles amitiés sont toujours les meilleures,
Comme un vin bien mûri réchauffe le vieillard,
Elles viennent encor nous charmer sur le tard,
Et dorer nos dernières heures.

Les amis de de Reiffenberg n'étaient pas ingrats; ils lui adressaient également de leurs vers : ce qui faisait dire aux rieurs qu'ils composaient ensemble la confrérie de l'*Adoration mutuelle*. Voici quelques vers tirés d'une épître qu'un

place au sentiment; cependant, il a trouvé plus d'une fois des accents sympathiques, surtout dans les retours qu'il fait sur lui-même : j'en ai déjà cité un exemple, en voici un second, emprunté à l'épitre intitulée : *A de jeunes infortunés :*

J'ai souffert plus que toi : je n'eus de mes aïeux
Que l'éclat de leur nom, très-frivole à mes yeux :
Seul, jeté dans le monde au sortir de l'enfance,
J'errais avec effroi dans mon indépendance,
Opprimé par la main qui devait me bénir;
Le Dieu des orphelins daigna me soutenir,
C'est ce Dieu qui m'apprit à souffrir sans murmure,
Qui dans mon sein meurtri réchauffa la nature,
Des charmes de l'étude embellit mon loisir,
Fit briller mes regards de l'éclair du plaisir;
Et de mon cœur désert peuplant la solitude,
Y sema de l'amour la douce inquiétude.

Dans ses *Adieux à l'Athénée de Bruxelles*, on trouve également des vers bien sentis, surtout ceux que le poëte a consacrés à la mémoire de M. Lesbroussart père, son ancien professeur, pour qui il avait conservé la plus tendre vénération.

ami avait adressée à de Reiffenberg, en 1822, en réponse à des vers qu'il en avait reçus :

Je te vis, et bientôt je sentis dans mon âme
De la tendre amitié naître la douce flamme.
Ton cœur comprit le mien ; tu comblas tous mes vœux,
Sous son paisible abri nous rassemblant tous deux,
Le même toit couvrit notre amitié fidèle;
Protégea de nos cœurs l'union mutuelle
Et nous vit, entraînés par les mêmes plaisirs,
Ensemble par l'étude égayer nos loisirs.
J'étais, il est trop vrai, loin d'une tendre mère;
Mais j'étais près de toi, près d'un ami, d'un frère.
Ton savoir, ta douceur, ton facile entretien,
Ton esprit plus brillant, ton âge égal au mien,
De tes soins attentifs l'aimable prévenance,
D'un avenir commun la commune espérance,
Tout enfin me charmait, etc.

(*Annuaire poétique de* 1822.)

Je n'ai point parlé des *Quatrains* que renferme le tome Ier des poésies diverses; ils ne me semblent point à la hauteur de ce qu'on pouvait attendre d'un écrivain aussi spirituel.

A partir de 1825, la muse poétique visitait plus rarement notre confrère; elle semblait avoir compris la nécessité de céder la place à des sœurs plus austères; de temps en temps, elle l'inspirait encore dans ses instants de tristesse ou de bonheur : elle lui a dicté sourtout quelques vers touchants sur la perte d'un de ses enfants (1).

Vers la fin de sa vie, la maladie et le besoin de se distraire ramenèrent de Reiffenberg à ses premiers penchants. « Je n'avais jamais fait de fables, dit-il. Pendant mes vacances (1847), à la campagne, privé de livres, presque de plumes et de papier, le tout par ordonnance du médecin, je revins avec délices, tel qu'un écolier qui trompe ses maîtres, aux jeux ravissants de ma jeunesse, qu'un instinct mystérieux attirait vers la poésie et que le caprice de la destinée poussa dans une direction contraire. » Malheureusement il ne goûta pas ce plaisir avec modération; il composa une première fable (2), puis une seconde, une troisième, « si bien que le nombre put former un petit volume. Ce fut l'affaire de quinze jours au plus. » C'est lui-même qui nous l'apprend; quinze jours seulement pour composer quatre-vingts fables ! et peu de temps après parut un nouveau volume (3).

Il ne faut pas juger avec trop de rigueur ces dernières

(1) *L'Enfant mort-né*. Voyez *Ruines et Souvenirs*, p. 98.

(2) « Celui de nos écrivains qui a le mieux réussi dans l'apologue, dit-il, venait de faire paraître la septième édition de son recueil. Je pris la liberté de brocher une fable à son intention : » *Préface des Apologues*, 1 vol. in-18, chez Muquardt, 1848. — A côté du nom de M. le baron de Stassart, qu'il loue avec raison, de Reiffenberg cite les noms des principaux fabulistes modernes; nous pouvons y joindre celui de M. Van den Zande, déjà connu précédemment par un recueil de contes charmants, mais imprimés pour les amis de l'auteur seulement.

(3) *Fables nouvelles*, 1 vol. in-18, 60 pages, Muquardt, janvier 1849.

fleurs d'automne qui ont procuré quelques heureux instants à celui qui les a fait naître. Si quelque chose peut étonner, c'est qu'au milieu de tant de précipitation et de souffrances, l'auteur ait pu trouver, chemin faisant, des inspirations nouvelles et des vers dignes de son meilleur temps. Quelquefois la douleur l'emporte et lui arrache des plaintes amères, non contre son mal physique, mais contre ce qui avait pu le blesser moralement pendant ces temps désastreux. Son humeur éclate, surtout contre les niveleurs modernes, les charlatans politiques et les adorateurs des titres et des décorations ([1]). Il était, dans ces noirs accès, moins fabuliste que satirique; au reste, on conçoit qu'il n'en voulait qu'aux abus; il était lui-même un des hommes les plus décorés et les plus titrés de la Belgique; il eût fait preuve de peu de tact en s'élevant contre des distinctions dont les princes et les sociétés savantes n'avaient pas été avares pour lui : ce sont des politesses qu'il serait de mauvais goût de refuser, quand elles viennent spontanément et comme témoignages d'estime, mais qui flétris-

([1]) « La manie des titres, des décorations et des généalogies a fait, depuis la révolution démocratique de 1830, des progrès incalculables, et l'on peut affirmer qu'en Belgique, elle est arrivée à l'état d'épidémie mentale, de *choléra* intellectuel. Les plus raisonnables même en sont atteints. Ce qu'il y a de grotesque au milieu de ce débordement de prétentions aristocratiques et de vanités bourgeoises, c'est qu'il n'existe, au dire de chacun, qu'une décoration légitime, celle qu'il porte; qu'un titre respectable, celui qu'il a mendié; qu'une généalogie intéressante et véridique, celle qu'il s'est fabriquée lui-même ou qu'il a payée, à beaux deniers comptants, aux industriels par qui ce travers est avantageusement exploité : » *Apologues*, p. 176. J'ai transcrit cette note en entier, parce qu'elle renferme, en effet, un tableau assez exact, quoique chargé, de ce qu'on observe autour de soi. De Reiffenberg avait déjà traité le même sujet dans les notes de son ouvrage *Le Lundi*, pages 312 et suivantes, et il termine en disant : « Celui qui écrit cette note est en possession des documents les plus curieux sur la noblesse ancienne, moderne, ou usurpée de la Belgique. On le sollicite, en ce moment, de faire usage de ses matériaux, et il pourrait bien se laisser aller à traiter un sujet dont l'intérêt est loin d'être perdu, malgré les progrès des idées démocratiques. » Heureusement pour sa tranquillité, il s'en tint à cet avis.

De Reiffenberg avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold, en 1839.

sent au lieu d'honorer, quand elles sont le résultat de sollicitations ou d'intrigues.

Les ouvrages littéraires que le baron de Reiffenberg a écrits en prose ne sont pas moins nombreux que ses ouvrages poétiques. Il fit paraître d'abord, dans le *Mercure belge*, un grand nombre d'articles sur différents sujets, et, entre autres, l'*Ermite du parc*; la *Galerie littéraire ou les poëtes latins de la Belgique;* les *Philosophes belges*, dialogues; les *Annotations de M. André*, revue littéraire de l'année 1818; le *Grenadier*, nouvelle extraite des mémoires de ma vie (¹); *De la Chevalerie*; *Épisode du Carnaval; Extrait des mémoires d'un fils adoptif de Candide, etc.* Ces différents écrits peuvent être considérés comme les résultats de ses lectures ou comme les délassements de travaux plus sérieux.

A la suite de la révolution belge, il chercha, dans la littérature, de nouvelles distractions et des diversions à ses inquiétudes sur l'avenir. Il écrivit deux volumes de nouvelles, intitulés : *Le Dimanche*, récits de Marsilius Brunck; puis un troisième volume, *Le Lundi*, nouveaux récits de Marsilius Brunck. Sous ces titres très-élastiques, il s'était ménagé la faculté de mettre le public dans la confidence de tout ce qu'il sentait et de ce qu'il voulait bien lui communiquer. Il est peu d'auteurs qui ne se laissent aller au plaisir de se mettre en scène dans leurs tableaux, fût-ce même dans un coin obscur, à peu près comme ces personnages qu'on voit dans les peintures anciennes et qui, sans prendre part à l'action principale, se tiennent en prières, tout préoccupés de leur salut. On peut croire que notre confrère s'est caché, du moins en partie, sous le voile de Marsilius Brunck (²).

(¹) Cette nouvelle se rapporte à l'époque de 1815. *Mercure*, t. VI, p. 362.

(²) Et comme s'il eût craint que le voile ne fût pas assez transparent, il dit dans ses notes : « Voici un passage des Annales de Bamberg, composées par

Quoiqu'il en répudie le titre, on voit que de Reiffenberg est resté plus ou moins disciple de l'auteur de ***Candide***. Ses contes, en général, sont écrits avec esprit et facilité. On les lit avec d'autant plus d'intérêt, que, dans quelques-uns, il a cherché à offrir des peintures des mœurs et des usages de nos aïeux; personne mieux que lui, sans doute, n'était en position de le faire. Sous ce rapport, on remarque les contes ***Gavre au chapel; Une légende de la Hesbaye; Olivier le Diable; Jonathan le Juif, Séjour de Louis XI aux Pays-Bas, Le Franc-Maçon; Madame des Houlières à Bruxelles; Bruxelles en 1720; Ahasverus;*** etc. Peut-être, dans ce dernier conte, nous montre-t-il madame de Loquesolles dans un déshabillé par trop complet; plus d'un lecteur éprouvera l'embarras et la surprise du jeune page Saintré. Dans ses notes, le conteur cherche à s'en excuser; mais la justification serait plus difficile en ce qui concerne ***Pierre Delsaulx et l'abbé Raclot***; aussi ne l'a-t-il pas même essayée. On a peine à concevoir ce jeune médecin, si vertueux, si chaste, « dont la rougeur couvre le front à chaque expression malsonnante, » et se livrant tout à coup aux excès les plus révoltants sur le corps d'une jeune fille mourante qu'on a confiée à ses soins. Mêmes excès, même frénésie chez l'abbé Raclot. De Reiffenberg, sans s'en apercevoir, cédait à l'influence de cette mauvaise littérature contre laquelle il s'est lui-même souvent élevé et qui, dans ces derniers temps, a été une déplorable source de démoralisation. Le désir exagéré de créer du nouveau a fait explorer tous les recoins du vaste champ

Martin Hoffman et publiées par J.-P. Ludewig, passage qui semble concerner la famille de Marsilius de Frensdorf, dit Brunck. Il se trouve dans la chronique sous l'année 1188 : *Cæterum R.... giorum, Frensdorfiorum, Waschenfeldensium comitum, eadem fuit cum Schlüsselbergiorum familia nisi quod ab iis locis, ubi regiam habuerunt, appellari maluerunt*. L'auteur est plus explicite encore dans ses *Souvenirs d'un pèlerinage en l'honneur de Schiller*, pages 388 et suivantes.

de la littérature; et, pour en trouver, on a été chercher des effets depuis longtemps dédaignés par le talent qui se respecte.

Le *Petit-Neveu de M. Oldbuck* est une agréable facétie, où sont spirituellement esquissés quelques-uns des principaux travers du bibliomane. Je n'en dirai pas autant du conte *Bonus, bona, bonum*, qui semble écrit avec humeur et sous l'influence de noirs chagrins.

On trouve à la suite des contes du *Dimanche* une lettre à M. Fétis sur quelques particularités de l'histoire musicale de la Belgique. Cette lettre, qui avait déjà été publiée précédemment, renferme des documents curieux que l'auteur livre comme matériaux à l'habile écrivain auquel l'art musical doit tant de précieux ouvrages.

Il ne faut pas chercher, du reste, dans ces opuscules, plus que l'auteur lui-même n'a voulu y mettre; il n'a eu d'autre prétention que de se délasser et d'associer, pendant quelques instants, le lecteur à ses plaisirs.

*Les Souvenirs d'un pèlerinage en l'honneur de Schiller* parurent en 1839 et furent suivis, un an après, des *Nouveaux Souvenirs d'Allemagne, pèlerinage à Munich*. Rien de plus commode que le cadre d'un voyage qui permet de rendre compte, sans s'astreindre à aucun ordre, de tout ce que l'on pense ou de tout ce que l'on a pensé, de tout ce que l'on voit ou que l'on est censé avoir vu, de tout ce que l'on a dit ou que l'on voudrait avoir dit; on n'a point de dépense d'imagination à faire pour le plan de l'ouvrage, et c'est une économie considérable. Mais le public est plus exigeant sous d'autres rapports: il veut impérieusement qu'on l'amuse, qu'on l'instruise sans fatigue et qu'on lui fasse habilement une part dans les plaisirs du voyage. Or notre confrère réunissait à un haut degré toutes les qualités nécessaires pour satisfaire à ces conditions importantes: aussi ses *Souvenirs*

peuvent-ils être placés parmi ses meilleures productions littéraires.

Si l'on imprimait encore les lettres des savants, on pourrait trouver dans celles du baron de Reiffenberg un recueil de renseignements utiles sur les hommes et les choses, entremêlés d'anecdotes piquantes et de causeries aussi instructives qu'agréables. Il avait le talent de donner du charme aux moindres objets ; assez souvent ses billets même portaient l'empreinte de la grâce et de la finesse de son esprit. Sous ce rapport, ils sont incontestablement dignes de figurer dans les collections des amateurs d'autographes, bien que l'écriture n'en soit pas toujours lisible, comme ses lectures nous l'ont souvent prouvé dans nos séances académiques.

Malgré son talent comme littérateur, de Reiffenberg s'est acquis des titres plus sûrs et plus durables dans le domaine de l'histoire. La littérature française, en effet, a été cultivée avec tant de succès, qu'il n'y a point de branche, quelque modeste qu'elle soit, qui ne présente des rivaux redoutables ; dans l'histoire, au contraire, on peut, sans briller en première ligne, se rendre utile, indispensable même et acquérir des titres à la reconnaissance de ses successeurs. La lumière que l'on répand sur des sujets controversés, les sources nouvelles que l'on met au jour, des faits importants qu'on expose avec plus d'ordre et de clarté, sont des services d'autant plus appréciés, que les lecteurs sont moins en état de vérifier par eux-mêmes, et qu'ils se trouvent, en quelque sorte, dans la dépendance des écrivains qu'ils ont à consulter.

Presque au sortir des bancs de l'école, de Reiffenberg aborde résolûment les recherches les plus ardues sur l'histoire de notre commerce au moyen âge, de l'origine de nos villes, de notre littérature, de nos arts. Bientôt il ose davantage et nous présente le ***Résumé de l'histoire des Pays-***

*Bas ;* mais cette esquisse ne lui fait que mieux sentir les études qui restent à entreprendre pour compléter le tableau. « J'avais conçu, disait-il en 1839, une histoire des Belges où j'aurais essayé de faire voir que, malgré le provincialisme qui les a détachées les unes des autres, malgré les différences de langage, de mœurs et d'intérêts, il y a, dans les populations qui habitent la Belgique des traits généraux de caractère qui constituent une nationalité et que le temps et les révolutions n'ont pas eu le pouvoir d'altérer. Je tenterai peut-être prochainement d'exécuter ce projet. Ce sera l'expiation d'un précis esquissé sur le patron des résumés de mon cher Félix Bodin, précis conçu dans l'esprit faux, dénigrant et épigrammatique de ces abrégés et aussi mauvais, j'ai le droit de le déclarer, pour le fond que pour la forme ([1]). »

En même temps qu'il écrivait, pour les gens du monde, ce ***Résumé*** qu'il condamne d'une manière si impitoyable, notre confrère entreprenait, avec M. Lecocq, de retracer, sous un format moins modeste, les ***Fastes belgiques*** ou galerie lithographiée des principaux actes d'héroïsme civil et militaire et des faits mémorables qui appartiennent à la nation belge. Les premières livraisons de cet ouvrage, resté inachevé, parurent en 1823. Une autre publication de même nature, le ***Recueil héraldique et historique des familles nobles de Belgique***, n'eut également qu'un spécimen et une livraison.

De Reiffenberg rendit surtout service à l'étude de notre histoire nationale, en montrant la nécessité d'en vérifier les sources. Il développa la plus grande activité pour atteindre son but, et c'est là son plus beau titre littéraire : travaux

([1]) ***Souvenirs d'un pèlerinage***, page 203, et en note : « J'avais fait pour lui un ***Résumé de l'histoire de Belgique***, dans le sens de la philosophie puérile de la plupart des résumés de ce genre. »

assidus de cabinet, rechcrehcs dans les bibliothèques et les archivcs, éditions nouvelles de chroniques et de mémoires, publications de manuscrits inédits, appels à tous les hommes s'occupant sérieusement d'histoire, exhortations à l'Académie, démarches auprès du gouvernement; il fit mouvoir tous les leviers capables de lui donner la force dont il avait besoin. Tant de constance fut couronnée de succès : il eut à la fin la satisfaction de voir adopter ses vues. Je lui laisserai rendre compte des tentatives infructueuses de ses prédécesseurs, de ses propres efforts et des résultats qu'il obtint [1].

« Juste Lipse, un jour, laissant respirer les Grecs et les Romains, enfanta le projet de réunir les chroniques belges inédites. Les troubles civils et les guerres qui en furent la conséquence l'empêchèrent de l'exécuter. Son disciple Erycius Puteanus ne fit en ce genre qu'un essai peu remarquable. Sous Marie-Thérèse, le comte de Cobentzl reprit ce dessein. On essayait de le réaliser lorsque les Français entrèrent en Belgique. Après trente-trois ans, le gouvernement des Bays-Bas, auprès duquel mes sollicitations constantes trouvèrent un accueil favorable, et qui a bien mérité des lettres en Belgique, nomma un comité chargé d'exhumer nos annales [2]. Déjà deux volumes étaient terminés quand une grande catastrophe politique vint encore interrompre ce pacifique travail. Enfin, un arrêté royal du 22 juillet 1834 a reconstitué la Commission d'histoire qui,

[1] Voyez, pour plus de détails, dans le tome VI des *Archives historiques des Pays-Bas*, pp. 323 et suiv., un article intitulé : *Sur les tentatives faites au sein de l'Académie pour la publication des monuments de l'histoire belgique*. Cet article renferme des détails très-curieux.

[2] Un arrêté royal du 23 décembre 1826 nomme membres de cette Commission, MM. de Reiffenberg, Willems, Vande Weyer, Raoul et Bernhardi. Les seules publications qui aient paru, en 1839, sont l'*Histoire de l'ordre de la Toison d'Or* et *P. à Thymo Historia Brabantiæ diplomatica*, faites par le baron de Reiffenberg.

tout l'annonce, terminera sa tâche patriotique sous la protection du roi et avec l'aide du ministère [1]. »

Notre confrère ne mentionne pas, dans ce passage, la part de travail que l'Académie royale s'était réservée, en dehors de la Commission royale d'histoire, et que lui-même devait exécuter en grande partie. Cette entreprise, qui fut commencée et qui malheureusement n'eut point de suite, mériterait d'être continuée. On pourra juger de son utilité par l'*avertissement* placé en tête du seul volume qui ait paru [2].

L'idée d'explorer la riche Bibliothèque de Bourgogne et de faire connaître en peu de temps, par des analyses et des extraits, les ouvrages manuscrits qui peuvent jeter le plus de lumières sur notre histoire, était sans doute une entreprise des plus utiles. Il reste aujourd'hui peu d'anciens manuscrits qui méritent d'un bout à l'autre les honneurs de l'impression; s'il est à désirer qu'on mette au jour ces matériaux précieux, on doit craindre, d'une autre part, de gêner la marche des travailleurs par des amas de décombres qu'on ne recueillerait que par égard pour leur vétusté. Si un ouvrage ne renferme pas de faits nouveaux de quelque importance, s'il n'aide à corriger des erreurs historiques, s'il ne se distingue ni par la forme du style ni par une peinture exacte des coutumes et des mœurs, pour quels motifs troublerait-on son repos séculaire sur les rayons poudreux qu'il occupe? C'est donc avec raison qu'on met la circonspection la plus grande dans le choix des manuscrits dont la publication intégrale doit avoir lieu.

Ce travail a été confié à la Commission royale d'histoire

(1) La Commission fut réorganisée par arrêté royal du 22 juillet 1834; les nouveaux membres furent MM. le baron de Gerlache, De Ram, le baron de Reiffenberg, Dewez, Gachard, Warnkönig et Willems.

(2) *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne, relatifs aux Pays-Bas*, t. Ier, 1 vol. in-4°. Bruxelles, Hayez, 1829.

et il a fini par absorber complétement l'autre publication, commencée par l'Académie. Les *Analyses et Extraits,* en effet, devaient plus particulièrement se faire par les soins du baron de Reiffenberg qui, nommé secrétaire de la Commission d'histoire, lui donna plus exclusivement ses soins.

Il serait difficile de se faire une juste idée de l'activité qu'il déploya dans l'accomplissement de ses fonctions : outre la publication des deux volumes de ***Philippe Mouskes*** et de cinq volumes des ***Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg***, on lui doit la rédaction de seize volumes des ***Bulletins,*** depuis 1837 jusqu'en 1850. Son zèle l'emportait parfois au delà des limites de ses devoirs, et lui faisait considérer les ***Bulletins*** de la Commission comme un journal dont il était le seul rédacteur responsable : mais une pareille sollicitude a des côtés si louables qu'elle doit, en général, être considérée plutôt comme une cause de reconnaissance que de blâme.

Vers la fin de sa vie, il a publié une ***Histoire du comté de Hainaut***, pour faire partie d'une collection historique destinée aux gens de monde. Je n'insisterai donc pas sur ce recueil, qui avait un but spécial et qui ne devait servir la science qu'en augmentant le nombre de ses prosélytes [1].

Si j'avais à m'appesantir sur le nombre des ouvrages dont de Reiffenberg s'est fait éditeur, qu'il a enrichis de notes et de préfaces ou dont il a facilité la contrefaçon, je me trouverais entraîné bien au delà des limites d'une simple notice. Cependant je ne puis passer sous silence le service qu'il a rendu en publiant, pour la première fois, les mémoires de Jacques Duclercq. Voici comment M. Buchon s'est exprimé au sujet de cet ouvrage : « M. le baron de Reiffenberg publia

[1] *Bibliothèque universelle*, par Jamar, 2 vol. in-12, 1849 à 1850.

le premier, à Bruxelles, une édition complète des mémoires de Jacques Duclercq, en quatre volumes. Ne connaissant pas alors de manuscrit de Duclercq qui me servit à collationner cette édition, je me contentai de la reproduire exactement dans ma collection des chroniques [1]. »

On doit aussi à de Reiffenberg, en dehors des ouvrages qu'il a édités pour la Commission royale d'histoire, la ***Correspondance de Marguerite d'Autriche avec Philippe II;*** les ***Lettres sur la vie intérieure de Charles-Quint;*** la ***Chronique métrique de Chastelain et de Molinet;*** une ***Existence de grand seigneur au XVI<sup>e</sup> siècle;*** les ***Lettres du prince d'Orange, surnommé le Taciturne, aux états généraux***, etc. Il était sans cesse à l'affût pour déterrer les manuscrits anciens qui avaient pu échapper à l'attention de ses prédécesseurs [2].

Parmi les réimpressions, les contrefaçons ou les traductions qu'il a fait paraître en les augmentant de préfaces ou de notes, je citerai principalement l'***Histoire des troubles des Pays-Bas***, par Vandervynckt; l'***Histoire des ducs de Bourgogne***, par M. de Barante, et le ***Manuel de l'histoire politique de l'Europe,*** par de Heeren.

De Reiffenberg avait un talent particulier pour la composition des notices biographiques; nous en devons plusieurs à sa plume facile. Quelques-unes ont été insérées dans notre ***Annuaire de l'Observatoire,*** d'autres ont paru dans le ***Bul-***

(1) *Choix de chroniques*, etc.; — Jacques Duclercq. Paris, 1 vol. in-8°; 1838. Introd., p. 10.

(2) En 1826, il écrivait à M. Dewez : « J'ai enfin déterré *Hugues de Toul.* Les ouvrages de cet auteur sont perdus : de Guise s'en est servi, et c'est sans doute là que Vinchant aura lu les mots que vous citez : « *Sic Almericos, Hugones tullenses, ignota nomina, aut thesauros dependitos, passim et sequitur et exscribit*, dit M. de Nelis, p. 56 de son *Prodromus.* On voit Hugues de Toul cité dans la traduction abrégée de de Guise, publiée à Paris, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, et qui se trouve à la Bibliothèque de Bruxelles. » (*Correspondance académique.*)

*letin bibliographique de Belgique* et dans différents recueils. Elles se font, en général, remarquer par l'élégance du style et par des aperçus vifs et piquants qui en rendent la lecture aussi agréable qu'instructive. Parfois aussi, la phrase prend un tour mordant, et le défunt n'échappe pas toujours à l'examen sans avoir reçu quelques égratignures. On n'a pas oublié la notice du bon marquis de Fortia d'Urban, laquelle, lue en séance publique, a fait craindre à plus d'un savant académicien d'avoir son confrère pour panégyriste.

J'ai déjà fait connaitre les motifs qui portèrent notre confrère à publier ses *Archives philologiques,* du moins en me plaçant à son point de vue: il invoquait les besoins de la science ; mais, ce qui me semble plus exact, c'est qu'un pareil recueil était devenu indispensable à son immense activité et au désir qu'il éprouvait de mettre le public dans la confidence de toutes ses trouvailles littéraires et scientifiques. De Reiffenberg avait un besoin irrésistible de communiquer les résultats de ses méditations ou même les réflexions rapides que lui suggérait ce qu'il lisait ou ce qu'il voyait autour de lui. Un seul journal en titre ne lui suffisait même pas toujours : c'était un agréable causeur à qui plusieurs auditoires étaient nécessaires en même temps. Ainsi, pendant qu'il rédigeait le *Mercure belge,* il coopérait encore à plusieurs autres recueils, tant de ce pays que de l'étranger, et il en fut de même pendant la publication des *Archives philologiques.* Plus tard, le *Bulletin du Bibliophile belge* marcha de front avec les *Bulletins de l'Académie et de la Commission royale d'histoire,* ainsi que l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique.* Cette facilité de tout dire et d'écrire sous l'influence de toutes les impressions, de tous les sentiments qu'on éprouve, a bien aussi ses mauvais côtés. On se repent souvent d'un jugement précipité qu'on a émis la veille, ou bien l'on se crée des inimitiés pour avoir

parlé d'après des informations mal prises ou dictées par la passion : *nescit vox missa reverti*. Cette fièvre de publicité a presque toujours été fatale à ceux qui en étaient malades.

Toutefois, les *Archives philologiques*, en paraissant à des époques plus ou moins éloignées, ne présentaient pas les inconvénients que je viens de signaler. En général, leur allure est grave et mesurée, bien que l'érudition s'y présente sous des formes aussi agréables que variées : des poésies, de simples traditions populaires, des anecdotes même y trouvent place. On voit qu'en butinant à droite et à gauche sur les rayons des bibliothèques, l'auteur pense toujours à ses travaux de prédilection, sans oublier toutefois ceux de ses amis dont il place de temps en temps les noms en tête de ses notices.

Il avait eu l'intention de donner un lexique wallon-hennuyer, qui aurait été d'un grand intérêt pour l'étude de notre histoire littéraire, mais ensuite il perdit de vue ce projet.

L'*Annuaire* de la Bibliothèque royale, dont la publication a commencé en 1840 et dont il a paru onze volumes, est un recueil qui mérite de figurer sur les rayons de tous les amis des livres. L'auteur y a réuni un grand nombre de documents intéressants sur la bibliographie, surtout dans ses rapports avec notre histoire nationale. Quelquefois il reproduit, il est vrai, des notices qu'on trouve déjà dans les bulletins de l'Académie ou dans d'autres recueils périodiques ; il semble, sous ce rapport, se méfier un peu trop de la mémoire de ses lecteurs.

Le cadre que de Reiffenberg s'était tracé est assez simple, et il l'a fidèlement conservé d'année en année. Dans son *Coup d'œil sur la Bibliothèque*, il donne d'abord un aperçu historique des principaux faits qui se sont succédé dans le dépôt confié à ses soins; il énumère les acquisitions nou-

velles, les relations établies avec d'autres dépôts de même nature, et il prend soin d'indiquer les noms des principaux visiteurs étrangers : cette petite chronique est généralement courtoise et toujours spirituelle.

Sous le titre de ***Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque royale,*** il semble avoir voulu continuer, mais sur une échelle plus restreinte, la publication qu'il avait commencée pour faire suite aux ***Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles.*** Les deux divisions suivantes, comprenant des ***Notices*** sur des bibliophiles et des bibliographes belges, ainsi que des ***Mémoires*** pour l'histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique, forment, avec les ***Mélanges bibliologiques,*** qui en sont le complément, un recueil de renseignements et d'anecdotes piquantes aussi varié qu'instructif.

Il eût été difficile à l'auteur de publier un recueil sans y donner place à la poésie : aussi, dès la seconde année, lui voit-on abandonner à sa muse favorite un coin de son ***Annuaire :*** sous le titre : ***Envois et Civilités littéraires,*** il y réunit de petites pièces de vers, dont plusieurs sont adressées à des amis [1].

Le ***Bulletin du Bibliophile belge*** est un recueil qui ne s'analyse pas; il ne se compose lui-même que d'un ensemble d'analyses. Je me bornerai à signaler les services qu'il a rendus et les succès qu'il a obtenus en Belgique et à l'étranger. Peu de travaux se prêtaient mieux au genre d'esprit de

[1] Rarement il faisait hommage d'un livre sans y joindre obligeamment quelques vers. Les suivants, qui commencent la série de ceux qu'il donne dans ses *Annuaires*, ont été inscrits sur un exemplaire des *Souvenirs d'un pèlerinage en l'honneur de Schiller*, qu'il voulut bien me faire parvenir en 1839 :

A vous dont l'amitié, charme de ma jeunesse,
Embellit mon présent, orne mon avenir,
A vous, legs précieux promis à ma vieillesse,
A vous mon premier souvenir.

notre confrère, qui savait concilier à un haut degré l'érudition et le privilége de plaire en instruisant ([1]).

Dans un pays où les arts sont en faveur et cultivés avec succès, il lui eût été difficile de ne pas s'en occuper. Dans une lettre à M. Fétis, nous lui avons déjà vu recueillir des documents pour l'histoire de la musique; nous le voyons encore, dans les ***Archives philologiques*** et dans les ***Bulletins de l'Académie*** et de la ***Commission royale d'histoire***, présenter des matériaux pour l'histoire de la peinture et de la sculpture, en même temps que des recherches sur la famille de P.-P. Rubens ([2]). En 1848, il publia, d'après un manuscrit de Ph. Baert, bibliothécaire du marquis du Chasteler, des ***Mémoires sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas***. Ailleurs, il s'est occupé de la gravure et de ceux qui s'y sont distingués : on lui doit aussi un mémoire intéressant relatif à la peinture sur verre ([3]), et un autre sur la plus ancienne gravure connue avec une date ([4]).

Je n'essayerai pas de rappeler ici tout ce qu'il a écrit sur l'histoire intellectuelle de notre pays, et encore moins la part qu'il a prise à la publication d'une quantité de journaux, de revues, de biographies, d'encyclopédies, etc. On a peine à comprendre comment la vie d'un seul homme a pu suffire pour mener de front tant de travaux divers et sans cesse renaissants.

Ce ne fut point un goût prononcé, et encore moins un instinct irrésistible, qui entraîna de Reiffenberg vers les études philosophiques : il y fut naturellement conduit par sa nomination à l'université de Louvain; le travail et une

([1]) Je ne parle pas du *Catalogue des accroissements de la Bibliothèque royale*, qui n'est véritablement pas une œuvre littéraire.

([2]) Tomes VI et X des *Mémoires de l'Académie*.

([3]) Tome VII, *ibid.*

([4]) Tome XIX, *ibid.*

extrême facilité de conception firent le reste. A peine installé dans sa nouvelle chaire, il s'entoura d'ouvrages philosophiques; il se forma au langage qui désormais devait devenir le sien, et aborda résolûment son cours par une dissertation latine sur les phases de la philosophie dans l'université de Louvain. Une élocution facile, le talent d'intéresser un auditoire, des connaissances d'ailleurs étendues suppléèrent d'abord à ce qui pouvait manquer en profondeur à son enseignement dans la direction nouvelle qu'il lui imprimait.

Il fallut quelque temps au jeune professeur pour bien apprécier sa position et pour se croire en droit de parler avec une certaine autorité. L'étude de la philosophie avait été jusque-là fort négligée en Belgique : le kantisme, qui commençait à être enseigné dans les universités nouvelles, avait des allures trop sévères et des formes trop abstraites pour avoir pu former des prosélytes nombreux. L'enseignement d'ailleurs se faisait par l'intermédiaire du latin, et certes ce n'était pas le moyen de l'entourer de plus de charmes ou de lumières.

L'éclectisme, au contraire, généralement répandu, surtout par les brillantes leçons que V. Cousin donnait alors à la Sorbonne, avait eu un grand retentissement en Belgique. Plusieurs ouvrages élégamment écrits en développaient les principes. D'une autre part, l'esprit positif de nos compatriotes, assez semblable à celui des Anglais, et une certaine communauté de vues au sujet des sciences d'application, portaient l'attention vers l'école écossaise.

C'est dans ces circonstances que l'élément philosophique commença à se révéler en Belgique : M. Sylvain Vande Weyer et le baron de Reiffenberg eurent l'honneur de prendre l'initiative et de lui servir d'organes. Le Musée des sciences et des lettres venait d'être créé à Bruxelles (1827) :

M. Vande Weyer, à qui avait été confié l'enseignement philosophique, inaugura son cours par un discours brillant sur l'histoire de la philosophie.

L'année suivante, le baron de Reiffenberg inaugura également le sien, à l'université de Louvain, par un discours sur *La direction actuellement nécessaire aux études philosophiques*. Ces deux écrits ont été analysés et favorablement appréciés par un juge compétent, dans le *Journal des savants* [1]. V. Cousin était l'auteur de l'article auquel je fais allusion; il y traite d'une manière moins favorable l'ouvrage sur l'*Éclectisme* [2] que de Reiffenberg avait publié, à la même époque, pour servir de texte à ses leçons : « L'ouvrage que nous annonçons, dit-il, nous paraît recommandable par l'esprit général qui l'a dicté et la variété des connaissances et des lectures qu'il atteste; mais l'estime même que nous en faisons nous permettait à la fois et nous faisait un devoir de ne pas dissimuler les défauts qui le déparent. Les idées et l'érudition n'y sont point assez digérées, et il ne porte point l'empreinte d'une méditation préalable suffisante et d'un assez grand travail dans l'exécution. »

V. Cousin faisait un autre reproche à notre confrère, reproche malheureusement applicable à la plupart de ses ouvrages sérieux. Les tons les plus divers y sont en effet mêlés ensemble, mais non pas fondus : des anecdotes ou des détails bibliographiques, des plaisanteries même, s'y rencontrent brusquement à côté de réflexions de l'ordre le plus relevé. Ces inégalités, ou plutôt ces fautes de goût,

(1) Année 1830. Cet article a été reproduit par Victor Cousin, dans ses *Mélanges philosophiques* ; Paris, 1838, t. II. On le trouve aussi dans un opuscule in-18, publié à Bruxelles, en 1840, par Baron, avec les deux discours, l'un de M. Vande Weyer et l'autre de de Reiffenberg. Cet opuscule, élégamment imprimé chez Ad. Wahlen, n'a été tiré pour le public qu'à 150 exemplaires numérotés.

(2) *L'Éclectisme ou premiers principes de philosophie générale*, 1 vol. in-18 ; Bruxelles, Tarlier, 1827.

deviennent surtout sensibles dans un ouvrage destiné à l'enseignement.

Le volume intitulé : ***Principes de logique,*** qui parut en 1833, est dédié à l'*Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. L'auteur, dès le début, annonce la plus complète absence de prétentions. « Voici, dit-il, le plus humble de tous les livres. Ce n'est guère qu'un recueil de notes prises par un écolier aux leçons de son professeur et revues par lui. Tel est le secret de sa rédaction. En vérité, c'est bien peu de chose. » Au reste, si le professeur n'annonce aucune prétention à donner du nouveau quant au fond de son ouvrage, peut-être a-t-il réussi à tempérer la forme par trop roide des anciens traités de logique; ce n'est qu'avec certaines restrictions qu'il se décide à reproduire les horribles vers techniques de l'ancienne école :

*Barbara celarent darii ferio Baralipton, etc.*

Le syllogisme *cornu* passe à l'aide d'une anecdote sur l'empereur Conrad III. Ce n'est pas la seule anecdote piquante que renferme l'ouvrage qui, sous ce rapport, justifie peut-être un peu trop la critique que Victor Cousin faisait de l'*Électisme*.

Comme je l'ai fait remarquer déjà, les travaux philosophiques du baron de Reiffenberg étaient plutôt entrepris en acquit de ses devoirs que par un penchant véritable pour la science : aussi, dès qu'il quitta la chaire de philosophie, abandonna-t-il à peu près complétement ce genre d'étude.

Les dernières années de la vie du baron de Reiffenberg ont été partagées entre les travaux bibliographiques auxquels il se livrait, autant par goût que par la nature de ses nouvelles fonctions, et les études historiques dont il a toujours apprécié la haute importance et dont il était un des repré-

sentants les plus actifs dans la Commission royale d'histoire. Au milieu de ces occupations sévères, la poésie, qui avait fait le charme de sa jeunesse, venait encore de temps en temps lui présenter son prisme séducteur et le bercer de ses douces illusions : elle lui est restée fidèle jusque sur le bord de la tombe ; et dans l'une des dernières séances académiques auxquelles il assistait, il nous lisait encore quelques-unes de ses fables.

Ses facultés intellectuelles n'ont pas baissé un instant; et quoique l'on pût apprécier, sur ses traits, les progrès effrayants de la maladie, son esprit conservait toujours la même activité, la même énergie. Dans son dernier rapport lu à l'Académie, sur un mémoire destiné au concours, ses paroles avaient quelque chose de triste et de prophétique qui ne s'est réalisé que trop tôt : « Peut-être, disait-il, suis-je disposé à l'indulgence par la souffrance; peut-être aussi aurais-je dû m'abstenir de juger. Quand on est malade, comme je le suis, on est en quelque sorte ce que les Romains appelaient *capite minutus*... » Peu d'instants avant de mourir, il écrivait encore des pièces relatives au service de la Bibliothèque royale. Sa fin a été douce et pieuse; la mort est venue recueillir son dernier soupir entre les bras d'une épouse chérie, dont il avait su apprécier toutes les vertus [1].

Ses funérailles ont eu lieu à Laeken, le 20 avril 1850. L'Académie, la Commission d'histoire, la Bibliothèque royale y étaient représentées par tous leurs membres présents à Bruxelles. Différents discours ont été prononcés sur sa tombe; je mentionnerai particulièrement la pièce de vers lue par M. Ad. Mathieu, son parent et son ancien ami.

[1] Sa mort a été causée par une sorte de phthisie laryngée : il avait essayé sans succès tous les genres de remèdes, tous les modes curatifs.

---

## LOUIS-VINCENT RAOUL (1).

Louis-Vincent Raoul avait fait ses humanités chez les Bénédictins ; il se rendit ensuite à Paris pour suivre un cours de théologie au séminaire Saint-Sulpice. Les succès qu'il obtint dans ses études furent si rapides qu'à l'époque de la révolution française, il se trouvait professeur au collége de sa ville natale. Cette position était d'autant plus honorable qu'il ne la devait qu'à son mérite et aux résultats d'un concours.

L'extrait suivant d'une lettre adressée, au commencement de 1806, à Fourcroy, directeur général de l'instruction publique, nous donne un aperçu rapide de l'emploi de ses premières années. « Je me suis volontairement enrôlé, avec les jeunes gens du collége, en âge de porter les armes, dans le moment où toute la France se portait aux frontières pour repousser l'ennemi. Les lois d'alors me conservèrent, pour cette action, mon traitement avec la promesse de rentrer dans mes fonctions à la paix. Je suis resté trois ans sous les drapeaux, et en passant par les grades intermédiaires, je

(1) Né à Poincy, près de Meaux, le 2 février 1770, il mourut à Bruxelles, le 25 mars 1848.

suis devenu quartier-maître-trésorier de la 16e demi-brigade de ligne.... J'ai donné ma démission, à la paix, poursuivait-il, pour reprendre des occupations plus conformes à mes goûts et à mes études. »

Le 30 vendémiaire an VI de la république (21 octobre 1797), Raoul prononça publiquement l'éloge du général Hoche, à l'occasion des funérailles de cet officier distingué; il le fit avec tant de talent et de succès, que les membres composant l'administration de la commune de Meaux lui adressèrent la lettre de félicitation la plus flatteuse et ordonnèrent l'impression de l'éloge, pour être distribué dans toute l'étendue de la république ([1]).

La lettre adressée à Fourcroy avait pour objet de demander un modeste emploi dans un des lycées de Paris; Raoul offrait de céder en échange une maison d'éducation qu'il avait fondée à Meaux et qui avait mérité du gouvernement le titre d'école secondaire. Cette maison, ajoutait-il, comptait alors cent cinquante élèves.

Raoul désirait se vouer entièrement à l'étude des auteurs anciens. Ses démarches à Paris demeurèrent sans succès; mais, au commencement de 1807, il fut nommé conservateur de la bibliothèque de Meaux, et il ne quitta ces fonctions qu'au mois d'avril 1813, pour occuper celles d'inspecteur de la librairie à Amiens ([2]).

La première restauration, les cent jours et le retour de Louis XVIII changèrent, à trois reprises, la face de la

([1]) M. Eugène Verhaegen, qui a payé un digne tribut d'éloges à la mémoire de Raoul, son ancien professeur, parle d'une pièce, en plusieurs actes et en vers, intitulée : *La Chute de Robespierre*, qui aurait été représentée sur quelques théâtres, peu de semaines après le 9 thermidor.

([2]) Dans toutes les pièces manuscrites que nous avons eues entre les mains et qui sont antérieures à cette époque, nous avons lu Louis-Vincent *Raoult*, et non Raoul. C'est par erreur sans doute que l'arrêté de nomination d'inspecteur de l'imprimerie porte la dernière orthographe, qui a toujours été suivie depuis.

France, mais sans atteindre la paisible existence de notre poëte. Cependant Raoul désirait rentrer dans la carrière de l'enseignement; il fit plusieurs démarches infructueuses à ce sujet. En 1816, il prit le parti de quitter la France, non sans quelque dépit, comme le témoigne l'épître intitulée : ***Sur mon séjour en Belgique***. Il fut appelé à la chaire de rhétorique de l'Athénée de Tournai; et, la même année, le roi Guillaume lui accorda des lettres de naturalisation avec la remise des frais ordinaires.

On cherchait alors à réunir le peu de Belges qui pouvaient, avec quelques chances de succès, se présenter dans la carrière des sciences et des lettres. Le gouvernement, qui avait succédé au gouvernement français, s'occupait d'organiser les trois Universités de Gand, de Louvain et de Liége, et de rendre la vie à l'ancienne Académie de Bruxelles que la révolution de 89 avait anéantie. Les résultats de cette espèce d'enquête intellectuelle furent, il faut en convenir, très-peu consolants pour notre amour-propre national. A quelques exceptions près, les hommes de mérite firent défaut quand il fallut nommer des professeurs aux chaires universitaires. Loin de blâmer le gouvernement de s'être adressé aux pays voisins pour remplir les lacunes, il faut lui en savoir gré; seulement il fit, dans quelques-uns de ses choix, preuve de peu de discernement; plusieurs nominations tombèrent sur des hommes médiocres, qui contribuèrent à soulever l'opinion publique contre les établissements dont ils faisaient partie. Ces préventions injustes éclatèrent plus tard; et l'on ne tint compte ni du bien qu'avaient produit les universités, ni des excellents élèves qu'elles avaient formés.

En même temps que l'enseignement s'organisait, les proscrits nombreux que le nouveau gouvernement français avait rejetés loin de leur patrie et dont plusieurs étaient des écrivains distingués, contribuèrent, par leur séjour en Bel-

gique, à donner le goût des lettres et à imprimer de l'activité au mouvement intellectuel qui se manifestait dans tout le royaume.

Au commencement de 1818, Raoul fut nommé professeur à l'Université de Gand et chargé de l'enseignement de la littérature française. Il choisit une modeste habitation dans un des quartiers les plus reculés de la ville ; cette habitation, entourée de jardins, devint bientôt le rendez-vous d'une société choisie. Les jeunes gens qui se distinguaient par leurs talents étaient sûrs de trouver chez lui un accueil bienveillant et d'excellents conseils pour la direction de leurs études : sa bibliothèque, sa table, sa bourse même étaient mises à leur disposition.

En faisant le bien, il lui est souvent arrivé de ne rencontrer que des ingrats. Quand il croyait avoir à se plaindre ensuite, sa fâcherie était franche, caustique, mais toujours celle d'un excellent homme : elle s'exhalait en plaisanteries et en épigrammes inoffensives. Il était incapable de rendre le mal pour le mal. Un jeune poëte, dans la détresse, lui avait emprunté sa bourse, voire même un de ses vêtements les plus nécessaires. Le malheureux, lorsqu'il en fit la restitution, oublia dans le gousset deux ou trois épigrammes, écrites contre son bienfaiteur. Raoul en fut irrité et promit de s'en venger en lançant contre lui une épigramme tous les matins. Sa vengeance s'exerça en effet pendant un temps assez long : on peut en trouver des traces dans un petit volume publié à Bruxelles en 1840.

Presque aussitôt après son arrivée en Belgique, notre poëte eut à soutenir une autre polémique contre Arnault, l'un des réfugiés français. L'auteur de ***Marius à Minturne*** ne connaissait pas ou feignait de ne pas avoir reconnu son antagoniste, caché sous les initiales L. V. R. Ces initiales donnèrent lieu à une série de plaisanteries dont Raoul fut le

premier à s'amuser [1]; la réconciliation se fit ensuite, dès que les adversaires purent se rencontrer, et des relations amicales ne tardèrent pas à s'établir entre eux.

Au premier abord, rien ne trahissait en lui l'auteur satirique; son extérieur annonçait la bonté et la modestie; un peu de malice seulement perçait dans son regard animé et dans le jeu de ses lèvres; mais il était d'une absence si complète de prétention, et parfois d'une timidité si grande, qu'on pouvait se méprendre sur la valeur de sa personne. « Quand on a bien du mérite, a dit Fontenelle, c'est le comble d'être fait comme les autres. »

On s'est demandé s'il convient que l'homme d'étude s'occupe de politique, et cette demande cache presque toujours une pensée perfide. Quel que soit le parti qu'il prenne, on est également injuste à son égard : ou l'on se montre plus exigeant que pour un autre homme, ou, s'il se place à l'ombre, on ne lui en tient aucun compte; sa modestie même est taxée d'incapacité.

Et pourquoi l'homme d'étude ne s'occuperait-il pas des intérêts de l'État comme tout autre citoyen? Son intelligence est-elle moins développée parce qu'il l'a appliquée à un certain ordre d'idées? Mais l'homme de guerre, le financier, le commerçant, l'agriculteur ont dû s'occuper aussi de travaux spéciaux. L'essentiel est qu'ils ne se prononcent que sur des objets qui leur sont familiers. Il importe même que le professeur d'histoire et de sciences politiques ne reste point étranger aux affaires publiques; son enseignement en prendra plus de solidité et d'étendue, et, d'une autre part, il pourra rectifier sur bien des points les idées fausses des

[1] *Le Vieux Radoteur*, disait Arnault — Raoul, d'une autre part, racontait en plaisantant qu'à la suite de ses premières publications, il avait paru un article biographique sur sa personne, qui se réduisait à peu près à ce mauvais calembour : Raoul a traduit Perse qui ne le fera pas percer.

gens du monde. Les plus grands historiens des temps anciens étaient essentiellement exercés au maniement des affaires : les Xénophon, les Thucydide, les César, les Tacite et plusieurs de nos écrivains modernes en sont des exemples éclatants.

Raoul expia d'une manière cruelle la part qu'il prit, même très-indirectement, aux affaires politiques. Il devait beaucoup au roi Guillaume, et sa reconnaissance était extrême; il s'était plu à la manifester par la dédicace de sa traduction de Juvénal et par la composition de plusieurs ouvrages de circonstance (1826, Bruges). Ce sentiment si louable devint l'origine de sa perte : à l'époque de la révolution de 1830, la faculté des lettres à laquelle il appartenait fut supprimée, et il demeura sans place. Il protesta énergiquement contre ce qu'il regardait comme une spoliation; ce ne fut que six ans après, au mois de septembre 1836, qu'il parvint à obtenir sa pension; encore était-elle inférieure à la somme qui lui était due. Il ne fut satisfait à ses réclamations qu'à la fin de 1844, sous le ministère du baron Notomb, l'un de nos confrères dans la classe des lettres.

Après la perte de son emploi, Raoul était venu s'établir à Bruxelles; il fut obligé, pour y subsister, de prendre part à la rédaction des journaux et de donner des leçons particulières. On l'a quelquefois à tort accusé de faiblesse; dans les circonstances difficiles qui suivirent 1830, il montra de l'énergie et fit valoir ses droits avec force et avec dignité.

Il avait trouvé un asile dans l'institut Gaggia, qui comptait alors plusieurs hommes distingués parmi ses professeurs, et entre autres Gioberti que l'Italie aujourd'hui range au nombre de ses plus grands écrivains, de même que Plateau, dont l'Europe savante place les travaux de physique expérimentale dans un rang très-distingué. En 1841, l'Université libre de Bruxelles lui confia le cours de littérature

latine et celui d'histoire de cette littérature. Il fut également attaché comme professeur à l'École centrale de commerce.

Raoul, par un sentiment de reconnaissance, dédia le recueil d'épitres, de satires, de contes, de fables et d'épigrammes, qu'il publia en 1840, à l'homme généreux qui lui avait offert noblement un asile dans sa détresse. Ses dédicaces, faites sans ostentation, étaient chez lui l'expression de la reconnaissance et de l'amitié. Il cédait à un sentiment sans songer à aller plus loin, quelquefois même sans en parler à la partie intéressée ([1]).

Il était d'une obligeance sans bornes. Quand sa bourse était épuisée, il ne craignait pas de prêter sa signature; les abus que quelques personnes ont faits de cette facilité lui causèrent des embarras financiers qui, malheureusement, ont affligé sa vieillesse. Un esprit étroit, souvent aussi un sentiment de basse jalousie, ont exagéré les avantages dont jouit le corps enseignant; et cependant quels sont les professeurs qui ont laissé en mourant, je ne dirai pas une fortune telle qu'ils auraient pu l'acquérir dans tout autre état, mais de quoi mettre leur famille à l'abri du besoin?

Après sa sortie du service militaire, Raoul s'était marié à Meaux. Il avait perdu son épouse vers l'époque de la révolution de 1830 et s'était remarié quelques années après; cette fois ce fut lui qui succomba le premier. Raoul n'a point eu d'enfants, mais il avait toujours auprès de lui quelque proche parent qui lui en tenait lieu et qu'il traitait avec la tendresse d'un père. Plusieurs membres de sa famille ont été dotés par lui; d'autres ont vu leurs enfants élevés par

([1]) L'auteur de cette notice en a fait lui-même l'expérience; ce n'est qu'en devenant acquéreur des œuvres de Raoul qu'il apprit, non sans un sentiment d'orgueil, que le volume qui renferme les traductions d'Horace et de Perse lui était dédié. (Tome Ve, Bruges, chez Bogaert-Dumortier, 1829.)

ses soins ; est-il étonnant alors que ce qu'il laissa à sa veuve fut à peine suffisant pour ses funérailles?

Deux de ses anciens collègues qui, comme lui, avaient pris part à l'organisation de l'Université de Gand et qui avaient été destitués comme lui, s'étaient également retirés à Bruxelles et l'avaient précédé dans la tombe. MM. Hauff et Garnier, après plus de quarante ans de services, s'étaient vus, eux aussi, réduits à solliciter, pendant plusieurs années, la modique pension qui devait les préserver de la misère. En présence de pareils exemples, est-on fondé à soutenir que de toutes les professions, il n'en est point qui présente plus de stabilité que celle de l'enseignement?

L'ouvrage principal de Raoul, celui qui fait le plus d'honneur à son talent, est, sans contredit, la traduction en vers français des trois satiriques latins. La traduction de Juvénal parut la première, en 1811 ; elle fut suivie, un an après, de celle de Perse. La traduction des satires d'Horace ne fut publiée qu'en 1816, avec la seconde édition de Perse et de Juvénal [1].

Le succès qu'obtinrent ces ouvrages ne ferma pas les yeux de l'auteur sur les défauts qu'ils pouvaient avoir ; Raoul employa sa vie entière à les revoir et à les corriger, et, sur le bord de la tombe, il s'occupait encore de les perfectionner. Il avait surtout fait une étude approfondie des satires de Juvénal, qui avaient éveillé son talent poétique et ouvert la route qu'il a parcourue d'une manière si brillante. En rapprochant les différentes éditions qu'il en a données,

[1] La première édition de Juvénal parut, en 1811, à Meaux ; la seconde, à Amiens, en 1816? ; la troisième, à Tournai, en 1817 ; la quatrième, à Bruges, en 1826 ; la cinquième (expurgée) en 1838 ; la sixième, à Bruxelles, en 1842.

La première édition de Perse fut publiée en 1812 ; la seconde en 1816 ; la troisième, à Bruges, en 1829 ; la quatrième, à Bruxelles, en 1842.

La première édition d'Horace parut à Amiens, en 1816? ; la seconde, à Bruges, en 1829 ; la troisième, à Bruxelles, en 1842.

on peut apprécier les peines infinies qu'il prenait pour les rendre plus parfaites. Au mérite d'une scrupuleuse fidélité, il joint presque toujours celui d'une versification facile, élégante, quelquefois même élevée, et c'est beaucoup dans la langue de l'Europe la plus ingrate peut-être pour ce genre de travaux. Le désir de rester fidèle à l'original a fait, il est vrai, qu'il a sacrifié parfois sous le rapport de la concision ; mais ici encore, le traducteur peut trouver son excuse dans la difficulté de rendre toute la pensée de poëtes tels que Juvénal, Horace et Perse, de Perse surtout qui, dans ses vers,

Affecta d'enfermer moins de mots que de sens

Dans la comparaison qu'il établit entre Horace et Juvénal, Raoul a fait preuve d'une véritable impartialité ; et si la balance, dans ses mains, semble pencher en faveur du dernier, c'est en quelque sorte à son insu. Il fait observer avec raison que « ces deux grands poëtes ne sauraient être assujettis à un parallélisme rigoureux. » Il fait valoir leur mérite en écrivain qui les a étudiés d'une manière consciencieuse et qui était digne de leur servir d'interprète ; cependant il semble ne pas avoir assez apprécié le point de vue élevé où s'est placé Horace, en attaquant les travers de l'homme, dans des vers pleins de sel et de philosophie qui feront, comme ceux de Molière, l'admiration de tous les siècles. « Le poëte de Vénusie, dit-il, n'attaque guère que des vices communs et journaliers, l'avarice, l'ambition, l'art de surprendre des testaments, la vanité de quelques magistrats subalternes, le côté ridicule des philosophies épicurienne et stoïcienne ; et rien de neuf, rien d'extraordinaire n'éveille l'attention et ne pique la curiosité. » Puis il ajoute, par forme de correctif, « ces observations ne touchent pas même à sa gloire. Qu'importe dans quel genre il s'est exercé,

pourvu qu'il ait excellé dans ce genre? qu'importe qu'il n'ait attaqué que des vices ordinaires, que des défauts communs à tous les hommes, pourvu qu'il ait su rajeunir ces matières rebattues et prêter à des lieux communs le charme de la nouveauté. »

Cette appréciation, je le répète, semble trop étroite quand il s'agit du poëte qui a su peindre de couleurs si vives et avec une si haute philosophie, non pas l'homme d'une époque, mais l'homme de tous les temps, de toutes les nations, l'homme tel qu'il est sorti des mains de la nature, tel qu'il traversera les siècles, quels que soient d'ailleurs les ridicules et les vices qu'il pourra leur emprunter. Ce sont ces brillantes qualités qui, de l'avis même de Raoul, font que « la palme tout entière est dévolue au poëte de Tivoli. »

Nous devons, sans doute, notre admiration à l'écrivain qui a su flétrir courageusement les turpitudes et les excès de son époque, qui a cité avec éloquence au tribunal de l'opinion publique le crime réfugié sur les degrés du trône. S'élever à cette auteur, c'est prendre rang à côté des plus grands historiens sans abdiquer la couronne du poëte. Cependant ces écrits énergiques n'intéressent vivement qu'autant qu'on se reporte au siècle d'odieuse mémoire dont ils révèlent les abominables secrets.

La chute de Séjan est digne du crayon de Tacite :

Séjan, par des bourreaux dans la fange traîné,
A la fureur du peuple en spectacle est donné.
C'est un jour de bonheur, de triomphe pour Rome.
Quel air! quels yeux! — crois-moi; je n'aimais pas cet homme,
Cependant, de quel crime a-t-on pu l'accuser?
Quels témoins contre lui sont venus déposer?
Dit-on les faits? a-t-on quelque preuve assurée?
— Aucune! seulement du rocher de Caprée,
Une lettre diffuse, équivoque... — J'entends.
Et le peuple? — Le peuple! il fait comme en tout temps,
S'attache à la fortune, et maudit la victime. (Satire X.)

La forme dialoguée, les ellipses fréquentes, les transitions brusques, les métaphores extraordinaires qu'on rencontre dans les satiriques latins, et particulièrement dans Perse, rendaient la tâche du traducteur extrêmement difficile. Notre confrère a lutté courageusement contre tous ces obstacles, et souvent il les a vaincus de la manière la plus heureuse. Ces obstacles étaient d'autant plus redoutables, qu'il s'agissait presque toujours d'interpréter de beaux vers que chacun connaissait déjà; et chacun, par suite, devait être moins préoccupé du sens que de la forme adoptée par le traducteur. La plupart de ces vers, d'ailleurs, avaient déjà été naturalisés en France, en passant dans les écrits de Boileau. Nous citerons un exemple qui fera connaître comment Raoul se tirait de ce pas difficile. Il s'agit de l'homme placé entre l'Avarice et la Volupté :

Dans les bras du repos vous dormez le matin :
— Debout, dit l'Avarice; allons, debout, te dis-je.
— Il n'est pas temps encor. — Lève-toi, je l'exige.
— Je ne puis, — lève-toi. — Mais pourquoi faire enfin?
— Pourquoi? l'ignores-tu? pour traverser l'Euxin;
Pour aller au delà de cette mer lointaine,
Chercher l'encens, le poivre et le chanvre et l'ébène.
Cours donc, et prévenant le retour des chameaux,
Enlève le premier leurs plus riches fardeaux;
Trafique, achète, vends, sois fripon, sois corsaire.

En se rappelant l'élégante imitation du même passage, dans la 8e satire de Boileau, on peut applaudir encore à la traduction de notre confrère, qui avait à vaincre une difficulté de plus, celle de rester fidèle à l'auteur latin. Mais poursuivons :

J'entends la Volupté, qui d'une voix plus douce,
Malheureux! quelle est donc cette ardeur qui te pousse?
Quel est ce feu brûlant, dont à peine, en ton cœur,
Une urne de ciguë éteindrait la chaleur?

Quoi? comme un matelot affrontant les orages,
On te verra coucher sur un tas de cordages,
Souper sur le tillac, et boire d'un vin plat
Qui d'une odeur de poix révolte l'odorat!
D'où peut naître en ton sein un projet si funeste?
Es-tu las d'exercer une usure modeste?
Veux-tu passer la borne, et forcer ton argent,
Par d'avides sueurs, à rendre cent pour cent?
Ah! repousse bien loin cette cruelle envie.
Ne cherchons, ne cueillons que les fleurs de la vie;
Un seul bien est à nous, c'est le moment présent;
Sachons, frêles mortels, le saisir en passant;
Jouissons aujourd'hui : demain, cendre légère,
Nous ne serons qu'on songe, une ombre imaginaire.
La mort vient; le temps fuit; il nous entraîne tous.
*Le moment où je parle est déjà loin de nous.*

(Satire V.)

En empruntant ce dernier vers au satirique français, Raoul a fait preuve de goût et de modestie

Nous n'avons pas à comparer ici le travail de notre confrère à ceux des autres traducteurs de Juvénal, d'Horace ou de Perse. Quelle que soit l'estime accordée à M. Méchain et surtout à Daru, les deux seuls dignes rivaux qu'on ait à lui opposer, on peut, croyons-nous, affirmer qu'il n'a point été surpassé par eux; il conserve, de plus, le mérite bien rare de s'être rendu à la fois l'interprète de trois poëtes aussi différents par le fond de la pensée que par la forme de l'expression, et qui représentent, pour ainsi dire à eux seuls, la satire chez les anciens.

Raoul a aussi consacré son talent à traduire des poëtes modernes. On lui doit une interprétation élégante de la fameuse satire de lord Byron, intitulée : ***English Bards and scotch Reviewers*** (les poëtes anglais et les auteurs de la revue d'Édimbourg). Mais l'ouvrage le plus considérable qu'il ait entrepris dans ce genre forme à lui seul, sous le titre de ***Leçons de littérature hollandaise***, le quatrième volume de ses œuvres. Il a cherché à réunir dans ce recueil, sinon

tous les chefs-d'œuvre dont s'honore la littérature hollandaise, au moins un échantillon de tous les genres où se sont exercés les auteurs.

Quand on traduit les modernes, on n'a pas pour eux le même respect que pour les anciens; on se donne plus de latitude; l'expression de l'original n'a point ce caractère sacramentel dont on n'oserait s'écarter sans encourir le blâme. Le traducteur, s'il est vraiment poëte, prend une allure plus franche, et ses vers coulent plus librement.

Raoul, d'ailleurs, a souvent employé sa plume en faveur d'écrivains qui étaient loin d'avoir son mérite; en ayant l'apparence de les traduire, il leur montrait le chemin qu'ils avaient à suivre, et plusieurs se sont bien trouvés de refaire leurs compositions poétiques sur la traduction qu'il en avait donnée.

Pour le juger comme poëte, il faut recourir aux tomes II et III de ses *OEuvres diverses :* il s'était exercé dans tous les genres, mais non pas avec un égal succès. La tragédie *Guillaume le Conquérant* présente une versification facile, mais on sent que l'auteur n'était pas là sur son véritable terrain : il ne s'y place guère d'une manière plus heureuse dans la comédie-vaudeville intitulée : *L'Écrivain public ou les Pétitionnaires.* Cette pièce, en un acte et en vers, rappelle malheureusement trop *La Comédie sans titre* de Boursault; on voit se succéder sous les noms de Trissotin, Raussignac, Delcour, différents originaux qui viennent invoquer le ministère de l'écrivain public pour servir leurs intrigues. Si la pièce est faiblement conçue et dénote peu d'entente de la scène, si les caractères sont peu naturels et chargés, le dialogue, d'une autre part, est facile et présente un assez grand nombre de mots heureux et d'observations justes exprimées avec finesse.

Les deux ouvrages dont il vient d'être parlé n'ont point

subi l'épreuve de la scène, et probablement l'auteur eût échoué s'il n'eût écouté sa modestie. *Les Écoliers en vacances*, *La Veille des vacances* et *Le Jeune Homme à la mode*, petites pièces produites plus récemment, ont obtenu un véritable succès dans les différents colléges où elles ont été représentées; la première surtout répond parfaitement au but que l'auteur s'était proposé en la composant. Habitué à vivre au milieu des jeunes gens, observateur indulgent de leurs espiègleries, il pouvait peindre avec vérité les scènes qu'il avait été à même d'étudier tant de fois; il ne faut donc pas s'étonner s'il a traité ce genre d'ouvrage dramatique avec plus de succès que les autres.

C'est dans le tome III de ses œuvres diverses que Raoul a réuni ses poésies légéres, qui se composent en grande partie d'épîtres et d'épigrammes: ce volume parut en 1827. On y trouve la pièce de vers qui concourut, en 1811, pour le prix de poésie proposé par l'Académie française au sujet des nouveaux embellissements de Paris. On sait que le prix fut décerné à Soumet, et le premier accessit à Millevoye. La composition de Raoul ne fut pas même mentionnée, bien que sous tous les rapports elle fût digne d'un pareil honneur.

Les épîtres de Raoul, et ses discours mêmes, composés pour des circonstances solennelles, sont généralement empreints d'une teinte satirique dont il ne pouvait se défendre. Mais, chez lui, la satire est toujours inoffensive; incapable de blesser, il cherchait plutôt à captiver l'attention par des traits saillants. L'épître adressée à Étienne au sujet de la comédie des *Deux Gendres*, en fournit la preuve. On sait la rumeur qu'excita la représentation de cette pièce qu'on prétendait être le produit d'un plagiat. Raoul prit fait et cause pour l'auteur, bien qu'il ne le connût pas personnellement, contre Bouvet, l'un de ses accusateurs les plus ardents.

— Mais, direz-vous, six vers de la pièce d'Étienne
S'y trouvent mot pour mot empruntés de l'ancienne!
— Sur deux fois mille vers pleins de grâce et d'esprit,
En prendre six mauvais dans un vieux manuscrit!
Quelle audace en effet! quel crime abominable!
Au temps passé peut-être on était plus traitable :
Le vol alors passait pour imitation :
Virgile vole Homère, Horace Anacréon;
Despréaux Juvénal, et Molière Térence;
Mais on ne permet plus de pareils vols en France.

Puis s'adressant à Étienne :

Poursuis, sans t'arrêter, ta brillante carrière;
Tu pourras sur ta route essuyer des dégoûts :
Molière en essuirait, s'il vivait parmi nous.
N'en sois pas moins fidèle aux lois d'un si grand maître;
Vole le feu sacré, quelque part qu'il puisse être;
Un sot n'imprime rien qui ne soit bien de lui :
Daignerait-il descendre à consulter autrui?
Toi, ne néglige pas ces vulgaires ressources :
Grecs et Romains, lis tout : puise à toutes les sources :
Mais pour notre intérêt, et surtout pour le tien,
Quand Bouvet écrira, ne lui prends jamais rien.

Le recueil publié en 1840 contient quelques satires remarquables par leur ton de bonhomie et de finesse piquante; nous citerons surtout les vers adressés *au Roi de Danemark* et la pièce intitulée : *Socrate et Glaucon* contre les législateurs imberbes qui prétendent régler le sort des États. Les épigrammes sont au nombre de cent cinquante-cinq; la plupart ne seraient point déplacées dans les meilleurs recueils de ce genre. Comme l'épigramme et la satire n'étaient, chez Raoul, qu'un jeu d'esprit, elles ne tendaient en aucune façon à nuire aux personnes qui en étaient l'objet, quelquefois même il s'en prenait à ses meilleurs amis; ces derniers se bornaient à en rire, et je ne sache pas qu'aucun d'eux s'en soit jamais offensé.

Cependant plus sévère qu'eux, Raoul, avant sa mort, a

exprimé le désir de voir supprimer tout ce qui pouvait porter le caractère d'une attaque même indirecte.

Dans le recueil qui vient d'être mentionné, on retrouve plusieurs pièces déjà publiées dans les cinq volumes de ses œuvres diverses ([1]) : il les avait revues avec soin et il les considérait comme moins imparfaites que ses autres ouvrages ; de ce nombre sont : *Le Savant en us ou Discours d'un vieux professeur de rhétorique, La Jeune Fille séduite, La Petite Fleur cueillie*, etc. On y trouve aussi la fable *Le Rat de ville et le Rat des champs*, fragment de sa traduction des Satires d'Horace, et l'un des morceaux les plus irréprochables qui soient sortis de sa plume.

Outre les ouvrages dont je viens de parler, Raoul a publié un grand nombre d'articles de critique littéraire dans différents recueils, mais plus particulièrement dans les *Annales belgiques* et dans *Le Mercure belge*, dont il était l'un des fondateurs ([2]). Le tome III de ses œuvres diverses contient une notice remarquable sur la manière de comprendre cette tâche pénible et délicate de l'homme de lettres.

Quand il s'agit d'ouvrages scientifiques, ou même d'ouvrages littéraires d'une certaine portée, la critique, chez nous, est à peu près nulle. Mais les écrits les plus savants, ceux qui font le plus d'honneur à la Belgique régénérée, sont à peine jugés dignes d'une annonce, même dans nos

([1]) Les cinq volumes des œuvres de Raoul furent publiés à Bruges, chez Bogaert-Dumortier, sous format in-8°, de 1826 à 1829. Le premier volume contient les Satires de Juvénal ; le deuxième, les pièces de théâtre et la traduction des poëtes anglais, par Byron ; le troisième, les épîtres, épigrammes, poésies diverses et les examens de différents ouvrages littéraires ; le quatrième, les poëtes hollandais et des traductions de leurs ouvrages ; le cinquième, les traductions des Satires d'Horace et de Perse.

([2]) Les fondateurs du *Mercure belge* étaient : MM. Lesbroussart, Raoul et le baron de Reiffenberg. Ce journal, publié à Bruxelles, a commencé à paraître en 1817. Quant aux *Annales belgiques*, commencées à Gand, en 1818, par M. le comte Alméida, elles furent continuées par MM. Cornelissen, Raoul, Garnier, etc.

recueils périodiques, qui ont pris pour mission de constater le mouvement intellectuel du pays.

Ce déplorable état de choses n'avait point échappé à notre confrère. Pour tâcher d'y remédier, son zèle et sa bonté le portaient parfois à rendre compte d'ouvrages qui sortaient entièrement du cercle de ses études. Pour attirer l'attention sur un jeune savant que les journaux laissaient dans l'ombre, il se faisait naturaliste, physicien, géomètre; la rectitude de son jugement, son esprit éminemment clair et analytique, son style pur et élégant, suppléaient à ce qui pouvait lui manquer de connaissances spéciales, et lui permettaient fréquemment de réparer d'injustes oublis.

Toujours prêt à obliger, il avait assisté à bien des enfantements littéraires; et, après avoir facilité le accouchements les plus laborieux, sa bienveillance le portait ordinairement à se constituer le parrain et le protecteur des nouveau-nés. Sa critique ne devenait vive et acerbe que lorsqu'il rencontrait dans l'arène des athlètes dignes de lui et dont les talents, mal employés, lui semblaient pouvoir compromettre la cause littéraire : il attaquait surtout le romantisme outré et s'en prenait généreusement à ses plus forts champions. Il procédait à la décomposition de leurs écrits avec une analyse impitoyable et souvent, il faut l'avouer, avec un rare bonheur. Il s'était fait une définition particulière de l'ancienne et de la nouvelle littérature. « Les *classiques*, disait-il en riant, sont ceux qui ont fait leurs classes, et les *romantiques* ceux qui ne les ont pas faites. »

Toutefois les vieilles habitudes littéraires de Raoul, ses études qu'il avait constamment dirigées vers les grands écrivains de l'antiquité et du siècle de Louis XIV, le rendaient parfois injuste envers les écrivains modernes; il ne semblait préoccupé que de leurs défauts, sans tenir compte des beautés que renferment leurs ouvrages. Les néologismes,

les incorrections grammaticales, l'absence de clarté étaient poursuivis avec tant d'ardeur, que le reste passait à peu près inaperçu aux yeux de notre Aristarque impitoyable. *L'Anti-Hugo* peut en servir d'exemple. Raoul a fait aussi la critique des *Vêpres siciliennes* et du *Paria* de Casimir Delavigne, de même que de la *Démence de Charles VI*, par Lemercier. Sans le vouloir, il a porté dans l'examen de ces ouvrages une sévérité qui ne peut être justifiée que par la crainte où il était de voir notre jeune littérature prendre une fausse direction.

On retrouve notre confrère avec plus de plaisir sur le terrain de la critique, quand il se livre à l'examen des Satires d'Horace et de Juvénal, à l'appréciation de l'Art poétique ou à celle des immortels poëmes de Virgile. Il préparait sur les Bucoliques de ce dernier poëte un ouvrage analogue à celui de Malfilâtre, qui devait former le tome VI de l'édition de ses œuvres complètes, publiées à Bruges. « A l'époque où l'école vaporeuse qui s'appelle romantique, écrivait-il, nous inonde d'un déluge de compositions plus ridicules et plus barbares les unes que les autres, il ne sera peut-être pas inutile de consigner ici quelques réflexions sur les Géorgiques de Virgile. Ce poëme, le plus parfait dans son genre que nous aient laissé les anciens, est éminemment propre à fixer les principes de la saine littérature, et jamais pareil antidote n'a été aussi nécessaire pour préserver la jeunesse de la contagion des mauvaises doctrines. »

La classe des lettres de l'Académie avait compris ce qu'elle avait à gagner en associant à ses travaux le savant auteur de la meilleure traduction des trois satiriques latins et d'un grand nombre d'ouvrages qui occupent un rang distingué dans la littérature française. Le nom de Raoul manquait depuis longtemps à la liste des membres de l'Académie royale ; la modestie de l'auteur faisait qu'il eût sans

doute été le dernier à s'en apercevoir. Cet oubli fut réparé et Raoul fut nommé dans la séance du 11 janvier 1847.

La mort ne lui laissa pas le temps de nous rendre les services que nous étions en droit d'attendre de son profond savoir et de sa longue expérience. Nous avons cependant reçu de lui un rapport remarquable sur l'utilité de faire participer les jeunes Belges à l'école fondée à Athènes, par le gouvernement français, pour l'étude du grec et des antiquités. Ses formes douces et polies, son commerce toujours sûr et bienveillant, l'autorité de son âge et de son talent lui avaient mérité l'estime de tous ses confrères.

Aucune distinction n'était venue décorer la poitrine de ce vétéran de l'enseignement . Cet autre oubli fut également réparé, et la croix de chevalier de l'ordre de Léopold, déposée sur son lit de mort, parut ranimer un instant ses yeux près de s'éteindre. Il n'éprouvait, disait-il, que le regret de n'avoir plus la force nécessaire pour remercier le ministre par qui il avait obtenu cette distinction, non qu'il fût pris d'un sentiment déplacé de vanité, au moment même où il voyait la tombe s'ouvrir devant lui, la vanité n'eut jamais accès dans son âme, mais parce qu'il était naturellement bon et reconnaissant à l'excès de tout ce qu'on faisait en sa faveur.

La maladie qui le conduisit au tombeau fut longue et douloureuse; il vit approcher sa fin avec résignation. Il exprima lui-même le désir de recevoir les secours de la religion, et expira à l'âge de soixante-dix-huit ans, dans la matinée du samedi 25 mars 1848. Son convoi fut suivi par une affluence nombreuse, et des regrets vivement sentis furent exprimés sur sa tombe.

---

## JEAN-THÉODORE-HUBERT WEUSTENRAAD (1).

Qu'a de commun la poésie avec ce siècle sceptique et tourné vers les choses matérielles? Quelle oreille s'ouvre encore à ses enfants, au milieu des clameurs sauvages qui menacent nos institutions séculaires? La lyre ancienne créait les villes et fondait les empires, dont le génie de la destruction s'attache aujourd'hui à saper les fondements. S'il surgit de loin en loin un poëte animé du feu sacré, il ne tarde pas à être entraîné par le torrent. Mais, pour qui lui résiste et l'observe, ce torrent même a son côté sublime : les plus violentes tempêtes que la main de Dieu déchaîne sur la terre ont aussi leur caractère de grandeur. C'est le spectacle imposant de la vaste transformation sociale à laquelle nous assistons qui a donné ses plus belles inspirations au poëte dont j'aurai à retracer la carrière si courte, hélas! et qui promettait de devenir si brillante ([2]).

([1]) Il était né à Maestricht, le 15 novembre 1805, et il mourut à Jambes, province de Namur, le 25 juin 1849.

([2]) La carrière poétique est assez importante, chez nous, pour exiger l'attention d'un écrivain habile qui consente à lui donner tous ses soins en résumant les travaux qu'elle a produits. Déjà M. Van Bemmel, dans sa *Revue trimestrielle*,

Son origine était modeste, mais moins humble que ne pourraient le faire croire quelques passages de ses poésies. Weustenraad était né à Maestricht : son père, qui exerçait la profession d'avoué, le fit entrer de bonne heure à l'athénée de sa ville natale. Le jeune Weustenraad fit de brillantes études dans cet établissement, qui jouissait d'une réputation justement méritée, et il y développa les premiers germes de son talent poétique.

En 1823, il alla suivre les cours de la faculté de droit de l'Université de Liége, et s'attacha particulièrement au célèbre professeur Kinker. Il puisa dans les préceptes de ce savant un goût prononcé pour les littératures du Nord, et il produisit même quelques compositions en hollandais. Les ouvrages qu'il a publiés depuis portent presque tous un cachet emprunté à ses premières études.

Après avoir obtenu le grade de docteur, il retourna à Maestricht. Le désir de donner de l'activité à sa pensée et de se poser en défenseur de la cause libérale, le porta à s'enrôler dans la presse militante, et il contribua, vers la fin de 1827, à fonder *L'Eclaireur du Limbourg*, journal modéré, mais faisant partie de l'opposition.

Une rixe qui eut lieu, au mois d'août de l'année suivante, entre des bourgeois et des soldats de la garnison de Maestricht, rixe dans laquelle ces derniers firent usage de leurs armes, excita l'indignation de Weustenraad. Sous l'inspiration des sentiments qui le dominaient, le jeune publiciste

continuée avec succès depuis plus de treize ans, nous a fait comprendre ce qu'on peut attendre de lui : M. Van Hollebeke nous a également présenté des garanties dans l'écrit qu'il a publié sur *Les Poëtes belges*, de même que M. Van Hasselt, dans sa *Biographie nationale de la Belgique*. Mais ce qu'il importerait surtout d'avoir aujourd'hui, ce serait, moins une biographie (l'Académie d'ailleurs s'en occupe en ce moment) qu'un tableau historique qui pût montrer les travaux de la nation et apprécier les idées qui dominaient aux diverses époques en même temps que les faits qu'elles ont pu produire.

écrivit un article qui donna lieu à des poursuites judiciaires; mais malgré l'opiniâtreté de ces poursuites, il triompha successivement devant la cour d'assises, le tribunal de police correctionnelle et la cour d'appel.

Ce procès à peine terminé, le ministère public en commença imprudemment un second, qui promettait de suivre à peu près les mêmes phases que le précédent, quand éclata la révolution de 1830. Weustenraad se rendit aussitôt à Bruxelles pour coopérer de tous ses moyens à l'indépendance de la Belgique. Pendant qu'il servait de sa plume la cause qu'il avait embrassée avec tant d'enthousiasme, son frère la servait de son épée : c'est à ce sujet qu'il composa la pièce qui commence par ces vers :

C'est ici que tomba l'élite de nos braves,
C'est ici que mon frère est mort pour son pays,
Mort, à vingt ans, sous les canons bataves...

Dans cette espèce de dithyrambe, l'auteur annonce, d'un ton prophétique, que le régime du sabre est désormais passé :

Soldats, pour le bonheur du monde
Vous ne pouvez plus rien; non, vos chefs ne sont plus
Les symboles vivants du Verbe qui féconde :
Place donc à d'autres élus!

Ces derniers mots trouvent leur explication dans les *Chants de réveil*, qu'il publia vers la même époque, sous le non supposé de Charles Donald ([1]). Weustenraad y proclame avec enthousiasme l'avénement du saint-simonisme et l'inauguration d'une ère nouvelle.

Le saint-simonisme, en effet, venait de faire irruption en

([1]) Tongres, chez J. Billen, 1831, 1 brochure de 32 pages.

Belgique. Pierre Leroux et un élève de l'ancien lycée de Gand, Margerin, furent ses deux premiers apôtres parmi nous. Prêchée ensuite par une série de jeunes missionnaires, dont plusieurs ne manquaient ni de savoir, ni d'éloquence, la religion nouvelle causa, au premier abord, une assez vive sensation. Des observations justes sur les vices de notre état social, des aperçus brillants sur les différentes époques historiques, un système mathématiquement coordonné en apparence et paré de tout le luxe des images orientales, la réhabilitation de la théorie des plaisirs sensuels, en fallait-il davantage pour frapper les esprits et surtout pour séduire de jeunes imaginations? Toutefois, les choses n'allèrent pas aussi loin que chez nos voisins; le bon sens, qui caractérise si éminemment notre nation, prévint les déceptions nombreuses qu'on s'apprêtait à enregistrer.

Les *Chants de réveil* annonçaient déjà un véritable talent poétique, mais qui avait besoin de se perfectionner encore. C'est ainsi du moins que leur auteur en jugea lui-même; car, dix ans plus tard, il les refit presque complétement : il adoucit les images exagérées, supprima différents passages faibles et en conserva le *Chant du prolétaire,* ainsi que *Le Vieux Drapeau.*

Il jugea également à propos de tempérer les acclamations trop vives dont il avait salué la religion nouvelle. Au vers, peu harmonieux d'ailleurs :

**Gloire à toi, Saint-Simon, seul vrai Dieu de ta race,**

qui commençait le troisième *Chant de Réveil,* il substitua :

**Gloire à toi, Saint-Simon, gloire aux fils de ta race!**

Il débuta en même temps par cette strophe qu'on ne trouve pas dans la première édition :

Quand sur les splendides ruines
De ce siècle âgé de trente ans,
L'essaim des nouvelles doctrines
S'abattit à cris triomphants,
Un poëte éclos sous leurs ailes,
Qui les suivait dans leur essor,
S'éprit d'amour pour l'une d'elles,
Et chanta plein d'espoir encor.

Faut-il entendre, par ce dernier mot, que cet espoir n'existait plus dix ans après? Weustenraad, du reste, n'avait pas la prétention d'être invariable dans ses convictions; et qui pourrait l'être dans nos temps de crise? « Ne suivant que ma libre fantaisie, dit-il, n'écrivant que sous le coup d'une émotion réelle, je ne me suis pas même demandé si ma pensée de la veille était toujours conforme à celle du lendemain. La face des choses change et se transforme chaque jour, et la nature de nos sensations change et se transforme avec elle [1]. »

Les *Chants de réveil* furent publiés à Tongres, où Weustenraad avait été nommé substitut du procureur du Roi. Notre poëte resta peu de temps dans cette ville : il y avait été envoyé le 24 février 1831, et le 19 novembre de l'année suivante, il fut appelé à Liége en qualité d'auditeur militaire. Il passa, dans cette position nouvelle, quinze des plus belles années de sa vie, partageant ses loisirs entre ses études, ses amis et des promenades dans la vallée la plus pittoresque et la plus riche de notre pays.

Cependant la lecture des poésies qu'il a composées vers l'époque de son établissement à Liége fait naître, en général, un sentiment pénible. On souffre, en rencontrant des oppositions trop fréquentes entre la misère des prolétaires et la dureté des grands, des malédictions continuelles contre ces

[1] *Poésies lyriques*, préface, page 2.

derniers et des paroles de découragement jetées aux autres. Ces paroles ne font qu'engendrer des sentiments d'envie chez le pauvre, sans améliorer son sort : s'il est, d'ailleurs, des hommes égoïstes et durs, il en est d'autres généreux et compatissants. Quel bénéfice a-t-on retiré depuis plus d'un demi-siècle de ces nombreux appels à toutes les mauvaises passions des hommes? En excitant constamment une partie de la société contre l'autre, on n'a fait qu'augmenter la masse des misères communes.

Ce n'est pas que nous refusions au poëte la faculté d'exprimer ses appréhensions à la vue des tempêtes qui grondent sur notre vieille Europe ; nous applaudissons, au contraire, à son vers prophétique, quand il nous met en garde contre les dangers qui menacent l'ordre social :

Place, place au torrent! il grossit, il s'avance!
Pour arrêter sa marche et dompter sa puissance,
En vain les rois du monde ont uni leurs efforts ;
Encore un jour, une heure, et le lit séculaire,
Le lit étroit, obscur, où gronde sa colère,
Il va l'abandonner pour engloutir ses bords.

Riches trop indolents qui craignez ses ravages,
Au lieu de l'insulter du haut de ses rivages,
Creusez-lui donc un lit plus large et plus profond
Où puissent librement, à travers nos vallées,
Rouler au grand soleil ses ondes nivelées,
Sans ébranler la digue ou menacer le pont.

Ce langage est élevé et mérite d'être entendu. Que l'on compare la pièce d'où ces vers sont extraits (*La Démocratie*) à celle à peu près analogue qu'on trouve dans les *Chants de réveil*, et l'on aura la mesure de l'espace que l'auteur avait parcouru en quelques années.

Un suicide lui inspira deux élégies (*Mystère* et *Chute et Pardon*). Ces pièces, ainsi que plusieurs autres qu'il composa vers 1832 et 1833, laissent encore beaucoup à désirer;

elles portent l'empreinte d'une misanthropie qui ne se trouvait point dans le cœur du poëte et qui n'était que l'œuvre de sa plume. Weustenraad, sans s'en apercevoir, payait son tribut à cette poésie *échevelée* qui prétend être grave et ne respecte ni les mœurs, ni le goût, ni la langue. On se croit grand parce qu'on est extraordinaire, et neuf parce qu'on peint des turpitudes que la littérature avait repoussées jusqu'alors.

N'est-ce pas avec un sentiment pénible que nous avons vu se reproduire avec affectation, dans notre jeune littérature, toutes ces excentricités de style dont quelques écrivains, d'un certain mérite du reste, ont donné le funeste exemple chez nos voisins? Des images forcées, des rapprochements bizarres et inattendus, des paroles triviales employées avec une certaine prétention, un usage immodéré des enjambements affectant de violer toutes les règles de la versification, sont-ce là des modèles à suivre? Est-ce là le langage de la poésie? Et ne vaudrait-il pas mieux se résoudre tout d'abord à écrire en prose?

Weustenraad avait trop de goût pour persister dans une voie aussi fausse, et il avait l'âme trop noble et trop grande pour ne pas sentir ce qu'avaient de dangereux ces appels incessants à une croisade contre l'ordre social. Jamais le sentiment religieux ne l'avait abandonné : c'était la source la plus pure de son talent. Lisez son *Hymne au siècle*, et jugez; l'épigraphe seule révèle toute son âme : ***Au lieu de blasphémer, apprenons à bénir***.

Déjà, dès 1836, en s'adressant *Aux barbares de la civilisation*, il faisait entendre courageusement ces paroles :

Vous avez à la Foi coupé ses vastes ailes,
Restitué le glaive aux archanges maudits,
Des temples profanés expulsé les fidèles,
A l'âme du chrétien fermé le paradis,

Etouffé l'esprit pur sous la matière immonde,
D'un abject égoïsme exaucé tous les vœux,
Placé l'impiété sur le trône du monde
Et mis le désespoir au premier rang des dieux.

Il fallut quelque temps encore à notre jeune poëte pour se reconnaître et pour prendre l'allure libre qui convenait à son talent. C'est en 1841 qu'il se plaça décidément à la hauteur où l'appelait son génie poétique. Inspiré par les merveilles de l'industrie, cette source nouvelle de grandes images où il avait puisé déjà l'idée de plusieurs de ses compositions, il écrivit *Le Remorqueur,* et l'on put dès lors lui assigner le premier rang parmi nos poëtes lyriques.

Jamais, en effet, la poésie, en Belgique, n'avait pris un essor plus élevé. Ce n'est pas cependant que cette pièce soit irréprochable : la critique y trouverait à reprendre, et nous serions peut-être d'accord avec elle ; mais, ici, le poëte vole de ses propres ailes; ses pensées sont nobles et grandes, bien que parfois l'expression manque de noblesse et de grandeur. Dans les hautes régions où il s'est élevé, il se trace sa route à lui-même, et cette route est glorieuse, car elle lui appartient tout entière. J'aurais voulu citer quelques passages de cette œuvre remarquable, mais je m'aperçois que les citations, deviennent impossibles, parce que le mérite réside moins dans les détails que dans l'ensemble; il est, d'ailleurs, des choses qui ne permettent pas une froide analyse.

*Le Haut Fourneau* n'est pas d'une conception moins heureuse que *Le Remorqueur*, mais les difficultés à vaincre étaient plus grandes. Trop de détails techniques et la description de procédés généralement peu connus donnent à cette composition quelque chose d'embarrassé et de monotone que l'art du poëte n'a pu sauver entièrement. Entraîné par le plaisir de décrire, peut-être ne repose-t-il pas assez

son lecteur et ne donne-t-il pas assez de variété à ses tableaux.

Les poésies de Weustenraad sont, la plupart, politiques ou destinées à célébrer les merveilles de l'industrie; cependant quelques-unes, composées vers la fin de sa vie, sont d'un caractère plus doux: il y a répandu toute la sensibilité de son âme; son vers prend plus de mollesse et de grâce, il coule d'une manière plus limpide et plus harmonieuse. Nous distinguerons surtout *La Charité,* l'une des pièces les plus suaves que renferment les *Poésies lyriques* publiées en 1848 :

Femmes, l'hiver est là dans toute sa tristesse,
Ramenant avec lui ces longs jours de détresse
Qui répandent le deuil sous plus d'un toit glacé .
Le pauvre attend quelqu'un pour sauver sa famille;
A son foyer muet plus de rayon qui brille,
Le pain a disparu, le travail a cessé.

Ce début si simple est parfaitement en rapport avec le sujet. Plus loin il continue :

Ne versez pas vos dons en des mains étrangères,
Faites le bien pour vous, comme l'ont fait vos mères;
Il n'est point de devoir et plus noble et plus doux.
Le bien, semé sans bruit, ne tarde pas d'éclore;
Qu'importe à votre cœur que le monde l'ignore?
Il est quelqu'un là-haut qui le saura pour tous.

La petite pièce, intitulée *Les Nuées*, a de la grâce et de la fraicheur. On trouve, en général, dans les dernières productions du poëte des progrès très-sensibles ; sans avoir moins de distinction, la période est plus pleine, plus harmonieuse; la diction est plus pure, la pensée plus complète.

C'est par l'une de ses odes les plus remarquables, la plus remarquable peut-être, que Weustenraad a payé sa bienvenue comme membre de l'Académie royale.

On se rappelle avec quel enthousiasme nous avons applaudi à l'*Hymne au siècle*, dans le banquet fraternel qui, au mois de mai 1847, réunissait le trois classes de l'Académie de Belgique, et avec quels transports le public à son tour accueillit cette même pièce dans la séance publique du lendemain. Le poëte, en effet, s'y révélait dans toute la maturité de son talent; dès son début, on lui voit prendre ses inspirations dans une sphère élevée et proclamer avec magnificence l'œuvre éternelle du Tout-Puissant. Il répudie ces cris de désespoir qui se mêlaient à ses premiers chants, et ne pense plus qu'en franchissant le seuil de la vie, on dépasse en même temps les portes que le Dante fixe à son enfer :

Gloire au Dieu juste et fort qui nous donne la vie!
Trêve à ces chants de deuil, à ces cris d'agonie
Dont trop souvent ma muse attrista son berceau!
L'homme est toujours puissant, la femme est toujours belle,
L'enfant sourit encore au vieillard qui l'appelle,
Le raisin à la coupe et la fleur à l'oiseau.

Frères, le beau soleil, astre que tout adore,
Brille aussi radieux qu'à sa première aurore;
Rien à l'œil du savant n'annonce son déclin.
La féconde nature, auguste et tendre mère,
De son lait généreux nourrit toujours la terre,
Nul flot de volupté n'a tari dans son sein.

Ah! sans doute, l'auteur de l'*Hymne au siècle* et du *Remorqueur* était l'homme le plus capable de faire fleurir la grande poésie sous le climat de la Belgique.

Weustenraad était l'ami sincère de son pays; la plupart de ses poésies lyriques en font foi. La *Prière pour la patrie*, l'ode *A la statue de la patrie* surtout, renferment de généreux sentiments exprimés avec élégance. Il concevait très-bien l'alliance de la royauté avec une liberté sage; il était avant tout ami de l'ordre, et craignait pour sa patrie les fléaux qui attristaient nos voisins :

Des querelles sans but, dignes du Bas-Empire,
L'oubli de tout respect pour les droits les plus saints,
Le désordre des mœurs poussé jusqu'au délire,
La révolte toujours suspendue aux tocsins.

L'amour de nos vieilles institutions et de nos libertés communales, uni au désir d'en rendre la connaissance populaire, le porta aussi à travailler pour le théâtre. Il donna, en 1830, son drame historique, *Laruelle*. Cet ouvrage eut plusieurs représentations et fut chaudement applaudi; mais ce succès, il faut en convenir, s'adressait plus aux sentiments patriotiques de l'auteur qu'au mérite de sa pièce. Trop de longueurs et d'invraisemblances devaient nécessairement nuire à ce drame, qui semble plutôt destiné à la lecture qu'à la représentation. L'ouvrage est dédié à M. Polain, son collègue à l'Académie, en témoignage d'amitié et de reconnaissance pour ses utiles conseils. M. Polain n'était pas le seul de nos confrères avec qui Weustenraad se fut lié d'amitié pendant son séjour à Liége; MM. Borgnet, Lesbroussart et Grandgagnage vivaient également dans son intimité. Ils avaient été les confidents de ses travaux et de ses projets d'avenir; ils avaient pu lire dans cette belle âme.

Weustenraad avait été nommé correspondant de la classe des lettres de l'Académie, le 11 janvier 1847; au mois d'août de la même année, il fut appelé à Bruxelles en qualité d'auditeur militaire du Brabant. Son séjour parmi nous contribua à répandre de la variété dans les travaux académiques: il communiqua successivement les prémices des charmantes compositions qu'on trouve à la fin de ses *Poésies lyriques* et qui ont si dignement couronné sa carrière.

Il paraît qu'il avait écrit un poëme flamand en plusieurs chants. Dans ce poëme héroï-comique, qu'il ne comptait pas publier, il donnait un libre essor à sa gaieté et passait,

selon l'expression du poëte, ***du grave au doux, du plaisant au sévère.***

En quittant Maestricht et en abandonnant la rédaction de l'***Éclaireur du Limbourg***, Weustenraad n'avait point renoncé à la presse périodique; il s'en occupa, au contraire, pendant toute sa vie: c'était pour lui une espèce de besoin de déverser dans un journal l'excès d'activité de son intelligence. Il prit successivement part à la rédaction du ***Courrier belge***, du ***Politique***, de ***La Tribune***, de ***L'Indépendance***, etc. Il était l'un des soutiens les plus actifs et les plus éclairés de la ***Revue belge***, recueil périodique fondé en 1835, par l'association pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique. Il se distinguait surtout par son impartialité et sa bienveillance, c'est un hommage que s'est plu à lui rendre un de ses plus dignes émules. Voici, en effet, comment s'exprime M. Éd. Wacken, dans l'article nécrologique consacré à Weustenraad dans la ***Revue de Belgique*** [1] : « Il s'empressait d'accueillir et d'encourager les jeunes gens chez lesquels il avait cru deviner quelque espérance d'avenir : il ne négligeait rien pour leur ouvrir la route du succès, lui qui souvent négligeait le soin de sa propre renommée. Nous acquittons nous-même une dette de reconnaissance en rendant ce témoignage à la mémoire de celui dont les conseils et l'amitié ne nous abandonnèrent jamais. »

En 1835, la Croix de Fer avait été la récompense du citoyen; la croix de chevalier de l'ordre de Léopold, au commencement de 1848, devint celle du poëte. Le rapport qui le présentait au choix du souverain établissait les titres incontestables que notre confrère avait à cette distinction.

(1) Numéro de juillet 1849. On trouve dans ce même numéro une pièce de vers également consacrée à la mémoire de Weustenraad, par M. Adolphe Mathieu.

L'amitié n'était entrée pour rien dans ce choix ; si Weustenraad lui-même avait pu s'y méprendre, un incident survenu vers la même époque eût pu le détromper. La retraite de M. Lesbroussart ([1]) avait laissé vacante la chaire de littérature française à l'Université de Liége. Weustenraad, qui tournait toujours les yeux vers sa ville de prédilection et qui ne désirait rien tant que de pouvoir se consacrer exclusivement aux lettres, demanda la place au ministre de l'intérieur ; cette place fut donnée à un autre. Loin d'en prendre de l'humeur, notre poëte fut le premier à reconnaître, avec la plus complète modestie, tout ce qui pouvait lui manquer pour remplir convenablement le poste qu'il ambitionnait. Avant même de connaître la décision du gouvernement, il rendait pleine justice au mérite de son compétiteur et parlait de l'issue probable de cette affaire comme s'il n'y eût point été intéressé.

Cependant sa position ne tarda pas à s'améliorer : vers la fin de 1848, il fut investi des fonctions de greffier du tribunal civil de Bruxelles ; il trouva dans cette place, avec une certaine aisance, les loisirs nécessaires pour se livrer à ses travaux favoris. Ce n'était pas justement l'*otium cum dignitate*, mais un état qui en approchait beaucoup.

Aux dernières vacances de Pâques, Weustenraad avait été appelé à faire partie du jury d'examen pour les lettres ; ce genre d'occupation, auquel il n'était point habitué, l'avait fatigué, il avait d'ailleurs également souffert d'une violente atteinte de la grippe ; il sentait le besoin de se distraire et de rétablir sa santé. Ce fut à regret qu'il renonça à se faire entendre dans la séance publique de l'Académie du mois de mai 1849, pour laquelle il préparait une composition lyrique

([1]) Voyez plus haut, pages 367 à 400, ce qui concerne l'élégant auteur des poëmes *Les Belges* et *L'Art de conter*, qui figurent en première ligne dans notre littérature nationale.

nouvelle qui n'eût certes pas été le joyau le moins admiré du précieux héritage qu'il nous a légué (¹). Mais le chant qu'il méditait, ce dernier chant du cygne, ne devait pas s'achever sur cette terre.

Après s'être arrêté quelque temps dans la province de Liége, il était arrivé à Namur dans l'après-midi du 23 juin; il avait quitté Fauquemont la veille et avait passé la nuit à Liége; il comptait rester une partie de la journée du dimanche en famille, avec ses amis, et partir ensuite pour Bruxelles. Il était heureux et content; et, avec cette gaieté franche et naïve qui le caractérisait, il se livrait aux plus riants projets d'avenir pour sa famille et pour lui. Rien n'annonçait encore le coup fatal qui bientôt devait anéantir cette belle intelligence.

Ce ne fut que dans la matinée du dimanche, vers neuf heures, que Weustenraad sentit les premières atteintes du mal; vers deux heures de l'après-midi, il désira voir un médecin, qui, en arrivant, reconnut tout d'abord les terribles symptômes du choléra. Le mal faisait des progrès effrayants; la plus profonde consternation avait succédé aux élans de bonheur qui, le matin encore, régnaient dans la famille. Weustenraad, exténué par d'atroces souffrances, se trouvait dans le délire; son épouse était anéantie (²);

(¹) Voici l'extrait d'un billet que je reçus de lui avant notre séance :

« Mon ami, les travaux du jury ont si complétement absorbé mon temps, depuis plus de trois semaines, qu'il m'a été impossible d'achever la pièce que je destinais à notre séance publique. Ajoutez à cela que j'ai eu une violente attaque de grippe, et que je me trouve, aujourd'hui encore, dans la nécessité de m'abstenir de toute occupation sérieuse. Je regrette vivement ce contre-temps. Je m'étais fait une véritable fête de déférer à vos désirs et à ceux de mes collègues, qui se montrent si bienveillants envers moi. »

(²) La plupart des détails qui précèdent sont extraits de deux lettres écrites immédiatement après la mort de Weustenraad, par l'une des personnes qui l'ont soigné. Nous en devons la communication à l'amitié de M. Ad. Borgnet.

M. Jules Borgnet, son gendre [1], et quelques amis lui prodiguaient les soins les plus empressés, mais sans se rendre bien compte de son état. Vers la fin de la soirée, le malade leur paraissait plus calme, sa respiration seule était encore très-agitée : c'était, hélas! le râle de la mort. Toute illusion dut bientôt cesser, et, vers une heure du matin, Weustenraad avait cessé de vivre.

L'annonce de cette perte cruelle retentit de la manière la plus douloureuse dans toute la Belgique : le pays sentait, en effet, qu'il venait de perdre l'un de ses meilleurs citoyens et son poëte lyrique le plus distingué. Chacun regardait comme un sujet de deuil public la mort prématurée d'un écrivain dont le talent faisait l'orgueil de notre jeune littérature. Notre Académie se joignit aux nombreux amis que Weustenraad comptait à Bruxelles, pour lui ériger un monument funèbre; le Cercle artistique et littéraire, dont il était membre, fit inscrire dans ses salons, son nom en lettres d'or, en attendant qu'on pût y placer son portrait. Le Cercle artistique et littéraire de Liége faisait, en même temps, frapper une médaille pour consacrer son souvenir, et là aussi ses amis s'unissaient pour couvrir d'un monument le lieu où reposeront désormais ses restes [2]. Tant de manifestations simultanées ne prouvent pas seulement en faveur du mérite poétique de notre confrère, elles montrent encore qu'il avait mérité l'estime générale par sa droiture et par la noblesse de son caractère.

(1) Weustenraad s'était marié en 1829; sa belle fille, plus tard, épousa M. Jules Borgnet, archiviste de la ville de Namur.

(2) Weustenraad est mort le 25 juin 1849, dans la commune de Jambes, située aux portes de Namur, c'est là qu'ont été déposés ses restes.

## LÉONARD PYCKE (1).

M. Léonard Pycke, comme littérateur, appartient entièrement à l'Académie royale de Bruxelles, puisque les différents écrits qu'il a composés se trouvent tous insérés dans ses recueils, et que l'idée même de rédiger ses deux mémoires les plus importants, lui a été suggérée par les programmes de la compagnie. Comme jurisconsulte, comme homme d'État, il s'était acquis déjà une réputation très-distinguée, en publiant son premier mémoire *Sur l'état de la législation et des tribunaux ou cours de justice dans les Pays-Bas autrichiens avant l'invasion des armées françaises, et sur les changements que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de vingt ans, ont opérés dans la législation et l'administration de la justice civile et criminelle*. Ce mémoire fut couronné par l'Académie, en 1822 (²), à l'époque même où une haine ministérielle lui suscita le

(¹) Né à Meulebeke en 1781, il est mort à Courtrai, le 8 février 1842.

(²) Pycke obtint la médaille d'or; c'est par erreur que M. Van de Putte dit, dans sa notice sur ce savant, que l'*Académie lui décerna le deuxième prix*.

procès malheureux dont retentit toute la Belgique et dont notre confrère sortit victorieux [1]. La palme académique dut adoucir les chagrins amers qu'il éprouva par ces poursuites. Pycke reprit sa place aux états généraux, et, en 1827, il apporta à l'Académie un nouveau mémoire, auquel fut décernée une nouvelle médaille d'or; il s'agissait cette fois de répondre à la question : ***En quel temps les corporations connues sous le nom de métiers*** (neeringen en ambachten) ***se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas? Quels étaient les droits, priviléges et attributions de ces corporations? par quels moyens pouvait-on y être reçu et en devenir membre effectif?***

Ces deux ouvrages pleins d'érudition et le caractère honorable de l'auteur, qu'on avait pu mieux apprécier encore au milieu des poursuites judiciaires, lui ouvrirent, en 1829, les portes de l'Académie.

(1) « Sa nomination de maire (de Courtrai), nom qu'on changea bientôt en celui de bourgmestre, remonte au 25 juillet 1817 et fut comme le signal d'une suite de tracasseries.... Une dénonciation anonyme, dans laquelle fut enveloppée une grande partie de la régence, fut faite au gouvernement, et M Pycke fut envoyé devant le tribunal correctionnel de Bruges, du chef de prévention d'un délit prévu par l'article 175 du Code pénal. L'arrêt qui prononce ce renvoi, porte qu'il y a des charges suffisantes pour établir que le prévenu *Léonard Pycke a fourni des briques pour la reconstruction de la halle et la construction de deux haubettes dans la ville de Courtray*, et ce dans le temps qu'il était bourgmestre de la même ville, et *comme tel chargé d'en ordonnancer les payements ou de faire la liquidation des mêmes dépenses*.

» Du chef de cette accusation, il fut emprisonné au mois de juin 1822, et choisit pour ses défenseurs MM. De Vleeschouder et Beyens, du barreau de Bruxelles, avec lesquels il était depuis longtemps lié d'amitié. On employa d'abord les moyens de cassation contre l'arrêt rendu par la chambre de mise en accusation, et le prévenu, de concert avec M. l'avocat Beyens et l'avoué Maudos, publia ses moyens de cassatioo en une brochure de 27 pages in-4°. Ce mémoire, remarquable par sa lucidité et sa logique serrée, démontre à l'évidence l'innocence du prévenu. Il est adressé à MM. les président et conseillers de la cour supérieure de justice, à Bruxelles, première chambre, siégeant comme cour de cassation, et ne porte pas de nom d'imprimeur. Les moyens de cassation furent cependant rejetés, et l'inculpé parut devant la cour de Bruges, présidée par M. Van de Velde, au

L'étude du droit absorbait tous les instants de liberté que laissaient à notre jurisconsulte les affaires publiques; et sans doute ses écrits auraient été plus nombreux, si l'accomplissement de ses devoirs aux états généraux lui avait laissé plus de loisirs. Il se faisait, avec raison, une haute idée de la position du législateur; et il savait y sacrifier jusqu'à ses goûts et ses penchants les plus chers. Aussi devait-il applaudir aux efforts de l'Académie pour ranimer l'étude du droit et pour honorer la mémoire des hommes qui s'en étaient occupés chez nous avec le plus de distinction. « Si l'usage, suivi dans quelques pays voisins de faire l'éloge des grands hommes qui ont excellé dans la science des lois et de la jurisprudence, dit-il dans son premier mémoire couronné, si le devoir de célébrer les talents et les utiles travaux de nos jurisconsultes ne sont pas devenus académiques parmi nous, c'est du moins une conception honorable pour l'Académie de Bruxelles, un véritable service rendu à la patrie, que d'avoir institué un prix pour un genre de travail qui rappellera la mémoire de plusieurs célèbres concitoyens qui ont passé leur vie à perfectionner les lois et à faciliter l'administration de la justice, objets si précieux et d'autant plus dignes d'envie, qu'ils contribuent toujours d'une manière puissante à maintenir la paix sociale et à former le bonheur des citoyens. »

Jusqu'au moment de la révolution, en 1830, M. Pycke avait continué à siéger aux états généraux. Les persécutions de 1822 l'avaient vivement atteint et lui avaient peut-être même ôté une partie de son énergie naturelle; mais elles ne lui avaient laissé aucun fiel contre le gouvernement. Dès qu'il vit éclater la tempête, il se rendit à la Haye, et quand

mois de décembre 1822. L'acquittement suivit la défense, et M. Pycke fut mis en liberté le 22 du même mois. » (*Annales de la Société d'émulation de Bruges*, tome IV, page 165.)

la révolution fut consommée, il revint dans ses foyers et renonça à la carrière politique.

La législation ancienne de la Belgique et nos vieilles institutions occupaient alors une place très-large dans les travaux de notre Académie. Nous avions proposé pour le concours de 1833 une question sur les attributions politiques dont jouissaient les anciens états des provinces, sous le triple rapport de la souveraineté, de la législature et de l'administration publique et provinciale. Mais cette question, tout intéressante qu'elle était, dut être retirée, et notre confrère prit l'engagement de la traiter lui-même, dans un mémoire spécial ([1]). A la séance du 15 décembre 1835, il nous exposa le plan qu'il comptait suivre en composant cet ouvrage immense, qui se trouvait déjà très-avancé ([2]); mais l'affaiblissement de sa santé et la perte progressive de ses facultés intellectuelles ne lui ont pas permis de l'achever.

Léonard Pycke était né à Meulebeke, petite ville de l'ancienne châtellenie de Courtrai; c'est dans ce dernier lieu qu'il mourut. Il avait commencé ses études en droit à Paris ([3]) et il conservait un profond souvenir de ces premiers instants de sa jeunesse. Peu de temps avant sa mort, l'auteur de cette notice le rencontra tristement appuyé contre un mur voisin de la

([1]) M. Van de Putte, dans sa notice sur notre confrère, dit au sujet de ce même concours : « M. Pycke avait écrit sa réponse sur cette question, lorsque l'Académie jugea à propos d'annoncer que la question était retirée du concours. Ce travail peut cependant être considéré comme un des meilleurs sortis de la plume du jurisconsulte courtraisien. » Il faut qu'il y ait ici quelque méprise. M. Pycke ne pouvait concourir, puisqu'il était membre de l'Académie depuis quatre ans; d'ailleurs, il était l'un des juges, et c'est même sur sa proposition que la question fut retirée.

([2]) Voyez le *Bulletin* (t. II, p. 417) de cette séance. M. Pycke y a fait connaître le plan qu'il comptait suivre.

([3]) Il fit ses premières études au collége de Mol, dans la Campine, et acheva à Bruxelles son cours de droit qu'il avait commencé à Paris. C'est en 1808 qu'il s'établit à Courtrai, comme avocat, et il ne tarda pas à s'y faire une nombreuse clientèle.

Sorbonne, et les yeux fixés sur les fenêtres les plus élevées d'une maison de la rue Laharpe, c'était là que notre confrère avait habité pendant ses premières études. Pycke était d'un commerce très-doux, d'une sûreté à toute épreuve; connaissant fort mal le talent de déguiser sa pensée sous des dehors polis, mais possédant au plus haut degré la politesse du cœur. Sa fermeté aux états généraux avait été la source de ses disgrâces et des persécutions dont il fut victime; il sut les subir avec calme et dignité; et s'il montra quelque orgueil, ce fut avant son triomphe. Léonard Pycke portait véritablement en lui le type du caractère flamand, type énergique qui s'efface malheureusement de jour en jour, en perdant ses formes saillantes et décidées, sous le niveau de ce qu'on est convenu de nommer la civilisation.

---

## PHILIPPE BERNARD (1).

---

Ph. Bernard avait contracté de bonne heure l'habitude du travail et le goût de l'étude : ces heureux éléments portèrent leurs fruits dès qu'il se trouva en position de les faire valoir. C'est à l'Université de Louvain que commença sa carrière littéraire. Un travail intéressant sur les archontes de la république d'Athènes lui valut la médaille d'or au concours universitaire de 1824, et il reçut plus tard, dans la même université, le grade de docteur en philosophie et lettres.

C'était surtout vers l'enseignement que le portaient ses habitudes laborieuses et sa bienveillance naturelle pour la jeunesse. Après la révolution de 1830, il fut chargé, au collége communal de Louvain, de l'enseignement de plusieurs cours d'histoire et de géographie. Des modifications apportées dans cet établissement l'arrachèrent, en 1837, à ses paisibles occupations; il vint s'établir à Bruxelles, et profita de ses loisirs forcés pour publier quelques ouvrages classiques.

C'est ainsi qu'il nous a donné successivement, en les enri-

(1) Né à Arlon, le 28 avril 1797, il est mort à Bruxelles le 7 décembre 1853.

chissant d'annotations, le discours funèbre de Lysias (1837), les œuvres de Salluste (1838), la traduction d'une chrestomathie grecque et d'une autre latine d'après Jacobs (1840 et 1841), une traduction très-estimée de l'histoire de l'Église, par Dœllinger, etc. Il avait fait paraître aussi, en 1839, un essai historique sur les anciens Belges, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête de la Gaule par Jules César.

Le gouvernement ne tarda pas à distinguer son mérite : il le chargea d'examiner et d'analyser les manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Bourgogne. Bernard s'acquitta avec zèle et talent de cette honorable mission, et publia successivement sept rapports d'un haut intérêt, que le gouvernement a livrés à la publicité.

Dès l'année 1842, il avait été associé aux travaux de l'Académie en qualité de membre correspondant, et il avait témoigné, par différentes communications d'un grand savoir, combien il attachait de prix à cette distinction.

En 1845, la chambre des représentants lui confia les fonctions de conservateur de sa bibliothèque. Quelque temps après, le gouvernement l'appela à un poste de confiance, à celui d'inspecteur de l'enseignement moyen. Il fut, en outre, désigné comme membre du jury pour l'examen d'élève universitaire et devint, en 1849, secrétaire de ce jury dans le ressort de la Cour d'appel de Liége.

Ceux qui l'ont connu ont pu apprécier son profond savoir, la solidité de son caractère et sa modestie si simple et si vraie, qualités précieuses qui cependant n'ont pu désarmer la mauvaise fortune contre laquelle il a lutté jusqu'à son dernier instant.

Une notice écrite de la main même de Bernard et qu'il avait bien voulu nous remettre, suppléera à ce qu'offrent d'incomplet les paroles qui précèdent : « Je dois le jour, dit-il, à

des parents honorables qui, jouissant d'une fortune aisée, n'épargnèrent rien pour faire donner à leurs enfants une éducation soignée. Étant encore fort jeune, je fus envoyé au petit séminaire de Metz pour y faire mes humanités. Après y avoir achevé ma rhétorique avec quelques succès, je me rendis, dans la vue de renouveler mon cours de rhétorique, au collége de Sedan, où enseignait alors l'abbé Caillon, qui avait dirigé, pendant douze ans, le collége de Wilna, en Pologne. M. Caillon est le premier bon professeur que j'eusse eu jusqu'alors ; c'est lui qui m'inspira le goût des études historiques et philologiques, et je me sens heureux de pouvoir lui payer ici le juste tribut de ma reconnaissance. Mon second cours de rhétorique ayant été couronné par l'obtention de tous les premiers prix, je retournai à Metz pour y faire ma philosophie. A cet effet, au lieu de rentrer au séminaire, je me fis inscrire au lycée de cette ville, et j'y eus pour professeur M. Mongin, qui passait, en France, pour être un profond penseur et qui, en effet, s'est fait connaître par une logique ou grammaire générale justement estimée des savants. Malheureusement l'arrivée des alliés, en 1814, m'empêcha d'achever mon cours de philosophie, et je fus obligé de retourner chez mes parents. Il y eut donc dans mes études une interruption qui dura jusqu'en 1820. Dans cet intervalle, ma famille éprouva les plus cruels revers, et au bout de quelques années, je me trouvai sans ressource. Une place de maître d'études devint alors vacante au collége de Mons, je me mis sur les rangs des postulants, et je l'emportai. Je l'occupai pendant deux ans, mais prévoyant que, sans grade académique, ces fonctions ne me mèneraient à rien, je résolus d'aller sonder le terrain à l'Université de Louvain, pour voir si, dénué de tout comme je l'étais, il ne serait pas possible d'y faire mes études universitaires. Les professeurs de la faculté de philosophie et

lettres accueillirent ma demande avec le plus vif empressement. Non-seulement ils m'exemptèrent du payement des cours, mais ils me firent obtenir une bourse de 200 florins par an. Établi à Louvain, je ne tardai pas à être nommé adjoint du secrétaire-inspecteur de l'Université, aux appointements de 300 florins. Bientôt ma bourse de 200 florins fut portée à 300, de sorte que j'avais une assez belle position pour un étudiant, et j'avoue que je la regrette encore et que je la regretterai toute ma vie. Mais si, sous le rapport matériel, je jouissais de quelque aisance, les affaires administratives du secrétaire-inspecteur me donnaient tellement de besogne que le jour suffisait à peine pour m'en acquitter et que je devais employer la nuit à étudier les matières qui faisaient l'objet des cours universitaires. Cependant, au milieu de ce double labeur, je ne perdis point courage ; tout surcroît de travail semblait, au contraire, me ranimer et me donner de nouvelles forces. Ainsi la faculté des lettres ayant mis au concours, en 1823, la question suivante : ***Exhibeatur commentatio historico-critica de archontibus reipublicae Atheniensis***, ni la difficulté du sujet, ni les longues et pénibles recherches qu'il exigeait, ni le peu de temps dont je pouvais disposer, rien enfin ne put me détourner de composer un mémoire en réponse à cette question. Ce mémoire fut couronné en 1824. A la même époque, la chaire de cinquième étant devenue vacante au collége de Louvain, le bureau d'administration de cet établissement vint lui-même m'offrir cette place, et je fis mon entrée dans la carrière de l'enseignement public. Quelque temps après, je subis l'examen de la candidature en philosophie et lettres. Le temps qui s'écoula de la fin de l'année 1824 au mois d'août 1826 fut consacré, d'un côté, à me préparer à l'examen du doctorat et à écrire ce qu'on appelait alors la *thèse* que je devais défendre à cette occasion ; de l'autre, à étudier

le flamand et le hollandais, qui avaient été imposés aux professeurs des athénées et colléges des provinces flamandes du royaume. Enfin le 3 août 1826, je subis l'examen du doctorat en philosophie et lettres ; mais mes occupations ne me permirent point alors de mettre la dernière main à l'ouvrage que j'avais préparé pour cette épreuve. Je fus obligé de remettre ce travail à une autre époque.

» Sur ces entrefaites, l'année 1830, qui devait bouleverser tant de choses et amener une ère nouvelle sous le rapport politique, amena aussi la réorganisation du collége de Louvain. Jusqu'alors cet établissement avait compté six classes d'humanités et une classe préparatoire, de sorte que les élèves devaient rester sept ans au collége pour achever leurs cours d'humanités. On jugea à propos de réduire ce temps à cinq années, d'établir cinq classes de langues anciennes et modernes et d'y joindre des cours spéciaux d'histoire et de géographie, ainsi que de mathématiques. On me chargea des cours d'histoire et de géographie, en les restreignant, toutefois, aux trois classes supérieures : dans le premier, je donnai un aperçu de la géographie; dans le second, l'histoire du moyen âge; dans le troisième, l'histoire des temps modernes. Je continuai à enseigner ces branches jusqu'au mois d'août 1837. En même temps, pour récompenser le zèle que j'avais montré à m'acquitter de mes devoirs, la régence de Louvain me confia la direction du pensionnat attaché au collége de cette ville, direction que j'occupai depuis 1830 jusqu'à la translation de l'Université catholique de Malines à Louvain.

» Les événements de 1830 m'avaient empêché de songer au grade de docteur pour l'obtention duquel j'avais rempli toutes les formalités. Au mois de juillet 1833, j'obtins ce grade avec la plus grande distinction. Il n'était plus question alors de la défense d'une thèse. Cependant, depuis plusieurs

années, je m'étais occupé, dans mes heures de loisir, d'un travail sur l'une des oraisons de Lysias, travail qui avait été primitivement destiné à me servir de dissertation inaugurale. Voulant utiliser cet ouvrage, j'y mis la dernière main. Mais avant de le publier, je crus devoir le soumettre à l'avis de juges compétents. Je l'adressai donc à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Dans la séance du 2 avril suivant, un rapport favorable me valut, de la part de M. le ministre de l'intérieur, un subside pour couvrir les frais d'impression de cet ouvrage, qui fut imprimé à Louvain, en 1837, sous le titre : *Lysiae oratio funebris, lectionis varietate instructa et commentario in usum scholarum illustrata*; 1 vol. in-8°.

» Le collége de Louvain ayant été supprimé en 1837, je vins me fixer à Bruxelles et j'avisai de suite aux moyens d'y avoir de l'occupation. Sur la recommandation de quelques personnes bienveillantes, je fus employé par la Société nationale pour la propagation des bons livres. Mais cette société, ayant cessé, en 1840, de publier des ouvrages de ce genre, je me vis tout à coup sans occupation. Pour ne pas rester oisif, je résolus d'entreprendre un travail sur les nombreux manuscrits grecs déposés à la Bibliothèque royale. »

M. Nothomb, alors ministre de l'intérieur, voulut bien encourager ce travail, qui donna successivement lieu à plusieurs publications. Le 22 juin 1842, il prit un arrêté par lequel il chargea Bernard de visiter, dans les provinces de la Flandre orientale, de la Flandre occidentale et d'Anvers, les établissements d'instruction moyenne recevant des subsides de l'État, et en même temps ceux qui alors étaient en instance pour en obtenir. Le 8 juillet de l'année suivante, le ministre le chargea de nouveau de visiter les établissements de la même catégorie dans les provinces de Limbourg et de Namur.

Le 10 mai 1842, l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles avait nommé Bernard, à une grande majorité, correspondant de la classe des lettres. Bientôt après, un arrêté royal du 3 octobre 1845 le nomma professeur agrégé à l'Université de Liége (faculté de philosophie et lettres).

Vers la fin de sa vie, Bernard avait été nommé bibliothécaire de la Chambre des représentants; il était déjà attaché précédemment au secrétariat de l'Académe, et il continua à remplir ces deux emplois. Le 5 novembre 1846, il fut nommé inspecteur pour les humanités dans les établissements d'enseignement moyen : malgré cette position élevée, Bernard témoigna le désir de continuer, quelque temps encore, les modestes fonctions qu'il remplissait, depuis plusieurs années, au secrétariat de l'Académie; l'on avait trop à se louer de lui pour se priver de ses services, alors surtout qu'il trouvait le moyen d'améliorer une position qui avait été compromise par de nombreux malheurs.

Uniquement occupé de ses études et des soins de sa famille, Bernard vivait éloigné de toute intrigue et en quelque sorte étranger à tout ce qui se passait dans le monde politique. Il était certainement mieux informé de ce qui s'était fait à Athènes ou à Rome que de ce qui pouvait bouleverser notre ordre social. Malgré cette indifférence apparente, il était très-sensible aux témoignages d'affection dont il était l'objet, et il aimait à montrer sa reconnaissance : on peut citer cette qualité, parce qu'elle est moins commune qu'on ne le pense. Ses vertus personnelles et ses talents méritaient à coup sûr une meilleure fortune que celle qu'il a éprouvée. Ses derniers jours ont été attristés par des chagrins dont les consolations de sa famille et dont sa philosophie n'ont pu adoucir entièrement l'amertume.

---

## MATTHIEU-ÉDOUARD SMITS (1).

---

Orphelin dès l'âge de sept ans, Smits fut placé par son tuteur dans un pensionnat, et, plus tard, au Lycée de Bruxelles, d'où il sortit âgé de dix-sept ans. L'année suivante, il embrassa la carrière des armes et s'enrôla, comme volontaire, dans la *légion hanovrienne*, corps de cavalerie au service de France et que commandait le brave Évers, son compatriote. Smits se mit en marche pour rejoindre le dépôt de son régiment, qui se trouvait au fond de l'Italie. Il avait pour compagnon de voyage Ch. Morel, qui, avant d'être atteint par la conscription, avait préféré, comme lui, de désigner le régiment auquel il désirait appartenir. Cette détermination n'eut d'autre effet que de procurer aux deux jeunes Bruxellois le plaisir de parcourir ensemble, au plus bel âge de la vie, une des contrées les plus pittoresques de l'Europe. Ils n'eurent pas même le temps de connaître l'assujettissement ni les dangers du service militaire, car, immédiatement après leur arrivée en Italie, un décret impérial prescrivit le renvoi dans leurs foyers de tous les sujets fran-

(1) Né à Bruxelles, le 19 mars 1789; il mourut à Ixelles, près de Bruxelles, le 22 janvier 1852.

çais qui faisaient partie de la légion hanovrienne, où l'on ne devait plus recevoir désormais que des déserteurs étrangers.

Smits repassa donc les Alpes, et, dès qu'il fut à Paris, il entra dans une institution particulière comme professeur de latin et de mathématiques : c'était évidemment méconnaître sa vocation; aussi abandonna-t-il bientôt le collége pour la carrière administrative. Après deux ans d'attente, il fut envoyé à Boulogne-sur-Mer, comme inspecteur d'un service militaire, et, peu après, à Anvers, pour remplir un emploi dans la marine. Notre jeune compatriote n'était pas au bout de ses pérégrinations: en 1811, il suivit, à Amsterdam, en qualité de secrétaire particulier, M. le comte de Celles, qui venait d'être nommé préfet du département du Zuyderzée. Jusque-là, ses loisirs avaient été consacrés à la poésie; ses nouvelles fonctions le portèrent à s'occuper d'études plus sérieuses : il fut chargé de la rédaction d'une statistique du département et il en composa la première partie, qui n'a jamais vu le jour.

L'arrivée des alliés, en 1813, fit de nouveau diversion à ses études : il fut contraint de fuir, et, en cherchant à rentrer en Hollande, il tomba entre les mains des Prussiens : les témoignages les plus accablants s'élevaient contre lui; il faillit être fusillé, mais il échappa à ce nouveau danger, et il en fut quitte pour un mois d'emprisonnement.

En janvier 1814, il fut attaché, comme caissier et secrétaire interprète, au payeur général de l'armée suédoise, et il assista à l'entrée des alliés dans Paris. Il retourna ensuite à Amsterdam, où le rappelait une inclination de cœur. Il épousa M^me la veuve Van Staphorst, fille du général pensionné Van Baërle, ancien gouverneur militaire des petites Indes (Surinam) [1]. A l'époque de l'organisation de la Bel-

[1] Il eut de cette union plusieurs fils : l'aîné, William Smits, officier du génie

gique, dont le prince d'Orange, depuis roi des Pays-Bas, venait d'être nommé gouverneur général, Smits entra au commissariat général de l'intérieur, à Bruxelles.

L'esquisse rapide qui vient d'être tracée des premières années de Smits suffira pour montrer que la stabilité n'était pas le côté essentiel de son caractère : il était avant tout homme d'imagination; ses passions étaient très-vives et dominaient souvent sa raison. Avide de renommée, il a essayé tous les chemins pour y parvenir, et parfois ses tentatives ont été couronnées de succès. Avec plus de constance et avec son heureuse organisation intellectuelle, il lui eût été facile d'aller plus loin encore. On l'a vu tour à tour poëte, statisticien, improvisateur, peintre [1], publiciste, administrateur. Je ne le suivrai pas dans toutes ces carrières, dont souvent il ne changeait que pour se trouver en compagnie de quelque ami ou pour s'attacher aux pas de ceux qui étaient en possession de fixer l'attention publique.

Je me bornerai à considérer plus particulièrement les services qu'il a rendus comme statisticien : il serait injuste cependant de passer absolument sous silence ses œuvres poétiques, qu'on peut placer parmi ses principaux titres à l'estime de ses concitoyens. Ses trois tragédies, ***Marie de Bourgogne, Elfrida ou la Vengeance*** [2] et ***Jeanne de Flandre***, méritent surtout d'être mentionnées d'une manière très-honorable. Ces pièces ont une valeur réelle et ont subi l'épreuve de la représentation, sinon avec un très-grand avantage, du moins avec ce qu'on est convenu de nommer un succès d'estime; et c'est beaucoup, si l'on considère la

dans l'armée belge, a bien voulu nous donner différents renseignements pour la rédaction de cette notice.

(1) Comme peintre de miniature, il a fait quelques portraits qui ne sont pas sans mérite.

(2) Voyez plus haut, page 379, ce qui arriva à la première représentation de cette pièce.

difficulté de se produire avec un certain aplomb sur la scène tragique. Je sais que cette appréciation n'est pas tout à fait d'accord avec ce qu'on lit dans l'*avant-propos*, extrêmement laudatif, placé en tête des *OEuvres poétiques* de notre compatriote ([1]). On y lit aussi : « M. Smits a fait de la littérature nationale à une époque où l'on ne cultivait, en Belgique, de littérature d'aucune espèce. » Cette manière de louer un écrivain lui fait plus de tort que de bien aux yeux des personnes impartiales. A l'époque où Smits fit son entrée dans la carrière littéraire, il y rencontra l'auteur du poëme le mieux écrit peut-être que l'on ait composé en Belgique, Lesbroussart, devant lequel, lui-même, s'est incliné avec raison dans plusieurs de ses ouvrages; il y rencontra également de Stassart, de Reiffenberg, Raoul, Baron, Rouvroy, etc., dont les écrits, justement estimés, ont eu certainement autant de retentissement que les siens.

Non-seulement Smits écrivait avec facilité la langue poétique, mais il était encore improvisateur remarquable. Il s'est soutenu avec avantage à côté de Pradel, le plus célèbre représentant français pour ce genre d'exercice littéraire ([2]).

Nous avons déjà vu que Smits, dès l'année 1812, avait été chargé de rédiger la statistique du département du Zuyderzée. Au milieu de ses préoccupations poétiques, il perdit de vue ce genre de recherches, qu'il reprit officiellement

([1]) *Œuvres poétiques de M. Édouard Smits*, 2 vol. in-12; Bruxelles 1847, chez M. Verteneuil.

([2]) Smits aimait à donner à ses collègues de la Commission de statistique des preuves de son talent; il improvisait en leur présenee, à la suite de dîners qui les réunissaient de loin en loin; et il s'est plu à rappeler eette eirconstanee dans le tome II de ses *Œuures poétiques*. Je l'ai vu aux prises avee le baron de Reiffenberg, qui possédait également le talent de l'improvisation : c'était un véritable assaut poétique :

De l'encre et du papier : vite qu'on nous enferme;
Et voyons qui de nous, plus aisé dans ses vers,
Aura plus tôt rempli la page et le revers.

quatorze ans plus tard. « Une institution éminemment utile manquait à notre pays, dit-il, dans l'introduction à sa *Statistique nationale :* la création d'une administration ou d'un bureau dont les travaux fussent spécialement consacrés à des recherches statistiques. Sa Majesté, par un arrêté du 3 juillet 1826, pris sur le rapport de M. le ministre de l'intérieur, a rempli cette lacune, en créant, près de ce département, un bureau de statistique, présidé par le ministre et dont sont membres MM. les administrateurs de l'intérieur, de l'instruction publique et de l'industrie nationale, assistés d'un secrétaire ; Sa Majesté a bien voulu me confier ces fonctions [1]. »

L'organisation officielle de la statistique, sous le gouvernement précédent, était particulièrement due à M. Van Ewyck, homme éclairé qui, en qualité d'administrateur de l'instruction publique, publiait annuellement un rapport sur l'état de l'instruction dans le royaume, et qui s'acquittait consciencieusement de ce travail [2]. Le gouvernement était également tenu de publier, chaque année, un rapport analogue sur les institutions de bienfaisance. De plus, au commencement de 1826, il commença à recueillir des documents pour la statistique des tribunaux, d'après les modèles des tableaux de France, publiés par M. le garde des sceaux.

Smits ne cite point ces travaux dans l'aperçu qu'il donne de l'état de la statistique dans le royaume des Pays-Bas [3], aperçu assez inexact qui se réduit à ce peu de mots : « Quelques annuaires départementaux ; la statistique de Jemmapes et de la Dyle ; celle de Liége, par M. Thomassin ; les publications de M. Lecocq, sur l'arrondissement de Tournay ;

(1) *Statistique nationale*, introduction, p. 1, 1 vol. in-8° ; Bruxelles, chez Tarlier.

(2) Voyez, plus bas, la notice qui concerne Van Ewyck.

(3) Page XIV de l'introduction à la *Statistique nationale*.

celles de M. de Cloet; l'ouvrage en trois volumes sur le district de Saint-Nicolas, ci-devant pays de Waes, par Vanden Bogaerde; les recherches sur les lois des naissances et de la mortalité dans la ville de Bruxelles, par M. Quetelet, voilà à peu près tout ce que nous avons, je pense, relativement aux provinces méridionales. »

Ce qui mérite surtout de fixer notre attention, c'est que le gouvernement avait conçu, dès lors, le même système d'organisation pour la statistique générale que celui adopté par le gouvernement actuel. Comment se fait-il cependant que ce système ait paru produire de moins bons résultats sous un gouvernement que sous l'autre ([1])? C'est probablement parce que les institutions dépendent moins encore de la forme qu'on leur donne que des personnes qui sont appelées à les mettre en activité.

Des deux côtés, nous voyons créer, auprès du ministère de l'intérieur, un bureau de statistique générale, ainsi qu'une Commission centrale de statistique; des deux côtés, le chef du bureau de la statistique générale est en même temps secrétaire de la Commission centrale, et se trouve plus spécialement chargé de la publication des travaux officiels. Enfin, des deux côtés encore, des commissions provinciales, destinées à élaborer les travaux de détail et à venir en aide à l'administration, s'organisent sur les différents points du royaume et vont recruter leurs membres parmi les fonctionnaires publics et les hommes de science le plus à même de les seconder.

Complétons encore ces rapprochements, et disons que les deux commissions centrales sentirent également le besoin de

([1]) Pour être juste, il convient de dire que la première commission n'était instituée que depuis près de quatre ans, quand éclata la révolution de 1830, et qu'elle n'eut guère le temps de produire des travaux. Nous ignorons ce qu'elle est devenue après la séparation des deux royaumes.

prendre, pour base de leurs opérations, un recensement opéré avec tous les soins désirables, et d'en assurer les bénéfices par l'institution de *registres de population* dans toutes les communes.

Ces deux grandes expériences sur l'utilité des commissions de statistique, faites à des époques très-rapprochées, intéressent la science au plus haut degré. Je viens d'énumérer les points de ressemblance qui existent entre les deux systèmes, organisés sous les deux gouvernements, il convient d'en signaler aussi les dissemblances.

Remarquons d'abord l'organisation incomplète de la commission créée par le gouvernement des Pays-Bas, dont le but était d'ailleurs mal défini, et qui ne comptait pour membres que trois administrateurs, dont les attributions et les connaissances étaient loin d'embrasser toutes les branches de la statistique. Ces administrateurs entraient dans la commission, non par suite d'études spéciales, mais simplement en vertu de leurs fonctions. Ils n'étaient d'ailleurs tenus qu'à donner des avis, et n'intervenaient pas dans les travaux comme partie active. Même remarque au sujet du ministre de l'intérieur, président de droit de la Commission centrale, et qui aurait dû donner l'impulsion, mais dont les nombreux travaux absorbaient nécessairement tous les instants. Aussi les réunions de l'ancienne commission furent-elles rares et peu productives.

La nouvelle Commission centrale est établie sur des bases essentiellement différentes : toutes les branches de la statistique y sont représentées par des hommes spéciaux, choisis dans les différents ministères ; des élections périodiques permettent d'éliminer ceux qui répondraient mal au but de leur nomination ; une organisation semi-scientifique et la publication, à côté des documents officiels, d'un recueil de mémoires sur les différentes parties de la statistique, éveil-

lent une noble émulation et portent chaque membre à faire preuve de talent et de zèle au profit de la chose publique; ici, d'ailleurs, rien de vague dans les attributions, qui sont nettement spécifiées et qui tendent à doter à la fois la science et le pays d'un ensemble de documents utiles et contrôlés avec le plus grand soin.

Sans doute, on n'exige pas d'un secrétaire des connaissances scientifiques; son premier mérite est dans l'exactitude et dans les soins qu'il met à ne laisser en souffrance aucune branche de ses pénibles fonctions. Malgré le zèle dont il a fait preuve et en l'absence d'hommes spéciaux qui pussent lui servir d'auxiliaires et l'aider de leurs conseils, Smits n'avait peut-être pas la constance nécessaire pour recueillir et élaborer les documents nombreux qui doivent nécessairement entrer dans une statistique générale. Mais il avait une qualité précieuse dans la position qu'il occupait: il connaissait ses forces, et, par un sentiment d'amour-propre bien entendu, il ne cherchait jamais à traiter des questions qui dépassaient leur mesure, ni à se substituer imprudemment aux hommes dont les lumières pouvaient le guider. Il comprenait surtout que des erreurs tolérées chez des individus, le sont moins quand on parle au nom d'un gouvernement ou d'une commission directrice. C'est, sans nul doute, à cette excessive réserve que l'on doit l'absence d'explications et de développements qu'on remarque dans les deux premiers recueils statistiques publiés avant 1830.

Il existait administrativement une solution de continuité déplorable entre l'ancienne Commission centrale et les commissions provinciales: aucun lien ne les rattachait entre elles. Ces dernières étaient nommées par les gouverneurs des provinces, qui pouvaient aussi les dissoudre, s'ils le trouvaient bon. Dans l'organisation actuelle, les membres des commissions provinciales sont nommés par le ministre, sur la

présentation de la Commission centrale : c'est le moyen d'établir de l'unité dans l'ensemble et de créer des liens sympathiques entre ces différentes institutions. Toutefois les commissions provinciales ne peuvent rendre de services réels, que quand on sait mettre à profit leurs lumières et leur faire produire, par une correspondance active, les fruits qu'on attend d'elles.

Dès que Smits fut revêtu de ses nouvelles fonctions, il chercha à justifier la confiance qu'on avait placée en lui et il publia un premier recueil officiel contenant trente et un tableaux relatifs aux mouvements de la population dans les Pays-Bas, pendant la période décennale de 1815 à 1824. Il donna ensuite, pour commentaire à ces tableaux, l'ouvrage qu'il a intitulé, on ne sait trop pourquoi : *Statistique nationale*. Cet écrit ne contient en effet que ses observations sur les rapports des naissances, des décès et des mariages à la population dans les différentes provinces du royaume, et comme la population était alors fort mal connue, on conçoit que les déductions de l'auteur étaient au moins contestables [1] : le travail péchait par la base.

Un second recueil officiel formant un fort volume in-8° et ne contenant guère que des tableaux statistiques, parut à la Haye en 1829. Ces tableaux concernaient le mouvement du commerce extérieur de 1825 à 1828, le régime sanitaire, l'agriculture, la météorologie, les pêcheries et les houillères. De simples résultats numériques, sans renseignements sur leur valeur scientifique, ni sur la manière dont ils ont été recueillis, ni sur le degré de confiance qu'ils méritent, n'atteindront jamais complétement le but qu'on s'est proposé en les publiant. Sous le nom de *météorologie*, on n'a pas même donné des nombres ; on s'est borné à présen-

[1] On peut voir l'examen de ce travail dans le tome III, pages 262 et suivantes de la *Correspondance mathématique et physique des Pays-Bas.*

ter quelques lignes figuratives indiquant les variations de la température, à Malines seulement, pendant dix années et sans renseignements sur le thermomètre employé, sur la nature de son échelle, sur son placement, ni sur les époques des observations.

Cependant la commission avait fort bien compris l'importance qu'elle devait attacher à un recensement fait avec soin; elle chercha à s'entourer des lumières nécessaires avant de procéder à cette œuvre difficile [1]; et, le 29 septembre 1828, parut un arrêté royal qui décrétait un recensement ayant pour objet de constater l'état de la population au 1er janvier 1830. Ce même arrêté portait que le dénombrement serait renouvelé tous les dix ans.

Des instructions furent publiées pour assurer la régularité et l'exactitude des opérations, et l'on remit à domicile les bulletins que les administrés avaient à remplir. Des instructions furent en même temps transmises aux gouverneurs des provinces, pour recommander le contrôle des bulletins et la régularité du dépouillement.

Les opérations du recensement se firent sans difficulté dans les différentes provinces, et les résultats étaient déjà recueillis, lorsqu'éclata la révolution de 1830; malheureusement tous les documents se trouvaient réunis dans les chefs-lieux des provinces; il arriva de là que, plus tard, il devint impossible de compléter les tableaux du Limbourg et du Luxembourg.

Il est à remarquer que ce recensement, de même que celui de 1846, prescrivait, comme partie complémentaire et essentielle, l'organisation de *registres de population* dans tout le royaume.

[1] Plusieurs personnes compétentes furent consultées à cette occasion : l'Académie royale de Bruxelles ne crut pas devoir refuser son appui, et elle mit au concours une question sur le meilleur mode d'opérer un recensement.

Smits revint en Belgique après la révolution de 1830; et, le 24 février suivant, il fut nommé, par le gouvernement provisoire, directeur de la statistique générale au ministère de l'intérieur : il fut, en même temps, chargé des fonctions de secrétaire du cabinet. Je profitai de cette circonstance favorable pour lui demander communication des documents du recensement auquel j'avais pris une part indirecte et de toutes les pièces relatives au mouvement de la population. Smits me les confia avec la plus grande obligeance, et je m'en servis pour calculer les premières tables générales de mortalité et de population relatives à la Belgique.

Peu de temps après, notre collègue me proposa de publier avec lui les principaux résultats des documents qu'il avait entre les mains : j'acceptai son offre avec plaisir, et, sur sa proposition, un arrêté du régent de la Belgique nous chargea de mettre au jour le premier recueil officiel relatif à la population. Cet ouvrage in-8° parut en 1832, sous le titre : ***Recherches sur la reproduction et la mortalité, et sur la population de la Belgique.***

Notre confrère me proposa en même temps une seconde publication, celle relative aux ***Tribunaux de la Belgique.*** Il n'était pas sans inquiétude sur sa position comme directeur de la statistique générale, et il était naturellement jaloux de faire preuve de zèle et d'activité. Ce travail parut également sous nos deux noms, mais il faillit être étouffé à sa naissance. Au moment où paraissaient les premiers exemplaires, Smits vint m'apprendre avec émoi que le ministre s'opposait absolument à leur publication. L'ouvrage contenait quelques renseignements très-curieux sur les causes locales de la criminalité : ces détails avaient, du reste, été transmis par des procureurs du roi, qui ne devaient point ignorer, par les circulaires qu'ils avaient reçues, que leurs communications étaient destinées à paraître dans un recueil

officiel. Le ministre craignait le mauvais effet que pouvaient produire ces renseignements dans le public ; et après quelques discussions, il fallut les supprimer (¹). Cependant, ces renseignements ont été reproduits depuis dans différents ouvrages sans donner lieu à aucun des inconvénients qu'on semblait craindre. La statistique doit mettre la plus grande réserve dans l'énonciation de faits particuliers ; mais quand il s'agit de faits généraux, on n'a plus les mêmes motifs de se montrer méticuleux. Dès qu'un mal moral afflige une province ou une localité, il faut avoir le courage de le signaler et d'en provoquer le remède. En cachant les effets, on empêche de remonter aux causes et de détruire le mal.

Malgré les faibles moyens mis à sa disposition, Smits publia successivement quatre volumes sur la statistique générale du royaume, et certes on doit lui savoir gré de ses efforts persévérants. Les matières y sont classées sous quatre grandes divisions : l'état physique, l'état industriel, l'état politique et l'état moral de la Belgique. Il est à regretter que, depuis, on ait jugé à propos de s'éloigner de cette forme et de scinder la statistique, en partageant ses lambeaux entre les différents ministères : On conçoit qu'il est de l'intérêt de l'administration et de la science de centraliser, du moins pour les publications, et de revenir, dans des vues d'unité et d'économie, à ce qui existait d'abord (²).

En 1841, Smits témoigna le désir d'obtenir sa retraite ; elle lui fut accordée d'une manière honorable. Le ministre de l'intérieur, M. Liedts, qui proposait en même temps au roi une réorganisation de la statistique, le fit entrer, comme membre,

(¹) Quelques exemplaires complets se trouvaient déjà en circulation, et il fut impossible de les retirer. L'ouvrage est intitulé : *Statistique des tribunaux de la Belgique pendant les années* 1826, 27, 28, 29 et 30. Bruxelles, chez Hayez, 1833, in-4°.

(²) Nous devons signaler une tendance générale à revenir à cette unité.

dans la Commission centrale, créée par arrêté du 16 mars 1841.

Notre collègue profita de sa nouvelle position pour chercher quelques délassements dans la poésie qui avait occupé à peu près exclusivement sa jeunesse. Il mit en ordre ses différentes compositions et les publia, en 1847 ([1]), en les faisant suivre d'une quantité de notes relatives à sa carrière littéraire.

Smits avait été chargé, en 1834, d'une mission spéciale par le gouvernement; il devait visiter successivement Alger, Smyrne, quelques iles de la Grèce et Alexandrie en Égypte, pour y faire connaître les produits de l'industrie, de l'agriculture et des mines de la Belgique; mais le vaisseau *Le Robuste*, à bord duquel il se trouvait, fit naufrage sur la côte d'Alger, et notre compatriote dut reprendre le chemin de sa patrie.

Comme membre de la nouvelle Commission de statistique, Smits prit une médiocre part à ses travaux, cependant il en suivit assidûment les séances, aussi longtemps que sa santé le lui permit.

([1]) *Œuvres poétiques d'Édouard Smits*, 2 vol. in-12; Bruxelles, chez Vertenenil, 1847. L'ouvrage est précédé d'un portrait, dessiné de la main de l'auteur, qui ne s'est point flatté.

---

## JEAN-BAPTISTE VAN EYCKEN (1).

---

« Jean-Baptiste Van Eycken était né à Bruxelles, le 16 septembre 1809, de Corneille Van Eycken et d'Élise Cordemans ; il exerça la profession de ses parents, celle de boulanger, jusqu'en 1829, époque de la mort de son père.

» Libre alors de toute entrave, il s'abandonna aux dispositions qu'il avait montrées depuis longtemps pour les arts, et ses progrès furent rapides. Entré à l'Académie de dessin de Bruxelles en 1830, il en sortit lauréat du grand prix de dessin d'après nature avec la plus grande distinction, en 1835. Quatre années après, il rentra à l'Académie, mais cette fois avec le titre de professeur de dessin et de peinture en remplacement de Paelinck.

» Ses études en peinture datent du mois d'août 1831. M. Navez le reçut dans son atelier, et, pendant quatre ans, Van Eycken fut un de ses élèves les plus zélés; il y exécuta quelques tableaux, une *Sainte Famille*, *Vénus et l'Amour*, *Les Saintes Femmes au Sépulcre*, et un *Saint Sébastien*.

(1) La première partie de cette notice a été écrite de la main de Van Eycken lui-même; elle contient des détails biographiques qui seront lus avec intérêt et que nous n'avons pas cru devoir altérer.

» Il partit pour Paris en janvier 1837, encouragé par un subside de 900 francs, que lui accordèrent conjointement le gouvernement et la ville de Bruxelles; mais après en avoir joui pendant une année, il trouva des ressources suffisantes dans son travail, et pria le ministre de l'intérieur de vouloir en disposer en faveur de jeunes artistes moins bien favorisés que lui.

» La ville de Liége, envers laquelle il est toujours resté reconnaissant, lui acheta, à l'exposition de 1837, pour la somme de 3,500 francs, un *Christ au Tombeau*, pour son Musée, et un *Bon Samaritain*, qui fut payé 500 francs. Dans le même temps, il exécuta, à Paris, un tableau qui est placé au Musée de Lisieux, et un petit tableau qui fut acheté par M. Berlaer, de Liége.

» En février 1838, il partit pour l'Italie avec ses deux condisciples, A. Roberti et J. Storms. Durant son séjour à Paris, il avait reçu les conseils de De la Roche et de Schnetz; à Rome, il eut ceux d'Ingres, si habile à inspirer aux jeunes artistes le sentiment le plus élevé de l'art.

» Fra Beati Angelico et Raphaël furent ses maîtres de prédilection, et il consacra tout son temps, en Italie, à faire des études. En février 1839, il rentra dans sa patrie et commença aussitôt un grand tableau représentant *La Clémence divine*. Ce tableau annonçait une tendance nouvelle dans la manière d'interpréter les sujets religieux.

» Ce tableau eut du succès: il valut à l'artiste sa nomination de professeur à l'Académie de Bruxelles, celle de membre correspondant de la Société des Beaux-Arts de France ($1^{er}$ juillet 1840) et une médaille d'or, qui lui fut décernée au nom de la province de Brabant.

» Il obtint la médaille d'or à l'exposition de Paris, en 1840.

» La même année, il exécuta un autre tableau d'histoire,

*Saint Louis de Gonsague instruisant les pauvres dans les hôpitaux,* qui lui fut commandé par M. Deneuffbourg d'Egger, pour l'église de Monceau-sur-Sambre.

» Le 4 du mois de juin 1840, il avait épousé Julie-Anne-Marie Noël, dont le talent, le sentiment élevé, le caractère, lui promettaient de longues années de bonheur. Malheureusement une consomption longue vint enlever à l'artiste ses rêves de bonheur : Julie Noël fut rappelée à Dieu le 11 février 1843.

» Dans l'intervalle, il peignit deux grands tableaux pour l'église de la Chapelle à Bruxelles : *Le Rachat des captifs chrétiens* et *Saint Boniface,* commandés par M. le curé Willaert

» Ce vénérable ecclésiastique, qui a fait preuve d'un goût si éclairé pour les beaux-arts, avait été le témoin du bonheur de l'artiste. Le coup dont il fut frappé resserra leurs liens d'amitié, et c'est à ce sentiment que sont dus les quatorze tableaux de la *Passion de Notre-Seigneur,* qui sont aujourd'hui placés dans l'église de Notre-Dame de la Chapelle. Dans un de ces tableaux, que le peintre a consacré à la mémoire de sa femme, se trouvent son portrait et le sien.

» Au mois de septembre 1847, ces tableaux furent exposés, pendant huit jours, au Musée de Bruxelles, et ils valurent à leur auteur la décoration de l'ordre de Léopold.

» A l'exposition de 1848, Van Eycken exposa plusieurs tableaux, entre autres, *La Femme du Prisonnier* et *Le Dernier Chant de sainte Cécile,* deux de ses meilleures productions. Toutefois, celle de ses œuvres qui obtint alors un succès de vogue fut son *Abondance.* Se promenant un jour dans les champs aux environs de Bruxelles, que couvraient, en 1847, de magnifiques récoltes, il cueillit un épi double, et ce fut cet épi qui lui donna l'idée de représenter une jeune

mère, figurant la bonne Terre, contemplant ces deux jumeaux couchés au milieu des plus beaux produits de la terre. M. Ch. Vandenberghen acheta ce tableau, le jour de l'ouverture du salon ; mais ce sujet attira l'attention du roi et de la reine; et, le lendemain de leur visite au salon, la reine manifesta le désir d'en faire l'acquisition. M. Vandenberghen, dont les procédés délicats sont connus, consentit non-seulement à satisfaire à ce désir royal, mais il commanda, en même temps, à l'artiste une variante du même sujet. Elle se trouve dans sa belle galerie, et le premier tableau fut offert, par la reine des Belges, à la reine d'Angleterre, qui conserve précieusement ce souvenir d'une amie et qui chargea Van Eycken d'exécuter un sujet analogue pour le cabinet du prince Albert. Ce tableau achevé et livré, elle le lui paya un tiers de plus que le prix qu'il en avait demandé.

» A la même époque, Van Eycken, qui avait été nommé membre du jury de l'exposition, fut élu membre de l'Académie de Belgique.

» Vivement ému par la mort de la reine des Belges, qui, en mainte occasion, lui avait témoigné une extrême bienveillance, Van Eycken retraça allégoriquement les derniers moments et les vertus de cette princesse avec un tel sentiment de mélancolie, qu'à l'exposition de 1851, la commission directrice, sur les instances du ministre de l'intérieur, pria l'artiste de ne pas l'exposer aux yeux de la famille royale. M. Vandenberghen, qui avait acheté ce tableau, en fit une exposition particulière au profit des pauvres; l'entrée, à 25 centimes, produisit 10,000 francs.

» En 1848, Van Eycken proposa à l'Académie de Belgique de mettre au concours une question sur *la peinture murale;* sa proposition figura au programme, mais les concurrents firent défaut.

» Il avait compris que là était l'avenir de la peinture d'his-

toire en Belgique, et désireux d'introduire dans son pays la peinture murale, il ne se borna pas à des recherches et à des essais, il partit pour l'Allemagne, afin d'étudier par lui-même les procédés et la manière des grands maîtres qui illustrent ce pays. Il en reçut l'accueil le plus bienveillant; Cornelius lui expliqua ses admirables cartons; Kaulbach lui enseigna le procédé allemand dit *Wasserglass*. Il fit, en présence de ce dernier, une tête de vieillard d'après ce procédé. A son retour en Belgique, le gouvernement l'engagea à introduire la peinture murale dans le pays et à choisir un emplacement pour son exécution (10 décembre 1850). Notre artiste reconnaissant envers son digne ami, le curé Willaert, choisit une chapelle dans son église pour y faire les peintures. Il y aborda de front toutes les difficultés en se servant des procédés différents, la fresque, le *wasserglass* et l'encaustique, et il décora le plafond par un procédé qu'il avait inventé lui-même.

» Après avoir travaillé pendant dix-huit mois, il finit, le 4 juin 1852, son œuvre, dont l'inauguration eut lieu le 6 du même mois. »

Le public vit avec intérêt ces premiers essais de peinture murale; il applaudit aux efforts de l'artiste, comme il avait applaudi à ceux de son ami et de son émule, M. Portaels, à qui l'on doit la décoration de la chapelle de la rue Notre-Dame-aux-Neiges.

Les amis de Van Eycken purent apprécier avec quelle active persévérance l'artiste poursuivait le noble but qu'il voulait atteindre. Déjà, depuis longtemps, il était en possession du procédé spécial mis en œuvre dans la peinture des huits figures qui décorent la voûte gothique de la chapelle confiée à ses soins; dans la séance du 8 août 1850 de la classe des beaux-arts de l'Académie, il déposa un paquet cacheté contenant la description de ce procédé; et, le len-

demain, il partit pour l'Allemagne, afin d'y étudier les différents genres de peinture murale.

Ce n'est que dans la séance du 3 juin, veille de l'inauguration de la chapelle, dont la peinture venait d'être terminée, qu'il invita la classe à faire l'ouverture du paquet déposé dans ses archives, et le *Bulletin* de cette séance reproduisit tous les détails relatifs à la nouvelle invention [1].

Ceux qui vivaient dans l'intimité de Van Eycken savent avec quels soins il avait étudié la grande œuvre qu'il allait entreprendre, et avec quelle distinction, avec quelle sévérité il avait dessiné les cartons des différents tableaux projetés. La gravure devait ensuite reproduire l'ensemble de tous ces travaux, et il prenait plaisir à diriger lui-même le jeune artiste, M. Campotosto, à qui l'exécution en était confiée; malheureusement sa mort prématurée ne lui a pas permis de voir l'achèvement de cette publication.

Le mal qui devait l'enlever à son art et à ses nombreux amis avait fait des progrès rapides ; quelques chagrins éprouvés à l'époque de l'exposition de 1851 avaient contribué peut-être à aggraver sa maladie. Il sentit, plus que jamais, le besoin de s'isoler, de prendre du repos et il se décida à voyager, mais ce fut sans succès : les espérances d'un jour étaient détruites par les souffrances du lendemain.

Il revint à Bruxelles, mais déjà la science avait prononcé son arrêt :

> Fatal oracle d'Épidaure,
> Tu l'as dit : « les feuilles des bois
> A ses yeux jauniront encore;
> Et c'est pour la dernière fois..... »

C'était peut-être avec la préoccupation de cette pensée qu'il

(1) *Bulletins* de 1852, tome XIX, 2e partie, pages 286 et suivantes.

retraça la scène touchante de la *Chute des feuilles de Millevoie,* cette autre victime enlevée dans la force de son talent.

Toutefois, Van Eycken n'abandonna point son art ; reportant sa pensée vers l'Église, qui l'avait occupé pendant la principale partie de sa carrière d'artiste, il entreprit le dessin d'un grand carton, représentant l'*Assomption de la Vierge.* Il s'occupait, en même temps, de différents portraits d'amis et de membres de sa famille. L'état de sa santé lui prescrivait les plus grands ménagements : vers la fin de l'été de 1852, il quitta son habitation de la place de la Chancellerie, qu'il avait pris tant de soin d'embellir et d'orner de ses peintures, et il alla s'établir dans le voisinage de la ville. Une maison un peu isolée et entourée d'un vaste jardin lui présentait la solitude et la tranquillité qui lui étaient nécessaires, en même temps que la facilité de contenter son goût pour la culture des plantes.

Bientôt les oppressions auxquelles il était sujet et ses souffrances continuelles ne lui permirent plus de se livrer à la peinture. Pour occuper cependant l'activité de son imagination, qui ne l'a point abandonné jusqu'au dernier instant, il employait ses loisirs à modeler des médaillons, dont les sujets gracieux et touchés avec une grande délicatesse de sentiment prouvent que, dans la sculpture aussi, il eût pu aspirer à une réputation justement méritée. Ses douleurs, loin d'altérer la vivacité de ses sentiments, semblaient, au contraire, leur avoir donné un nouveau degré de bienveillance et de douce affection. Il envoyait à ses amis ses derniers ouvrages, et les accompagnait de lettres où se peignait la bonté parfaite d'un cœur droit et sensible. Il reproduisait les portraits de ceux qui, plus intimes, avaient voulu partager ses nuits de souffrance et veiller auprès de lui. Rien n'est plus propre à mettre en relief ses qualités morales que le sentiment de dévouement dont il était l'objet.

Ses collègues, MM. Roberti, Thomas, Henne ont rivalisé de soins, avec les membres de sa famille, pour adoucir l'amertume de ses derniers instants.

Si j'avais à retracer l'élévation des sentiments de Van Eycken et ses procédés pleins de générosité et de noblesse envers ses confrères, les exemples, certes, ne me manqueraient pas : j'aurais à citer le bien qu'il faisait à de jeunes artistes, quelquefois même à leur insu ; la manière délicate dont il acquittait les dettes de quelques-uns, sans avoir l'air de vouloir les obliger ; et les commandes de travaux qu'il leur faisait obtenir, en les substituant à lui-même. Son pinceau, dont il a fait un si noble usage, semblait toujours être au service de ses amis. L'un d'eux avait perdu sa mère dans un âge avancé ; il ne conservait d'elle que des portraits faits depuis longtemps et qui ne pouvaient lui laisser le souvenir de ses dernières années. Van Eycken comprit ses regrets ; il se renferma, et, par un heureux effort de mémoire, secondé par tout ce que l'amitié a de plus généreux, il reproduisit les traits désirés, et se fit d'avance un bonheur de la surprise et de la reconnaissance de celui à qui cette œuvre était destinée.

Cette organisation si douce, si sensible, si bienveillante, n'a cependant point échappé aux traits de la méchanceté, disons plutôt de l'envie ; car si Van Eycken n'eût été doué d'un talent réel, personne n'eût songé à l'entraver dans sa carrière d'artiste. Il avait, aux yeux des jaloux, deux torts immenses qu'ils ne lui ont point pardonnés ; outre son mérite personnel comme peintre, il avait un caractère droit et honorable qui inspirait la confiance et qui lui a valu de nombreux travaux, et, par suite, un état d'aisance, dont il faisait, du reste, le plus noble usage.

Rien ne témoigne mieux l'estime dont il jouissait que le concours des personnes de tous les rangs qui ont voulu

assister à ses funérailles. Malgré l'un des froids les plus rigoureux qu'on ait ressentis à Bruxelles, tous les artistes de la capitale y étaient présents ; l'Académie royale était représentée par les membres du bureau de la classe des beaux-arts et par les membres de la section de peinture domiciliés à Bruxelles, MM. Gallait, Madou, Verboeckhoven, etc. : M. Navez, l'ancien maître, le collègue et l'ami du défunt, a été l'organe des regrets de l'Académie royale de dessin et de peinture, dont Van Eycken était l'un des professeurs; les derniers adieux de l'Académie royale de Belgique ont été exprimés par son secrétaire perpétuel; un jeune élève de l'École de peinture est venu ensuite se rendre l'interprète des sentiments de douleur et de reconnaissance de ses camarades ([1]).

([1]) Il est à désirer que le gouvernement facilite à la classe des beaux-arts de l'Académie, l'exécution d'un travail tout national qu'elle médite depuis plus de dix ans, et qu'elle a dû différer jusqu'à présent par différents motifs indépendants de sa volonté. Les causes de ce retard n'existent plus, et la composition actuelle de la classe permet d'exécuter l'un des ouvrages les plus beaux et les plus patriotiques que puisse produire aucun pays. La classe des beaux-arts renferme en effet pour la musique, l'architecture, la peinture et les arts qui en dépendent, les auxiliaires les plus précieux dans MM. François et Édouard Fétis, Alvin, Van Hasselt, De Busscher, Siret. Chacun d'eux a fourni les preuves de l'habileté avec laquelle il pourrait traiter la partie de l'art qui le concerne et en présenter largement les traits principaux, de manière à établir entre eux l'unité que doit présenter le *Tableau général de l'art en Belgique*. Espérons que, dans ces travaux académiques, les autres sections de la classe des beaux-arts voudront bien seconder leurs collègues, en leur prêtant leur utile concours et en les aidant à tracer un aperçu des principaux ouvrages de leurs illustres aïeux. Il serait honorable pour la classe d'avoir mis sous les yeux de la nation et de l'étranger, la part que la Belgique a payée dans la plus belle partie du monument de l'intelligence humaine.

# LIVRE IV.

## SAVANTS ET LITTÉRATEURS ÉTRANGERS. — LEURS RELATIONS AVEC LA BELGIQUE.

---

### DOMINIQUE - FRANÇOIS - JEAN ARAGO (1).

Je n'ai point la prétention d'offrir ici la notice biographique d'un savant dont le nom se rattache à la plupart des belles découvertes de notre époque, ni de faire valoir ses titres nombreux à la reconnaissance de la postérité. Je me bornerai à rappeler quelques-uns des liens qui le rattachaient à la Belgique. On voudra bien me permettre de joindre à ces détails des souvenirs particuliers qui feront mieux apprécier les qualités personnelles de cet homme éminent.

Je n'insisterai pas sur ce qui appartient à la jeunesse d'Arago; lui-même, d'ailleurs, a pris soin de nous conserver ces souvenirs en les entourant du charme poétique que sa brillante imagination prêtait à tous les sujets qu'il traitait (²);

(¹) Né à Estagel, le 26 février 1786, mort à Paris, le 2 octobre 1853.

(²) Voyez l'*Histoire de ma jeunesse*, tome I<sup></sup>er des *Œuvres posthumes d'Arago*. Paris, chez Gide et Baudry, in-8°, 1854.

je ne puis cependant me refuser au plaisir de citer le passage où il rend compte d'une circonstance particulière qui, en quelque sorte, a décidé de sa vocation; ce passage, d'ailleurs, concerne l'un de nos anciens confrères : « Je dois le dire, écrit Arago, mon véritable maître, je le trouvai dans une couverture du *Traite d'algèbre* de M. Garnier. Cette couverture se composait d'une feuille imprimée sur laquelle était collé extérieurement du papier bleu. La lecture de la page non recouverte me fit naitre l'envie de connaitre ce que me cachait le papier bleu; j'enlevai ce papier avec soin, après l'avoir humecté, et je pus lire dessous ce conseil, donné par d'Alembert à un jeune homme qui lui faisait part des difficultés qu'il rencontrait dans ses études : « Allez, Mon» sieur, allez, et la foi vous viendra. » Ce fut pour moi un trait de lumière : au lieu de m'obstiner à comprendre du premier coup les propositions qui se présentaient à moi, j'admettais provisoirement leur vérité, je passais outre, et j'étais tout surpris, le lendemain, de comprendre parfaitement ce qui, la veille, me paraissait entouré d'épais nuages. »

Arago pressentit de bonne heure les hautes destinées auxquelles l'appelait sa brillante organisation et il s'y prépara par de fortes études. On ne connaissait pas encore ce que, depuis, l'on est convenu de nommer l'enseignement professionnel. Ses études littéraires nuisirent si peu aux études en sciences qui devaient le conduire à l'École polytechnique, qu'à l'âge de dix-sept ans il fut reçu premier de sa promotion (1).

(1) M. Barral a dit avec raison, dans son intéressante notice sur François Arago : « Nous croyons fermement qu'un homme n'est grand, même dans les sciences, que quand il a fait des études littéraires complètes; et nous plaignons notre siècle de se laisser emporter dans une réaction où la gloire nationale s'obscurcira fatalement, si l'on ne s'arrête pas à temps sur le bord de l'abîme. Il n'est pas vrai

Cette grande institution, qui a donné tant de célébrités à la France, avait encore sa forme première : les élèves n'étaient point casernés; ils jouissaient de la plus grande latitude dans leurs études, et suivaient plus spécialement les goûts qui les portaient vers l'une ou l'autre branche des sciences. J'ai souvent entendu discuter les avantages et les inconvénients de l'ancienne et de la nouvelle organisation; si la première était plus favorable au développement des facultés intellectuelles, si elle a donné plus d'illustrations à l'Institut, la seconde peut-être a formé plus d'hommes capables pour les services publics. Tout en signalant des abus qui tenaient au personnel de l'école, Arago était grand partisan de l'organisation ancienne, et il citait tous les hommes illustres qu'on eût probablement enlevés à la science, si on les avait assujettis impitoyablement à la règle commune, et à subir une torture intellectuelle sur ce nouveau lit de Procruste; il citait surtout son ancien condisciple et ami, M. Poisson, qui, avec des dispositions admirables pour l'analyse, était à peu près inhabile à produire une épure géométrique.

Sur la recommandation de l'illustre Monge, Arago entra, en 1804, à l'Observatoire de Paris, monument auquel son nom s'est rattaché d'une manière si honorable pendant l'espace d'un demi-siècle. Une mission qu'il reçut en 1806 le détourna pendant plusieurs années des travaux astronomiques; il s'agissait de continuer, en Espagne, la mesure du prolongement de la méridienne, commencée par Delambre et Méchain, et de l'étendre jusqu'aux îles Baléares.

Bientôt après éclatèrent les préliminaires de la guerre de la Péninsule. Arago, tout occupé de ses opérations géodésiques, ne quittait pas le sommet des montagnes où il était

qu'il faille abaisser l'enseignement pour le mettre à la portée des hommes médiocres; les médiocrités profitent mieux encore de ce qui est au-dessus d'elles que de ce qui est au-dessous de leur niveau. »

constamment en observation; sa position devint suspecte, on le prit pour un espion. Pareil malheur était arrivé à Delambre pendant la révolution française, et il arrivera infailliblement à tous ceux qui voudront se livrer à des travaux géodésiques dans un pays en proie aux inquiétudes de la guerre.

Traîné de prison en prison ([1]), ballotté entre l'Europe et l'Afrique, tantôt fugitif, tantôt repris, Arago vit, pendant près de trois années, se dérouler une série de malheurs qu'il a retracés avec une vérité et un charme qui leur donnent tout l'intérêt du roman.

Enfin, le 1er juillet 1809, il put toucher de nouveau le sol de sa patrie, et six semaines après, il entrait à l'Institut pour y remplacer l'astronome Lalande. Arago n'avait alors que vingt-trois ans, et déjà, cependant, ses travaux et ses malheurs lui avaient acquis une immense réputation.

Je n'ai point à parler ici de ses savantes recherches sur la polarisation de la lumière, de ses travaux sur le magnétisme et l'électricité ([2]), de ses découvertes sur le magnétisme par

([1]) Au mois de juin 1808, il fut renfermé dans la citadelle de Belver. Pendant cette époque aventureuse, on le soumit aux plus rudes épreuves. Je tiens de lui qu'un jour on le menaça de le fusiller, et c'était, disait-il, en présence de ses chères Pyrénées, en face d'une de ces montagnes dont sa mère pouvait également voir le pic. Il ne dissimulait pas tout ce que cet instant avait eu pour lui d'amertume et de douleur. Ce détail n'est pas mentionné dans l'ouvrage intitulé : *Histoire de ma jeunesse*.

([2]) M. Aug. De la Rive, à qui l'on doit une savante notice sur Arago, dépeint, dans les termes suivants, l'enthousiasme avec lequel ce grand physicien accueillit, en 1820, la découverte d'OErsted. « Il était à Genève quand l'annonce de cette grande découverte y parvint; au premier abord, il ne pouvait y croire; ce fut après avoir répété et varié cette magnifique expérience avec M. le professeur Gaspard De la Rive, dans le laboratoire duquel elle fut reproduite et étudiée, que, convaincu de son exactitude, il partit pour Paris, emportant avec lui tous les appareils nécessaires pour la faire; et, le premier, il la fit voir à l'Académie des sciences, qui l'ignorait encore. Il y ajouta bien vite un fait important, savoir la propriété du courant d'attirer la limaille de fer et d'aimanter l'acier : car OErsted n'avait montré que l'action du courant sur l'aiguille aimantée. »

rotation, ni de la manière heureuse dont il savait propager et faire aimer la science. L'appréciation de tant de qualités éminentes exigerait des limites plus larges que celles que je dois assigner à une simple notice.

Cependant, cette organisation si belle, si distinguée, présentait peut-être une lacune, la persévérance à suivre une découverte jusque dans ses derniers corollaires. Lui-même faisait allusion à ce qui pouvait lui manquer de ce côté, quand, en parlant de Fresnel, il disait avec autant de franchise que de modestie : « Nous nous complétons l'un l'autre; je sais signaler la difficulté et Fresnel sait la vaincre. » Nous devons plus d'une conquête à cette heureuse association de deux hommes si bien faits pour s'entendre.

Sans doute, s'il avait vécu en dehors du tourbillon du monde, où ses brillantes qualités personnelles lui valaient tant de succès, s'il avait pu se dégager de toutes les préoccupations de la société et de la politique, de toutes les charges que lui imposaient ses fonctions administratives et scientifiques, Arago se serait trouvé cette faculté précieuse qu'il allait emprunter chez un ami. Je n'en veux pour preuve que les peines qu'il se donnait pour réunir les matériaux nécessaires au moindre article destiné à l'*Annuaire du Bureau des longitudes*. Je me rappelle qu'ayant à vérifier un fait dans la *Cosmologie* de Lambert, traduite et annotée par notre ancien confrère Van Uttenhove, il me demanda cet ouvrage à différentes reprises, pendant l'espace de près de deux ans; et, le volume s'étant égaré sur la route, il renouvela ses instances jusqu'au moment où le traducteur lui eut communiqué son propre exemplaire.

Ceux qui lui ont vu composer ses admirables éloges académiques savent avec quels soins consciencieux il se livrait à ce genre de travail; combien il était rigoureux pour la

citation des faits et des dates; avec quelle sévérité il châtiait son style et sacrifiait à la forme : le papier était parfois chargé de ratures ; celui qui l'eût surpris dans un pareil moment eût jugé sans doute qu'il se trouvait dans de mauvaises dispositions. Je lui en fis un jour l'observation ; il me répondit qu'on lui attribuait à tort une grande facilité, et il me montra le reste de son manuscrit comme pièce de conviction. Ceci n'a rien qui doive étonner: c'est à force de travail que la plupart des grands écrivains français sont parvenus à cette élégance, à cette admirable limpidité de style qui fait leur principal mérite; on peut citer en particulier Bouffon et Rousseau dans l'autre siècle, Courier et Châteaubriand dans le siècle actuel.

Les écrits d'Arago auraient pu lui ouvrir les portes de l'Académie française, dont plusieurs membres de l'Académie des sciences ont successivement fait partie; le célèbre géomètre d'Alembert en a même été le secrétaire perpétuel. Toutes les convenances semblaient se réunir en faveur d'un pareil choix; mais Arago déclina constamment cet honneur. Ce n'était point par un amour-propre mal entendu. Quand il fut question de le nommer à l'Académie des sciences, il avoua franchement qu'il désirait cette distinction, qu'il croyait même y avoir des titres, et cependant ses scrupules se reproduisirent quand, au mois de juin 1830, il fut question de le nommer aux fonctions de secrétaire perpétuel pour les sciences mathématiques [1]; il ne consentit à les accepter qu'en cédant à une immense majorité qui s'était déclarée en sa faveur. On sait que ce poste de confiance a toujours été rempli par les membres les plus éminents de ce corps : par Fontenelle d'abord, pendant l'espace de près

[1] La classe des sciences a deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques et physiques, l'autre pour les sciences naturelles. Arago a eu successivement pour collègues MM. Cuvier et Flourens.

d'un demi-siècle, et, plus tard, par Condorcet, Rochon, Delambre, Fourier.

Bien des personnes s'étonnent de ce que, dans les académies, la présidence change annuellement, tandis que le secrétaire est inamovible : la cause d'une pareille différence s'explique cependant d'une manière naturelle. Une partie du lustre des académies dépend, en effet, de leurs relations scientifiques avec l'étranger. Ces relations, en général, ne s'établissent qu'avec des peines infinies, et il est nécessaire qu'un savant puisse y consacrer toute son existence [1]. Par la force même des choses, les secrétaires des principales académies de l'Europe se connaissent, sont unis par des liens de courtoisie, et forment en quelque sorte une grande famille; supprimez la perpétuité et vous aurez rompu tous ces liens; vous aurez jeté le trouble dans toutes ces relations. Pour communiquer avec l'Académie de Stockholm, chacun savait qu'il devait s'adresser à Berzélius, pour la Société royale de Copenhague, à Œrsted, et il en est de même à l'égard de leurs successeurs; tandis qu'on ignore, en général, quels sont les présidents *annuels* de ces corps savants, même ceux de l'Académie des sciences de Paris. Il est nécessaire aussi que, dans le sein même du corps, il y ait au moins une personne qui en connaisse à fond tous les antécédents.

Les mêmes nécessités ne se font pas sentir pour la présidence, dont les fonctions s'exercent plus spécialement dans l'intérieur de la compagnie. Cette qualité donne, d'ailleurs, une prépondérance qui pourrait devenir excessive, si elle

[1] Les fonctions de secrétaire perpétuel, bien que très-honorables, ont aussi parfois leur mauvais côté : les hommes les plus distingués n'ont pas toujours échappé aux inconvénients qu'elles présentent. « D'Alembert écrivait à Lagrange, en date du 15 avril 1773 : « Nous essuyons à l'Académie des sciences, M. Condorcet et moi, des tracasseries qui nous dégoûtent de toute étude sérieuse. » (Arago, *Biographie de Condorcet*, page 38.)

était perpétuelle. Dans une république aussi susceptible et où le pouvoir doit se fractionner également entre tous, il importe que chacun puisse gouverner à son tour.

Dans les fonctions délicates qu'il avait à remplir, Arago a pu rencontrer plus d'une difficulté; mais on sait que ce n'était pas devant des obstacles qu'il se laissait arrêter : ce n'est pas lui qu'on aurait pu taxer de mollesse [1]. En ce qui concernait l'accomplissement de ses devoirs, il était d'un rigorisme extrême et il poussa la susceptibilité au point de vouloir donner sa démission, quand la maladie l'eut mis dans l'impossibilité de suivre les séances de l'Institut.

Dans le domaine des sciences, il était comme un habile général qui assigne à chacun son poste, qui délivre le mot d'ordre et indique le but vers lequel on doit marcher. Pour remplir convenablement un pareil rôle, il ne suffit pas de l'ascendant du talent, il faut encore une profonde connaissance des hommes et savoir ce qu'on peut attendre de chacun d'eux; il faut une grande probité qui rassure chacun sur la paisible possession de son travail; il faut, en outre, un coup d'œil d'aigle qui permette d'embrasser l'ensemble des sciences et de juger sur quels points elles doivent être renforcées. Ces sortes d'hommes sont infiniment plus rares que les génies spéciaux, qui s'attachent à vaincre certaines difficultés scientifiques. Pendant que ces derniers défrichent un coin de terre dont ils font leur propriété, les autres plantent l'étendard de la science sur des continents nouveaux, dont l'exploitation rentre dans le domaine général. Arago résumait parfaitement en lui toutes les qualités requises pour di-

[1] Il a dit de son prédécesseur, pour qui il professait, du reste, la plus profonde estime : « Après avoir rempli les fonctions de secrétaire avec beaucoup de distinction, mais non sans quelque mollesse, sans quelque négligence, à cause de sa mauvaise santé, Fourier mourut le 16 mai 1830. » (*Histoire de ma jeunesse*, LIV.)

riger des entreprises semblables : chacun le sentait si bien, qu'on le prenait instinctivement pour guide.

Il y a une quarantaine d'années, j'avais, avec quelques amis étrangers à la France, prié Arago de se mettre à la tête d'une association pareille, ayant pour but de donner du développement à la météorologie et à la physique du globe; il s'agissait d'aborder la solution de diverses questions qui exigeaient l'intervention d'un grand nombre d'observateurs; il refusa en s'excusant sur la multiplicité de ses occupations et sur sa répugnance extrême à écrire une lettre même à ses amis. Plusieurs savants autour de lui promettaient le secours de leur plume, mais ce fut en vain : ce qu'on désirait surtout c'était son impulsion et l'ascendant de son nom; mais Arago était trop habitué à payer de sa personne pour rester passif au milieu d'un mouvement général qui se serait opéré sous ses auspices.

Il avait commencé, à l'Observatoire de Paris, différentes séries d'observations sur la physique du globe; les unes concernaient les variations diurnes du magnétisme, d'autres se rapportaient à l'électricité de l'air, d'autres aux températures de la terre, etc. Le résumé des premières a été publié par les soins de M. Barral (¹); espérons que les autres paraitront également.

En 1832, je m'entretins avec Arago de ses observations sur les températures de la terre et du projet que j'avais de faire, à Bruxelles, des observations analogues avec des thermomètres exactement semblables aux siens. Il voulut bien me donner ses conseils et m'éclairer de son expérience (²).

(¹) *Notices scientifiques*, tome Ier, in-8°, 1854. (*Tonnerre, magnétisme, aurores boréales.*)

(²) Pour tenir compte des inégalités de température que subissent nécessairement, dans toute leur étendue, des thermomètres qui plongeaient jusqu'à vingt-quatre pieds de profondeur, Arago avait fait construire des tubes de même longueur et de même calibre que ceux des thermomètres, de telle manière qu'ils

Le sentiment des convenances, surtout quand il existe des relations d'amitié entre deux observateurs, doit empêcher l'un de se livrer aux mêmes travaux qui occupent l'autre, à moins que ce ne soit pour des observations locales, qui se complètent mutuellement, comme cela a lieu dans la plupart des recherches de météorologie et de physique du globle. Il n'existe point de code académique qui prescrive des règles à cet égard : chacun s'en rapporte à sa propre appréciation.

Arago montrait une juste susceptibilité au sujet des travaux faits en concurrence avec ceux d'un confrère, comme s'il s'agissait d'en contrôler l'exactitude ou de revendiquer une partie de leur mérite. Il se plaisait à rappeler à ce sujet le mot pittoresque d'un savant concernant un collègue qui s'était mis à réédifier l'une de ses théories : « Quand quelqu'un bâtit une maison, il s'empresse de mettre la tête à la fenêtre pour faire croire qu'elle lui appartient. »

J'ai failli moi-même, sans m'en douter, encourir un pareil reproche de sa part. Je me permettrai de rapporter le

représentaient à peu près identiquement ces thermomètres, dont ils ne différaient que par l'absence de boule. Ce moyen, très-rationnel en théorie, ne me réussit cependant pas dans la pratique, et je dus employer une autre méthode de réduction. (*Mémoire sur les variations diurne et annuelle de la température* Mémoires *de l'Académie royale de Bruxelles*, tome X ; 1837.) J'en parlai à Arago, mais j'ignore le parti auquel il s'en est tenu lui-même. Il se plaignait de l'ennui des calculs de réduction ; je lui proposai de m'en charger, pour lui éviter une perte de temps, mais un sentiment de délicatesse l'empêcha d'accepter. Quand Poisson publia, en 1835, sa *Théorie mathématique de la chaleur*, il demanda à son ami les résultats de ses observations sur les variations de température de la terre, afin d'y appliquer ses formules. Arago lui donna ses nombres non corrigés pour le volume de liquide renfermé dans la tige et la boule de chaque thermomètre. Poisson les employa tels qu'il les avait reçus, et trouva une concordance remarquable entre la théorie et l'observation ; les époques calculées et observées pour les *maxima* et les *minima* ne diffèrent que d'un à deux jours. Il y a lieu de craindre que cette concordance ne soit illusoire, car les corrections pour l'inégalité de température dans toute l'étendue du plus long thermomètre dont il est ici question, déplacent pour Bruxelles les époques du *maximum* et du *minimum* de près d'un mois. Ces mêmes corrections pour les thermomètres de Paris, d'après mes souvenirs, seraient moindres, mais encore très-sensibles.

fait avec quelques détails : il montrera, une fois de plus, avec quelle circonspection il faut procéder en pareil cas. Je passai à Paris une partie de l'année 1822 ; Fresnel me témoignait quelque amitié ; il avait eu l'obligeance de me montrer la plupart de ses belles découvertes sur la lumière. J'avais fait confectionner différents appareils d'après ses indications. De retour en Belgique, je donnai suite à ces travaux, et mon attention se porta accidentellement sur la polarisation de la lumière par un ciel serein. Je ne connaissais, sur ce sujet, que ce qui se trouve dans une note du grand traité de physique de Biot [1].

La relation qui existe entre la distance angulaire du soleil et la quantité de lumière polarisée, provenant d'un point du

[1] Voici la note en question : « Si le ciel n'était pas couvert de nuages blancs, la lame dirigée vers certains points de l'horizon pourrait offrir une coloration sensible à la vue simple, parce que la lumière réfléchie par l'atmosphère est en partie polarisée lorsque le temps est serein ; et qu'ici la lumière polarisée produit d'autres effets que la lumière directe. De plus, la couleur réfléchie par une atmosphère sereine n'est pas le blanc, mais un blanc bleuâtre, c'est-à-dire un blanc privé d'une partie de ses rayons rouges et orangés ; ce qui modifierait nécessairement la couleur propre que les lames doivent réfléchir. Enfin l'intensité de cette lumière est beaucoup moindre que celle des nuages blancs, qui réfléchissent le blanc du premier ordre, ainsi que Newton l'a remarqué. » (*Traité de physique expérimentale et mathématique*, tome IV, page 338.)

Cette note ne parle, du reste, que de ce qui se trouve en substance dans le mémoire inséré par Arago dans le volume des Mémoires de l'Institut pour 1811, volume que je n'ai pu consulter que longtemps après. Je dois ajouter qu'aucun des deux ouvrages ne mentionne les relations qui existent entre la direction du soleil et la quantité de la lumière polarisée ; il me semblait que la loi pouvait s'énoncer ainsi qu'il suit : *En se regardant comme placé au centre d'une sphère dont le soleil occupe un des pôles, la polarisation est à son maximum aux différents points de l'équateur et va en diminuant, comme les carrés des sinus, jusqu'au pôle, où elle est nulle.* (*Correspondance mathématique et physique de Bruxelles*, tome 1er, page 275 ; 1825.)

M. Delezenne, professeur de physique à Lille, me fit observer, à la même époque, que le *maximum* de polarisation n'est pas exactement à 90° du soleil, mais dans le proche voisinage de cette distance ; je me suis empressé de publier cette remarque dans le tome Ier de ma *Correspondance mathématique et physique*, t. Ier, 1825, page 338.

ciel, me parut si simple et si prononcée, que je soupçonnai qu'elle devait avoir été étudiée déjà, et quoique je n'en trouvasse point de traces dans les traités de physique, je crus devoir user de circonspection. A quelque temps de là, je passai en Angleterre, et j'en parlai à plusieurs des principaux physiciens de ce pays ([1]), bien moins pour leur montrer l'expérience que pour m'éclairer sur son véritable auteur. N'ayant pu obtenir aucun renseignement à cet égard, je pris le parti de publier l'observation avec toutes les réserves nécessaires ([2]). J'éprouvais, dans le fait, plus de regrets du doute dans lequel j'étais, que de plaisir du résultat de mes recherches.

Depuis longtemps j'avais perdu de vue ces objets, et mes travaux avaient pris une autre direction, quand deux notices parurent presque en même temps, toutes deux écrites par des physiciens habiles, toutes deux traitant de la polarisation de l'air serein et s'accordant à rappeler mes premières recherches sur ce sujet. L'une, de M. Wheatstone, donnait la description d'une horloge qui indique l'heure d'après la situation du plan de polarisation de l'air serein; l'autre, de Pelletier ([1]), sur quelques changements faits au cyano-polariscope d'Arago; c'étaient justement deux sujets dont ce dernier physicien s'était occupé avec une sorte de prédilec-

([1]) Voyez plus loin, page 579, la note.

([2]) Voici les termes dont je me suis servi : « L'observation qui forme l'objet de cette note a probablement déjà été faite; cependant, comme il ne me souvient pas de l'avoir jamais trouvée dans aucun traité de physique, et comme elle était inconnue aux différentes personnes à qui je l'ai communiquée jusqu'à présent, je la présente ici au risque de répéter ce qui a déjà été dit par d'autres physiciens. » (*Corresp. mathém.*, tome I^er^, page 275, année 1825.)

([3]) La notice de M. Pelletier a été insérée dans les *Bulletins de l'Académie de Belgique*, tome XII, 1^re^ partie, p. 453, année 1845, sous le titre : *De la cyanométrie et de la polarimétrie atmosphérique, ou notice sur les additions et les changements faits au cyano-polariscope de M. Arago, pour le rendre cyano-polarimètre dans l'observation de tous les points du ciel.*

tion. Je ne sais s'il crut voir quelque indice fâcheux dans cette singulière coïncidence, mais il traita la notice de Pelletier, dans une des séances de l'Institut, avec une rigueur extrême : j'ai lieu de croire que moi-même je n'échappai pas complétement à tout reproche, pour avoir provoqué l'impression de cette notice dans les *Bulletins* de l'Académie de Belgique. Cet incident me fut très-pénible à cause de l'estime et de la sincère amitié que je portais au célèbre physicien français ; je priai un ami qui se rendait à Paris de s'en expliquer franchement avec lui. La réponse fut telle que je pouvais la désirer ; mais j'appris en même temps que cet homme à sentiments si généreux et si nobles, mais parfois d'une extrême susceptibilité, avait cédé à l'influence de certaines personnes qui se faisaient un plaisir d'exciter son humeur, en ayant l'air d'épouser ses intérêts ([1]).

Le mémoire sur le cyano-polarimètre n'était pas le seul grief qu'il eût à la charge de Pelletier; les recherches sur l'électricité de l'air faites par le même physicien entraient pour quelque chose dans son mécontentement.

La méthode suivie par Pelletier pour étudier l'électricité atmosphérique était essentiellement différente de celle d'Arago. Le premier savant se servait d'un électomètre mobile, et l'autre d'instruments fixes. Or, Pelletier proscrivait absolument les instruments fixes comme devant donner lieu à des erreurs plus ou moins graves. Peut-être aussi n'avait-il pas compris qu'il pouvait blesser son savant antagoniste, en condamnant d'une manière trop exclusive un genre d'observations auquel il avait consacré beaucoup de temps et de soins ([2]).

([1]) J'ai sous les yeux une lettre qu'Arago termine par ces mots : « Ayez, mon cher ami, la bonté de...... et de croire, quels que soient les manœuvres et les propos des *brouillons*, à mon sincère et invariable attachement. » Quels étaient ces brouillons dont il m'a parlé vaguement à différentes reprises?

([2]) Depuis près d'un quart de siècle, nous observons à Bruxelles, chaque jour, à

Il est un autre sujet de recherches scientifiques qui a eu quelque retentissement dans ces derniers temps et qui avait contribué à multiplier mes rapports avec le savant astronome français; ce sujet, malgré les nombreux écrits qu'il a fait naître, a laissé subsister bien des doutes, j'ajouterai même bien des erreurs.

Au mois de novembre 1835, une apparition extraordinaire d'étoiles filantes avait excité l'attention publique; on avait fait des rapprochements avec d'autres apparitions analogues dans des temps antérieurs, et on avait reconnu à ces météores une périodicité annuelle. Pour vérifier ce fait, Arago avait fait observer à Paris, dans la nuit du 12 au 13 novembre 1836; MM. Mauvais, Eug. Bouvard, Laugier, Plantamour s'étaient acquittés de ce soin et avaient compté, terme moyen, une étoile filante par quatre minutes, ou quinze par heure [1]. On avait cru pouvoir en déduire que le phénomène attendu s'était en effet réalisé.

Or, par une étude suivie des étoiles filantes, j'avais cru reconnaître que plusieurs personnes réunies pouvaient, à pareille époque, compter moyennement jusqu'à seize étoiles filantes par heure; je me hâtai donc d'écrire confidentiellement à Arago, en l'invitant à ne pas trop s'avancer et surtout à ne pas considérer comme extraordinaire la nuit du 12 au 13 novembre 1836, qu'il avait mentionnée à l'Institut et qui

midi, *l'électricité de l'air,* et les variations annuelles sont aussi concordantes que peuvent l'être celles du thermomètre ou du baromètre. Il est une précaution, à laquelle les observateurs n'ont malheureusement aucun égard; elle est fondamentale et cependant on semble s'entendre pour la négliger. PHYSIQUE DU GLOBE, chap. II, *de l'électricité de l'air*, pages 80 à 124. 1 vol. in-4°. Bruxelles, Hayez, 1861.

(1) Voici ce qu'on lit, tome III, page 560, des *Comptes rendus de l'Académie des sciences :* « Dans la soirée, le ciel s'étant éclairci, on a vu, depuis le 12, à 6 heures 48 minutes du soir, temps moyen, jusqu'au 13, à 6 heures 35 minutes du matin, 170 étoiles filantes, ce qui faisait, terme moyen, un peu plus d'une étoile par quatre minutes; mais il faut remarquer que la lumière crépusculaire, le matin, dut effacer les plus faibles de ces météores. »

n'avait produit, selon lui, que quinze météores par heure (¹).

Peu de temps après, je reçus de lui un billet conçu en ces termes : « Je viens de me décider, à l'instant, à écrire, pour l'*Annuaire*, un article relatif aux étoiles filantes. Vos importantes observations ajouteraient, sans aucun doute, beaucoup à l'intérêt que cette question inspire aujourd'hui au public ; c'est assez vous dire avec quelle reconnaissance je recevrai tout ce que vous aurez la bonté de me communiquer... (²).

Je me hâtai naturellement de répondre à cette invitation amicale. Je réunis tous les résultats auxquels j'étais parvenu, et j'en fis la matière de deux longues lettres qui se trouveront probablement dans les papiers du savant astronome.

C'est à la fin d'une de ces lettres que je lui signalais la nuit du 10 août comme digne de fixer l'attention des physiciens. D'après mes observations et tous les documents historiques que j'avais recueillis, je me croyais assez sûr de mon fait pour le prier d'en faire l'annonce à l'Académie et d'inviter, dès lors, les astronomes à vouloir bien faire bonne garde vers cette époque. Mes prédictions ne lui parurent probablement pas suffisamment fondées, ou plutôt il les perdit de vue ; toujours est-il qu'il n'en fut point question à l'Institut.

(¹) Voyez *Correspondance mathématique et physique de Bruxelles*, tome IX, page 183; Bruxelles, 1837.

(²) Ce billet porte la date du 12 décembre 1836 ; l'en-tête imprimé montre qu'il a été écrit au *Conseil municipal de la ville de Paris*, peut-être même au milieu d'une discussion administrative. Un autre billet, du 11 avril 1845, écrit également dans le conseil municipal, contient une demande analogue : « Mon cher ami, auriez-vous la bonté de m'envoyer le tableau des observations thermométriques, faites à Bruxelles, du 1er décembre 1844 au 1er avril 1845? je désirerais l'insérer dans l'*Annuaire*, en regard des tableaux correspondants de Paris et de Toulouse. Il serait le principal argument d'un article intitulé : *Quel temps fera-t-il?...* » Je m'empressai encore de communiquer les observations demandées; l'*Annuaire* pour 1846 contient, en effet, un article intitulé : « Est-il possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de prédire le temps qu'il fera à une époque et dans un lieu donnés? Peut-on espérer, en tout cas, que ce problème sera résolu un jour? » Mais cet article fort intéressant ne contient aucune observation relative à l'hiver de 1844 à 1845.

Mais ma surprise fut agréablement excitée, quand je lus, dans les journaux du mois d'août suivant, que des étoiles filantes avaient été observées en nombre considérable ([1]). J'éprouvai eependant quelque désappointement en voyant que l'annonee ne mentionnait point ma lettre. J'en fis l'observation à Arago; il se hâta de me répondre d'une manière amicale : « Mon cher eonfrère, je n'ai pas parlé à l'Académie de *vos prévisions* au sujet des étoiles filantes du mois d'août, par la seule raison que je les avais oubliées. Je réparerai cette erreur involontaire de grand eœur, lorsque d'ici à peu de jours, j'aurai le plaisir de vous voir à Bruxelles... Ce 29 août (1837), au moment de monter en voiture ([2]). » Et, en effet, huit à dix jours après, j'eus le plaisir de le voir et de faire quelques exeursions avee lui le long de nos chemins de fer, qu'on s'occupait d'établir alors. Pendant tout le temps que nous passâmes ensemble, il ne fut pas question des météores du mois d'août; seulement au moment du départ, Arago me dit en souriant : « Je vous sais gré de deux choses : vous ne m'avez point parlé de vos étoiles filantes, ni de la bataille de Waterloo ([3]). »

([1]) L'apparition extraordinaire des étoiles filantes du 10 au 11 août 1837 était mentionnée de la manière suivante, dans le *Compte rendu* de la séanee du lundi 14 août : « M. Arago annonee qu'il y a eu, dans la nuit du 10 au 11 août dernier, une apparition extraordinaire d'étoiles filantes. Son fils aîné, qui n'est pas astronome, et un de ses amis en ont compté 107 entre 11 heures $^{1}/_{2}$ et minuit $^{1}/_{2}$, en se promenant dans le jardin de l'Observatoire. De minuit 37' jusqu'à 3 heures 20, commeneement du crépuseule, MM. les élèves astronomes Bouvard et Laugier ont *observé* 184 de ces météores. Le plus grand nombre semblait se diriger vers le Taureau, ainsi que cela devait être, d'après le sens du mouvement de la terre. Nous reviendrons plus tard sur ce phénomène. » (*Comptes rendus,* tome V, page 183; 1837.)

([2]) Cette même lettre contient quelques mots honorables pour un savant qui, depuis, s'est fixé parmi nous et que l'Académie compte au nombre de ses membres, « M. de Humboldt, ajoutait Arago, désire que je vous recommande M. Gluge, son compatriote; M. Gluge est un anatomiste très-distingué et tout à fait digne de votre intérêt. » Chacun de nous a pu juger, en effet, que cet éloge n'avait rien d'exagéré.

([3]) On sait qu'il avait une aversion particulière pour tout ce qui se rattachait

Il répara ensuite cette omission, comme on peut le voir dans le *Compte rendu* de la séance du 11 décembre 1837 [1].

Deux ans après, je me trouvais à l'Observatoire de Paris, le 10 août, justement à l'époque de la périodicité des étoiles filantes. Je dinais chez Bouvard avec Arago et plusieurs autres savants. Quand vint la nuit, on se rendit sur la terrasse; le ciel était admirablement beau; les étoiles brillaient de leur plus vif éclat, mais d'étoiles filantes point. C'était

au souvenir de cette bataille mémorable. Arago m'avait déjà raconté antérieurement ce qui lui était arrivé à ce sujet en Angleterre, et je n'avais garde de réveiller sa susceptibilité. Voici l'anecdote telle qu'elle se trouve rapportée dans la *Suite de l'Histoire de François Arago*; seulement, je crois devoir faire observer au spirituel narrateur que je ne faisais point partie du voyage dont il fait mention. « Dans un voyage que les deux astronomes avaient fait à Londres, quelques Anglais, avec plus d'instance que d'urbanité, voulaient conduire leurs hôtes au pont de Waterloo, et leur faire admirer ce chef-d'œuvre du génie anglais. François Arago, que ce mot de Waterloo blessait profondément, parce qu'il lui rappelait, en même temps qu'un grand désastre, l'invasion qui s'ensuivit, François Arago refusa obstinément l'invitation. Ses hôtes, voyant qu'il n'y avait pas moyen de le vaincre de front sur ce chapitre, eurent recours à la ruse. Ils s'embarquèrent un jour sur la Tamise avec l'illustre savant, sous prétexte de lui faire contempler le tableau admirable que présente le mouvement de la navigation sur la Tamise, et c'est ainsi que, tout en regardant et en causant, François Arago se trouva, malgré lui, en présence du pont qu'il ne voulait pas voir : « Hé bien, lui dirent les Anglais ravis du succès de leur ruse, hé bien, que dites-vous de notre pont? — Votre pont, répondit Arago, prenant son parti de la surprise qui lui était faite, votre pont de Waterloo a une arche de trop, tout au moins, et cette arche, pour être à sa place, devrait être reportée à Berlin! »

[1] Voici l'annonce, d'après le *Compte rendu* de la séance du 11 décembre 1837 :
« A la fin de l'année 1836, M. Quetelet signalait les environs du 10 août comme une époque d'apparitions extraordinaires d'étoiles filantes. L'*Introduction à la philosophie naturelle* de Musschenbroeek, ouvrage qui parut en 1762, a fourni depuis au savant astronome de Bruxelles un passage qui, malheureusement, manque de précision, mais duquel résulte cependant avec quelque probabilité, que le même phénomène s'observait déjà il y a soixante et quinze ans. L'année 1837 a confirmé, comme chacun sait, l'heureuse conjecture de M. Quetelet. »

La période du 10 août, une fois annoncée et constatée, les uns voulurent la confisquer à leur bénéfice; d'autres prétendirent qu'elle n'était pas nouvelle; ils en trouvèrent des traces chez tous les peuples et dans tous les temps. Elle était connue des Irlandais, des Grecs, voire même des Chinois. Soit, mais que ne le disaient-ils plus tôt?

une source intarissable de plaisanteries pour Arago. Je tâchai de faire bonne contenance ; l'excellent Bouvard, qui m'aimait avec la tendresse d'un père, était sur les épines. Tenez, croyez-moi, dit Arago, allons-nous coucher ; nous n'avons rien à faire ici. Je protestai que je resterais sur la terrasse : et demain, ajouta-t-il, vous viendrez me dire que les étoiles filantes sont arrivées tout juste après mon départ.

Les choses se passèrent, en effet, comme il l'avait dit. J'étais resté avec M. Eugène Bouvard et quelques autres personnes : les étoiles filantes se succédèrent en nombre si grand, qu'il fallut aller éveiller M. Mauvais pour nous aider à en prendre note ([1]).

J'ai parlé précédemment du voyage que fit Arago en Belgique, au mois de septembre 1837 ; il se trouvait en compagnie de MM. Odilon Barrot et de son neveu, jeune officier récemment sorti de l'École polytechnique. Il venait de faire une excursion sur les bords du Rhin et avait traversé la Hollande : son but était de se distraire, mais il ne semblait pas y avoir réussi. « Tâchez donc de me faire rire un peu ; voilà dix jours que j'ai quitté Paris, et je suis d'un sérieux glacial. » Tel fut à peu près son début. Je fis de mon mieux pour le satisfaire. Il fallait le voir en dehors de toutes ses préoccupations politiques, en dehors de toutes ses affaires académiques ou administratives, pour juger de l'inépuisable fonds de gaieté et d'esprit que l'on rencontrait en lui. Il suffisait de lui donner de temps en temps la réplique, s'il m'est

([1]) Dans la séance suivante de l'Institut, Arago saisit cette nouvelle occasion pour rappeler l'omission qu'il avait faite et parla avec chaleur de mes titres à la découverte de la période du 10 août.

C'est dans cette même séance qu'il exposa d'une manière si brillante l'avenir réservé à l'importante invention de Daguerre et la possibilité de reproduire un jour jusqu'aux couleurs des objets. Je venais de recevoir sur ce sujet une lettre de sir J. Herschel qu'Arago communiqua en même temps à l'Académie.

permis de me servir de cette expression, pour faire naitre les saillies les plus spirituelles, les anecdotes les plus piquantes et les plus instructives : tout cela arrivait avec un pittoresque et une verve inexprimables. La prononciation bien accentuée de son pays, son geste animé, sa physionomie si expressive et en même temps si sympathique, contribuaient encore à donner à sa conversation un charme auquel il était impossible de se soustraire.

Le principal objet de son voyage, comme je l'ai dit, était de se distraire : à Bruxelles, il refusa de voir les instruments de l'Observatoire; dans les Universités de Gand et de Louvain, il en fit de même. Vous supposerez, disait-il, que j'ai examiné tout cela avec le plus grand soin (¹). Cependant il visita avec détail notre École militaire; il voulut interroger lui-même à l'improviste quelques élèves, et il se montra très-satisfait de la force des études qu'il regardait comme au moins égale à celle des cours donnés à l'École polytechnique de France.

Notre excursion à Louvain coïncida avec l'inauguration du chemin de fer de Tirlemont. Les auberges étaient pleines; nous ne trouvâmes, dans la première de ces villes, que deux chambres disponibles, et nous étions quatre : il fallut s'en contenter; l'une fut assignée à Arago et à moi. Ce petit incident, loin de nous contrarier, ne fit qu'exciter la gaieté : celle d'Arago était vive, communicative, pétillante d'esprit. L'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris semblait être redevenu un jeune élève de l'École polytechnique. Au moment de nous mettre au lit, il prit cent

(¹) J'ai rappelé ailleurs, dans la notice sur Simon Stevin (*Les Belges illustres*, 1844), les remarques d'Arago au sujet du célèbre mathématicien brugeois, dont il regrettait de ne pas voir la statue au palais de l'Université de Gand. En énumérant ses titres à cette haute distinction, Arago prouva qu'il connaissait l'histoire des sciences dans notre pays mieux que beaucoup de nos compatriotes qui se piquent cependant de l'avoir étudiée à fond.

détours pour me confier un secret qui semblait lui peser beaucoup : il s'agissait de me prévenir qu'il se coiffait d'un *casque à mèche* et qu'il ronflait en dormant.

Nous étions chacun dans notre lit depuis une heure, et malgré la fatigue du jour, le sommeil tardait à venir. Par une réaction assez naturelle, les pensées d'Arago avaient pris un autre cours, elles étaient devenues sérieuses, quand, rompant tout à coup le silence : Vous ne dormez pas, me dit-il; si vous voulez, nous causerons. Puis, allant droit au fait : Quand vous étiez à l'Observatoire, pourquoi donc ne veniez-vous pas me voir? Je lui expliquai comment, à cause d'une mésintelligence qui régnait alors accidentellement entre Bouvard et lui, j'avais cru devoir éviter de me mêler de leurs différends et de me placer dans une position plus ou moins difficile. — Eh bien! j'en ai regret, continua-t-il, car vous eussiez connu ma femme, et vous pourriez mieux apprécier la perte que j'ai faite. — Puis cet homme, si gai quelques instants auparavant et si insouciant en apparence, se mit à parler avec une sensibilité exquise, avec une délicatesse de sentiment admirable de la femme qu'il avait perdue et qu'il n'avait cessé de regretter.

Le lendemain, dès qu'il fit jour, Arago était éveillé; il avait retrouvé toute sa gaieté. « Mais j'étais bon de vous faire des excuses, dit-il en riant, c'est vous qui m'en devez; vous ronflez plus fort que moi. » Puis, armés tous deux de nos rasoirs, nous allions procéder à l'importante opération de la barbe, quand, s'arrêtant tout à coup : Expliquez-moi donc pourquoi un rasoir qui a reposé coupe mieux. — Mais d'abord le fait est-il bien certain? — Ce n'est point là ma question; laissons le fait, je vous prie, et voyons l'explication... Passant ensuite à un autre sujet : Croyez-vous à la possibilité de diriger les ballons? — J'exprimai mes doutes; — et moi, je ne suis pas de votre avis, continua-t-il; mais dites

d'abord vos raisons; puis arrivèrent une série d'attaques habillement dirigées auxquelles il prenait un plaisir extrême quand il était de bonne humeur, car il aimait à embarrasser par des questions captieuses (¹), et l'on avait fort à faire avec un pareil jouteur.

(¹) L'illustre savant anglais Wollaston avait la même habitude, mais il posait ses questions avec bien moins de ménagement qu'Arago. L'astronome français ne se permettait ces sortes de plaisanteries qu'avec des amis, tandis que Wollaston débutait assez généralement par là avec les personnes dont il faisait la connaissance. J'ignorais cette espèce de manie qui me déconcerta complétement quand j'eus l'honneur de lui être présenté. J'étais tout jeune encore; notre ami commun, M. South, avait bien voulu me servir d'introducteur. Wollaston, en ce moment, se trouvait dans son cabinet avec son neveu et s'occupait de classer de petites lentilles de verre. En nous voyant, il voulut se lever un peu brusquement, mais un bouton accrocha le tapis de la table sur laquelle étaient les petites lentilles qui se mêlèrent ensemble et allèrent rouler sur le plancher. Il y eut un moment de consternation suivi d'un long silence. M. South fut le premier à le rompre. Après la présentation ordinaire, Wollaston se tourna brusquement vers moi, et me demanda si je connaissais l'expérience de la lentille qui descend en tournoyant sur un plan de verre incliné; ma réponse fut affirmative. Hé bien, me dit-il, comment expliquez-vous cela? Je demeurai tout étourdi; je crus cependant lui devoir une réponse; il s'en déclara très-peu satisfait. M. South, pour couper court, demanda à voir l'observatoire du savant physicien. Celui-ci, encore sous l'influence fâcheuse de l'accident arrivé à ses lentilles, refusa d'abord nettement, puis ne céda qu'avec répugnance aux nouvelles instances qui lui furent faites. Rien n'égalait mon embarras; cependant, en traversant la cour, je me hasardai à le questionner à mon tour, et je lui demandai s'il connaissait la loi de la polarisation de la lumière par un ciel serein. Qu'entendez-vous par là, dit-il? J'entrai dans quelques détails, et pour joindre l'expérience à mes explications, je lui présentai un prisme que je portais toujours sur moi. — Qu'est-ce cela! — C'est un prisme de cristal de roche que M. Fresnel a eu la bonté de me faire construire pour l'analyse de la lumière. — Quelle est la disposition des pièces qui le composent? — Puis, après mes explications, il se mit à vérifier ce que je venais de dire. — C'est très-curieux ; qui vous a appris cela? Il regarda encore attentivement mon prisme, et il ajouta amicalement, en me le rendant : Nous en causerons encore. A quelques jours de là, je revis M. Wollaston chez madame Somerville, et je le trouvai tel que j'aurais désiré le voir dès le premier abord.

Plus de quinze ans après, j'eus occasion de me retrouver avec M. Alexandre Wollaston, son neveu, qui avait assisté à la terrible catastrophe des petites lentilles, et j'appris, de cet habile ingénieur, plusieurs particularités curieuses sur son oncle, qui, nonobstant ses bizarreries, était certainement un des meilleurs hommes d'Angleterre, comme il en était aussi un des plus habiles physiciens.

J'ai parlé d'un refroidissement qui s'était établi entre Arago et Bouvard vers l'époque où je commençai, en 1822, ma carrière astronomique à l'Observatoire de Paris. La manière dont la réconciliation fut amenée honore à la fois ces deux astronomes éminents. Tous deux étaient officiers supérieurs de la garde nationale et l'on se trouvait dans un instant critique : c'était, je crois, pendant le pillage de l'évêché. On battait le rappel ; Arago se rendit chez Bouvard, qui se préparait à sortir, et lui déclara tont d'abord qu'il ne souffrirait pas qu'il s'exposât, que c'était à lui, plus jeune, d'affronter le danger. Il s'établit aussitôt une dispute nouvelle à ce sujet, mais elle était de nature à devoir se terminer à l'amiable : c'est ce qui eut lieu en effet. Bouvard m'a souvent répété que le généreux procédé de son confrère est une des choses qui l'ont le plus touché dans sa vie.

Puisque j'ai parlé de l'affaire de l'évêché, qu'on me permette d'y ajouter quelques détails que je tiens d'Arago lui-même. Le peuple ameuté voyait de mauvais œil l'interventiòn de la garde nationale et l'accueillit par des huées : un sous-officier eut l'imprudence de tirer son sabre et d'en frapper un des assistants ; le sang coula et aussitôt le désordre devint extrême. Arago fut saisi à la tête de son bataillon et enlevé par vingt bras à la fois pour être lancé dans la Seine. En cet instant critique, il ne perdit pas la présence d'esprit, et tout en se débattant entre les bras des émeutiers, il s'écria : Hé bien ! hé bien! que faites-vous donc? mais je ne sais pas nager !... Ces mots désarmèrent les forcenés et l'on finit par rire.

Ce qui me charmait surtout, dans ces rapides excursions faites avec Arago, c'était sa conversation si vive, si instructive, portant sur tant d'objets divers et animée par une foule d'anecdotes sur les hommes les plus célèbres de notre épo-

que. Nos entretiens étaient, en outre, entremêlés d'une série de petits incidents aussi amusants qu'imprévus.

Sur le chemin de fer qui conduit à Gand, il renouvela un petit stratagème qui, bien qu'ancien, lui réussit à merveille. Un gros homme nous dérangeait ; il occupait évidemment dans la voiture, outre sa place, une bonne partie de celle qui nous appartenait. Laissez-moi faire, dit Arago, je vais vous en délivrer ; puis il se mit à peindre, sous les couleurs les plus sombres, les dangers des chemins de fer, les explosions des machines, les déraillements, les rencontres accidentelles, les voitures brisées, les voyageurs blessés ou tués. La figure du voisin incommode se rembrunissait progressivement ; notre homme s'agitait et se démenait sur sa place ; enfin il ne put plus y tenir, quand vint le récit lamentable d'une explosion récente qui avait projeté au milieu des champs, en même temps que les débris d'une chaudière, les membres palpitants du malheureux chauffeur et de je ne sais combien d'autres victimes. Arrivé à cet épisode, notre homme partit aussitôt en grommelant et alla chercher gîte dans le compartiment voisin, tandis qu'Arago riait comme un enfant du tour qu'il venait de lui jouer.

Puisque je suis en train de raconter des souvenirs intimes qu'on m'en permette encore un, ce sera le dernier. A la suite d'un déjeuner à l'Observatoire de Paris, avec Arago et sa famille, j'avais fait avec le savant physicien quelques tours de jardin. En rentrant, nous aperçûmes le jeune Matthieu, enfant de cinq à six ans, qui s'était hissé sur une chaise pour atteindre à un pot de confitures placé devant lui et dans lequel il trempait ses petits doigts, pour les reporter ensuite à sa bouche. L'enfant tournait le dos à la porte et, dans sa préoccupation, il ne nous avait pas entendus. Accroupi sur ses petits genoux, il formait un tableau digne du pinceau

d'un artiste : nous ne pûmes nous empêcher de sourire. Arago me fit un signe pour m'imposer le silence ; et, prenant sa voix la plus terrible, il lança ces paroles foudroyantes : « Que fais-tu là? tu voles mes confitures!... » L'enfant effrayé ne fit qu'un bond et courut aussitôt placer la table entre son oncle et lui. Arago fronça le sourcil et leva un index menaçant : le pauvre petit tremblait de tous ses membres et cherchait avec inquiétude le chemin de la porte dont son oncle lui barrait impitoyablement le passage. Cependant la voix terrible et le sourcil menaçant continuaient leur office, et j'aurais peut-être partagé les angoisses du pauvre enfant, si Arago ne s'était tourné de temps en temps vers moi pour rire de la peur qu'il inspirait. A la fin, trouvant une chance de salut, le coupable gagna rapidement la porte; il s'échappa de toute la vitesse de ses petites jambes, et sa fuite fut accompagnée d'un long éclat de rire de son excellent oncle. L'auteur d'*Émile* n'eût peut-être pas approuvé le savant astronome; mais je le demande à tout homme qui connait le cœur humain, les deux faits si différents que je viens de mentionner ne suffiraient-ils pas pour montrer combien, sous cet aspect parfois sévère, il y avait de bienveillance et de véritable bonhomie?

Comme beaucoup d'hommes foncièrement bons et sensibles, Arago aimait à se faire terrible. Il savait le prestige qu'exerçaient sa voix mâle, sa constitution athlétique, son regard flamboyant, son épais sourcil semblable à celui de l'Olympien, et cette grande distinction répandue sur toute sa personne; il ne dédaignait même pas d'en faire usage dans l'occasion; mais le plus souvent, ses sentiments étaient tout différents de ceux qu'il faisait paraitre, et, pour des personnes qui ne le connaissaient pas, l'histoire de son jeune neveu a dû se reproduire maintes fois.

Quand on réclamait ses bons offices en faveur des sciences,

Arago se montrait toujours d'une obligeance parfaite. Il en donna la preuve aux commissaires belges qui furent envoyés à Paris au mois d'août 1839, pour y constater la conformité des étalons prototypes des poids et des mesures de Belgique avec ceux de France. Habitué à ce genre d'opération, qu'il avait eu l'occasion de pratiquer déjà à la demande de plusieurs autres États, il voulut bien se charger de diriger lui-même le travail et de faire les principales observations nécessaires pour la comparaison de l'étalon belge avec celui qui est conservé aux archives de Paris (1). Notre gouvernement voulut reconnaître cet acte d'obligeance, et, comme un témoignage de sa haute estime, il lui conféra la croix d'officier de l'ordre de Léopold (2).

Chacun sait avec quelle chaleur, dans bien des circonstances, il a fait valoir des découvertes nouvelles; avec quelle éloquence persuasive il a fait décerner des récompenses à leurs auteurs. Pour n'en citer qu'un exemple, il suffit de rappeler sous quel brillant coloris il a peint, devant l'Institut, lui le premier, l'avenir réservé à l'invention de Niepce et de Daguerre, et par quel discours entraînant il lui a fait décerner une récompense nationale par la Chambre des députés.

Cette généreuse activité n'était pas bornée par les frontières de France; elle s'est bien souvent utilement interposée en faveur des sciences dans les pays étrangers. La parole d'Arago, dans de pareilles rencontres, avait une puissance

(1) Voyez le procès-verbal de ces comparaisons dans l'*Almanach séculaire de l'Observatoire royal de Bruxelles*, page 433; Bruxelles, 1 vol. in-8°, chez Hayez, 1854.

(2) Arago, en pareille circonstance, avait une habitude que chacun peut apprécier à son point de vue : il ne répondait pas à l'envoi qui lui était fait. Ce n'était point par un sentiment d'orgueil; il craignait peut-être, par excès de susceptibilité, d'être confondu avec ceux qui recherchent, avec une avidité inexcusable, de pareilles distinctions, souvent même sans les avoir méritées.

à laquelle il était difficile de ne pas céder, privilége heureux du talent quand il est relevé par un noble caractère!

On n'a point oublié avec quel dévouement il s'employa pour procurer à Melloni la faculté de rentrer dans sa patrie. L'illustre savant italien se trouvait dans l'exil et dans un état voisin du besoin. Une place de professeur lui était offerte à Naples, mais une noble fierté l'empêchait de solliciter sa rentrée. Arago n'écouta que son cœur et s'adressa directement au prince de Metternich, qu'il savait ami des sciences et qu'il avait connu pendant son séjour à Paris. Son espoir ne fut point déçu : grâce à cette puissante intervention, Melloni vit cesser son exil. J'ajouterai que je tiens de la bouche même du prince qu'il s'est d'autant plus félicité d'avoir accédé à la demande d'Arago, que Melloni la justifia par la conduite la plus honorable.

Arago était certainement un des hommes les plus probes et les plus désintéressés qui aient jamais passé par les emplois publics. Le produit de ses traitements réunis était absorbé par ses travaux scientifiques, par de bonnes actions et par les exigences de sa place. Ses relations avec le monde savant lui imposaient des charges nombreuses dont il savait s'acquitter avec dignité, et cependant on n'a pas craint de l'accuser de cumul, au lieu de lui savoir gré de se multiplier pour servir son pays. On le rencontrait partout où il y avait des questions difficiles à résoudre, partout où la science avait besoin de son appui. Si le cumul existait en effet, c'était plutôt dans sa part de travail, car ses traitements devenaient entre ses mains un nouveau moyen pour favoriser les sciences. Sa délicatesse était justement offensée par ces accusations imméritées, et ceux qui se sont rendus les échos de ces calomnies ont dû bien rougir plus tard, en apprenant que l'homme qui, pendant quarante ans, est resté à la tête des

sciences et qui a été l'une des principales gloires de la France, n'a rien laissé en mourant.

Il est à remarquer que ces accusations partent souvent d'hommes qui doivent toute leur fortune aux progrès des sciences et qui se font eux-mêmes des revenus infiniment supérieurs à ceux des savants qu'ils prennent pour but constant de leurs attaques.

A une époque où Arago pouvait craindre qu'on ne lui enlevât ces emplois tant convoités et où il parlait des chances qu'il avait d'en être dépouillé : « Pensent-ils bien sérieusement, disait-il, qu'ils peuvent me faire perdre quelque chose ; mais, le lendemain, je me ferai un revenu double, si je le veux. » Puis il énumérait tous les moyens qu'il avait pour arriver à la fortune, soit par sa plume, soit par des cours publics, soit en intervenant dans de grandes entreprises industrielles, où ses conseils eussent été payés au poids de l'or.

On a blâmé Arago de la part qu'il a prise dans les affaires publiques ; l'on peut, en effet, regretter de voir un savant de ce mérite gaspiller son temps pour des choses parfois d'un ordre tout à fait secondaire ; mais souvent aussi il est en position de répandre d'utiles lumières sur des questions spéciales qui, résolues par des hommes incompétents, compromettent l'avenir d'un pays. Toutes les fois qu'Arago élevait la voix en faveur des sciences, il était sûr d'être écouté, et les sciences recevaient l'appui auquel elles avaient droit. Il entre, en général, bien plus de jalousie que de justice dans ces sortes d'accusations. Tel qui blâme sourdement le savant de prendre part au pouvoir est souvent le premier à s'incliner devant lui, bien moins pour son mérite que pour ce pouvoir même qu'il lui envie en secret. Dans ce siècle si positif, la voix de l'homme supérieur a un bien autre retentissement dans la tribune des chambres que dans la modeste

chaire professorale. Personne ne saurait s'y méprendre; chacun même trouve la préférence légitime, pourquoi donc blâmer celui qui se prévaut de cet avantage? Si l'on peut blâmer le savant, c'est plutôt en se plaçant à son point de vue qu'à celui de la nation à laquelle il sacrifie son avenir intellectuel et ses intérêts les plus chers.

Le bien auquel Arago tenait le plus, c'était l'estime de ses concitoyens, mais une estime fondée sur de véritables titres. Il a dit quelque part, dans un de ses *Annuaires*, que rien ne chatouille plus agréablement l'oreille et le cœur que le mot *notre* placé devant un nom propre. Ce pronom possessif, si flatteur quand c'est un peuple qui l'emploie, se trouve malheureusement prodigué aujourd'hui avec un défaut de discernement qui doit lui faire perdre singulièrement de sa valeur.

Rien n'a plus contribué à la popularité d'Arago que ses articles si lucides, si savants, et, en même temps, si pleins d'intérêt, insérés périodiquement dans les *Annuaires* du Bureau des longitudes; on se souviendra longtemps aussi de ses brillantes improvisations, soit aux réunions hebdomadaires de l'Académie des sciences, soit dans ses cours publics d'astronomie à l'Observatoire. Ces cours réunissaient, à côté de ce que la capitale renfermait de plus élégant, des savants nombreux, jaloux de s'initier dans l'art si difficile d'exposer avec grâce et clarté les secrets les plus profonds de la science. On a beaucoup parlé de ces conférences, parce qu'elles ont beaucoup intéressé : bien des anecdotes s'y rattachent; je n'en mentionnerai qu'une, dont je dois la connaissance à son illustre ami, le baron de Humboldt.

Ces deux hommes, dont l'histoire redira l'amitié avec autant d'empressement que leurs brillants travaux, ne se croyaient pas obligés, comme les savants du XVI$^e$ ou du XVII$^e$ siècle, de mettre dans leurs relations toute la gravité, toute

la roideur d'une démonstration géométrique; ils se permettaient parfois de ces petites attaques qu'Arago aimait tant et auxquelles il ripostait si bien. Le célèbre professeur avait l'habitude, bonne ou mauvaise, d'engager ses auditeurs à lui soumettre leurs doutes par écrit, en leur promettant une réponse dans la leçon suivante. De Humboldt faisait habituellement partie de l'auditoire. Or, un jour qu'Arago avait parlé des caractères des différents climats et qu'il n'avait pas précisément fait l'éloge de celui de notre Belgique, il prit fantaisie à son ami de lui adresser une lettre en réponse à ses assertions, mais en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas être reconnu. « Je suis Belge, écrivait-il, et je puis vous assurer que vous avez calomnié mon pays. Si vous connaissiez mieux les observations météorologiques que l'on fait à Bruxelles, vous ne vous exprimeriez pas comme vous l'avait fait. Le climat de la Belgique vaut celui de Paris; c'est votre détestable ami, c'est ce mauvais Prussien qui vous fait croire toutes ces sottises... » Et de Humboldt riait de tout son cœur en me rappelant le contenu de sa lettre. A la leçon suivante, Arago débuta d'un air préoccupé; puis vint l'affaire de la lettre. « Messieurs, dit-il, j'étais loin de m'attendre à l'impertinente épître que j'ai reçue; aux indignes attaques dirigées contre mon meilleur ami, contre l'homme le plus distingué de cette époque... » De Humboldt, sur qui s'étaient fixés les regards du professeur et ceux de tout l'auditoire, s'efforçait par ses gestes de l'inviter à se taire. Arago comprenant mal sa pensée, n'insistait que plus fort; et, dans le fait, en voulant montrer peut-être à quels abus pouvait conduire la complaisance excessive de son ami, l'illustre philosophe de Berlin commençait à craindre d'avoir lui-même dépassé un peu la mesure.

Vers les derniers temps de sa vie, Arago était affligé de plusieurs infirmités; il avait à peu près perdu la vue et se

trouvait attaqué de la cruelle maladie du diabète, qui avait également attristé les dernières années de l'illustre mathématicien Jacobi. Malgré cet état de souffrance, il se livrait à des travaux assidus et continuait ses conseils et ses encouragements à ceux qui venaient s'éclairer de ses lumières.

Les dernières nouvelles que je reçus de lui me furent communiquées par deux astronomes égyptiens, Mahmoud et Ismail, astronomes à l'Observatoire du Caire. Tous deux, pendant un long séjour à Paris, avaient eu l'avantage de profiter des directions du savant astronome français pour étendre leurs connaissances dans le champ de l'astronomie pratique. Ils venaient alors à Bruxelles, d'après ses conseils, pour se mettre au courant de l'emploi des instruments modernes du magnétisme terrestre, instruments qu'ils n'avaient pas eu alors l'occasion d'étudier en France [1].

Nous devons à cette heureuse circonstance un travail intéressant sur l'état comparatif du magnétisme terrestre en Belgique et en Allemagne, travail élaboré par Mahmoud et inséré dans les *Bulletins* de notre Académie [2]. Ce savant a repris les observations faites, un quart de siècle avant lui, dans les mêmes localités; et il a pu juger ainsi des variations qu'ont subies les éléments magnétiques pendant cet intervalle de temps.

(1) Ismail me remit la lettre suivante, que M. Arago lui avait adressée peu de temps avant sa mort :

*Extremum hoc munus morientis habeto.*

« Il existe au Caire une collection complète des instruments bifilaires imaginés par M. Gauss pour l'étude des phénomènes magnétiques. Vous avez parfaitement raison en vous persuadant qu'il serait très-utile, avant de rentrer dans votre pays, que vous eussiez vu la manœuvre de ces instruments délicats, qui n'existent pas à Paris. M. Lemercier vous épargnerait bien des tâtonnements inutiles, il rendrait un grand service à la science, j'ajouterais qu'il me serait très-agréable, s'il vous fournissait les moyens d'aller à Bruxelles et à Londres, pour voir vous-même comment on tire parti des inventions de M. Gauss, etc. »

F. Arago.

(2) Tome XXI, 2e partie, page 562; 1854.

En se rendant à Berlin, Mahmoud avait eu soin de se munir d'une lettre d'Arago pour son digne ami le baron de Humboldt; mais la nouvelle de la mort du savant français l'avait déjà précédé [1], et il trouva l'illustre auteur du *Cosmos* plongé dans la plus vive douleur et tout préoccupé de la perte de l'homme de qui il écrivait, peut-être dans ce moment-là même : « Je suis fier de penser que, par mon tendre dévouement et par la constante admiration que j'ai exprimée dans tous mes ouvrages, je lui ai appartenu pendant quarante-quatre ans, et que mon nom sera parfois prononcé à côté de son grand nom [2]. »

Quand éclata la révolution de 1848, Arago, qui n'avait pas poussé à ce mouvement politique, ne crut cependant pas devoir lui refuser son concours; il ne faisait d'ailleurs que suivre la voie que lui traçaient ses convictions. Il fut appelé au gouvernement provisoire de son pays et revêtu des fonctions de ministre de la marine et de la guerre [3]. Quelle que soit la manière d'envisager les événements de cette époque, tous

[1] De Humboldt, prévenu de l'arrivée du savant étranger, s'empressa de l'assurer de tout le plaisir qu'il aurait à le voir, « à cause, écrivait-il, des espérances que vous faites naître pour restaurer l'astronomie dans son gîte le plus ancien, comme par les liaisons que vous avez eues avec les plus intimes de mes amis, MM. Arago et Quetelet..... »

Si l'on m'accuse de céder à un mouvement de vanité en rappelant ces paroles que Mahmoud a bien voulu me laisser, j'accepte volontiers le reproche :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux.

[2] Voy. p. xxxi de l'*Introduction* que de Humboldt a placée en tête du tome Ier des Œuvres de François Arago, *Notice biographiques*.

[3] C'est pendant qu'Arago se trouvait à la tête des ministères de la guerre et de la marine qu'éclata la fatale échauffourée de *Risquons-Tout*. On le disait partisan de la réunion de la Belgique à la France; on disait aussi que plusieurs élèves de l'École polytechnique avaient fait partie de la petite armée d'invasion : il n'en fallut pas davantage à quelques personnes pour croire que le savant astronome n'était pas étranger à cet événement, qu'il l'avait même provoqué. Arago était incapable de pareilles menées; il n'a été informé de cette coupable agression que quand elle a été portée à la connaissance du public, et il en a été vivement contrarié.

rendent hommage à la sincérité de ses sentiments, à son amour sans bornes pour son pays, à son dévouement pour tout ce qui est grand et généreux, à son désintéressement à toute épreuve. Telle était sa grandeur d'âme que son plus cruel ennemi, s'il lui eût demandé appui dans un instant de détresse, eût été sûr de l'obtenir. Tel était aussi son désintéressement qu'après avoir occupé dans les sciences les positions les plus élevées, après avoir disposé, chaque année, de plusieurs millions pour la ville de Paris, après avoir passé par un double ministère et avoir exercé les pouvoirs les plus étendus, la mort ne l'a pas trouvé plus riche, au bout d'un demi-siècle de glorieux travaux qu'au moment de son entrée à l'Observatoire; mais je me trompe, il avait su conquérir l'estime et l'admiration du monde entier, et, à défaut de fortune, il a laissé à sa famille un nom dont elle s'enorgueillit à juste titre.

C'est au milieu des soins empressés de cette famille chérie qu'il a trouvé des adoucissements à bien des souffrances physiques, à bien des peines morales et des déceptions. Je ne veux pas rappeler ici de douloureux souvenirs, ni parler de ce funeste voyage entrepris à la veille de sa mort, et accompli presque miraculeusement, grâce au dévouement angélique de sa nièce [1]. Pourquoi faut-il que ses derniers instants n'aient pu être adoucis par les embrassements d'un frère [2], et par les derniers adieux de son vieil ami, l'immortel auteur du *Cosmos?* « Vous avez nommé dans votre lettre le plus cher de mes amis, Arago, m'écrivait de Humboldt, le 29 septembre 1853; quelle douleur de ne pas le

[1] Madame Laugier qui, dit M. Barral, dans sa notice sur Arago, « fut son Antigone, lors d'un dernier et pénible voyage vers sa terre natale, que la médecine, à bout de ressources, ordonna au malade trois mois avant sa mort. »

[2] M. Étienne Arago, qui s'est fait un nom estimé dans les lettres; il se trouvait alors en exil à Bruxelles; il a dû quitter ensuite cette ville, où il s'était fait de nombreux amis ; mais, depuis, il a pu rentrer en France.

précéder! Je suis dans l'anxiété à l'ouverture de chaque lettre qui m'arrive de Paris... »

Ces mots me parvenaient le 2 octobre, c'est-à-dire le jour même où notre ami avait cessé de vivre.

Qu'on me permette de finir cette notice par les mots qu'Arago a placés à la suite de son éloge de Condorcet : « Je serai heureux si le portrait que j'ai tracé de l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a dissipé de bien cruelles préventions, neutralisé l'effet des plus hideuses calomnies; si, d'accord avec tous ceux qui jouirent de l'intimité de ce savant, vous voyez désormais en lui un homme qui honora les sciences par ses travaux, la France par ses hautes qualités, l'humanité par ses vertus. »

---

## LE BARON F.-H.-A. DE HUMBOLDT (1).

---

La science se présente sous des formes très-diverses; il faut des talents spéciaux pour répondre à chacune des questions qu'elle soulève. Un géomètre pourra, si l'on veut, reconstruire la géométrie tout entière, sans recourir à des secours étrangers. Pour d'autres connaissances, au contraire, il n'en est pas de même; un ensemble d'hommes est nécessaire, et ces hommes doivent obéir à une même voix : c'est en quelque sorte la voix d'un général qui commande; tout dépend de la sagesse de ses ordres. Ces chefs sont rares, parce que, indépendamment du talent naturel et de l'étendue des vues, il faut un esprit conciliant qui rallie tous les rangs et sache inspirer la confiance et le désir de marcher en avant. C'étaient ces qualités variées, cet esprit ferme et persuasif, cette haute intelligence qui formaient le fond du caractère de l'homme éminent dont nous rappellerons ici le souvenir. Alexandre de Humboldt appartenait à tous les pays par la variété de ses connaissances et par ses sentiments éminemment justes et distingués.

(1) Frédéric-Henri-Alexandre de Humboldt, né à Berlin, le 14 septembre 1769; mort dans la même ville, le 6 mai 1859.

Nous n'avons pas la prétention de faire apprécier, dans tous ses détails, cette perte immense ; nous nous bornerons à joindre nos regrets à ceux des autres pays, et à rendre un hommage mérité à cet homme illustre, tout en rappelant quelques-uns des liens qui le rattachaient à notre Belgique.

Alexandre de Humboldt était né à Berlin, d'une famille ancienne et honorable. Sa naissance date d'une année remarquable, celle de 1769, qui vit naître plusieurs hommes célèbres, et entre autres, Napoléon et Wellington, les deux plus grands capitaines du commencement de ce siècle.

Les premières années de de Humboldt annonçaient le physicien qui s'apprêtait à illustrer la scène du monde ; son incroyable activité le poussait partout à reconnaître ce qui se passait dans la sphère scientifique ; de 1787 à 1790, on le voyait avec son frère passer tour à tour dans les écoles supérieures de Francfort, de Gottingue, de Hambourg, de Freiberg, et y rechercher les hommes les plus distingués. C'est alors que commencèrent ses liaisons avec Werner et Léopold De Buch ; c'est alors qu'il se mit en rapport avec le baron de Zach et qu'il apprit à connaître et à manier les instruments d'astronomie qui pouvaient lui être nécessaires dans ses voyages.

En 1790, il fit, avec le naturaliste Forster, un voyage géologique sur les bords du Rhin et dans l'intérieur de l'Angleterre : il n'avait que 21 ans, et cependant on le vit publier avec succès ses premières recherches minéralogiques. Un moment on put concevoir des craintes sur son avenir. Le désir de lui être utile avait porté le gouvernement à lui confier les fonctions d'*oberbergmeister* dans les mines de Bayreuth. Il conserva ces fonctions de 1791 jusqu'en 1795 ; mais le besoin d'étendre le cercle de ses connaissances et de travailler sur un plus grand théâtre le conduisit bientôt en

France. Il entreprit avec Bonpland le projet de visiter l'Amérique et d'explorer ce vaste continent dans tous ses détails. Il partit le 5 juin 1799, et jusqu'au mois d'août 1804, il visita les principales parties du nouveau monde avec une activité et une intelligence admirables.

Dès son arrivée en Amérique, il fut témoin du phénomène extraordinaire des étoiles filantes, qui se manifesta vers le milieu du mois de novembre suivant, et il en fit connaître les merveilles en Europe. Ce beau spectacle, sur lequel il avait appelé l'attention des physiciens, se reproduisit plus tard à la même époque, et le retour périodique prit le nom de son premier observateur.

Nous ne suivrons pas l'intelligent voyageur dans la belle route qu'il sut parcourir avec tant de gloire et d'énergie; qu'il nous suffise de dire, avec un de ses compatriotes les plus distingués, qu'il donna en quelque sorte une forme et une extension nouvelle à trois sciences qui captivent aujourd'hui l'attention des hommes : la géographie des plantes, la météorologie et la géographie statistique [1].

A son retour d'Amérique, il revint en France et mit en ordre les trésors qu'il avait réunis pendant ses voyages. Il laissa sur le continent nouveau le compagnon de ses travaux, M. Bonpland, qui resta fidèle à sa nouvelle patrie, et qui y mourut dans un âge avancé, peu de temps avant son ancien compagnon de voyage.

De Humboldt s'établit à Paris et ne tarda pas s'y mettre en relation avec un grand nombre d'hommes supérieurs. L'étendue de ses connaissances, le courage et le savoir qu'il avait montrés dans sa dangereuse expédition, en même temps que le charme et la variété de son commerce, l'eurent

[1] *Alexander von Humboldt*, deux articles insérés par M. le professeur C.-O. Weber, dans les nos 32 et 33 du *Wochenschrift* de M. le Dr Heiss, pour 1859.

bientôt fait rechercher par ce que la France avait de plus illustre.

Un autre homme, aussi brillant par ses qualités personnelles que par ses talents, se trouvait alors en captivité sur la côté d'Afrique; après de nombreux efforts pour arriver à la liberté, Arago parvint enfin à la conquérir, grâce à l'heureuse intervention de la France. De Humboldt fut une des premières personnes dont il serra la main, en rentrant dans sa patrie : il commença dès lors avec lui une amitié à jamais honorable pour la science.

Pendant vingt-trois ans, le célèbre voyageur s'occupa avec des soins incessants de réunir et de publier les documents de son voyage, d'assister à la plupart des réunions scientifiques de l'Institut de France, de se lier avec les hommes les plus éminents, et d'apporter, dans toutes ses relations, cette dignité naturelle qui le plaçait au premier rang partout où il se présentait.

Ce qui ne sortira jamais du souvenir de ceux qui, pour se guider, ont eu recours à ses lumières, c'était cette grâce particulière, c'était cette bonté avec laquelle il accueillait leurs demandes et celles des jeunes gens qui entraient dans la carrière illustrée par ses travaux. Il ne se bornait pas à des paroles obligeantes, il les aidait de ses conseils, il ouvrait autant qu'il le pouvait le chemin qu'ils avaient à suivre, et leur parlait un langage noble et encourageant. Plein d'esprit et d'enjouement, il conservait avec eux cette politesse douce et tranquille qui leur donnait toute assurance et leur inspirait une véritable vénération.

C'est sous ces dehors bienveillants que j'appris à connaitre ce savant, dont le souvenir me sera toujours cher. Profitant de ses offres, j'ai souvent demandé ensuite pour de jeunes savants le bon accueil que j'avais reçu moi-même, sans que jamais mon espérance ait été trompée; souvent

même mes demandes étaient dépassées avec un soin et une délicatesse que je n'osais espérer ([1]).

De Humboldt logeait à Paris, dans le voisinage du Pont-Neuf, en face de l'hôtel des Monnaies; son appartement, assez élevé, était d'ailleurs dans une position agréable. Malgré son éloignement de l'Observatoire, le savant naturaliste y allait fréquemment et s'enfermait avec Arago, pour causer des différentes branches de la science. La conversation n'était pas toujours calme : quelquefois la vivacité s'en mêlait, et l'un ou l'autre de ces hommes éminents se retirait avec la bouderie d'un enfant. Je tiens d'Arago lui-même, qu'un jour de Humboldt quitta l'Observatoire avec tant d'humeur et de rapidité, qu'il oublia, en sortant, de reprendre son chapeau. Arago le poursuivit, en le priant au moins de se couvrir; nouveaux refus du naturaliste, nouvelles instances de l'autre part. La discussion fit à la fin place à un éclat de rire, et de Humboldt se couvrit ([2]).

([1]) Me trouvant à Paris, en 1822, pour me livrer aux travaux de l'astronomie, mon premier soin fut de me rendre chez de Humboldt. Je ne le trouvai pas, mais j'y retournai avec assez d'assiduité, pour porter son concierge à me dire la vérité. De Humboldt, toujours occupé, demandait naturellement le nom des personnes qui désiraient le voir : je m'empressai de donner le mien et je reçus aussitôt un billet d'invitation plein de bienveillance.

Je ne manquai pas de me rendre à l'appel qui m'était fait, et j'eus lieu de m'en applaudir : le savant physicien me conduisit à l'Institut que je voyais pour la première fois, et me présenta à ses amis. Une pareille recommandation pouvait me dispenser de toutes les autres, si j'en avais eu.

On faisait alors à l'Observatoire l'essai des grandes lunettes construites par Lerebours et Cauchoix. La visite se prolongeait parfois jusqu'à minuit ou une heure du matin : de Humboldt était visiteur assez régulier, et je m'estimai toujours heureux de pouvoir l'accompagner à son retour.

([2]) Sa conversation vive et empreinte de causticité prenait parfois des proportions alarmantes; elles inquiétaient les personnes qui le connaissaient peu. Un soir que, dans une réunion, il avait égayé la société par ses remarques spirituelles et spécialement sur des personnes qui venaient de quitter le salon, on vit une jeune femme élégante, qui avait annoncé le dessein de se retirer, demeurer ensuite et s'agiter sur sa chaise avec une certaine impatience; la dame de la maison s'informa de la cause qui l'agitait! « Oh! je ne partirai jamais avant ce

En 1827, le célèbre voyageur retourna en Allemagne, après avoir vécu environ trente ans éloigné de sa patrie. Il y reçut l'accueil qu'il méritait; la cour ne lui témoigna pas moins de déférence que le public. C'est alors qu'invité à se faire entendre devant ce que Berlin renfermait de plus distingué, il fit les premières lectures de son ouvrage le *Cosmos*, qui, plus tard, eut tant de succès et de retentissement.

Cependant ce premier essai fut interrompu par le grand voyage entrepris, en 1829, avec MM. Rose, Ehrenberg, Erman et d'autres savants. Il pénétra dans l'intérieur de la Russie et visita la partie asiatique de cet empire. Je ne m'arrêterai pas à décrire les résultats scientifiques de cette grande entreprise; je dois les passer sous silence, comme ce qui se rapporte à son voyage explorateur en Amérique.

Je me trouvais à Berlin, pendant son séjour en Asie, et je pus juger, par tout ce que j'y vis, des soins qu'il prenait pour continuer à marcher, en première ligne, dans les sciences d'observation. Il avait établi dans les jardins de M. Mendelson (¹) un cabinet magnétique, dont, pendant son absence, le soin était laissé à quelques-uns de ses amis. MM. Encke, Magnus et Poggendorff voulurent bien m'en faciliter l'accès et m'offrir le moyen d'y faire mes observations. Ces expériences furent reprises ensuite et continuées sur une échelle plus grande, avec le concours du célèbre Gauss. Cette reprise n'eut cependant lieu qu'en 1837.

monsieur, dit-elle; je veux éviter qu'il ne parle de moi. » Arago me racontait ce petit incident, et me disait en riant qu'il avait souvent tourmenté son ami en le lui rappelant. Du reste, ajoutait-il, quand il est lancé dans ce sens, il ne s'épargne pas plus que les autres. Il est bien inutile d'ajouter que ses plaisanteries étaient pures de toute malveillance.

(¹) Félix Mendelson était, comme on sait, l'un des premiers musiciens de l'Allemagne; ses deux sœurs, également distinguées par leurs talents, avaient épousé, l'une, le célèbre mathématicien Lejeune-Dirichlet, et l'autre, l'habile artiste M. Henzel, peintre du roi.

C'est pendant cette même année que je reçus du baron de Humboldt la lettre suivante, qui se rapportait aux observations magnétiques, dont il s'occupait alors avec ardeur et dont le célèbre Gauss se préparait, de son côté, à enrichir la théorie par ses précieux développements [1].

« Une seconde lettre si bienveillante et si aimable que m'apporte M. ...., me fait sentir tout le poids de mes torts envers vous. Je sens combien je suis coupable, mais je compte sur votre indulgence, parce que, dans les hommes d'un talent supérieur, il y a une manière de voir les choses et la position des individus de plus haut. J'avais à vous offrir l'hommage de ma vive reconnaissance pour tant d'importants travaux de magnétisme, de température souterraine et atmosphérique, d'astronomie pure, de cette intéressante réunion de notices météorologiques et historiques, que vous savez réunir dans votre *Annuaire*. Pour ne pas vous importuner par la monotonie de ces vagues éloges, je devrais m'entretenir avec vous sur tous ces objets qui, malgré ma vieillesse antédiluvienne et ma position à la cour, occupent encore toutes mes pensées. *Hoc erat in votis;* mais des occupations qui ne sont pas très-littéraires, une vie nomade (la cour passe trois jours de la semaine dans les châteaux de Potsdam et ailleurs), des courses en Allemagne et à Paris, un bras très-faible (pour avoir couché si longtemps sur des feuilles mortes dans les forêts humides de l'Orénoque), des épreuves à corriger et que l'on m'envoie toutes les semaines de Paris à Berlin.... Voilà plus qu'il ne faut pour avoir quelque droit à votre pardon. J'ai le bonheur de n'avoir besoin que de quatre heures de sommeil; j'observe le plus

(1) Je cite cette lettre en entier, telle qu'elle a paru dans la *Correspondance scientifique et littéraire*, etc., de de Humboldt, publiée par M. De la Roquette. Paris, chez Ducrocq, libraire, 1865, 1 vol. in-8°, pages 364 et suiv.

souvent une aiguille de déclinaison horaire encore après deux heures du matin: j'ai terminé, malgré de cruelles distractions dont j'ose vous ennuyer, 115 feuilles de mon *Examen critique de l'histoire de la géographie du* xv[e] *siècle*, et des feuilles d'un énorme volume in-folio; je fais paraitre en ce moment, avec mon ami et compagnon de voyage, M. Gustave Rose, en allemand, le premier volume de l'expédition physique et géologique que j'ai faite, par ordre de l'empereur de Russie, à l'Oural, à l'Altaï et à la mer Caspienne. Je vous donne l'histoire de ma vie pour que vous m'en vouliez moins de ce coupable retard d'une réponse. C'est un double crime, puisque je vous ai fait perdre deux mois par des recherches magnétiques, auxquelles vous vous livrez avec une si noble ardeur. Cette année a été bien intéressante sous le rapport de ces lumières polaires dont l'apparition se fait pressentir dix à douze heures d'avance, par des changements dans la tension électro-magnétique du globe. C'est cette année aussi qu'on a de nouveau pu sentir comment les perturbations de l'aiguille sont différentes dans deux endroits où l'aurore boréale semble se montrer avec le même éclat, mais non à la même hauteur; nous n'éprouvons pas tous le même orage magnétique, et l'orage qui a lieu dans un point très-éloigné agit quelquefois plus énergiquement sur l'éguille là où il n'y a pas de trace d'aurore boréale visible, qu'un orage magnétique placé près de notre zénith. Tout cela se débrouillera par des observations correspondantes très-multipliées en mesurant plus précisément qu'on n'a coutume de le faire, les apparences de l'aurore et les temps où les changements ont lieu. Le parallélisme des courbes des déclinaisons horaires est à présent un phénomène si bien constaté et à de si énormes distances, qu'il devrait (*sic*), dans la monotonie, moins occuper les physiciens. Ce qui intéresse le plus, c'est le non-parallélisme, qui se

montre quelquefois à de petites distances (Berlin et les mines de Freiberg), c'est l'influence de l'état météorologique de l'atmosphère sur les *maxima* et *minima* des élongations diurnes. Il reste à découvrir les rapports intimes de la manifestation du magnétisme avec les changements instantanés de l'air.

» Mon ami, M. Encke, qui professe aussi une haute estime pour vous, se chargerait sans doute très-volontiers de me remplacer et de surveiller la construction d'un appareil de Gauss à Berlin; mais, nous-même, nous avons beaucoup plus de confiance dans les appareils à miroir construits à Göttingue, où l'on a une longue habitude de construire en différentes dimensions. M. Encke veut changer son petit barreau avec un plus grand, et compte lui-même avoir recours, cet été, à M. Gauss, pour obtenir un appareil fait à Göttingue. Vous voyez que quelquefois les Berlinois peuvent aussi être modestes. Vos observations de la latitude de Bruxelles (passages de la polaire) sont d'une admirable précision. Agréez, je vous supplie, monsieur et cher confrère, l'hommage de ma haute et affectueuse considération.

» A. de Humboldt.

» A Berlin, le 3 mai 1837.

» Votre Académie imprime (je pense) un mémoire sur les chiffres indous de M. Chasles, et sur un passage de Boëtius qui m'a beaucoup occupé aussi. Je crois même avoir expliqué comment l'admirable découverte de la (valeur de) *position* a pu se faire (*Journal de mathématiques de Crelle,* 1829, t. IV, pp. 205-231). Si peut-être il existe déjà des tirages du mémoire de M. Chasles, je serais très-heureux d'en posséder un. J'ai publié un grand ouvrage de mon frère Guillaume de Humboldt sur la langue kawi de Java, et sur l'influence générale du langage sur le développement

de l'intelligence des peuples (en allemand). Vous voudrez bien m'indiquer une adresse ici, ou à Leipzig, ou à Hambourg, où je pourrai adresser deux ou trois exemplaires (très-gros volumes in-4°), si vous en désirez pour vous ou pour vos bibliothèques. Je pense qu'un jeune physioligiste prussien, très au courant des belles découvertes microscopiques de mon compagnon sibérien, M. Ehrenberg, est arrivé à Bruxelles. M. Gluge est un jeune homme très-estimable et très-instruit. »

Le système de recherches publiées pendant cinq années, à Göttingue, par les soins intelligents de Gauss et l'obligeant concours que lui prêtait de Humboldt, ne dépassait guère les limites de l'Allemagne : j'avais concouru à ces travaux, d'après les invitations de ces deux hommes illustres; mais bientôt, sous les inspirations de de Humboldt, l'Angleterre fit un nouvel appel, et invita, sur les différents points du globe, les physiciens à réunir leurs efforts à ceux de ces savants. Il ne s'agissait plus de trente-six heures d'observation par mois; il fallait des travaux horaires faits constamment de jour et de nuit, pendant l'espace de plusieurs années. L'appel était fait par la Société royale de Londres, mais de Humboldt avait donné le signal. Des observatoires furent établis à de grandes distances, sur les principaux points du globe, et trois ou quatre furent organisés en Europe, indépendamment de ceux d'Angleterre. Ce furent ceux de Munich, de Prague, de Saint-Pétersbourg, de Dublin et de Bruxelles. Les observations commencèrent en 1840 et se sont prolongées pendant plusieurs années, jusqu'au moment où elles furent remplacées par des moyens mécaniques.

Un autre genre de recherches, non moins étendu, s'était répandu en Europe, et de Humboldt y occupait encore une

des premières places; je veux parler des étoiles filantes. Il avait, en 1799, comme nous l'avons dit, été témoin d'une apparition extraordinaire d'un grand nombre de ces météores; le récit qu'il en a fait avait vivement frappé les esprits; mais ni cette apparition, ni les curieuses recherches de Brandès et Benzenberg, toutes récentes alors, ni les travaux que je repris en 1822, pendant que Brandès renouvelait les siens en Allemagne, rien n'avait pu déterminer les savants à s'en occuper d'une manière suivie. Arago voulut, dans l'*Annuaire* de France, éveiller l'attention des savants à cet égard; c'est alors qu'il signala une seconde nuit de périodicité, remarquable par le nombre des étoiles filantes : celle du 10 août dont il a été parlé précédemment. (*Pages* 572 *et suivantes.*) (1).

Si je me permets de parler ici de ces phénomènes, c'est pour faire apprécier le défaut général de nos lumières sur ce qui les concerne. On voit Brandès et Benzenberg passer de l'une à l'autre hypothèse, pour expliquer leur existence; l'ingénieux Chladny n'est pas plus assuré dans ses conjectures, et de Humboldt, lui-même, malgré la pénétration de son génie, marche avec la même défiance (2).

(1) Quelques personnes ont attribué la première annonce de cette périodicité au célèbre Olbers, mais voici comment il s'est expliqué à ce sujet dans les notes de son second article sur les étoiles filantes : « M. Quetelet avait lui-même observé, en 1834 et 1835, un nombre extraordinaire d'étoiles filantes dans la nuit du 10 août. Il pouvait donc hasarder avec plus de confiance une prédiction positive. Ce savant laborieux a fait un catalogue des nuits d'août qui avaient été remarquables par de nombreuses apparitions d'étoiles filantes, etc. » (*Jahrbuch fur* 1837, pag. 51, publié par Schumacher, et *Correspondance mathématique* pour 1838, p. 452, où l'article de M. Olbers se trouve traduit.)

(2) On peut voir toutes ces incertitudes dans l'ouvrage publié en dernier lieu par Benzenberg, *Die Sternschnuppen*, Hambourg, chez Perthès, 1839, in-8°. L'auteur cite la correspondance qu'il a eue à cet égard avec Olbers, de Humboldt et avec plusieurs autres savants. Il avait prié de Humboldt de juger une difficulté sur laquelle nous n'étions pas d'accord, mais je crois qu'avec les connaissances actuelles, il serait difficile de se prononcer en dernier ressort.

Sa position présentait un autre avantage non moins fécond, quoique moins apprécié : c'est l'influence dont il jouissait personnellement. Il était l'âme et le conseil des jeunes savants; il leur inspirait en quelque sorte ses connaissances. S'ils voyageaient, ses recommandations en d'autres pays leur donnaient accès chez ses amis et ses nombreux admirateurs. Les Académies mêmes cédaient au besoin de le prendre pour guide. La Société royale de Londres n'hé-

Voici quelle était la réponse de de Humboldt, qui faisait plutôt connaître sa propre idée qu'il n'examinait la nôtre :

« Vos observations sur les étoiles filantes, matière dans laquelle vous avez fait faire à la science les progrès les plus louables, ont été pour moi d'un haut intérêt.

» C'est précisément la vitesse prodigieuse de leur mouvement qui m'a toujours déterminé à considérer les aérolithes comme des corps se mouvant circulairement dans des zones rapprochées. C'est ainsi que presque toutes les petites planètes se trouvent aussi à peu près dans une même orbite.

» La grande différence de Cérès à Saturne est peut-être égale à celle du plus grand aérolithe non encore décomposé en fragments.

» Les aérolithes qui se meuvent autour du soleil peuvent être distribués en zones déterminées dans lesquelles ils se suivent, espacés entre eux, comme les billes d'un billard : de manière que les nœuds des orbites n'amènent point nécessairement toutes les années, à l'époque du 13 novembre, par exemple, des chutes d'étoiles filantes.

» Quelques-unes de ces orbites peuvent traverser l'orbite de notre globe, M. Quetelet dit au mois d'août.

» Où se trouvait, dans l'origine, la matière dont les aérolithes sont formés? Cette question est absolument la même que celle : Où gisait autrefois la matière qui a formé Mars, Uranus ou les planètes?

» Sans doute, la lune et les autres satellites peuvent donner de la matière par jets, mais la question agitée est beaucoup plus générale et n'est pas plus soluble que ne le sont toutes celles qui se rapportent à l'origine des choses. Les aérolithes peuvent, tout aussi bien que les autres planètes, s'être conglobés séparément et comme noyaux, après de nombreuses modifications et dans des atmosphères mues circulairement comme celle qu'occasionne la lumière zodiacale, par exemple.

» Pourquoi cette matière qui, dans l'espace, se conglobe diversement en planètes, comètes et aérolithes, aurait-elle été autrefois précisément dans la lune?... » Voyez *Die Sternschnuppen* de Benzenberg, et la traduction de cette lettre dans la *Correspondance mathématique et physique*, tome IX, page 387; Quetelet, Bruxelles.

sita pas à demander ses conseils pour les observations magnétiques qu'il s'agissait d'organiser sur le globe entier.

Notre illustre savant exerçait sur tous les esprits la plus grande influence. Cette alliance entre l'homme supérieur qui sert d'appui et le jeune homme qui a besoin de conseils, étend utilement l'empire de la science et produit toujours les résultats les plus assurés.

Les siècles de Périclès, d'Auguste, de Louis XIV, montrent les puissants avantages que produisent les hommes éminents qui s'interposent entre les représentants du pouvoir et ceux dont ils ont reconnu les talents. De Humboldt en était un exemple frappant pour la Prusse. Dissolvez ce lien précieux, et le savant se trouve réduit à lui-même; vous rompez tous les rapports qui le rattachaient aux autres hommes. Les jeunes travailleurs, sûrs de ne rencontrer aucun soutien, se trouvent abandonnés à eux-mêmes. Au lieu du savant qui sache les apprécier et leur tracer la route, ils doivent chercher un appui dans les administrations gouvernementales : les plus capables reculent devant ces démarches. Généralement des avantages dus à la faveur ou aux priviléges étouffent le talent et font germer les passions au lieu du mérite. Voulez-vous avoir une idée de la protection qu'un pays donne aux sciences, aux lettres et aux arts? voyez quelle position on y fait aux hommes supérieurs dans chacune de ces parties.

De Humboldt était, je pense, un de ces exemples qui échappent aux lois communes : il a toujours joui de la plus profonde estime; bien différent en cela de la plupart des savants distingués, qui se voient parfois payer d'ingratitude ou d'un injuste oubli, surtout quand on peut croire que leur influence vient à cesser. L'humanité a ses faiblesses même chez ceux qui devraient en être le plus exempts.

Quand on aborde les grands sujets de la météorologie et

qu'on cherche à s'en rendre compte, il est presque impossible de ne pas reconnaître, par l'étude de certains phénomènes, que nos idées sont incomplètes quant à la structure et au mouvement de notre atmosphère, et qu'une modification doit être apportée dans la théorie actuelle.

En 1853, à l'invitation du gouvernement des États-Unis, les États maritimes de l'Europe formèrent, à Bruxelles, un congrès destiné à répandre les mêmes vues scientifiques parmi tous les marins et à réunir leurs efforts pour arriver à un but commun. M. Maury, l'âme de cette noble entreprise, sentit fort bien qu'un des hommes les plus en état de comprendre l'étendue de ses vues, était le célèbre de Humboldt : aussi jugea-t-il avantageux, après la conférence, de se transporter à Berlin et d'aller en conférer avec ce savant qui avait illustré le sol de l'Amérique et qu'il n'avait malheureusement pas vu à la réunion de Bruxelles.

De Humboldt trouvait à la cour de Prusse la distinction qu'inspiraient son savoir et son noble caractère; il vivait alternativement à Berlin et à Postdam, et y jouissait de tous les égards dus à son mérite. Ce qui pourra étonner chez un veillard de son âge, c'étaient, au milieu de toutes ces distractions de la cour, son exactitude à continuer jusqu'à son dernier moment les travaux qu'il avait entrepris, et sa régularité à répondre aux missives qui lui arrivaient de tous les points du globe.

De Humboldt vint à Bruxelles en 1844; je fus assez heureux pour passer avec lui le peu de temps qu'il put nous donner; ce qui m'étonnait surtout, c'était cette vivacité de conversation et de mouvements qui annonçait plutôt un jeune homme qu'un octogénaire. De Humboldt, quoique étranger au pays, avait été nommé, en 1830, membre ordinaire de l'Académie royale de Bruxelles, en vertu d'un article spécial du règlement de l'Académie ancienne, qui

permettait de nommer deux savants étrangers parmi ses membres. L'autre place avait été décernée à Fourier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris. Nos pères aimaient ces priviléges accordés à des hommes supérieurs, dont les talents appartiennent à tous les pays, et ne marchandaient pas les honneurs qu'ils leur rendaient. Lors de la réorganisation de l'Académie en 1845, la place de membre ordinaire fut abolie et changée en celle d'associé de la Compagnie ([1]).

Au moment de son passage par Bruxelles, de Humboldt se rendait à Paris avec le désir de revoir d'anciens amis et d'y porter son nouvel ouvrage, le *Cosmos*, qui y était à peine connu de nom, bien que déjà attendu par toute l'Allemagne depuis plusieurs années.

Je ne dirai rien du succès de ce brillant écrit qui parle à la fois à toutes les intelligences. Il ne s'adresse pas aux savants, et cependant ils peuvent y recueillir les renseignements les plus utiles ; ils doivent surtout admirer ce regard perçant jeté sur l'ensemble de nos connaissances.

Lorsqu'en 1857, fut déterminée la différence des longitudes entre les observatoires de Berlin et de Bruxelles, de Humboldt prit le plus vif intérêt à ce travail scientifique ; non content de témoigner une douce affection à mon fils, il lui remit un billet amical : « Conservez-le, dit-il, comme souvenir d'un veillard que vous ne reverrez probablement plus. » On voudra bien m'excuser de rapporter cette circonstance, mais elle peint mieux que je ne pourrais le faire par mes expressions la courtoisie et l'excellent cœur de cet homme d'élite.

J'eus occasion, moi-même, de lui faire une dernière visite à mon retour du Congrès statistique de Vienne, dans le

([1]) De Humboldt avait aussi reçu de notre souverain la décoration du grand cordon de l'ordre de Léopold.

cours de la même année ; je ne faisais que passer par Berlin ; je suivis les bons conseils de MM. Encke et Dieterici (¹) et, grâce à leurs soins, j'allai trouver, le lendemain, à Potsdam, l'illustre vieillard que je ne devais plus revoir. C'était la veille de son 88ᵉ anniversaire ; il venait de terminer son dernier volume du *Cosmos*. Je lui trouvai toujours la même amabilité, la même animation ; il me parlait de ses travaux, comme il l'avait fait trente ans auparavant (²). C'est à lui surtout qu'on pouvait appliquer ces deux vers de Lafontaine :

Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour.

Alexandre de Humboldt mourut le 6 mai 1859, mais ses funérailles n'eurent lieu que le 10 ; elles furent célébrées avec éclat et réunirent ce que Berlin avait de plus marquant ; toute la famille royale voulut prendre part au deuil universel et rendre un dernier hommage à ce grand homme (³).

(¹) M. Dieterici et M. Encke, tous deux associés de notre Académie, ont eux-mêmes succombé depuis, et ont laissé un grand vide dans les sciences qu'ils cultivaient avec supériorité.

(²) Quoique appartenant à un palais royal, l'appartement était d'une simplicité extrême. Je remarquai sur le mur son portrait et l'aspect de sa chambre, dans une composition exécutée par Hildebrandt : c'était l'original du dessin qui m'avait été remis, à Bruxelles, par M. le colonel E. de Olberg, nommé plus tard gouverneur de Luxembourg.

(³) Depuis, l'empereur des Français lui a fait ériger une statue à Versailles ; le prince Demidoff a présenté à l'Institut de Paris un buste exécuté par Rauch ; et le Mexique, qu'il nous a fait connaître par ses écrits, a voulu également qu'une statue perpétuât son souvenir.

## ALEXIS BOUVARD (1).

Depuis longtemps, Bouvard était l'un des astronomes les plus actifs de l'observatoire de Paris; il avait rendu de grands services à la science, soit comme observateur, soit comme calculateur.

« Né le 27 juin 1767, dans un chalet du Mont-Joli, qu'on signalait encore, il y a peu d'années, aux étrangers qui passaient près de là, comme remarquable sous ce rapport, il appartenait à une famille estimable de propriétaires dans la paroisse des Contamines, située dans le haut Faucigny, en Savoie, près des bains Saint-Gervais et au pied du Mont-Blanc. Le commerce auquel ses parents le destinaient n'ayant eu aucun attrait pour lui, il se rendit à Paris en 1785, étudia les mathématiques et l'astronomie, et devint bientôt assez instruit pour être admis à l'observatoire en 1793, au moment où le comte Cassini s'en retira. Lors de la création du Bureau des longitudes, en 1795, Bouvard en fit partie en qualité d'astronome adjoint. Il découvrit, la même année,

(1) Bouvard était né en Savoie, et il est mort à Paris le 7 juin 1843. Nous extrayons les premiers paragraphes d'une notice que lui a consacrée M. Alf. Gautier, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, pour août 1843.

une nouvelle comète et en calcula les éléments. Il fut chargé, en 1797, par le célèbre Laplace, de calculer des observations de la lune de Bradley et de Maskelyne, faites en 1750 et 1795, pour déterminer la valeur numérique de l'équation séculaire de l'apogée et du nœud de l'orbite lunaire, que ce grand géomètre venait de découvrir par la théorie de la gravitation universelle, et qui devait diminuer assez notablement les erreurs des tables de la lune. Les immenses calculs que Bouvard a été appelé à effectuer successivement, pour appliquer aux divers corps de notre système planétaire et réduire en nombres et en tables les formules obtenues par l'illustre auteur de la *Mécanique céleste*, constituent un de ses principaux titres à la reconnaissance du monde savant. Il a été infatigable sous ce rapport, et il était toujours prêt à se dévouer aux travaux de ce genre dont Laplace le chargeait. Heureuse alliance du génie avec des facultés de calcul remarquables, qui a fort avancé la détermination précise d'un grand nombre de mouvements et de phénomènes célestes.

» Bouvard partagea avec Bürg, en 1800, le prix proposé par l'Institut de France, sur la comparaison des observations avec les tables, pour fixer les longitudes de l'époque, de l'apogée et du nœud de l'orbite de la lune. Il fut élu membre de l'Institut en 1803. Il publia, en 1808, la première édition de ses tables de Jupiter et de Saturne; la seconde, qui a paru en 1821, a été augmentée de tables d'Uranus, que Bouvard s'est occupé de perfectionner jusque vers la fin de sa vie.

» A travers les grands travaux de calcul dont je viens de parler, Bouvard n'en continua pas moins avec beaucoup de zèle ses travaux d'observation. L'observatoire de Paris ayant acquis de nouveaux instruments, il se dévoua, pendant un très-grand nombre d'années, soit aux observations régu-

lières, faites avec les instruments placés dans le plan du méridien, soit aux observations occasionnelles. Il découvrit et observa un assez grand nombre de comètes, et en calcula les éléments paraboliques d'après la méthode de Laplace. Il fut l'un des astronomes qui mirent le plus d'intérêt à la détermination des différences de longitude géographique, d'après les observations de la lune et des étoiles voisines de son parallèle, et il calcula d'après ces observations la différence des méridiens entre Paris et Greenwich.

» Bouvard s'est occupé aussi de météorologie. C'est lui qui a longtemps dirigé les observations de ce genre, faites par son frère à l'Observatoire de Paris. Il a communiqué, en 1827, à l'Académie des sciences de Paris, un excellent résumé de ces observations, qui a été publié dans le tome VII des Nouveaux Mémoires de cette académie. Il a lu aussi, à la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles, qui eut lieu, en 1829, à l'hospice du grand Saint-Bernard, un mémoire intéressant sur les variations diurnes du baromètre, dont il a paru un extrait dans le tome XLI de la première série de la *Bibliothèque universelle*.

» Ce n'est pas seulement par ses propres travaux que Bouvard a été utile à la science, il l'a été aussi par les services qu'il a rendus à ceux qui la cultivaient et par les élèves qu'il a faits. C'est lui surtout qui a découvert et développé les facultés distinguées dont Gambart était doué, et dont ce dernier a fait preuve dans sa trop courte carrière astronomique. Gambart donnait à Bouvard le titre de père; et lorsqu'il a senti les progrès de sa maladie devenir graves, c'est chez lui qu'il est venu mourir. M. Quetelet, directeur actuel de l'Observatoire de Bruxelles, a reçu de Bouvard d'utiles directions pendant ses premiers séjours à Paris, et a entretenu dès lors avec lui de très-amicales relations. Bouvard a eu aussi la satisfaction de former à

l'astronomie l'un de ses neveux, M. Eugène Bouvard, qu s'est déjà fait connaitre avantageusement par divers travaux d'observation et de calcul.

» Bouvard joignait à un grand dévouement pour la science, beaucoup de simplicité, de droiture et de bonté de cœur. C'est lui qui a bien voulu, de concert avec M. le baron Maurice, commander à Gambey les deux principaux instruments du nouvel observatoire de Genève. Je lui ai eu personnellement de nombreuses obligations; et en attendant qu'un hommage plus digne de lui soit rendu à sa mémoire, j'ai éprouvé le besoin de lui payer un léger tribut de reconnaissance et de regrets. »

La notice qui précède signale quelques-uns des titres que Bouvard s'est acquis à l'estime des savants, et présente un aperçu des travaux qui ont marqué la carrière de cet astronome distingué. Je me permettrai de faire connaitre plus intimement un type de ces hommes rares qui se dévouent entièrement aux sciences et à ceux qui les cultivent : c'est pour ainsi dire s'attacher à eux par des liens plus saints que ceux de la parenté, que de partager leurs goûts et leurs travaux.

J'étais arrivé à Paris, vers la fin de 1823, avec la perspective de pouvoir construire un observatoire en Belgique, mais en même temps avec la conviction que toute mon instruction en astronomie pratique restait à faire. Mon premier soin fut de me rendre à l'Observatoire royal ; mais, en entrant dans ce monument illustré par tant de grands travaux, je sentis mieux encore tout ce qui me manquait. Je n'avais pas même de lettres d'introduction pour sauver les embarras d'une première visite Je montai cependant avec assez d'assurance le grand escalier; mais quand je me trouvai entre les portes voisines d'Arago et de Bouvard, je restai quelque temps indécis. J'allais frapper à la première, quand Bouvard, qui sortait de chez lui pour se rendre dans les salles

d'observation, me demanda qui je cherchais. Je lui racontai tout d'abord mon histoire, que cet excellent homme parut écouter avec intérêt; puis, il m'emmena avec lui et me mit en présence des instruments astronomiques, spectacle tout nouveau pour moi. Il eut la bonté de m'en expliquer la destination et l'usage, et me permit de venir observer, quand je le voudrais.

Dès le soir même, je profitai de cette permission; et, à mon grand étonnement, je pus pénétrer librement et seul au milieu des instruments et des papiers de l'observatoire. Je revins les soirs suivants, et toujours même confiance. Ce que je viens de dire est l'histoire de tous les étrangers qui, à cette époque, ont visité l'observatoire de Paris dans le même but que moi, et ils sont assez nombreux. Ils doivent reconnaître qu'il serait impossible de trouver ailleurs plus d'obligeance et plus de facilités pour s'instruire [1].

Pendant que je m'exerçais, le bon Bouvard venait de temps en temps s'informer de mes observations et il les examinait. Ses paroles étaient toujours encourageantes; et, quand il remarquait que j'avais trop froid, il m'invitait à passer chez lui. Peu à peu, il me témoigna plus d'affection, et me proposa de m'initier aux calculs pratiques de l'astronomie. Dès lors, il voulut bien diriger toutes mes études avec une bienveillance vraiment paternelle.

Il ne s'en tint pas à ces témoignages de bonté; il me présenta à ses amis, et parmi eux se trouvaient Laplace et Poisson. Je fus admis aussi à ses petits dîners des jeudis [2],

[1] Je me trouvais à l'Observatoire de Paris en même temps que M. Gautier, qui venait également s'occuper de la pratique de l'astronomie, en attendant la construction du nouvel Observatoire de Genève, qu'il était appelé à diriger. Je range parmi les acquisitions les plus précieuses de cette époque l'amitié de ce savant astronome.

[2] Il y réunissait habituellement une dizaine de personnes, choisies parmi les savants et ses amis intimes.

et je devins en quelque sorte un membre de sa famille.

Bouvard n'avait alors auprès de lui que son frère aîné; il s'était marié, mais des chagrins domestiques l'avaient séparé de sa femme; et cette excellent homme sentait le besoin de reporter son affection sur des personnes sûres et dévouées.

Dans son intimité, il aimait à rappeler les souvenirs de sa jeunesse et les épreuves pénibles par lesquelles il avait dû passer, surtout au moment de la révolution. Il enseignait les mathématiques à Paris, quand, de par la loi, il fut nommé astronome à l'observatoire que Cassini venait de quitter. Il voulut représenter humblement que ses études n'avaient pas été dirigées vers l'observation, mais il fut renvoyé à son poste, avec menace d'être emprisonné, s'il le quittait: ce fut le commencement de sa carrière astronomique. Ces licences, qui ressemblaient un peu à celles de Sganarelle, eurent cependant les meilleurs résultats. Bouvard, dans son nouveau poste, n'avait les moyens ni de se vêtir ni de se nourrir; il me parla souvent des privations cruelles qu'il dut s'imposer alors. Il se livra cependant franchement et avec ardeur aux études astronomiques, et finit bientôt par aimer avec passion la carrière dans laquelle il avait été poussé d'une manière si brusque.

Le récit de ses relations avec plusieurs des principaux personnages de cette époque, et surtout avec les savants, jetait beaucoup d'intérêt sur sa conversation intime; mais il fallait le prendre en dehors de ses heures de travail, qu'il n'entendait pas voir déranger.

On se ferait difficilement une idée des calculs immenses qui ont été exécutés par Bouvard, soit pour les réductions des observations de tout genre, soit pour la confection de ses tables astronomiques, soit pour les Annuaires et la *Connaissance des temps*, soit surtout pour la *Mécanique céleste*. Les calculs relatifs à ce dernier ouvrage formaient, à eux seuls,

des piles de cahiers qui semblaient avoir dû occuper plus que la vie d'un homme ([1]). L'habitude de calculer lui avait donné, il est vrai, une admirable facilité pour ce genre de travail. Il était si sûr de son fait que, quand il entreprenait des calculs nouveaux pour résoudre une difficulté scientifique, il faisait, à peu près comme l'ingénieur, un devis de son travail et estimait d'avance combien il aurait de logarithmes à chercher, d'équations à résoudre, combien de cahiers à remplir et de journées à employer. On conçoit qu'on était mal venu, en cherchant à faire perdre son temps à un homme qui savait si bien en régler l'emploi.

Je revins en Belgique en 1824, et je continuai à recevoir de nouvelles preuves de l'amitié de Bouvard; il me transmettait les nouvelles scientifiques qui se rapportaient à mes travaux et me tenait au courant des découvertes astronomiques.

L'Académie royale de Bruxelles à qui je faisais part de ces communications, inscrivit, le 8 octobre 1825, le nom de Bouvard parmi ceux de ses correspondants pour la classe des sciences. Notre nouveau confrère parut sensible à ce témoignage d'estime. « Cette faveur m'est d'autant plus flatteuse, m'écrivit-il, que je ne m'y attendais pas. Être associé aux académies, c'est la seule ambition du savant; quant à moi, je n'en ai pas d'autre; malheureusement plus on obtient de faveurs de ce genre, plus on a de devoirs à remplir. » Sa correspondance fit preuve que ce n'était pas là une formule de simple politesse; il ne se borna pas en effet à accepter le titre, il remplit fidèlement les devoirs de correspondant de l'Académie.

L'année suivante, Bouvard fit le voyage d'Angleterre, où

([1]) Ses manuscrits furent vendus publiquement, après sa mort, pour la modique somme de trois à quatre cents francs; ils ont été achetés par son neveu M. Eug. Bouvard.

il était attendu avec son illustre ami, l'auteur de la *Mécanique céleste*. Mais l'âge et la santé de M. De Laplace dérangèrent les plans arrêtés. Bouvard seul fit le voyage et reçut des savants anglais l'accueil le plus cordial, accueil bien mérité par son noble caractère et par cette longue série de services qu'il n'avait cessé de rendre aux sciences. Il fut surtout vivement touché de sa réception à la Société royale de Londres, dont il fut nommé membre étranger par acclamation. Cette distinction en effet, qui ne s'accorde qu'à un petit nombre d'élus, devait le flatter surtout par la manière dont elle était accordée dans les lieux même où avaient siégé Newton, W. Herschel et cette série de savants illustres qui feront à jamais la gloire de l'Angleterre.

Bouvard revint par la Belgique et me prêta l'appui de son nom auprès du gouvernement, pour m'aider à réaliser mes projets de construire un observatoire à Bruxelles; déjà une somme de 20,000 florins avait été allouée à cet effet, mais elle était insuffisante. J'eus le plaisir de pouvoir lui annoncer, presque aussitôt après son retour à Paris, que le gouvernement entendait faire les choses d'une manière convenable et construire à Uranie un temple qui fût véritablement digne d'elle. Bouvard en fut enchanté, il en parla à tous ses amis, comme d'une faveur qui le touchait personnellement (¹).

(¹) « C'est avec un bien grand plaisir que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'annoncer l'arrêté de S. M. le roi des Pays-Bas concernant la création d'un observatoire à Bruxelles. Il n'était pas douteux que les fonds promis avant l'arrêté royal, ne fussent insuffisants, pour ériger un observatoire réellement utile à la science. Maintenant, puisque la dépense n'est pas déterminée, faites votre plan de telle sorte qu'il soit le plus convenable et le plus avantageux, afin de pouvoir y placer les instruments principaux qui doivent meubler un observatoire complet, fait pour honorer le souverain qui en a ordonné la construction. Je me suis empressé d'annoncer à tous les savants la création de votre observatoire. Les journaux en ont parlé. Je suis chargé, de la part de mes confrères, de vous féliciter de l'heureux succès de vos constantes sollicitudes en faveur de la science. MM. Poisson et Laplace prennent un véritable intérêt à voir créer un observatoire en Belgique. » (10 juillet 1826.)

Dès lors il me fit part du projet qu'il avait formé de revenir fréquemment en Belgique; il voulut le réaliser dès le commencement de l'année suivante, et venir assister aux premiers travaux du nouvel édifice; mais cette époque que nous appelions l'un et l'autre de tous nos vœux, devait lui être fatale; elle devait porter la douleur chez tous les amis des sciences. L'illustre auteur de la *Mécanique céleste* mourut le 5 mars 1827. Bouvard perdait en lui son ami le plus intime, l'homme à qui il avait consacré tous ses travaux, toute son existence : il resta comme anéanti par cette perte immense ([1]).

J'essayai de lui porter quelques consolations et de le dé-

([1]) Cet événement fatal me fut annoncé aussitôt par la lettre suivante de M. Célestin, jeune homme que Bouvard avait pris en affection et qui demeurait auprès lui.

Lundi, 5 mars, 11 1/4 heures du matin, 1827.

« Je viens vous faire part de la perte irréparable que nous avons faite de l'illustre auteur de la *Mécanique céleste*. Il est expiré ce matin, à neuf heures cinq minutes, dans les bras de son ami de trente ans, M. Bouvard, qui ne vivait, en quelque sorte, que pour M. De Laplace. L'excellent et respectable M. Bouvard est plongé dans la plus grande désolation. Cette séparation est pour lui un coup de foudre. Faut-il que j'aie vu couler des yeux de cet homme de bien des ruisseaux de larmes! Joignez-vous à nous pour le consoler de cette perte. Il vous aime tendrement et il recevra vos consolations avec reconnaissance. Je vous écris ce peu de lignes à côté même de l'illustre défunt; la garde de sa dépouille mortelle vient de m'être confiée par la famille désolée, pendant que M. Bouvard a été accompagner madame De Laplace à Arcueil. »

Je reçus presque en même temps une lettre de M. Nicollet, qui me marquait également le deuil que la mort du grand géomètre français avait répandu, et particulièrement à l'observatoire : « Vous aurez appris, disait-il, la perte irréparable que les sciences, M. Bouvard et moi en particulier, nous avons faite par la mort de M. De Laplace. C'était la représentation de la science en Europe, le chef d'une grande école, le génie planant sur les supériorités qui restent, un géomètre philosophe prodiguant son savoir, ses conseils et son affection à tout ce qui pouvait contribuer aux progrès des lumières, et portant dans tout ce qui pouvait en hâter les progrès un feu sacré, un zèle et une activité dont on verra peu d'exemples. Je ne pourrais vous dire quelle a été ici notre douleur et notre confusion dans les premiers moments. Quelle est la main qui pourra tracer l'histoire d'une si vaste et si glorieuse carrière? Notre respectable ami M. Bouvard se remet difficilement de son chagrin. Il est encore à Arcueil auprès de madame De Laplace.

terminer à venir. en Belgique, mais il me répondit par la lettre suivante, où perce à chaque ligne le chagrin dont il était accablé.

« Je suis bien sensible à toutes les choses bienveillantes que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire dans votre lettre du 7 du courant. La perte que nous venons de faire sera sentie dans toute l'Europe. La mort de ce grand homme m'accable; ami intime depuis trente-deux ans, ayant passé ma vie à travailler avec lui pour les progrès des sciences, confident de ses pensées, je me trouve maintenant abandonné sans retour de l'homme avec qui j'étais pour ainsi dire identifié. Je ne suis plus en état, quant à présent, de penser à rien. Mes idées sont tellement confuses que je passe les jours sans trop savoir comment.

» Le jour fatal de la mort du Newton français, je suis parti pour Arcueil, avec sa veuve inconsolable, et je ne viens à Paris que pour y passer quelques instants. Je ne puis quitter cette famille si respectable, mon absence serait dans ce moment impossible. En conséquence, mon cher ami, je ne quitterai point Paris avant quelques mois. Recevez, je vous prie, mes remercîments pour votre obligeante invitation d'aller me consoler, chez vous, de mes peines et de mon profond chagrin. Je préfère aller vous voir dans un temps plus heureux, dans un temps où j'aurai l'âme plus calme... »

(19 mars 1827.)

Gambart, que Bouvard considérait comme son propre fils, avait fait les mêmes tentatives pour l'éloigner de Paris

Vous feriez bien de lui écrire; dans son amitié pour vous, il en éprouverait du bien. »

On me pardonnera sans doute de citer ces passages de lettres particulières, mais rien de ce qui se rattache à une époque aussi remarquable dans l'histoire des sciences ne doit être omis.



et l'attirer à Marseille, mais inutilement; il en reçut la même réponse. Gambart m'écrivit alors le billet suivant que je conserve avec les sentiments que je porte à la mémoire de deux astronomes pour qui j'avais la plus profonde estime. Le même billet m'annonçait la découverte qu'il venait de faire d'une comète, pendant la nuit du 21 juin 1827. « Comme ami et bon ami de Bouvard, je vous aime pour la sollicitude que vous prenez pour alléger ses peines. Je vous engage à continuer à l'attirer auprès de vous. C'est le plus grand service que vous puissiez lui rendre dans l'état présent de sa santé. Il vous aime beaucoup et votre société lui ferait un bien infini. C'est au point que je vous l'enverrais, si je l'avais; car, avec mon caractère tant soit peu récalcitrant, je ne serais guère capable de consoler son cœur ni de calmer son esprit. »

Je n'ai point eu le bonheur de connaître personnellement Gambart, et néanmoins, placés à deux cents lieues de distance, nous nous sommes aimés comme des frères, par l'amitié même que Bouvard nous portait. La lettre si touchante et si amicale de Gambart m'autorisait à insister auprès de notre bon père, et j'eus le bonheur de l'emporter en effet. Bouvard revint en Belgique pendant le mois de juillet, et bientôt ma famille devint la sienne. Mon beau-père, né comme lui dans les montagnes de la Savoie, médecin d'un savoir profond et d'un noble caractère, fut un lien de plus pour le rattacher à la Belgique. Il fut convenu, dès lors, que les voyages seraient plus fréquents et que les deux familles n'en formeraient à l'avenir qu'une seule. Mais l'âge et l'état de santé de Bouvard devinrent bientôt des obstacles qui empêchèrent de réaliser ce projet. Il ne cessait cependant de m'encourager et de me prodiguer ses conseils. « Si j'étais jeune, mon ami, je me livrerais sans relâche aux travaux les plus pénibles de la science, me disait-il, afin que ma

patrie pût rivaliser avec les pays étrangers. Vous êtes jeune, et bientôt vous aurez un bel observatoire, muni de bons instruments; tâchez de prendre rang parmi les savants que j'admire et dont je suis presque jaloux. Mais, hélas! mon temps est presque passé; je ne puis plus rivaliser avec personne. Il ne me reste donc plus rien d'important à faire sinon d'exciter les jeunes savants, à leur donner des conseils, à leur tracer grossièrement la route qu'ils doivent suivre pour acquérir une réputation bien méritée et les éloges de la postérité. (29 octobre 1828.) »

Pendant l'année 1829, le projet de nous revoir dut être différé encore, à cause de la mauvaise santé de Gambart. Depuis la mort de De Laplace, le bon Bouvard avait senti plus que jamais le besoin d'être aimé: il éprouvait un vide que rien ne pouvait combler. Appuyé sur une tombe encore humide de ses pleurs, il ne voyait pas sans un sentiment d'effroi une autre tombe prête à s'entr'ouvrir pour engloutir son fils adoptif, l'une des plus belles espérances de la France. « Je compte bien aller en Belgique, ce printemps, écrivait-il, et aller passer une quinzaine de jours en Hollande, mais sans pouvoir espérer d'aller plus loin; car la santé de mon cher ami Gambart se rétablit un peu; il doit aller prendre les eaux en Savoie; je me propose d'aller le rejoindre pour passer quelque temps avec lui. Je ne puis guère lui refuser cette satisfaction, car si je donnais la préférence au nord de l'Allemagne, il serait très-affligé de ma conduite à son égard. C'est un de mes enfants adoptifs; mais, hélas! je crains bien que sa misérable santé ne l'empêche de voyager. »

Bouvard se rendit, en effet, en Savoie et passa, avec Gambart, trois semaines aux bains d'Aix. Il parcourut ensuite les principales villes de la Suisse : Bâle, Zurich, Lucerne, Berne, Lauzanne et Genève, et assista à la réunion de la Société helvétique qui avait lieu, cette année, à l'hospice du

grand Saint-Bernard. Gambart se trouvait dans un état de santé beaucoup plus satisfaisant. Les deux amis se séparèrent à Lauzanne, le 23 août, et Gambart reprit le chemin de Marseille.

Cependant Bouvard n'avait pas entièrement renoncé à la culture des sciences : du vivant de De Laplace, il s'était occupé de discuter les observations météorologiques qui avaient été faites à l'Observatoire royal, et, après la mort de cet illustre géomètre, il en présenta les résultats à l'Académie des sciences ([1]). Ce travail immense est basé sur plus de cent mille observations tant barométriques que thermométriques. Avant l'impression, il en publia un résumé dans la *Correspondance mathématique et physique* de Bruxelles. Il donna en même temps le résultat de ses remarques sur les différents vents qui peuvent régner simultanément dans l'atmosphère, et sur leur influence dans les indications du baromètre ([2]). On n'a peut-être pas eu assez égard à ces dernières observations, qui n'ont été vérifiées nulle part, du moins à ma connaissance.

L'année suivante, Bouvard me communiqua l'extrait d'un nouveau mémoire *Sur les Variations diurnes du baromètre*, extrait qui fut également inséré dans la *Correspondance mathématique*. L'auteur s'y proposait de rechercher la loi et les causes des variations diurnes de la pression atmosphérique, en tirant parti des observations faites dans divers endroits du globe; et il croyait pouvoir déduire de ses travaux qu'*en partant de l'équateur, les périodes diminuent à peu près proportionnellement au carré du cosinus de la latitude, et que ces mêmes périodes, sous l'équateur, en s'élevant à de grandes hauteurs, diminuent dans le rap-*

([1]) *Mémoire sur les observations météorologiques faites à l'Observatoire royal de Paris*, par M. A. Bouvard, lu le 23 avril 1827, tome VII des *Mémoires*.
([2]) *Corresp. math.*, tome III, p. 154, année 1827.

*port inverse des températures des lieux où les observations sont faites.*

Bouvard communiqua ce travail à l'Institut au mois de décembre et le retira ensuite pour le revoir. Les membres du Bureau des longitudes l'accueillirent favorablement; il fut même convenu qu'on favoriserait le plus possible ce genre d'observations, pour arriver à la connaissance plus intime des lois qui dominent les grands mouvements périodiques de notre atmosphère. C'est ce que Bouvard s'empressa de me faire connaitre par la lettre suivante, écrite le **24** janvier **1829** :

« Pour confirmer mes hypothèses sur le phénomène de la variation diurne du baromètre, le Bureau des longitudes m'a autorisé à faire construire des baromètres pour en donner aux voyageurs qui seront disposés à faire des séries d'observations dans des lieux où il importe le plus d'en faire : sous l'équateur, au niveau de la mer et à de très-grandes élévations au-dessus de ce niveau. Il serait également important d'en faire à de très-grandes latitudes; mais, pour obtenir des résultats exacts, il faut que ces observations soient continuées longtemps, afin de détruire les erreurs des causes locales, qui sont d'autaut plus prépondérantes que les périodes diurnes sont moins prononcées; et, comme elles vont toujours en diminuant en allant vers l'un ou l'autre pôle, les erreurs des observations, indépendamment des causes locales, sont du même ordre que la plus grande des quatre périodes diurnes.

» Pour bien déterminer les lois de ces variations, il importe que les observations soient faites aux époques des *maximum* et *minimum*. On peut également faire concourir les observations faites à d'autres instants, parce que la formule peut les employer conjointement avec les autres, et même,

pour bien déterminer les lois, il faut multiplier les observations autant que possible.

» Lorsque j'aurai réuni un grand nombre d'observations équatoriales, que je regarde comme les plus importantes, je ne doute pas que je ne puisse alors confirmer mes idées sur ce singulier phénomène météorologique. J'espère qu'alors les géomètres daigneront s'occuper de la théorie; et, si l'on parvient à démontrer ma formule, la même théorie fera connaître également la cause des grandes variations du baromètre qui, jusqu'à présent, sont inexplicables. La météorologie deviendra une science, car jusqu'à présent, elle n'a pas mérité ce nom, puisque nous ne connaissons encore rien sur cette matière. Les temps à venir confirmeront, je l'espère, mes idées, à moins que je ne me trompe grossièrement sur les lois de ce phénomène. »

Cependant les lois que Bouvard croyait avoir établies ne furent pas adoptées sans difficulté. Il s'éleva même des objections assez graves pour qu'il crût devoir soumettre tout son travail à un nouvel examen. Il le fit avec toute la candeur et tout le désir de connaître la vérité, qu'il portait habituellement dans ses recherches. Qu'il me soit permis de citer encore un passage de sa correspondance où il rend compte de la perplexité dans laquelle il se trouve :

« J'ai présenté mon travail à l'Académie en décembre dernier, mais il est encore entre mes mains pour y faire quelques changements et satisfaire des amis difficiles, concernant la formule empirique que j'ai établie pour réduire les observations des périodes à l'équateur. Pour réduire ces périodes, je suppose qu'elles varient comme le carré du cosinus de la latitude, et ensuite dans le rapport inverse des températures correspondantes, comme je l'ai dit dans ma notice que vous avez imprimée dans votre journal. Messieurs

nos géomètres physiciens m'objectent que ce rapport n'est point admissible, attendu que le zéro du thermomètre est arbitraire ; que si j'employais la division de Fahrenheit, la loi supposée ne serait plus vraie, et qu'en pareil cas, je ne devais employer que les différences des températures, et non les quantités absolues de ces températures. Longtemps avant de présenter mon travail, j'avais bien songé à cette difficulté; j'avais cherché s'il était possible d'introduire dans ma formule une fonction arbitraire du rapport des hauteurs du baromètre. Mais je fus obligé de revenir à ma première hypothèse, celle des températures. Au reste, comme je ne donne cette loi que comme moyen de satisfaire aux résultats déduits des observations, je ne pense pas que je puisse me compromettre sous le rapport scientifique, de sorte que je suis bien décidé à publier ce travail tel qu'il est, sauf à le modifier plus tard, si de nouvelles recherches m'autorisent à le faire.

» Vous verrez, dans le ***Bulletin*** de Férussac, un extrait de mon premier mémoire, suivi de l'analyse du second. J'y suis revenu sur des corrections de chiffres, que je regrette d'avoir faites, principalement pour les limites des variations des instants du *maximum* du matin, par les observations d'été et d'hiver. Les corrections dépendent du 3$^{me}$ terme de la formule que j'ai négligé, d'après des conseils que je ne crois pas bons. Aussi reviendrai-je sur cette matière, en conservant le terme que j'ai négligé par déférence. Mais que je supprime ou que je conserve ce terme, cela ne produit rien de fâcheux pour mes recherches; les variations du baromètre ne sont pas sensiblement changées. Les époques des instants des *maxima* et des *minima* changeront sans nuire à la partie que je regarde comme la principale de mes recherches sur les lois de ce phénomène, dues à l'action du soleil comme corps échauffant. » (13 mai 1829.)

C'est ce même mémoire dont Bouvard donna lecture à la réunion de la Société helvétique, à l'hospice du grand Saint-Bernard, et dont un extrait fut inséré dans la ***Bibliothèque universelle***, tome XLI.

L'année suivante, en passant par la France pour me rendre en Italie, je vis Bouvard à Paris, et je fus chargé de ses lettres pour sa famille. J'eus le plaisir de me rencontrer, près de Saint-Gervais, avec MM. Gautier et de Necker-Saussure, dans l'humble hameau qui l'avait vu naître. On touchait aux fameuses journées de juillet; la révolution belge, qui suivit de près celle de France, me donna une nouvelle occasion d'apprécier la bonté vraiment paternelle de Bouvard. Le sort de ma famille et celle de l'observatoire lui causèrent les plus vives inquiétudes; mais j'avais lieu de concevoir des craintes plus réelles sur ce qui le concernait personnellement.

En 1831 éclatèrent de la manière la plus déplorable les symptômes d'une maladie qui affligea le reste de ses jours et dont il avait déjà senti les premières atteintes dès le commencement de 1827 [1].

On se méprit d'abord sur la nature du mal, mais l'amitié fut plus clairvoyante que l'art. Gambart se trouvait heureusement auprès de son ami, et il eut le bonheur de contribuer à abréger ses souffrances. Qu'on me permette de citer encore, car ce n'est que par leurs propres paroles que je puis exprimer les rapports d'amitié qui s'étaient établis entre ces deux hommes, si bien faits pour s'entendre :

« Partagez notre contentement, s'écriait Gambart. Notre ami est non-seulement sauvé, mais encore il est tranquille;

[1] Il écrivait, le 21 mai 1827 : « Ma santé n'est pas très-bonne. J'ai des inquiétudes fondées. Je crains d'être atteint d'une maladie de vessie d'une nature assez grave. »

il est exempt de douleurs et la vie lui est devenue douce. Cet heureux changement nous le devons à M. Civiale, qui est notre ange protecteur et que des rivalités fort tristes avaient éloigné tout d'abord de chez nous, car il était venu à l'origine, comme je vous l'avais dit. Le jour où je vous écrivis, M. B..., dont la célébrité est européenne, visita Bouvard, et décida, comme le médecin ordinaire, que la maladie était rhumatismale. Le traitement se borna en conséquence à des frictions sur le dos et le ventre. Cependant les douleurs étaient atroces; elles le devinrent encore plus le samedi. Pendant la nuit, il n'était plus possible d'y tenir. J'avais parlé de Civiale dès le soir, avec cette hésitation que l'on met à parler d'un confesseur ou d'un testament. Bref, dimanche, à quatre heures du matin, je fus expédié pour l'amener en cachette. Civiale vient, vide la vessie, et le pauvre Bouvard renaît à la vie. Cette maladie rhumatismale n'est point autre chose qu'une paresse de la vessie, qui ne lui permet pas de rejeter les urines... Il ne nous faut que du temps, mais il nous en faudra d'autant plus que, pendant douze jours, le principe de la maladie a été méconnu. » (29 juin 1831.)

C'est un spectacle bien triste, mais bien consolant en même temps, de voir ces deux habiles astronomes, l'un au commencement de sa carrière, l'autre vers la fin, tous deux en proie à des souffrances continuelles, et tous deux néanmoins, animés toujours de la même ardeur pour la science, se prêter un appui mutuel, et chacun s'alarmant bien plus des douleurs que souffre l'autre que de celles qu'il éprouve lui-même. Cette lutte de générosité devait cependant avoir son terme; et, contre les lois de la nature, ce fut le plus jeune qui succomba le premier. Gambart sentant sa fin prochaine, avait quitté Marseille; il voulait mourir auprès de son ami. Sa longue agonie affligea vivement le bon vieillard, qui l'avait adopté pour fils. « Il est resté quatre mois dans son lit,

m'écrivait-il, placé à côté de ma chambre, et, presque toutes les nuits, j'entendais ses soupirs et ses cris de douleur sans pouvoir le soulager. Il est mort le 23 juillet (1836), vers 10 heures du soir. Sa perte m'a vivement affecté; mais une consolation me reste puisqu'un savant pour qui je n'ai rien fait me donne également le nom si doux de *père*. »

Dans son âge avancé, et malgré ses infirmités, Bouvard ne craignit pas de recommencer un travail immense, devant lequel le jeune homme le plus actif aurait pu reculer. « Depuis environ deux ans, dit-il dans une de ses lettres [1], j'ai repris la construction de mes tables de Jupiter et de Saturne, en y faisant entrer toutes les observations qui ont été faites depuis vingt ans, dans l'espérance de les perfectionner encore, et surtout dans le but de corriger les masses de ces deux planètes, principalement celle de Jupiter. Par suite de l'immense travail du calcul des observations et de la formation des équations de condition, entre les éléments elliptiques et les masses des planètes troublantes, je suis conduit à six inconnues; et j'ai pour Saturne 163 équations à résoudre par la méthode des moindres carrés. Ce travail, commencé le 1er décembre, ne sera terminé que le mois prochain. Alors mes 163 équations seront réduites à six, nombre égal aux six inconnues; et j'en tirerai, je l'espère, les corrections définitives de mes tables de Saturne.

» Ayant renoncé, pour cause de santé, aux observations, j'emploie tout mon temps, depuis mon lever jusqu'au soir, à mes calculs favoris. Mais, hélas! je n'ai plus cette activité que j'avais il y a 30 ans. A mon âge (70 ans bientôt), les forces physiques sont bien affaiblies, et l'envie d'achever ce que l'on a commencé, fait que l'on ne trouve pas un instant à perdre, dans la crainte de ne pouvoir terminer. »

(1) 18 janvier 1837.

Des rechutes continuelles l'empêchèrent de conduire les travaux avec toute l'activité qu'il aurait voulu y mettre. D'ailleurs ses facultés étaient affaiblies ; il n'était plus en état d'apporter la même attention ni la même force d'esprit dans ses calculs ; il faisait des fautes, il s'en apercevait et en éprouvait du chagrin. Il ne sortait plus guère que pour aller à l'Institut, à Arcueil, chez Madame De Laplace ([1]), ou près de Vincennes, chez le baron Louis. Il eut encore le chagrin de perdre ce dernier ami, pendant l'automne de 1837. Peu à peu les personnes auxquelles il avait été le plus attaché l'avaient précédé dans la tombe. Deux ans auparavant (17 décembre 1835), Bouvard avait également perdu son frère, qui lui fut enlevé par une mort subite. Tant de secousses successives avaient porté de rudes atteintes à son moral, en même temps qu'elles avaient aggravé ses souffrances physiques.

Je ne devais plus m'attendre à le revoir en Belgique. Il y était venu pour la dernière fois, avec son neveu, au mois d'août 1833. Les grands instruments n'étaient pas encore en place; mais il put juger au moins que le monument auquel il s'était si vivement intéressé ne tarderait pas à pouvoir être utilisé pour la science.

Vers la fin de 1839, le gouvernement belge lui avait fait parvenir la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold, en lui exprimant sa reconnaissance pour la manière obligeante dont il était intervenu, avec Arago, Daunou et Gambey, dans la comparaison du mètre et du kilogramme destinés à la Belgique avec le mètre étalon et le kilogramme déposés aux archives de France. Bouvard portait aussi la décoration d'officier de la Légion d'honneur.

([1]) Toute l'amitié que Bouvard avait pour M. De Laplace, il semblait l'avoir reportée sur sa veuve. Il se rendait encore régulièrement à Arcueil, comme si la mort n'y avait rien changé. S'il ne voyait plus son ami, il avait au moins la consolation d'en parler dans des lieux qui étaient encore pleins de son souvenir.

C'est le 7 juin 1843, vers six heures un quart du soir, que la mort vint mettre un terme à ses souffrances. Jusqu'à son dernier instant, et lorsque déjà la raison ne dirigeait plus le cours de ses idées, il parlait encore de ses études chéries. Ce n'était qu'en cessant de vivre qu'il pouvait cesser de s'occuper d'astronomie [1].

[1] Qu'on me permette de citer encore un exemple du dévouement sans bornes avec lequel il cultivait cette science. Pendant une nuit d'hiver, il s'était placé sur le haut de l'observatoire pour s'occuper de la recherche des comètes. Le froid l'y surprit; et, quand il s'en aperçut, il lui restait à peine la force nécessaire pour se traîner sur la plate-forme; il se laissa choir le long de l'escalier, plutôt qu'il ne le descendit; on le trouva sans connaissance. A la suite de cet accident, il fut pris d'un crachement de sang; son état était des plus alarmants, et l'on désespéra longtemps de sa vie.

---

## HENRI-CHRÉTIEN SCHUMACHER (1).

---

Le célèbre astronome auquel cette notice est consacrée, était issu d'une famille distinguée qui lui laissa, à défaut de fortune, un nom estimé et d'honorables antécédents. Ses ancètres avaient quitté la Westphalie au seizième siècle, pour venir habiter le Holstein (2). Son père, André Schumacher, conseiller de conférence, avait fait partie de l'ambassade danoise à Saint-Pétersbourg; il fut ensuite attaché au cabinet du roi de Danemark Christian VII, et envoyé, en dernier lieu, à Bramstedt, en qualité d'administrateur du bailliage de Segeberg.

C'est dans cette localité que notre confrère vit le jour. Il

(1) Né à Bramstedt, dans le Holstein, le 3 septembre 1780, mort à Altona, le 28 décembre 1850.

Je dois à l'obligeance de M. Petersen, l'aide et l'ami de Schumacher, plusieurs renseignements contenus dans cette notice; j'en ai ajouté d'autres que j'ai puisés dans mes souvenirs et dans la correspondance de l'illustre défunt avec qui j'avais des relations suivies depuis plus de vingt ans.

(2) Parmi les membres de sa famille, on trouve l'infortuné comte de Griffenfeldt, grand chancelier de Norwége, qui, à la suite d'une élévation rapide, se vit dépouiller de ses biens et de ses honneurs, et fut condamné à la peine capitale. Christian V commua sa peine en celle de la détention dans une forteresse, d'où il ne sortit qu'après vingt-trois ans. Le comte jouit peu de sa liberté : il mourut l'année suivante (1699).

reçut sa première éducation dans la maison paternelle; mais il avait à peine dix ans, qu'il fut frappé du malheur le plus grand que l'on puisse éprouver à cet âge : il perdit son père [1]. Celui-ci, dès qu'il s'était senti dans l'impossibilité de continuer ses soins à ses deux fils, avait songé à leur avenir et les avait recommandés au prince royal, qui fut couronné, plus tard, sous le nom de Frédéric VI. Cette tendre sollicitude eut les plus heureux résultats; le prince justifia, sous tous les rapports, la confiance placée dans ses bons sentiments.

Le pasteur Dörfer de Preetz, homme instruit et auteur d'une bonne topographie du Schleswig-Holstein, prit soin de l'éducation des deux frères; et l'année suivante, il les amena avec lui à Altona, où venaient de l'appeler ses nouvelles fonctions. Madame Schumacher ne voulut pas se séparer de ses enfants; elle les suivit dans la nouvelle résidence de leur précepteur.

Dès lors se développait, chez le jeune Henri, le goût des sciences mathématiques et de l'astronomie; à la connaissance de la théorie il voulut joindre celle de la pratique; il essaya de construire des pendules de bois et d'autres instruments pour tâcher de se rendre compte des mouvements célestes. Nos premières inclinations dominent presque toujours pendant le reste de notre existence; nous en trouvons ici une preuve nouvelle. Ceux qui ont eu le bonheur de connaître notre confrère savent qu'il avait une véritable passion pour les instruments et surtout pour les chronomètres [2].

(1) Le 2 janvier 1790. — Sa mère, Sophie Hedewig Weddy, était la fille d'un pasteur de la province d'Oldenbourg; elle avait été mariée en premières noces au conseiller Busching, frère du célèbre géographe; elle est morte à Altona, le 30 octobre 1822.

(2) En 1832, il m'avait proposé, pour notre Observatoire, l'achat d'un excellent cercle de Troughton, construit en 1792, ou plutôt c'était un cadeau qu'il voulait nous faire pour faciliter la détermination exacte de notre latitude. Les

Cependant la faiblesse de sa santé inspirait quelques craintes; son médecin dut le forcer à suspendre ses études et à aller habiter pendant quelque temps la campagne. Il y apprit que sa mère avait fait l'acquisition des ouvrages mathématiques de Wolff, et dès lors, il n'eut plus de repos que ces livres tant désirés ne fussent entre ses mains. Ses études mathématiques ne nuisirent cependant pas à celles des langues pour lesquelles il montra toujours l'aptitude la plus grande : Schumacher parlait et écrivait à peu près toutes les langues vivantes de l'Europe, et possédait à fond les langues anciennes, circonstance extrêmement avantageuse pour le rôle honorable qu'il eut à remplir, plus tard, en servant d'intermédiaire entre tous les astronomes du monde civilisé.

Il fit des études en droit aux universités de Kiel et de Göttingue, mais en restant toujours fidèle aux sciences exactes. En 1806, il écrivit, à l'occasion de son doctorat, une dissertation ***De Servis publicis populi Romani***, qu'il dédia

économies qu'imposait notre récente révolution, m'empêchèrent d'accepter ses propositions obligeantes. Le plus habile ingénieur de l'Angleterre, le célèbre Troughton, avait pour Schumacher une amitié toute particulière. Comme il hésitait à nous envoyer les grands instruments que lui avait commandés le gouvernement déchu, Schumacher me proposa de lui écrire. « Pour moi, disait-il, le vieux Troughton fait l'impossible; tout ce que je désire est aussitôt expédié. Il s'obstine même à faire lui-même les dernières rectifications. Comme il paraît que je suis son enfant gâté, il sera peut-être bon que je lui écrive pour vos instruments, et vous pouvez compter que je le ferai à la première occasion. »

Schumacher a toujours témoigné le plus vif intérêt au sort de notre Observatoire. Lorsque le bâtiment fut achevé, et les instruments en place, ce furent les moyens de les utiliser qui me manquèrent. « J'apprends avec étonnement, m'écrivit-il alors assez gaiement, qu'on ne vous a accordé encore aucun aide; c'est comme si l'on donnait à un directeur d'orchestre d'excellents instruments sans lui donner de quoi payer les musiciens. Ces messieurs croient qu'un astronome regarde les étoiles tantôt par un, tantôt par un autre instrument et que c'est là ce qu'on appelle faire des observations. Ils n'ont aucune idée que chaque instrument exige son cours suivi d'observations et qu'un seul astronome ne peut y suffire. » 20 décembre 1837.

à son ami et ancien maitre, le pasteur Dorfer. Il passa ensuite quelques années en Livonie, remplissant les fonctions de précepteur dans une famille distinguée.

A son retour, il fut assez heureux pour faire la connaissance du comte Reventlow, curateur de l'université de Kiel; et, par son influence, il put se livrer entièrement à l'étude des sciences mathématiques. A cet effet, il alla passer quelques années à Göttingue, auprès de l'illustre Gauss, qui à la gloire d'être le premier géomètre de l'Allemagne joignait celle d'avoir formé à peu près tous les mathématiciens allemands qui marchaient avec le plus de distinction sur ses traces. Il ne lui fut pas difficile d'attirer l'attention d'un homme aussi supérieur; et, ce qui vaut mieux encore, de mériter son amitié. Schumacher avait pour le géomètre de Göttingue une véritable vénération; il le consultait avec déférence sur tous les points épineux que lui présentait sa position délicate comme rédacteur du Journal astronomique.

En 1810, Schumacher fut nommé professeur d'astronomie à Copenhague, et, en 1813, il accepta, avec l'assentiment du roi de Danemark, les fonctions de directeur de l'Observatoire de Manheim, mais sous la condition de venir remplir le même emploi à Copenhague, en cas de retraite de Bugge, qui se trouvait alors à la tête de l'observatoire de cette dernière ville. En acceptant ce déplacement, il avait surtout cédé aux invitations de son protecteur et ami le duc d'Augustenbourg.

Avant son départ pour Manheim, Schumacher s'était marié ([1]); le choix qu'il fit prouve en faveur de son discernement, et le bonheur dont il a joui dans son intérieur témoigne en même temps de la bonté de son cœur et de l'attachement qu'il savait inspirer.

([1]) Avec mademoiselle Chrétienne-Madeleine de Schoon, qui lui a survécu, et dont il a eu sept enfants, quatre fils et trois filles.

La mort de l'astronome Bugge, arrivée au mois de mars 1815, rappelait naturellement Schumacher à Copenhague. Notre confrère fit un voyage en Autriche, pour s'entendre à ce sujet avec son auguste protecteur, le roi Frédéric VI, qui assistait alors au congrès de Vienne, et aussi pour voir son frère, Ch. Schumacher, qui se trouvait à la suite du souverain.

Il fut nommé professeur ordinaire d'astronomie et directeur de l'Observatoire de Copenhague. Dès son arrivée, il commença à donner un cours d'astronomie en langue latine; et, l'année suivante, il fit ses préparatifs pour mesurer un degré du méridien dans le Schleswig-Holstein. Afin de surveiller avec plus d'activité la triangulation de ce pays, il obtint, en 1821, la permission de s'établir à Altona et d'y construire un observatoire. Il choisit l'emplacement de cet édifice, dans un site charmant, sur la pente de la rive droite de l'Elbe [1].

En 1819, il avait fait avec son ami Jean-Georges Repsold, le plus habile mécanicien de l'Allemagne, un voyage en Angleterre et en France, pour visiter les observatoires de ces pays et faire la connaissance de leurs astronomes. C'est dans le même but qu'il visita, en 1826, à Munich, les ateliers de Reichenbach et d'Ertel, d'Utzschneider et de Fraunhofer; en 1834 et 1835, il se rendit à Berlin pour y voir le nouvel observatoire d'Encke et assister aux observations de Bessel sur les oscillations du pendule; en 1840, il visita son ami Struve dans son magnifique observatoire de Pulkova; et enfin, en 1843, il fit le voyage de Vienne pour prendre part à l'observation de la fameuse éclipse de soleil du 8 juillet, dont il a décrit, dans son journal, les apparences si extraordinaires.

[1] Voyez la description de ce bel observatoire dans la *Correspondance mathématique et physique de Bruxelles*, tome VI, pages 128 et suiv.

Tous les ans, il faisait un voyage à Copenhague et une espèce de pèlerinage à Brême auprès du vénérable Olbers, pour qui il professait le plus profond respect. J'ai eu le bonheur de faire partie d'une de ces excursions, vers la fin de juillet 1829.

Olbers était un véritable patriarche; on se sentait ému par la beauté de son caractère et par l'éclat de son talent comme observateur. Tous les astronomes allemands, ainsi que les étrangers, qui ont eu le bonheur de le connaître, sont unanimes pour rendre hommage à cet homme distingué ([1]).

Bessel très-jeune encore, se trouvait garçon de magasin chez la sœur d'Olbers. Notre astronome le voyait chaque jour

([1]) Voici une des lettres de cet homme excellent qui, par les encouragements les plus obligeants, savait entretenir et exciter l'ardeur des jeunes observateurs. Ses paroles devaient avoir cette influence, provenant d'une source aussi pure et exprimées avec tant de simplicité :

« Le souvenir de votre agréable, mais trop courte visite avec M. Schumacher me sera toujours précieux. Si vous ne voulez pas être trop jaloux d'un jeune homme de soixante-dix-huit ans, je vous avouerai que je suis, depuis ce temps, ardent adorateur de votre aimable et charmante épouse. Veuillez bien, je vous en prie, présenter mes très-sincères et très-respectueux hommages à madame Quetelet.

» Je vous félicite de l'achèvement prochain de votre observatoire, et je suis sûr que la science en tirera bientôt de précieux fruits. Avec de tels instruments on ne peut attendre d'un observateur si habile, si intelligent et si assidu comme vous que de très-intéressantes observations.

» Vous trouverez l'observation de la dernière éclipse de soleil, faite à Bremen, dans le n° 312 des *Astronomischen Nachrichten* de M. Schumacher. Quant à moi, je ne suis plus en état, ni de monter à ma chambre, qui m'a servi d'observatoire, ni de manier un instrument : ainsi, je n'ai pu que voir cette grande éclipse, comme tout le monde, par une vitre noircie.

» Malgré cette faiblesse de mon grand âge, je prends toujours le plus grand intérêt à tout ce qui appartient à la science, et principalement à l'astronomie : et c'est presque le seul plaisir qui me reste encore de voir et de connaître ses progrès. Vous m'obligerez infiniment, si vous vouliez me donner de temps en temps quelque connaissance de vos observations et des travaux intéressants qui vous occupent. »

» A Brême, le 20 juillet 1836. »

Olbers était né le 11 octobre 1758 : il avait donc soixante-dix-huit ans au moment où il écrivait cette lettre. Il mourut quatre ans après, le 2 mars 1840.

et prenait plaisir à causer avec lui. Dans ses conversations il lui donnait des questions à résoudre, et, charmé de l'intérêt qu'il y prenait, il augmenta successivement les difficultés qu'il proposait. Il ne tarda pas à reconnaître où ce jeune homme distingué pouvait aspirer d'atteindre. C'est en passant de cet état secondaire à celui de directeur de l'Observatoire de Königsberg que Bessel finit par prendre place parmi les premiers observateurs de son époque ([1]).

En allant à Brême, nous étions de compagnie avec le célèbre Repsold ([2]) ; le double passage de l'Elbe faillit nous

([1]) Bessel raconte lui-même cet incident, dans une notice que M. A. Erman a insérée, en tête de la correspondance d'Olbers et de Bessel, qu'il a fait paraître en 1852. *Briefwechsel zwischen W. Olbers und F.-W. Bessel, herausgegeben von Adolph Erman*, in-8°, 2 vol., Leipzig, 1852. Cette correspondance embrasse à la fois des discussions scientifiques et parfois de simples nouvelles d'intérieur : ainsi je trouve, à l'époque de mon passage, l'indication des visites que cet excellent homme a reçues et de celles qui lui avaient été promises : *Gauss, Lindenau und Benzenberg hatten mir im vorigen Jare einen Besuch versprochen : alle drei sind verhindert worden. Nur den Astronomen Quetelet mit seiner sehr liebenswürdigen Frau aus Brüssel, und professor Brandes aus Leipsig mit seiner Familie habe ich gesehen. Ersterer hat mir sehr gefallen, und letzterer ist mein langjähriger Freund....* Ces sortes de commerces épistolaires sont moins connues en France. En même temps, M. Peters publiait, à Hambourg, la correspondance de Schumacher et de Gauss.

([2]) On voudra bien me permettre de citer le récit de cette visite, que j'ai donné dans les notes d'un *Voyage scientifique fait en Allemagne pendant l'été de 1829*, t. VI de ma *Correspondance mathématique* :

« Je me présentai donc, sous les auspices de ces deux hommes distingués, chez le grand astronome à qui l'on doit la découverte de Pallas et de Vesta, ainsi qu'une foule d'autres travaux qui ont enrichi le domaine de la science. J'aurais peine à exprimer le respect que j'éprouvai en approchant de ce beau vieillard, dont la physionomie, pleine de noblesse, respirait en même temps la bonté et la plus touchante bienveillance. Mais mon émotion fut plus vive encore, quand j'entrai dans le modeste observatoire où avaient été faites tant de belles recherches : c'était une chambre élevée, de médiocre grandeur, qui servait en même temps d'observatoire et de bibliothèque. Les murs étaient garnis de livres, et le fond présentait une espèce de vitrine en saillie vers le jardin, d'où l'on découvrait une grande partie du ciel. Je témoignai le désir de voir l'instrument qui avait servi à la découverte des deux planètes qui ont illustré le commencement de ce siècle. Le célèbre vieillard remit entre mes mains un chercheur dont l'objectif était cassé. La pendule qui avait servi à ces grandes découvertes était encore là :

devenir fatal. Au premier passage, notre frêle embarcation avec les voitures qu'elle portait, fut subitement accueillie par un coup de vent et sur le point de chavirer. Au retour, le feu éclatait dans Hambourg : Repsold, qui était préposé au service des incendies, nous quitta brusquement et se rendit, sur une nacelle, le plus directement possible, vers le lieu du sinistre. On sait que, six mois après, cet excellent homme périt dans une circonstance pareille, victime de son dévouement[1].

Le célèbre horloger Kessels, frère de notre statuaire, n'était pas devenu moins nécessaire à Schumacher que son ami Repsold ; tous les moyens furent employés pour le retenir à Altona et ils furent couronnés de succès. Kessels obtint du roi de Danemark une pension, la décoration de Danebrog et la construction de chronomètres pour la marine royale.

Schumacher jouissait d'une grande faveur auprès du roi ;

elle était aussi simple que l'autre instrument ; elle n'était pas même pourvue de compensateur. Quoique Olbers eût acquis depuis des instruments plus parfaits, et entre autres plusieurs lunettes de Munich, on voyait sans peine qu'il était demeuré attaché aux premiers, comme à de vieux amis qui ont partagé de grands travaux et qu'on conserve avec amour. Les recherches d'Olbers ne nécessitaient sans doute point des instruments d'une grande précision, cependant, on ne peut s'empêcher d'admirer l'adresse avec laquelle il a tiré parti de ceux qu'il avait en sa possession. On sait, du reste, que le propre du génie est de produire de grands résultats avec de faibles moyens.

» Il n'était peut-être pas d'astronome qui eût une connaissance plus approfondie du ciel qu'Olbers. En lui montrant seulement la partie du ciel qu'embrassait le champ de son chercheur, il n'aurait guère eu de peine à reconnaître, dans cet espace circonscrit, les étoiles qui s'y trouvaient.

» Il s'exprimait avec autant de candeur que de modestie sur les objets de ses recherches. « Pour Pallas, disait-il, je l'ai vue par hasard ; mais j'ai cherché » Vesta ; aussi sa découverte m'a causé une bien douce satisfaction. » Je ne sais si j'admirai dans Olbers ses talents plus que ses vertus ; mais il me semble qu'il était impossible d'approcher de lui sans éprouver le plus profond respect, alors même qu'on aurait ignoré ses belles découvertes. J'ai eu le bonheur de me trouver au milieu de sa famille et de ses amis, et le même sentiment dominait chez tous et se montrait dans tous les regards. C'était un vrai patriarche, objet de l'amour et de la vénération de ceux qui l'entouraient. »

(1) Le 14 janvier 1830.

et l'on doit convenir qu'il en usa toujours noblement, soit pour obtenir des distinctions en faveur des savants, soit pour faire accorder des récompenses à des travaux utiles à la science.

A la fin de 1839, il perdit son auguste protecteur; mais le roi Christian VIII s'empressa de lui continuer les faveurs dont il jouissait, et même de lui en accorder de nouvelles ([1]). Rien ne fait plus d'honneur à un prince que de savoir reconnaitre le vrai mérite et d'aller au-devant de lui. Cet art caractérise un esprit supérieur, et devient dans l'État un élément d'ordre et d'émulation.

Les distinctions et les témoignages d'estime que recevait notre confrère n'étaient point bornés par les limites de son

([1]) Le 2 janvier 1840, il m'écrivait : « Vous avez vu dans les journaux la nouvelle de la mort de notre excellent roi, qui a tant fait pour l'astronomie. Comme je sais que vous prenez un vif intérêt à tout ce qui me regarde, je vous mande en même temps que le roi actuel, protecteur éclairé des sciences et des arts, comme le défunt, m'a honoré d'une lettre très-gracieuse qui finit par ces mots : *Seyn Sie versichert, dass ich Jhren verdienstvollen Arbeiten die grösste Aufmerksamkeit widmen, und eine Freude darin finden werde sie zu fördern, und zu schuetzen.* En déclarant qu'il veut avancer et protéger mes travaux, il me donne sans doute une assurance que je ne saurais trop apprécier. » Le 22 juin suivant, il m'annonçait une nouvelle faveur. « Le roi m'a fait *Conferentzrath*, ce qui, chez nous, est un titre plus haut que celui de *Staatsrath*. A vous dire le vrai, le titre m'importe peu, étant généralement connu sous celui de professeur, et ayant une prédilection marquée pour un titre sous lequel j'ai été assez heureux pour gagner votre amitié et celle de tant d'hommes illustres dans les sciences; mais ce qui m'importe, c'est que le roi par là m'ait donné une preuve publique qu'il me regarde avec la même bienveillance que son prédécesseur. Je suis donc très-content d'être *Conferenzrath.* » Schumacher eut le malheur de perdre, quelques années après (le 19 janvier 1848), cet autre protecteur, qui lui donna cependant, avant sa mort, encore un témoignage de bienveillance. « La dernière grâce dont le roi décédé m'a comblé, est ma nomination de grand-croix de l'ordre de Danebrog, distinction très-rare pour les savants et que j'ai eu l'honneur de partager avec M. Örsted. On m'a dit que nous étions les premiers savants grands-croix; je ne veux pas en répondre. J'ai eu, pendant les huit années de son règne, entre vingt et trente lettres écrites *de sa propre main;* dans celle qui accompagna le cordon blanc, il dit qu'il aimait à montrer qu'il estime le même mérite littéraire au moins l'égal de tout autre mérite. » (Le 28 janvier 1848.) Il est beau de penser ainsi et surtout d'agir en conséquence.

pays; il avait été décoré des ordres de Prusse, de Russie, de Suède, de France et de Belgique, et il appartenait à toutes les principales sociétés savantes de l'Europe ([1]). Sans doute, ces distinctions, les dernières même, ne prouvent pas toujours en faveur de ceux qui les obtiennent; les exemples au besoin ne manqueraient pas à l'appui de cette assertion, bien qu'il existe encore des sociétés savantes qui se respectent assez pour ne pas prostituer les honneurs dont elles disposent.

Ce qui formait le plus beau titre de Schumacher, celui auquel l'homme de mérite doit toujours attacher le plus de prix, c'était l'assentiment général des gens de bien et des hommes les plus élevés dans la science. Ce bien précieux il le possédait au plus haut degré: je ne pense pas que Schumacher eût un seul ennemi dans le monde scientifique; et certes, s'il en eût existé, ils se fussent bien gardés d'oser se produire. Schumacher, au contraire, était lié avec tous les astronomes de notre époque; par son caractère bon et conciliant, par son savoir étendu, par sa droiture, il était en possession de toute leur confiance, et l'on regardait comme un grand bien d'avoir

([1]) Sa nomination dans notre Académie datait de 1829; il avait été nommé officier de l'ordre de Léopold, au mois de juillet 1846.

Il lui vint, au sujet de cette décoration, les plus honorables scrupules. L'arrêté royal portait: « Pour la part qu'il a prise à la publication des documents scientifiques envoyés au département de la guerre par le gouvernement de S. M. le roi de Danemark. » « Or, je n'ai pas pris part, m'écrivait-il, à la publication de documents scientifiques quelconques qui ont été envoyés à votre gouvernement. L'unique hypothèse que je puisse former, c'est que le major Olsen a envoyé de ses cartes qui reposent effectivement sur mes triangles, mais dont le détail et la publication appartiennent à l'état-major danois.... J'écrirai pour savoir ce qui s'est passé; et, si mes soupçons sont justes, soyez persuadé que je ferai tout de ma part pour que la méprise soit rectifiée. » Je pris des renseignements de mon côté, et je pus lui annoncer qu'on avait voulu, avant tout, honorer en lui le mérite du savant, et qu'il avait été décoré non pas à cause, mais à l'occasion de l'envoi fait par le major Olsen, qui, du reste, avait été décoré lui-même par le même arrêté royal. Ces scrupules sont rares, et c'eût été, à ma connaissance, la première réclamation de ce genre.

mérité son estime. L'ami d'Olbers ([1]), de Gauss, de Bessel semblait en quelque sorte résumer en lui-même toute la considération que l'on portait à ces hommes distingués ([2]).

Il usa dignement de cette belle position pour se faire le centre de toutes les communications astronomiques, et pour se constituer le lien entre les hommes qui cultivaient avec le plus d'activité sa science de prédilection. Ses *Astronomische Nachrichten* forment une des collections scientifiques les plus précieuses qui existent et l'un des recueils qui ont servi le plus utilement l'astronomie. L'annuaire, qu'il commença en 1836 et dont il suspendit la publication en 1843, est un petit recueil dont l'existence a malheureusement été trop courte, mais qui était également conçu sur un excellent

([1]) M. Ad. Erman a fait paraître, à Leipzig en 1852, deux volumes (*Briefwechsel zwischen W. Olbers und F.-W. Bessel*) contenant la correspondance d'Olbers et de Bessel ; comme M. C.-A.-F. Peters a publié, à Altona, entre les années 1860 et 1865, six volumes in-8° contenant la correspondance de C.-F. Gauss et H.-C. Schumacher (*Briefwechsal zwischen C.-F. Gauss und H.-C. Schumacher*). Ces correspondances, très-intéressantes sous le rapport scientifique, contiennent aussi une espèce de journal scientifique sur le mouvement des sciences et quelquefois tout simplement des renseignements sur les voyages de ceux qui les cultivent; ainsi, dans ce dernier recueil, Gauss répond à Schumacher, en date du 15 octobre 1839 : *Es ist sehr lange, dass ich von Ihnen, keine Nachrichten erhalten habe; nur indirect hörte ich zuweilen etwas von Ihnen, Z. B. von der gütigen Aufname des jungen Sartorius erzählte mir seine Mutter, und von Ihrer Reise nach Bremen Herr Quetelet...* Tome II, page 214, *Briefwechsel.* — Olbers écrivait de même à Bessel : *Gauss, Lindenau und Benzenberg hatten mir in vorigen Jaren ainen Besuch versprochen : alle Drai sind verhindert worden. Nur den Astronomen Quetelet mit seine Frau nuss Brüssel, und professor Brandès aus Leipzig mit seiner Familia habe ich gesehen* (*Briefwechsel*, tome II, page 335, in-8°, année 1852.)

([2]) La mort de Bessel lui causa une peine infinie, et telle qu'il négligea toutes ses affaires, même son journal. « La dernière comète découverte par Brorsen, m'écrivait-il, n'est autre que la comète de Biéla. Vous vous en serez aperçu d'abord, mais lorsque la lettre de M. Brorsen arriva, je venais de recevoir les tristes nouvelles de l'état dangereux de M. Bessel, qui ne me permettaient plus d'espérer. Toutes les comètes du monde m'étaient dans ce moment indifférentes, et je me bornai à communiquer la découverte aux astronomes sans y regarder de près. Nous vivions, M. Bessel et moi, depuis trente-sept ans, dans la plus intime liaison. » Altona, le 30 mars 1846.

plan. M. Peters, depuis, s'est attaché avec talent à continuer les utiles travaux de son digne prédécesseur.

La complaisance de Schumacher était extrême; il suffisait de lui témoigner un désir, pour qu'il appliquât toute son activité et celle de ses amis aux moyens d'y satisfaire. Ceux qui l'ont visité savent qu'il exerçait l'hospitalité de la manière la plus grande et la plus affectueuse. Son commerce était très-agréable; avec une instruction fort étendue, il causait d'une manière attrayante sur les sujets les plus divers : sciences, lettres, arts, les objets même futiles en apparence, rien ne paraissait lui être étranger ([1]). Sa conversation était gaie, spirituelle, relevée quelquefois par un léger grain de causticité qui jamais ne blessait personne, mais qui tendait à mettre en relief le côté plaisant des choses. J'ai remarqué une pareille tendance chez un grand nombre d'hommes distingués; et ces élans d'une gaieté douce et inoffensive m'ont toujours donné une idée favorable de la bonté de leur cœur. Il serait impossible, en effet, de tirer une vengeance plus innocente de l'ennui que causent les ridicules, les sottises et souvent les méchancetés.

Notre confrère était de petite taille et d'une complexion délicate; il était souvent exposé à de cruelles migraines qui le rendaient incapable de tout travail suivi. Dans l'excursion que nous fîmes ensemble à Brême, il fallut nous arrêter toute une matinée à Harbourg, où nous avions passé la nuit, à cause d'un mal de tête qui faillit même lui faire reprendre le chemin d'Altona.

Tout, chez lui, se faisait avec l'ordre le plus parfait : il avait des instants pour ses études, pour ses plaisirs : sa cor-

([1]) Il avait une prédilection pour les arts du dessin, et lui-même dessinait fort bien. Pendant le séjour que je fis chez lui, en 1829, il me fit la proposition de dessiner mon portrait pour l'offrir à ma femme. On conçoit que j'acceptai avec reconnaissance une proposition qui tendait à nous procurer un aussi agréable souvenir de notre visite à Altona.

respondance était tenue avec une régularité remarquable; ses lettres écrites avec une netteté qui aurait fait honneur à un professeur de calligraphie; la propreté la plus irréprochable régnait dans son observatoire, qui était véritablement un modèle dans son genre. La précision qu'il apportait dans ses observations et ses calculs est connue de tous les astronomes [1] : est-il étonnant alors, si l'on considère surtout la circonspection qu'il mettait dans le choix des personnes appelées à le seconder, qu'il ait eu pour aides une série d'hommes distingués? Je citerai M. Gunlagler, professeur en Islande; M. Nissen, à Tondern; M. Hansen, directeur de l'Observatoire de Gotha; M. Clausen, astronome à l'Observatoire de Dorpat; M. le professeur Petersen; M. le docteur Peters, directeur de l'Observatoire d'Altona [2].

Les événements déplorables qui, pendant ces derniers temps, ont porté le théâtre de la guerre dans son pays, avaient jeté la tristesse et l'inquiétude sur la fin de sa carrière [3]. Il reçut dans cette circonstance des témoignages bien

(1) On se demande comment avec une correspondance aussi étendue, des occupations aussi nombreuses, aussi variées, et une aussi faible santé, il trouvait encore le temps de se livrer à des travaux particuliers. Au mois de juillet 1846, il me parlait de l'intention qu'il avait de donner une traduction de mes *Lettres sur la théorie des probabilités*. « J'aurais envie, écrivait-il, si je trouve le temps nécessaire, de les mettre moi-même à la portée de mes compatriotes. » Quoique l'honneur d'être traduit par un savant d'un aussi haut mérite fût la plus belle récompense à laquelle un auteur pût aspirer, c'eût été l'obtenir à un prix trop élevé, que d'exposer une santé aussi précieuse à un pareil surcroît de travail.

(2) On compte aussi, parmi ses élèves, MM. le professeur Ursin, à Copenhague; Olufsen, astronome dans la même ville; Selander, astronome à Stockholm; Swanberg, astronome à Upsal; Fuss, à Wilna; Agardh, à Lund; Sievers, à Copenhague; A. Neumann, en Hongrie; Th. Brorsen, astronome à Senftenberg; le docteur Gould, à Cambridge; et, dans les derniers temps, son fils Richard Schumacher, MM. A. Sontag, A. Quirling et le docteur Olde. Les lieux de séjour peuvent avoir changé depuis que les lignes précédentes ont été écrites.

(3) Voici comment il exprimait ses appréhensions à ce sujet : « Vous connaissez l'état déplorable de mon pays, déchiré par les factions et par la guerre civile. Il est impossible de dire jusqu'à présent si les établissements scientifiques seront engloutis dans ce gouffre, ou si on leur permettra de subsister. En atten-

touchants d'estime de toutes les principales sociétés savantes de l'Europe. Elles adressèrent des requêtes au gouvernement danois, pour le prier de soutenir de son influence l'Observatoire d'Altona et son savant directeur, dont la conservation intéressait à un si haut point la science. Cette démarche, tout à fait inusitée, est certainement le témoignage le plus éclatant que l'on puisse rendre à un homme. Aussi produisit-elle son effet : le gouvernement danois proposa à M. Schumacher de lui payer son traitement *jusqu'à la paix ;* et presque en même temps, le gouvernement provisoire du Schleswig-Holstein lui fit des propositions semblables (¹). Ces deux offres pouvaient paraître séduisantes, sans doute ; mais arrivant simultanément, elles étaient fort embarrassantes : il était évident, en effet, que chacune des parties, en proposant de se charger exclusivement des frais de l'Observatoire, avait en vue de faire acte de possession et de réclamer plus tard l'établissement en sa faveur. Dès lors, que devenait l'Observatoire ? Y aurait-il partage des instruments et déplacement du directeur? C'était évidemment anéantir cette utile institution.

Notre illustre confrère n'a point connu la solution de ce problème, si triste et en même temps si inquiétant pour lui : il mourut à Altona le 28 décembre 1850, à 11 heures et demie du matin, après plusieurs semaines de maladie. Peu d'hommes laisseront des regrets plus universels et mieux sentis : tout ce que la science comptait d'écrivains éminents s'est associé au deuil de sa famille.

dant, je continue mes paisibles travaux, quoique la tranquillité d'âme, si nécessaire pour bien travailler, me manque tout à fait. » 28 mars 1848.

(¹) « Ma lettre était à peine partie, lorsque des deux côtés, de Schleswig (de la part du gouvernement provisoire) et de Copenhague, on s'offrit de me payer mon traitement et d'entretenir l'Observatoire jusqu'à la paix. L'offre du gouvernement provisoire vient de lui, sans être sollicité ni directement ni indirectement par moi. » Altona, février 1849.

## CHARLES-FRÉDÉRIC GAUSS (1).

---

Mon but principal, en me rendant à Göttingue, était de voir le grand géomètre qui, par ses magnifiques travaux d'analyse et d'application, avait su se placer à côté des hommes les plus illustres de son siècle. L'esprit tout préoccupé des conversations que j'avais eues récemment avec son ami, M. Schumacher, ainsi que des particularités qui m'avaient été racontées à son sujet, et de son portrait plein de force et d'énergie que j'avais remarqué pendant mon séjour à Altona, je m'acheminai, tout rêveur, vers l'observatoire; quand, en levant les yeux et en les fixant sur une personne qui allait passer près de moi, je crus voir s'animer le portrait que j'avais remarqué avec tant d'attention. L'impression fut telle que je ne pus m'empêcher d'arrêter le passant et de lui demander si ce n'était pas à M. Gauss que j'avais l'honneur de parler. Cette soudaine apostrophe arrêta la personne interpellée, qui me répondit en allemand qu'elle ne me comprenait pas. Tout entier à ma pensée, je me hâtai de répondre, en me servant du même idiome, dans le sens qui me préoccupait et qui ne me permettait pas de bien m'expliquer,

(1) Né à Brunswick, le 30 avril 1777; il mourut à Göttingue, le 23 février 1855.

pour le moment, ce que ma demande pouvait avoir d'inconvenant. Je m'exprimai donc dans la langue qui m'était demandée, et l'illustre géomètre comprit aussitôt l'incident : il me répondit cette fois, en très-bon français, que M. Schumacher avait bien voulu le prévenir de ma visite, et que, s'il avait désiré parler allemand, c'était par une formalité à laquelle il ne tenait pas avec des personnes qui lui étaient adressées affectueusement par ses meilleurs amis. Malgré mes prières, Gauss voulut bien revenir sur ses pas et me conduire dans sa demeure.

Les constructions de l'observatoire de Göttingue remontent au commencement de ce siècle : l'extérieur ne manque pas d'une certaine élégance. Le bâtiment, qui se compose des salles d'observation, faisant face au midi et appuyées sur les extrémités par deux pavillons, ressemble beaucoup à la plupart des observatoires modernes. Les salles où l'on observe les grands instruments méridiens reposent immédiatement sur le sol : les pavillons sont plus élevés; ils portent les instruments destinés à se mouvoir dans les diverses directions. C'est, du reste, de toutes les dispositions, celles qui m'ont paru convenir le mieux, quand il a fallu construire les bâtiments de l'Observatoire de Bruxelles (1).

Gauss, après m'avoir montré l'aile du bâtiment qu'il occupait, me fit voir l'intérieur de l'établissement. La salle des instruments méridiens était assez large pour renfermer l'une derrière l'autre, dans le sens du méridien, deux lunettes qui pouvaient se contrôler mutuellement par l'inspection de leurs fils méridiens; tout était disposé avec la plus grande prudence, et beaucoup de changements ont été faits dans les observatoires modernes sur ce modèle sans qu'on ait indiqué précisément où l'on avait eu soin de les prendre.

(1) Voyez la description de l'Observatoire de Göttingue, dans la *Correspondance mathématique et physique,* tome VI, pages 175 et suiv., in-8°; Bruxelles, 1830.

A propos du magnétisme terrestre, dont Schumacher l'avait probablement entretenu, l'illustre astronome voulut bien me témoigner l'intérêt qu'il prenait à ces recherches et m'exprimer le désir de faire, le lendemain, les observations avec moi. Ces observations sur l'intensité magnétique du globe, disait-il, étaient nouvelles pour lui, et il désirait connaitre comment elles se faisaient et la précision à laquelle on pouvait atteindre.

Le lendemain, en effet, nous nous plaçâmes dans le jardin, à distance du fer qui aurait pu influencer les observations, des deux côtés d'un support pour mon petit appareil magnétique. Nous étions munis l'un et l'autre d'un chronomètre, et nous étions bien d'accord sur la marche que nous allions suivre dans nos observations. « La presque identité de nos résultats m'a été d'autant plus agréable que nous avons observé simultanément, chacun d'une manière un peu différente. Je commence à compter les oscillations, à partir du point du plus grand écart de l'aiguille, soit à droite, soit à gauche. Mais comme l'aiguille ralentit son mouvement vers ces points, et paraît un instant stationnaire, Gauss me faisait observer qu'on obtiendrait peut-être plus de précision en comptant les oscillations, à partir de l'instant où l'aiguille a sa plus grande vitesse et se trouve au milieu de l'arc qu'elle décrit, ce qui d'ailleurs est un point qui ne varie pas avec l'amplitude des oscillations et qu'on peut reconnaitre facilement sur le limbe au-dessus duquel se meut l'aiguille. L'instant que m'indiquait Gauss est, en effet, mieux déterminé, et le seul motif qui me fait préférer l'autre, est qu'on peut se tenir pendant l'observation à une plus grande distance de l'instrument, et éviter ainsi des erreurs d'une autre espèce qui naitraient de la présence de quelques parcelles de fer qu'on pourrait avoir sur soi, malgré toutes les précautions prises pour les éloigner. Les chronomètres

mêmes qu'on emploie dans ces sortes d'observations renferment toujours quelque acier [1]. »

Après la première série d'observations, nous fîmes nos calculs et les résultats furent comparés. Je remarquai avec un véritable plaisir que les durées pour cent oscillations ne différaient pas d'un dixième de seconde ; ce résultat ne devait cependant pas m'étonner, mais le célèbre astronome en fut surpris au dernier point. Je l'engageai à recommencer, et la même concordance fut observée. « Mais ces observations, dit-il alors, comportent la précision des observations astronomiques. »

Peut-être ai-je eu tort de conjecturer, depuis, que cette précision a pu influer sur les idées de cet habile observateur, mais c'est trois à quatre ans après qu'ont commencé à paraître ces beaux mémoires et ces travaux simultanés sur le magnétisme terrestre qui, avec les travaux de Hansteen, ont jeté tant de jour sur cette partie de la physique et qui ont tant hâté les progrès de cette science [2].

C'est en 1837 que parut, sous format in-8°, le premier recueil des observations de l'Association magnétique que publièrent ensemble MM. Gauss et W. Weber, sous le titre : *Resultate aus den Beobachtungen des magnetischen Vereins im Jahre* 1836. Ce recueil parut pendant six ans, et il renferme, comme l'on sait, à côté des mémoires les plus intéressants des deux rédacteurs et d'autres physiciens, les

(1) *Corresp. math.*, tome VI, page 178 ; ann. 1830.

(2) Au moment où je passai à Göttingue, Gauss, pour se distraire, étudiait la langue russe. « J'étais fort fatigué, disait-il, de m'occuper d'astronomie, de géodésie et d'autres travaux que je connais assez bien : j'ai voulu tourner mon attention vers une langue que je ne connaissais pas du tout, et je lis maintenant la langue russe. » Il est possible que le magnétisme terrestre ait produit une autre diversion, qui a toutefois été d'un résultat beaucoup plus important pour les sciences, car c'est à partir de 1832 et 1833, qu'on a cette série de beaux travaux sur le magnétisme terrestre qui ont placé Gauss en première ligne des savants qui s'en sont occupés.

observations faites avec soin dans la plupart des pays éclairés du centre de l'Europe. Déjà des entreprises semblables avaient été essayées; Gauss en parle dans l'introduction de son recueil : il cite les essais faits par Arago et Kupffer ; les résultats du baron de Humboldt et plusieurs autres tentatives faites pour arriver à la connaissance de l'état du magnétisme et des variations que cet élément pouvait éprouver, en même temps, dans des lieux plus ou moins séparés entre eux ([1]).

Entièrement livré à ses travaux magnétiques, Gauss cherchait à connaître, même en dehors du temps fixé pour ses observations, les perturbations qu'éprouvait l'aiguille dans des circonstances accidentelles. Ainsi, le 4 février 1842, je reçus de lui une lettre qui me demandait des observations particulières de septembre. « J'ai reçu, en temps et avec remerciments, vos observations du terme magnétique de novembre, écrivait-il; nous vous serions bien obligé pour vos observations pendant la journée remarquable du 25 septembre, si vous en aviez faites. MM. Weber, Goldschmidt et Listing étaient alors absents. J'étais seul ici et un

([1]) Dans une lettre assez étendue qu'il eut la bonté de m'adresser, le 12 avril 1837, voici ce que Gauss voulut bien m'écrire au sujet du premier volume des *Resultate* et des dix planches qu'il renferme : « Quatre de ces planches se rapportent à l'Observatoire magnétique de Göttingue et aux parties de l'appareil. Les six autres représentent les observations combinées faites pendant six jours convenus entre une douzaine de lieux. Je doute fort que M. de Humboldt se charge de vous faire faire un magnétomètre à Berlin. Il n'existe dans cette ville qu'un petit appareil que M. Encke s'y est fait faire en 1834, après avoir vu le mien. Il ne l'a jamais regardé que comme un appareil provisoire, et M. de Humboldt lui-même n'a jamais jusqu'ici vu un magnétomètre plus parfait. C'est M. Meierstein, de Göttingue, qui a construit la plus grande partie des magnétomètres existants jusqu'à ce jour, savoir : ceux de Bonn, Dublin, Freiberg, Greenwich, Kazan, Milan, Munich, Naples, Upsala, qui sont tous de même dimension que le magnétomètre de Göttingue ; et quelques uns de dimension moindres pour Breda et Halle. Dans ce moment, il fait travailler à deux autres pour M. Encke lui-même, qui désire remplacer son instrument provisoire par un magnétomètre plus parfait. (On peut voir, plus loin, ce que de Humboldt me dit au sujet de cet instrument de M. Encke).

peu indisposé ; cependant ayant aperçu par hasard des mouvements extrordinaires, j'en avais annoté un petit nombre pendant une demi-heure. Au reste, le ciel étant couvert pendant la nuit suivante, je n'ai pu vérifier si ces mouvements ont été accompagnés d'une aurore boréale. » On voit avec quelle ardeur cet habile géomètre s'était attaché à l'une des parties les plus intéressantes des sciences physiques ; et l'on connait les heureux résultats auxquels il est parvenu, par ses recherches suivies sur l'état magnétique dans le voisinage du pôle.

Dans une lettre précédente, datée du 9 septembre 1841, Gauss me transmettait les renseignements suivants au sujet d'une difficulté qui l'avait arrêté : « Je vous dois mes remerciments sincères pour la communication de vos observations magnétiques de mai (1841), pour l'obligeante lettre qui les accompagnait et pour différents mémoires ; j'ai remarqué avec plaisir qu'un des cahiers des *Bulletins* contient les observations magnétiques de février qui ne nous étaient point parvenues. Je vous prie de nous communiquer la *valeur* des parties de l'échelle du magnétomètre bifilaire, du moins approximativement ; quant au sens dans lequel vont les nombres et que vous paraissez ne pas avoir indiqué, je conclus, par la comparaison de vos observations de mai avec celles des autres lieux, que les nombres croissent en même temps que les intensités.

» Dans une lettre que vous avez adressée à notre secrétaire M. Hausmann et que celui-ci a eu la bonté de me faire voir, vous parlez de certaines anomalies dans les amplitudes des oscillations, lesquelles ont déjà été mentionnées par moi, mais vous paraissez n'avoir pas eu devant les yeux le passage en question. Si j'ose faire une conjecture, ce sont les phénomènes dont j'ai parlé amplement dans le second volume des *Resultate*, p. 70, où je les avais recommandés

à l'attention des observateurs; néanmoins, jusqu'à ce jour, je ne connaissais guère d'autres observations de ce genre que celles de Göttingue.

» Vous parlez aussi, dans votre lettre, d'une circonstance singulière dans les observations d'Amérique comparées à celles de l'Europe, c'est que les premières, en s'accordant bien entre elles, n'ont aucune ressemblance avec les dernières. Quant à moi, je n'ai pas attendu autre chose; en effet, les forces qui sont la cause des mouvements magnétiques, en quelque endroit que chacune d'elles ait son siége, doivent agir dans des directions très-différentes en Amérique et en Europe, de sorte qu'en comparant simplement les mouvements en déclinaison avec les mouvements en déclinaison, et de l'autre côté, en comparant simplement les mouvements en intensité avec les mouvements en intensité, on n'a aucun droit de s'attendre à une ressemblance. Mais problablement on en retrouverait une, si l'on présentait graphiquement les observations conjuguées de déclinaison et d'intensité dans une seule figure, comme je l'ai indiqué dans les *Resultate*, vol. II, p. 11, témoin les dessins qui ont été donnés dans tous les volumes postérieurs. Mais j'avoue que je trouve la manière d'observer adoptée par les Anglais, et aussi à Bruxelles, peu propre pour nous fournir des données convenables pour cet effet. Les intervalles des observations d'intensité de 10 à 11 minutes sont beaucoup trop grands toutes les fois que des mouvements intéressants ont lieu; il vaudrait beaucoup mieux les faire de 5 en 5 minutes, et de sorte que les nombres qui en proviennent répondissent aux mêmes instants que les déclinaisons, ce qui ne serait pas très-difficile à arranger, même pour un seul observateur, pourvu que les deux lunettes d'observation se trouvassent sur la même colonne. En effet, telles qu'elles sont, je crains que les observations d'intensité horizontale ne perdent une grande partie

de leur utilité. J'aurais mieux aimé qu'on renonçât aux observations des variations d'intensité verticale, tandis qu'il est encore très-problématique si l'instrument employé est capable de donner des résultats certains.

» Le cinquième volume des ***Resultate*** est sous presse et va paraitre incessamment. Vous y trouverez entre autres un mémoire où je traite de la détermination des différentes quantités constantes relatives au magnétomètre bifilaire.

» Ch.-Fr. Gauss.

» Göttingue, 9 septembre 1841. »

Mon séjour à Göttingue me porta donc bien moins vers l'astronomie et la géodésie que vers les recherches magnétiques. L'illustre Gauss néanmoins eut l'obligeance de me montrer avec le plus grand détail la partie de l'observatoire qu'il habitait, ainsi que les salles principales. En approchant du pavillon opposé, il m'engagea à le visiter également et à aller saluer l'astronome distingué qui s'y trouvait.

Je savais effectivement que ce pavillon était habité par Harding, dont le nom est célèbre par la découverte d'une des quatre planètes qui ont illustré le commencement de ce siècle. Cet astronome, pressentant l'existence d'un planète nouvelle qui devait se trouver entre Jupiter et Mars, s'était uni à plusieurs autres savants de ses amis, Olbers, Zach, De Lindenau, etc., pour en trouver les traces. La planète fut trouvée en effet le premier jour de ce siècle, mais en Sicile et par le célèbre Piazzi. Olbers prit noblement sa revanche : le 28 mars de l'année suivante, il fit la découverte de Pallas, et, près de cinq ans après, celle de Vesta. Son ami Harding, pendant cet intervalle, avait trouvé la troisième planète Junon. Ainsi, en moins de six ans, quatre planètes vinrent enrichir les annales célestes. Il fallut attendre ensuite jusqu'à la fin de 1845 pour reconnaitre

l'existence d'une cinquième planète, semblable aux précédentes, et chaque année ensuite en compta une ou plusieurs nouvelles, de sorte que l'espace entre Mars et Jupiter présente aujourd'hui plus de quatre-vingts planètes dont nos aïeux n'avaient point connaissance. Le hasard voulut que le jour de ma visite chez Harding coïncidât justement avec l'anniversaire de la découverte de Junon, que l'on doit à ce respectable et habile astronome. On sait que la science lui est également redevable d'un bel atlas céleste. Harding a été aussi l'un des premiers à répondre à l'appel que l'Académie de Berlin fit aux astronomes pour concourir à former un atlas des cartes des parties du ciel visibles dans nos contrées.

Jamais l'association scientifique, comme nous l'avons dit, n'avait concouru avec plus d'ardeur à enrichir nos connaissances. Les événements politiques changèrent cet état de choses : l'astronome Zach, qui se trouvait à Gotha et qui passa ensuite dans le nord de l'Italie ([1]), céda sa place au baron de Lindenau qui, lui-même, pendant les guerres de l'Allemagne, prit le parti des armes et, plus tard, fut représentant de la Saxe dans les Pays-Bas. Cet homme respectable et plein de l'instruction la plus brillante fut attaché, pendant quelque temps, à la diplomatie dans nos contrées ([2]); il fut

([1]) J'eus occasion de voir et de connaître l'astronome Zach, à Paris, pendant l'année 1823. Cet astronome était venu, en France, consulter la science pour une maladie grave qui l'affectait. Il vivait extrêmement renfermé et ne voulait voir personne. Ma qualité d'étranger me donna le privilége d'obtenir accès auprès de lui. J'aurais désiré pouvoir lui amener M. Bouvard, qui me servait d'ami et de père; je savais combien il désirait voir l'astronome allemand, mais il me fut impossible d'y réussir. Il s'excusait sur les fatigues et sur son grand âge; je voulus aussitôt me retirer, car je me trouvais auprès de lui depuis plus de deux heures. Il m'avoua alors ses anciennes querelles scientifiques et la décision qu'il avait prise de ne pas voir de savants qui auraient pu lui rappeler le passé : il n'était venu à Paris, disait-il, que pour refaire sa santé.

([2]) Pendant que M. le baron de Lindenau était représentant diplomatique de la Saxe, auprès de notre gouvernement, j'eus occasion de le voir fréquemment à

rappelé ensuite et devint premier ministre dans le royaume de Saxe. Vers la fin de sa vie, il forma un riche musée, qu'il laissa comme dernier souvenir à sa patrie.

Bruxelles et de continuer à recevoir de ses lettres pendant son ministère à la cour de Saxe. Cet homme éminent se retira dans sa vieillesse et donna tous ses soins à former une collection pour les arts et les antiquités qu'il laissa à sa patrie. Je citerai la dernière lettre qu'il m'adressa et qui prouve que ses idées s'étaient concentrées vers la politique dans ses rapports avec les sciences. Je fais ce rapprochement que j'avais remarqué également chez Gauss.

« Voilà vingt ans écoulés depuis la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, vous et Madame votre épouse, à Francfort; toutefois, les sentiments bienveillants que vous m'avez témoignés alors me font espérer que le souvenir de nos relations antérieures n'aura pas totalement disparu en vous. Vos travaux, dont pour la plupart je n'appris que les titres, me donnèrent souvent l'envie de vous écrire, et si j'hésitais à le faire, c'est que, jeté, pendant quinze années, dans une carrière ministérielle, qui absorba et mon temps et mes forces, les sciences et surtout l'astronomie m'étaient devenues à peu près étrangères. Rentré depuis quelques années dans la vie privée, j'ai cherché à m'instruire, au moins historiquement, des progrès immenses que les sciences exactes ont faits dans les dernières vingt années. Ce sont surtout deux branches des mathématiques mixtes, continuellement enrichies par vos recherches, qui, dans les derniers temps, m'ont aussi occupé, la chaleur solaire et les lois de la mortalité, appliquées aux assurances à vie. Je reviendrai une autre fois au premier objet, pour ajouter quelques mots sur le second, à l'égard duquel je vous remercie de tout mon cœur, du bel ouvrage *Sur l'Homme et le développement de ses facultés* que j'ai lu et relu avec autant d'intérêt que de fruit. La table de mortalité que vous donnez, page 170, a été la base de tous mes calculs relatifs à la probabilité de la vie humaine, convaincu que c'est la meilleure que nous possédons actuellement. Toutefois, j'ai des raisons de croire que, pour l'Allemagne, il faudra y faire quelques petites modifications, indiquées par les résultats de nos sociétés d'assurance, que je désire y employer de préférence, y trouvant plus d'exactitude que dans nos registres des naissances et décès annuels, qui fourmillent d'erreurs. Venant de faire imprimer un petit mémoire sur les sociétés d'assurance établies à Gotha et à Leipzig, je me permets de vous en présenter un exemplaire. Si, d'une part, ces calculs m'ont fourni la preuve que ces données ne sont pas encore assez nombreuses pour servir de fondement à une nouvelle table de mortalité, d'autre part, j'ai acquis la certitude qu'elles pouvaient utilement y être employées. Partageant pour la plupart les vues ingénieuses que vous avez développées dans l'ouvrage précité sur la durée de la vie humaine, je m'en éloigne quant à sa durée moyenne, qui vous paraît la même qu'avant la vaccine, tandis qu'après les recherches de M. de Montferrand, une augmentation de plusieurs années me paraît probable. L'accroissement de nos populations exige une pareille augmen-

Je tenais beaucoup, je l'avoue, à la correspondance amicale d'un homme aussi distingué et aussi obligeant que Gauss. Je conserve avec reconnaissance tous les souvenirs que je tiens de lui et jusqu'à une simple carte de visite sur laquelle, en 1836, il me recommandait par quelques mots son fils, jeune lieutenant de l'artillerie hannovrienne, qui revenait de l'Amérique du Nord.

Ce célèbre astronome, vers la fin de sa vie, s'était, comme Laplace, Fourier, Poisson, tourné vers les sciences politiques et vers le secours qu'elles peuvent emprunter aux sciences. Voici ce que Gauss écrivait à Schumacher en 1847 [1] : « Vous en êtes responsable, si j'ai pris la liberté dans ma lettre d'exprimer quelques vœux, principalement en ce qui concerne la mortalité des enfants qui, dans les premiers âges de la vie, peut être resserrée dans d'étroites limites. Je suis porté à formuler de pareils vœux par la remarque que j'ai faite depuis longtemps que la table donnée par Quetelet (spécialement dans les *Annuaires* de 1844, page 193, et de 1846, page 185) se laisse calculer pour les six premiers mois par une formule avec une concordance vraiment étonnante ; j'ai, de plus, ajouté dans ma lettre une assertion que je puis modifier un peu, c'est-à-dire que je ne sais pas pré-

tation, d'autant plus qu'une partie de nos listes statistiques paraissent indiquer une diminution dans le nombre moyen des enfants par mariage.

» Un autre objet, qui, dans les derniers temps, m'a beaucoup occupé, ce sont les arts et une petite collection de tableaux, de plâtres et de vases antiques que j'ai formée à l'usage de ma ville natale ; sachant que vous et Madame votre épouse vous aimez les arts, je me permets de vous adresser, ci-jointe, la première partie d'une description de ma petite collection.

» Si ma société et mon âge, — j'ai soixante et dix ans, — n'y mettent pas obstacle, j'ai bien envie de venir, dans le courant de cette année, vous voir à votre observatoire, etc.

» Altenburg, ce 25 janvier 1849.

« LINDENAU. »

(1) Lettre n° 1163, page 375, 5e volume du *Briefwechsel*. Nous donnons la traduction française.

cisément sur quels faits se fondent les résultats de Quetelet. Après avoir déjà terminé et cacheté ma lettre, j'ai trouvé dans son ouvrage *Sur l'Homme*, p. **144**, de la traduction allemande de Ricke, des nombres de la Flandre occidentale, qui, comme il le parait, ont servi de base aux nombres de l'*Annuaire*. Je n'ai cependant pas voulu pour cela rouvrir ma lettre et y apporter quelque changement : peut-être, il vous intéressera de voir cette formule que je joints ici :

$$10000 - A\sqrt[3]{n} :$$

Log A = 3,98273, et la lettre $n$ représente le nombre de mois avec un degré d'exactitude que l'on trouve rarement dans les tables de mortalité; plus loin, de un à quatre ans, la formule donne plus que la table, et de cinq ans jusqu'à la fin elle donne moins. La grande concordance pendant les six premiers mois, si elle se reproduisait dans d'autres pays (en admettant, bien entendu, avec d'autres constantes), j'en conclurais que, pendant les six premiers mois, il ne se produit, comparativement qu'une faible complication dans les causes des décès. La complication plus grande de la mortalité qu'indique la formule provient de la mortalité des gens de peine qui introduisent de nouvelles causes morbides, des maladies d'enfants qui ne se produisent que dans la seconde partie de la première année ; enfin les discordances opposées qui se produisent dès la cinquième année, ne paraissent à mes yeux que comme preuve que la formule ne rend pas la véritable forme présentée par la nature, mais une forme donnant des équivalents pour des valeurs $n$, qui s'en écartent très-peu. Du reste, je remarque que Moser a donné une formule semblable à celle qui est présentée plus haut, mais qu'il propose des racines biquadratiques au lieu de mes racines cubiques. Ainsi un accord nécessaire se produit

pour une longue série d'années, mais le bel accord remarqué pour la première moitié d'année se perd. Je pourrais ajouter à ce qui précède bien d'autres réflexions, mais qui exigeraient plus de temps que je ne puis consacrer pour ce moment à ces recherches. »

Il paraît que, vers la même époque, Gauss et Schumacher s'occupaient avec un vif intérêt de la théorie des probabilités appliquée aux lois sociales, car, dans une lettre que m'écrivait Schmacher, en juillet 1846, il me parlait de l'intention qu'il avait de donner une traduction de mes *Lettres sur la théorie des probabilités* [1].

Gauss tournait facilement son attention vers des particularités qui auraient peut-être été rejetées par des savants moins portés à consulter la nature. Je me rappelle que, dans une de ses lettres, il m'engageait à vérifier si, pendant une éclipse totale de lune qui devait avoir lieu, j'apercevrais, en effet, près d'un des bords, quelque lumière qui pût faire soupçonner, comme l'indiquait un auteur, que la lune fût percée en ce lieu. Le phénomène annoncé ne se manifesta point pendant l'éclipse; cependant une particularité semblable pouvait être soupçonnée, surtout si l'on se rappelle qu'à cette époque on n'avait pas encore bien reconnu les aspérités énormes que, depuis, on a cru voir sur ses bords et qu'on ne s'est pas bien expliquées jusqu'à ce jour.

[1] Voyez plus haut l'article *Schumacher*.

## JEAN-WOLFGANG GŒTHE (1)

---

Je me trouvais à Berlin pendant le mois d'août 1829 : j'y avais revu quelques amis, et fait des connaissances nombreuses, surtout pour les sciences physiques. M. Encke et quelques autres savants me conduisirent dans les jardins de M. Mendelson, et pendant que je m'y occupais avec eux, dans le cabinet magnétique de M. de Humboldt (²), de la détermination de la force de l'aimant; ma femme fut accueillie, de la manière la plus aimable, par Mme Mendelson et ses deux charmantes demoiselles, deux des plus habiles musiciennes de Berlin. Leur frère, le célèbre compositeur, dirigeait alors l'orchestre du théâtre de Dresde.

En quittant Berlin, notre dessein était de passer par Weimar et d'aller saluer l'immortel auteur de ***Méphistophélès*** et de la plupart des chefs-d'œuvre de la littérature allemande. Les dames Mendelson nous offrirent obligeamment leur concours, de même que M. Zelter, l'ami intime

(¹) J.-W. Gœthe, né à Francfort-sur-le-Mein, le 28 avril 1749; mort à Weimar, le 22 mars 1832.

(²) Ce savant se trouvait alors en Russie, voyage que faisaient en même temps MM. Hansteen et Adolphe Erman. Voyez plus haut l'article de ***de Humboldt***.

de Gœthe et le chef de musique le plus renommé de Berlin pour les compositions chorales.

Je me dirigeai donc vers Weimar, où résidaient naguère Gœthe, Schiller, Herder et Wieland, quatre des plus illustres représentants de la littérature allemande, à l'époque la plus belle de son épanouissement. Ils entouraient le grand-duc de Saxe-Weimar à peu près comme le Tasse et l'Arioste se trouvaient autrefois autour du grand-duc de Ferrare, mais dans une position plus élevée et plus digne de ces grands génies qui ont à jamais fait l'honneur de leur siècle. Gœthe seul survivait encore à cette belle école qui se résumait en quelque sorte en lui et qui semblait près de s'éteindre.

J'arrivai à Weimar à une époque mémorable : on s'apprêtait à célébrer le quatre-vingtième anniversaire de la naissance de Gœthe, ce vaste génie qui semblait répandre ses derniers rayons sur l'Allemagne, veuve successivement de ses poëtes les plus distingués.

J'eus l'honneur de recevoir de cet illustre vieillard un accueil plein de bienveillance; il m'admit obligeamment à ses réunions particulières, et je profitai avec empressement de cette faveur qui comblait tous mes désirs. Doué d'un esprit flexible, d'une imagination ardente, Gœthe avait porté son attention sur presque toutes les branches des connaissances humaines : les lettres, la philosophie, les sciences naturelles, la physique, les beaux-arts ont été tour à tour l'objet de ses méditations.

Après s'être informé avec bonté du but de mon voyage, il témoigna le désir de voir l'appareil avec lequel j'observais l'intensité magnétique; il eut par suite l'obligeance de m'offrir, pour faire mes expériences, le jardin qu'il occupait près du parc de Weimar et qu'il a rendu célèbre à jamais par les brillantes compositions que son génie y a fait naître; il m'envoya même sa voiture, en m'invitant à lui faire con-

naître ensuite le résultat de mes observations. J'acceptai avec reconnaissance, non moins, je l'avoue, dans un but scientifique que par un sentiment bien naturel de curiosité et de vénération. Le jardin était placé sur le penchant d'une colline d'où l'on découvrait tout le beau parc de Weimar jusqu'au belvéder, qui était la résidence d'été du grand-duc. L'habitation était petite et ornée avec une simplicité extrême : on pouvait dire de la maison et du jardin de Gœthe ce que ce grand poëte met dans la bouche de Werther [1] : « Le jardin est simple, et l'on sent d'abord, en entrant, que le plan n'a point été tracé par un savant jardinier, mais par un homme sensible qui voulait y jouir de lui-même. » Mes expériences, comme on peut le penser, ne furent pas faites avec tout le calme nécessaire; il fallut retourner encore au jardin, et j'allai faire la troisième fois mes expériences dans un endroit isolé du parc.

Lorsque Gœthe sut que je m'occupais aussi d'expériences d'optique, il me montra avec une complaisance extrême ce qu'il avait fait sur cette partie intéressante de la physique : il eut même la bonté de me donner plusieurs verres pour les expériences de la polarisation et un ouvrage dans lequel il a consigné ses idées sur les divers phénomènes qui en dépendent et sur la théorie des couleurs [2].

(1) *Der Garten ist einfach, und man fühlt gleich bey dem Eintritte, dass nicht ein wissenschaftlicher Gärtner, sondern ein fühlendes Herz den Plan gezeichnet, das seiner selbst hier geniessen wollte.*

(2) Je lui dois également deux cahiers d'observations météorologiques, publiées sous ses auspices à l'Observatoire de Iéna, par M. L. Schrön; le dernier cahier, pour 1827, est le sixième de la collection : *Meteorologische Beobachtungen*, in-8°. Ces observations se faisaient simultanément à Iéna, à Ilmenau et au château de Warthourg, près d'Eisenach; alles formeront, avec celles de Dresde et de Berlin, des collections précieuses pour la météorologie. Elles concernant l'état du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre d'après De Luc, la direction et l'intensité du vent, l'état du ciel en général, etc. Les observations se faisaient à huit heures du matin, à deux et huit heures du soir. Chaque cahier est accompagné de planches, où l'on a rendu sensibles à l'œil les résultats numériques obtenus pendant l'année.

Cependant arriva le 28 août et, avec lui, le quatre-vingtième anniversaire de Gœthe. On avait craint d'abord que la succession d'émotions trop vives ne nuisît à la santé de l'illustre octogénaire, et qu'il ne fût forcé, par son âge, de se soustraire aux visites trop nombreuses de ses amis et de ses admirateurs. Il s'abstint néanmoins d'assister au banquet qui lui fut offert et se fit remplacer par son fils, qui, dans une allocution touchante, se rendit l'interprète de ses sentiments. A cette fête, qui réunissait les littérateurs, les savants et les artistes de Weimar (1), assistaient encore plusieurs étrangers, parmi lesquels on distinguait le poëte dramatique Holtei, de Berlin, Mickiewicz, jeune poëte polonais, qui a été, pendant sept années, exilé dans la Sibérie, et David, de l'Institut de France, qui venait de terminer un buste de Gœthe dont on s'accordait à louer la ressemblance et la parfaite exécution (2).

Le lendemain, on donna au théâtre une première représentation de ***Faust***, d'après les modifications faites à l'original, avec l'approbation de l'auteur, par le célèbre littérateur Tieck. Je fus assez heureux pour passer presque toute la

(1) Nous citerons en particulier le savant philologue Riemer, M. Mayer, l'élève et l'émule de Winckelmann, M. Peucer, président du consistoire, M. Froriep, directeur de l'Institut géographique, etc.; l'habile compositeur Hummel avait aussi ajouté au charme de cette fête par ses savants accords.

(2) David, qui se faisait particulièrement remarquer, indépendamment de son talent, par son extrême délicatesse envers les hommes dont il estimait ou le caractère ou les talents, s'était rendu expressément à Göttingue, pour sculpter le portrait de l'illustre poëte. C'est dans cette occasion que j'eus l'avantage de le trouver à Weimar. Je le revis ensuite à Paris, où il s'occupait de l'importante collection de portraits qu'il destinait à sa patrie; et je le retrouvai plus tard à Bruxelles, où il avait été contraint de chercher un asile à la suite des événements de 1852. Son extrême réserve l'avait empêché d'aller voir ses amis; j'eus quelque peine à le retrouver; et bientôt je pus m'applaudir de l'avoir rencontré. Sa crainte était, non pour lui, mais pour moi; il ne voulait pas, disait-il, me compromettre par ses visites. Il se rendit ensuite en Grèce, et mourut peu de temps après, emportant les sentiments d'estime de tous ceux qui avaient eu le bonheur de le connaître.

journée qui suivit cette représentation avec Gœthe : il continua à me montrer avec bonté ses expériences relatives à la lumière, ainsi que la collection de ses divers instruments; ce qui faisait que la chambre dans laquelle nous nous trouvions ne ressemblait pas mal à celle du docteur Faust, comme l'observait en plaisantant sa belle-fille madame Gœthe. Ma mémoire n'a rien perdu de ses entretiens pleins de charmes, pleins d'abandon; ils seront toujours présents à ma pensée ([1]).

Malgré le temps le plus affreux, j'avais eu soin en arrivant à Gotha de me rendre à l'observatoire, situé sur le Seeberg, à une demi-lieue de la ville. Les chemins sur les flancs de la colline sont si mauvais par les temps humides, qu'ils sont presque impraticables, même pour les voitures.

L'observatoire du Seeberg avait été construit, en 1788, par le duc Ernest, qui en confia la direction au baron De Zach ([2]). Ce célèbre astronome, dont la longue carrière a été constamment consacrée aux sciences, a fait des observations nombreuses qui ont répandu beaucoup d'éclat sur l'établissement qu'il dirigeait; en quittant l'observatoire, il eut pour successeur son digne ami le baron de Lindenau, à qui l'on doit des observations et des tables généralement connues et estimées par les astronomes. M. Nicolaï prit la direction de

([1]) Weimar renferme plusieurs établissements utiles; l'un des plus remarquables est la bibliothèque, qui était alors confiée aux soins éclairés de Riemer. On y trouve, outre la collection des livres, qui est très-riche, plusieurs antiquités et des objets d'art qui méritent l'attention du voyageur. On y voit avec attendrissement le portrait du grand-duc Charles-Auguste, dont tous les gens de bien ont regretté la perte, et dont le règne sera à jamais célèbre par les chefs-d'œuvre de Gœthe, de Schiller, de Wieland et de Herder. Les bustes de ces illustres écrivains que l'amitié avait retenus auprès de lui, sont déposés dans la même enceinte.

L'Institut géographique de M. le conseiller Froriep est aussi un des beaux établissements de Weimar; outre la construction des cartes géographiques, on s'y occupait encore de tout ce qui concerne l'imprimerie en général.

([2]) Le plan de l'ancien observatoire se trouve dans l'*Annuaire* pour 1795.

l'observatoire en 1816, et eut à son tour pour successeur M. Encke, qui ne tarda pas à être appelé à Berlin. M. Hansen, précédemment adjoint de M. Schumacher à l'Observatoire d'Altona, succéda à ces différents astronomes et obtint depuis de la munificence du duc Ernest la construction d'un nouvel observatoire plus commode et plus riche que l'ancien : ses talents comme mathématicien et comme astronome l'ont mis depuis longtemps en première ligne parmi les savants actuels.

Gœthe avait l'habitude de recevoir gracieusement les nombreux étrangers qui s'arrêtaient à Weimar et qui lui étaient adressés des différents pays avec le désir de le voir et de le saluer. On conçoit qu'une obligeance semblable pouvait donner lieu à de graves inconvénients et provoquer des indiscrétions. Le célèbre poëte voulut bien me citer à ce sujet quelques exemples qui froissaient toutes les règles des convenances.

Cependant la plupart des hommes distingués qui étaient alors à Weimar auraient désiré l'entendre; mais ils concevaient sa répugnance à parler, pour ainsi dire, publiquement, quoique placé au milieu de son salon. Plusieurs d'entre eux m'engagèrent à entrer dans leurs vues et à les seconder : ma jeunesse et le désir de les obliger me fit oublier peut-être ce que je devais à notre illustre Mécène. Je lui parlai successivement de différentes circonstances de ses voyages et de ses écrits les plus estimés, mais sans trop exciter son attention et sans lui donner l'envie de prendre une part active à l'entretien; cependant, lorsque je vins à parler de Venise, de sa jeunesse et de ses premières compositions, je compris que j'avais touché un sujet qui l'intéressait : bientôt je pus m'arrêter, et je vis successivement tous les conviés s'arrêter autour de nous. L'illustre auteur avait sans doute compris le désir de son jeune admirateur

et celui de toute l'assemblée. Gœthe, dont la noble figure faisait naitre le respect et dont le langage avait quelque chose de brillant et d'inspiré, parla avec une éloquence réelle des premiers souvenirs de sa jeunesse, de ces premiers temps qui lui permettaient de rappeler ce que sa carrière avait eu de plus brillant et de plus animé : il était vraiment poëte et il était aisé de voir que les sentiments qu'il exprimait avaient pénétré dans le cœur de tous ses auditeurs.

Outre ses soirées, auxquelles étaient invités les nombreux étrangers qui visitaient Weimar, Gœthe avait des réunions du soir où quelques personnes étaient plus particulièrement admises. Dans ces petits comités, l'illustre poëte voulait bien me parler encore des travaux de l'optique et des recherches qui l'avaient spécialement occupé. A la fin de la soirée, il me disait avec bonté : « Demain nous verrons tel ou tel point scientifique. » J'étais venu à Weimar pour y passer un jour, et je m'y trouvais déjà depuis une semaine, sans que j'eusse pu songer à lui répondre que je me proposais de partir pour assister au congrès scientifique qui allait s'ouvrir à Heidelberg. Je crus cependant devoir lui parler de mon prochain départ, et quand il vit qu'il y avait nécessité de m'éloigner, il me demanda de passer un instant avec lui dans un salon voisin.

« Hé bien, me dit-il en souriant et quand nous fûmes seuls, je vous dirai la vérité tout entière ; si je voulais vous la déguiser, vous seriez assez clairvoyant pour vous en apercevoir. Comme poëte, mon chemin est fait ; je puis le parcourir avec assurance ; mais comme physicien, il n'en est pas de même, et les opinions peuvent varier beaucoup au sujet de mes recherches. » Puis, après un moment de silence : « Vous allez donc à Heidelberg pour assister à ce grand bazar scientifique (le congrès) : chacun y viendra étaler sa marchandise, la prisera fort et dépréciera peut-être

celle du voisin. Or, je suis un voisin, moi; et j'avoue que je serais assez curieux de savoir ce qu'on pense de cette marchandise et si on lui donne quelque estime... Me promettez-vous de me dire la vérité. » Je lui répondis qu'il pouvait l'attendre pleine et entière. « Cela me suffit, dit-il, je compte sur votre promesse. »

Nous rentrâmes ensuite au salon. « Je veux vous donner, avant votre départ, me dit-il alors, la preuve d'un talent qu'on ne me suppose certainement pas. Je mets un amour-propre tout particulier, ajouta-t-il en souriant, à savoir faire un paquet; et, en effet, il s'occupa de ranger les pièces qu'il me destinait, ainsi qu'à ma femme, sous une enveloppe que j'ai toujours conservée soigneusement depuis, comme un des présents les plus précieux que je tiens de lui. Qu'on pardonne ces petits détails, que le souvenir du grand poëte fera peut-être excuser. Sur un carton de format in-8°, il déposa d'abord l'intéressant ouvrage ***Zur Naturwissenschaft ueberhaupt, besonders zur Morphologie :*** Stuttgardt und Tübingen, 1820; et, sur la couverture, il écrivit ces mots pleins d'amitié : ***Herrn Director Quetelet, zu geneigtem Andencken des*** 28 ***Aug.*** 1829. — ***Der höchst erfreulichen Unterhaltungen nicht zu vergessen.***

GOETHE.

Entre les feuillets du livre, il plaça six verres colorés plans de sept centimètres de hauteur sur quatre de largeur pour les expériences lumineuses et pour démontrer ses idées sur des effets de polarisation, qu'il considérait d'une manière toute particulière et avec des expressions qui lui étaient propres : puis les quatre vers français suivants qu'il destinait à ma femme. Ils étaient tracés de sa main, avec une écriture ferme qui semblait appartenir au burin bien plus qu'à la plume d'un octogénaire :

Chaque jour est un bien que du ciel je reçoi,
Profitons aujourd'hui de celui qu'il nous donne;
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
Et celui de demain n'appartient à personne.

GOETHE.

Gœthe replia ensuite son paquet; il y apposa son cachet et remplit toutes les formalités voulues, pour me donner, disait-il gaiement, une idée de son savoir en fait d'expédition. Ces détails pourront étonner et on ne les soupçonnera certes point chez l'auteur de *Werther*, de *Faust*, d'*Egmont*, etc., surtout si l'on se rappelle la réputation qu'on a faite assez généralement à cet homme éminent.

Quand il fallut le quitter, vers la fin de la même soirée, et lui faire mes derniers adieux, les paroles me manquèrent : le bon vieillard s'en aperçut et il m'embrassa avec la tendresse d'un père. Je ne pense pas avoir été jamais plus vivement ému, et plusieurs jours après mon départ, j'avais encore ce même sentiment de tristesse. Il était bien vivement éprouvé aussi par ma femme, qui conserva avec Me Otilie Gœthe, la belle-fille du célèbre poëte, une correspondance amicale pendant le reste de ses jours.

Le lendemain, je suivis en silence le chemin qui m'éloignait de Weimar, où toutes mes pensées se reportaient sans cesse. Je n'avais vu et je ne connaissais l'illustre poëte que je venais de quitter que depuis une huitaine de jours, et il me semblait que le bonheur que je venais d'éprouver ne dût point avoir de terme. Ce ne fut guère qu'en arrivant à Göttingue que je parvins à me remettre un peu dans ma véritable route [1]. Quelques jours après, j'arrivai à Heidelberg, où le congrès scientifique venait de s'ouvrir. J'eus le bonheur d'y trouver l'accueil le plus bienveillant et chez les savants du pays, dont quelques-uns m'étaient connus, et chez les sa-

(1) Voyez plus haut l'article Ch.-F. Gauss, page 643.

vants étrangers, qui y étaient arrivés, comme moi, pour se faire une idée de ces réunions scientifiques toutes nouvelles encore dans le monde savant. J'y trouvai, pour l'Angleterre, le vénérable Robert Brown, MM. Coddington et Whewell (¹); et, pour la France, le baron de Férussac et le professeur Roux qui s'occupait alors d'expériences d'optique et dont les idées se rapprochaient beaucoup de celles de Gœthe. Je suivis attentivement ces communications, comme j'en étais convenu avec le célèbre poëte de Weimar, et j'eus le grand avantage, en lui parlant de ce qui le concernait, de pouvoir l'entretenir du véritable enthousiasme avec lequel avait été portée sa santé dans le dîner général de tous les savants, qui couronna cette brillante assemblée. Nous étions tout près de Francfort, patrie heureuse de l'illustre écrivain, et l'Allemagne était fière de pouvoir proclamer un nom si intimement uni à sa gloire littéraire.

Je fus heureux, de mon côté, je l'avoue, d'avoir été désigné par ce grand poëte, pour le mettre confidentiellement au courant de ce qui s'était passé à Heidelberg et du véritable triomphe dont il avait été l'objet.

Ce ne fut néanmoins que quelque temps après que je reçus de Weimar une lettre amicale qui m'annonçait que ma lettre avait été reçue, et que deux personnes que j'avais pris la liberté de lui adresser successivement, avaient été accueillies obligeamment par lui. On verra peut-être avec quelqu'intérêt la lettre qu'il voulut bien m'écrire à ce sujet.

« Ne croyez pas, mon cher monsieur, que mon silence exprime un ingrat oubli; je me souviens, au contraire, de

(¹) Au moment d'imprimer cette feuille, je lis avec affliction, dans les journaux anglais que le Rév. William Whewell vient de mourir à Oxford, le 6 mars, d'une chute de cheval. Cet homme distingué était né le 24 mai 1794, dans le pays de Lancastre.

cœur, avec les miens, de ces jours que vous avez bien voulu, avec votre chère épouse, passer parmi nous, en retardant votre départ.

» L'intérêt que vous avez porté à mes idées, à ma manière de les envisager et de les coordonner, a été pour moi d'une grande importanee. J'ai continué de les considérer avec plus d'attention et tâché de les traiter avec plus de soin. Les livres que vous m'avez envoyés m'ont été également très-utiles; j'y ai beaueoup puisé, et, par l'examen des principes qu'ils contiennent, j'ai appris à mieux apprécier ma propre manière de voir.

» Le jeune homme, M. Rollin [1], venu de votre part, en nous assurant de votre souvenir, a été le bienvenu, et j'ose espérer qu'il se rappellera avec plaisir le temps très-court qu'il a passé avec ma fille et avec moi.

» J'ai appris avec d'autant plus de plaisir que vous vous proposiez de faire un voyage en Italie, que je pouvais espérer de vous y voir reneontrer mon fils, qui venait précisément de s'y rendre aussi. J'ai été peiné d'apprendre qu'un triste événement vous ait empêché d'entreprendre ce voyage tant désiré [2].

» Ma bonne fille vous présente ses meilleurs compliments, ainsi qu'à madame votre épouse, en vous assurant que les journées charmantes et instruetives dont vous nous avez honorés nous ont laissé le plus agréable souvenir. Portez-vous bien et donnez-nous quelquefois, par un voyageur

[1] M. Rollin, depuis ministre des travaux publics en Belgique, venait de terminer brillamment ses études à Berlin, lorsque je crus pouvoir l'adresser à Gœthe; on peut voir que notre compatriote, malgré son jeune âge, fut fort bien apprécié par l'illustre écrivain.

[2] Un malheur de famille m'empêcha, en effet, de me rendre en Italie aussitôt que je me l'étais proposé : j'appris ensuite, à Naples, que le fils du célèbre poëte allemand y était mort depuis peu dans toute la force de l'âge et malgré la santé la plus robuste.

obligeant, le témoignage d'un souvenir durable et d'un attachement inaltérable.

» Je suis, avec la plus haute estime,

» Votre très-dévoué

» J.-W. GŒTHE (¹).

» Weimar, le 24 mai 1830. »

Cette lettre est un des souvenirs les plus précieux que

(¹) J'ai cru devoir reproduire ici textuellement cette lettre qui présente l'élégance de diction habituelle de Gœthe et que la traduction est incapable d'exprimer.

« Denken Sie nicht, mein werthester und hochgeschätzter Herr, dass mein bisheriges Schweigen eine undankbare Vergessenheit andeute, vielmehr bin ich mit den meinigen jener Tage freudig eingedenk, die Sie, mit Ihrer theuren Gattin, Ihre Reise verzögernd, bey uns zubringen wollten.

» Mir ist Ihre Theilnahme an den Erscheinungen die ich vorführte, an meiner Art sie anzusehen und zu ordnen, von der grössten Wichtigkeit geworden; jene hab' ich mit mehr Aufmerksamkeit zu betrachten fortgefahren und diese sorgfältiger zu behandeln gesucht. Nicht weniger haben mir die übersendeten Bücher viel genutzt, indem ich mir daraus gar manches im Zusammenhang aneignen, auch, durch Prüfung der darin enthaltenen Grundsätze, meine eigne Vorstellungsart näher beurtheilen lernte.

» Der junge Mann Herr Rollin, der uns von Ihrer Seite kam und uns Ihres Andenkens versicherte, war freundlichst willkommen und ich darf hoffen dass er sich der kurzen Zeit die er bey mir und meiner Tochter zubrachte, mit Vergnügen erinnern werde.

» Die Nachricht dass Sie nach Italien zu gehen gedachten, war mir, theils für Sie, theils auch darum sehr angenehm, da ich hoffen konnte, mein Sohn, der eben dahin den Weg nahm, werde Sie daselbst antreffen. Desto unerfreulicher war mir die Nachricht, ein trauriges Ereigniss habe Sie von einer so gewünschten Reise leider abgehalten.

» Meine gute Tochter empfiehlt sich Ihnen und Ihrer Frau Gemahlin zum allerbesten, mit der Versicherung dass die erfreuenden und belehrenden Tage, die Sie uns gegönnt, die anmuthigsten Erinnerungen bey uns zurückgelassen. Leben Sie recht wohl und geben uns manchmal, durch einen bedeutenden Reisenden, von einem fortdauernden Andenken und einer unverweiklichen Neigung das erwünschte Zeugniss.

» In vorzüglichster Hochachtung

» Ein treuanhänglicher,

» J.-W. GOETHE.

» Weimar den 24 May 1830. »

j'aie conservés : je sentais parfaitement l'extrême bonté du noble vieillard pour un jeune homme qui n'avait aucun titre qui pût le recommander à tant de bienveillance; mais ces sentiments eurent peut-être quelque influence sur mon avenir : je ne pouvais les oublier devant les souvenirs historiques qui m'avaient tant frappé.

---

## VINCENT GIOBERTI (1).

La Belgique se rappelle avec reconnaissance d'avoir vu souvent des hommes illustres, contraints de quitter leur pays et qui, en échange de l'hospitalité qu'ils trouvaient chez elle, transmettaient à ses fils les trésors de leur savoir et l'exemple de leurs vertus. La Belgique, comme la Hollande, a toujours tendu une main hospitalière aux victimes que des opinions politiques ou religieuses forçaient de fuir leur sol natal et d'aller chercher un asile à l'étranger. Parmi les littérateurs distingués qui ont trouvé la tranquillité sur notre sol et qui nous ont largement récompensés de l'accueil fraternel que nous nous sommes empressés de leur faire, nous devons citer en particulier un des hommes les plus marquants de cette époque et par sa vaste science et par ses nobles sentiments. Gioberti mérite, sous tous les rapports, de prendre place dans notre histoire littéraire et scientifique. « Gioberti, disait un de ses amis (2), était philosophe

(1) Vincent Gioberti, né à Turin, le 5 avril 1801, mourut à Paris, le 26 octobre 1852.

(2) Oraison funèbre de V. Gioberti, prononcée par M. Giuseppe Massari, l'un des amis les plus constants et les plus dévoués de l'illustre écrivain.

et penseur comme Platon, comme saint Augustin, comme Vico : il était écrivain comme peu l'ont été et le seront en Italie, parce que sa langue était pure, dégagée d'imitation étrangère, parfaitement classique, mais en même temps vive et colorée, tout à la fois antique et moderne, vivant enfin de sa propre vie, des pensées et de l'imagination de celui qui s'en servait. Il était citoyen dévoué et incomparable; mais Gioberti était plus que philosophe, plus qu'écrivain, plus que citoyen : c'était un homme riche de cette vertu qui rapproche le plus la créature de son Créateur, de cette vertu qui est la science du cœur, la charité; et là est le tribut que ses amis doivent rendre, au-dessus de tout autre, à sa mémoire vénérée. La postérité et l'histoire jugeront le philosophe, l'écrivain, l'homme politique, le citoyen, et le placeront à côté du Dante et de Machiavel; le monde saura que c'était un homme d'une intelligence exceptionnelle, sinon unique : c'est à ses amis qu'il appartient de dire et de répéter qu'il possédait le cœur le plus rare. » Avant de rappeler en quelques mots ce que notre Belgique doit à cette âme d'élite, nous emprunterons encore à son ami les quelques renseignements sur ce qui concerne sa jeunesse et sur la fin de sa carrière, qui brilla d'un éclat si vif et qui fut si brusquement rompue.

» Gioberti naquit à Turin, le 5 avril 1801 ; le 9 janvier 1823, il fut lauréat en théologie; le 9 mars 1825, il reçut les ordres sacrés, et le 11 août de la même année, il fut agrégé au collége théologique. On raconte que ce jour, l'un de ses juges disait : Nous avons *aujourd'hui agrégé à notre collége un jeune homme qui en sait plus que nous tous.* En 1828, il fit un voyage en Lombardie et dans l'Italie centrale, et noua, dès lors, avec Giacomo Léopardi, les liens de cette tendre amitié dont il parla plus tard dans ses écrits avec des regrets si profonds et si éloquents. Devenu chape-

lain du roi Charles-Albert, puis emprisonné et exilé (1833), il vint demeurer à Paris jusqu'en 1834, et de là se rendit à Bruxelles, pour s'appliquer, dans un institut privé, à l'enseignement des sciences philosophiques et morales. Dans cette ville, il reçut un accueil plein de bienveillance qui lui facilita les moyens de se procurer des livres et d'étudier, et on lui témoigna une affection dont il se plaisait à entretenir souvent ses amis avec des expressions de sincère gratitude. En 1838, il publia la *Théorie du surnaturel;* en 1841, l'*Introduction à la philosophie*, et une lettre en français contre les doctrines religieuses et politiques de l'abbé de Lammenais; en 1841, le *Discours sur le beau* et les *Lettres concernant les erreurs philosophiques de Rosmini;* en 1843, *La Primauté morale et civile de l'Italie,* et le *Traité du Bon;* en 1845, les *Prolégomènes à la Primauté;* en 1847, *Le Jésuitisme moderne*, et, en 1848, l'*Apologie du Jésuitisme moderne.* Pendant l'été de 1845, il fit un voyage dans la Prusse rhénane, et s'y lia d'amitié avec le professeur Clément de Bonn et avec M. Sudhof, qui traduisit en langue allemande le *Discours sur le beau* et qui, dans la préface de cet ouvrage, nomma Gioberti le plus haut représentant de l'ontologisme de notre époque (*Der tüchtigste Vertreter des Ontologismus in unserer Zeit*). Il passa l'année 1846 à Paris, et, vers la fin de cette année, il se rendit à Lausanne pour surveiller l'impression du *Jésuitisme moderne*, d'où il revint de nouveau à Paris, dans le milieu de 1847.

» Le 25 avril 1848, Gioberti partait de Paris et retournait à Turin : le roi le nommait sénateur du royaume; un collége électoral de Turin et un autre de Gênes le choisissaient comme député au parlement national. Le soir du 7 mai suivant, il partit de Turin et arrivait, pendant la journée du 8, à Milan; il se rendait ensuite au quartier général et pour-

suivait son voyage vers Parme, Gènes, Livourne, jusqu'à Rome; et de là, par la Romagne et Florence, il revenait de nouveau à Turin. Princes et peuples l'accueillaient comme un triomphateur; le souverain pontife lui accordait des audiences particulières; le grand-duc de Toscane envoyait près de lui, à Livourne, son ministre Ridolphi, pour lui présenter les insignes d'un ordre de chevalerie. Au même moment, la chambre des députés le nommait, par acclamation, son président. Il fit partie du ministère formé par le général Collegno, en juillet 1848, et qui cessa le 16 août. Le 16 décembre de la même année, il fut élu président du conseil et ministre des affaires étrangères de S. M. le roi Charles-Albert. La chambre dissoute, il fut élu simultanément par dix colléges électoraux, les troisième, quatrième, cinquième et septième de Turin, celui de Cirie, celui de Pignerol, celui d'Asti, celui de Cuorgné, celui de Pont-Stura et celui de Savone. Le 21 février 1849, il n'était plus ministre et commençait la publication du *Saggiatore.* Dans les derniers jours de mars 1849, il fut appelé par S. M. le roi Victor-Emmanuel dans son conseil, et envoyé à Paris, chargé d'une mission extraordinaire; il se démit bientôt de cette double charge, fit don à Venise de ses appointements comme président du conseil, et refusa toute espèce d'honneurs et de pensions. Réélu député par le troisième collége de Turin, le 15 juillet 1849, il n'accepta point ce mandat. En 1850, il fit réimprimer la *Théorie du surnaturel,* l'orna d'une nouvelle préface, et fit recueillir ses ouvrages politiques par un ami. En 1851, il publia les deux volumes du *Rinuovamento,* et ensuite, dans les premiers mois de l'année courante, quelques opuscules de polémique dont, par amour pour la conciliation, il fit jeter l'un d'eux aux flammes.

» J'ai recueilli ces dates, parce que chacune d'elles rappelle une époque et servira dans l'avenir à l'histoire.

» Gioberti était grand de sa personne, blond et de figure agréable; il avait le front très-vaste, les yeux vifs et continuellement en mouvement, la lèvre très-fine et toujours empreinte de cette douce ironie qui flagelle le vice sans injurier le vicieux. Il était toujours gai, agréable, cordial; la sérénité de son visage réfléchissait l'inaltérable sérénité de son âme. »

Forcé de quitter sa patrie, en 1833, Gioberti se réfugia à Paris, et, l'année suivante, il vint s'établir à Bruxelles, où il fut reçu avec affection par ses compatriotes et spécialement par la famille du marquis d'Arconati et par l'excellent comte Arrivabene. Au moment où il dut fuir l'Italie, Gioberti, malgré sa vaste science, se trouvait dans le dénûment le plus absolu; il fut contraint, pour éviter une arrestation qui le menaçait, de s'esquiver à pied à travers les Alpes; toutefois son calme philosophique n'en fut pas ébranlé. Par la suite il parlait gaiement de ce voyage pénible fait sous de si tristes auspices. Sa position n'était guère devenue meilleure lorsqu'il arriva en Belgique : il fut cordialement reçu par ses compatriotes, et le bon M. Gaggia, qui avait ouvert, à Bruxelles, un pensionnat modèle, où se trouvaient plusieurs des hommes les plus distingués du pays, fut heureux de le recevoir comme professeur de philosophie. Gioberti y trouva, entre autres collègues, MM. Raoul et Bergeron pour les lettres, et MM. Plateau et Meyer pour les sciences : cet établissement pouvait, à cette époque, être considéré avec raison comme le premier du pays.

Bientôt notre ardent philosophe eut pris connaissance de ses alentours ; et sans être désormais gêné par les besoins matériels de l'avenir, toutes ses pensées se portèrent sur les travaux intellectuels dont il comptait s'occuper. Il se condamna au régime le plus sévère ; une partie du jour et la nuit entière étaient employées à ses travaux : deux à trois

heures seulement étaient données au sommeil. Il avait en même temps pris le parti de réduire autant que possible le nombre des amis qu'il se proposait de voir; il n'en comptait guère que trois ou quatre, et encore fallait-il prendre des heures où ses visites ne seraient point dérangées par des étrangers.

Le premier soin de Gioberti pour faciliter son travail fut de faire un catalogue étendu des ouvrages divers qu'il avait à consulter et qu'il désirait étudier au besoin : la connaissance à peu près générale qu'il avait des langues modernes et des langues anciennes lui fit donner un grand développement à cette liste; et quand son catalogue fut arrêté, il fut soumis, par un de ses amis, aux conservateurs des principales bibliothèques du royaume. L'accueil le plus empressé et le plus favorable répondit à cet appel, et la bibliothèque de Bruxelles fut la première à se mettre à la disposition de Gioberti. Trois ou quatre ouvrages à la fois étaient remis à l'auteur, qui en prenait connaissance. Ces envois fréquemment renouvelés par les bibliothèques de Bruxelles, de Louvain, de Liége, de Gand, etc., fournirent successivement à Gioberti tous les écrits dont il avait besoin; il exprima lui-même son étonnement d'avoir pu les trouver aussi rapidement et d'une manière aussi facile. Bien peu d'ouvrages manquèrent à son appel : en pareille circonstance, quelquefois des bibliothèques particulières suppléaient aux bibliothèques générales qui ne possédaient pas les ouvrages demandés.

Gioberti passa plusieurs années au milieu de ces recherches fatigantes : il se plaignait parfois de maux de tête et des inconvénients que devait nécessairement produire un système de travail aussi pénible; mais toutes les prières de l'amitié ne purent rien pour le faire diminuer et pour l'atténuer au moins en partie.

Tout en s'occupant de littérature et de philosophie,

Gioberti n'avait cependant pas négligé l'étude des sciences : il désirait se faire une idée nette de la théorie du calcul infinitésimal et de sa manière de procéder; il voulait surtout en saisir la partie philosophique. L'ami à qui il s'expliqua à cet égard crut le comprendre facilement; il ne se dissimula cependant par les difficultés; mais il en fit l'essai, et put se convaincre plus que jamais de la netteté des idées et de l'étendue des vues du philosophe italien.

Un soir que Gioberti se trouvait avec moi, je reçus inopinément la visite d'un des savants les plus distingués de l'Allemagne, le profond géographe Charles Ritter, qui, en passant par Bruxelles, voulut bien penser à l'observatoire et me donner quelques instants. Gioberti se montra d'abord taciturne, comme c'était son habitude avec des personnes qu'il ne connaissait pas; puis il prit successivement part à la conversation; et peu à peu ils en vinrent tous deux, sans s'en douter, à leurs idées favorites. Ils passèrent en revue les différents peuples du Nord, et spécialement ceux de la Suède et de la Russie, en considérant leur origine religieuse, leur langage, leurs habitudes, etc. Gioberti connaissait le savant à qui il avait affaire; mais il n'en était pas de même de Charles Ritter: le nom de Gioberti lui était inconnu. Notre philosophe n'avait pas encore publié les ouvrages dont il s'occupait à cette époque avec tant de soin et qui lui ont fait tant d'honneur par la suite. Minuit était passé depuis longtemps; ils songèrent enfin à se retirer, mais avant de se séparer, Charles Ritter me prit à part et me demanda avec empressement quel était le savant profond à qui il avait affaire; je dus me borner à répondre qu'il le saurait bientôt et que le premier ouvrage de Gioberti paraîtrait sous peu. J'avoue avoir été vivement touché en voyant le talent du savant italien si profondément estimé par l'homme en effet le plus capable de le comprendre.

Gioberti, au jugement de tous les amis de la langue italienne, écrivait avec une élégance remarquable : son expression était forte et la pensée était toujours rendue avec noblesse. On distinguait facilement à sa manière d'être avec ses interlocuteurs l'estime qu'il leur portait, tout en conservant cependant la politesse qu'exigeaient les convenances. Avec l'homme de talent, son discours prenait un tour grave et sérieux : on reconnaissait sans peine l'homme supérieur, tandis que des distractions assez fréquentes le surprenaient avec des causeurs ordinaires et donnaient lieu parfois aux méprises les plus singulières. En présence de causeurs suffisants, il gardait le silence ; seulement un sourire presque invisible se peignait plus encore dans son regard que dans le mouvement de ses lèvres.

Il y avait quelques personnes pour qui Gioberti professait l'estime la plus grande, et il convient de dire que ses prédilections se portaient toujours sur des hommes distingués, non-seulement par leurs talents, mais surtout par leurs vertus et la bonté de leur caractère. L'estime qu'il leur témoignait prouvait suffisamment en faveur de celle qu'il méritait lui-même : de ce nombre était l'illustre écrivain Silvio Pellico (1).

(1) Je retrouve, parmi les papiers que m'a laissés Gioberti, deux lettres de ce littérateur distingué : je citerai l'une pour permettre d'apprécier l'estime que ces deux illustres écrivains se portaient mutuellement, et je la reproduirai en italien pour ne rien ôter à la grâce du style :

« Mio Caro Gioberti,

» Duolmi che la tua salute abbia avuto di nuovo alcune Scosse, e ti raccomando tutte quelle ragionevoli attenzioni che possono sostenerla. Coloro che t'amano, t'accusano d'essere facilmente tratto dagli studj a dimenticare ogni riposo. Deh ! vi bada prima che tu sia Vecchio. Vengono presto gli anni, e lo so io, che la mecchanica scombussolata non s'aggiusta più. M'alzo, mi movo, ma patisco. E talvolta sono inetto fino a scrivere due righe. Or tuttavia parmi che la primavera mi torrida alquanto e da alcuni dì respiro meglio. Così volessero andarsene le vertigini, male assai brutto ! Vero è che tutti i mali mi dispiacciono e troppo

Gioberti se rendit à Paris en 1846, après avoir vécu pendant douze ans dans le silence et presque uniquement occupé des grands ouvrages qui le firent connaître plus tard au monde savant. L'Italie était près de commencer la carrière politique qu'on lui a vu parcourir depuis avec tant d'avantages, et l'on était loin de pouvoir en apprécier d'avance tous les résultats. Gioberti lui-même, quoique prévoyant depuis longtemps le grand mouvement qui se préparait, était loin de le croire aussi voisin, et surtout de prévoir la place importante qu'il serait appelé lui-même à y remplir. Voici qnelles étaient, dans le premier instant, ses idées à cet égard :

« ..... Tout ici annonce une révolution nouvelle qui n'est pas éloignée. Je commence à me résigner à cet état de choses, qui me paraît l'effet d'une de ces lois nécessaires qui règlent la société. On a raison de vous appeler socialiste, puisque vous avez écrit la ***Physique sociale;*** mais je voudrais bien que vous y ajoutassiez un chapitre sur l'aveuglement des conservateurs. Il est tel qu'il tient du prodige : et précisément parce qu'il est au delà de toute mesure, il me paraît fatal et providentiel. On sait que ces messieurs sont poussés par une force inconnue vers le terme qu'ils veulent

mi lagno; il che ti provi quanto il povero originale poco somigli al bellissimo ritratto che sfavilla di tanta luce nella tua dedica. Tu sei uo uomo seoza pietà, tu sei divertito colle tue immortali pagine a farmi arrosire di me fiochè vivo. — Non ho letto aocora le speranze d'Italia di Balbo; aspetto l'esemplare ch'ei m'a destinato. È contentissimo della lettera che tu gli hai scritta, e ti vuole assai bene.

» Io sono stato più settimane non leggendo quasi oulla perchè gli occhi non mi servivano; ora i nervi ottici mi si vaono riofozzando. Buona ho ancora la memoria, e oe riograzio Dio, e vivo pure ho l'udito, e vivissimo il cuore. Sono grazie che vorrei couservare sino all' ora della mia morte,

» Amami, e prega per me che per te prego e t'amo.

» T'abbraccio e souo

» il tuo Silvio Pellico.

» 23 apr. 1844. »

éviter, à peu près comme un homme à vertiges, dont la peur accélère la chute dans le précipice. Ainsi, je me résigne, et j'espère qu'avec le sacrifice d'une ou de deux générations, il pourra sortir de tout ce chaos quelque chose de meilleur.

» Il va sans dire que ces craintes et ces espérances ne sont point communes à mes compatriotes. A Turin, on croit fermement à l'éternité de l'ordre actuel. Le statut doit durer au moins jusqu'à la fin du monde. On s'y épanouit de bonheur avec une confiance dont il vous est impossible d'avoir l'idée. Moi aussi, je suis en suspicion de socialisme, parce que je leur prédis que ce système tôt ou tard aura le dessus. Gardez-vous, en écrivant à Turin, d'annoncer une éclipse, » car on dirait quo vous en êtes l'auteur.... » On voit que Gioberti ne supposait pas les idées de l'Italie aussi avancées qu'elles l'étaient réellement.

C'est au commencement de 1846 (le 9 février) que l'Académie royale de Belgique, voulant donner à Gioberti un haut témoignage d'estime, inscrivit son nom parmi ceux de ses associés. L'éminent écrivain accepta ce titre avec autant de modestie que de reconnaissance envers un pays où il avait laissé de sincères amis et de nombreux admirateurs de son talent. « L'honneur quo l'Académie royale de Belgique vient de me conférer, écrivait-il dans sa réponse au secrétaire perpétuel, en m'agrégeant aux associés étrangers de la classe des lettres et des sciences morales et politiques, et que vous m'annoncez d'une manière si affectueuse, est tellement supérieur à mes faibles mérites, que je me trouve embarrassé de lui exprimer dignement ma reconnaissance. En cherchant les causes qui ont pu motiver cette faveur insigne, je n'en trouve aucune, excepté cette bienveillance généreuse qui caractérise votre nation, et qui, m'ayant accordé, pendant dix années de mon exil, une hospitalité cordiale, a voulu couronner son œuvre et encourager par une marque si flat-

teuse mes essais littéraires... ([1]). » Et, en effet, après son départ de Belgique, Gioberti se rappelait souvent avec attendrissement les années qu'il y avait passées dans l'étude et le recueillement, années qui avaient vu naître ses plus beaux titres à l'estime du monde savant.

Peu de temps après notre séparation, je reçus de lui une lettre qui m'indiquait la marche suivie dans ses travaux, et qui rappelait en même temps, en quelques mots, les idées philosophiques qui le dirigeaient plus spécialement dans ses études ([2]).

([1]) *Quante volte fra il fragore dei popolari applausi, fra gli attestati d'entusiasmo che d'ogni parte gli si facevano, egli rammentava con ingenuo rincrescimento la sua umile et disadorna cella di Brusselle, e rimpiagneva la modesta vita dell' esiglio !* C'est ainsi que s'exprime l'homme que Gioberti plaçait le plus avant dans sa confidence et son amitié (M. Massari, dans le discours qu'il prononça à Castellamonte, à l'occasion des funérailles solennelles que firent célébrer les autorités de Turin, le 13 décembre 1852; nous en avons donné plus haut un extrait).

([2]) On pardonnera les mots trop bienveillants dont s'est servie l'amitié, pour n'avoir égard qu'à deux choses : au point de vue philosophique dans lequel l'auteur s'était placé en composant ses écrits et au calme étonnant avec lequel il a assisté au renversement de la monarchie française. J'ose croire que cette lettre en dira plus sur Gioberti que ne pourraient exprimer des pages nombreuses.

« J'ai lu votre livre rempli de vues aussi solides que nouvelles. Peu d'ouvrages ont une portée aussi haute en philosophie et en politique, et dans le même temps une base aussi ferme puisqu'il se fonde sur l'expérience. J'y pensais aujourd'hui en parcourant les Tuileries prises et dévastées par le peuple..... Je me propose de lire et d'étudier votre livre. Je crois qu'on peut bâtir là-dessus tout un système de politique. Vos conclusions coïncident avec les miennes : vous êtes parvenu par la voie sûre de l'expérience et de l'induction au même point où je suis arrivé par un procédé spéculatif qui est fort loin, sans doute, d'inspirer la même confiance.

» Paris présente, dans ce moment, un spectacle extraordinaire. Point de voitures et peu de monde dans les rues. Des troupes d'hommes en blouse qui chantent le fameux *Ça ira* et qui sont armées de fusils et de sabres. Des dévastations de toute espèce, et surtout des corps de garde qui fument. Je crois que la Chambre des députés est en permanence.

» On dit que Louis-Philippe a abdiqué et que la duchesse d'Orléans a été nommée régente. Mais ce sont là des bruits qu'il est impossible, dans ce moment, de vérifier.....

» Paris, 24 février 1848. — 19, Allée d'Antin. »

Il ne m'appartient pas d'empiéter sur le domaine de l'histoire et de mentionner la part active que Gioberti prit, bientôt après, à la vaste réforme qui s'est accomplie dans sa patrie. Je n'ai eu pour but, dans ce qui précède, que de rappeler la manière utile dont ce grand écrivain est intervenu dans notre histoire littéraire et le nom honorable qu'il a laissé dans notre pays. Lui-même s'est rappelé, avec plaisir et jusqu'au dernier instant, la Belgique et les souvenirs qu'il en avait conservés ([1]).

Il mourut à peu près subitement, dans la nuit du 25 au 26 octobre 1852. Sur son lit, dit son ami M. Massari, se trouvaient ouverts deux livres : l'*Imitation de Jésus-Christ* et les *Fiancés;* le livre était ouvert à la page où il est question de la peste de Milan et de l'héroïque charité de saint Boromée. Le gouvernement sarde lui a fait ériger depuis une statue dans la ville de Turin.

([1]) Voici quelques mots extraits d'une lettre qu'il m'écrivait de Paris, le 1er juillet 1852, c'est-à-dire vers l'époque de sa mort : « Depuis plusieurs mois, je me proposais toujours de faire une course à Bruxelles, et de vous offrir en personne un exemplaire de mon dernier ouvrage. Ayant été empêché, par des occupations imprévues et par l'état de ma santé, de réaliser mon projet, je prends la liberté de vous faire parvenir mon livre.... » Paris, 1er juillet 1852.

## FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH DROZ (1).

« François-Xavier-Joseph Droz appartenait à une famille parlementaire, qui le destina de bonne heure à la carrière administrative. Il allait y entrer et se rendre à Paris, quand la révolution éclata. Droz en adoptait les vrais principes avec un sage enthousiasme; et, en 1792, il partit pour la défendre dans le bataillon des volontaires du Doubs, où il occupait le rang de capitaine. Appelé bientôt dans l'état-major de l'armée du Rhin, en qualité d'adjoint aux adjudants généraux, il y servit trois ans, et il assista au siége de Mayence. Mais quand les dangers de la patrie furent conjurés, Droz revint aux études paisibles qu'il aimait; et, tout jeune encore, il remplit, à l'École Centrale du Doubs, la chaire d'éloquence, qu'il garda jusqu'en 1802. Plus tard, et sans cesser de cultiver les lettres, il accepta un emploi auprès de M. François de Nantes, directeur des droits réunis, qui lui accordait, comme à plusieurs autres écrivains distingués, son intelligente protection et qui l'honorait d'une amitié plus précieuse encore.

(1) Né à Besançon, le 31 octobre 1773, mort à Paris, le 9 novembre 1850. Nous reproduisons, en tête de notre notice, le discours que M. Barthélemy Saint-Hilaire a prononcé sur son tombeau.

» C'est dans ces fonctions, cessées avec l'empire, que Droz écrivit ou conçut ses principaux ouvrages. Ils sont assez divers. Je puis parler de ses titres littéraires, même devant cette tombe ; car vous entretenir de ses travaux, c'est encore vous entretenir de ses vertus. Moraliste, historien, économiste, romancier même, Droz n'a poursuivi, sous ces formes différentes, qu'une seule idée : propager parmi ses semblables les nobles sentiments dont son âme était éprise. L'*Essai sur l'art d'être heureux* commença, vers 1806, sa réputation, et Droz s'y trouve déjà tout entier. Des idées saines et élevées, un langage simple et empreint d'une sorte d'onction religieuse, une sérénité sincère, une tolérance que rien ne décourage, une douceur qui ne se dément point, une composition tout à la fois savante et légère, firent le succès de ce livre, et, ce qui touchait bien plus le cœur de notre confrère, son utilité. L'auteur révélait à ses lecteurs charmés l'art délicat qu'il pratiquait lui-même, et les engageait par de faciles conseils à le pratiquer comme lui. C'était un doux écho des doctrines que le monde avait jadis entendues de la bouche de Socrate, de Platon, de Fénélon, de Franklin, et même du ministre de Wakefield, que Droz confondait dans son admiration et dans son culte. Les mêmes qualités de grâce sans affectation, et de justesse sans austérité, se retrouvent dans son ouvrage sur la *Philosophie morale*, où il emprunte avec discrétion aux différents systèmes ce qu'ils ont de plus praticable et de plus vrai ; dans ses *Applications de la morale à la politique*, où il donne aux citoyens et aux gouvernements des leçons trop peu écoutées ; et, enfin, dans son *Essai sur le beau*, où la délicatesse du style n'ôte rien à la solidité des théories, qu'elle dissimule sans les affaiblir : Droz a porté ces qualités élégantes jusque dans l'économie politique. Il n'a point voulu décider les questions difficiles

qui divisent la science ; mais il s'est prononcé sans hésitation, comme sans excès, pour le système de la liberté, qui lui semblait plus conforme aux véritables intérêts et au bonheur de la société.

» Ce sont encore là les principes généreux qui le dirigent dans l'ouvrage qu'il a consacré à la révolution, et auquel il travailla durant trente années avec la consciencieuse sollicitude d'un juge qui doit prononcer une sentence : témoin de cette prodigieuse époque, il n'a point voulu la retracer tout entière ; il en a évité les trop douloureux tableaux, ne croyant pas sans doute qu'il pût être utile de les reproduire. Il s'est borné à l'*Histoire du règne de Louis XVI, pendant les années où l'on pouvait prévenir et diriger la révolution française*. Le titre seul du livre en indique suffisamment la pensée. Droz n'accuse personne ; mais il ne cache point les fautes ; il les signale pour que des temps plus heureux les évitent. Impartialité, droiture, modération, sagesse, amour de la patrie et de l'humanité, toutes les grandes qualités de l'historien éclatent dans ce livre accompli, qui est avant tout l'œuvre d'un homme de bien, et qui a eu la rare fortune de mériter l'estime et de réunir les suffrages de tous les partis.

» Mais des idées plus hautes encore occupaient notre confrère, et deux opuscules, *Les pensées sur le christianisme* et *Les aveux d'un philosophe chrétien*, sont venus, il y a quelques années à peine, nous révéler les intimes et saintes préoccupations de son âme : « Lorsqu'on revient à la religion, a-t-il dit lui-même, il ne faut ni se cacher, ni se donner en spectacle ; » maxime bien sage qu'il a su appliquer à sa propre conversion avec toute la modestie et toute la fermeté qu'on pouvait attendre de lui. Il n'avait jamais cessé d'être religieux, et les principes que lui avait inculqués dès l'enfance la piété paternelle, reparurent avec force vers la fin de sa carrière. Il avait jadis tenu à la société d'Anteuil,

sans jamais lui appartenir complétement; la philosophie, dont la rigueur effrayait peut-être son gracieux talent, ne lui parut plus suffisante sur les dernières années de sa vie; et la religion fut pour lui comme le sceau mis aux saints efforts d'une existence entière.

» Voilà, Messieurs, ce qu'a été notre vénérable confrère dans ses ouvrages et dans ses croyances. Mais ce qu'il y eut encore de plus solide en lui, ce furent ses vertus. Grâce à elles, il avait trouvé le bonheur sur cette terre autant qu'il est donné à l'homme de l'y trouver. Il n'a jamais cultivé que les idées les plus nobles et les sentiments les plus purs. Il a inspiré pour son caractère le respect profond de tous ceux qui l'ont connu, la vénération et la tendresse d'une nombreuse famille. Par ses écrits, il a contribué à entretenir dans les âmes le culte du bien et du beau : il l'a pratiqué lui-même avec une constance qui ne s'est pas un instant lassée, avec une foi énergique et calme qui n'a point faibli, même devant les tristes spectacles dont notre temps l'a plus d'une fois affligé.

» Droz a cru au perfectionnement des hommes, parce qu'il avait toujours su se perfectionner lui-même; et loin de théories funestes et honteuses qu'il a laissées aux esprits vulgaires et qui désespèrent de la vertu, il a montré par ses propres exemples comment on la fonde et comment on la propage. Si ses ouvrages n'ouvrent point des voies nouvelles à l'esprit humain, ils seront comptés du moins parmi les guides les plus sûrs et à la fois les plus aimables. Ils seront du petit nombre de ceux qui font honneur à notre temps et qui le recommandent à la postérité. On peut dire avec pleine franchise, devant la tombe de Droz et en présence de Dieu, qui maintenant le juge, que nul ne fut de nos jours plus sincèrement homme de bien.

» Que cet éloge mérité nous console, Messieurs, de cette

perte nouvelle. La vie de Droz a été pleine autant qu'elle a été honorable, et son souvenir vivra parmi nous comme un de ces féconds exemples que nous présente la trop rare union de la sagesse et du patriotisme, du talent et de la vertu. »

---

*Nos tamen haec quocumque modo tibi nostra vicissim*
*Dicemus..... Amavit nos quoque.....* (Virgile.)

La notice que l'on vient de lire rend un hommage bien mérité aux talents et aux vertus de l'illustre confrère que la mort nous a enlevé. Si je me hasarde à y joindre quelques mots, c'est pour rappeler les liens d'affection qui rattachaient Droz à notre Belgique. Vers la fin de sa vie, en effet, il cherchait à se délasser de ses travaux littéraires par des voyages, et souvent ses excursions le ramenaient parmi nous: Bruxelles avait fini par balancer Genève dans ses affections, et cependant il comptait dans cette dernière ville d'anciens et de nombreux amis.

Lui-même il nous a expliqué les causes de cette sympathie, en même temps qu'il nous exprimait ses remerciments au sujet de sa nomination d'associé de la classe des lettres. L'opinion de cet écrivain distingué sur notre pays est d'un trop grand poids pour que je ne me fasse pas un plaisir de la citer ici. « Vous connaissez mieux que personne la haute opinion que j'ai des destinées de votre pays. Lorsque je le visitai pour la première fois, il y a une dizaine d'années, je fus frappé d'y voir l'industrie agricole et l'industrie manufacturière lutter de prospérité avec un égal succès; je trouvai le goût des beaux-arts généralement répandu. J'admirai dans plusieurs villes des établissements utiles, que je crus fondés par l'autorité publique, et je les admirai plus encore

en apprenant qu'on les doit au zèle éclairé de particuliers occupés du bien général. Je n'ai trouvé nulle part les bons esprits mieux convaincus de cette vérité que, dans notre siècle éminemment industrieux, il est indispensable de donner aux facultés humaines un grand développement intellectuel et moral : en effet, les hommes deviendraient bien pauvres, s'ils ne voulaient être que riches. Grâce à la facilité des communications, j'espère que désormais Français et Belges causeront souvent ensemble sur de tels sujets [1]. »

Droz était d'un caractère doux et aimant; il avait besoin de l'affection des autres hommes, et il eût été difficile de ne pas lui accorder la sienne, quand on avait le bonheur de le connaître. Il était le dernier survivant de cette pléiade de littérateurs distingués qui rappelaient, sous l'empire, l'union touchante des grands écrivains du siècle de Louis XIV. Les noms de Ducis, Andrieux, Picard, Droz, Campenon, Boufflers, Auger, sont aujourd'hui naturellement associés, comme le sont ceux de Boileau, Racine, Molière, Lafontaine; ils donnent une nouvelle preuve du charme que prête aux lettres une estime réciproque fondée sur le talent et sur le caractère. Qui n'a lu avec attendrissement les charmantes

[1] Lettre adressée au secrétaire perpétuel, le 29 janvier 1847. — L'attachement que Droz portait à la Belgique était certainement bien désintéressé; car il est peu d'auteurs français dont nos libraires aient plus contrefait les ouvrages. Dans une de ses lettres, il signalait avec raison les préjudices que ces sortes de spéculations font aux lettres. « Vos libraires se sont bien hâtés de contrefaire mon dernier ouvrage, m'écrivait-il. Cela retardera sans doute beaucoup le moment où je pourrai faire une seconde édition. Voilà le très-grand inconvénient des contrefaçons; elles mettent obstacle à l'amélioration des ouvrages; et c'est là ce qui devrait les rendre odieuses à quiconque voit dans les résultats de l'imprimerie autre chose que des produits matériels. » Il y a plus, la curiosité nous avait porté un jour à entrer chez un libraire, et à lui demander un exemplaire d'une contrefaçon d'un de ses livres pour le joindre à une collection curieuse qu'il formait de toutes les traductions et contrefaçons qui avaient été faites de ses ouvrages. En ouvrant le volume, Droz éprouva un sentiment de surprise et d'indignation : il reconnut que plusieurs passages avaient été complétement altérés.

compositions qu'ils s'adressaient mutuellement, surtout les vers si touchants d'Andrieux à Ducis :

Cher Ducis, quand tu viens visiter ma retraite,
Il me semble toujours voir entrer avec toi
L'incorruptible honneur, la franchise, la foi;
Sur tes beaux cheveux blancs qu'un vert laurier couronne,
Des talents, des vertus, le double éclat rayonne;
Je pense que le ciel daigne envoyer exprès
La sagesse vivante et sous de nobles traits,
Pour m'en faire éprouver l'influence prospère,
Et que tu viens bénir mes enfants et leur père!

Ces vers, on le sait, font partie de la charmante épître *Cécile et Térence*, qu'Andrieux avait composée pour célébrer le quatre-vingtième anniversaire de Ducis. Les détails de cet anniversaire, qui donna lieu à une véritable fête de famille, ont été racontés avec une simplicité touchante dans le journal où l'illustre Ducis consignait de sa main ses souvenirs de chaque jour. Trente ans après, j'ai eu le plaisir de remettre cette page précieuse sous les yeux de Droz, et de lui causer une émotion bien douce ([1]).

([1]) Ducis, le peintre, connaissait le profond respect que je portais à la mémoire de son oncle; il me fit l'amitié de détacher cette page du journal de l'illustre poëte et de me l'offrir en y joignant les manuscrits d'*Othello* et d'*Abufar*. J'ai cru qu'on ne lirait pas sans intérêt les paroles si simples par lesquelles le vénérable octogénaire a exprimé les sentiments dont l'avait pénétré l'affectueuse attention de ses amis :

« 1813, *août* 23. — Lundi, dîné dans le parc, chez Barskeville, dans le salon où j'avais dîné il y a plus d'un an, avec Andrieux et Mme Hauguet. J'avais à ma droite Droz ; après Droz, Auger; après Auger était Andrieux; après Andrieux était Picard.

» Ces quatre bons amis sont venus ensemble me surprendre chez moi, lorsque j'étais à mon troisième, dans ma bibliothèque, écrivant à Droz. Ils m'ont déclaré que je dînerais avec eux.......... Entre la poire et le fromage, je parlai de mon épître à Campenon. On me pria d'en faire une lecture. Ayant oublié mes lunettes à la maison, Andrieux me prêta les siennes, qui ne me servaient pas bien. Je lisais assez mal. Droz me proposa de lire à ma place, ce que j'acceptai très-volontiers. Il lut à merveille, et il me donna du plaisir à entendre mes vers dans sa bouche. Après cette lecture, Andrieux parla d'une pièce de vers intitulée : *Le*

Sans avoir atteint un âge très-avancé, Droz a survécu à la plupart des personnes qu'il avait le plus aimées. Au mois d'avril 1841, il fit une perte cruelle, qu'il supporta avec une sérénité d'âme et une résignation qu'on ne saurait trop admirer. Cependant, malgré son énergie, la mort de son épouse opéra une révolution sensible dans toute son existence morale. Si l'*Art d'être heureux*, si les ***Pensées sur le christianisme*** n'étaient là pour nous révéler toute sa sensibilité et sa haute raison, il suffirait pour l'apprécier de je-

***Santé de Ducis, pour le jour où Jean-François Ducis a eu ses quatre-vingts ans révolus***. Cette pièce de cinquante-six vers, composée, écrite de la main de Campenon, et envoyée à Andrieux des eaux de Plombières, fut parfaitement lue par Droz. Tout le monde en fut enchanté, et moi surtout à qui elle était adressée.

» Après cette lecture, Andrieux parla d'une pièce qu'il avait composée en réponse à l'épître que je lui ai adressée, il y a quelque temps, et où il est fort question de feu son ami Collin d'Harleville. Andrieux nous lut cet ouvrage, où il amène un récit charmant de Térence, ce grand poëte comique latin, lisant en tremblant son Andrienne à Lélius, poëte vieux déjà et depuis longtemps très-célèbre, qui le soutient, qui l'encourage, qui finit par être ravi de la comédie de Térence, et qui annonce dans lui l'honneur de la Thalie latine. La modestie de Térence et la noblesse d'âme de Lélius y sont admirablement peintes. Tout ce qui me concerne dans cet ouvrage m'a pénétré jusqu'au fond de l'âme. Andrieux y a déployé toute son amitié pour moi. Il allait me le remettre, lorsque ayant remarqué quelques retranchements nécessaires, il a cru devoir le garder encore quelque temps pour me le donner ensuite fixé et dans son dernier état. Ces deux pièces sont destinées à être imprimées dans l'édition de mes œuvres, qui doit paraître au commencement de septembre, temps où M. Campenon reviendra des eaux de Plombières à Paris.

» Ce dîner, si charmant, si honorable pour moi, était une petite fête de l'amitié, concertée entre les amis de Paris et les amis de Plombières ; car M. de Boufflers, mon ancien confrère à l'Académie française et avec qui j'ai toujours été très-bien, était alors aux eaux de Plombières auprès de Campenon à qui il lut mon épître et qui me fit passer, de la part de M. de Boufflers, des assurances d'estime et d'amitié. Ils burent à notre santé à Plombières, et nous à la leur à Versailles.

» Ce dîner, où je vis tant d'amis et tant d'amitié autour de moi, est un des bonheurs les plus doux que j'aie éprouvés dans ma vie. C'est mon premier dîner de ma quatre-vingt-unième année dans laquelle je suis entré ce jour-là sous de si heureux auspices.

» Mes amis m'ont reconduit chez moi. Nous nous sommes tous embrassés, à ma porte, du meilleur cœur du monde, et ils ont été rejoindre leur voiture. »

ter les yeux sur le passage suivant d'une des lettres qu'il m'écrivit dans le moment où il venait d'être soumis à la plus cruelle épreuve. « Tout ce que j'ai de philosophie m'eût sans doute abandonné dans le cruel revers que je subis. Si j'ai conservé quelque courage, je le dois à ma femme; je lui dois d'avoir pu remplir un des plus importants devoirs du père de famille, celui de montrer à ses enfants comment on supporte le malheur. Le dernier entretien de ma femme avec moi et avec ses enfants est sans cesse présent à ma pensée; il fait ma force et ma consolation : elle nous parla de la séparation momentanée qui allait avoir lieu; elle nous fit ses recommandations avec une parfaite présence d'esprit; elle avait plus que du calme, c'était de la sérénité. Les sentiments que j'éprouvais, en l'écoutant, étaient surtout l'admiration et le respect. Maintenant, pour ne point céder à la faiblesse, il me suffit de songer qu'elle me rendrait indigne de ma femme. L'exemple que j'ai reçu dirige habituellement ma pensée vers la reconnaissance que je dois encore à l'Auteur des choses pour les faveurs qu'il a si longtemps répandues sur moi; il m'a donné quarante-sept ans de l'union la plus heureuse; bien peu d'hommes ont un pareil lot dans la vie. Je remercie Dieu de n'avoir interrompu le cours des faveurs dont il me comblait qu'à une époque où la vieillesse m'assure que mon exil ne peut être fort long. Je remercie Dieu, puisqu'il a voulu rappeler ma femme, de lui avoir donné une fin si paisible et si douce. Je ne puis être ingrat, et le plus léger murmure serait de ma part un acte d'ingratitude .. Malgré l'exemple que j'ai reçu et les soins qui m'entourent, ne me croyez pas plus fort que je ne le suis réellement. Je ne suis point abattu; je ne souffre point; mais, par intervalle, j'éprouve de l'apathie; il m'est impossible de donner mon attention à tout ce qui sort d'un certain cercle d'idées, et, par conséquent, de me livrer à aucun tra-

vail : la lecture me fatigue et m'ennuie; peut-être un voyage me fera-t-il retrouver des facultés qui semblent me fuir. J'ai un désir extrême de voyager (1). »

Ce fut encore dans notre pays qu'il chercha quelque diversion à ses chagrins; il y vint au commencement du mois de juin suivant; et, pour donner un but utile à son excursion, il me proposa d'aller visiter avec lui la colonie des frères Moraves établie près d'Utrecht. « Aujourd'hui l'on parle beaucoup de phalanstères, disait-il, et d'autres communautés de cette espèce, mais je ne vois pas bien pourquoi ceux qui les vantent le plus, s'abstiennent de citer l'exemple de l'association des frères Moraves, qui existe cependant avec succès depuis un grand nombre d'années. »

Droz fut profondément édifié de l'air d'aisance et de bonheur de ces paisibles habitations, qui, au milieu des jardins qui les entourent, rappellent les poétiques souvenirs des missions du nouveau monde. Il visita les écoles, se fit rendre compte, dans tous leurs détails, des principes qui servent de base à la communauté; et quand vint le soir, il voulut assister aux prières qui terminaient la journée. L'aspect de la modeste église entourée de vieux arbres, les derniers rayons du soleil qui coloraient les vitraux, les cantiques pieux chantés alternativement par les hommes et les femmes, le recueil-

(1) Les traces de cet abattement se retrouvent dans une autre lettre que je reçus de lui vers la fin de la même année. « Vous me demandez si j'ai quelque travail en vue. Il me reste assez de liberté d'esprit pour suivre des idées, et j'en profite d'autant plus pour achever un travail historique, qu'il me tarde de l'avoir terminé, d'en être délivré. C'est le mot juste; je trouve en vieillissant que l'histoire est encore plus triste qu'utile. Du reste, ne soyez pas en peine de moi : ma position est bonne sous des rapports essentiels. Quand Dieu voudra me tirer de ce monde, j'éprouverai un sentiment de joie d'aller retrouver ma femme, mon père, trois enfants que je n'ai fait qu'entrevoir et pleurer. Cependant je n'appelle par aucun vœu ce moment, puisqu'il affligera les enfants qui m'entourent et qui me témoignent tant d'affection et de sollicitude. Je me laisse aller aux vagues sur mon frêle navire. » Paris, 30 octobre 1841.

lement religieux qui se peignait sur les visages, tout ce qu'il voyait et entendait parut faire sur lui une impression profonde. Il lui fut facile de reconnaître qu'il s'agissait ici d'autre chose que de combinaisons sociales reposant sur des principes abstraits, et il s'expliqua mieux le silence de nos réformateurs modernes au sujet des frères Moraves.

Vers la fin de sa vie, Droz était revenu avec la plus grande ferveur vers les principes de la religion dont il s'accusait de s'être trop éloigné. Il publia les *Aveux d'un philosophe chrétien*, « comme les dernières observations d'un vieillard qui se reporte vers les jours de sa jeunesse pour en expier les fautes [1]. » S'il se montrait sévère pour lui-même, il était plein de bienveillance pour les autres : il eût été impossible même de trouver plus d'égalité d'humeur et de bonté.

Jamais homme, jusqu'au bout de sa carrière, ne resta mieux d'accord avec lui-même et avec ses écrits : jusqu'à son dernier instant, il montra la même tranquillité d'âme, la même sérénité; il mourut véritablement en patriarche au milieu de trois générations d'enfants qui l'entouraient des soins les plus affectueux, le 9 novembre 1850. Son passage dans un autre monde fut tel qu'il l'avait désiré, tel qu'avait été celui de l'épouse chérie qu'il aspirait depuis longtemps à aller rejoindre [2].

[1] Dans l'avant-propos, page 1.

[2] Voici quelques détails sur ses derniers instants; je les dois à l'amitié de M. Michelot, son gendre. « Il était allé à l'Académie française, le mardi 5 novembre. Il avait pris froid en revenant, quoiqu'il fût en voiture. Son catharre chronique l'a repris avec une grande intensité, lui a ôté son appétit et l'a jeté dans un grand état de faiblesse. Cependant il s'est encore levé mercredi, jeudi et vendredi; le samedi, il a quitté un instant son lit, mais il a été obligé de s'y remettre pour ne plus le quitter.

» Le médecin m'ayant dit qu'il avait les plus vives inquiétudes, j'avais écrit au confesseur ordinaire de M. Droz, et il était venu lui donner l'extrême onction à quatre heures; notre bon père l'a reçue sans parler, mais avec toute sa con-

naissance et toute sa piété. Ensuite il s'est affaibli graduellement, en même temps que son pouls et sa respiration, et c'est seulement par la cessation de tout bruit et de tout mouvement que nous nous sommes aperçus de sa fin. »

M. Droz n'a laissé qu'une fille mariée à M. Michelot, auteur de plusieurs ouvrages estimés et ingénieur distingué, comme l'est également son fils, M. Paul Michelot.

---

## THOMAS-ROBERT MALTHUS (1).

---

Les études des statisticiens et des économistes les plus distingués ont fait connaître l'intérêt qui se rattache à une petite nation réunissant avec zèle et avec exactitude les données d'une statistique générale. C'est, en effet, dans des populations limitées et dont on peut sans effort étudier les différentes parties, qu'on a le plus de chances d'obtenir cette précision et cette éloquence des chiffres qui en forment le principal mérite.

En France, les hommes les plus distingués, tels que Laplace, Fourier, Poisson, J.-B. Say [2], Villermé, Benoiston de Châteauneuf, pour ne parler que de nos prédécesseurs,

(1) Thomas Robert Malthus était né à Rookery, près de Dorking, comté de Surrey, en Angleterre, le 14 février 1766; il est mort à Bath, le 29 décembre 1834.

(2) J'avais souvent entendu parler des extrêmes préventions de J.-B. Say contre les travaux statistiques, avant que j'eusse l'honneur de connaître ce savant. Il existait chez lui des préventions sans doute, mais c'était contre les nombres choisis et arrangés avec prédilection pour soutenir un thème arrêté d'avance et tel qu'on en voit naître chaque jour sous la plume de nos rêveurs d'idées économiques nouvelles, qui produisent des points d'arrêt dans la science plutôt que des moyens d'acheminement : ou bien encore, c'étaient des idées préconçues et jetées en avant avec trop de rapidité, qu'il s'attachait à combattre. Voici le passage d'une lettre que ce savant distingué m'écrivait depuis à ce sujet : « Il est une considération bien importante pour la durée de la vie humaine et pour les calculs qu'on

étaient pleins de confiance à cet égard ; mais ils connaissaient en même temps la prudence avec laquelle il faut avancer. Je n'ai pas trouvé moins de confiance en Angleterre chez de célèbres écrivains, tels que Malthus, Hallam, le professeur Jones, Lubbock, G.-R. Porter, et je pourrais en dire autant de l'Allemagne et des pays habitués à marcher d'un pas ferme dans le vaste champ de la science.

Le hasard me plaça, il y a plus de trente ans, dans la position la plus favorable pour m'éclairer à ce sujet. J'étais arrivé à Cambridge, pour assister à la troisième réunion de l'Association britannique, et je me trouvais hospitalièrement logé chez un des savants anglais dont je faisais le plus de cas et pour sa personne et pour l'étendue de ses connaissances : j'étais reçu chez M. Whewell, recteur du Trinity Collége et recteur de l'Université de Cambridge ([1]). Je m'étais trouvé avec lui, quelques années auparavant, au congrès scientifique de Heidelberg, et dans la réunion actuelle il voulait bien me céder obligeamment une partie de sa demeure; j'eus le plaisir d'y voir plusieurs des hommes les plus honorables de l'Angleterre. M. Babbage, que je comptais également au nombre de mes anciens amis, amena successivement à nos petites réunions plusieurs savants distingués dans

peut faire au sujet des probabilités de la vie, c'est le degré approximatif d'aisance des familles ; car le plus ou le moins d'aisance fait, je crois, varier du double au simple la vitalité; ce qui rend absolument illusoires les calculs des assurances et des rentes. Mais je ne me dissimule pas la difficulté qu'on trouverait à constater l'importance des fortunes. Il faudrait du moins la signaler, car des personnes *choisies*, comme celles qui prennent part aux tontines, sont tout à fait jetées dans l'erreur par nos tables de mortalité dressées sur des masses comme celles que donnent les populations indistinctes. » Ces mots montrent assez que les objections portent sur les abus et non sur le calcul même quand il est fait avec prudence et savoir.

Combien peu de personnes qui s'occupent de statistique savent qu'elle forme une science, et l'une des plus difficiles, soumise au jugement des hommes appelés à recueillir des fruits de son étude.

([1]) La science vient de perdre cet homme distingué; voyez plus haut, page 665.

les sciences politiques qui se trouvaient alors à Cambridge. Je fus heureux d'y retrouver Malthus, dont j'avais déjà fait la connaissance à Londres et dont la modestie me charmait autant que la profonde science, de même que le savant historien Hallam, l'économiste Jones, MM. Lubbock, Richard Taylor, etc. ; bientôt notre réunion fut aussi nombreuse qu'aucune des sections de l'association britannique (¹).

J'ai parlé de Malthus, dont on a souvent travesti les pensées et les paroles : on sait les cris que proféraient à l'étranger contre lui des personnes qui ne connaissaient ni son caractère honorable ni ses écrits. Quelques mots lancés peut-être dans un sens trop absolu et faussement interprétés par ceux qui avaient cru les comprendre, sont parvenus à soulever des orages contre ce savant honorable.

Malthus avait fait ses études à Cambridge, dans le Collége de Jésus ; il y avait pris ses grades en 1788, et il passa, l'année suivante, dans les ordres ecclésiastiques. Il publia, en 1798, son ***Essai sur la population, avec des remarques sur les spéculations de Godwin et de Condorcet***, 1 volume in-8°. Cet ouvrage, qu'il a retouché à différentes reprises, a principalement contribué à fonder sa réputation. En 1804, il fut nommé professeur d'histoire et d'économie politique au Collége des employés de la Compagnie des Indes, qualité qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours.

Sans avoir de titre légal dans l'*Association britannique*, pour y traiter de la statistique, le nombre des savants atta-

(¹) L'association comptait alors cinq sections différentes, savoir :

1re *section*. Sciences mathématiques et physiques.

2e *section*. Chimie et minéralogie.

3e *section*. Géologie et géographie.

4e *section*. Histoire naturelle.

5e *section*. Anatomie et médecine.

La 6e section fut celle de statistique. Depuis on en a créé deux nouvelles : 7e *section*. Pour la géographie et l'ethnologie. 8e *section*. Pour la mécanique.

chés à cette science finit par croître à tel point que la demeure de M. Whewell devint trop petite et que cette espèce de section nouvelle de l'Association britannique fut une des plus importantes par le nombre des auditeurs et par les sujets qu'on y traita. L'association nouvelle qui se formait appela Malthus à occuper le fauteuil, mais le savant anglais évita, avec prière, l'honneur qu'on voulait lui confier. M. Babbage, pour éviter tout inconvénient, voulut bien occuper la place qu'on lui offrit et dirigea les débats : de son côté, M. Drinkwater se chargea obligeamment des fonctions de secrétaire.

La première question qui s'éleva roulait tout naturellement sur la forme à donner aux travaux statistiques pour assurer leur uniformité et leur exactitude, et pour pouvoir en même temps les rendre comparables. La position des questions fit sentir immédiatement la nécessité de les examiner avec soin et de reconnaître l'avantage qu'auraient les nations à travailler sur un plan uniforme. Je demandai, plus tard, à Malthus de vouloir bien me permettre de communiquer à notre gouvernement les demandes qu'il regardait comme les plus importantes. Peu de pays, par leur position, par la nature de leurs limites et la tenue des registres de l'état civil, méritent autant que le nôtre d'être étudiés sous le rapport de la population ([1]). Les renseignements que je fus à même de présenter à Cambridge, et l'assurance que notre gouvernement se prêterait volontiers à faire toutes

([1]) Ce qui suit est extrait textuellement du tome VIII, page 15, de ma *Correspondance mathématique*, 1835, où, à côté des travaux du nouveau comité pour les travaux statistiques, j'ai rendu compte des séances de l'Association de Cambridge et spécialement de l'état des travaux sur les étoiles filantes. On commençait alors à s'en occuper avec activité, ainsi que des travaux de sir John Herschel, de Brewster, de Wheatstone, de Lloyd, d'Airy, de Forbes, de Snow Harris, sur la théorie des marées : les travaux de MM. Whewell et Lubbock donnèrent lieu à des communications intéressantes, de même que les constantes et la machine à calculer de Babbage.

les recherches dont la science aurait besoin, permirent de croire qu'on pourrait avec succès prendre notre royaume comme offrant les conditions désirables pour servir de sujet d'études.

En conséquence des propositions que je me crus autorisé à faire, Malthus voulut bien me remettre les questions suivantes, que je me suis empressé de communiquer depuis, en Belgique, à M. le ministre de l'intérieur, qui me promettait de faire réunir les éléments nécessaires pour y répondre d'une manière satisfaisante.

Malthus demandait :

« Le nombre des naissances que produit chaque mariage pendant sa durée;

» Le nombre proportionnel d'enfants qui arrivent jusqu'à l'époque du mariage;

» Le nombre des enfants vivants pour chaque mariage;

» Les salaires pour les manufactures et l'agriculture dans les différentes provinces, particulièrement le prix d'une journée moyenne de travail pour l'agriculteur:

» La quantité de froment que le prix d'une pareille journée peut produire dans les temps ordinaires;

» Le prix moyen des différentes espèces de grains;

» La nourriture habituelle du journalier;

» Le nombre proportionnel des mariages stériles;

» Le nombre proportionnel des mariages ayant cinq ou plus d'enfants en vie. »

Le comité exprima aussi le désir de connaître les mesures prises, depuis 1815, par le gouvernement belge, pour la diminution de la mendicité [1].

[1] Voici en quels termes la Société statistique de Londres, à sa naissance, fut recommandée par le comité de l'Association britannique :

« A permanent Committee of this section was appointed. Professor Babbage was requested to act as chairman, and Mr Drinkwater as secretary.

Le zèle apporté aux travaux de cette partie des sciences politiques suffit pour réveiller l'attention d'un peuple tel que le peuple anglais, qui, mieux que tout autre, pouvait en apprécier les besoins. Aussi les travaux statistiques furent-ils regardés comme une des branches de l'Association et rangés désormais parmi les travaux les plus utiles dont la nation anglaise eut à s'occuper, mais sous la réserve de ne considérer cette annexion nouvelle qu'*en renfermant la statistique dans les limites de la science.*

La création du comité de l'Association britannique fut non-seulement reçue avec faveur, mais on vit se former, immédiatement après, la Société de statistique de Londres, dont les travaux occupent aujourd'hui une place importante dans la science, ainsi que la plupart des autres sociétés statistiques d'Angleterre et d'Europe : peu de pays, en effet, par leurs relations et par leur caractère pratique, présentent autant de chances favorables à ces études. Ce fut encore à la suite de la grande exposition de Londres, ainsi que le rappelait l'honorable prince Albert, dans l'un de ses dis-

» In a report since addressed to the couneil by this committee, it is stated, that the committee having deemed it expedient to promote the formation of a Statistical Society in London, a public meeting was held on the 15th of March, 1834, at which it was resolved to establish such an institution. The Society already includes more than three hondred numbers and has issned a statement of its objets and regulations which is subjoined in the appendix.

» The committee remark, that « though tha want of such a Society has been long felt and acknowledged, the successful establishment of it, after every previous attempt has failed, has been due altogether to the impulse given by the last meeting of the Association. The distinguished foreigner (M. Quetelet) who contributed so materially to tha formation of the statistical section, was attracted to England principally with a view of atteodiog that meetiog; and the committee hail this as a signal instaoce of the beneficial results to be expected from that personal intercoorse among the eolightened men of all contries, which it is a principal object of the British Association to encourage and facilitate. » (*Report on ths third meeting of the British Association for the advancement of science, held ad Cambridge in* 1833. Londres, chez J. Murray, 1 vol. in-8°, pages 483 et 484; an. 1834.)

cours [1], que se forma, à Bruxelles, la réunion des diverses nations pour la création d'un congrès de statistique générale; et c'est pendant le quatrième congrès (celui de Londres même) que les nations unies entre elles entreprirent l'essai d'une *statistique générale* [2], pour préluder aux grands travaux qu'on paraissait en droit d'attendre des délégués des différents pays.

Il est à regretter cependant qu'à la réunion de Cambridge, lors de la création de la section de statistique, la multiplicité des occupations n'ait pas permis aux membres les plus exercés d'entreprendre l'examen d'un des développements de la théorie des probabilités et de faire entendre leur voix sur une question qui les touchait de si près : je veux parler particulièrement des astronomes tels que sir J. Herchel, Airy, Baily, Hamilton, Robinson, etc., qui, retenus par les travaux d'une autre section, auraient pu joindre leur suffrage en faveur d'une science qui appartient autant à l'astronomie qu'à la statistique, et, en général, aux sciences qui comportent, dans les observations, une précision plus ou moins grande qu'il s'agit de savoir apprécier. On reconnaîtra sans peine, en effet, que ce sont surtout les astronomes qui, les premiers, ont porté l'attention sur la précision des documents statistiques et la construction des tables de mortalité et de population.

(1) Le discours prononcé par S. A. R. le prince Albert, comme président de l'Association du quatrième congrès de statistique qui eut lieu à Londres, Somersethonse, en juillet 1860. (Voyez plus haut, page 27 et suivantes.)

(2) L'arrêté royal qui créa la Commission centrale de statistique de Bruxelles date du 16 mars 1841. On peut voir ce qui concerne cette commission et celle qui fut créée avant cette époque et vers la fin du règne de Guillaume I^er^, à la page 362 de mon *Histoire des mathématiques*, 1864; comme aussi dans ce volume, à l'article *Smits*, page 548. Ce fut à la suite du Congrès de statistique de Londres, en 1861, que fut prise la résolution d'essayer de former une STATISTIQUE GÉNÉRALE et de ramener autant que possible à une même forme la statistique des différents pays éclairés.

Sir John Herschel, dans un article anonyme inséré dans la *Revue d'Édimbourg* (¹), lequel parut sept ans après sous le nom de l'auteur, dans un volume intitulé : ***Essays from the Edinburgh and Quarterly Reviews***, in-8°, 1857, montra très-explicitement l'utilité de cette science et ne se dissimula pas les dangers auxquels ces recherches pratiques peuvent exposer dans certains cas.

Peut-être trouvera-t-on que, dès l'origine, ceux qui voulurent resserrer la statistique dans sa partie philosophique, ne firent pas assez pour la soutenir. D'un autre côté, on semble avoir fait entièrement divorce avec la science qui, mal appliquée par des praticiens maladroits, n'a que trop souvent fait fausse route et conduit à de malheureux mécomptes. L'association anglaise aurait pu donner à la théorie tout le développement qu'elle méritait de prendre devant une assemblée qui était en position de pouvoir la mettre dans sa véritable route.

On retrouve ici ce que l'histoire nous apprend pour la physique, pour l'astronomie et pour toutes les sciences en général : on s'occupe d'abord d'étudier les faits, on tâche ensuite de les réduire par catégories de faits semblables. La division qu'on établit appartient en quelque sorte à l'art plutôt qu'à la science; et ce n'est qu'en dernier lieu qu'on s'efforce de se rendre compte de l'expérience par la théorie,

(¹) *The Edinburgh Review*, July, 1850, n° 185, pages 1 à 57, et plus tard, le même article est reproduit cette fois sous le nom de l'auteur, sir John Herschel, dans les *Essays from the Edinburgh and Quarterly Reviews*, pages 365 à 465, 1 vol. in-8°, Londres, chez Longman, 1850. Cet article résume en quelque sorte l'application de la théorie des probabilités dans toute son étendue, au sujet de l'ouvrage *Sur les probabilités*, par A. Quetelet, dont il y est rendu compte.

C'est aussi, pendant l'année 1857, que parut, à Édimbourg, dans le cahier n° 218 de la *Revue d'Édimbourg*, sans nom d'auteur, un article intéressant sur l'*Histoire de la civilisation en Angleterre*, par Henri Thomas Buckle, ouvrage très-curieux; publié sur ces sortes de matières, bien que certaines formes laissent parfois à désirer.

et de déduire du calcul les probabilités des phénomènes qu'on a été dans le cas d'observer d'une manière plus ou moins complète.

Dans la marche suivie par la statistique, la théorie a précédé la pratique, contrairement à ce qui est arrivé dans les autres sciences appliquées. Nul doute, du reste, que la statistique ne finisse par suivre la vraie marche qui lui appartient, quand elle se trouvera assez forte pour parcourir cette route brillante qui lui est ouverte et dans laquelle elle a essayé à peine de tracer quelques pas. C'est à coup sûr une des sciences les plus belles et les plus fécondes: tristement abaissée aujourd'hui, par tous les liens dont la surchargent des mains maladroites, elle saura se relever; mais il ne sera malheureusement donné qu'à nos descendants d'en apprécier tous les avantages.

---

# ANTOINE-REINHARD FALCK (1).

Il est plus difficile, pour l'homme d'État, de jouir de l'estime générale que de la mériter; il est surtout rare de savoir se concilier ces deux avantages. C'est une espèce de privilége qui, cependant, s'obtient quelquefois; l'illustre confrère que la mort nous a ravi en est une preuve consolante. Sa supériorité savait se faire jour sans offusquer les autres; et l'envie qui s'attache, comme l'insecte vénimeux, à tout ce qui s'élève avec vigueur, n'a jamais osé l'attaquer, ni même faire contre lui l'essai de ces armes perfides, tant redoutées des hommes en place et si favorablement accueillies par la jalouse médiocrité. Il est remarquable, en effet, que la presse la plus hostile, celle qui ne frappe que pour rabaisser et détruire, n'ait jamais aiguisé ses armes contre lui, pas même au moment de sa plus grande puissance.

(1) Né le 19 mars 1776, mort à Bruxelles, le 16 mars 1843.

Je dois à l'amitié de M. Van de Weyer, un grand nombre de notes sur la carrière politique de M. Falck, et particulièrement sur son séjour à Londres; elles m'ont été d'autant plus précieuses, que M. Van de Weyer a pu fort bien apprécier notre confrère, soit comme ministre plénipotentiaire près de la conférence, soit par ses anciennes relations personnelles, soit encore par une similitude de position et d'antécédents.

J'insiste sur cette remarque parce qu'elle doit nous faire mieux comprendre quelles utiles leçons on peut puiser dans l'examen d'une vie aussi bien remplie et en présence d'une estime aussi universellement proclamée.

Antoine Reinhard Falck, issu d'une ancienne famille patricienne, naquit à Utrecht le 19 mars 1776 [1]. Ses parents ne négligèrent rien pour développer de bonne heure ses heureuses dispositions naturelles ; ils lui firent faire ses études à l'Athenæum d'Amsterdam. Le jeune Falck y suivit, avec le plus grand succès, les leçons du célèbre professeur Cras, et se montra digne d'un tel maitre.

A l'occasion des épreuves universitaires qu'il subit à l'Université de Leyde, en 1799, il publia une dissertation (*De Matrimonio*) dans laquelle se décelaient déjà nne rare intelligence et des vues élevées en politique. Il visita ensuite plusieurs universités allemandes et passa quelque temps à celle de Gôttingue, pour suivre un cours de diplomatie. Falck y fit la connaissance du baron Van der Capellen, notre confrère, avec qui il conserva depuis des relations d'une amitié intime.

De retour à Amsterdam, en 1800, il y fut nommé membre de la municipalité. Falck appartenait, par ses principes et par ses relations, à l'ancien parti patriote ou républicain, qui avait combattu avec ardeur les prétentions de la maison d'Orange. La part active et diverse que plusieurs membres de sa famille avaient prise à ces luttes, le spectacle des révolutions qu'elles amenèrent, avaient mûri son esprit avant l'âge : il était en quelque sorte homme d'État-né. Aussi, son aptitude aux affaires se révéla-t-elle de bonne heure. Aux études classiques qui font le savant, il alliait la connaissance

[1] Et non à Amsterdam, comme l'ont répété plusieurs biographes. Il était fils du directeur de la Compagnie des Indes, Otto William Falck et de Engela Apollonia Bergh, du Cap.

des hommes, de leurs passions, de leurs intérêts, qui fait l'homme politique.

Nommé, en 1802, secrétaire de légation à Madrid, pour la république batave, il montra qu'il ne remplirait pas longtemps le rôle de subordonné. Son chef immédiat, ministre faible et médiocre, eut le bon esprit de reconnaître dans le jeune Falck, non un élève qui promettait, mais un maître consommé dans les affaires. Il lui en abandonna sagement la direction, et jusqu'à la correspondance confidentielle avec le gouvernement. Ses lettres offraient déjà ce mélange d'esprit, de facilité, de simplicité pleine de profondeur, qui en faisaient de véritables modèles. Il frappait les observateurs les plus exercés par la justesse et la promptitude de ses aperçus. Ces dons heureux sont, en politique, ce qu'est le tact dans le monde, ce qu'est le coup d'œil médical dans l'art de guérir. Avant d'être chargé d'affaires en titre, Falck en remplissait donc, en réalité, toutes les fonctions.

Lorsque M. Meynders fut rappelé de sa mission en 1805, Falck ne tarda pas à le suivre et rentra dans sa patrie; mais ce fut pour voir ensevelir la liberté batave, sous un trône que l'empereur élevait à son frère, Louis Napoléon. Falck et quelques hommes dévoués à leur patrie, firent, mais inutilement, tous leurs efforts pour prévenir ce malheur. Il abandonna dès lors la carrière politique et s'éloigna de toutes les fonctions qui lui furent offertes à la cour; il accepta cependant celles de secrétaire du département des affaires étrangères, sous le ministère de M. Vander Goes; et, en 1808, il passa, avec le même titre, au ministère de la marine et des colonies, poste dans lequel il pouvait servir encore utilement son pays [1].

[1] Falck eut, pour successeur à Madrid, son ami particulier M. Hugo Van Zuylen Van Nyevelt, qui, au bout de quelques années, témoigna le désir de rentrer dans sa patrie. Il en fut dissuadé par Falck, qui prévoyait déjà l'issue que

Le roi Louis avait su distinguer les qualités éminentes de Falck : il le cite, dans ses mémoires, comme un jeune homme instruit et d'une grande espérance. La suite a bien justifié ce jugement. Après l'abdication de ce bon prince, notre confrère renonça entièrement aux affaires publiques et reprit le cours de ses paisibles études, consolation ordinaire des âmes fortes au milieu de grands revers.

La réunion de la Hollande à l'empire français, c'est-à-dire, la ruine totale de l'indépendance de son pays, fut pour Falck une de ces épreuves qui décident à jamais du caractère d'un homme. Il en sortit pur et fidèle à ses principes. Un fait peu connu et qui honore singulièrement Falck, c'est que, nommé d'abord chevalier, puis commandeur de l'ordre de la *Réunion*, il ne voulut jamais en porter les insignes. Ils étaient à ses yeux des chaines dorées qui révélaient plutôt qu'elles ne cachaient l'asservissement de sa patrie. L'exemple qu'il donna ne fut pas contagieux : cet acte de courage fut même blâmé par ceux qui ne se sentaient pas la force de l'imiter.

Dès lors, Falck fut traité en suspect, et l'empereur ordonna à sa police d'exercer sur le patriote récalcitrant la plus stricte surveillance. Les princes ne pardonnent pas l'indifférence aux hommes; ils croient que c'est vouloir se placer au-dessus d'eux, que de refuser leurs faveurs (¹).

devaient avoir les choses. « Il me semble, écrivait-il, que vous feriez mieux de rester sur le théâtre jusqu'à ce que la toile tombe, époque qui ne peut guère être éloignée, vu que le machiniste s'apprête. Cette pauvre Hollande est à la veille de n'avoir plus ni chargés d'affaires, ni ministres, ni gouvernement à part; je sais bien que telle n'est pas l'opinion de beaucoup de nos compatriotes; en deux mots, je crois que notre chute est prochaine, et il ne s'agit plus que de tomber avec grâce. » J'extrais ces détails d'une notice sur Falck, insérée dans le n° 1 du *Journal de l'Institut des Pays-Bas,* pour 1843, notice que je n'ai réussi à me procurer que quand la mienne était écrite.

(¹) Il est remarquable que, malgré les missions diplomatiques importantes dont Falck fut chargé et dont il s'acquitta avec tant de distinction, il ne reçût

Napoléon y vit une protestation coupable qu'il eût peut-être punie sévèrement, si Falck n'eût pris le parti de quitter la Hollande.

Pendant ses voyages dans le nord de l'Europe, le haut commerce d'Amsterdam lui confia la défense de ses intérêts à Saint-Pétersbourg et à Stockholm ([1]). Cette mission toute particulière l'initia plus profondément encore dans la connaissance des ressorts et des ressources de la prospérité commerciale de son pays : il n'y a pas de petites affaires pour les grands esprits.

C'est encore pendant le cours de ces voyages que Falck réunit les éléments d'un mémoire qu'il présenta à la troisième classe de l'Institut des Pays-Bas, dont il faisait partie depuis 1808. Il examine dans cet écrit l'influence de la civilisation de la nation hollandaise sur les progrès des peuples du Nord, et y présente des renseignements curieux qui concernent également la Belgique ([2]).

Son retour en Hollande ouvrit un nouveau champ à son activité et à son patriotisme (1812). Nommé capitaine d'une cohorte de la garde nationale d'Amsterdam, instituée pour le maintien de l'ordre, il remplit ces fonctions de manière à prouver aux amis initiés dans le secret de ses espérances, qu'il saurait un jour en tirer parti contre les oppresseurs de son pays. C'est là qu'il jeta les fondements de cette popularité, de cette influence sur les masses qui lui inspirèrent bientôt après le courage de donner la première impulsion

jamais d'autre décoration que celle de l'ordre du Lion néerlandais, dont il était grand-cordon ; les puissances vengeaient-elles le refus fait à Napoléon ou craignaient-elles les froideurs du républicain ?

([1]) Il passa d'abord en Allemagne, puis en Danemark et en Suède, avec l'intention de se rendre à Saint-Pétersbourg ; cependant il ne put réaliser ce dernier projet.

([2]) *Over den Invloed der beschaving van de nederlandsche natie op de verlichting van noordsche volken*, 1813.

au mouvement insurrectionnel. Comme l'aigle qui pressent l'orage bien avant qu'il n'éclate, il reconnut d'un œil sûr les signes précurseurs de la chute de l'empire; et, à l'espèce de stupeur dont étaient frappés la plupart des agents du pouvoir, il comprit que, pour assurer l'indépendance de son pays, le moment d'agir était arrivé.

On touchait au mois de novembre 1813; l'empire croulait; ses appuis cédaient de toutes parts ou se détachait avec violence. Tous les regards étaient tournés vers Falck; car c'est dans le danger qu'on vient se rallier autour de l'homme supérieur : l'égoïsme alors fait taire la vanité jalouse. Falck, au milieu de l'agitation croissante et du désordre qui commençait à se manifester, se présenta à l'hôtel de ville, à la tête de la garde nationale, et décida par son énergie le conseil municipal à embrasser la cause du pays. Sa modération, dans ces circonstances difficiles, fut égale à son patriotisme, et, en assurant l'indépendance de sa patrie, il sut la préserver de souillures.

Plus tard, c'est-à-dire après le succès, des envieux, et surtout ceux qui étaient restés dans l'inaction, ont voulu lui enlever l'honneur de cette audacieuse initiative; mais l'histoire le lui maintiendra et saura faire reconnaître en lui l'homme qui, par la hardiesse de ses plans, la sagesse de ses conseils, la décision de son caractère, hâta, de concert avec M. de Hogendorp, l'affranchissement des Pays-Bas [1].

Après avoir rempli les fonctions difficiles de secrétaire du gouvernement provisoire établi à la Haye, la place de Falck, au retour du prince d'Orange, était marquée d'avance dans les conseils du nouveau souverain : il y fut appelé en qualité de secrétaire d'État. Cette élévation soudaine n'ap-

[1] Voyez l'ouvrage de Van der Palm sur la révolution de 1813. *Geschied- en Redekunstig Gedenkschrift van Nederlands herstelling in den jare* 1813. 1 vol. in-8°. Amsterdam, 1816.

porta aucun changement dans ses principes, ses habitudes, ses rapports intimes avec les savants et les littérateurs, qui le consultaient encore comme un ami. Le pouvoir, la fortune, les grandeurs, les succès subits ne gâtent que ceux qui étaient gâtés d'avance.

En 1819, il fut envoyé en mission extraordinaire à Vienne, pour assister aux négociations définitives concernant la confédération allemande du grand-duché de Luxembourg.

Le roi sentit bientôt après le besoin de lui donner une part plus directe dans l'administration générale du royaume, et il lui confia, en 1820, le ministère du commerce et des colonies, de l'instruction publique, des sciences et des beaux-arts ([1]).

Nous devons laisser à d'autres le soin d'apprécier tout ce qu'il déploya de talent et d'élévation de caractère dans ces fonctions difficiles; avec quelle sage impartialité il sut concilier les intérêts si divers de deux pays plus ou moins ombrageux, plus ou moins jaloux de leurs avantages réciproques; avec quelle délicatesse il ménageait les préjugés nationaux et religieux, constamment en présence et constamment sur l'offensive ([2]). Il inspirait à tous une égale confiance, parce que tous avaient foi dans sa probité et dans ses lumières. Si quelque main avait pu retenir ensemble les différentes parties de l'État prêtes à se disloquer si peu de

([1]) Falck s'était marié peu de temps auparant; il avait épousé, le 2 décembre 1817, mademoiselle de Roisin, issue d'une famille noble du Hainaut.

([2]) Comme homme d'État, il procédait avec une modération extrême dans ces affaires délicates; comme simple particulier, il ne se croyait pas obligé de garder les mêmes ménagements avec ses amis. En 1818, au sujet de quelques lettres pseudonymes sur la tolérance, insérées dans les *Annales Belgiques*, il écrivait à M. Cornélissen, qui en était, je crois, l'auteur : « La correspondance d'A. C. et de V. L. m'a paru doublement remarquable, d'abord à cause du talent de l'auteur, et puis à cause de l'extrême bonté qu'il a de parler raison à des gens qui n'en veulent pas et de s'exposer au désagrément d'être excommunié à droite et à gauche. S'il fait une nouvelle brochure sur le même objet, je lui conseille d'emprunter un titre à Voltaire : *Sottise des deux parts*. »

temps après leur assemblage, c'était sans doute la sienne. On a souvent répété, et avec raison, que lui seul eût pu tourner habilement l'écueil sur lequel vint échouer plus tard le vaisseau de l'État.

Mais, sans anticiper sur l'avenir, portons nos regards sur les premiers temps de son séjour dans nos provinces. Même avant son arrivée, il nous avait donné des témoignages de sympathie, en usant de tout son crédit auprès du cabinet britannique pour abréger la captivité de prisonniers belges, anciens militaires de l'empire (¹).

Quand il fut parmi nous, cette activité bienfaisante ne fit que s'étendre davantage. Placé près du chef de l'État, dont il avait toute la confiance, il sut noblement user de son influence pour protéger les sciences, les lettres et les arts.

Le nom de Falck se rattache à la création de nos principaux établissements scientifiques et littéraires, et certes ces établissements ne pouvaient s'élever sous de meilleurs auspices. Le 7 mai 1816, Falck contre-signa, en qualité de secrétaire d'État, l'arrêté royal qui réorganisait l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, en considération de ses anciens services; et, dans le cours de la même année, parut l'arrêté royal qui créait les trois universités de Gand, de Liége et de Louvain.

Bientôt Falck, comme ministre de l'instruction publique,

(¹) Je dois ces renseignements à l'obligeance de Kesteloot, qui fut lui-même chargé par Falck de recueillir les pièces nécessaires pour obtenir du cabinet britannique le renvoi des prisonniers dans leurs foyers. Parmi ces prisonniers se trouvait le frère de Al. Gendebien.

Je tiens encore de Kesteloot que c'est à Falck que la ville de Gand doit d'avoir été délivrée de l'espèce de régime de terreur que le baron d'Eckstein y avait établi en 1814. Sous ce régime très-peu philosophique, le noble baron, malgré sa philosophie, avait jugé à propos de suspendre toutes les libertés et de se poser en duc d'Albe. Dès que Falck put en fournir les preuves à la Haye, le mal cessa et le baron d'Eckstein dut quitter le pays.

put donner une impulsion plus immédiate à ces institutions naissantes, qu'il devait regarder comme sa création.

L'Académie royale, par un juste sentiment de reconnaissance, inaugura son second anniversaire en inscrivant le nom de son bienfaiteur parmi ceux de ses membres honoraires : c'était la première nomination qu'elle faisait depuis sa réorganisation ; elle ne pouvait donner ses suffrages à aucun savant qui en fût aussi digne. L'empressement que mit le secrétaire à communiquer cette nomination à celui qui en était l'objet lui fit oublier une formalité du règlement. L'article 6 voulait que l'élection fût soumise à l'agrément de Sa Majesté. Sans doute, le secrétaire pensait que la sanction royale devenait ici une conséquence nécessaire de la nomination académique, et qu'on pouvait fort bien s'en passer pour abréger les formes. Falck ne fut pas de cet avis; il soumit ses doutes à cet égard avec autant de finesse que d'urbanité, dans une lettre où le ministre prenait soin de s'effacer entièrement ([1]).

Pendant que Falck se trouvait à Bruxelles, à la tête du

([1]) Voici la lettre adressée à M. Van Hulthem, alors secrétaire ; je l'ai trouvée dans les archives de l'Académie :

« Monsieur,

» Avant de répondre à la lettre que vous m'avez écrite en votre qualité de secrétaire de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et par laquelle vous me communiquez que l'Académie m'a fait l'honneur de me placer au nombre de ses membres honoraires, je crois devoir vous faire part, en particulier, du doute qu'a fait naître chez moi la lecture de l'art. 6 du règlement de l'Académie, par rapport à la régularité de l'élection. On pourrait, ce me semble, expliquer cet article de manière à ce que l'élection de tous les académiciens, tant ordinaires qu'honoraires, dût être soumise à l'approbation du roi. Vous pourrez m'éclairer très-facilement sur ce point en me communiquant la marche que l'Académie a suivie, depuis son rétablissement, dans l'élection de ses membres honoraires, et je vous prie par conséquent de vouloir me donner quelques éclaircissements sur cet objet, afin qu'on ne puisse m'accuser d'avoir accepté trop légèrement des honneurs qui ne m'étaient pas régulièrement conférés.

» Je vous prie, etc. »

ministère de l'instruction publique, il aimait à réunir autour de lui ses confrères de l'Académie, et en général les amis des sciences et des lettres, ainsi que les principaux artistes. Il avait l'art de parler à chacun le langage qui lui convenait, s'intéressait à ses travaux, les encourageait avec bienveillance : Vous perdiez de vue le ministre pour ne voir en lui que l'homme instruit qui descendait dans le secret de votre pensée, et si quelque chose pouvait rappeler son rang élevé, c'était cette dignité naturelle qui ne l'abandonnait jamais.

Dans ses soirées, où il savait si bien mettre l'intelligence et la modestie à l'abri des froides contraintes de l'étiquette, Falck animait les autres par son exemple. Sa conversation vive et spirituelle avait une chaleur entrainante, dans laquelle perçait une légère causticité, tempérée par une extrême bienveillance. Plusieurs d'entre nous se souviendront sans doute encore des attaques qu'il dirigeait, avec autant de tact que de finesse, contre l'érudition bibliographique de M. Van Hulthem, contre les vivacités quelquefois peu académiques du vieux et respectable commandeur de Nieuport, ou contre les boutades spirituelles de M. Garnier, boutades qu'il aimait encore à citer dans les derniers temps de sa vie.

Un poëte lui avait dédié quelques vers latins; il avait pris soin, selon l'usage, de latiniser son nom, en lui conservant la signification hollandaise de *faucon*. « Comment donc, s'écria Falck, vous craignez qu'on ne me prenne pour un aigle ! »

Ses souffrances même ne lui ôtaient pas cette gaicté naturelle [1]. Il saisissait rapidement le côté pittoresque des

[1] Ayant reçu, pendant une de ces cruelles attaques de goutte dont il souffrait depuis sa jeunesse, un mémoire scientifique que je lui avais adressé, il s'empressa de me répondre : « Merci pour votre second mémoire sur la température de la terre. Je juge d'après le tracé des courbes, que, pour avoir le moins à souffrir des variations qu'on dit si nuisibles aux goutteux, je ferais bien de m'établir à



choses et rendait toujours avec bonheur le résultat de ses observations. Quelquefois il dirigeait ses attaques contre l'Académie même, et savait en riant donner des conseils pleins de sagesse sur le cercle trop étroit dans lequel elle avait resserré ses travaux, et sur l'espèce d'isolement où elle se plaçait. « Ses allures, disait-il, sont celles d'une jeune fille modeste qui craint de faire parler d'elle. »

Vers la fin de 1837, le secrétaire de notre Académie lui rappelait cette saillie, en lui adressant, en Hollande, le recueil de nos nouvelles publications : « Je n'ai pas la moindre souvenance des plaisanteries que j'aurais pu hasarder dans le temps contre l'Académie, répondit-il, et je ne conçois pas même comment des gens qui faisaient quelque chose quoique peu, aient pu les encourir de la part d'un homme qui ne faisait rien du tout. Cependant comme votre mémoire est meilleure que la mienne, je veux bien subir la responsabilité de ce tort, surtout s'il m'est permis de croire que mes plaisanteries, bonnes ou mauvaises, ont été pour vous une espèce de principe moteur, ou du moins un stimulant de plus pour faire prendre à vos collègues cet élan de zèle et d'activité que nous admirons ici sans l'imiter. »

Notre confrère a pu s'accuser avec modestie de n'avoir rien fait pour l'Académie; mais nous ne le jugerons pas avec la même rigueur. On ne devait pas espérer de lui des mémoires littéraires, son temps était trop absorbé par les affaires publiques pour qu'il pût songer à enrichir nos recueils. Mais quelles lumières n'a-t-il pas apportées dans nos discussions ! Avec quelle supériorité d'intelligence n'apercevait-il pas, au premier d'abord, le côté véritablement intéressant d'une question ! Combien il se prononçait avec goût et

une profondeur de $7^m,80$. C'est une précaution que je compte bien recommander dans mon testament à ceux qui auront à diriger mon établissement définitif. Pauvres fossoyeurs ! »

sagacité sur le fond et sur la forme des ouvrages qu'on lisait à nos séances ! Les rapports qu'il a écrits sur les mémoires soumis à son examen sont des exemples d'une sage critique et portent le cachet d'un savoir profond. Il réunissait véritablement les qualités les plus essentielles que l'on puisse désirer dans un académicien. Aussi, jouissait-il à tel point de l'estime de ses confrères, que lorsque, plus tard, il fut nommé ambassadeur à Londres, l'Académie lui vota des remerciments unanimes pour tous les services qu'elle en avait reçus, et voulut que ce vote fût consigné dans son procès-verbal ([1]).

Falck parlait et écrivait plusieurs langues avec facilité et même avec élégance ([2]). Ceux qu'il honorait de sa correspondance et de son amitié ont pu juger avec quel heureux choix d'expressions, avec quel goût il s'énonçait sur les questions les plus graves comme sur les objets en apparence les plus frivoles. Ses lettres particulières, comme nous l'avons fait remarquer déjà, sont des modèles en ce genre; on y trouve un tact et une finesse d'esprit qui annoncent quelle aurait été sa supériorité, s'il avait suivi la carrière littéraire, au lieu de s'occuper des affaires politiques.

Les articles sur la philosophie qu'il inséra dans le *Maga-*

([1]) Séance du 8 mai 1824. On lit, dans le procès-verbal de la séance du 31 du même mois : « Son Excellence, dans une entrevue particulière, a prié le secrétaire de manifester à l'Académie combien elle était touchée de ces sentiments (de reconnaissance), et qu'elle ne perdrait jamais ceux qu'elle a voués à la compagnie en général et à chacun de ses membres en particulier. »

([2]) Dans un bal auquel il assistait à Madrid, Falck s'était approché d'une jeune danseuse et avait pris plaisir à causer avec elle. De son côté, la jeune Espagnole avait été frappée de son air distingué, de sa physionomie avantageuse, de ses yeux bleus si expressifs; elle était fort en peine de savoir quel était ce cavalier qui s'exprimait avec tant d'aisance et de grâce. Quand on lui eut dit qu'il était Hollandais, elle crut qu'on s'amusait à ses dépens, bien persuadée qu'un étranger ne pouvait parler l'espagnol d'une manière aussi parfaite. — Ce fait a été rapporté à l'Académie par M. D'Omalius d'Halloy, à l'appui de ce qui est dit dans la notice.

*sin critique* du professeur Van Hemert prouvent qu'il n'était pas seulement écrivain habile et bon observateur, mais qu'il savait descendre encore au fond des choses et étudier les liens mystérieux qui les lient entre elles.

La philosophie de Falck n'était pas purement spéculative; elle dominait toutes ses actions, elle traçait sa règle de conduite : aussi tout, dans sa vie, était parfaitement en harmonie; jamais on ne le voyait en désaccord avec lui-même. Dans la république batave comme sous l'empire, sous le roi Louis comme sous le roi Guillaume, on trouve toujours et avant tout l'homme dévoué à sa patrie, prêt à se sacrifier pour ses intérêts, mais incapable de renoncer à ses convictions personnelles.

Le roi des Pays-Bas lui avait conféré le titre de baron; mais Falck, fidèle à ses anciens principes, ne voulut point faire lever les lettres de noblesse; il était jaloux de conserver son nom tel qu'il avait réussi à l'anoblir lui-même. Ces exemples sont rares. Ce n'était certes point par dédain : il appréciait autant que personne les avantages d'un beau nom, quand il est noblement porté, que ce nom d'ailleurs eût été illustré, ou dans la carrière des armes, ou par une intelligence supérieure, ou par des services rendus à l'État; mais il ne croyait pas devoir recourir à une chambre héraldique pour établir la mesure de son estime; il s'en rapportait volontiers pour cela à son propre discernement: peu d'hommes, sous ce rapport, pouvaient lui être comparés.

Ce n'est pas ici le lieu de se livrer à l'examen détaillé des actes de son administration. Son passage au ministère a laissé, en Belgique, dans le cœur de ceux qui ont su apprécier l'homme d'État et faire la part des difficultés qui l'environnaient, des souvenirs que n'ont effacés ni les luttes d'une opposition devenue nécessaire, ni les déchirements d'une révolution qui en furent la suite. On savait gré à Falck

du bien qui se faisait et de tout le mal qu'il empêchait.

Cette popularité dont il jouissait, même dans les provinces méridionales du royaume, l'influence qu'il exerçait sur ses collègues, la noble indépendance de caractère et d'esprit qui le portait à vouloir rester véritablement ministre, et non un instrument passif et docile, blessèrent de hautes susceptibilités et amenèrent bientôt un désaccord dans le secret duquel le public ne fut guère initié qu'à demi.

Tandis que, parmi les anciens amis politiques de Falck, les uns désiraient qu'il prît, comme ministre, la direction d'un département (celui de la marine), où, comme secrétaire général, il avait, dans sa jeunesse, donné tant de preuves de capacité, les autres l'exhortaient à appliquer son esprit sage, modéré, conciliant, à l'administration de l'intérieur; son éloignement était décidé par une volonté suprême, habituée à tout trancher en dernier ressort. Cependant cette espèce de disgrâce fut déguisée sous la forme d'un brillant exil à Londres.

Déjà dès le mois de novembre 1823, il était parti pour l'Angleterre en qualité d'envoyé extraordinaire, afin d'y reprendre, conjointement avec l'ambassadeur Henri Fagel, les négociations au sujet des Indes. Après avoir conclu et signé le traité de mars 1824, il était revenu à la Haye; mais il en repartit presque aussitôt après pour Londres, comme successeur de Fagel.

Là, dans un monde où il est si difficile de faire sensation, où l'homme le plus imbu d'une haute opinion de soi-même devient nécessairement modeste, tant il y rencontre de supériorités qui s'effacent et se cachent sous les dehors les plus simples, Falck fut bientôt remarqué par les hommes distingués de tous les partis. Les maîtres et les habitués de *Holland-House* [1], ce centre éclairé de tous les esprits d'élite,

[1] Maison de campagne de lord Holland.

ont conservé le plus touchant souvenir des grâces et de l'enjouement de sa conversation, de la sûreté de son commerce, des qualités éminentes de son âme. L'étendue et la variété de ses connaissances, la justesse de ses aperçus politiques, sa manière large et *européenne*, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'envisager les questions, placèrent bientôt ce représentant d'une puissance secondaire au rang des ambassadeurs de premier ordre.

Canning ([1]), qui se connaissait en hommes, devint son ami et disait, en résumant son opinion sur quelques membres du corps diplomatique, ces mots remarquables : « Quand je reçois quelques-uns des ministres étrangers, je parle ; quand je vois M. Falck, j'écoute ! » Ces deux hommes d'État avaient entre eux ce trait de ressemblance que, doués tous deux d'une appréciation vive du ridicule, ils maniaient avec succès l'arme de l'ironie et de la plaisanterie, arme dangereuse pour un ministre et qui blesse aussi souvent l'agresseur que la victime.

La réserve diplomatique de Falck était quelquefois mise à de rudes épreuves, en présence de ces amours-propres robustes, qui, dans l'innocence de leur admiration d'eux-mêmes, étalaient devant lui leur nullité prétentieuse. Il faut plus que de l'esprit pour faire taire son esprit et lui imposer le régime fortifiant ou adoucissant du silence.

Dans toutes les transactions diplomatiques, et elles sont assez nombreuses, qui eurent lieu entre Falck et Canning, ce dernier ministre ne négligea aucune occasion de rendre hommage aux vues libérales et élevées de l'ambassadeur hollandais. Le traité conclu entre eux, relativement aux possessions territoriales et au commerce des Indes orientales, termina heureusement des différends qui avaient plus de deux

([1]) Il avait négocié avec Falck le traité de commerce et d'échange conclu, en mars 1824, entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

siècles de durée, et qui avaient produit parfois une assez grande irritation entre les deux gouvernements. « Grâce aux arrangements à la veille d'être arrêtés, dit Canning, dans une note remarquable qui précéda la signature du traité, le commerce de deux nations sera florissant; elles préserveront, en Asie non moins qu'en Europe cette amitié inviolable qui a toujours subsisté entre elles depuis d'anciens temps; et elles n'auront plus d'autre rivalité que celle de maintenir plus efficacement les principes d'une politique libérale qu'elles proclament aujourd'hui à la face du monde. » Les mêmes principes présidèrent aux conventions de commerce et d'amitié conclues, à Londres, par Falck, en 1827 et 1829, avec les États-Unis du Mexique et la république de Colombie.

Pendant le cours de cette dernière année, Falck profita de quelques mois de congé pour faire un voyage en Italie : il visita Nice et le midi de la France, dans le but apparent de fortifier sa santé. Mais déjà il s'était aperçu avec regret que ses conseils n'étaient plus écoutés; il était convaincu qu'il ne jouissait plus assez de la confiance du roi pour être véritablement utile à Londres.

Les révolutions qui, en 1830, ébranlèrent l'Europe donnèrent à Falck une nouvelle occasion de montrer ce qu'il avait de sagesse, de modération, de prévoyance, dans les moments les plus difficiles.

Dès le jour même qu'éclatèrent, à Bruxelles, les premiers troubles de septembre, Falck ne se fit point illusion sur la portée de ces événements. Il se connaissait en révolutions; il savait qu'un peuple, un fois lancé hardiment dans cette voie, ne s'arrête qu'après la conquête de son indépendance. La séparation parut à ses yeux un fait accompli du jour où, une suspension d'armes étant imposée aux deux partis, les cinq grandes puissances annoncèrent la résolution de re-

manier les traités de 1815 ([1]). Malgré la protestation officielle qu'il déposa contre cet acte entre les mains de la conférence de Londres, on voit, à chaque ligne de cette pièce remarquable, écrite avec cette mesure et cette dignité qu'il donnait à tout ce qui sortait de sa plume, percer le sentiment profond de la nécessité du démembrement de ce royaume que sa main avait contribué à élever ([2]).

Il s'imposa dès lors la tâche périlleuse de réconcilier l'esprit de son souverain avec ce sacrifice et de l'amener à perdre la Belgique au meilleur marché possible. Ici éclata, dit-on, entre le monarque et son ministre, un nouveau désaccord, semblable à celui qui lui avait déjà coûté un portefeuille ; et, malgré l'influence qu'exerçait l'ambassadeur sur les membres de la conférence, malgré la confiance qu'ils avaient en ses lumières et en sa droiture, son rappel de Londres fut décidé, et son départ fit douter un instant de la possibilité de maintenir la paix en Europe.

Falck quitta son ambassade sans aigreur, sans éclat, et en cherchant même à atténuer l'effet que sa retraite avait

([1]) Déjà, dès le 23 novembre 1830, Falck écrivait à son ami Van Zuylen : « Mon cœur éprouve presque chaque jour le besoin de s'exprimer sur nos intérêts avec un esprit hollandais et une langue hollandaise. Ce peu de mots vous feront connaître déjà que je m'en tiens, autant que personne, à la séparation totale. » (*Het Instituut*, page 70, n° 1 : *Mijn hart gevoelt schier dagelijks de behoefte van zich over onze belangen in hollandschen geest en in hollandsche taal uit te storten. Deze weinige woorden zullen u reeds doen kennen dat ik, zoo zeer als iemand, my houde aan de totale afscheiding.*)

([2]) Pendant que la révolution belge était encore dans toute son activité, Falck ne fut pas médiocrement surpris de recevoir la visite de notre ambassadeur, mais une visite de pure courtoisie. Immédiatement après son arrivée à Londres, M. Van de Weyer céda, en effet, au besoin d'aller saluer Falck, non comme envoyé diplomatique, on le conçoit facilement, mais comme simple particulier, et de lui exprimer toute sa reconnaissance pour les témoignages multipliés de bienveillance qu'il en avait reçus à Bruxelles. Cette visite honore à la fois celui qui la faisait et celui qui en était l'objet ; Falck en fut vivement touché ; je tiens cette circonstance de lui-même ; il en a parlé dans le même sens à M. le baron d'Arnim, ministre plénipotentiaire de Prusse.

produit sur l'opinion; c'est que, dans le maniement des affaires, il conservait une liberté d'esprit que n'ont jamais ceux qui songent trop à eux-mêmes, à leur fortune et à leur avenir. Il savait que s'oublier est souvent le moyen le plus sûr de réussir, et qu'en tous cas, c'est le plus noble et le seul digne des hommes qui, comme lui, mettent la grandeur morale au-dessus de toutes les grandeurs humaines. « Tôt ou tard, disait-il, on m'aura compris, on me rendra les moyens d'être utile à mon pays. » La suite des événements prouva qu'il ne se trompait point (1).

Sa nomination de représentant du roi des Pays-Bas à Bruxelles, après la conclusion du traité de paix définitif, fut en quelque sorte la réparation éclatante de la faute qui avait été commise en le rappelant de Londres, en même temps que le gage de la réconciliation des deux peuples.

Cette réconciliation ne pouvait être scellée sous de meilleurs auspices! Aucun choix en effet ne pouvait être plus agréable aux Belges, ni plus avantageux aux intérêts de la Hollande. L'arrivée de Falck à Bruxelles fut un événement dont chacun se félicita, mais dont notre Académie eut particulièrement à s'applaudir.

Immédiatement après son retour, Falck vint reprendre sa place parmi nous (2). Il fut accueilli avec les mêmes témoi-

(1) En 1838, on lui recommanda pour sa santé, les bains d'Ischl, près de Salsbourg; il y alla passer l'été; il fit ensuite un voyage en Autriche et en Hongrie, et ne revint que dans le cours de l'année suivante.

(2) Qu'il me soit permis de reproduire ici le billet par lequel il annonçait sa rentrée; on y trouvera une nouvelle preuve du tour spirituel qu'il savait donner aux moindres choses :

« Tout est jeune dans cette ambassade, excepté son chef. Ainsi, mon cher Quetelet, il vous faudra excuser mes gens, qui n'ont pas su vous engager à attendre, pendant quatre ou cinq minutes, la fin de mon entretien avec le docteur Seutin; de mon côté, je vous pardonne de ne pas savoir soumettre au contrôle que vous exercez sur tant d'étoiles, celle qui préside à notre heureuse rencontre. Nous nous rencontrerons cependant après demain, à midi, car je compte me rendre à la séance de l'Académie, à moins que vous ne me fassiez savoir quelque chose

gnages d'estime et d'affection, bien qu'après quatorze années d'absence, il ne retrouvât plus qu'un petit nombre de ses anciens confrères et amis.

Le plaisir de se revoir fut tempéré par de tristes réflexions: nos anciens rangs étaient bien éclaircis, et lui-même portait des traces visibles de douleurs physiques qui n'avaient fait que s'aggraver. Cependant son esprit si supérieur, son moral si ferme n'avaient rien souffert de ces rudes atteintes. Il semblait, à l'entendre, qu'il n'eût point cessé d'assister à nos séances académiques; non-seulement il avait conservé cette même activité d'intelligence, mais il était au courant de tous nos travaux.

Après son retour d'Angleterre et du fond de sa retraite près de la Haye, il tournait souvent ses regards vers nos provinces, où il avait laissé tant d'amis et de si beaux souvenirs. « Quoique retiré à la campagne, m'écrivait-il, et menant une vie d'ermite, je ne me souviens pas moins que j'ai des voisins, et je reste même passablement curieux de savoir ce qui se fait chez eux (¹). »

Il ne s'informait pas avec moins d'intérêt du sort des uni-

qui me détourne de ce projet. Je l'ai communiqué au duc D'Ursel dans l'espoir de l'entraîner dans mon orbite, ou, pour parler avec plus de modestie, afin de vous faire apparaître une étoile double, quoique d'une seule couleur ou à peu près.

» *Jeudi soir.*

» Mille amitiés,

» FALCK. »

(¹) Retiré dans l'habitation *'t Huis ter noot*, petite campagne près de la Haye, Falck profita de ses loisirs pour reprendre plus activement ses études littéraires. Il s'y occupa aussi des sciences et surtout de l'astronomie. Il avait invité M. Lobatto à l'aider dans cette dernière étude, qui lui avait toujours présenté un puissant attrait. Plus tard, pendant son séjour à Bruxelles, il continuait à se tenir au courant des travaux astronomiques, et faisait de fréquentes visites à l'observatoire; tandis que, d'une autre part, il se délassait avec l'un de nos confrères, M. Bernard, en relisant les anciens auteurs grecs, qui avaient fait le charme de toute sa vie. Le goût des études sérieuses, si rares aujourd'hui chez nos hommes d'État, formait un des traits les plus caractéristiques des grands hommes de l'antiquité.

versités et de l'état de notre enseignement en général [1]. Il connaissait personnellement les professeurs les plus habiles, les savants et les littérateurs les plus distingués, et il aimait à rester dans la confidence de leurs travaux. S'il est vrai qu'on s'attache aux autres par les services qu'on leur a rendus, on concevra facilement la curiosité que manifestait notre confrère, et on s'expliquera comment il se trouvait en général plus instruit de l'état et des besoins de nos universités que les ministres mêmes qui lui succédaient dans le poste qu'il avait occupé avec tant de distinction.

Au moment où s'agitait, dans l'ancien royaume des Pays-Bas, la grande question de la réforme de l'enseignement, question délicate qui mit aux prises tant d'opinions, tant de passions et tant d'intérêts divers, Falck, qui avait pris la plus grande part au plan primitif d'organisation, et qui en avait suivi les développements avec une sollicitude vraiment paternelle, ne put rester étranger à la lutte qui s'était engagée. Il y avait lutte en effet, dans une question en apparence purement scientifique, mais à laquelle venaient se rattacher plusieurs difficultés politiques très-irritantes, surtout celle relative à la liberté de l'enseignement. Le gouvernement, avec un empressement louable, quoique peu réfléchi, avait provoqué

[1] Falck avait posé la première pierre du magnifique édifice de l'Université de Gand. Dans le banquet qui avait suivi cette cérémonie, il s'était écrié en buvant à la future prospérité du nouvel établissement : *Esto perpetua!* Ces vœux seront-ils exaucés? Je sais qu'il s'imposa une véritable privation en n'assistant pas à la fête jubilaire qui fut célébrée pour la vingt-cinquième année d'existence de l'Université. Son esprit de modération et sa position délicate à Bruxelles lui en faisaient un devoir à cette époque.

C'est encore pendant la fête de l'inauguration de l'Université, sous le règne de Guillaume I[er], que Falck, pour relever cette solennité et pour donner à la ville un témoignage de bienveillance, dit avec autant de tact que d'à-propos : « Je vous annonce que le Roi, protecteur des sciences et des arts, veut aussi encourager l'industrie et créer des expositions publiques, et que la première doit avoir lieu à Gand. » Je tiens ces renseignements de M. Cornelissen, que Falck comptait parmi ses amis.

une enquête générale sur les vices de l'organisation existante; il avait fait un appel à tout le monde, hormis, semble-t-il, à l'homme qu'il aurait dû consulter le premier. Falck se trouvait alors à Londres : il donna, encore dans cette circonstance, un exemple d'une rare modération. « Quelle besogne! m'écrivait-il en faisant allusion aux travaux de la commission du haut enseignement, veuillez m'en dire quelque chose, et croyez que, quel que soit le résultat auquel vous aurez concouru, l'ancien ministre de l'instruction publique n'en persévérera pas moins dans les sentiments qu'il vous a depuis longtemps voués (¹).

Il est difficile que des établissements prospèrent quand on remet constamment en doute la question de leur existence et la stabilité de chacun des rouages dont la machine se compose. Les inquiétudes de ceux qui doivent les faire valoir, les changements brusques, les pertes continuelles de forces vives, amènent à la longue la destruction des choses qui avaient le plus de chances de durée.

Ce qui portait tous les cœurs vers Falck, c'était la confiance intime qu'on avait en ses sentiments de justice. Combien de personnes calomniées ou dont la conduite avait été présentée sous un faux jour, ont eu à s'applaudir d'être venues se justifier auprès de lui; combien d'autres lui doivent de la reconnaissance pour avoir été tirées de la foule et pour avoir obtenu un rang distingué dans la société. Dès qu'il soupçonnait une injustice, une enquête était ordonnée, et souvent il la faisait lui-même, avec sévérité mais avec bienveillance; dès qu'il entrevoyait un talent naissant, il cherchait à lui faciliter les moyens de se produire; il devenait pour ainsi dire son protecteur naturel.

La protection de bien des personnages en place est un vé-

(¹) 10 octobre 1828. Je faisais partie de cette même commission, chargée de revoir les règlements sur l'enseignement supérieur.

ritable fardeau que l'homme d'honneur ne supporte qu'avec dégoût; la sienne était d'autant plus flatteuse qu'elle était réfléchie et servait ordinairement de premier degré à son affection. Je me trouvais du nombre de ceux qui ont été assez heureux pour en faire l'expérience ; et si j'en parle ici, ce n'est point par un sentiment d'orgueil personnel, qui serait d'ailleurs bien légitime, mais parce que j'ai naturellement l'occasion de montrer jusqu'où allait sa persévérance quand il avait arrêté l'établissement d'une chose utile. J'étais bien jeune lorsque j'eus le bonheur de fixer son attention ; et, sans autre titre, sans avoir jamais vu d'observatoire, j'osai lui parler d'en fonder un à Bruxelles. Mon inexpérience ne me permit pas même d'apprécier ce qu'il y avait de téméraire dans ma demande. Cependant Falck eut la bonté de m'écouter, de se faire expliquer les avantages qui pouvaient résulter d'un pareil établissement pour les sciences en général et pour le pays en particulier, et il m'engagea à venir lui en parler encore.

Peu de temps après, il m'envoya à l'étranger pour me faciliter les moyens de m'initier à la pratique de l'astronomie ; mais j'eus le chagrin d'apprendre à mon retour que j'allais perdre mon seul appui. Je me trompais; je ne connaissais pas encore jusqu'où allait sa bienveillance. Il me fit connaître lui-même qu'il avait veillé à tout et que son absence n'apporterait aucune entrave aux projets arrêtés ([1]). Et, en effet, au milieu même de nos crises politiques, ses regards se tournaient encore avec inquiétude vers cet observatoire, objet de tous ses soins, dont les murs à peine élevés étaient menacés de tant de dangers. Si l'observatoire

([1]) M. Van Ewyck, administrateur de l'instruction publique, sous Falck et sous Van Gobbelschroy, son successeur au ministère, contribua puissamment à la construction de l'observatoire et à faire doter l'établissement des instruments les plus précieux.

a pu, dès sa naissance, produire quelques fruits utiles, c'est à lui qu'il faut en savoir gré. C'est lui qui en a conçu la pensée, et cette pensée l'occupait encore à ses derniers instants. Peu de jours avant sa mort, il me donna son portrait au bas duquel il avait écrit ces mots : « Témoignage d'une amitié plus ancienne que l'observatoire.... Je devrais ajouter, et surtout plus solide que l'observatoire, » dit-il en souriant et en faisant allusion à l'état de délabrement dans lequel la ville avait laissé tomber le bâtiment.

Ce fut pour lui une véritable privation, lorsque, dans les derniers temps de sa maladie, ses souffrances ne lui permirent plus d'assister à nos séances académiques. Le désir de savoir et d'apprendre ne l'a jamais quitté, pas même dans les instants de sa vie où il semblait le plus chargé de travaux. Il se tenait au courant de tous les genres de progrès, se faisait rendre compte des découvertes scientifiques et cherchait à en mesurer la portée.

Il était trop observateur pour ne pas sentir les approches de sa fin, et il avait l'esprit trop élevé, trop ferme pour craindre ce dernier instant. Cependant, quel que fût son stoïcisme, la vie n'était pas un bien qu'il dut quitter sans regrets. Sa séparation d'une épouse qui avait répandu tant de charme sur son existence, et de tant d'amis dévoués, pouvait ébranler cette âme si noble et si bienveillante. Aussi ses nuits, me disait-il, étaient-elles agitées par des pensées tristes; mais il avait devant lui, pour se consoler, le tableau d'une vie pure et sans tache; et, prêt à franchir le seuil de l'éternité, il pouvait avec orgueil jeter un dernier regard sur cette série non interrompue de belles actions qui ont marqué son passage sur cette terre.

Falck s'éteignit le 16 mars 1843, à l'âge de soixante-six ans. Son corps fut transporté à Utrecht, pour être déposé dans le caveau de sa famille. La translation se fit avec une

solennité qui montrait assez que la Belgique, en honorant le représentant d'une nation amie, voulait témoigner en même temps sa reconnaissance à l'homme d'État qui lui appartenait en quelque sorte par tout le bien qu'il lui avait fait. Certes, dans sa patrie, notre illustre confrère n'a pu être l'objet de plus touchants regrets, ni d'une douleur plus universelle.

Falck est en quelque sorte la personnification de toute une grande époque de l'histoire de Hollande. Après avoir le plus contribué à l'affranchissement de son pays, il sut faire adopter le plan de réunion des deux peuples belge et hollandais; dès lors toutes ses actions, toute sa prudence, toute son énergie furent employées à soutenir cet édifice encore frêle et constamment ébranlé par des maladresses, jusqu'au jour où il fut bouleversé de fond en comble, quand la main qui formait son plus ferme appui n'y était plus; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que Falck fut appelé à présider aux arrangements qui suivirent cette grande catastrophe. Il rendit encore ce dernier service à sa patrie et parut n'attendre, pour descendre au tombeau, que la signature du dernier acte qui signale cette période remarquable [1].

Les services que Falck a rendus peuvent être sentis, mais non appréciés dans toute leur étendue : cette tâche est réservée à la postérité. Les contemporains sont trop près des événements; ils en connaissent trop peu les ressorts

[1] « Quand le traité du 5 novembre 1842 fut conclu, il exprima vivement son désir de le voir accepter par les chambres législatives. Il écrivit à ses amis en Hollande : « Puissent vos amis et les miens s'en tenir, dans cette circonstance, au » *fortiter occupa portum!* Moi, du moins, je ne veux plus me rembarquer sur » l'océan, où nous avons été ballottés déjà depuis tant d'années, et si cela arrive » malheureusement : *O! navis, referent in mare te novi fluctus*, assignez-moi » d'avance le rôle de passager. Aussi bien, je suis trop vieux et trop faible pour les voyages à *l'aventure*. Qu'on se le dise, adieu. » (Traduit du recueil *Het Instituut*, page 70.)

secrets pour être des juges tout à fait compétents. Les hommes d'État sont un peu comme les médailles : ils ne sont estimés et appréciés qu'après avoir passé quelques siècles sous terre.

---

## D.-J. VAN EWYCK VAN OOSBROEK EN DE BILT (1).

---

Je n'ai point à juger ici les événements qui amenèrent la séparation politique de nos provinces d'avec celles de la Hollande; je n'ai à m'occuper que de nos relations scientifiques et littéraires et, sous ce rapport, il ne peut exister de dissentiment ni d'antagonisme. J'ai cherché à rappeler précédemment tout ce que nous devons à la bienveillance de Falck et aux vues éclairés de cet homme d'État : je chercherai à rappeler aussi les soins avec lesquels Van Ewyck continua à réaliser ses projets, quand ce ministre éclairé quitta la Belgique pour passer à la cour de Londres.

Van Ewyck avait fait de brillantes études à Utrecht, sa ville natale; il y avait acquis successivement, en 1809 et en 1810, le titre de *artium liberalium magister et philosophiæ doctor*, et, de plus, le titre de docteur en droit. Il n'avait que vingt-trois ans, mais cette précocité, qui n'est pas toujours un indice de supériorité, s'alliait chez lui à une grande rectitude de jugement et à une instruction aussi solide que variée. Les différents opuscules publiés avant son

(1) Né à Utrecht, le 13 novembre 1786; il y est mort, le 15 décembre 1858.

entrée dans l'administration témoignent en effet de l'attraction qu'exerçaient sur son esprit les belles-lettres et la philosophie. Il avait été nommé, en 1811, commis greffier au tribunal de première instance d'Utrecht; en 1814, il obtint la place de greffier de la Cour de justice, et, en 1815, il devint secrétaire des curateurs de l'Université. Il avait été revêtu, en même temps, des fonctions militaires d'adjudant dans l'arme de la *schutterij*. Ces changements rapides dans ses fonctions sembleraient annoncer une instabilité de caractère que Van Ewyck était cependant bien loin d'avoir. On le trouve en effet, dans la suite, rigoureusement attaché aux emplois qui lui étaient confiés; et il semblait fuir, plutôt que rechercher, des honneurs pour lesquels il marquait un éloignement instinctif.

Dès la fondation du royaume nouveau, rien n'avait été négligé dans nos provinces pour les mettre, sous le rapport des lumières, au même rang que les provinces du Nord. Trois universités avaient été établies, et l'enseignement supérieur avait été organisé sur le même pied que dans la partie septentrionale du royaume. Van Ewyck prit une part notable à cette organisation. Notre Académie, supprimée pendant le règne précédent, avait pu reprendre également ses travaux et s'était relevée dès l'année 1816. Elle était, pour le Midi, ce qu'était dans le Nord l'Institut néerlandais. En même temps, un observatoire nouveau, plus riche et mieux doté pour la science que les observatoires du Nord, s'était élevé dans nos provinces. La Belgique put donc se mettre d'emblée au niveau de la Hollande pour tout ce qui touchait aux sciences et aux lettres.

Les premiers commencements de notre Académie laissèrent toutefois beaucoup à désirer : la plupart des membres habitaient les provinces septentrionales; d'autres étaient disséminés dans nos principales villes; mais, privés des

moyens rapides de transport qui existent aujourd'hui, ils ne pouvaient assister régulièrement aux séances. L'activité éclairée de Falck, celle du respectable commandeur de Nieuport et de plusieurs autres membres, firent cependant qu'on reconnut la marche qu'il convenait de suivre. On comprit fort bien qu'il s'agissait moins de travaux particuliers que de l'exécution de grandes entreprises, devant lesquelles pouvait reculer la persévérance d'un seul homme. C'est alors qu'on posa les premiers jalons des routes scientifiques qu'il importait de parcourir et de féconder. L'Académie ne travailla pas avec moins d'activité dans le domaine des lettres, particulièrement pour tout ce qui se rattache à l'histoire du pays et à la publication de nos anciennes archives inédites. Elle se livra avec un dévouement sans égal, et qui ne s'est pas encore ralenti, à exhumer et à publier les documents inédits qui méritaient de fixer l'attention, et à vérifier les points historiques qui pouvaient inspirer quelque doute.

Le gouvernement avait à intervenir dans tous ces travaux, car il avait à pourvoir aux moyens d'en faciliter l'exécution. Chacun des membres de l'Académie sentait parfaitement les services rendus par Falck, non-seulement comme littérateur éclairé, mais encore comme premier ministre de l'État. On appréciait également les soins de son secrétaire général, Van Ewyck, homme versé à la fois dans la connaissance des lettres et des sciences les plus usuelles. On recourait souvent à lui dans l'intérêt de l'Académie et l'on avait toujours à se louer de son intelligent appui.

Van Ewyck avait été appelé, en 1817, au secrétariat général du ministère de l'intérieur par Repelaer Van Driel; l'année suivante, il fut attaché à Falck et continua sous cet homme d'État à remplir les mêmes fonctions; enfin, après le départ du ministre pour l'Angleterre, en 1824, il fut nommé administrateur de l'instruction publique.

Ses brillantes études, ses goûts, son activité le désignaient en quelque sorte pour occuper ce nouveau poste; il le remplit avec zèle et s'attacha à aider notre Académie dans toutes ses relations, dans tous ses travaux. Ce corps voulut lui montrer, de son côté, le prix qu'il attachait à ses lumières, et, le 4 février 1826, il lui conféra le titre de membre honoraire de la compagnie.

Van Ewyck prit le plus grand intérêt aux travaux déjà commencés; il seconda la publication de ceux qui se présentaient encore et qui, par leur importance, étaient véritablement académiques; il facilita l'élaboration de la carte géologique du royaume, en la faisant encourager par le gouvernement; il créa dans chaque province une commission de statistique, en les subordonnant toutes à une commission générale, établie près du ministère de l'intérieur. L'organisation en était à peu près la même que celle qui fut arrêtée onze ans après par M. Liedts, mais elle n'en avait pas la solidité [1]. Il adopta les plans d'une météorologie et d'une physique du globe pour nos provinces, dont l'exécution ne put avoir lieu qu'après la révolution de 1830. C'est alors aussi qu'on vit se former la commission des manuscrits, qui, plus tard, fut resserrée dans ses limites naturelles et rentra dans le sein de l'Académie.

Enfin, comme administrateur de l'enseignement public, il provoqua un travail scientifique de la plus haute importance : le *Rapport de la commission chargée de revoir les principaux règlements organiques de l'enseignement supérieur* [2]. La commission commença ses travaux en 1828

(1) Voyez plus haut, pages 89 et 548.

(2) *Rapport der commissie, bijeengeroepen door koninglijk besluit van 13 april 1828 ter raadpleging over sommige punten betreffende het hooger onderwijs,* 1 vol. in-fol. 392 pages, à la Haye, imprimerie de l'Etat, 1830. Les membres étaient : Röell, président, J. Ackersdyck, Ch. de Brouckere, O. Le Clercq, D'Escury Van Heinenoord, Van Wickevoort-Crommelin, Donker-Curtius-

et les termina dans le cours de l'année suivante; ils furent imprimés en 1830, pendant l'année même de la révolution belge, de sorte qu'ils ne furent que d'un faible secours.

Le gouvernement, en demandant cet examen, n'avait en vue que le bien; mais la trop grande publicité qu'il lui donna conduisit les choses plus loin qu'il ne le voulait : chacun crut devoir publier ses idées; plus de quatre-vingts mémoires furent imprimés aux frais de l'État, et distribués aux membres de la commission. L'attention, qui d'abord ne s'était portée que sur le mode d'enseignement, s'étendit bientôt sur toutes les questions administratives; et les résultats de cette espèce d'enquête furent loin d'être favorables au gouvernement.

La commission, nommée par le Roi, fut profondément divisée dès le commencement de ses opérations et se sépara en deux partis : l'un soutenant le système d'isolement, qui mettait l'enseignement entre les mains de l'État, et l'autre, numériquement plus faible, demandant une liberté plus en harmonie avec nos institutions. En dehors de la commission, le parti catholique, que le gouvernement craignait avec excès pour nos provinces, rendit tout accommodement impossible. D'une autre part, le gouvernement avait eu la maladresse de se séparer du parti libéral; quelques procès avaient été intentés et irritaient le peuple. C'est alors que les deux partis belges qui, jusque-là, avaient été opposés l'un à l'autre, finirent par se réunir, sauf à s'expliquer, après avoir renversé un pouvoir qu'ils regardaient comme leur ennemi commun. C'est dans cet état de choses qu'éclata la révolution de 1830 et que plusieurs des libéraux qui, sept ou huit ans plus tôt, s'étaient ralliés au gouvernement, s'en séparèrent entièrement pour lui livrer la guerre la plus rude.

**Van Thienhoven, Dotrenge, J.-L.-W. De Geer, K.-B. De Keverberg, Van Pabst tot Bingerden, A. Quetelet, J.-F.-L. Schröder, A.-G.-A. Van Rappart, secrétaire.**

Il est inutile de rappeler ici les événements de cette époque: la révolution en éclatant produisit ses effets politiques, sans pénétrer dans l'intérieur de l'Académie : les plus ardents comme les plus timides de cette assemblée sentirent qu'ils couvraient de leur honneur ceux qu'ils nommaient leurs confrères. On remplaça temporairement par des *correspondants*, qui n'avaient point existé jusque-là, les membres absents que la révolution retenait loin de l'Académie; mais ce ne fut qu'en 1845 que la compagnie prit une forme nouvelle et que les membres étrangers reçurent le titre de membres honoraires, en conservant les mêmes droits qu'ils avaient précédemment.

Van Ewyck s'était retiré à la suite des événements de 1830; et, après la suppression des administrateurs généraux, il avait reçu, en Hollande, le titre de *conseiller aviseur*. Ce nouveau poste n'équivalait point à celui qu'il venait de quitter; aussi, en 1832, fut-il chargé du gouvernement de la province de Drenthe. Il passa, huit ans après, en la même qualité dans une province plus importante, celle de la Hollande septentrionale. Cette nomination coïncidait avec l'obtention du titre de conseiller d'État. Van Ewyck remplit honorablement ces importantes fonctions jusqu'en 1855; à cette époque, une maladie dont il fut accablé le força de songer au repos. Il demanda sa retraite et l'obtint en même temps que sa nomination de ministre d'État, distinction qu'il avait bien méritée par ses longs et honorables services.

Van Ewyck avait su mériter d'autres distinctions non moins honorables : il avait été nommé commandeur du Lion néerlandais, grand officier de la Légion d'honneur de France, et grand-croix de l'ordre de la Couronne de chêne. Il appartenait aussi à la plupart des corps savants de la Belgique et de la Hollande. Jusqu'en 1857, il était resté curateur de l'Université de Leyde; mais, à cette époque, en rentrant dans

sa ville natale, il fut immédiatement nommé président des curateurs de l'Université d'Utrecht.

Cet homme de bien mourut presque subitement le 13 décembre 1858 ; sa mort fut une perte vivement sentie par tous ceux qui l'avaient connu et avaient pu apprécier ses mérites.

---

## LE BARON DE KEVERBERG DE KESSEL.

Le baron Charles-Louis-Guillaume-Joseph de Keverberg était né en 1763, au château d'Aldengoor, commune de Halen, faisant partie de la principauté de Liége et aujourd'hui partie intégrante du duché de Limbourg [1]. Ses premières années, livrées à des études plus sérieuses que celles qui occupaient alors les jeunes gens de son rang, n'offrent cependant rien de remarquable. Quand il parvint à l'âge où l'on abandonne les livres pour s'informer un peu de ce qui se passe autour de soi, le jeune baron eut la curiosité de parcourir la Belgique, et, pour la visiter avec fruit, il ne crut pouvoir mieux faire que de voyager sous les auspices d'un homme de sens et d'expérience. Il s'adressa donc à notre confrère, le conseiller de Burtin ; mais ils eurent à peine commencé à faire route ensemble, que plusieurs scènes plus ou moins fâcheuses firent faire à notre jeune voyageur de sérieuses réflexions sur les bizarreries du Mentor qu'il s'était choisi ; et ces réflexions eurent pour résultat leur séparation immédiate.

Les goûts et les études du baron de Keverberg le portaient

[1] Le baron de Keverberg mourut à la Haye, le 30 novembre 1841.

de préférence vers les affaires publiques. En 1790, au sortir de l'université, il prit part à l'administration de la Gueldre, et, plus tard, il fut successivement nommé membre du conseil général du ci-devant département de la Meuse-Inférieure, avec les fonctions par intérim de maire de la commune de Haleu; puis sous-préfet de l'arrondissement de Clèves, poste qu'il occupa pendant sept ans; puis enfin, préfet du département anséatique de l'Ems-Supérieur, dont Osnabruck était le chef-lieu (1811 à 1813) [1].

Il se trouvait évidemment en bonne voie, et tout semblait lui annoncer un brillant avenir, quand eurent lieu les désastres de 1814 et la chute du grand empire qui ensevelit tant de fortunes sous ses débris. Cependant le baron de Keverberg n'eut pas à se plaindre des suites de ce grand revers, qui le laissa au même degré de l'échelle administrative. Après l'organisation du royaume des Pays-Bas, il fut en effet nommé, en 1815, gouverneur de la province d'Anvers [2]; puis, en 1817, gouverneur de la Flandre orientale.

Ces deux nominations successives dans deux de nos provinces, où l'on s'occupe avec le plus d'ardeur de la culture des lettres et des beaux-arts, convenaient parfaitement aux goûts de notre confrère, qui aimait à se délasser par le commerce des Muses. Déjà, dès l'organisation de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il avait été compris, par l'arrêté royal du 3 juillet 1816, au nombre de ses membres honoraires, et il n'était pas des moins assidus à ses séances. Il avait été nommé également, à cette époque, curateur de l'Université de Gand, titre alors très-recherché et qui était

[1] La plupart des dates citées ici se trouvent dans l'ouvrage *Du royaume des Pays-Bas, etc.*, et sur le revers d'un portrait que le baron de Keverberg a distribué à ses amis en 1840.

[2] Il s'était fait connaître, en 1815, par des observations sur le projet de loi fondamentale, qui fixèrent dès lors sur lui l'attention du gouvernement.

un nouvel hommage rendu à son goût éclairé pour les sciences et les lettres.

C'est pendant son gouvernement de la Flandre orientale que le baron de Keverberg publia son ***Essai sur l'indigence*** dans cette province, ouvrage devenu rare et qui reçut alors un accueil justement mérité. L'auteur y fait preuve d'un esprit judicieux, et en même temps d'une philanthropie éclairée n'ayant rien de commun avec celle qui est à l'ordre du jour et qui, par un zèle outré, tend le plus souvent à jeter dans la société des perturbations plus grandes que celles auxquelles elle voudrait remédier. « Diminuer le nombre des indigents en les mettant, autant que possible, dans la position de ***pouvoir*** et de ***devoir*** subvenir à leurs propres besoins, » telle était l'idée qu'il s'agissait de réaliser. En traitant cette question, l'auteur était véritablement sur son terrain.

Il fut peut-être moins bien inspiré dans la composition de son roman historique intitulé : ***Ursula, princesse britannique***. Cet ouvrage, écrit d'après une ancienne légende, avait surtout pour objet la description, ou, comme on est convenu de le dire aujourd'hui, l'illustration de la fameuse châsse de sainte Ursule, chef-d'œuvre de Hemling, que l'on conserve à l'hôpital de Bruges et pour lequel l'artiste l'avait, dit-on, exécutée en témoignage de reconnaissance et à la suite d'une longue maladie.

Les travaux administratifs et les recherches d'économie politique rentraient mieux dans les connaissances et les habitudes du baron de Keverberg que les ouvrages purement littéraires. C'est encore pendant son gouvernement de la Flandre orientale, qu'il chercha à réunir les éléments d'une statistique détaillée sur cette province intéressante. Afin de s'entourer du plus de lumières possible, il créa une commission locale de statistique qui se subdivisait en plusieurs

sections. Le plan qu'il avait conçu était trop vaste pour pouvoir être exécuté avantageusement : il exigeait le concours d'un trop grand nombre d'hommes pour qu'ils pussent être également à la hauteur de leur mission. C'est ordinairement là l'écueil des commissions administratives. Il semble que le zèle et le désir de bien faire soient en raison inverse du nombre des individus qui sont appelés à exécuter un grand travail. Chacun fait porter sur son voisin le peu de responsabilité dont il est chargé, et il se trouve, en définitive, que la charge ne porte sur rien. Du reste, il ne paraît pas que la nouvelle commission statistique eût même commencé ses travaux, lorsqu'en 1819, le baron de Keverberg fut appelé au conseil d'État, et se vit ainsi dans la nécessité d'abandonner la province pour suivre alternativement le gouvernement à Bruxelles et à la Haye. Peut-être est-ce à cette circonstance qu'il fait allusion, lorsqu'en parlant de sa nomination au conseil d'État, il dit, dans son ouvrage ***Du Royaume des Pays-Bas*** [1] : « Les personnes qui ont été à la tête d'une grande administration savent ce que c'est que de quitter un ressort d'action au moment où, après l'avoir étudié, on est parvenu à le connaître, où des relations de confiance réciproque viennent seulement de s'établir entre le fonctionnaire et ses administrés, où, après avoir longtemps *voulu le bien*, on se sent enfin à même *de le faire*. »

La question des colonies pour la répression de la mendicité occupait alors les économistes, et les établissements de cette nature, créés dans le royaume, étaient visités avec toute cette activité, avec toute cette ardeur que l'on a reportées depuis sur les prisons. Ils avaient fait naître, surtout à l'étranger, de nombreux écrits, où les erreurs les plus grossières n'étaient pas épargnées. Notre confrère crut qu'il

[1] Note de la préface, page v.

47

pouvait être utile de rectifier les idées sur leur véritable nature et sur l'esprit qui avait présidé à leur formation. Il préparait donc un ouvrage sur ce sujet, quand il eut connaissance que le général Van den Bosch, l'un des fondateurs de la Société de bienfaisance et l'auteur du projet de colonisation, venait d'achever un mémoire sur la colonie de Frédériks-Oord. Ce mémoire écrit en hollandais était encore en manuscrit, et il fut obligeamment communiqué au baron de Keverberg, qui le traduisit en français et le publia en 1821 [1], en y ajoutant une préface intéressante qui forme à peu près la moitié de l'ouvrage [2].

Notre confrère eut, dans le conseil d'État, des occasions nombreuses de porter ses vues philanthropiques sur plusieurs questions de l'économie sociale. Ses recherches, qu'il avait toujours soin de baser sur des documents statistiques, le portèrent à rédiger, pour son usage, des écrits qui étaient

[1] *De la Colonie de Frédérika-Oort*, in-8°, chez Houdin, à Gand.

[2] C'est dans les termes suivants qu'il rend compte des efforts faits par les membres de la Société de bienfaisance et des résultats obtenus en 1821 : « Leur but n'est point d'appliquer des palliatifs au mal qu'ils se proposent de combattre. Ils ne visent à rien moins qu'à l'extirper radicalement du sein de leur pays natal. Les moyens qu'ils ont choisis, à cet effet, consistent dans les richesses que la terre recèle dans ses entrailles et dans les ressources que la main de l'homme sait tirer en quelque sorte du néant. Beaucoup de trésors sont encore enfouis dans nos immenses bruyères, il ne s'agit que de les exploiter. La société en a mis une partie à la portée de l'indigence et lui en a assuré la possession. Dans son système, la culture de nos terres vagues et vaines est destinée à occuper et à nourrir les hommes valides et vigoureux qui n'ont pas de moyens de subsistance. Mais les femmes et les enfants, auxquels la nature a départi une moindre portion de forces, ont les mêmes droits à conserver leur existence. Ils doivent à leur tour les faire valoir eux-mêmes en se dévouant à un travail productif. La société leur en fournit les moyens. Elle les appelle à filer et à tisser le lin et la laine.

» C'est ainsi que, par ses soins, *six cents arpents* (de 85 ¹/₅ ares) de landes stériles ont été défrichés en moins de deux ans, et que, dans le même espace de temps, *deux cents maisons* commodes et solidement bâties se sont élevées comme par enchantement dans un désert. Près de *quinze cents individus*, jadis faiblement secourus dans leur profonde misère par la charité publique, y trouvèrent ensuite des asiles, un état laborieux mais productif, une existence honnête et indépendante. »

des espèces de traités sur la matière. Il fut conduit ainsi à s'occuper successivement de la question des enfants trouvés, des établissements de bienfaisance, des détenus dans les dépôts de mendicité et dans les prisons, etc. Ce sont ces différents documents manuscrits qu'il a bien voulu me confier pour la rédaction de mes ***Recherches sur la population, les naissances, les décès, les prisons***, etc., *dans le royaume des **Pays-Bas*** [1]; et il enrichit cet écrit des notes qu'il y ajouta : c'est le seul travail que ses occupations administratives lui aient permis d'insérer dans les recueils de notre Académie.

Il a résumé lui-même, de la manière suivante, ses idées sur la protection que le gouvernement doit aux classes souffrantes de la société :

« La charité est une vertu religieuse, humaine, mais surtout sociale.

» La société est essentiellement intéressée au bien-être de tous les membres dont elle se compose. Sous ce rapport, elle a des obligations particulières à remplir envers les malheureux; il serait barbare et impolitique d'y manquer.

» La charité, considérée comme vertu sociale, a cependant ses bornes, que le gouvernement doit bien se garder d'outre-passer. Il ne doit à l'homme qui, par ses propres soins, peut se procurer des moyens de subsistance, que la part qui lui revient de droit à la justice commune et à la protection universelle. Son devoir envers l'humanité souffrante semble pouvoir être résumé en quatre règles : 1° procurer du travail à la population ouvrière, lorsque, d'ailleurs, elle est dans l'impossibilité d'en trouver; 2° ouvrir des asiles à l'enfance, à la vieillesse, aux infirmités, lorsqu'il n'est

(1) Voyez tome IV des *Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. Ces recherches ont été publiées avec des additions, sous format in-8°, en 1828, chez Tarlier, à Bruxelles.

pas suffisamment pourvu à leurs besoins ; 3° protéger et surveiller les fondations pieuses consacrées par les communes et les particuliers au soulagement de la misère; enfin 4° diriger, autant que possible, la bienfaisance publique, de manière à ce qu'elle tourne à l'amélioration morale de ceux qui y participent ([1]). »

En 1828, un arrêté royal créa une commission spéciale chargée de la révision des arrêtés sur l'enseignement supérieur. Cette commission, réunie sous la présidence de M. Röell, ministre d'État, se composait en partie de conseillers d'État, de députés et de professeurs ([2]). En même temps un appel fut fait aux divers conseils académiques, aux professeurs individuellement et en général à toutes les personnes éclairées, en les invitant à émettre leur avis sur les questions importantes qui étaient soumises à l'examen de la commission. J'ai dit importantes, puisqu'on remettait en doute l'existence des six universités du royaume, et qu'il s'agissait d'aborder, entre autres questions, celle de la liberté de l'enseignement, qui était si grave que la Belgique, plus tard, en fit la matière d'un de ses principaux *griefs*.

Le baron de Keverberg porta, dans les discussions de cette assemblée, comme dans ses rapports au conseil d'État, une grande indépendance de caractère et des vues éclairées. Il faisait partie du petit nombre de membres qui auraient voulu voir donner plus de liberté à l'enseignement, sans désirer cependant qu'on pût en dire comme Pascal de l'infini, que son centre est partout et sa circonférence nulle part ([3]). Il

([1]) *Du Royaume des Pays-Bas*, tome I, 1re liv., p. 215.

([2]) Voyez plus haut, page 730.

([3]) Nous le laisserons parler lui-même : « Le principe de l'émancipation de l'enseignement avait trouvé peu de défenseurs dans une commission que le roi avait nommée, en 1828, pour la révision du régime de l'instruction supérieure. J'eus l'honneur de faire partie de cette commission. Des treize membres dont elle se composait, neuf se déclarèrent formellement contre ce principe, et la faible

soutint avec ardeur l'utilité de l'emploi des langues modernes dans l'enseignement supérieur, à l'exclusion de la langue latine, dont on se servait généralement dans les leçons. Il était aussi partisan déclaré de l'enseignement industriel dans les écoles moyennes, et voulait que les jeunes gens pussent y trouver les facilités nécessaires pour acquérir les notions immédiatement appliquables à leurs besoins. Enfin, il partageait l'opinion de plusieurs de ses collègues des provinces méridionales [1], au sujet du nombre des universités qu'il aurait désiré de voir restreindre [2], pour former, du moins dans nos provinces, une seule et grande université qui pût rivaliser de splendeur avec les plus beaux établissements de ce genre que nous présentent nos voisins [3].

J'ai insisté sur la part prise par M. le baron de Keverberg aux travaux de la commission d'enseignement supérieur, pour qu'on pût se faire une idée plus juste de sa position au moment où éclata la révolution de 1830. Il était sincèrement attaché au roi, et quand il n'adoptait pas ses vues, ce n'était point par le désir de faire de l'opposition, mais par le besoin de remplir un devoir et de soutenir ce qu'il regardait comme juste.

L'extrait suivant d'une lettre que je reçus de notre confrère (21 décembre 1831) va nous apprendre ce que devint

minorité, qui en jugeait différemment, minorité dont je fis partie, n'osa cependant pas en proposer l'adoption sans restriction ni réserve. » (*Du Royaume des Pays-Bas, pièces justificatives*, p. 271). Je faisais partie avec MM. Ch. de Brouckere et Donker-Curtius, de cette faible minorité dont parle l'auteur ; et je crois encore aujourd'hui que nous nous étions renfermés dans les justes limites de ce qu'il convenait de faire.

(1) Voyez *Examen de quelques questions relatives à l'enseignement supérieur*, etc., par Ch. de Brouckere, membre de la commission. In-8°; 1829, Liége, chez M.-C. Lebeau-Ouwerx.

(2) *Du Royaume des Pays-Bas*, tome Ier, 1re liv., p. 207.

(3) La même opinion a été émise par la seconde commission, créée par arrêté du 30 août 1831 et chargée de la rédaction d'un *projet de loi pour l'enseignement public en Belgique* (in-8°, Bruxelles, Remy, 1832), commission dont j'avais l'honneur d'être rapporteur.

sa position après la séparation violente des deux parties du royaume des Pays-Bas : « Vous savez peut-être que le roi a pris, l'année passée, un arrêté qui *dispense provisoirement de tout service effectif* les fonctionnaires nés ailleurs que dans les anciennes Provinces-Unies. Je tombe dans cette catégorie, et quoique j'eusse bien eu quelques titres à former exception (dont, au reste, il n'y a que deux ou trois exemples), je suis soumis à la règle. Cette fois-ci cependant le régime exceptionnel ne m'aurait paru ni injuste, ni vexatoire. Mais ce n'est pas pour ne point en user que j'ai cultivé la philosophie depuis que j'ai commencé à penser. Cette divinité tutélaire me récompense avec usure des sacrifices que j'ai portés à ses autels, et quoique la fortune me ravisse, au moins *provisoirement*, de 5 à 6,000 florins par an, je n'en vis pas moins avec sérénité, jouissant du bien qui me reste et ne regrettant qu'avec mesure et sans me livrer au chagrin, celui qui m'abandonne. Je m'occupe de différents projets que je caresse tout en les ajournant. Vous voyez que je ne me défends pas de l'*Homo sum*. Je mettrai cependant prochainement la main à l'œuvre : le plan que je me suis tracé est vaste. Je me propose de traiter dans un ensemble complet toutes les grandes doctrines sociales, en cherchant à les puiser dans l'essence même de ce qui en constitue le *sujet* et l'*objet*. Comme je n'écrirai pas pour plaire à qui que ce soit, mon travail aura au moins l'intérêt d'une inflexible franchise. »

On peut juger par ce qui précède combien la philosophie de notre confrère était résignée et sincère. Ces paroles écrites à un ami peignent parfaitement le fond de son âme ; on n'y trouve pas la moindre trace d'aigreur ni de récrimination contre une mesure qui le frappait cependant d'une manière assez rude, à une époque de la vie où l'on retranche difficilement de l'aisance dans laquelle on a vécu.

Il parait que, plus tard, il abandonna son travail sur les doctrines sociales, pour s'occuper exclusivement des intérêts politiques qui divisaient encore les deux parties de l'ancien royaume. Il publia, en 1834, son ouvrage intitulé : ***Du Royaume des Pays-Bas*** [1], espèce d'apologie du gouvernement du roi Guillaume, servant en même temps de réponse à l'ouvrage de M. Nothomb sur la révolution belge [2]. Quelles que soient ses opinions politiques, on ne peut disconvenir, je crois, que cet ouvrage ne porte le caractère d'une entière conviction de l'auteur.

M. de Keverberg a, du reste, fort bien apprécié lui-même les difficultés de sa position et les défiances qu'il devait exciter; il avoue qu'il ne peut dire avec l'historien romain ***mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio nec injuriâ cogniti***, et il invite ses lecteurs à se défier de lui, jusqu'à ce que, par un examen réfléchi de ses écrits, ils se soient formé une opinion indépendante de la sienne [3]. En s'attaquant spécialement à l'ouvrage d'un autre de nos confrères, à l'Essai historique de M. Nothomb, sur la révolution belge, il puise ses motifs de préférence dans des considérations que l'on doit regarder comme honorables pour son adversaire. L'Académie ne peut que s'applaudir de ce que deux de ses membres aient présenté les deux plaidoyers les plus remarquables pour et contre la révolution de 1830 et qu'ils ne se soient pas écartés, dans ces graves débats, des principes de modération et de décence dont elle a toujours cherché elle-même à donner l'exemple dans les circonstances les plus difficiles.

Notre confrère revint en Belgique pendant le cours de l'année 1840, pour revoir ses anciens amis, et il leur laissa,

(1) Il en a paru un volume en deux parties avec un volume de pièces justificatives; in-8°. La Haye, chez Th. Lejeune, 1834.

(2) *Essai historique et critique sur la révolution belge*, Bruxelles, 1833. Il en a paru plusieurs éditions et des traductions.

(3) *Du Royaume des Pays-Bas*, préface, page VII.

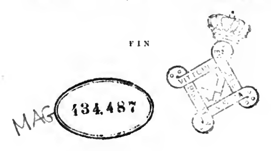
comme souvenir, son portrait exécuté à Bruxelles, d'après le tableau du peintre Kruseman. Il ne devait plus les revoir: c'étaient ses derniers adieux qu'il leur laissait en partant. Il est peu d'écrivains, je crois, de qui l'on ait pu dire avec plus de vérité : *le style c'est l'homme*. Ce qui dominait avant tout chez lui, c'était une extrême bienveillance, qualité rare, surtout chez les personnes dont une partie de l'existence a été consacrée à des travaux d'administration. Sa philosophie était très-douce, et quand il se trouvait au milieu de ses amis, il était facile de voir qu'il avait moins de penchant pour le Portique que pour l'école d'Épicure. Les beaux-arts et la poésie occupaient encore ses loisirs pendant les derniers temps de sa vie : il leur sacrifiait avec autant de ferveur qu'aux plus beaux jours de sa jeunesse. Il aimait à réunir autour de sa table un petit groupe d'amis et d'hommes remarquables par leurs connaissances. Ceux qui ont fréquenté ces réunions ont pu y voir successivement les hommes les plus distingués, soit par leur position élevée, soit par leurs talents.

Le gouvernement dont il avait suivi avec constance toutes les phases depuis 1815, avait fini par lui appliquer ces mesures exceptionnelles qu'il appelait depuis longtemps de tous ses vœux, et il l'avait réintégré dans ses fonctions de conseiller effectif. Déjà depuis longtemps, le roi Guillaume Ier l'avait nommé commandeur de son ordre du Lion belgique.

Pendant son gouvernement de la Flandre orientale, le baron de Keverberg s'était marié à Gand (1), et il n'avait eu qu'un fils de cette union. Il mourut à la Haye, le 30 novembre 1841.

(1) Il avait épousé, le 30 mars 1818, miss Mary Lodge, jeune dame anglaise.

FIN



# TABLE ALPHABÉTIQUE

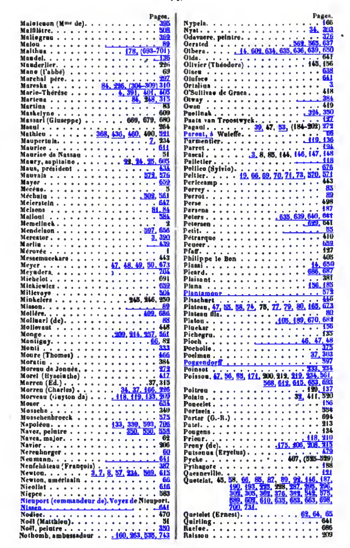
DES NOMS DES SAVANTS CITÉS DANS L'OUVRAGE PRÉCÉDENT (¹).



(¹) Les chiffres entre parenthèses indiquent le commencement et la fin d'un article biographique.



Pages.



# TABLE DES MATIÈRES.

---

## LIVRE PREMIER.

### ÉTAT GÉNÉRAL DES SCIENCES.



## LIVRE II.

### SCIENCES.

## LIVRE III.

LITTÉRATEURS ET ARTISTES BELGES.



## LIVRE IV.

SAVANTS ET LITTÉRATEURS ÉTRANGERS. — LEURS RELATIONS AVEC LA BELGIQUE.



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.





# PUBLICATIONS DE L'AUTEUR.

## 1. OBSERVATOIRE ROYAL.

**Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges**, 1 vol. in-8°. Chez M. Hayez. 1865.

**Sciences mathématiques et physiques chez les Belges au commencement du XIX$^e$ siècle**, 1 vol. in-8°. Chez M. H. Thiry, 1866.

**Sur le Climat de la Belgique**, 2 vol. in-4°. 1849-1857.
Traité général de météorologie du royaume.

**Sur la Physique du globe**, 1 vol. in-4° de 450 pages. Bruxelles, chez M. Hayez. 1861.

**Annales de l'Observatoire royal de Bruxelles**, 17 vol. in-4°. 1834-65.

**Annuaire de l'Observatoire royal**, 34 vol. in-18. 1834-1866.

**Almanach séculaire de l'Observatoire**, 1 vol. in-18. 1854.

## 2. STATISTIQUE.

**Essai de physique sociale**, ou *Recherches sur l'homme et le développement de ses facultés*, 2 vol. in-8°. Paris, 1835, chez Bachelier.

**Du Système social et des lois qui le régissent**, 1 vol. in-8°. Chez Guillaumin, à Paris, 1848. Dédié à S. A. R. le prince Albert de Saxe-Cobourg et Gotha.

**Théorie des probabilités, appliquée aux sciences morales et politiques.** 1 vol. in-8°, 1846. Chez M. Hayez, à Bruxelles.

## 3. OUVRAGES DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

**Correspondance mathématique et physique**, recueil périodique, in-8°. (11 vol.). 1825-1839.

**Éléments d'astronomie**, 2 vol. in-18, 5$^e$ édition, 1848.

**Positions de physique**, ou *Résumé d'un cours de physique générale*, 3 vol. in-18. 2$^e$ édition, 1834.

**Encyclopédie populaire :** *Astronomie*, 1 vol. in-12. 2$^e$ édition, 1852. — *Théorie des probabilités*, 1 vol. in-12, 1853. — *Physique*, par MM. J. Plateau et Quetelet, 3 vol. in-12.

**Traité de la lumière**, par sir J. Herschel, traduit par M. Verhulst, avec des notes de A. Quetelet, 2 vol. in-8°. Paris, 1834.



